



HAÏTI ET LE COVID-19

DES OUTILS POUR COMPRENDRE ET AGIR

Ouvrage collectif

Sous la direction de

Jacky Lumarque



Université Quisqueya
Avenue Jean-Paul II, Haut de Turgeau
Port-au-Prince
www.uniq.edu.ht

Publication de l'Université Quisqueya
Numéro légal : DI : 20-05-126
Numéro ISBN : 978-99970-79-06-0

Coordination, conception, relecture, mise en page :
Alain Sauval
Docteur ès Lettres,
Professeur agrégé, Maître de Conférences honoraire
Directeur des Presses Universitaires de l'Université Quisqueya (PressUniQ)

In Memoriam

Professeur Roland Mathieu

Ancien Doyen

De la Faculté des Sciences de l'Éducation

De l'Université Quisqueya

Décédé le 19 juin 2020

Du Covid-19

-0-

SOMMAIRE

7 **Introduction du Recteur**

PREMIÈRE PARTIE

SANTÉ

- 18 **Christian Raccurt**
La pandémie à Coronavirus 2019 (Covid-19) en Haïti en 2020. Mesures de prévention et de lutte contre la transmission recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé
- 24 **Jean Hugues Henrys**
Haïti : d'une pandémie à l'autre, du choléra au Covid-19
- 35 **Ronald Victor Laroche**
Réponse stratégique à la problématique de l'épidémie au Coronavirus
- 41 **Marilise Rouzier**
Pandémie du coronavirus Cov-19 (Covid-19) : quelle protection possible par des moyens naturels
- 54 **René Jean-Jumeau**
Je n'ai pas peur du Coronavirus
- 63 **Max François Millien**
Quelques clés pour mieux appréhender la crise du Covid-19 en Haïti
- 74 **Emmelie Prophète**
Les temps masqués

DEUXIÈME PARTIE

GOUVERNANCE

- 77 **Jean-Claude Bruffaerts**
Considérations liminaires sur quatre stratégies de réaction à la pandémie du Covid-19
- 85 **Stervins Alexis**
La pandémie Covid-19 : une autre opportunité pour Haïti
-

- 94 **James Boyard**
Le Coronavirus comme facteur générateur d'un nouvel ordre socio-politique mondial
- 105 **Jean-Marie Théodat, Henri-Claude Müller-Poitevien, Anthony Solages**
Inégalités socio-spatiales en temps de Covid-19
- 116 **Georges A. Fauriol**
Covid-19 et les relations États-Unis-Haïti : affronter la réalité
- 123 **Daniel P. Erickson**
Haïti et le Covid-19 : au-delà de la crise
- 127 **Fritz Jean**
Un nouvel ordre mondial se dessine après Covid-19 : Quelles sont les perspectives pour Haïti ?
- 141 **Mirlande Manigat**
Un étrange moment. Une fenêtre d'opportunité ?
- 150 **Emmelie Prophète**
Possibilités d'humanité

TROISIÈME PARTIE

ÉCONOMIE

- 153 **Frédéric Gérald Chéry**
L'économie haïtienne après la pandémie du Covid-19
- 161 **Mathias Laureus**
Choix des élites et sens des causalités entre les phénomènes atmosphériques et sismiques, les épidémies et pandémies d'une part, et la croissance économique de long terme d'autre part
- 173 **William Savary**
Covid-19, crises et opportunités
- 187 **Association des Industries d'Haïti**
L'industrie haïtienne du vêtement face au Covid-19. Contribution à l'énoncé d'une politique publique sectorielle
- 200 **Group Croissance**
Impacts de la mauvaise gouvernance sur la pauvreté et les inégalités sociales en Haïti (2010-2020)
- 214 **Emmelie Prophète**
Le petit manuel des regrets intimes

QUATRIÈME PARTIE

SOCIÉTÉ

217 **Jacques Belzin, Jean Bonald Golinsky Fatal**

La gestion de Covid-19 entre opportunité et menaces pour les travailleurs ?

224 **Nesmy Manigat**

L'éducation de qualité, le premier des vaccins

230 **Jacky Lumarque**

Quelle école ?

242 **Marcel Pariat, Pierre Eddy Cézard, Pascal Lafont**

Crise(s) et dépassements(s) : entre épreuve(s) et opportunité(s) en Haïti

252 **Rose-May Guignard**

Plan d'action pour une gestion efficace des équipements publics face au Covid-19

274 **Bernard H. Gousse**

Le décret sur la pandémie : des bonnes intentions à un texte inapplicable

278 **Rose Nesmy Saint-Louis**

Haïti dans les ordres mondiaux (1500-Covid-19) : De la tragédie de la diplomatie à la diplomatie de la tragédie

296 **Emmelie Prophète**

L'effondrement des âmes

ANNEXES

299 **Alain Sauval**

L'épidémie du Covid-19 : appel à contributions

305 **Jean Delumeau**

La peur en Occident

310 **Amina Chenik**

Apprenons à honorer la Terre et à célébrer sa beauté partout où elle se trouve

312 **Journal *Le Monde***

Coronavirus : au cœur de la bataille immunitaire contre le virus

318 **Georges A. Fauriol**

Texte original en anglais

323 **Daniel P. Erickson**

Texte original en anglais

INTRODUCTION

La pandémie de Covid-19 fait trembler le monde entier depuis février 2020. Elle a touché plus de 180 pays. Au 29 juin 2020, 10 145 791 cas confirmés et 501 893 décès ont été enregistrés, selon les données compilées par l'Université Johns Hopkins. Partout les frontières se sont verrouillées, les services médicaux ont été dépassés. Des milliards de personnes ont été confinées. Du fait de la contraction brutale de l'offre et de la demande, toutes les économies plongent. Les États-Unis (2 593 169 cas confirmés; 125 803 décès) entrent en récession, la crise financière est pire qu'en 1929. On ne compte plus le nombre d'entreprises en faillite; des millions de travailleurs sont au chômage; des populations entières basculent dans la pauvreté. Une situation aussi inédite qu'historique. Qui remet en question toutes les certitudes établies. Qui incite à repenser le mode de développement du monde d'aujourd'hui.

Haïti n'est pas épargné. Le Covid-19 a fait irruption officiellement sur la scène politique le 19 mars dernier, date à laquelle deux personnes ont été testées positives au SARS-CoV-2. Le Président Jovenel Moïse décrète alors l'état d'urgence sanitaire. Au 29 juin 2020, selon les statistiques du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), Haïti compte 5 975 cas confirmés et 105 décès. 12 099 « cas suspects » seraient dénombrés. Ces chiffres ne sauraient être représentatifs de l'ampleur de l'épidémie dans le pays. Il y a des décès qui ne sont pas recensés, car les personnes meurent sans être testées. Beaucoup de personnes meurent « de fièvre » chez elles sans que la cause exacte ne soit vraiment identifiée, ni même déclarée auprès des services sanitaires. Depuis la mi-mai, le nombre de personnes infectées a augmenté assez nettement. Selon le Responsable de la Direction d'épidémiologie du MSPP, la pandémie pourrait aller au-delà de 20 000 décès. Le 12 juin dernier, l'Organisation Panaméricaine de la Santé a exprimé sa préoccupation et évoqué la nécessité de créer une coalition internationale pour éviter « une catastrophe humanitaire ».

À la différence des épidémies de coronavirus précédentes, l'expansion rapide du SARS-CoV-2 a confronté la très grande majorité des pays à leur impréparation. Sa contagiosité élevée et les risques sanitaires anticipés ont entraîné des mesures de gestion de crise exceptionnelles, dont le confinement est la décision la plus lourde de conséquences, à la fois économiques, sociales et politiques. En fait, la réponse des États face à la pandémie a évolué en deux temps. Au début, dans un climat d'anxiété maximale, la santé a été considérée par les gouvernements comme absolument prioritaire (se prémunir du virus était l'enjeu majeur), dans un deuxième temps, compte tenu des conséquences désastreuses l'économie est redevenue une priorité absolue et a été placée « au-dessus » de la santé. De timides tentatives pour remettre en cause le productivisme, le consumérisme, le modèle néolibéral de l'économie, la destruction de l'environnement, la volonté de profit immédiat et maximal du « grand capital », se font jour dans les pays les plus avancés, mais aussi de plus en plus dans les pays en développement à la recherche d'autres modèles plus « humains » et moins suicidaires.

Revenons à Haïti ! Moins connectée à l'économie mondialisée et loin de recevoir le flux de touristes internationaux qui séjournent dans les îles voisines de la Caraïbe, Haïti a, selon le Dr William Pape, tardivement enregistré la propagation du coronavirus. L'autre particularité d'Haïti est que la population est exposée à un faux dilemme, du fait de son état de pauvreté. « Mourir de

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

faim aujourd'hui ou du coronavirus demain : tout confinement est impossible pour une majorité de la population survivant quotidiennement de l'économie informelle. »¹

Un fait est sûr. Dans le cas d'Haïti, pays « malade » depuis des décennies, affecté de maux multiples, gravissimes, l'épidémie de Covid-19 vient s'ajouter à la crise qui a secoué le pays entre septembre et décembre 2019, conduisant à sa paralysie presque totale. Tous les observateurs s'accordent à dire que le mal est structurel, Haïti est en proie à une crise multidimensionnelle permanente politique, sociale, économique, alimentaire, environnementale, éducationnelle, morale. Cette trop longue histoire qui ne cesse d'accoucher de malheurs individuels et collectifs a atteint un rare degré d'horreur avec l'irruption du phénomène des gangs (cf. massacre de la Saline et de Bel Air). Aujourd'hui, à cette liste noire s'ajoute la catastrophe sanitaire.

Le Covid-19 est une occasion inattendue de réfléchir sur nous-mêmes. De même que, sur le plan individuel, chacun est confronté à la possibilité de sa propre mort et au danger de contaminer des proches s'il ne respecte pas les gestes barrières, la collectivité est quasiment sommée de réfléchir à son propre sort et à son avenir dans cette période de toutes les incertitudes. Le Covid-19 est une exhortation à une véritable prise de conscience, à la responsabilité individuelle et collective. C'est en ce sens que nos premiers ennemis peuvent être nous-mêmes.

Mais pour arriver à cette prise de conscience, en tant que citoyens, nous devons prendre notre « destin » en mains, ne pas rester inertes. En tant qu'université, partie prenante de la société civile, consciente de sa responsabilité sociale, nous estimons essentiel d'apporter à la population tout entière et pas seulement aux décideurs, les éclairages scientifiques nécessaires à la compréhension de la pandémie et de ses conséquences qui ont envahi notre vie quotidienne et que personne ne pouvait imaginer il y a six mois. Il est de notre devoir de citoyen de faire comprendre la situation, d'anticiper, et aussi d'indiquer des pistes d'action possibles pour de vrais changements. L'Université Quisqueya n'est pas une entreprise capitaliste motivée par la recherche de profits pour ses actionnaires, mais une véritable entreprise sociale qui, si elle parvient à dégager quelques marges, les met exclusivement au service de sa mission de service public. D'où notre culture d'empathie et de solidarité vis-à-vis de la communauté universitaire et de la société en général.

Dès le lendemain de la promulgation de l'état d'urgence sanitaire le 19 mars (alors que seulement deux cas de contamination avaient été officiellement constatés)², l'Université Quisqueya a mis tout en œuvre pour proposer aux étudiants des cours en ligne et organiser les examens de fin de session. Elle y est parvenue grâce au dévouement de son corps enseignant.

Simultanément, elle a pris l'initiative d'organiser « à chaud » une réflexion collective et, pour ce faire, elle a fait appel à une quarantaine de spécialistes reconnus dans les domaines de la

¹ Entretien avec Amélie Baron, AFP 25 juin 2020, fr.news.yahoo.com

² Cette décision a été prise sans que les institutions concernées n'aient été consultées par les autorités gouvernementales. Elle a eu pour conséquence la fermeture immédiate des écoles, des centres de formation professionnelle et des universités – mettant gravement en péril leur existence déjà fragilisée après le choc du « peyi lok » de 2019, qui a duré quatre mois.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

médecine, de la santé publique, du droit, de l'économie, des sciences sociales et politiques, de l'éducation, de la sociologie, de la culture et de l'anthropologie. L'éventail des disciplines se devait d'être le plus large possible, compte tenu non seulement de la complexité de la réalité qui bouleverse la vie du pays et de tout un chacun, mais aussi de l'urgence à proposer des solutions, des « remèdes » et des orientations d'action dans des domaines à la fois différents et connexes.

Une trentaine de collègues, conscients de leur responsabilité par-devant la société, ont répondu à cet appel de l'Université Quisqueya. J'en suis très heureux et je les en remercie chaleureusement. Ils ont permis qu'en un peu moins de trois mois, malgré des emplois du temps surchargés, des conditions de travail difficiles et, plus fondamentalement, en dépit d'un contexte en constante évolution, nous puissions publier une somme relativement appréciable de connaissances, d'avis et de propositions constructives, et ce, à un moment crucial où le champ des possibles est largement ouvert, puisque l'épidémie n'a pas encore atteint, semble-t-il, son point culminant. Nous avons intitulé l'ouvrage : « Haïti et le Covid-19, des outils pour comprendre et agir ».

On me permettra de mettre d'emblée trois universitaires femmes à l'honneur. Pour deux d'entre elles, leurs contributions ont valeur de recommandations très concrètes : l'une préconise le recours à l'utilisation de plantes locales, peu onéreuses, pouvant aider la population à opposer une résistance au virus et en expose les espèces les plus appropriées (Marilise Rouzier), l'autre, propose un plan d'action, schémas à l'appui, pour une gestion efficace des équipements publics (marchés et transports en commun), susceptible de contenir la transmission du virus dans les zones dites de promiscuité (Rose-May Guignard). Ce sont deux études s'inscrivant nettement dans le domaine de la prévention. Elles présentent l'avantage de s'appuyer à la fois sur une connaissance empirique fine du quotidien de la population et sur un savoir scientifique acquis au contact de la recherche la plus pointue (médecine traditionnelle d'un côté, sociologie, études urbaines et aménagement du territoire de l'autre).

La contribution de Mirlande Manigat, femme d'État, constitutionnaliste la plus populaire et la plus écoutée en Haïti, est une analyse à caractère plus général. Situait sa réflexion au niveau politique de la conduite du pays, elle ne craint pas de parler de « hiatus béant qui sépare la parole officielle de la réceptivité citoyenne », s'étonne de « la précipitation » des autorités à « fermer les écoles et les centres d'études sans examen préalable des modalités et des effets », et situe fort justement la pandémie actuelle comme une « crise ponctuelle dans la crise générale que vit le pays ».

Mirlande Manigat rappelle que toute politique publique visant à contenir les effets du coronavirus doit « tenir compte de l'organisation administrative du pays et passer par les responsables locaux : conseils départementaux, mairies, CASECs et ASECs »³. Selon elle, la crise

³ On rappellera dans ce contexte que, dès le 6 mars 2020, Le Président de la Fédération Nationale des Maires d'Haïti, M. Jude Édouard Pierre, avait organisé une conférence de presse pour notamment rappeler que « les échelons des gouvernements locaux doivent jouer un rôle prépondérant dans les démarches visant à éradiquer le coronavirus dans le pays ». Il avait attiré l'attention du pouvoir central sur « les nécessités de la déconcentration des services et la décentralisation du processus décisionnel ». Il avait demandé à chaque municipalité de mettre sur pied « des comités de coordination communale en vue de

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

sanitaire ne doit pas faire oublier deux problèmes graves: « la faim due aux précarités d'existence de la majorité de la population » et « l'insécurité qui donne libre court aux bandits légaux et aux bandits tout court ». La tragédie est que ce sont les « fractions les plus démunies de la population victimes de la faim » et celles qui sont prises en otage par les gangs qui sont les plus exposées au Covid-19.

La crise sanitaire constitue un révélateur et un amplificateur des difficultés du pays, contribuant à mélanger inextricablement les conséquences et les causes. D'où la nécessité d'analyser de manière approfondie cette complexité par l'approche sectorielle, sachant que tout état des lieux identifiant les problèmes doit nécessairement déboucher sur des propositions concrètes de changement, susceptibles de trouver une insertion raisonnable dans un ensemble de considérations plus larges. Pour user d'une comparaison simple, les bons diagnostics médicaux sont ceux qui témoignent d'une bonne connaissance préalable de la maladie, qui tiennent compte de toutes les caractéristiques du patient et qui débouchent sur la prescription de remèdes adaptés, tenant compte des antécédents de santé et/ou d'autres pathologies de la personne malade.

Nous avons donc organisé la réflexion autour de quatre grandes thématiques : la santé, la gouvernance, l'économie et la société.

Dans la première partie consacrée à la santé, le lecteur lira avec profit les recommandations de l'OMS rappelées par le Prof. Christian Raccurt, la contribution du Dr Jean Hugues Henrys, dont tout le monde connaît le rôle déterminant qu'il a joué dans la lutte contre le choléra et qui fait le point sur la situation sanitaire en Haïti à ce jour, ainsi que celle du Dr Laroche, ce dernier insistant sur le rôle que pourrait jouer le réseau des hôpitaux privés dans un accueil coordonné des malades et sur l'intérêt de mettre en place un système de couverture universelle en santé, un projet innovant à plusieurs points de vue.

Les propos de René Jean-Jumeau, empreints de réalisme, intitulés « Je n'ai pas peur du coronavirus », relativisent l'anxiété générale et ouvrent une fenêtre d'espoir. Il mentionne des chiffres et des faits qui permettent de situer plus clairement, « sans exagération ni surenchère », le coronavirus dans la hiérarchie des menaces auxquelles doivent faire face les êtres humains. On retiendra aussi les idées fortes du Dr Max Millien, spécialiste éminent en médecine vétérinaire, attaché aux vertus de l'État de droit, proposant des mesures complémentaires de celles qui ont été prises, incitant à mettre en place « une législation appropriée aux circonstances », « des structures capables de faciliter la concertation intersectorielle » et appelant à préparer l'après-Covid-19, en ayant à l'esprit les « idées de progrès, de justice sociale, d'organisation et de gouvernance orientées vers l'intérêt commun ».

Dans la seconde partie intitulée « Gouvernance », on ne manquera pas d'être étonné par l'analyse clairvoyante de Jean-Claude Bruffaerts, qui, dès le 7 avril, compare les stratégies de quatre pays : France, Haïti, Bénin et Corée du Sud. Connaisseur avisé et ami de notre pays, il estime qu'Haïti « doit inventer sa propre réponse » et que le coronavirus est « une occasion à saisir pour prendre son destin en mains ».

pouvoir gérer non seulement la mise en œuvre de toutes les activités, mais aussi l'apport de la société civile et celui de l'État central. » cf. <http://www.fenamh.org.ht/news/5e8676c7771fc>

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

De son côté, Stervins Alexis, ingénieur civil de formation, délivre un message identique en présentant une réflexion sur la manière de transformer la situation en opportunité pour établir des bases de réponse au Covid-19. Il propose un renforcement des capacités techniques du secteur public, notamment par l'élaboration d'un plan national d'aménagement du territoire, contribuant à une redistribution de l'habitat, un sujet de haute importance.

Le texte de James Boyard, spécialiste des questions de sécurité, exigeant et particulièrement stimulant, apporte, lui aussi, des éclairages on ne peut plus pertinents. Selon lui, l'impact le plus durable du Covid-19 dans le monde sera politique. Les « discours de risque ou de danger » dessineront « un monde caractérisé entre autres par la disparition des frontières entre la sécurité nationale et internationale, le recul de la gouvernance démocratique et le retour en force des débats sur le projet des économistes critiques sur la décroissance ». Un texte à lire, relire et méditer !

Jean-Marie Théodat, géographe expert dans la lecture sur le « terrain » des inconséquences haïtiennes, grand connaisseur de la République voisine, comparant les situations très différentes de la République Dominicaine et d'Haïti, plaide pour « un contrat spatial » qui serait « un engagement à se protéger mutuellement entre voisins », une idée qui pourrait relancer la concertation entre les deux pays qui partagent la même île. Cette orientation est d'autant plus stratégique que, selon plusieurs observateurs, l'épidémie n'est pas prête de s'arrêter compte tenu du nombre de personnes revenues de République Dominicaine. Selon l'Organisation internationale des migrations, 47 000 Haïtiens ont en effet quitté le pays voisin depuis le début de l'épidémie, sans être nécessairement passés par l'un des quatre points de frontière officiels où des contrôles sanitaires peuvent être réalisés.

De son côté, Georges Fauriol, partant du principe que « le Covid-19 peut être un tremplin pour relancer la promesse d'une Haïti meilleure, axée sur les soins de santé publique et l'éducation », s'attache à montrer que la crise du Covid-19 en Haïti ne fonctionne pas en vase clos et que la Caraïbe tout entière fait face à la pandémie. Élargissant la proposition de Jean-Marie Théodat, il plaide pour une réponse régionale, pour une implication coordonnée de la diaspora haïtienne. Le point central reste bien évidemment les relations d'Haïti avec les États-Unis, un sujet que développe Daniel Erikson en montrant comment le Covid-19 est venu aggraver une situation déjà précaire sur les plans de la gouvernance politique, de l'économie et de la sécurité et en proposant plusieurs axes de coopération pour les États-Unis et la communauté internationale, notamment l'extension du TPS (Temporary Protection Status) au delà du délai prévu en 2021 et une plus grande détermination dans l'assistance à la résolution de l'impasse politique actuelle.

Cette partie II s'achève par une contribution de l'ancien Gouverneur de la BRH, Fritz Jean qui, s'interrogeant sur les perspectives d'avenir pour Haïti dans le contexte d'un nouvel ordre mondial, ne mâche pas ses mots en énumérant les problèmes principaux des premiers mois de 2020. Son diagnostic concernant Haïti est sans appel: « Une économie embourbée dans des pratiques de népotisme, de clientélisme, de contrebande et de corruption ». Pour construire une économie plus solidaire, « il nous faut, dit-il, casser cette relation incestueuse entre l'État et des groupes d'intérêt du secteur des affaires, de la société civile, et d'un Parlement totalement dénaturé ».

Dans la troisième partie consacrée à l'économie, le lecteur sera sans aucun doute ravi d'être confronté à des pensées originales, voire provocatrices s'appuyant sur des expériences professionnelles de haut niveau, des travaux individuels de spécialistes, mais aussi sur des stratégies collectives comme dans le cas de l'ADIH, avec l'énoncé d'une politique publique sectorielle appliquée à l'industrie haïtienne du vêtement.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Pour l'économiste Gérald Chéry, le diagnostic est clair : « Le pays ne produit pas pour sa population »; il est fondé sur une économie de rente où prévalent les importations à outrance et où les possédants n'ont aucun intérêt à disposer d'une main-d'œuvre locale formée. Compte tenu de la diminution prévisible des transferts de la diaspora et de la réduction de l'aide financière internationale au cours des mois à venir, « Haïti devra relancer sa production en comptant sur ses propres réflexions et ses propres moyens ». Comme plusieurs observateurs avertis, il reconnaît que le Covid-19 frappe Haïti, alors que le pays « fait face à une crise qui dure depuis quatre décennies ».

Mathias Laureus se livre à une interprétation de l'histoire d'Haïti et n'hésite pas à parler de « tragédie ». Dans le panorama saisissant qu'il fait des 19^è et 20^è siècles, où il met en rapport les catastrophes naturelles et les pandémies majeures d'un côté et les pratiques de mauvaise gouvernance de l'autre, il écrit : « Les luttes politiques, presque toujours motivées par des considérations pécuniaires et par le désir de capter les ressources et les biens publics ont été d'une rare intensité et la terreur par le recours à des massacres et à des expositions publiques de cadavres démembrés des adversaires a été l'instrument de choix des clans politiques qui s'affrontaient ». Il conclut par cette phrase : « La contradiction entre la rationalité individuelle et la rationalité collective du 19^è siècle qui provoqua la calamité collective se répète en ce début du 21^è siècle ».

De son côté, William Savary, expert de l'industrie de la finance au niveau national et international, déploie une pensée audacieuse en tentant de déchiffrer l'avenir. Pour lui, Haïti fait du sur-place depuis trente ans. L'origine fondamentale du mal, c'est le modèle de l'économie de marché où « l'État est émasculé ». Les décisions prises par le Gouvernement pour gérer la crise du Covid-19 « sont du « copier/coller », des parodies de ce qui a été décidé ailleurs par des économies qui disposent des moyens de leur politique ». « La crise est en fait politisée ». « Le moment est venu de se saisir du pays par les cornes pour le conduire sur une autre voie. » Il énumère les différentes mesures qui devraient être prises en tenant compte du contexte géopolitique international, notamment du rapport de force entre la Chine et les États-Unis au cours des mois à venir, et il conclut : « Le Covid-19 nous donne l'opportunité de transformer le pays ». « En aurons-nous le courage ? ».

La contribution du Group Croissance intitulée « Impacts de la mauvaise gouvernance sur la pauvreté et les inégalités sociales en Haïti (2010-2020) » démontre brillamment, par l'étude notamment les budgets nationaux qui se sont succédé depuis 10 ans, et l'utilisation des données fournies par la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, entre autres, que la pauvreté ne tombe pas du ciel et qu'elle est la conséquence directe de décisions prises au plus haut niveau par ceux qui détiennent les rênes du pouvoir politique et économique, dans leur propre intérêt et dans celui d'une petite minorité privilégiée. Il ne viendra, je pense, à l'esprit de personne de contester cette thèse, qui rejoint d'une certaine manière celle de Fritz Jean. Malvenu serait le lecteur qui dénoncerait dans cette contribution une vision idéologique quelconque ou un point de vue partisan. En effet, la présentation du Group Croissance est fondée sur des documents officiels incontestables, des chiffres, des données, des comparaisons internationales, avec le souci constant de la vérité des faits et de la chronologie. Cette présentation que je qualifierais de magistrale est la preuve que le pays ne connaîtrait pas la malheureuse situation dans laquelle il se trouve si la priorité était accordée à la connaissance, à la volonté de comprendre, à la rigueur, à l'honnêteté intellectuelle et était partagée par ceux qui gouvernent.

Dans la quatrième partie organisée sous le terme « société », diverses thématiques sont abordées. On peut les regrouper en trois sous-ensembles (si l'on excepte la contribution de

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Rose-May Guignard dont il a déjà été question au début de cette introduction) : le point de vue des syndicats, l'éducation (avec trois contributions), et la diplomatie.

L'un des mérites de l'ouvrage, fondé sur l'idée que le rôle de la société civile est de créer des forums de discussions, propices à une réflexion sans tabous, est d'être parvenu à mettre en présence dans une perspective de dialogue social les points de vue des employeurs et des travailleurs (ADIH et Confédération des Travailleurs Haïtiens) sur les mesures prises dans le secteur de l'industrie textile, mais aussi d'avoir réservé une place, quoique trop réduite à mon sens, au droit grâce à la contribution de Bernard Gousse qui conclut, au terme d'une argumentation juridique d'une parfaite rigueur, que le décret sur la pandémie est inapplicable.

Nesmy Manigat, dans un article fort opportunément intitulé « L'éducation de qualité, le premier des vaccins », indique que « le Covid-19 nous plonge dans la crise d'un modèle de civilisation ». Selon lui, « Avec 80% de maîtres non formés et sans permis d'enseigner, la majorité des écoles n'est pas encore prête à incorporer de manière crédible les technologies de l'information dans leur pratique pédagogique quotidienne ». Il préconise une « réforme des curricula du préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur pour construire l'école de l'après-Covid-19 ». Un grand chantier est ouvert.

La contribution collective de Marcel Pariat, Pierre Eddy Cézard, et Pascal Lafont, sous-tendue par une réflexion de haut niveau, s'appuyant sur une abondante bibliographie et des idées fortes de penseurs contemporains, comme Edgar Morin, sur les notions d'ordre et de désordre, de risque, d'incertitude, d'innovation, d'éducation à la citoyenneté, incite à la réflexion et ouvre des voies stimulantes pour l'exploration des possibles. Je ne résiste pas au plaisir de citer ces phrases empruntées à Edgar Morin : « Il n'est guère possible de prédire si les conduites et idées novatrices vont prendre leur essor, voire révolutionner politique et économie, ou si l'ordre antérieur se rétablira. ». Mais, « il est à craindre que la régression généralisée qui s'effectuait déjà au cours des vingt premières années de ce siècle (crise de la démocratie, corruption et démagogie, régimes néo-autoritaires, poussées nationalistes, xénophobes, racistes...) reprenne son cours tant que n'apparaîtra pas une nouvelle voie politique-économique-écologique-sociale guidée par un humanisme régénéré. L'après-épidémie sera une aventure incertaine où pourront se développer les forces du pire et celles du meilleur. » (Morin, 2020).

Comme cela a été déjà indiqué, les idées d'un changement possible de société après le Covid-19 et les conditions internes et externes pour y parvenir sous-tendent les contributions de Fritz Jean, de James Boyard, mais aussi de Rose Nesmy Saint-Louis (Haïti dans les ordres mondiaux). Ce dernier brosse une fresque saisissante de l'histoire d'Haïti avec pour leitmotiv la phrase suivante : « Aucune nation ne peut bien naviguer dans l'ordre mondial sans être dotée d'un leadership éclairé, d'une vision nationale, d'objectifs de progrès et d'un plan pour ses propres affaires nationales et internationales ». Patriotisme économique, volonté de réussir, éradication de la corruption, progrès social, stabilité, solidarité, tels devraient être, selon Rose Nesmy Saint-Louis, les objectifs d'un pays comme Haïti qui, ainsi, « réapprendrait à marcher la tête haute ». Focalisée sur la question du devenir de la diplomatie haïtienne, cette contribution, plongeant dans le passé lointain du pays et maniant avec brio les concepts relatifs aux grandes tendances de la géopolitique mondiale, en pointant pour chaque grande période les manquements des dirigeants haïtiens successifs, s'avère être une précieuse contribution intellectuelle au débat politique qui s'annonce avec les prochaines élections en Haïti.

En conclusion

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

L'histoire d'Haïti peut se présenter comme une tragédie, au sens où nous l'entendons communément aujourd'hui, une histoire profondément malheureuse. Rappelons que, dans le genre théâtral du même nom, dont l'origine remonte au théâtre grec antique, et qui veut dire « chant du bouc »⁴, la tragédie est l'expression de la plainte de l'animal mené à l'autel sacrificiel, le chant désespéré du héros mi-innocent, mi-coupable sur lequel s'abat « le destin » et contre lequel le héros ne peut rien. Ce dernier étant en l'occurrence, vous l'aurez reconnu, le peuple haïtien, face à l'effondrement des institutions publiques, dans son état de dépendance et de pauvreté absolue, ces 80 pour cent⁵ d'Haïtiennes et d'Haïtiens qui tentent de survivre au jour le jour avec moins de deux cents gourdes par jour, pour qui l'État n'existe pas et qui, comme tout le reste des Haïtiens, se trouvent de surcroît livrés à l'aléa de l'insécurité quotidienne. Je ne veux pas croire dans cette tragédie-là. Le peuple haïtien n'ira pas à l'abattoir.

Sur le plan économique, de la même manière que la chute du mur de Berlin, en 1989, avait achevé de balayer ce qui restait du collectivisme dans sa version communiste, le Covid-19 balayera ce qui restait de crédibilité de la pensée magique du néolibéralisme. Le monde risque de ne plus être tout à fait comme « avant ».

Sur le plan politique, de la même manière que la lutte de Nelson Mandela, après vingt-sept ans de prison et de travaux forcés, a fini par mettre à bas le régime de l'apartheid et jeter les bases d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique, des forces issues de la société civile pourraient ébranler sérieusement le système d'apartheid social qui prévaut en Haïti à partir du simple constat que le Covid-19 met définitivement à nu le problème de l'inégalité, l'une des grandes tares de notre société. Certes, la pandémie affecte potentiellement chacune et chacun d'entre nous de manière indifférenciée, qu'on soit riche ou pauvre, puissant ou insignifiant, cultivé ou ignorant, homme ou femme, jeune ou âgé, noir ou mulâtre. Mais, dans la pratique, les premières victimes sont les pauvres et tous ceux qui se trouvent en situation d'extrême pauvreté.

D'autres aspects auraient mérité d'être étudiés, notamment dans ces secteurs d'activités qui se sont effondrés comme l'hôtellerie, le tourisme, la restauration ou la culture qui ne peuvent connaître de possibilités de reprise tant que la pandémie n'est pas stabilisée ou en régression. Du fait des impacts économiques et sociaux de l'état d'urgence sanitaire sur le pays déjà exsangue, il est fort probable que devrait, dans les semaines à venir, prévaloir une stratégie gouvernementale dite « réaliste », de type « stop and go », « contenir et ouvrir », avec une reprise progressive des activités, La reprise du trafic aérien international avec Haïti sera en ce sens déterminante.

Les tensions qui préexistaient à la crise sanitaire risquent de perdurer et de s'accroître compte tenu de l'aggravation de la situation économique, de la dépréciation de la monnaie nationale et du basculement dans la pauvreté d'un nombre important de familles de la classe moyenne. Les velléités du Gouvernement d'organiser des élections et de changer la Constitution en dehors d'un accord politique vont ajouter de l'huile sur le feu et vont accroître l'instabilité avec le risque d'un effondrement total du pays.

⁴ Tragos (bouc) et oïdé (chant)

⁵ 23,8% de la population haïtienne se trouve en situation d'extrême pauvreté, soit 2,5 millions d'habitants, et 58,5 % est en état de pauvreté, soit plus de 6 millions d'habitants (Banque Mondiale, 2012)

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Plus que jamais, la société civile haïtienne est incontournable. Elle doit jouer un rôle indispensable de vigie et de rempart de la pensée démocratique dans une situation où, chaque jour, les repères habituels disparaissent.

L'ouvrage « Haïti et le Covid-19, des outils pour comprendre et agir » est une œuvre collective, dans laquelle chaque auteur-e a tenu à donner le meilleur de ses capacités et de ses idées. L'Université Quisqueya est fière d'avoir pu mener à bien cette entreprise, à ma connaissance, inédite dans la région et dans le monde universitaire.

Je souhaite que chacune des contributions donne lieu à des débats fructueux et des actions constructives. L'ouvrage paraîtra dans un premier temps sous forme numérique et sera accessible sur le site internet de l'Université Quisqueya. Une version imprimée est prévue ultérieurement, sous réserve que les fonds nécessaires puissent être réunis.

Bonne lecture !

29 juin 2020

Jacky LUMARQUE
Recteur de l'Université Quisqueya

PARTIE I : SANTÉ

TOUT FAIRE POUR LIMITER AU MAXIMUM

LE NOMBRE DE VICTIMES

RECONSTRUIRE LE SYSTÈME DE SANTÉ

Quand les chiffres parlent d'eux-mêmes...

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Notes infographiques



Source : Loi de finances/Conception Group Croissance et AHJEDD

NB : Sur 10 ans, les investissements de l'Etat haïtien dans la santé ont chuté de 80%



Source : Lois de Finances/ Conception Group Croissance et AHJEDD

NB : Avec moins de 5% des dépenses publiques consenties, Haïti est le pays de l'Amérique qui dépense le moins en santé

La pandémie à Coronavirus 2019 (Covid-19) en Haïti en 2020. Mesures de prévention et de lutte contre la transmission recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé ⁶

Par Prof. Christian RACCURT, Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université Quisqueya

Les coronavirus constituent une vaste famille de virus qui peuvent être pathogènes chez l'homme comme chez l'animal. Les virus ne sont pas, à proprement parler, des êtres vivants. Ce sont des assemblages de protéines (acide ribonucléique – ARN ou désoxyribonucléique – ADN) entourées d'une enveloppe lipidique de protection, capables de pénétrer dans une cellule vivante qu'ils vont mettre à profit pour se répliquer, c'est-à-dire se multiplier.

Chez l'homme, plusieurs coronavirus peuvent entraîner des infections respiratoires dont les manifestations vont du simple rhume à des maladies plus graves comme le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) apparu pour la première fois en Chine en novembre 2002 et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) détecté en Arabie Saoudite en avril 2012.

Le dernier coronavirus qui vient d'être découvert est responsable de la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) qui se déploie actuellement à l'échelle mondiale. Ce nouveau virus et cette maladie émergente étaient inconnus avant l'apparition de la flambée de décembre 2019 survenue à Wuhan, au centre de la Chine. En moins de trois mois, cette épidémie s'est rapidement étendue à toute la planète devenant une pandémie qui sévit actuellement dans le monde entier.

Quels sont les symptômes de la maladie à Covid-19 ?

Les symptômes les plus courants de la maladie à Covid-19 sont la fièvre, la fatigue et une toux sèche. Certains patients présentent des douleurs, une congestion nasale ou un écoulement nasal, des maux de gorge, une toux sèche ou une diarrhée. La perte de goût et de l'odorat, présente dans 90 % des cas, est un bon signe d'appel. Ces symptômes sont généralement bénins. Ils apparaissent de façon progressive.

Certaines personnes, bien qu'infectées, ne présentent aucun symptôme et sont en apparence bonne santé. Ce sont les porteurs sains du virus. Ils ne peuvent être détectés que par dépistage systématique en recherchant la présence du virus dans le mucus nasal. Ces porteurs sains sont cependant capables de transmettre le virus par l'intermédiaire des gouttelettes de Pflügge qu'ils expulsent en éternuant ou en toussant, ou tout simplement par les postillons qu'ils émettent en parlant.

Environ 80 % des personnes présentant des symptômes guérissent spontanément après quelques jours sans avoir besoin d'un traitement particulier. Les anti-inflammatoires sont totalement contre-indiqués. Seul, le paracétamol peut être utilisé comme fébrifuge. Cependant, la fièvre est un bon moyen de lutter contre le virus et ne devrait pas être contrariée.

⁶ Cet article a été préparé les 3-4 avril 2020 par le Professeur Christian Raccurt à l'usage d'Haïti en référence au document de l'Organisation Mondiale de la Santé : *Maladie à coronavirus 2019 (Covid-19). Questions-réponses.*

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

En revanche, une personne sur six ayant contracté la maladie présente des symptômes plus graves, notamment une dyspnée pouvant conduire à une détresse respiratoire nécessitant une prise en charge hospitalière précoce.

Les personnes âgées et celles confrontées à d'autres problèmes de santé, tels qu'une hypertension artérielle, du diabète, des problèmes cardiaques, ont plus de risques de présenter des symptômes graves. Elles doivent être impérativement hospitalisées.

Toute personne qui a de la fièvre, qui tousse et qui a des difficultés respiratoires doit consulter un médecin qui, selon son état de santé, décidera de l'hospitalisation ou du maintien à domicile en confinement jusqu'à la guérison complète.

Comment l'infection à Covid-19 se propage-t-elle ?

L'infection à Covid-19 est transmise par des personnes porteuses du virus, qu'elles soient malades ou en apparente bonne santé. La maladie se transmet d'une personne à l'autre par le biais des gouttelettes respiratoires expulsées par le nez ou la bouche lors d'un éternuement ou d'une toux. Ces gouttelettes s'appellent des gouttelettes de Pflügge. Elles constituent également les postillons.

Les gouttelettes de Pflügge peuvent se déposer sur des objets ou des surfaces autour de la personne contaminée. Toute autre personne qui touche ces objets ou ces surfaces contaminées et qui portera ensuite ses doigts à sa bouche ou qui se frottera les yeux pourra ainsi se contaminer. De même, la contamination peut se faire en inhalant les gouttelettes de Pflügge provenant d'un malade (ou d'un porteur sain) qui vient de tousser ou d'éternuer. C'est pourquoi il est impératif de toujours garder une distance d'au moins un mètre de toute personne présumée atteinte par le coronavirus 19 pour éviter ce mode de contamination.

Le virus responsable de l'infection à Covid-19 est-il transmissible par voie aérienne ?

Ce coronavirus 19 est essentiellement transmis par contact avec les gouttelettes de Pflügge et les objets contaminés. La transmission par voie aérienne à proprement parler peut se faire par le biais d'aérosols contaminés par le coronavirus qui restent en suspension dans l'air pendant plusieurs heures dans un environnement confiné. Une fois expulsées par l'éternuement ou par la toux, certaines particules virales projetées se déposent donc au sol ou sur les surfaces environnantes tandis que d'autres restent en suspension dans l'air sous forme d'aérosols.

Peut-on contracter l'infection à Covid-19 au contact d'une personne ne présentant aucun symptôme ?

Le risque de contracter la maladie au contact d'une personne qui ne présente aucun symptôme est faible mais possible. C'est particulièrement le cas aux premiers stades de la maladie quand la personne contaminée ne présente qu'une toux légère mais se sent encore bien.

Comment peut-on se protéger du Covid-19 et éviter que la maladie ne se propage ?

Mesures de protection pour tous

On peut réduire le risque d'être infecté ou de propager le coronavirus 19 en prenant quelques précautions simples pour prévenir la contagion :

1.- Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydro-alcoolique ou

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

avec de l'eau et du savon est indispensable. En effet, alcool et savon détruisent le coronavirus 19 déposé sur les mains. Il ne pourra plus contaminer vos muqueuses quand vous porterez vos doigts au niveau des yeux, de la bouche ou du nez.

2.- Maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes qui toussent ou qui éternuent. De cette façon, les postillons et les gouttelettes de Pflügge contenant le coronavirus 19 ne peuvent pas vous atteindre.

3.- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche pour ne pas mettre le coronavirus 19 au contact des muqueuses au niveau desquelles il est capable de pénétrer dans les cellules.

4.- Respecter les règles d'hygiène respiratoire élémentaires et veiller à ce que les gens qui vous entourent en fassent autant ! En cas d'éternuement ou de toux, se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir qu'il faut jeter immédiatement après dans une poubelle fermée.

5.- Si vous ne vous sentez pas bien, restez chez vous. Si vous avez de la fièvre, de la toux ou de la difficulté à respirer, consultez votre médecin et suivez les instructions des autorités sanitaires locales. En effet, le médecin vous orientera vers l'établissement sanitaire approprié en fonction de votre état de santé et vous conseillera en vous indiquant les précautions à prendre pour ne pas contaminer d'autres personnes.

6.- Évitez de voyager, en particulier si vous êtes âgé ou diabétique ou si vous avez une maladie cardiaque ou pulmonaire. En effet, il est fortement recommandé pour les personnes à risque de ne pas s'exposer à la contamination.

Mesures de protection pour les personnes qui se trouvent ou qui se sont rendues au cours des 14 derniers jours dans des régions où l'infection à Covid-19 se propage

En plus des recommandations précédentes :

7.- si vous commencez à vous sentir mal et même si vous n'avez que des symptômes bénins (céphalées, fièvre légère à partir de 37.3°C, écoulement nasal modéré), restez chez vous jusqu'à la guérison.

8.- si vous avez absolument besoin que quelqu'un vienne vous ravitailler, ou si vous devez sortir pour acheter à manger, portez un masque pour éviter d'infecter d'autres personnes.

9.- en cas de fièvre, de toux et de difficultés à respirer, appelez votre médecin et indiquez-lui si vous avez récemment voyagé ou si vous avez été en contact avec des voyageurs.

Quelques informations complémentaires

Quelle est la probabilité de contracter le Covid-19 ?

Pour la plupart des gens et dans la plupart des endroits, le risque de contracter le coronavirus 19 reste faible. Cependant, avec l'introduction du virus en Haïti à la mi-mars, il est indispensable

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

de suivre les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé pour éviter de se contaminer et de propager le coronavirus 19 au sein de la communauté. Il est impératif de respecter les restrictions locales aux voyages à l'étranger (fermeture des frontières), aux déplacements dans le pays et aux grands rassemblements.

L'infection au Covid-19 doit-elle inquiéter ?

L'infection au Covid-19 est généralement bénigne, en particulier chez l'enfant et l'adulte jeune. Cependant, un malade sur cinq doit être hospitalisé. Il est donc légitime de s'inquiéter. C'est pourquoi le respect des consignes de protection et de limitation de la propagation est essentiel. Elles doivent être appliquées sans réserve en Haïti.

Qui risque d'être atteint d'une forme grave de la maladie ?

Les personnes âgées et les personnes atteintes d'autres maladies (hypertension artérielle, maladies pulmonaires, maladies cardiaques, cancer, diabète) semblent être plus gravement atteintes que les autres et doivent donc prendre des précautions plus strictes.

Les antibiotiques sont-ils efficaces pour prévenir ou traiter les infections à Covid-19 ?

Non, les antibiotiques sont inefficaces contre tous les virus, et notamment contre les coronavirus. Ils doivent être utilisés seulement sur prescription médicale et sont réservés au traitement des infections bactériennes.

Existe-t-il des médicaments ou des traitements efficaces contre le Covid-19 ?

Actuellement, rien ne prouve que des médicaments soient efficaces contre le coronavirus 19. Certains sont même contre-indiqués car potentiellement dangereux comme les médicaments anti-inflammatoires qui peuvent aggraver les symptômes. Certains essais sont actuellement à l'étude et on doit attendre les résultats pour se prononcer. Dans l'état actuel des connaissances, il est déconseillé d'utiliser des médicaments pour prévenir ou guérir les infections à coronavirus 19, notamment en automédication. L'Organisation Mondiale de la Santé fournira des informations actualisées dès que les résultats des études en cours seront publiés.

Le port du masque pour se protéger est-il recommandé ?

En principe, le port du masque est recommandé seulement pour les gens qui présentent des symptômes d'infection à coronavirus 19 (notamment la toux) ou pour les personnes qui s'occupent des sujets infectés et des malades (notamment les personnels soignants). Les masques jetables sont à usage unique. Ils ne doivent être portés que pendant quatre heures. Cependant la tendance actuelle est de préconiser l'usage du masque pour tous lorsque leur disponibilité sera assurée.

Comment mettre, utiliser, enlever et éliminer un masque ?

- 1.- Avant de mettre un masque, se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique ou avec de l'eau et du savon.
- 2.- Vérifier que le masque n'est ni déchiré, ni troué.
- 3.- Orienter le masque dans le bon sens (bande métallique vers le haut).

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

- 4.- Vérifier que la face colorée du masque est orientée vers l'extérieur.
- 5.- Placer le masque sur le visage ; pincer la bande métallique ou le bord dur du masque afin qu'il épouse la forme du nez.
- 6.- Tirer le bas du masque pour recouvrir la bouche et le menton.
- 7.- Après usage, retirer le masque en enlevant les élastiques de derrière les oreilles et l'éloigner du visage et des vêtements afin que les parties du masque éventuellement contaminées ne puissent les toucher.
- 8.- Jeter immédiatement le masque dans une poubelle fermée après usage.
- 9.- Après avoir ôté et jeté le masque, se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique ou avec de l'eau et du savon.

Combien de temps dure la période d'incubation de l'infection à Covid-19 ?

La période d'incubation est le temps entre l'infection et l'apparition des premiers symptômes de la maladie. Cette période est actuellement estimée durer de 1 à 14 jours et plus généralement autour de cinq jours.

Les êtres humains peuvent-ils contracter la maladie à partir d'une source animale ?

Les coronavirus sont une grande famille de virus couramment présents chez les chauves-souris et chez d'autres animaux. Occasionnellement, ces virus contaminent des êtres humains qui peuvent à leur tour propager l'infection. Ainsi le SARS-coV est associé à des civettes tandis que le MERS-coV est transmis par des dromadaires. Si les sources animales du Covid-19 n'ont pas encore été déterminées avec certitude, deux groupes d'animaux ont été incriminés, à savoir les chauves-souris et les pangolins.

Un animal domestique peut-il transmettre le Covid-19 à l'homme ?

Il y a eu un cas d'infection chez un chien recensé à Hong-Kong.
A ce jour, rien ne prouve que les animaux de compagnie, comme les chiens et les chats, soient capables de transmettre le coronavirus 19 à l'homme.

Combien de temps le Covid-19 peut-il rester infectant sur des surfaces ?

On ne sait pas combien de temps le coronavirus 19 peut rester infectant sur les surfaces. Il semble qu'il se comporte comme les autres coronavirus. Les études tendent à montrer que les coronavirus peuvent persister sur les surfaces de quelques heures à plusieurs jours dépendamment de certains paramètres comme le type de surface, la température ou l'humidité ambiante...

Qu'est-ce qu'il ne faut surtout pas faire ?

- Fumer
- Porter plusieurs masques à la fois
- Prendre des antibiotiques...

Notice biographique

Christian Raccurt est né le 28 avril 1943 à Bourg-en-Bresse, dans l'Ain (France). Il a fait des études médicales à Lyon, France (1961-1968), des études de sciences naturelles à Dakar, Sénégal (1973-1974) et des études de mycologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris, France (1992). Docteur en médecine (1970) et docteur ès sciences (1984), diplômé de parasitologie médicale et technique, de médecine tropicale, et de mycologie médicale, professeur émérite de la Faculté de médecine d'Amiens (2009-2012), ancien chef de service du service de parasitologie du Centre hospitalier universitaire d'Amiens (1996-2009), ancien directeur du Bureau Caraïbe de l'Agence universitaire de la Francophonie (2001-2004), il a enseigné pendant quarante ans (1969-2009) successivement en République démocratique du Congo (Lubumbashi et Kinshasa), au Sénégal (Dakar), en Haïti (Port-au-Prince) et en France (Bordeaux, Pointe-à-Pitre, Cayenne et Amiens). Au cours de sa carrière hospitalo-universitaire, il a publié près de 200 articles scientifiques dans ses domaines de compétence (parasitologie, mycologie et entomologie médicales, environnement et santé), dont 130 cités dans PubMed (*US National Library of Medicine National Institutes of Health*).

Établi en Haïti depuis septembre 2009, il a été consultant auprès du Laboratoire National de Santé Publique (2009-2014) où il a poursuivi des recherches de terrain sur le paludisme et il a été coordonnateur local du projet « Haïti-Santé » (2011-2012) porté par l'Université Médicale Virtuelle Francophone pour la mise en place de salles numériques et de visioconférences dans quatre facultés de médecine de Port-au-Prince reconnues par le Ministère de la Santé et de la Population et à l'hôpital universitaire Justinien du Cap Haïtien. Depuis septembre 2017, il est Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé (FSSA) de l'Université Quisqueya, à Port-au-Prince, Haïti. Christian Raccurt a été décoré du Mérite national au grade de *Chevalier* en 2002 par l'Ambassade de France en Haïti et des Palmes académiques aux grades de *Chevalier* en 2009 puis d'*Officier* en 2012 par l'Université de Picardie Jules Verne pour ses recherches scientifiques et sa contribution au renforcement de la coopération française en Haïti.

raccurt@yahoo.fr

Haïti : d'une pandémie à l'autre, du choléra au Covid-19

Par Jean Hugues HENRYS, Directeur de l'Équipe de Recherche sur les maladies infectieuses, parasitaires et tropicales (ERMIPT) à la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université Quisqueya

Préambule

Lundi 25 mai 2020, je reçois un courrier de Monsieur Alain Sauval, Directeur de la Communication à l'Université Quisqueya, m'annonçant le projet de publication prochaine d'un ouvrage collectif de cette institution d'enseignement supérieur sous le thème "Haïti et le Covid-19. Défis et opportunités", et sollicitant de la part du Recteur ma participation. Le lendemain, je le remerciais de l'invitation en lui proposant le thème de cet article⁷.

En octobre 2010, je me suis retrouvé parmi les premières personnes à être informées de la confirmation que l'épidémie de diarrhée inhabituelle observée dans la commune de Mirebalais était bien le choléra. Moins de 10 ans plus tard, j'apprenais, comme tout le monde, le déclenchement de cette épidémie de coronavirus à Wuhan, en Chine. Il n'a pas fallu beaucoup de temps pour que cette épidémie se transforme en pandémie, touchant, au moment où nous écrivons ces lignes, presque tous les territoires de la planète.

Ayant été « *au cœur de la problématique et de l'action* », - comme l'a écrit Alain Sauval - au cours de ces deux événements qui marqueront définitivement l'histoire du peuple haïtien, il m'a semblé utile, peut-être, de partager quelques réflexions avec le lectorat de ce travail collaboratif.

Haïti et le choléra

La première pandémie de choléra a débuté en 1817, 13 ans après la naissance de l'État d'Haïti. La deuxième, dont le point de départ est situé en 1829, est partie du Bengale et a touché l'Amérique du Nord et l'Amérique Centrale. Des cas ont été notifiés à Cuba et au Mexique. La troisième, partie de l'Inde en 1840, a encore touché l'Amérique du Nord. La quatrième, qui a débuté en 1863, a atteint l'Amérique du Sud. Le vibrion cholérique a été identifié par Koch, au cours de la cinquième (1881 - 1896). Quant à la sixième (1899 - 1923), partie de l'Asie, elle n'a pas touché les Amériques.

L'ostracisme envers le jeune État d'Haïti après la Déclaration d'Indépendance, et les mesures prises par les dirigeants de l'époque, ont épargné Haïti de cette « *diarrhée sévère suivie de vomissements qui tue les adultes en quelques heures* » (Lapeyssonnie).

⁷ Article envoyé le 15 juin 2020 et finalisé le 16. Dr Jean Hugues Henrys est aussi Conseiller Technique auprès du Ministre de la Santé Publique et de la Population. La Rédaction remercie l'auteur d'avoir déclaré un possible conflit d'intérêt entre ses deux fonctions actuelles et d'avoir observé dans le présent article une stricte objectivité scientifique.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

En effet, nous lisons, sous la plume de l'historien haïtien Thomas Madiou : *«Ce fut pour la première fois en 1832 que le gouvernement prit des mesures pour s'opposer à l'invasion en Haïti du choléra morbus qui avait déjà franchi l'Europe et pénétré aux Etats Unis. »*

« Il est à observer que cette maladie n'est jamais parvenue en Haïti, même quand elle s'est trouvée en même temps tout autour de notre île, à St-Thomas, à Porto-Rico, à la Jamaïque et à Cuba, au Vent comme sous le Vent. » ...Cela tiendrait-il aux émanations de notre sol qui ne permettraient pas d'exister aux animalcules cholériques ou à un état particulier de notre atmosphère?» (1)

Venons-en maintenant à cette septième pandémie qui a touché Haïti en 2010. Il a fallu donc attendre presque cinquante ans après le début de la septième pandémie de choléra (1961) pour que la maladie soit finalement introduite en Haïti par des soldats népalais de la « force de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies », la MINUSTAH.

Cette septième pandémie avait cependant touché l'Amérique Latine dès 1991. Partie du Pérou, l'épidémie s'est rapidement répandue à presque tous les pays du continent. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, plus d'un million de personnes avaient été infectées et plus de 10 000 avaient péri. L'élimination du choléra sur le continent est située en 2005.

En Haïti, l'inquiétude était venue surtout du fait qu'à l'époque, le pays avait des échanges réguliers avec le Panama. Deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche, des vols remplis de passagers, des commerçants dans leur grande majorité, faisaient la navette entre les deux capitales.

Il faut cependant retenir que, dès l'annonce de l'arrivée de cette septième pandémie sur le continent, un plan de contingence a été élaboré par le Gouvernement haïtien et des mesures ont été adoptées, incluant la promotion de la santé, la formation de toutes les catégories de professionnels de la santé au diagnostic et à la prise en charge de la maladie, le positionnement sur tout le territoire de stocks de sels de réhydratation orale, de solutés de perfusion, d'antibiotiques, de tablettes de chlore, etc.

Nous n'entrerons pas, dans le cadre de cet article, dans tous les détails de la lutte contre le choléra en Haïti. Il nous paraît cependant nécessaire de rappeler quelques faits importants.

En tout premier lieu, c'est le fait que le choléra n'avait jamais été introduit en Haïti avant 2010.

Nous lisons, en effet, sous la plume de Deborah Jenson et coll., dans un article paru en novembre 2011, que *« Les revues médicales et autres sources ne montrent pas la preuve que le choléra est survenu en Haïti avant 2010, malgré l'effet dévastateur de cette maladie dans la région des Caraïbes au 19ème siècle. Le choléra est survenu à Cuba en 1833-1834⁸; en Jamaïque, Cuba, Porto Rico, Saint-Thomas, Sainte-Lucie, Saint-Kitts, Nevis, Trinidad, les Bahamas, St. Vincent, Grenade, Anguilla, Saint-Jean, Tortola, les Turcs et Caïcos, les Grenadines (Carriacou et Petite Martinique), et peut-être Antigua en 1850-1856⁹; et en Guadeloupe, Cuba, Saint-Thomas, République Dominicaine,*

⁸ Deuxième pandémie.

⁹ Troisième pandémie.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Dominique, Martinique et Marie Galante en 1865-1872¹⁰. Les conditions associées à l'esclavage et au contrôle militaire colonial étaient absentes dans l'Haïti indépendante.»

«Dans les 3 pandémies qui ont touché les Caraïbes au 19ème siècle, nous n'avons trouvé aucun rapport médical ou profane de choléra en Haïti...»¹¹ (2)

La Brigade médicale cubaine basée à l'Hôpital de Mirebalais a été la première à signaler aux autorités haïtiennes une flambée épidémique d'une « diarrhée inhabituelle ». Une équipe d'épidémiologistes de la Direction d'Épidémiologie, des Laboratoires et de la Recherche réalisa le premier rapport sur cet événement, indiquant clairement les pistes à explorer pour en trouver l'origine.

Par ailleurs, le premier « plan de réponse immédiate » élaboré par le Ministère de la Santé Publique de la Population (MSPP), dans la soirée du 21 octobre 2010, prévoyait la mobilisation et le déploiement rapide, sur tout le territoire, de 10 000 agents de terrain, encadrés par des professionnels de santé, avec pour missions principales de réaliser des activités de sensibilisation communautaire, d'enseigner aux familles et aux ménages les mesures d'hygiène et les méthodes de prévention, de distribuer des sachets de sels de réhydratation orale et des tablettes de chlore, et de traiter sur place les cas graves de déshydratation avec le soutien des familles et des communautés locales.

Ce plan n'a jamais pu être mis en œuvre faute de ressources¹². C'est peut être aujourd'hui l'occasion de rendre ici un hommage mérité à deux « ouvriers de l'ombre », parmi tant d'autres, les Docteurs Jean-François Schemann et François Lacapère ¹³ qui ont consacré des heures et des heures à élaborer les objectifs, contenus et supports de formation des agents de terrain...

Officiellement, plus de 800 000 personnes auront été infectées par le vibron cholérique et plus de 10 000 en ont perdu la vie. La mortalité attribuable au choléra en Haïti serait pourtant beaucoup plus élevée. Des études réalisées dans le Nord du pays laissent déjà entrevoir que « ...Ce sont donc très probablement des dizaines de milliers d'Haïtiens qui, dans la moitié nord du pays, succombèrent au choléra pendant la première vague épidémique entre octobre 2010 et mars 2011. »

Quoi qu'il en soit, le dernier cas confirmé de choléra en Haïti remonte au 4 février 2019 ! Une page tournée ?

Le Covid-19 : une pandémie annoncée

Si le choléra nous est tombé sur la tête au moment où nous y attendions le moins, la maladie ayant été éliminée du continent américain depuis 2005, il n'en est pas de même du Covid-19,

¹⁰ Quatrième pandémie.

¹¹ Traduction libre de l'auteur.

¹² Suivez nos regards !

¹³ De l'OPS/OMS et du Service de Coopération de l'Ambassade de France en Haïti.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

l'épidémie de Wuhan ayant été annoncée depuis la première quinzaine du mois de janvier 2020, et son potentiel pandémique reconnu.

En effet, c'est le 31 décembre que les autorités sanitaires chinoises ont rapporté l'existence d'une flambée de maladie respiratoire aiguë dans la ville de Wuhan, de la province de Hubei, en Chine centrale. Un nouveau coronavirus a été identifié comme l'agent causal de cette épidémie. Une semaine plus tard, le 7 janvier 2020, les autorités chinoises ont confirmé l'association entre le nouveau coronavirus et le foyer de Wuhan.

Dès le mois de janvier, le Ministère de la Santé Publique et de la Population a initié des programmes de sensibilisation de la population sur cette menace sanitaire.

Le 17 janvier 2020, un dispositif a été mis en place à l'aéroport Toussaint Louverture pour le screening des passagers qui entraient dans le pays. Dix jours plus tard, soit le 27 janvier 2020, dans une intervention à la presse, les autorités haïtiennes ont appelé la population au calme.

Le 30 janvier 2020, le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) annonce au monde entier que l'épidémie chinoise constitue une urgence de santé publique internationale.

Entre-temps, les préparatifs se poursuivent au MSPP. Un plan de riposte face à une éventuelle introduction de l'épidémie de Coronavirus dans le pays est élaboré et le Ministère reçoit, de l'OPSOMS, le 12 février 2020, via le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), des matériels et intrants pouvant lui permettre de confirmer le diagnostic du nouveau Coronavirus (Covid-19).

Le 27 février 2020, la veille sanitaire est activée dans les deux aéroports internationaux du pays (Cap-Haïtien et Port-au-Prince) pour le screening des voyageurs qui atteignent le territoire haïtien par voie aérienne (observation, prise de température corporelle systématique des passagers, interrogatoire pour ceux qui reviennent des zones considérées à risque) et la mise en quarantaine éventuelle de certaines personnes en provenance de ces zones à risque.

Le 11 mars 2020, l'OMS déclare que le Covid-19 est une pandémie. Des rumeurs de l'existence de cas de coronavirus provoquent des mouvements de panique à Port-Salut et à Tabarre.

Le 12 mars 2020, l'État haïtien suspend les vols en provenance de la Chine et de l'Europe.

Le 13 mars 2020, le MSPP présente à ses partenaires techniques et financiers le "Plan de Préparation et de Réponse du MSPP au Coronavirus". Le même jour, le Président de la République annonce la création d'une « Task force » sur la prévention de l'épidémie dans le pays.

Le 16 mars 2020, la fermeture de la frontière haïtiano-dominicaine est annoncée pour deux semaines.

A partir du 17 mars 2020, seuls les vols en provenance ou à destination des États-Unis et de Cuba sont autorisés.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Le 18 mars 2020, les rassemblements religieux sont déconseillés par le Gouvernement à travers le Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes.

Le 19 mars 2020, le Président de la République annonce que deux cas de coronavirus ont été confirmés en Haïti. Par un Arrêté présidentiel, l'état d'urgence est déclaré sur toute l'étendue du territoire national pour une période de un mois en vue de lutter contre la propagation du Covid-19.

Un train de mesures est aussi annoncé le jour même, incluant notamment :

- la déclaration d'urgence sanitaire nationale ;
- la fermeture des écoles, des universités, des entreprises du secteur industriel ;
- le couvre-feu de 20 heures à 5 heures du matin ;
- l'interdiction de toutes rencontres et rassemblements/réunions de plus de 10 personnes ;
- la distanciation sociale de sécurité ;
- la rotation 50/100 des employés et le télétravail ;
- la fermeture des ports et aéroports, sauf pour l'approvisionnement en marchandises ;
- l'obligation de ne pas embarquer plus de 2 personnes par véhicule de transport de marchandises ;
- le renforcement des contrôles et sanctions contre le marché noir des produits alimentaires, des médicaments et des produits d'hygiène ...

Dans les jours qui suivront le 19 mars, seront mises en place trois structures d'appui au Ministère de la Santé dans la gestion de ce qui a été désigné sous le nom de « crise du coronavirus du Covid-19 » :

- une Cellule Scientifique ;
- une Cellule de Communication ;
- un Comité multisectoriel de gestion.

Nous pouvons donc retenir de ce qui précède que la confirmation des premiers cas en Haïti ne pouvait en rien surprendre les autorités sanitaires nationales. Il ne s'agissait pratiquement pas de se demander si l'épidémie allait frapper Haïti, mais **quand** elle frapperait à nos portes.

Bien évidemment, le développement de la maladie dans le monde apportait aux spécialistes haïtiens quelques éléments d'analyse par rapport aux spécificités haïtiennes.

Considérée au début comme une infection respiratoire aiguë, le Covid-19 allait assez rapidement révéler ses multiples facettes. On avait affaire à une pathologie multi-système. D'où la complexité de la prise en charge des cas graves, la nécessité de disposer, pour ces cas critiques, de moyens adéquats de réanimation. D'un autre côté, il était apparu que les cas critiques se présentaient surtout chez les personnes âgées, avec des co-morbidités.

Ces deux éléments permettaient d'arriver rapidement à deux conclusions que nous dirions provisoires : en l'état actuel du système de soins en Haïti, la plupart des cas critiques ne

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

pourront pas bénéficier de soins médicaux optimaux d'une part ; la jeunesse de la population haïtienne sera peut-être un atout, malgré quelques co-morbidités, telles que l'hypertension artérielle et le diabète, d'autre part, pour ne citer que cela. En effet, la dernière étude sur la disponibilité de lits de soins critiques en Haïti fait état de 0, 008 lits pour 1000 habitants (3 lits pour 1000 habitants en France, à titre de comparaison). (3)

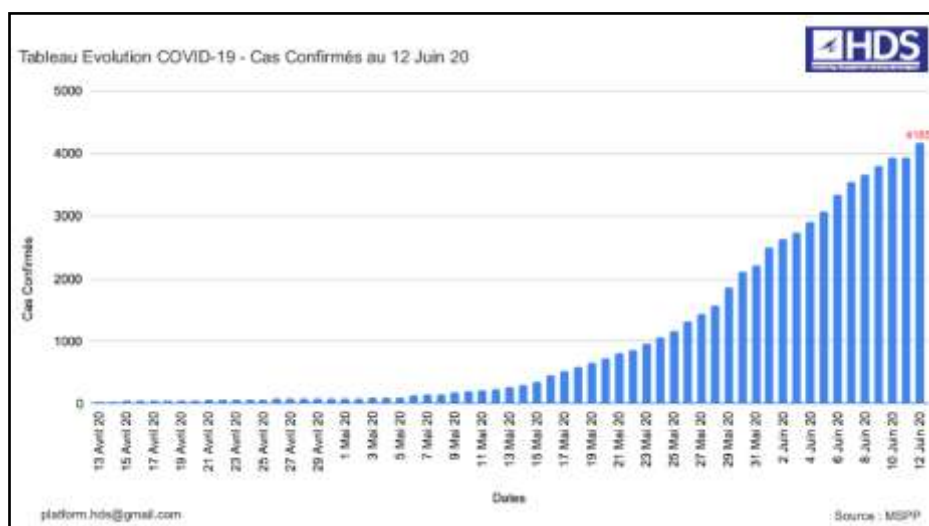
Mais rapidement se sont imposés des questionnements par rapport aux possibilités réelles de gestion optimale de la crise.

Parmi les mesures dites barrières pour réduire la propagation de l'épidémie, viennent en premier lieu le confinement et la distanciation sociale des populations exposées. Deux obstacles majeurs : la répartition spatiale de la population dans les grandes villes, particulièrement dans les bidonvilles, et le niveau socio-économique de la majorité des Haïtiens, qui les oblige à se ravitailler au jour le jour pour leurs besoins de survie.

En matière d'hygiène, le lavage des mains pose un problème majeur à la majorité de la population qui n'a pas toujours accès à l'eau potable. Quant à la gestion des frontières, elle constitue un véritable casse-tête. Sur une longueur de 360 kilomètres, la frontière haïtiano-dominicaine compte 4 points de passage officiel et plus d'une centaine de points de transit clandestin.

Quelle est, au moment où nous écrivons ces lignes, la situation de l'épidémie en Haïti et ses principales caractéristiques ? Les figures suivantes l'illustrent¹⁴.

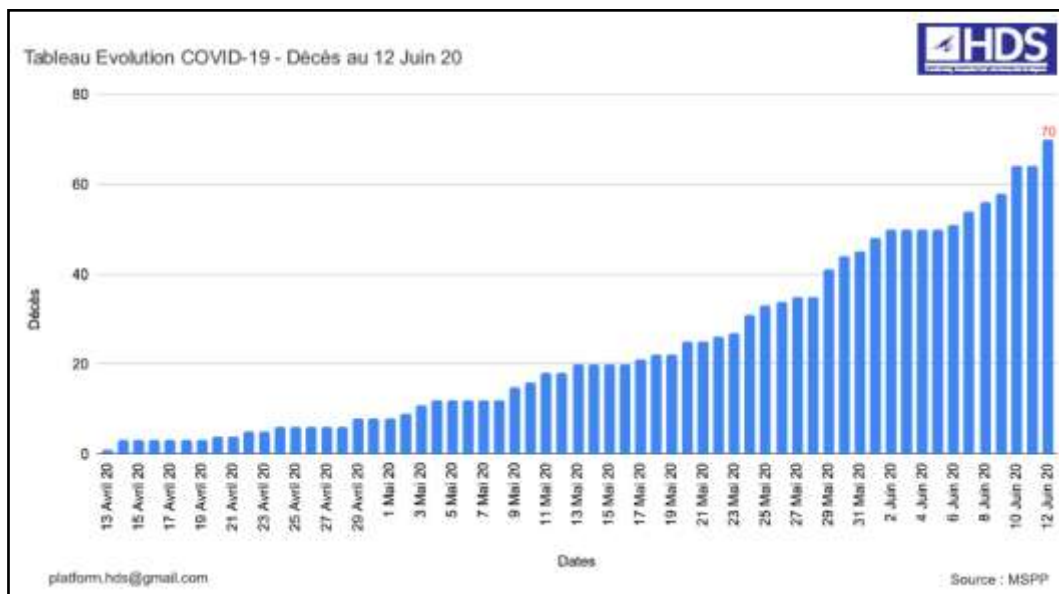
Au 12 juin 2020, plus de 4000 cas ont été confirmés dans le pays. La stratégie retenue est de tester les cas suspects. Ces chiffres ne prétendent donc pas traduire la réalité ou la prévalence de la maladie sur le territoire, mais la tendance de son évolution.



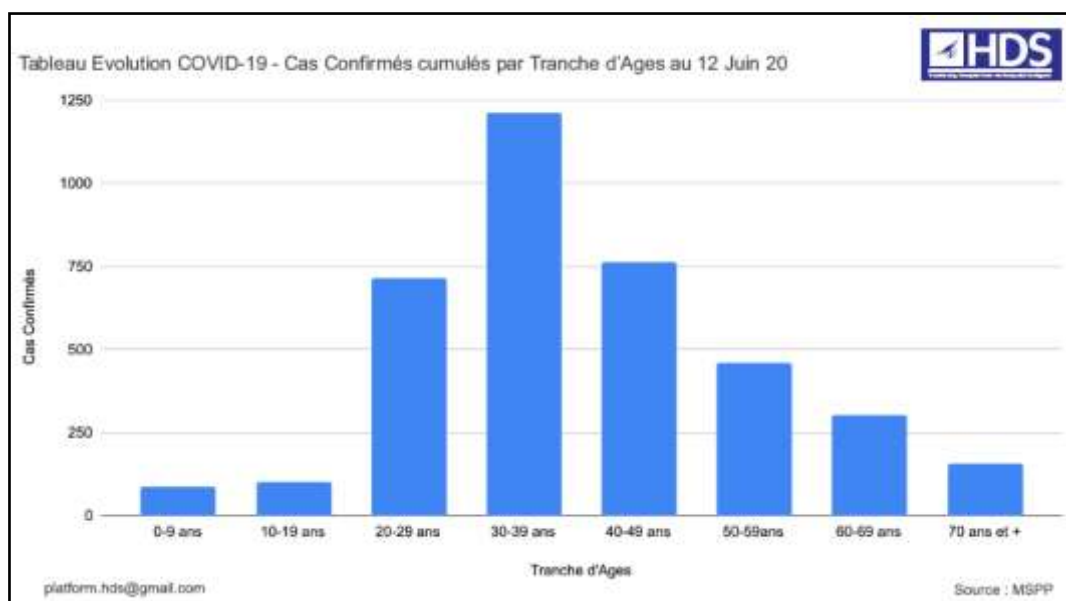
¹⁴ Sincères remerciements à l'Ingénieur Henry-Claude Muller-Poitevien pour la réalisation, la disponibilité et le partage de ses « Capsules ».

Haiti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Il en est de même des données de mortalité. Les cas confirmés et décès sont à la hausse depuis le 19 mars 2020, date de la preuve de l'existence de la maladie sur le territoire.

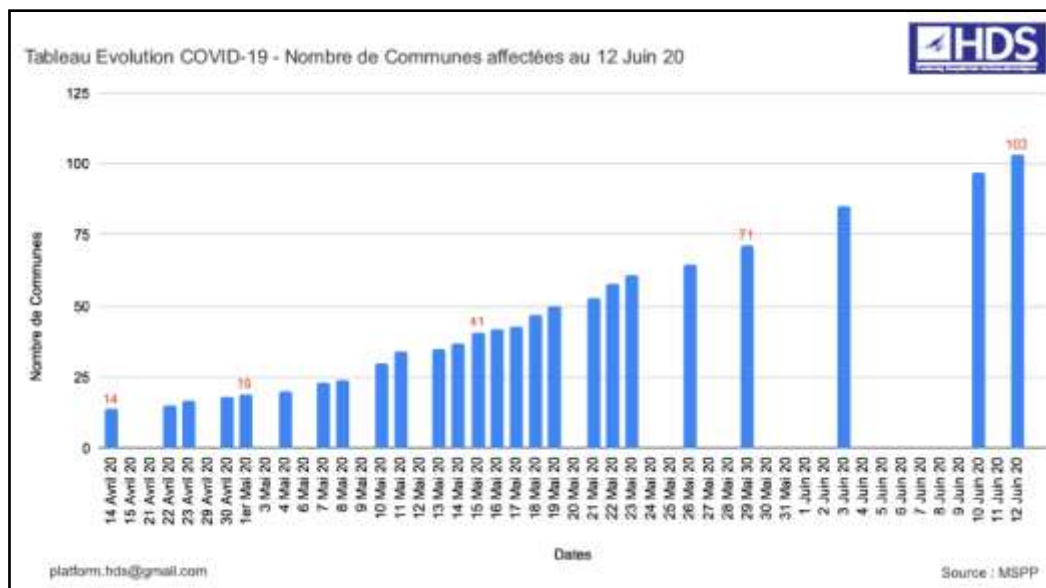


Les cas confirmés se retrouvent en plus grand nombre dans la tranche d'âge des 30 – 39 ans.



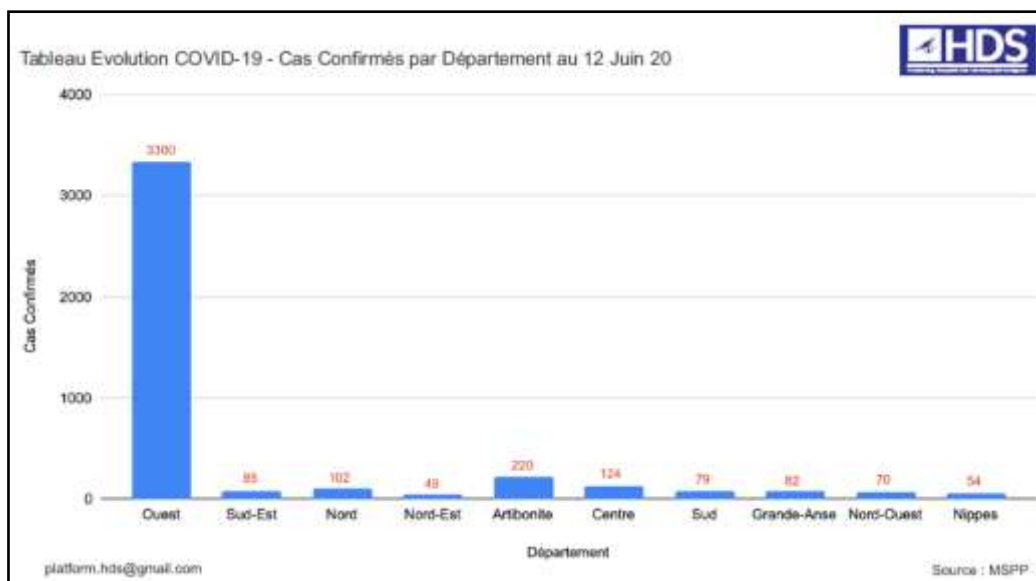
La présence de la maladie est aujourd'hui avérée dans 103 communes sur les 146 que compte le pays.

Haiti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir



En gros, on peut dire qu'il s'agit d'une épidémie qui sépare le pays en deux blocs :

- l'aire métropolitaine de Port-au-Prince
- et le reste du pays



De quoi demain portera-t-il le nom ?

En l'espace d'une décennie, deux pandémies auront frappé notre pays. Il ne nous semble pas y avoir de précédent dans notre histoire.

Entre la gestion de l'épidémie de choléra de 2010 et celle du Covid-19, en cette année 2020, un certain nombre de faits méritent d'être rappelés ou signalés.

1-L'absence d'une culture de « retour d'expérience » (RetEx)

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

« Dans le domaine de la [qualité](#) et de la [prévention](#), le retour d'expérience fait le lien entre la [théorie](#) et la [pratique](#). Il fait partie des démarches dites « de bon sens » et, de manière plus approfondie, du processus de formation de l'[expertise](#) et de la vigilance organisationnelle. Il vise à [capitaliser](#) les leçons à tirer de réussites ou d'échecs passés ou actuels de manière à réduire la [vulnérabilité](#) et/ou à augmenter les capacités de [résilience](#) d'une entité humaine, d'une organisation, d'un [écosystème](#) ou d'[habitats naturels](#), etc.

« Il porte sur les réussites. Il porte aussi sur les incidents, quasi-accidents, accidents, accidents majeurs et crises, ou le cas échéant sur des simulations de crises, exercices de crise...

« Il se pratique grâce à une analyse formalisée d'expériences subies ou volontairement organisées.

« Il met en place 'une démarche organisée et systématique de recueil et d'exploitation des signaux que donne un système', de manière à faire profiter l'entité qui le pratique des erreurs et des innovations ou progrès (techniques, méthodologiques, organisationnels...) présents ou passés, 'pour mieux maîtriser l'avenir', les risques et les crises. Les expériences peuvent être positives, neutres ou négatives.

« Selon les cas, les 'retours' peuvent être fournis par l'entité elle-même (le personnel d'une entreprise par exemple), ou par des clients ou usagers de service externes à cette entité. »¹⁵

L'expérience acquise par notre pays dans la lutte pour l'élimination du choléra n'a jamais été capitalisée. Néanmoins, elle a inspiré le système COVIDOM / COVISAN utilisé par l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris en France dans la gestion de l'épidémie de Covid-19.

2-La méfiance et le comportement parfois hostile de la population

L'introduction du choléra en Haïti a occasionné un certain nombre d'incidents dictés par des comportements irrationnels ayant conduit à des pertes en vies humaines (lynchage de prêtres vodou dans le Sud et la Grande Anse, pour ne citer que cela.

Malgré l'imminence de l'épidémie de Covid-19 dans le pays, les populations locales sont restées dans le déni.

Ce type de comportement n'est toutefois pas spécifique des Haïtiens mais doit toujours être pris en compte dans la gestion des crises.

« Peur, suspicion, défiance semblent être les maîtres mots au début des épidémies. Il semble en effet que ce soit la même chose lors de chaque crise sanitaire... Cela peut conduire à des passages à l'acte violents, réels ou symboliques.

« ...En temps de crise, une pollution de l'information peut déboucher sur un cercle vicieux qui fait perdre pied à la société. Elle ne s'alimente plus alors que de fausses idées, des pensées fausses qui peuvent déboucher on l'a vu sur un passage à l'acte violent, qu'il s'agisse d'une violence réelle, psychologique ou symbolique. » (4)

¹⁵https://fr.wikipedia.org/wiki/Retour_d%27exp%C3%A9rience#:~:text=C'est%20une%20des%20%C3%A9tapes,la%20th%C3%A9orie%20et%20la%20pratique 15 juin 2020, 14:30.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

3-Les caractéristiques socio-démographiques de la population

Atout ou désavantage majeur, les caractéristiques socio-démographiques de la population constituent un élément-clé dans la dynamique des épidémies.

4-Les faiblesses du système de soins

Quels ont été les progrès observés dans le système de soins en Haïti en 10 ans ? Quelle que soit la réponse à cette question, un fait demeure à tous les points de vue, ce système reste et demeure l'un des plus – sinon le plus – faibles de la région des Amériques.

5-La dépendance de l'aide internationale

Aussi bien dans la gestion de l'épidémie de choléra que dans celle du Covid-19, cette dépendance aura été évidente. Elle nous renvoie à une réflexion obligée sur notre souveraineté sanitaire, sur notre souveraineté tout court.

Au moment où nous attendons, anxieux, la décroissance de la courbe épidémique du Covid-19 dans notre pays, il est important que les forces vives qui nous restent encore initient le processus de réflexion/action sur la gouvernance de ce coin de terre, élément central de ce que nous ferons de notre présent et de notre futur, dans une perspective de développement durable.

Références bibliographiques

- 1-Thomas Madiou, Historien haïtien (1814 – 1884). Référence tirée de Jenson et al. (Madiou, Thomas. Histoire d'Haïti: 1827-1843. Editions Henri Deschamps, 1843.
- 2-Jenson, D, Szabo, V, and the Duke FHI Haiti Humanities Laboratory Student Research Team. Cholera in Haiti and Other Caribbean Regions, 19th Century. In Emerging Infectious Diseases • www.cdc.gov/eid • Vol. 17, No. 11, November 2011
- 3-Losonczy L, and al. Critical care capacity in Haiti: A nationwide cross-sectional survey. PLOS ONE | <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0218141> June 13, 2019.
- 4-Clairay, P. Épidémies et pandémies : quelles leçons de l'histoire ? https://www.scienceshumaines.com/epidemies-et-pandemies-queelles-lecons-de-l-histoire_fr_42259.html#profil, 28 avril 2020, 22:41

Notice biographique

Jean Hugues Henrys est Docteur en Médecine de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université d'État d'Haïti (1982). Il a poursuivi des études en Santé Communautaire (Université Paris 7), Maladies parasitaires et tropicales (Université Paris 6), Éthique Clinique et sociale, Éthique de la Recherche (Red Bioética de l'UNESCO), Pédagogie des Sciences de la Santé (Université de Bordeaux).

Il est certifié, entre autres, en Épidémiologie (Université Paris 6 et Paris Sud), Économie de la Santé (CIE, France), Genre et Développement et Gestion des ressources humaines par

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

compétences (Centre de Formation de l'Organisation Internationale du Travail, Turin, Italie), Management et leadership (Université de Washington à Seattle).

Professeur de Médecine, Ancien Doyen de la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé de l'Université Notre Dame d'Haïti (2008 - 2017), Jean Hugues HENRYS est actuellement Directeur de l'Équipe de recherche sur les maladies infectieuses, parasitaires et tropicales (ERMIPT) de la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université Quisqueya.

jeanhugues.henrys@univ.edu

Réponse stratégique à la problématique de l'épidémie au Coronavirus

Par Dr Ronald Victor LAROCHE, Professeur à l'Université d'État d'Haïti, Président fondateur de DASH ¹⁶

L'épidémie du coronavirus constitue un nouveau défi de taille pour Haïti. En effet, en plus de l'environnement socioéconomique et politique délétère qui prévaut dans le pays, la menace sanitaire que représente cette pandémie risque de provoquer un effondrement total de l'État, si ce n'est de la Nation. Il est à espérer cependant que cette épidémie n'ait pas les mêmes conséquences désastreuses qu'elle a eues sur les populations des pays de l'hémisphère nord, Chine incluse, et que celles de l'hémisphère sud, présentant des paramètres épidémiologiques, climatiques et autres différents, connaîtront un destin plus clément. L'ironie serait alors que les conséquences de l'épidémie soient inversement proportionnelles au niveau de développement des pays affectés.

Quelles que soient cependant la trajectoire et les spécifications de cette épidémie en Haïti et ailleurs, il demeure de l'obligation absolue de l'État dans toutes ses composantes d'organiser une riposte nationale et coordonnée, capable de faire face à ce danger majeur et de l'endiguer, si ce n'est de le contrôler. Le but de cet article en santé publique, qui s'inspire d'une expérience acquise pendant plus de 30 ans dans la mise en place de systèmes de santé résilients, auto-suffisants et adaptés au contexte haïtien, est de présenter de manière précise et pragmatique les réponses stratégiques qui pourraient être apportées à la problématique majeure qu'est le Covid-19.

1. La première des réponses concerne la prévention

Entendons-nous tout de suite : la prévention telle que nous la concevons n'est pas l'arrêt de la propagation de la maladie, mais plutôt le ralentissement de sa progression. A part la vaccination, il n'y a en effet pas moyen d'arrêter la propagation d'un virus véhiculé par l'intermédiaire des gouttelettes aéropartées. Si ceci avait été possible, le virus aurait été déjà confiné, ne serait-ce par les grandes puissances planétaires et sa propagation globale aurait été stoppée. Un tel constat montre de ce fait les limites de tout positionnement voulant faire croire à l'élimination ou à la disparition du coronavirus de quelque manière que ce soit, la seule méthode barrière conséquente étant soit la réponse immunologique induite par la vaccination, soit la réponse immunologique naturelle résultant d'un-contact avec le virus.

De nombreux pays, dont la Suède, ont choisi cette option et n'ont utilisé le confinement que pour les personnes à risque, préférant ainsi laisser le virus suivre son cours naturel à travers la population. Il faut espérer cependant que le virus ne se mettra pas à muter chaque année comme cela se voit en général, rendant ainsi vains les espoirs qu'autorisent les deux hypothèses (immunologie induite et immunologie naturelle).

La prévention, telle que nous l'entendons, aura cependant une importance capitale si son ambition principale est tout autre: celle de ralentir la propagation de la maladie. Cette

¹⁶ DASH - DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE SANTÉ EN HAÏTI Route de Delmas, #325. Niveau Delmas 48. Tél : 2940-6757

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

prévention s'articule autour de la nécessité, si ce n'est de l'obligation, d'appliquer les mesures barrières qui sont connues de tous, à savoir se désinfecter les mains dès qu'on entre quelque part, ne pas se serrer les mains, ne pas éternuer ni tousser à tous vents et éviter les rassemblements inutiles. Ces mesures barrières reconnues pour leur efficacité auront pour effet de ralentir la vitesse avec laquelle le virus se propage. De tels comportements, s'ils sont adoptés à grande échelle, auront pour conséquences de réduire et d'étaler dans le temps le nombre de personnes infectées en même temps, ce qui permettra aux systèmes de santé de pouvoir les traiter au fur et à mesure, d'accommoder conséquemment les services curatifs à fournir en évitant d'être débordés.

L'obligation de respecter de telles mesures sociétales et comportementales ne devrait donc en aucun cas être minimisée tant par les pouvoirs publics que par la société civile. Elles ont fait leur preuve. Elles permettent de mitiger le risque de débordement des systèmes de santé, notamment hospitaliers, comme cela s'est vu malheureusement partout dans le monde et de prévenir ainsi les décès résultant de ce débordement. A titre illustratif, cette stratégie de ralentissement pourrait permettre à certaines structures comme celles du réseau DASH d'absorber des dizaines de patients par jour sans aucun problème alors que s'ils arrivaient par centaines, ses services seraient complètement dépassés et deviendraient inefficients. Cette hypothèse est d'autant plus plausible et importante à prendre en compte dans un pays comme Haïti que, vu la carence des structures publiques de soins, les institutions privées risquent d'être prises d'assaut et de faire les frais de tels débordements, ce qui conduirait à une catastrophe incommensurable, si cela devait arriver.

Un autre point important concernant la prévention est de rassurer la population et de la mettre en confiance. Lui expliquer que 80% des personnes atteintes n'auront aucun symptôme est capital. Et que 15% des autres personnes infectées auront des symptômes mineurs capables d'être traités en soins cliniques et avec des médicaments à la portée du plus grand nombre. C'est au niveau des 5% restant que le problème devient crucial. Ces 5% de personnes représentent les catégories vulnérables que sont les personnes âgées, les personnes atteintes de pathologies broncho-pulmonaires et cardio-vasculaires graves, les personnes atteintes de maladies métaboliques, comme le diabète en stade avancé et celles atteintes de déficience immunologique, comme le VIH/Sida, ou les personnes sous cortisone.

Dès lors la question se pose: quel pourcentage réel représentent ces personnes susnommées dans la population haïtienne? Rappelons que la pyramide des âges est complètement inversée chez nous par rapport à celle des populations occidentales et asiatiques et que le profil épidémiologique de nos populations est encore en transition. Moins de 1% de la population haïtienne entre en fait dans ces catégories à risque et, ne serait-ce l'hypothèse récemment avancée que le Covid-19 serait aussi une atteinte des globules rouges (ce qui risque de compliquer le tableau dans une population malnutrie, donc par définition anémiée, sans compter la prévalence relative de l'anémie falciforme), nous serions en mesure d'avancer que les retombées de l'épidémie pourraient ne pas être aussi dramatiques que ce que nous pourrions craindre en termes de létalité.

Parallèlement au fait de rassurer la population (tout en évitant soigneusement de minimiser cette maladie en ce qui a trait à son impact spécialement sur les populations à risque,

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

populations qu'il faudrait confiner pour les protéger autant que possible), une attention particulière devrait être accordée à la décriminalisation de la maladie. Le peuple haïtien en effet, dans son panthéon spirituel, attribue trop facilement certaines maladies à des manifestations maléfiques. Il faudrait utiliser en priorité toutes les ressources que peuvent aligner les responsables religieux, de la hiérarchie catholique aux pasteurs des cultes réformés, en passant par les vodouisants et les musulmans, pour empêcher à tout prix la stigmatisation des personnes infectées et dédramatiser la situation dans laquelle ces dernières se trouvent.

Il n'est plus à discuter aussi des effets dramatiques qu'aurait l'arrêt de toutes les activités économiques pour cause de coronavirus dans un pays aussi fragile qu'Haïti. Une stratégie de strict confinement aurait en effet un impact nutritionnel catastrophique sur une population qui gagne sa vie au jour le jour. Parallèlement, le mode de vie de la population dans des quartiers périphériques bidonvillisés et anarchiques font que le confinement comme méthode de prévention épidémiologique pour le coronavirus n'est pas une solution crédible d'autant que l'absence d'eau courante rend le lavage des mains quasiment impossible sur le moyen et le long terme.

En théorie aussi, la présence des ouvriers dans les entreprises industrielles et dans celles de la sous-traitance, où l'eau pour se laver les mains est en principe disponible, où le port du masque peut être rendu obligatoire et où la présence de médecins et d'infirmières équipés du minimum en terme de médicaments, pourrait constituer une alternative pour les forces productives. Le problème de la promiscuité au niveau des transports publics et dans les marchés qui sont dans leur grande majorité en plein air et exposés au soleil, peut être aussi contré par l'utilisation obligatoire des masques.

Il est donc impérieux que le port du masque et la désinfection des mains à l'eau chlorée (de préférence au lavage des mains à l'eau savonneuse) soient imposés à tout le monde et que des brigades issues de regroupements ou d'associations de la société civile viennent en support aux autorités sanitaires pour les renforcer.

Les masques en particulier devraient être adaptés aux réalités haïtiennes; ils devraient être lavables, de fabrication locale et confectionnés selon les modèles retenus par les pouvoirs publics, édités en tant que normes.

2. La seconde partie de cette contribution concerne la prise en charge stratégique de l'épidémie sur le plan curatif

Sur le plan thérapeutique en effet, il faut tout d'abord faire la différence entre la prise en charge ambulatoire et la prise en charge hospitalière. Pour la prise en charge ambulatoire, contrairement à ce qui se dessine, notre lecture est qu'il faut organiser et démocratiser l'offre de soins. Il faut, d'après nous, selon le modèle pyramidal et celui de référence et de contre-référence, tous deux bien connus mais quasiment inutilisés en Haïti, lancer un appel à contributions et intégrer tous les prestataires de soins à la première ligne de réponse. Les structures de soins privées se devraient particulièrement de s'aligner sur la requête des autorités sanitaires pour prendre en charge les soins curatifs ambulatoires, tandis que le secteur public et celui des grandes ONG devraient se concentrer sur la fourniture des soins

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

curatifs hospitaliers. Cette répartition entre les différents acteurs ferait que chaque pilier du secteur santé serait mieux coordonné et utilisé et qu'il s'appliquerait à assumer la partie de la réponse sanitaire qui lui a été confiée, ceci pour éviter désordre, cacophonie et indiscipline.

Vu la répartition sur tout le territoire national des structures de soins privées, depuis les cabinets de consultation médicale jusqu'aux centres de santé, en passant par les cliniques externes des hôpitaux privés, une telle proposition conduirait à rendre disponible une offre de service de proximité déjà existante et largement accessible déjà à l'ensemble de la population. Cette offre de service pourrait aisément fournir les traitements symptomatiques et peu coûteux que requiert le coronavirus dans sa forme la plus simple et le dispositif servirait ainsi de centre de triage vers les hôpitaux pour les cas graves. La prévention secondaire qui consiste en effet d'une part à diagnostiquer rapidement les cas à risque en détresse respiratoire et d'autre part à les orienter vers les centres spécialisés est capitale pour la survie des malades.

Il faut répéter que la symptomatologie du Covid-19 que l'on retrouve dans 15% des cas infectés est faite de toux, de fièvre, de courbatures et autres rhinorrhées et qu'elle ne nécessite pas de grosses compétences pour être identifiée. Tout prestataire de soins de premier échelon, du médecin à l'infirmière, en passant par les agents de santé et les praticiens de la médecine traditionnelle devraient être réquisitionnés à cette fin pour venir en aide à la grande majorité de la population. Il ne s'agit pas ici de faire la promotion de l'automédication, mais plutôt de canaliser la population vers les points de services existants et de faire en sorte que ceux-ci fournissent les services attendus.

Ce partenariat avec les structures de soins privées est d'autant plus digne d'intérêt et prometteur que le secteur privé ne souffre pas des maux chroniques qui affectent le secteur public: absence de médicaments, d'intrants et de matériel, démotivation du personnel, gabegie, absentéisme, négligence professionnelle. Plus précisément, la vision pour le réseau des hôpitaux privés qui compte une quarantaine de membres dans l'aire métropolitaine est de tirer partie de leur répartition géographique stratégique. Ces hôpitaux sont en effet plus ou moins établis de manière rationnelle dans pratiquement tous les quartiers et toutes les zones, ne serait-ce que pour s'assurer une clientèle stable. Le niveau des prestations offertes est aussi adapté à l'environnement dans lequel ils évoluent et leur modèle d'affaire est compatible, survie oblige, avec les moyens économiques des populations desservies. Organiser et tirer avantage de ce réseau est selon nous la manière la plus rapide et la plus efficace de concrétiser la réponse primaire curative et ambulatoire au coronavirus. Ce service à la communauté sera d'autant plus efficace si l'État met à la disposition de ce réseau les tests de dépistage et l'accès à l'oxygène.

En ce qui concerne la disponibilité des tests de dépistage, il est impérieux que ces derniers soient disponibles en quantité et en qualité et mis à la disposition des établissements de soins. Il est donc urgent de revoir la stratégie retenue et de permettre au plus grand nombre d'y avoir accès. Pour trois raisons: pour permettre au corps médical de diagnostiquer et de traiter à bon escient; pour connaître la prévalence réelle de l'épidémie et sa létalité dans la population; pour pouvoir enfin adopter des mesures de santé publique indispensables afin de contrer la rapidité de la propagation de la maladie dans les zones affectées.

Pour ce qui concerne la réponse hospitalière, il s'agirait de réquisitionner et d'organiser toutes

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

les forces des structures publiques de soins hospitaliers et celles des grandes ONG offrant les services d'hospitalisation et pouvant compter une quarantaine de lits pour offrir, ne serait-ce qu'un seul intrant, l'oxygénothérapie. La réquisition à cette fin de tous les producteurs de cet intrant sur tout le territoire national me paraît impérative.

Ajouter à cette prise en charge hospitalière la chloroquine, une couverture anti-biothérapique à large spectre et un anti-thrombotique tel que recommandé dans les traitements empiriques qui semblent donner des résultats est un plus qui peut être financièrement et logistiquement supportable. Tout l'apport de la coopération internationale devrait être utilisé à cette fin. A titre d'exemple, le réseau des hôpitaux privés en Haïti pourrait proposer une dizaine d'établissements pouvant intégrer avec efficacité une telle réponse, à côté et en complément du secteur public.

Afin de terminer cet article par un regard tourné vers l'avenir, il serait important de profiter de ce défi sanitaire que représente l'épidémie au coronavirus pour en faire une opportunité. Ce momentum devrait être utilisé en effet pour lancer et implémenter un nouveau paradigme en Haïti, celui de la **Couverture Universelle en Santé** (CUS). Cette couverture universelle ferait basculer Haïti vers un système de sécurité sociale en santé, comme cela se fait dans tous les pays du monde. Avec la CUS, tous les Haïtiens se verraient dotés d'une carte d'assurance (système contributif) ou d'une carte de protection sociale (système non contributif) qui lui donnerait gratuitement accès aux soins de santé. Cette carte lui serait utile non seulement pour avoir accès aux soins de santé de manière régulière et sans barrière financière, mais aussi pour faire face aux catastrophes naturelles (cyclones, tremblements de terre, etc.), ou induites comme le coronavirus.

Un tel système saurait assurer aussi le financement d'un système de santé local, indigène et pérenne, rendant ce dernier résilient, effectif et capable d'étendre ses services à l'ensemble de la population dans les dix départements.

Si Haïti pouvait prétendre débiter la construction de son système à partir de ce défi sanitaire que représente le coronavirus, il serait dit qu'à toute chose, malheur est bon et que le coronavirus, outre le fait de nous amener la mort, la désolation et l'angoisse, aura mis sur les fonds baptismaux dans ce pays un système de Couverture Universelle en Santé **nouveau**.¹⁷

Notice biographique

Dr Ronald Victor Laroche est diplômé en Médecine de l'Université d'État d'Haïti (UEH), titulaire d'une Maîtrise en Santé Publique de l'Université de Yale et Post-Gradué en Ingénierie Financière de l'Université d'Harvard
Disposant d'une expérience professionnelle au Centre International de l'Enfance (Paris, France) et à l'Organisation Mondiale de la Santé (Genève, Suisse), Dr. Laroche revient en

¹⁷ Article remis à l'éditeur le 22 avril 2020 et finalisé le 4 mai.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

1985 en Haïti où il fonde le Développement des Activités de Santé en Haïti (DASH), une institution à caractère social tournée vers le monde du travail.

Dr. Laroche a été le premier Vice-président au Social de l'Association des Industries d'Haïti (ADIH), poste qu'il a occupé pendant une dizaine d'années, le Président-Fondateur de l'Association des Hôpitaux d'Haïti (AHPH) dont il fut le Président pendant cinq mandats de 2 ans. Il a été aussi membre de la Commission Présidentielle pour la Réforme du Système de Santé et coordonnateur du chapitre financement du système au sein de cette commission.

Dr. Laroche a été nommé Entrepreneur National de l'Année en 2103 par la DIGICEL.

Depuis 33 ans, Dr. Laroche est Professeur à la Faculté d'État de Médecine, de Pharmacie et de Technologie Médicale de l'UEH et membre du Conseil d'Administration de la Grande Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti (CCIO).

rlaroche@dashprocare.org

Pandémie du Coronavirus Cov-19 (Covid-19): quelle protection possible par des moyens naturels ?

Par Marilise ROUZIER, Biologiste, Université d'État d'Haïti¹⁸

L'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré en mars dernier que l'épidémie de Covid-19 provoquée par le coronavirus SARS-COV-2 était désormais considérée comme une pandémie qui s'étendrait selon toute vraisemblance quasiment partout dans le monde. Depuis lors, on assiste en effet aux ravages que ce Covid-19 fait et à la panique qu'il provoque avec plus de 180 pays atteints et plus de 317 000 morts à travers le monde (à la mi-mai), en particulier dans les pays développés.

En Haïti, le virus est déjà bien présent : selon les derniers bulletins d'informations publiés, le nombre de personnes testées positives augmente rapidement ainsi que le nombre de morts (une vingtaine), et ce même parmi des gens d'âge moyen, ce qui est encore plus inquiétant puisque partout ailleurs ce sont les personnes les plus âgées qui sont les plus touchées. Avec nos faibles moyens tant médicaux qu'économiques qu'il est superflu d'étayer dans cet article tant ils sont évidents, il faut affronter ce virus avec lucidité, en étant conscient de sa gravité et en cherchant à réduire son impact sur une population déjà vulnérable, tant par son état nutritionnel, sa situation socio-économique que par le niveau d'insalubrité et de promiscuité régnant dans l'environnement dans lequel elle évolue.

Jusqu'à présent, dans les pays touchés, il n'y a pas de remèdes spécifiques mais des protocoles de soins comprenant des antiviraux, des antibiotiques, et des médicaments pour traiter les symptômes sont proposés aux patients. Lorsque ces derniers sont atteints de détresse respiratoire, ils sont mis sous oxygène ou placés en réanimation, thérapies qu'il nous sera évidemment impossible d'offrir à la majorité de la population. Faisons aussi remarquer qu'aucun des antiviraux proposés dans ces protocoles n'est à la portée des petites bourses.

Dans ce contexte, on ne saurait donc trop insister sur les mesures préventives destinées à protéger la population de ce virus dévastateur. Les consignes d'hygiène données (dans tous les cas en ce qui concerne le lavage des mains, le port du masque et la distanciation sociale dans la mesure du possible) doivent être appliquées. Il nous faut également chercher à utiliser au mieux les ressources locales disponibles dans ce pays où une partie importante de la population fait traditionnellement et spontanément appel aux vertus des plantes pour traiter ses affections. Et c'est bien ce qui est observé dans le pays depuis l'annonce de la pandémie.

Nous avons ainsi effectué une recherche bibliographique dans le but d'envisager les possibilités thérapeutiques locales auxquelles on pourrait recourir pour faire face au Covid-19, en tenant compte de la disponibilité des produits, des connaissances de la population des plantes et du pouvoir d'achat des gens. Ceci nous a permis de faire des propositions pour des interventions pouvant contribuer à prévenir ou à mieux gérer l'épidémie en Haïti, au cas où aucun remède spécifique (un vaccin peut-être ou un autre médicament offert à coût abordable ?) n'aurait entre-

¹⁸ Article rédigé spécialement pour l'Université Quisqueya et remis à l'éditeur le 19 mai 2020. Auteure de « Plantes médicinales d'Haïti. Description, usages et propriétés », Port-au-Prince, 508 pages.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

temps été mis au point.

Les interventions proposées ici auront plusieurs objectifs :

-Renforcer le système immunitaire en général pour permettre au corps de mieux résister à l'attaque du virus. Par les données statistiques publiées régulièrement dans les pays les plus touchés, on sait que les personnes âgées et les gens souffrant d'autres pathologies affaiblissant le système immunitaire sont plus vulnérables et résistent moins au virus que les gens ayant une bonne défense immunitaire, ce qui indique bien l'intérêt de ce renforcement ;

-Se défendre contre le virus lui-même à l'aide d'anti-viraux naturels ;

-Lutter contre les bactéries qui semblent s'associer au virus pour provoquer des complications souvent graves. Sans qu'il n'y ait de consensus sur le sujet, certaines bactéries (genre Streptococcus, Kiebsiella, etc..) sont parfois incriminées dans ces sur-infections ;

- Éviter la formation de caillots sanguins apparaissant souvent chez les patients gravement atteints ainsi que **le manque d'oxygène** au niveau des cellules et le dysfonctionnement des vaisseaux sanguins.

Pour atteindre les objectifs fixés et sur la base des recherches bibliographiques menées, plusieurs interventions peuvent être envisagées.

Tout d'abord, pour renforcer le système immunitaire, nous proposons un certain nombre d'aliments locaux disponibles et pas trop coûteux. En dehors de tout état pathologique, l'alimentation, par la qualité et la quantité des nutriments, peut modifier directement l'état nutritionnel et la réponse immunitaire. La stimulation de notre système de défense contre les attaques microbiennes de toutes sortes passe ainsi en grande partie par l'alimentation. Un bon statut de l'organisme en vitamines, en minéraux (fer, zinc, sélénium...), en protéines et en bonnes graisses est primordial pour la bonne marche de ce système. Les gens ayant de faibles taux sanguins en ces éléments (surtout en vit. A, D et en zinc) sont plus vulnérables aux infections virales. Des travaux ont aussi mis en lumière le potentiel des vitamines C et D à protéger des infections respiratoires en général. De plus, les vitamines A, C et E exercent des propriétés anti-oxydantes qui seraient impliquées dans la qualité de la réponse immunitaire (29). Il a aussi été démontré que les personnes anémiées par manque de fer résistent moins bien à l'attaque des microorganismes (26) et que la dénutrition protéinique constitue une importante cause de déficience immunitaire (29).

On trouve des vitamines et des minéraux dans la plupart des fruits et légumes courants. Une alimentation suffisamment variée pourrait donc nous les fournir, ce à quoi malheureusement tout le monde n'a pas accès. Nous pensons donc qu'ici, il n'est pas superflu d'attirer l'attention sur certains aliments constituant des sources privilégiées en ces éléments indispensables au système immunitaire.

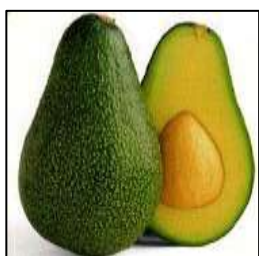
La cerise du pays ou acerola (du genre Malpighia) est une précieuse source de vitamine C. Elle renferme jusqu'à 15 à 20 fois plus de vitamine C que le citron, déjà considéré comme fruit riche

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

en cette vitamine (22, 40). Cette information est d'autant plus importante que l'un des traitements proposés par la Chine contre le Covid-19 consiste en des injections intraveineuses et à doses répétées de vitamine C, l'idée étant de maintenir une concentration constante et élevée de cette vitamine dans le sang. Cette thérapie à la vitamine C est actuellement utilisée en Corée, au Japon et à Singapour et depuis quelques semaines, une pétition est en ligne en vue de réclamer son application en France. La vitamine C joue en effet un rôle de barrière contre les microorganismes en renforçant les tissus épithéliaux et en activant la production d'anticorps. Bien sûr, sous forme orale, on n'arrivera pas aux mêmes résultats qu'avec les injections, mais à titre préventif, une consommation régulière et étalée de cerises au cours de la journée est certainement un bon geste à poser contre le Covid-19. Notez que juste quelques cerises (5 ou 6, pas trop mûres) apportent déjà à l'organisme une bonne dose de vitamine C. Une étude réalisée au Japon a démontré que la vitamine C de la cerise est mieux assimilée et se maintient plus longtemps dans le sang que l'acide ascorbique pur (38). Selon l'auteur de l'étude, ceci serait dû aux nombreuses autres substances (vitamines B, flavonoïdes, etc...) que contient la cerise. Par son contenu en vitamine C, la cerise facilitera aussi l'assimilation du fer des autres aliments, aidant au fonctionnement des globules rouges et au transport de l'oxygène. Pour faire face au Covid-19, la consommation de cerise constitue donc une excellente manière de profiter des vertus protectrices de la vitamine C en la maintenant dans l'organisme.



La mangue, la papaye, le tamarin, les poivrons, les épinards du pays, les légumes-feuilles sont aussi de précieuses sources de ces vitamines indispensables au fonctionnement du système immunitaire (40). **L'avocat** avec ses vitamines A, C, B, E, ses bonnes graisses et ses flavonoïdes a démontré des effets bénéfiques sur ce système en stimulant la production des immunoglobulines (10). Il est conseillé de consommer les fruits tels quels sans y ajouter de sucre et sans en extraire le jus. **Un supplément en huile de foie de morue** très riche en acides gras oméga3, en vit. A et D peut aider à maximiser ce fonctionnement.



Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Pour faire le plein d'éléments **agissant sur le système immunitaire, on peut aussi faire appel au moringa**, petit arbre devenu assez courant dans le pays. La consommation de ses feuilles, riches en protéines, en acides aminés, en fer, en flavonoïdes (quercétine) et en différentes vitamines (15, 21, 35), aide à moduler l'activité du système immunitaire (35). Signalons ici que le Moringa apporte des protéines de qualité, ce qui est important pour les gens ne consommant pas de viande de manière régulière, c'est-à-dire pour une bonne partie de la population haïtienne. Un extrait de Moringa a augmenté les niveaux d'immunoglobuline et a prévenu la mortalité chez des animaux exposés à des bactéries virulentes (35).



Les feuilles jouissent aussi d'une activité antivirale et antibactérienne (21). Frais ou séché, on peut ajouter le Moringa dans la nourriture ou prendre une ½ cuillère à café de poudre de feuille dans un peu d'eau.

Le cresson constitue est une des salades les moins chères et les mieux pourvues en éléments protecteur du système immunitaire. En expérimentation animale, ses effets bénéfiques sur ce système ont été démontrés ainsi que son action anti inflammatoire et stimulante des globules rouges (7). Les vitamines A, C, E y sont bien représentées ainsi que plusieurs minéraux (soufre, sélénium, zinc, magnésium) (40) indispensables à la défense immunitaire. Le cresson protège des infections respiratoires en général et est utilisé en médecine traditionnelle haïtienne contre les maladies pulmonaires (32).



Le zinc qu'il renferme participe au maintien et au renouvellement des cellules du système immunitaire. Il renforce également les muqueuses de la gorge et du nez qui constituent les

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

portes d'entrée du virus. Des études ont montré qu'une carence, même légère, en ce minéral affaiblit le système de défense (25). Selon une étude, un supplément en zinc réduit la durée d'un rhume et augmente la survie chez les enfants atteints de pneumonie (34). Dans plusieurs protocoles de traitements proposés actuellement contre le Covid-19, il est recommandé d'associer un complément de zinc aux antibactériens ou aux antiviraux prescrits.

On trouve de bonnes quantités de zinc dans les fruits de mer (huîtres, crabes), les œufs, le foie, les graines de sésame (wowoli) et de giraumon (les faire griller!) et dans la noix cajou. Pour les gens testés positifs au Sars COV-19 ou en prévention, la prise d'un supplément de zinc pourrait être bénéfique.

La noix de cocoyer est riche en graisses et en acide laurique, acide gras assez rare dans l'alimentation, aussi trouvé dans le lait maternel. La particularité de cet acide est de pouvoir être directement utilisé comme carburant pour l'organisme où il se transforme en monolaurine. La monolaurine a la propriété de **stimuler le système immunitaire** et de protéger les cellules de l'attaque des virus et des bactéries (24). Elle serait particulièrement active contre les virus s'attaquant au système respiratoire (32). Des morceaux de noix de cocoyer sont vendus dans tous les marchés à coût accessible.



Les citrus en général sont riches en vitamine C et en substances telles l'hespérétine et la naringine qui pourraient contribuer à diminuer l'infection du Covid-19 selon des études chinoises (4, 5, 18). De plus, la naringine pourrait prévenir la tempête cytokinique. Ces substances se retrouvent dans la pulpe mais surtout dans la pelure des fruits. On peut faire bouillir un morceau de pelure et boire l'eau de cuisson en tisane. La consommation de citrus prévient aussi la formation de caillots sanguins (46).

La grenade renferme de la punicalagine (jus et pelure) qui ralentit l'entrée et la diffusion des virus dans l'organisme; elle ralentit la réplication virale ainsi que le pouvoir du virus à s'attacher aux cellules. Elle a aussi un effet virucide et antibactérien (chair et surtout pelure) (11). En expérimentation animale, le jus du fruit a montré une action anti anémique ainsi qu'un effet anti coagulant (28). La punicalagine, soluble dans l'eau, peut être obtenue en faisant bouillir un morceau de pelure dans de l'eau.



Le pourpier (koupye) - *Portulaca oleracea* - est un légume assez courant dans le pays et trouvé à prix très abordable. Au vu de ses propriétés, dans ce combat mené contre le Covid-19, il pourrait aider de différentes manières et à différents étapes. D'abord, il a un bon contenu en fer ce qui favorise le renouvellement des globules rouges dont la principale fonction est de transporter l'oxygène vers les organes. Il est riche en plusieurs vitamines (A, B, C, E) et en acides gras de type oméga 3 (39); ces derniers ont un effet anticoagulant et ont démontré un effet bénéfique dans le syndrome de détresse respiratoire. Le pourpier renferme aussi de la mélatonine à action immuno-modulatrice et anti-inflammatoire.

En expérimentation animale, une étude datant de 2017 a indiqué les effets anti-inflammatoires et immuno-modulateurs d'extraits de pourpier dans les cas d'inflammations pulmonaires (13). En 2019, une autre étude publiée dans la revue "Molécules" a montré, toujours en expérimentation animale, qu'un extrait de pourpier a réduit significativement l'œdème pulmonaire lié aux maladies inflammatoires des poumons. Chez des animaux diabétiques, un extrait de pourpier a aussi réduit l'inflammation des vaisseaux sanguins et prévenu les complications vasculaires dues à un dysfonctionnement du tissu endothélial (17). Des effets immuno-modulateurs ont aussi été mis en évidence pour des inflammations concernant des organes du système digestif (41).



Selon une étude, la consommation de pourpier aiderait également à lutter contre le manque d'oxygène dû à l'altitude (36). Rappelons ici que plusieurs cliniciens ont récemment comparé certains symptômes du Covid-19 à ce qui est observé en altitude. Un extrait de la plante a augmenté le taux de survie d'animaux ayant un apport insuffisant en oxygène par stimulation

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

des enzymes-clefs de la glycolyse. Les dommages faits au tissu nerveux par manque d'oxygène ont aussi été réduits par un extrait de la plante (42). De l'ensemble de ces études, il peut être relevé que les extraits de pourpier ont eu une action protectrice de différents types de tissus, notamment au niveau des poumons, du système digestif, des nerfs et des vaisseaux sanguins.

Si on considère les propriétés du pourpier en lien avec sa capacité de pallier le manque d'oxygène, de favoriser le fonctionnement des vaisseaux sanguins, de protéger différents types de tissus et d'agir en modulant la réaction immunitaire, consommer cette plante en prévention du Covid-19 ou après avoir été testé positif semble être un bon geste à poser. On peut utiliser la plante en thé (2 petites branches avec leurs feuilles à faire bouillir) ou en légumes.

Le petit mil a une bonne teneur en fer qui favorise l'oxygénation des cellules de l'organisme et en vitamines de type B, surtout en B3 (40) qui augmente la production d'énergie dans le corps. Il contient du zinc et du cuivre (40) agissant favorablement sur le système immunitaire. Une consommation régulière de petit mil aidera à l'entretien de ce système.

Les épices : gingembre, girofle, cannelle, persil

Ils sont trouvés dans tous les marchés publics. Plusieurs aident à prévenir les infections en général et à renforcer l'immunité. Le persil, riche en vitamines et minéraux, est anti-anémique, antibactérien et a un effet anticoagulant (33). On peut l'utiliser en thé ou dans la nourriture. Le clou de girofle a une action fluidifiante du sang tout en agissant contre de nombreuses bactéries (8). Il renferme de l'eugénine qui agit sur la synthèse virale : 4 à 5 clous à faire bouillir pour un thé. On peut aussi en faire des inhalations.



L'extrait de cannelle présente des propriétés anti agrégat plaquettaire et anti thrombotiques (20). Le gingembre a une action au niveau respiratoire et bloque l'entrée de certains virus au niveau des tissus de ce système. Il réduit l'inflammation au niveau des bronches, stimule la circulation et a une action immunostimulante (1). Le gingembre améliore la microcirculation et diminue la coagulabilité sanguine (27). Chez des patients âgés atteints d'ostéo-arthrite, l'administration de gingembre a provoqué une diminution des cytokines pro inflammatoires (23). Le gingembre a aussi démontré une action positive sur la fonction endothéliale exercée par les vaisseaux sanguins (9) et mise à mal chez certains patients atteints du Covid-19 selon de nouvelles observations. On conseille de préparer un thé avec quelques rondelles de gingembre frais et d'en boire 1 fois /j à titre préventif ou toutes les 2/3 h dans les épisodes aigus pour maintenir la concentration dans le sang. On peut aussi préparer un extrait sur alcool avec du

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

gingembre frais haché; on laisse macérer pendant 10 jours; on prend 10 à 20 gouttes 4 fois par jour de la préparation dans les épisodes aigus.

Les lamiaceae

C'est une famille de plantes à huiles essentielles (substances complexes et aromatiques) et à action antivirale et bien connue de la population. Ces plantes agissent sur des enzymes-clefs dans le cycle de vie des virus. Citons en quelques-unes :

Le thym (*Thymus vulgaris*) : il stimule le système immunitaire et favorise l'expectoration; il a une activité anti coagulante (2). Il renferme plusieurs substances (thymol, géraniol...) expliquant ses propriétés (31). On peut l'utiliser dans la nourriture ou en thé.



L'atiyayo (*Ocimum gratissimum*) : la plante agit à la fois sur l'immunité cellulaire (lymphocytesT) et sur les anticorps (44). Elle agit aussi contre plusieurs bactéries pathogènes (8): 2 à 3 feuilles à faire bouillir pour un thé.

Le basilic (*Ocimum basilicum*) a une action immuno-modulatrice ainsi qu'une activité antivirale et anti bactérienne (14, 37). On peut le consommer sous forme de thé.

La menthe (*Mentha sp*) et le ti baume (*Mentha nemorosa*) agissent en inhibant l'entrée des virus dans l'organisme et comme anti inflammatoire (37). On peut les consommer sous forme de thé.



Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

La quercétine - C'est un pigment qui diminue les infections virales en général, en agissant sur la réplication virale et en empêchant l'entrée des virus dans les cellules. Une activité anti bactérienne contre plusieurs bactéries pathogènes est aussi signalée. La quercétine agit également en modulant les réactions inflammatoires de l'organisme (45). L'institut de Recherches cliniques de Montréal s'intéresse à la quercétine pour son action contre le SARS COV2 et un essai clinique est actuellement en cours en Chine sur cette substance tirée du Moringa (6). Poivron, piment, navet, poireaux, cacao, légumes- feuilles, ail et surtout **oignons rouges, échalotes et moringa** contiennent de la quercétine.

La Glycyrrhizine - Il s'agit d'un principe sucré trouvé dans la **liane legliz (Abrus precatorius)**, plante utilisée dans le pays contre la toux et la grippe. La glycyrrhizine a des propriétés expectorantes et antivirales. Elle prévient la réplication virale et active de la phagocytose. Elle agit en particulier sur les virus de la sphère respiratoire (30). Selon une étude chinoise, la glycyrrhizine peut diminuer l'entrée du SARS-Cov 2 dans l'organisme et exercer un effet de modulation de la libération de cytokine, ce qui pourrait en faire un agent thérapeutique possible contre le Covid-19 (19).

La glycyrrhizine contenue dans la liane legliz peut être libérée par simple mâchage des feuilles (1 à 2 petites branches sont suffisantes). Cependant, prise en grande quantité, la glycyrrhizine augmente la tension artérielle! Les graines de la liane legliz (petites graines rondes noires et rouges) sont toxiques et ne doivent jamais être ingérées. Très attirantes, elles ne doivent pas être laissées à la portée des enfants.



Quelques traitements en usage dans le pays contre le Covid-19

-Des mélanges gingembre, girofle, cannelle, citron, miel : qui par leur composition ont des actions antivirales, anti bactériennes, anti inflammatoires et anticoagulantes; le safran (*Curcuma longa*) qui contient de la curcumine à action antivirale et anti inflammatoire est parfois substituée à l'une de ces plantes;

-L'aloès (*Aloe vera*) - la partie jaunâtre de la feuille renferme de l'aloïne et de l'aloé-émodol à action immuno stimulante, anti inflammatoire et antivirale; cette partie a aussi un effet purgatif

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

et irritant; la partie transparente de l'aloès (gel) est anti inflammatoire, anti asthmatique et cicatrisante;

-L'huile de palma christi (tirée des graines de *Ricinus communis*) a un effet purgatif et anti viral; il n'est pas recommandé d'en prendre pendant plus de 3 jours (pas plus d'une cuillère à soupe pour un adulte); perturbe le fonctionnement intestinal à dose plus élevée et en traitement prolongé (37);

-L'eucalyptus (*Eucalyptus globulus*) est un antibactérien et un expectorant (37) – Il peut être utilisé en thé (3 à 4 feuilles) ou en inhalation;

-L'armoise : il faudrait identifier de façon formelle l'espèce dénommée "armoise" chez nous (ci-dessous).

Dans la " Flore d'Haïti", Barker et Dardeau (3), ne signalent pas la présence de l'*Artemisia annua* dans le pays, celle qui pousse à Madagascar et en Chine et qui contient de l'artémisinine.

Des recherches devraient être menées sur l'armoise locale afin de mettre en évidence ses effets thérapeutiques et son innocuité en cas d'attaque par le Covid-19.



Actuellement, des travaux sont menés en Allemagne et en Afrique sur l'*Artemisia annua* en vue d'étudier ses effets sur le virus.

Un dernier mot

Nous disposons de plantes pouvant par leurs multiples propriétés nous aider à opposer une résistance au Covid-19, ne serait-ce qu'à titre préventif. Nous pouvons y faire appel sans trop de difficultés : elles sont disponibles dans le pays, la population les connaît déjà et elles sont à la

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

portée de tous en ce qui concerne leur coût. La modération est cependant de mise quant aux quantités à utiliser pour les thés; il faut aussi éviter trop de mélanges lors de leur préparation et de leur consommation (pas plus de 3 ou 4 plantes à la fois pour un thé).

Pour stimuler le système immunitaire, il faut aussi rester actif: même en confinement, cherchez des activités qui vous font bouger et faites des exercices respiratoires pour éviter le stress. Ecoutez de la musique relaxante et faites de la méditation.

Pour finir, disons que le virus étant très contagieux, personne n'est vraiment à l'abri mais en renforçant son système immunitaire et son organisme et en appliquant les mesures d'hygiène, on met plus de chances de son côté et on réduit les risques de complications de la maladie. En se protégeant ainsi, on protégera les nôtres et les autres et si chacun y met du sien, on évitera peut-être au pays une catastrophe sanitaire.¹⁹

Références bibliographiques

1. Ajala O.S. Anticoagulant activity of ginger rhizome extract. Nig. J. Pharm. Res. 2017, 13 (2): 167-173
2. Akram M. Anticoagulant activity of plants: Mini review. Journal Thromb and Thrombolysis. 2017 Oct; 44 (3): 406-411
3. Barker H D. et Dardeau. La Flore d'Haïti. Service Technique du Département de l'Agriculture et de l'Enseignement Professionnel, P-au-P, 456 p
4. Bhowmik D. Evaluation of flavonoids as 2019-n Cov cell entry inhibitor through molecular docking and pharmacological analysis. Chem RXIV. 12071508.v1
5. Cheng and al. Citrus fruits are rich in flavonoids for immune regulation and potential targeting ACE 2. On line : 23 Fev 2020
6. Chrétien M. Entrevue - Radio canada, mars 2020
7. Clemente M. and al. Can medicinal properties of watercress be relevant to human health? A systematic review. Pharmacognosy Review 2019; 13: 10-15
8. De Oliviera L. Efeito inibitorio e atividade antisseptica de oleos essenciais de Syzygium aromaticum and Ocimum gratissimum contra E. coli and Staphylococcus aureus isolados de carne ovinos. Caderno de Ciencias Agrarias, 11 :1-11
9. Elseweidy M. Targetting haemostatic derangement and endothelial dysfunction. American Journal of Phytomedicine and Clinical therapeutics. 2015, vol 3:167-177
10. Gargi D. Avocado consumption and immune response: A review on Ethiopian context. Indian Journal of Public Health Research and Development. 2019, vol 10, Issue 9
11. Ismael T. Pomegranate peel and fruit extract: A review of potential anti-inflammatory and anti-infective effect. J of Ethnopharmacology 143 (2012) : 307-405
12. Jitendra S. and al. Targeting Sars-Cov 2 spike protein of Covid-19 with naturally occurring phytochemicals: an in silico study for drug development. Chem RXIV- doi.org/10.26434, v1
13. Kaveh M. Modulation of lung inflammation and immune markers in asthmatic rats treated by Portulaca oleracea. Avicenna Journal of Phytomedical. 2017; 7(5) : 409-416
14. Kuen-Daw. Immuno modulatory effect of aqueous extract of Ocimum basilicum. 2011. Corpus ID: 54588648

¹⁹ Marilise Neptune Rouzier est l'auteure de « *Plantes médicinales d'Haïti. Description, usages et propriétés* », Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 508 pages.

15. Lakshmipriya G. and al. Moringa oleifera: a review on nutritive importance and its medicinal applications. Food science and human wellness. Vol 5, Issue 2, June 2016:49-56
16. Lawal O A. Essential oil composition and in vitro biological activities of 3 Syzygium species from Nigeria. New Development in Terpenes Research. 2014, Nova Science Publishers
17. Lee A. Portulaca oleracea ameliorates diabetic vascular inflammation and endothelial dysfunction in db/ mice. Evidence-Based Complementary and Alternative Medicine. Vol 2012, 9p
18. Liping C. and al. Citrus fruit are rich in flavonoids for immune regulation and potential targeting of ACE". Preprint 2020, 2020020313- Version on line
19. Luo P. Pharmacological perspective: glycyrrhizine may be an efficacious therapeutic agent for Covid 19. Int. J. Antimicrob agent, 2020 Ap24:105995
20. Mehrpouri M. Cinnamon inhibits platelet function and improves cardiovascular system. Journal of Medicinal Plants. 2020; 19 (73): 1-1
21. Mengfei L. and al. Bio-active flavonoids in Moringa oleifera and their health promoting properties. Journal of functional foods. 47(2018): 469-479
22. Mezadii and al. El fruto de la acerola: composition y possible usos alimenticios. Archivos latinoamericanos de Nutrition. Juin 2006. U 56, no2
23. Mozaffari K. Effect of ginger supplementation on pro inflammatory cytokines in older patients with osteoarthritis: a randomized controlled clinical study. Journal of Nutrition in Gerontology and Geriatrics. June 2016; 35 (3): 209-218
24. Mustapha N. G., (2019). Biochemical trails associated with different doses of alpha-monolaurine in chicks. Adv. Anim. Vet. Sci., 7 (3): 187-192
25. Overbeck. S. Modulating the immune response by oral zinc supplementation: a single approach. Arch. Immun. Ther. Exp. 2008 ; 56(1) : 15-30
26. Ponctual L. Fer et prédisposition aux infections. Archives de Pédiatrie, Vol 24, Issue 5- Supplément, 2017 : 5514-5517
27. Prasad S. To investigate the action of ginger juice on blood coagulation process. International Journal of Pharma Sciences and Research. Vol 3, no 7, Jul. 2012
28. Riaz A. Anticoagulant, antiplatelet and antianemic effect of Punica granatum juice in rabbits. Blood Coagulation and Fibrinolysis. Mars 2016, 27 (3): 287-293
29. Rigaud D. Dossier Nutrition et immunité. Hôpital Bichat - Paris
30. Roshan A. Phytochemical constituents, pharmacological activities and medicinal uses through the millennia of glycyrrhiza glabra. International Research Journal of Pharmacy; 2012, 3 (8)
31. Rota M. Antimicrobial activity and chemical composition of Thymus vulgaris, Thymus zygis and Thymus heyimalis essential oils. Food Control, vol 19, Issue 7: 681- 687
32. Rouzier M. Plantes médicinales d'Haïti. Description, usages et propriétés. Editions UEH, Port-au-Prince, 508 p
33. Sidra M. Critique of medicinal conspicuousness of Parsley: A culinary herb of Mediterranean region. Pak. J. Pharm Sci. vol 27, no 1 ; Jan 2014: 193-202
34. Singh M. Zinc for the common cold. Cochrane Database Syst Rev. Feb 16;2
35. Sudha. P. and al. Immunomodulatory activity of methanolic extract of Moringa oleifera in animals. Indian J Physiol. Pharmacol. 2010; 54 (2) :133-1 40
36. Tan Y. The effects of Portulaca oleracea on hypoxia-induced pulmonary edema in mice. Hight Altitude Med Biol. 16:43-51, 2015
37. TRAMIL –Pharmacopée végétale Caraïbienne. 3ème ed. 2014. Edition Canopé, Guadeloupe, 420p
38. Uchida E. Absorption and excretion of ascorbic acid alone and in acerola juice: comparison in healthy Japanese subjects. Biol. Pharm, Bull; 34(11) : 1744-1747
39. Uddin K. Purslane weed: a prospective plant source of nutrition, omega 3 fatty acid and antioxidant attributes. The Scientific World Journal, vol 2014, art ID951019, 6 p
40. USDA National Nutrients Database

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

41. Vafa B. R. A pharmacological review of *Portulaca oleracea* : focusing on anti-inflammatory, anti-oxidant, immuno- modulatory and anti-tumor activity. *Journal of Pharmacopuncture*, 2019 Mar; 22(1) : 7-17
42. Wang W. and al. Protective effect of *Portulaca oleracea* on hypoxic nerve tissue and its mechanism. *Asia Pac. J Clin. Nutr* 2007; 16 (suppl1): 227-233
43. Yang Y. Protective effect of ethanol extract from *Portulaca oleracea*. *American Journal*-2016
44. Yieng-How C. Dietary supplementation of *Ocimum gratissimum* improve immune response without affecting the growth performance and blood characteristic in Taiwan country chicken. *J. Poultry Sci.*, 51: 313-320
45. Zakaryan H. Flavonoid: promising natural compounds against viral infections. *Archives of Virology*. 2017 sept, 169(9): 2539-2551

Site consulté:

46. Passeportsanté

Notice biographique

Marilise Rouzier est biologiste/botaniste et enseignante à La Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université d'État d'Haïti depuis plus de 25 ans. Elle est la représentante en Haïti du Réseau caribéen TRAMIL (Travaux sur la médecine traditionnelle des Iles) dont l'objectif est d'apporter un support scientifique aux pratiques médicinales populaires de la région Caraïbienne. Elle a dirigé des enquêtes dans différents départements du pays concernant la médecine traditionnelle familiale et est l'auteure de plusieurs ouvrages parmi lesquels "Plantes Médicinales d'Haïti" présentant les propriétés et usages des espèces médicinales du pays.

marylou_rouzier@yahoo.fr



Je n'ai pas peur du Coronavirus²⁰

Par René JEAN-JUMEAU, Ph.D., Professeur à l'Université Quisqueya

Après des mois d'observation et d'analyse des données relatives au « nouveau coronavirus », je suis arrivé à la conclusion suivante : **je n'ai pas peur du Coronavirus.**

Je dois commencer par saluer respectueusement la mémoire de toutes les victimes affectées par cette maladie, en particulier celles décédées suite à leur infection. Comme beaucoup de personnes, j'ai été attristé par la perte d'amis chers et inquiété par la nouvelle que d'autres étaient infectés. Aussi, je veux vous assurer que ce qui va suivre est proposé avec la plus grande déférence pour les personnes affectées et constitue une position professionnelle que j'assume pleinement.

Le travail d'un ingénieur de systèmes est généralement méconnu. Il est appelé à résoudre des problèmes ou à améliorer la performance de systèmes complexes. Il peut s'agir d'un système informatique ou énergétique, ou de la logistique de livraison de marchandises, du management d'une compagnie ou de la production de produits chimiques ou encore agricoles. Dans le cas qui nous concerne, j'ai analysé l'évolution et les effets de la propagation du nouveau coronavirus dans le monde et en Haïti. Afin de proposer des approches pour l'amélioration d'un système, l'ingénieur de systèmes doit accéder au maximum de données y relatives, s'informer auprès d'utilisateurs ou d'experts maîtrisant différents aspects de ces systèmes, et, enfin, comprendre la dynamique d'évolution, ainsi que les contraintes auxquelles il est assujéti.

²⁰ Texte écrit le 20 mai 2020 et publié par l'Université Quisqueya avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Le système à analyser ici est un pays en situation de pandémie et les mesures à prendre face aux nombreux défis qui en résultent. Cela suppose de comprendre au mieux la menace, la propagation de la maladie, les risques posés, l'environnement physique, humain et social et les contraintes imposées. Pour simplifier, on peut dire qu'une **épidémie** commence par une personne ou un petit nombre de personnes atteintes d'une maladie qui se propage (l'OMS parle aussi bien « d'épidémie de grippe » que « d'épidémie d'obésité »). Considérons dans ce qui suit une maladie **contagieuse**. Cette maladie se répand soit par contagion directe d'une personne à une autre (par contacts ou par gouttelettes expirées dans l'air), soit par contagion indirecte à travers un intermédiaire (moustiques, rats, eau souillée, poussière contaminée, instruments médicaux non aseptisés, etc.). C'est le cas, par exemple de la peste, la grippe, la tuberculose, le SIDA, la rougeole, l'ébola, etc. Lorsque la maladie se propage plus vite que la guérison des malades, elle provoque une **épidémie** où le nombre de malades augmente, hors du contrôle des autorités sanitaires du pays, et atteint un nombre important de personnes. Une fois une épidémie enclenchée, il est très difficile de prévoir la dynamique de sa propagation : le nombre, la vitesse et les zones de nouvelles infections. À cause du caractère aléatoire de la contamination (elle se fait au hasard des vecteurs de transmission), c'est comme essayer de prévoir le mouvement de grains de sable lors d'une violente tempête. On parlera ensuite de **pandémie** si la zone géographique contenant les personnes affectées par une épidémie dépasse les frontières d'un seul pays.

Au moment où j'écris cet article, le 20 mai 2020, nous disposons de cinq mois de données de progression mondiale de la maladie, et de deux mois de son évolution en Haïti. Pendant ces cinq mois, j'ai soigneusement recherché les analyses produites par des chercheurs de différentes spécialités et des professionnels de la santé activement engagés dans les soins. Ce travail m'a amené aux constatations suivantes :

- Le 11 mars 2020, l'OMS a qualifié le Covid-19 de pandémie.
- Les médias mondiaux ont décidé de donner une couverture constante (24h/24 et 7 jours sur 7) à cette nouvelle maladie.
- Le degré de contagion du SARS-CoV2 (virus causant le Covid-19) est généralement estimé entre 2 et 3 (c'est-à-dire qu'une personne infectée contaminerait de 2 à 3 personnes).
- Le nombre d'infections mondiales par ce virus est de 5 085 504 et le nombre de décès associés est de 329 731 (au 20 mai 2020).
- Le taux de létalité dans un point chaud comme la ville de New York est évalué à 1.4% des personnes infectées (ce chiffre utilise des *estimations* des nombres « réels » de cas, calculés sur la base d'hypothèses).
- Le nombre officiel d'infections en Haïti est de 596 cas d'infection et 22 victimes décédées.

Pourquoi ces chiffres ne me font-ils pas peur ?

D'abord la couverture médiatique n'est **pas** due au nombre d'infections, ni au nombre de morts provoqués par ce virus. Supposons que les médias aient décidé d'informer le public, **chaque jour**, du nombre de morts causées par le cancer. **Chaque jour**, il y a en moyenne plus de 12 000 morts victimes du cancer. **La faim, elle, tue plus de 17 000 personnes par jour**. Que se

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

passerait-il si toutes les émissions d'informations ne parlaient que de cela ? Je suppose qu'elles causeraient une panique autour de ces questions qui deviendraient des priorités dans l'imaginaire humain et dans les choix de politiques nationales de tous les pays. En comparaison, le Covid-19 a tué 4 300 personnes hier (**9 800** en son jour le plus meurtrier à date). Le nombre **total** de morts causées par le nouveau virus, en cette date, est de **330 000**. Le total des décès dus au cancer en ce 20 mai 2020 est estimé à **3 170 000**. Le nombre de morts dues aux maladies cardiovasculaires (**6 866 000**), à la cigarette (**1 930 000**), à l'alcool (**966 000**), au SIDA (**650 000**), aux accidents de la route (**525 000**), et à la malaria (**380 000**), à **date**, dépasse **dans chacun des cas** celui causé jusqu'à présent par le Covid-19. Selon l'OMS, même l'influenza saisonnière tue 290 000 à 650 000 êtres humains par an, selon l'année. Le Covid-19 ne cause donc pas plus de morts que les principales causes de décès dans le monde.



Vous allez peut-être dire : *Mais, le covid est hautement contagieux !* La « contagiosité » du Covid-19 est entre 2 et 3 nouvelles infections par malade. Ceci se situe dans le registre « *assez contagieux* », similaire à l'influenza ou H1N1 (2 à 4), au choléra (2), à la typhoïde (2 à 3). On considère « *très contagieuses* » des maladies, telles le VIH/SIDA (2 à 5), les oreillons (4 à 7) (*mal mouton*, en Haïti), la diphtérie (5 à 6), la tuberculose (5 à 6)... et oui : la grippe ordinaire ou rhinovirus (6) ! La varicelle (5 à 12) est considérée comme une maladie « *hautement contagieuse* ». Finalement, sont considérées « *extrêmement contagieuses* » des maladies comme : la rougeole (9 à 18), la filariose (16 à 17) (*gro pye*, en Haïti) et la malaria (5 à 100), ces dernières transmises d'une personne à l'autre par les moustiques ! Notez que ces chiffres sont des *moyennes* et ils changent selon les conditions : par exemple, ils *augmentent* si une personne

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

infectée se retrouve dans un groupe ou dans une foule importante – d'où l'intérêt des mesures de « distanciation physique ». Le Covid-19 n'est donc pas très contagieux.

Degré de contagion de quelques maladies infectieuses

Maladies	R ₀	
Malaria	5 -- 100	extrêmement contagieuses
Filariose	16 -- 17	
Rougeole	9 -- 18	
Varicelle	5 -- 12	hautement contagieuses
Grippe (rhinovirus)	6	
Tuberculose	5 -- 6	très contagieuses
Diphtérie	5 -- 6	
Oreillons	4 -- 7	
VIH/SIDA	2 -- 5	assez contagieuses
Influenza	2 -- 4	
covid-19*	2 -- 3	
Typhoïde	2 -- 3	
Choléra	2	

Vous allez peut-être encore protester : *Mais le coronavirus peut tuer !* Les chiffres en ce sens sont mal connus, mais il existe quand même des données permettant des estimations. On appelle le pourcentage de décès sur le nombre de cas d'une maladie son « taux de létalité ». Les données liées aux tests de dépistage et aux tests d'anticorps sur la population générale dans les zones fortement touchées par la maladie à New York ont révélé un **taux de létalité de 1,4%**. Ceci dans une « zone chaude » où beaucoup de personnes sont frappées. (Elle sera donc moindre en zone moins « chaude ».)

Certes des chiffres de mortalité de 3% jusqu'à 14% des cas confirmés sont parfois notés, mais ces chiffres ne prennent pas en compte l'impossibilité de tester tous les habitants d'un pays, ni de pouvoir enregistrer tous les décès liés à la maladie. Les chercheurs estiment que, pour chaque cas détecté, il y a au moins 10 cas non détectés, et pour chaque mort enregistrée, il y en a deux qui ne sont pas attribuées à la maladie (il est plus difficile de cacher les morts).

En comparaison, le taux de létalité de la diphtérie est de 10%, et ceux de la typhoïde (20%), de la syphilis (33%), de la tuberculose (58%) ou du VIH/SIDA (80%) (si ces maladies ne sont pas traitées), dépassent tous les chiffres associés au nouveau coronavirus. Le Covid-19 n'est donc pas très mortel.

La mise en évidence de ces chiffres n'est pas destinée à faire prendre à la légère le nouveau coro-

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

navirus, mais plutôt à le **situer** plus clairement, sans exagération ni surenchère, dans la hiérarchie des menaces constamment affrontées par les êtres humains.

Létalité

Maladies	Létalité
VIH/SIDA (non traité)	80%
Tuberculose (non traitée)	58%
Ebola	50%
Syphilis (non traitée)	33%
typhoïde	20%
Diphtérie	10%
Covid-19*	1.5% à 15%
Influenza	0.1%

Pour HAÏTI:
Chiffres officiels → 2.9%
Estimations → 0.6%

La dernière réserve que vous avez peut-être, c'est l'absence de traitement « officiel » de cette nouvelle maladie ? À ce sujet, il convient de faire la différence entre *traitement clinique* de malades et *protocole officiel* de traitement. Un protocole officiel ne peut être formellement recommandé qu'après des **essais cliniques** réalisés dans des conditions précises de fiabilité et d'objectivité qui définissent ensuite tous les contours d'application d'un traitement (diagnostic de la maladie, caractéristiques du malade, degré de progression des symptômes, choix de médication, dosage, durée d'application, suivi, etc.). Il existe des centaines d'essais cliniques en cours actuellement, dont 201 pour la seule prescription de l'hydroxychloroquine. En même temps, face à un malade, les médecins traitants ont pour devoir de le prendre en charge immédiatement et de lui offrir les meilleurs soins possibles. Ces médecins traitants utilisent leurs recherches, leur propre expérience et les échanges d'expérience avec leurs collègues à travers le monde pour soigner leurs patients au mieux de leur capacité. En ce sens, il existe aujourd'hui différents traitements appliqués par les praticiens, avec des résultats positifs. Bien entendu, chaque être humain est unique et un traitement choisi doit être ajusté d'une personne à l'autre, particulièrement si le malade souffre d'autres morbidités (d'autres problèmes de santé). Donc, dans le cas d'une nouvelle maladie, les médecins traitants vont certainement devoir appliquer des traitements qui donnent certains résultats positifs, avant que le protocole officiel ne soit établi.

Il existe donc bien certains traitements pour le Covid-19, même s'ils ne sont pas encore affinés.

La panique créée autour du nouveau coronavirus est donc due, en partie, au focus soutenu des médias et aux choix politiques. Les vifs projecteurs médiatiques créent une angoisse qui fixe l'attention du public, le rendant captif de la couverture médiatique. Certes, cela favorise les médias (pour vendre leurs produits), mais cela fait un tort immense aux populations mondiales. La panique créée a amené la majorité des gouvernements à prendre des mesures drastiques, probablement disproportionnées à la menace réelle et qui ont, en fin de compte, **bloqué inopinément l'économie mondiale et handicapé les économies nationales** : fermeture des frontières, couvre-feux et confinement. Il faut noter que, comme conséquence non négligeable, ces mesures ont largement entravé la grande majorité des mouvements d'opposition à travers le monde. Difficile de dire si cet avantage pour les différents gouvernements dans le monde fait équilibre au désavantage énorme que représente la perte des revenus de douanes et des taxes, sans parler du poids accablant des populations non actives à devoir supporter par des subventions massives...

Les mesures drastiques prises ont-elles eu l'effet positif escompté ?

Certains chercheurs estiment que le nombre de morts d'influenza (une autre maladie du système respiratoire) qui oscille normalement entre 250 000 à 650 000 par an aurait diminué, tandis que celui du Covid-19 augmente – comme une espèce de complémentarité, une somme nulle. Ces chercheurs pensent aussi que le confinement empêche les brefs contacts journaliers qui auraient permis à beaucoup de gens de n'avoir qu'une exposition brève, furtive, à de très bas niveaux de charge virale, permettant à leur système immunitaire de lutter plus facilement contre la maladie. Selon cette thèse, seules devraient s'isoler, d'une part, les personnes se sachant infectées, afin de ne pas accélérer la propagation, et d'autre part, les personnes à risque, afin de les protéger individuellement.

Par ailleurs, les frontières fermées, isolements nationaux, confinements et couvre-feux ont conduit à des faillites en chaîne d'entreprises, à l'explosion du taux de chômage et à l'augmentation mondiale de la pauvreté. Si cela continue, quelles projections peut-on faire pour l'avenir quand on sait que plus de 820 millions d'habitants sur la planète sont malnutries selon l'OMS et que déjà **4,3 millions de personnes sont mortes de faim cette année (oui, en 2020)** ! Ce chiffre non médiatisé éclipse déjà largement le nombre de morts causées par le Covid-19. S'il augmente significativement suite aux mesures radicales prises à cause de la pandémie, ces effets seront de loin plus graves que ceux du nouveau virus tant médiatisé.

Je ne suis pas en train de dire qu'il ne faut rien faire ! Plutôt, je réitère que nous devrions **avoir des réactions proportionnées au risque**. Remettons les choses à leur place et agissons tous dans notre intérêt intégral, tous aspects compris. Nous ne délaissions pas le travail parce qu'il faut manger, ni la détente parce qu'il faut travailler. Nous équilibrons nos activités qui répondent toutes à nos besoins essentiels et elles sont toutes nécessaires. Dans le cas des divers risques sanitaires qui nous entourent, nous prenons généralement des mesures appropriées : quels sont les gestes qui nous protègent contre la grippe, la malaria, contre le VIH, contre l'hypertension, contre les accidents de la route ?

Tout au long de la vie, nous apprenons à gérer des risques et des menaces : à marcher sans tomber, à traverser la rue sans se faire écraser, à conduire les véhicules sans causer d'accident

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

et, bien sûr, à vivre sans tomber malade. Tout au moins c'est ce que nous tentons de faire. Apprenons donc à vivre avec cette nouvelle menace ! Les maladies infectieuses de toutes sortes se propagent moins bien dans les milieux où règne une bonne hygiène. Les mesures d'hygiène, les « gestes barrières », sont donc **toujours de mise**. (Ces mesures réduiront par ailleurs le taux d'incidence d'autres maladies infectieuses dans le pays !) Une majorité de la population infectée par le coronavirus aura peu ou pas de symptômes : adressons à cette population des recommandations de traitements individuels qui ne les mettent pas en danger et qui protègent leur entourage, en particulier les thérapeutiques naturelles auxquelles la majorité de la population aura accès, en précisant les doses saines et en mettant en garde contre les excès (La plupart des personnes affectées n'auront besoin que de traiter les symptômes de la maladie, pendant que leur système immunitaire combattra la maladie avec succès. Traiter les symptômes rassurera ces personnes et cette confiance favorisera le processus de guérison.). Quant aux cas sévères, le système de prise en charge médical doit être régulièrement évalué (du centre d'appel aux centres de soins) et amélioré, afin de répondre aux besoins qui vont se présenter. Oui, l'expérience mondiale nous a montré que les besoins vont aller en s'augmentant, avant de s'équilibrer à un niveau plus bas ou même disparaître. Il ne faut donc attendre ni remède miracle, ni vaccin, ni la prochaine mesure prise par d'autres pays, ni des dons externes de millions de dollars : nous pouvons **activement** nous adapter à la nouvelle menace constituée par le Covid-19.

Je n'ai pas peur du Covid-19, parce que je me suis rendu compte que, sous l'écran de fumée projeté par les médias et les politiques du monde, le nouveau coronavirus est une maladie infectieuse comme une autre. **Une maladie qu'il faut éviter comme toute autre**. Une maladie ni plus contagieuse, ni plus mortelle qu'une autre. Il faut avoir la même **circonspection** pour le coronavirus que pour le SIDA, la tuberculose, la grippe, l'hypertension, les cancers, la malaria et le choléra. Nous devons prendre les dispositions qui sont à notre portée pour éviter tous ces risques sanitaires. Et si nous sommes contaminés malgré nous, il nous faudra faire appel aux professionnels de la santé avisés pour nous soigner avec leur expertise et leur encadrement. Cela dit, il faudra recommencer à vivre : le travail, les écoles, les loisirs devront être relancés progressivement, jusqu'à un retour à la normale. Une nouvelle « normale » avec plus d'hygiène, plus de respect mutuel de la santé des autres, plus de respect du système sanitaire national, respect qui doit être illustré concrètement par **un financement permanent et adéquat**.

Beaucoup parlent d'un nouveau monde « après Covid-19 ». S'il existe, ce nouveau mode de fonctionnement devra être centré sur le bien-être global de l'Haïtienne et l'Haïtien ordinaire, de la majorité. Un **équilibre** doit être recherché, pas une réponse ponctuelle et disproportionnée à une menace unique, sans prise en compte des nombreux autres dangers qui nous guettent en même temps. Cherchons à équilibrer santé, nutrition, éducation, travail et loisirs. Cela exige des choix originaux, parfois courageux, pas forcément calqués sur les mesures prises ailleurs et orientées par des agendas financiers et politiques cachés, mais adaptés à la réalité haïtienne et aux besoins effectifs de la majorité de notre population. Le Covid-19 sera encore dans le monde pendant des mois ou même des années. Nous avons appris les gestes à faire contre une maladie récemment introduite en Haïti: le choléra. Nous devons maintenant dépasser la peur et apprendre à le faire contre une nouvelle menace, le Covid-19, et continuer à vivre.

SUPPORTONS NOTRE SYSTEME DE SANTÉ NATIONAL : NOUS EN AVONS TOUS BESOIN !

Références bibliographiques

-Les épidémies :

<https://www.nouvelobs.com/coronavirus-de-wuhan/20200322.OBS26421/de-la- peste-au-coronavirus-7-choses-a-savoir-sur-l-histoire-des-epidemies.html>

-Chronologie de l'action de l'OMS en rapport avec le Covid-19 :

<https://www.who.int/fr/news-room/detail/27-04-2020-who-timeline---covid-19>

-Coronavirus et couverture médiatique :

<https://www.bbc.com/worklife/article/20200505-coronavirus-how-much-news-is-too-much>

<https://www.vox.com/recode/2020/4/13/21214114/media-coronavirus-pandemic-coverage-cdc-should-you-wear-masks>

-Contagion et taux de létalité des maladies infectieuses :

<https://www.worldometers.info/coronavirus/coronavirus-death-rate/>

<https://ourworldindata.org/mortality-risk-covid>

<https://www.informationisbeautiful.net/visualizations/the-microscope-infectious-diseases-in-context/>

Lefebvre, Carla & Terlinden, Augustin & Standaert, Baudouin. (2015). *Dissecting the indirect effects caused by vaccines into the basic elements. Human vaccines & immunotherapeutics*. 11. 10.1080/21645515.2015.1052196.

-Données sur les maladies cardiovasculaires (MCV) :

[https://www.who.int/en/news-room/fact-sheets/detail/cardiovascular-diseases-\(cvds\)](https://www.who.int/en/news-room/fact-sheets/detail/cardiovascular-diseases-(cvds))

-Essais cliniques sur l'hydroxychloroquine :

<https://clinicaltrials.gov/ct2/results?term=Hydroxychloroquine&cond=covid-19>

-Madagascar et médecine traditionnelle :

<https://time.com/5840148/coronavirus-cure-covid-organic-madagascar/>

<https://www.aa.com.tr/en/africa/who-to-study-madagascars-drug-to-treat-covid-19-/1840971>

-Évolution des traitements via échanges entre médecins traitants :

<https://www.11alive.com/article/news/health/coronavirus/coronavirus-treatments-evolution-georgia/85-17f20a8e-92b6-4355-aea8-b120971dd825>

<https://www.washingtonpost.com/health/2020/05/13/coronavirus-treatments/>

Notice biographique

René Jean-Jumeau est consultant en énergie et en optimisation de systèmes. Il enseigne les Énergies renouvelables à l'Université Quisqueya. Il est président de la Fondation Haïtienne de l'Énergie et aussi du Fonds Haïtien pour la Biodiversité. Il a obtenu une licence en Génie électromécanique de la Faculté des Sciences de l'Université d'État d'Haïti, puis une Maîtrise et un Doctorat en Génie électrique de Cornell University, à Ithaca, New-York (États-Unis). M. Jean-Jumeau fut Ministre délégué à la Sécurité énergétique (2012-2014) ; Secrétaire d'État à l'Énergie au Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) (2012-2014) ; Conseiller en énergie au MTPTC (2004 à 2009) ; et Consultant en électrotechnique à l'EDH (1994). Il a été Secrétaire Général de l'Université Notre Dame d'Haïti (UNDH) (1996-

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

1999), puis son Vice-recteur aux affaires académiques (1999-2004). Il a aussi enseigné la physique et le génie électrique à la Faculté des Sciences de l'Université d'État d'Haïti et à l'Université Quisqueya, où il a mis en place le programme de génie électrique (1993-1996).

renejj2001@yahoo.com

Quelques clés pour mieux appréhender la crise du Covid-19 en Haïti

Par Dr. Max François MILLIEN, Attaché de recherche au vice-Rectorat à la Recherche et à l'Innovation (VIRRI) de l'UniQ

L'histoire mondiale est jalonnée d'épidémies et de pandémies qui ont décimé des millions d'êtres humains sur presque tous les continents. L'une des plus terrifiantes a été la peste noire ou peste bubonique qui, au 14^{ème} siècle, était partie du Moyen-Orient pour s'étendre en quelques années à plusieurs continents, particulièrement en Europe. Entre 1347 et 1352, elle aurait entraîné la mort de 30 à 50% de la population européenne (3). Puis, on a connu la célèbre grippe de 1918/1919, improprement appelée grippe espagnole, laquelle a causé selon les experts entre 30 et 50 millions de morts. Elle avait fait son apparition aux États-Unis d'Amérique puis s'était propagée en Europe pour se répandre sur les autres continents (1,5). Cependant, jamais dans l'histoire on n'a connu une telle panique et un désarroi si intense qu'avec la survenue du nouveau Coronavirus en décembre 2019 (Covid-19) à Wuhan. Sa vitesse de propagation est d'une fulgurance sans précédent. En dépit des avancées scientifiques et technologiques des pays développés, presque tous ont semblé être pris au dépourvu, donnant l'impression qu'ils étaient chaque jour dans l'improvisation, à l'exception de certains pays asiatiques, comme la Corée du Sud et d'un pays européen comme l'Allemagne, dont la gestion de la crise du Covid-19 et la qualité de la gouvernance de son système sanitaire ont été saluées par tout le monde.

Parallèlement, d'autres pays en développement, malgré l'agitation de leurs responsables politiques et la promotion de certaines mesures sanitaires et hygiéniques, se complaisent dans une certaine forme d'insouciance et continuent de mener leur vie à l'ordinaire dans les lieux de grands rassemblements publics comme les marchés et les moyens de transports publics. Pourtant, le Covid-19, même s'il ne paraît pas aussi meurtrier que certaines pandémies du passé est devenu une triste réalité qui paralyse la vie de chacun et qui marquera à jamais l'histoire du monde. C'est qu'entre-temps, le monde est devenu interconnecté, globalisé se transformant véritablement en un village planétaire où ses moindres battements et soubresauts sont ressentis par tous les peuples de la terre. En moins de quatre mois, toute la planète a été contaminée par le nouveau coronavirus. Et près de la moitié de la population du globe a connu le confinement.

Dans ce nouvel ordre mondial, les nouvelles apaisantes comme les rumeurs les plus funestes sont diffusées sur le web à une vitesse vertigineuse provoquant parfois la désolation, la détresse, l'angoisse et surtout une peur sidérante démontrant ainsi qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle donnant lieu à une crise multidimensionnelle.

Une crise multidimensionnelle : changements et retombées possibles

Dans ce nouveau village planétaire, tous les peuples ne sont pas logés à la même enseigne car ils ont des niveaux de développement socio-économique différents en relation avec leur niveau d'éducation, la qualité de leurs infrastructures, la disponibilité de cadres compétents et motivés, leur capacité managériale globale et la gouvernance de leur système sanitaire.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Ainsi, est-il facile de comprendre que la survenue du Covid-19 a affecté tous les secteurs de la société et non pas uniquement celui de la santé. En effet, les écoles et universités sont fermées, les entreprises industrielles marchent au ralenti, le trafic aérien est totalement perturbé, le tourisme moribond, la situation socio-économique d'une bonne partie de la population dans différents pays détériorée. C'est là le spectacle désolant offert à l'échelle du monde, y compris au niveau de la République d'Haïti qui se trouve confrontée à cette crise au moment où sa situation socio-économique est plus qu'alarmante, ses infrastructures sanitaires en lambeaux, le comportement de sa population frisant l'insouciance et même l'inconscience à cause d'une éducation sanitaire insuffisante et surtout en raison de la précarité de ses conditions de vie. Dans de telles circonstances, il ressort, comme partout ailleurs, que la réponse doit être globale et non sectorielle, ce qui implique que les déterminants ou les facteurs de risque de cette crise doivent être appréhendés par une équipe multidisciplinaire constituée, par exemple, de médecins, sociologues, psychologues, anthropologues, économistes, philosophes et j'en passe.

Le pays doit donc mobiliser au plus vite des professionnels de haut niveau ayant déjà, pour la plupart, une certaine expérience dans la gestion des crises sanitaires, soit en Haïti, soit à l'étranger. Car il s'avère nécessaire non seulement de gérer la présente situation sanitaire qui, selon les modélisations des experts, n'a pas encore atteint son pic de développement dans le pays, mais surtout l'après-crise car tous ses fondements sociaux et économiques s'en trouveront ébranlés. Ces professionnels additionnels gagneraient à se retrouver au niveau de deux structures : le Conseil national de gestion des risques biologiques/situations de pandémie qui agirait beaucoup plus comme une structure de pilotage et le conseil scientifique destiné à encadrer la direction du Programme ou Projet de contrôle ou d'éradication du Covid-19.

Jamais une crise n'a donné lieu à autant de réflexions en si peu de temps montrant, s'il y avait encore un doute, qu'elle va bien au-delà des aspects sanitaires et économiques. Elle semble marquer le début d'une pause dans la politique de globalisation et de délocalisation des activités économiques que l'on croyait totalement irréversible, mais aussi celui du questionnement de notre système de valeurs et de notre perception du monde. En effet, elle est venue plaider pour un allègement de la dépendance des grands pays développés par rapport à des pays tiers tant pour les matières premières que pour les produits semi-manufacturés et industriels. Pour une fois, les gouvernements comme les opinions publiques de différents pays comme les USA, la France, l'Angleterre et l'Allemagne reconnaissent qu'il convient d'adopter un autre système de production et d'approvisionnement de certains produits d'importance stratégique répondant mieux à leur souci d'autonomie et de souveraineté.

Il s'agit d'analyser comment on pourra parvenir à concilier l'intérêt collectif soucieux de la sauvegarde de l'État d'une part, avec les intérêts individuels des consommateurs recherchant presque toujours des produits de qualité à bon prix et ceux des entrepreneurs voulant maximiser leur profit d'autre part. L'avenir de la relocalisation des industries ou entreprises passera nécessairement par la recherche d'un certain équilibre entre ces trois types d'intérêt.

Quelques enseignements de la crise

La crise du Covid-19 est venue rappeler les limites de la globalisation et la fragilité du monde qui a semblé vaciller plus d'une fois au cours de ces quatre derniers mois. Si certains pays européens

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

qui étaient très touchés par la maladie semblent peu à peu se relever, on ne peut pas malheureusement en dire autant des États-Unis qui se sont malheureusement empêtrés dans la lutte contre le coronavirus en dépit de leur puissance économique et technologique. La crise a mis à nu les déficiences et la mauvaise gouvernance du système sanitaire américain qui, malgré des investissements considérables, la disponibilité de ressources scientifiques et technologiques de pointe, la présence des meilleures universités du monde selon le classement Shanghai, peine encore à définir une stratégie de lutte valide, capable de contenir l'évolution de l'infection et de la maladie. Elle a montré également que des gouvernements qui étaient connus comme des chantres de la solidarité se sont vite repliés sur eux-mêmes, faisant fi de toute éthique, de tout sentiment de compassion envers les pays dépassés par la crise sanitaire, en choisissant de ne pas répondre à la demande d'aide de ces derniers. Le cas de l'Italie dont les sollicitations d'aide ont été purement et simplement ignorées de la part de la majorité des grands pays européens en a été une parfaite illustration.

Heureusement, un pays comme Cuba, dont l'esprit de solidarité a constitué la trame de son existence de peuple depuis sa révolution était là pour signifier à la face du monde qu'on n'a pas besoin d'avoir beaucoup de richesses pour partager avec autrui et que les performances de son système de santé reposent sur la discipline de ses concitoyens, la qualité de sa formation médicale, la lutte contre les inégalités sociales et surtout l'organisation et la gouvernance de son système sanitaire.

Elle a donné aux artisans haïtiens (tailleurs, couturières, ouvriers des industries du textile) et aux entreprises nationales du textile l'occasion de faire montre de leur savoir-faire et de leur esprit d'initiative quant à la **confection locale des masques** dont le port représente l'une des plus importantes mesures-barrières contre le coronavirus. Il faut bien admettre, en toute objectivité, que c'est grâce à eux qu'un certain pourcentage d'Haïtiens a pu porter des masques, vu que ceux commandés par le Gouvernement prenaient du temps à arriver au pays. Cependant, l'État haïtien aurait dû définir les normes de qualité requises pour la confection d'un masque, afin que ceci puisse remplir effectivement son rôle de mesure-barrière. En effet, tous les masques confectionnés sur place, comme d'ailleurs certains qui sont commercialisés à l'étranger, n'assurent pas nécessairement un bon niveau de protection sanitaire.

Une telle situation nous a fait revivre l'expérience de la grippe de 1918 car, à l'époque, les masques modernes tels que nous les connaissons n'existaient pas et la quasi-totalité de la population n'utilisait que des masques en tissu. L'idée m'est donc venue de m'interroger sur le bien-fondé de la mesure gouvernementale consistant à placer des commandes de masques en Chine alors que les petites et moyennes entreprises nationales auraient pu se voir attribuer de tels contrats, en leur donnant une session de formation sur les normes de qualité y relatives, ce qui aurait fait circuler de l'argent dans le pays et contribué à diminuer un peu la décapitalisation de cette catégorie d'artisans. Seuls, les professionnels de soins exposés aux malades et aux personnes infectées par le Covid-19 pourraient être alors habilités à bénéficier de masques certifiés (chirurgicaux ou FFP2).

Cette crise a aussi fait ressortir une petite **percée de la médecine traditionnelle** chez les familles haïtiennes vivant tant en Haïti qu'à l'étranger. Des recettes variées contre le Covid-19, sous forme de breuvages de plantes, ont circulé sur les réseaux sociaux, et ont mis presque

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

toutes à l'honneur la plante Aloès vera «Lalwa ». Elles paraissent avoir eu tellement de succès au sein de la diaspora haïtienne que des amis m'ont affirmé qu'en Floride, en moins d'une semaine, il devenait extrêmement difficile de s'approvisionner en Aloès à partir des supermarchés. Tout comme moi, vous avez sans doute fait l'expérience de parents ou d'amis proches qui, après avoir été atteints par le Coronavirus, ont affirmé avoir recouvré la santé après avoir bu le « fameux breuvage » fait d'Aloès et de différentes autres plantes.

Est-ce à dire que ceci est vraiment efficace contre le Covid-19 ? Il nous paraît prématuré de répondre par l'affirmative sans données expérimentales avérées. Mais, ce qui est certain, c'est que ces recettes à base de plantes doivent faire l'objet de recherches conduites selon les règles de l'expérimentation scientifique.

La cacophonie des pays et des institutions internationales compétentes au moment du choix des stratégies de lutte à adopter contre le Covid-19 montre bien qu'aucun pays ne peut aujourd'hui se targuer d'avoir eu une connaissance totale de la maladie. On essayait chaque jour d'en découvrir de nouveaux aspects, d'où la constitution, à travers le monde entier d'équipes de recherche pour travailler sur des traitements, des vaccins anti-coronavirus, etc.

Il est à regretter que le pays ne puisse être considéré encore comme un véritable acteur dans cet effort de recherche scientifique, en dépit de certaines initiatives prises par un groupe de médecins et pharmaciens, alors qu'il dispose de sa pharmacopée traditionnelle qui pourrait lui donner une position de pointe sur l'expérimentation de certaines plantes contre le Covid-19. En outre, de par sa longue expérience dans l'utilisation de la chloroquine contre le paludisme au temps du Service National d'Éradication de la Malaria (SNEM), le pays pourrait représenter un terrain privilégié pour tester l'efficacité de certaines hypothèses de recherche en relation avec l'action directe de la chloroquine ou de son effet rémanent sur le nouveau coronavirus. Fort heureusement, il n'est pas encore trop tard pour réorienter l'approche stratégique de lutte contre le coronavirus en y incluant un important volet de recherche dans ce domaine.

La crise du Covid-19 est multiforme et insaisissable. Tout laissait penser que les pays pauvres, déficients en installations sanitaires et en ressources humaines qualifiées, incapables pour des raisons socio-économiques de mettre en route le confinement, allaient être submergés par des cas d'infection et de mortalité dus au coronavirus. Or, jusqu'à présent, tel ne semble pas être le cas. Au fil des mois, les chercheurs et scientifiques se contredisaient ne sachant pas comment aborder la maladie avec efficacité. On déplorait la pénurie de respirateurs artificiels partout ailleurs, même dans les pays les plus avancés, qui empêchait de placer sous assistance les malades en situation de détresse respiratoire que l'on croyait atteints de pneumonie. Or, on apprenait quelques semaines plus tard que les respirateurs étaient susceptibles d'empirer l'état de ces malades et qu'il ne s'agissait pas réellement de pneumonie, en dépit des troubles respiratoires prononcés, mais plutôt d'une maladie vasculaire à réaction inflammatoire prononcée, se traduisant par une coagulation intravasculaire disséminée sous forme de thrombose et d'embolie pulmonaire.

Cette simple observation doit nous faire comprendre que c'est une **erreur** de la part des pays pauvres de vouloir à tout prix **singer l'ensemble des mesures mises en œuvre dans les pays développés** ; il faut savoir respecter leur science et leur savoir-faire mais leur logique de

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

fonctionnement répond à des rationalités différentes sur les plans socio-économique et écologique, ce qui fait qu'il n'y a aucune garantie à ce que toutes les mesures administratives ou même sanitaires qui ont donné de bons résultats dans les pays européens puissent produire chez nous les mêmes effets.

Définition d'un cadre d'action cohérent et fonctionnel

Toute apparition d'épidémie ou de pandémie nécessite la mise en œuvre de mesures sanitaires, administratives et légales inscrites dans le cadre d'une politique cohérente et rationnelle du système national de santé. Dans cet ordre d'idées, les institutions internationales comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour ce qui concerne les maladies zoonotiques recommandent que tous les pays élaborent des **plans de préparation et de réponse aux épidémies et pandémies** impliquant la participation de tous les secteurs de la société. Ce, afin de se donner les moyens de prendre les mesures les plus appropriées pour le contrôle et/ou l'éradication de la maladie, de réagir rapidement et efficacement en vue d'en réduire les taux de morbidité et de mortalité.

La crise du Covid-19 se produit suite à la circulation du nouveau coronavirus hautement pathogène doué d'une grande contagiosité et d'une relative létalité contre lequel la population n'est pas immunisée. Il faut donc profiter de la période de crise ou de celle de l'après-crise pour élaborer un vaste plan de lutte contre les risques biologiques et des plans spécifiques de contingence contre des maladies données, telles les gripes provoquées par les virus Influenza et les coronavirus. Cependant, il importe de saluer l'effort déjà entrepris par l'équipe technique MSPP/OPS/Conseil scientifique qui a su, en peu de temps, produire le document de base pour la gestion de la pandémie du Covid-19 : « Plan haïtien de réponse à la pandémie du Covid-19 » sur le modèle du Plan haïtien de réponse à la pandémie de grippe de 2009. Mais il est souhaitable que des documents complémentaires soient élaborés pour faciliter une meilleure opérationnalisation des interventions sur le terrain. Leur préparation devra impliquer la collaboration active de tous les secteurs de la vie nationale, publics et privés, ainsi que celle des institutions internationales compétentes, en particulier l'OPS/OMS. Il s'agit d'avoir le même comportement qu'en 2007 lorsque, d'un commun accord, des représentants autorisés des différents secteurs du pays concernés par la problématique de la grippe aviaire H5N1 avaient décidé d'élaborer, sous les auspices de la Représentation de l'OPS/OMS, le « Plan haïtien de préparation à une pandémie (PHPPI) de grippe ».

Les pays s'alignaient sur les lignes directrices de l'OMS qui avait publié en 2005 un ouvrage intitulé « *Liste de contrôle OMS pour la planification préalable à une pandémie de grippe* ». Puis, en 2017, elle en avait fait sortir une version actualisée sous le titre : « *Gestion des risques de pandémie d'influenza* » dans le but évident d'aider les pays membres à mieux s'acquitter de leurs tâches de révision des plans nationaux de préparation et de riposte à la pandémie de grippe par les différents pays.

Il est à prévoir qu'un autre document ne va pas tarder à voir le jour pour exposer les nouvelles leçons tirées des différentes expériences de lutte mises en œuvre par les pays dans la lutte contre le Covid-19. Haïti doit se mettre à l'écoute des recommandations des organisations internationales tout en tenant compte des spécificités du pays pour bien définir sa stratégie de lutte.

Nécessité d'une législation appropriée aux circonstances

L'un des principes-clés de gestion d'une épidémie ou d'une crise sanitaire est la définition d'un cadre légal qui doit garantir la sécurité publique des biens et des agents appelés à intervenir dans les actions de contrôle ou d'éradication. C'est pourquoi généralement dans un plan ou un programme de lutte contre une épidémie donnée, il y a lieu de préciser les références légales sur lesquelles vont s'appuyer les différentes interventions. Il faut bien reconnaître que cette pratique si importante ailleurs n'est pas entrée dans nos mœurs. On ne peut que déplorer cet état de fait vu que le Code de santé publique de Bellerive qui date de 1954 est un peu obsolète et qu'il contient fort peu de dispositions conformes aux nouvelles normes de gestion des épidémies et encore moins de pandémies.

L'idéal serait de disposer depuis belle lurette d'une **loi sur la gestion des risques sanitaires** et pourquoi pas d'une loi spécifique sur les épidémies/pandémies comme sur les gripes à Coronavirus et à Influenza si l'on fonctionnait dans un pays à tradition de travaux parlementaires destinés à la consolidation des fondements de l'État. **En l'absence du Parlement, l'Exécutif aurait dû prendre dès le départ un décret** à la survenue du Covid-19 et non pas un simple arrêté dérivant de la loi de 2008 sur l'état d'urgence, vu que celle-ci ne s'adaptait pas bien à la présente situation qui prévalait exigeant la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures de restriction des libertés individuelles. Il est recommandé dans tout pays démocratique que de telles mesures aient un fondement juridique pour légitimer des mesures de police sanitaire portant sur la mise en quarantaine, l'isolement, la limitation de mouvement des personnes. C'est l'une des exigences de **l'État de droit** où l'autorité publique qui, quoiqu'elle détienne le monopole de la force publique, doit s'investir dans la sécurité à travers une législation appropriée pour fonder ou établir sa légitimité même en situation de crise sanitaire (4,6). La France qui est un pays de grande tradition démocratique avait compris que, malgré la richesse de son arsenal juridique, "la crise sanitaire engendrée par l'épidémie due au coronavirus nécessitait une réponse des autorités exécutives d'une ampleur inégalée appelant la mise en place d'un cadre juridique à la mesure de ce type d'évènement. Avec la loi Covid-19 parue le 24 mars 2020, un nouveau chapitre intitulé « État d'urgence sanitaire » a fait son entrée dans le Code de la santé publique." (2)

Heureusement, avant même l'expiration du délai fixé par l'Arrêté du 20 avril 2020 sur l'état d'urgence sanitaire, le Gouvernement a fini par prendre un « Décret » à la date du 21 mai fixant les règles générales de protection de la population en cas de pandémie/épidémie, lequel est de nature à donner un peu plus de légitimité aux mesures de restriction des libertés individuelles et aux sanctions prévues pour les contrevenants aux dispositions.

Il est toutefois regrettable que ce décret n'ait pas été élaboré avec un objectif plus large dans l'esprit de combler les déficiences du Code de santé publique en créant un cadre juridique d'application des normes techniques préconisées par les institutions internationales compétentes en matière de gestion des situations de pandémie comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). L'essentiel du décret est constitué par des mesures de restriction de mouvement des personnes et des sanctions. Aucune référence n'a été faite à des mesures habilitant le Gouvernement à réquisitionner, en tant que de besoin, tous biens et services pouvant être mis à profit dans la lutte contre le Covid-19, ni aux mesures temporaires de contrôle des prix comme cela se retrouve dans les lois d'urgence sanitaire

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

adoptées dans les autres pays. En outre, seul l'article 7 est consacré à la situation sanitaire et sa rédaction n'a pas été faite dans la meilleure forme.

On n'y retrouve même pas une esquisse d'un système d'organisation qui pourrait conduire à une réelle amélioration de la situation sanitaire grâce au renforcement de l'intersectorialité et du pilotage du Programme Covid-19.

Il me paraît qu'en situation d'épidémie en encore plus de pandémie, il conviendrait de créer une **Commission interministérielle sous l'autorité du Premier Ministre pour gérer la situation de crise**. À titre de suggestion, cette Commission pourrait être constituée des ministres de:

- la Santé Publique et de la Population (MSPP)
- l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDP);
- l'Éducation Nationale
- l'Environnement;
- l'Intérieur et des Collectivités Territoriales;
- la Justice et de la Sécurité Publique;
- l'Économie et des Finances.

Son mandat consisterait, entre autres, à :

- valider, avant son application, la stratégie de lutte proposée par le comité national de lutte contre le Covid-19 ou toute autre maladie de même type considérée comme un risque biologique majeur qui pourrait survenir dans le pays, ce qui est conforme avec la lettre du décret du 21 mai 2020 ;
- mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires au développement des activités du Programme ;
- appuyer le corps technique impliqué dans la gestion des risques biologiques et dans la mise en œuvre de dispositions légales devant régir l'organisation et le fonctionnement des opérations du Programme.

Pour le renforcement de l'organisation du programme de gestion du Covid-19

Compte tenu de l'impact sanitaire, économique du Covid-19 et de la période d'incertitude qui s'établira dans le monde, longtemps après le passage de cette pandémie, la République d'Haïti a intérêt à se doter d'un modèle d'organisation plus participatif du programme de gestion des risques sanitaires, plus approprié à la gestion de ce type de crise. S'il est vrai que c'est la dimension biomédicale qui prévaut généralement dans la recherche et l'action en santé publique, il est évident qu'elle gagne à être exercée ou soutenue par de multiples acteurs pour accroître ses performances car le champ d'action de la santé publique est si large que la dimension sociale doit être continuellement renforcée et approfondie.

Dans une crise aussi complexe que celle due au Covid-19, la stratégie de lutte la plus efficace consiste à mettre en place des **structures capables de faciliter la concertation intersectorielle** et même une certaine forme d'intégration. En effet, ce n'est pas seulement à partir des sciences biologiques que la problématique de la crise peut être pleinement

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

appréhendée et résolue. Il nous semble que les sciences humaines et sociales sont mieux à même d'apporter des éclairages pour une meilleure compréhension des comportements humains qui frisent parfois la démesure, ainsi que sur les moyens de les changer. Sur la base de ce constat, la promotion de la lutte contre le Covid-19 doit reposer nécessairement sur l'intersectorialité qui devrait être, dans la présente situation, l'action coordonnée du secteur de la santé avec d'autres secteurs étatiques, privés et non-gouvernementaux en vue de la mise en œuvre des actions destinées à traiter totalement ou partiellement les problèmes liés à cette pandémie. Dans l'esprit de cette intersectorialité, il faudrait réaliser rapidement l'inventaire des ressources matérielles et humaines existantes dans les différents secteurs qui peuvent participer au diagnostic du coronavirus par la technique PCR (POLYMERASE CHAIN REACTION). Il est en effet urgent d'augmenter le nombre de tests de dépistage rapide et de confirmation par PCR réalisés chaque jour dans le pays avec l'arrivée massive de gens en provenance des USA et de la République Dominicaine afin de prendre les mesures sanitaires qui s'imposent.

Le Laboratoire vétérinaire central et de contrôle de qualité des aliments de Tamarinier (LVCQAT) du Ministère de l'Agriculture devrait pouvoir apporter sa contribution à cet effort de diagnostic. Il a eu des initiatives dans le passé qui ont contribué à moderniser les pratiques de diagnostic de laboratoire dans le pays en y introduisant pour la première fois depuis 1980 la technique ELISA et les tests d'immunofluorescence directe et indirecte dans le cadre du programme d'éradication de la peste porcine africaine. En outre, il possède déjà les équipements du test PCR étant donné qu'il lui incombe la tâche de réaliser le diagnostic expérimental de la rage canine par PCR. Une formation additionnelle en relation avec le Covid-19 devrait pouvoir le rendre tout à fait opérationnel pour le Programme de lutte contre cette pandémie.

Ces considérations nous amènent à recommander, en plus du Conseil scientifique, la **création d'une Commission nationale de gestion des risques sanitaires/gestion Covid-19** composée de représentants de différents ministères, d'institutions privées et non-gouvernementales de santé, d'Universités ainsi que de ceux des institutions internationales compétentes en la matière (OPS/OMS, FAO, CDC, IICA, etc.). Ce, pour tirer parti des concepts d'intersectorialité et de transdisciplinarité. Cette Commission devrait être placée sous le leadership du Ministère de la Santé Publique et de la Population. Cette proposition n'est pas tout à fait nouvelle car elle avait déjà été expérimentée en 2007 avec succès quand on craignait la survenue d'une pandémie de grippe par le sous-type de virus hautement pathogène H5N1. Elle facilitait une certaine fluidité de l'information entre les secteurs en même temps qu'elle leur permettait de travailler ensemble à la recherche de solutions aux différents problèmes qui se posaient à l'époque. Revenir avec cette Commission, ce serait montrer qu'on a de la suite dans les idées.

Quant au **Conseil scientifique**, son **mandat** devrait, à notre avis, se concentrer davantage sur des points stratégiques tels que :

- l'encadrement technique rapproché de la coordination du programme en ce qui concerne le choix et la validation des décisions techniques nouvelles sur la base des avancées scientifiques et technologiques ;
- le contrôle de la qualité des informations destinées au grand public en concertation avec le Service de la communication sociale du Programme et la Direction de Promotion de la Santé et de Protection de l'Environnement du MSPP;

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

- la mise en place d'une cellule de veille de la maladie en coopération avec la Direction d'Epidémiologie, de Laboratoire et de Recherche du MSPP;
- l'appui à l'élaboration d'un document-cadre pour le développement de la recherche orientée sur les différents aspects de la maladie, en particulier sur les options alternatives de traitement et la perception sociale des citoyens vis-à-vis de la maladie, son impact social et économique, etc. ;
- un appui à la préparation de rapports ou autres documents techniques d'importance destinés à la recherche de nouvelles sources de financement pour le programme ;
- la collecte auprès de la Commission nationale de gestion des risques biologiques/ Covid-19 de données autres que biomédicales susceptibles de permettre une meilleure compréhension de la pandémie et de définir des actions mieux ciblées sur les objectifs de lutte.

Conclusion

Il y a environ six mois, personne ne pouvait penser à la survenue d'une crise planétaire comme celle que nous sommes en train de vivre. Le monde semble avoir basculé hors de son centre de gravité. Certains pays comme les États-Unis d'Amérique dont on vantait les mérites de l'économie se retrouvent d'un jour à l'autre avec des dizaines de millions de chômeurs sur les bras. Ce qui est pire, pendant des semaines, ils ont assisté impuissants à des amoncellements de cadavres au quotidien sur leur territoire, les faisant douter, même l'espace d'un cillement, de leur science et de leur technologie. Tout laisse croire que le monde ne sera plus comme avant et que la crise du Covid-19 marquera un point de rupture, même de manière temporaire, avec cette approche globalisante qui s'est emparée du monde depuis environ trois décennies et qui le rend vulnérable à un point qu'on ne pouvait pas imaginer.

La crise du Covid-19 ouvre déjà la voie à un ensemble de questionnements d'ordre épistémologique pouvant conduire au surgissement d'un homme nouveau, conscient de la puissance de son intelligence et de ses responsabilités dans l'équilibre du monde mais aussi de sa grande fragilité. Elle a surpris le pays dans une ambiance de désolation sans pareille dans la vie de ce peuple, où la moindre lumière vers la sortie du tunnel ne semble pointer à l'horizon. Au moment où les autres pays amorcent timidement leur déconfinement, assurés d'avoir déjà atteint le pic de la pandémie, nous allons sans doute faire de même pour imiter les autres en oubliant cependant que, selon les experts, la phase la plus difficile reste à venir. Souhaitons de tout cœur que les prévisions de ces derniers soient fausses.

Ce qui a choqué plus d'un dans la gestion de cette crise, c'est l'incohérence flagrante entre les mesures adoptées et les données épidémiologiques relatives à la circulation du virus dans le pays. L'inadéquation est telle que certains se demandent si la déclaration de l'état de confinement n'était pas prématurée et si elle n'aurait pas été plus justifiée maintenant plutôt qu'au mois de mars.

L'erreur consisterait à penser que le faible nombre de cas positifs enregistrés dans le pays en comparaison avec les autres pays de la région serait en grande partie dû à l'application des soi-disant mesures de confinement et des gestes barrières quand on connaît les conditions générales de leur mise en œuvre et le pourcentage de la population qui les applique. Loin de nous l'idée d'affirmer qu'elles ne sont d'aucune utilité mais il n'y a pas lieu de se donner un satisfecit car la situation épidémiologique actuelle du pays est la résultante d'un jeu complexe de

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

facteurs qui ne sont pas tous connus, encore moins maîtrisés.

L'heure doit être de préférence à un **travail de réflexion sur la manière de gérer toute éventuelle phase d'accélération de la pandémie et de préparer l'après-Covid-19**. Et, c'est le moment de se retrousser les manches pour mettre à exécution sur le terrain de véritables mesures capables de faire mentir les pronostics les plus sombres sur l'évolution de la maladie dans le pays.

Les pays qui s'en sortiront le mieux sont ceux qui sauront mettre à profit les leçons apprises au cours de cette crise pour se renouveler avec des **idées de progrès, de justice sociale, d'organisation et de gouvernance orientées vers l'intérêt commun**. Ce sont ceux qui sont désireux d'accroître la parcelle d'humanité qui est contenue en eux au détriment de l'animalité qui les porte à s'embourber dans la vase des intérêts mesquins et dans l'égoïsme.

La République d'Haïti ne peut se permettre de rater une nouvelle fois ce tournant. Elle doit s'évertuer à effectuer, en toute circonstance et en tout temps, des choix judicieux pour conjurer, une fois pour toutes, cette vieille malédiction qui l'a entraînée chaque jour davantage dans les bas-fonds du sous-développement et lui a fait perdre sa dignité de peuple. Puisse l'année 2020, année de la crise du Covid-19, lui servir de nouveau point de départ pour la modernisation de ses institutions et l'amélioration de sa gouvernance globale. ²¹

Références bibliographiques

- 1.- Benoit, M. (2020). Comment le monde a fini par vaincre la grippe espagnole. www.sciencesetavenir.fr
- 2.- Bovi-Hosy, G. (2020). Coronavirus : comment fonctionne le nouveau cadre juridique d'état d'urgence sanitaire ? www.lagazettedescommunes.com
- 3.- https://fr.wikipedia.org/wiki/Peste_noire (2020). Peste noire.
- 4.- Lingibé, P. (2020). État d'urgence sanitaire : quels outils pour faire face au coronavirus Covid-19 ? www.village-justice.com
- 5.- Pohn, M. (2020). Grippe espagnole : dates, origines, morts de la pandémie de 1918, www.linternaute.fr
- 6.- Vincent, C. (2020). Les libertés publiques à l'épreuve du coronavirus. Journal *Le Monde* (mis à jour le 22 mars 2020)

Notice biographique

Dr Max François Millien est détenteur d'un diplôme d'ingénieur-agronome de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) et d'une licence en Droit de la Faculté de Droit de l'Université d'État d'Haïti ainsi que d'un doctorat en Médecine vétérinaire de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, France. Il a, par la suite, bénéficié de divers programmes de formation en santé animale, santé publique vétérinaire et recherche agronomique. Il a été vice-doyen à la recherche et Professeur pendant plus de 30 ans à la FAMV. Il a eu la plus grande partie de sa carrière au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural où il a été tour à tour Directeur du Centre de recherche et de documentation agricole, Directeur du

²¹ Article remis le 13 mai, actualisé les 22 et 31 mai 2020 par l'auteur.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Laboratoire vétérinaire de Tamarinier, Directeur des Services Vétérinaires, puis Coordonnateur de l'Unité de Protection Sanitaire animale et végétale. Actuellement, il est Attaché de recherche au Vice-Rectorat à la Recherche et à l'Innovation (VIRRI) de l'Université Quisqueya et dirige le Laboratoire de Recherche sur les Zoonoses et Intoxications Alimentaires (LAREZIA).

maxfrancoismillien@gmail.com

Les temps masqués

Par Emmelie Prophète, Écrivaine²², et journaliste

Il doit arriver à beaucoup d'entre nous d'avoir cette sensation insupportable d'être violenté, réellement ou symboliquement. Ou les deux. C'est quelquefois ténu, sibyllin. D'autres, à grands renforts de bruits, d'injures, de coups bas, destinés à vous anéantir physiquement et moralement. Dans tous les cas, ces « attentats » provoquent, même à retardement, des blessures profondes et des ressentiments inaltérables.

Brice Parain, philosophe et essayiste français (1897-1971), a écrit que les mots étaient des pistolets chargés. A mesure que l'on avance dans la vie, on apprend aussi que les gestes, les oublis, les félonies, les non-dits, les mensonges inutiles, sont des armes de désillusion massive. Ils peuvent nous faire passer l'espace d'une seconde de la confiance la plus absolue à une incompréhension hébétée qui remet en cause jusqu'à des principes de vie.

Le Covid-19 fait émerger des discours, des pensées, des réflexions, tous importants puisqu'ils accompagnent un tournant dans la vie de l'humanité, où l'on a le privilège, puisque c'en est un, de voir le monde basculer, laissant tout un chacun désarmé, cherchant tout seul sa nouvelle place. C'est le bon moment pour interroger le concept de « nouveau monde » et la vie de ceux qui n'ont jamais eu de place, qui jamais n'avaient intégré ces temps modernes, toutes les facilités qu'il a fait naître et toutes les précautions que ses maîtres ont prises afin que ce soit toujours un petit groupe qui en expérimente les bienfaits. Être, sans avoir jamais été, est un défi très grand pour les pauvres et toutes les espèces étranges et inadaptées qui ont résisté, malgré tout, dans les villes délabrées du tiers monde et les usines du Nord.

²² Emmelie Prophète écrit de la poésie, des romans, des nouvelles et des essais. Son premier récit « Le testament des solitudes » paraît à Montréal en 2007. Dans le domaine de la prose, elle a publié successivement : « Le reste du temps » (2010), « Impasse Dignité » (2012), « Le désir est un visiteur silencieux » (2014), « Le bout du monde est une fenêtre » (2015), « Un ailleurs à soi » (2018).

Emmelie Prophète a été responsable de la Direction Nationale du Livre, Directrice générale de la Bibliothèque Nationale d'Haïti. Depuis décembre 2011, elle dirige la section culturelle du quotidien *Le Nouvelliste*. Elle est Directrice du Bureau haïtien du droit d'auteur.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Les enfants de l'aléatoire, les migrants, les habitants de villes sans âme, seront forcément encore exclus de la parole et personne n'entendra leurs appels au secours. Ils porteront des masques et l'on pensera peut-être que les compteurs ont été remis à zéro.

On continuera à sacrifier l'essentiel au désir de rester vivant malgré tout, et de ces plaies béantes que l'on appelle villes ou bidons villes continueront de sortir, dans l'indifférence, des êtres faméliques, sans contours, dont on ne verra plus les visages masqués ni les sourires édentés.

On ne pourra plus vivre comme avant, entend-on répéter, le virus va durablement changer les rapports, mais de rapports il n'y en a jamais eu entre ce pays-ci et ce pays-là. En bas, le confinement à longueur d'année, 8 dans la même chambre pourrie à rêver que le ciel s'ouvre et permette d'embrasser les étoiles, et en haut le désir d'un mur qui couperait l'horizon en deux et marquerait de manière décisive et irréversible la frontière entre riches et pauvres.

Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde écrivait Albert Camus qui se révèle être l'écrivain le plus à la mode par ces temps de Covid-19, en cette année 2020 qui ramène les 60 ans de sa disparition. Mais on continue sciemment à mal nommer les choses. Le politiquement correct a vaincu le bon sens, voilà longtemps. On appelle cela diplomatie, consensus, compromis, trou de mémoire volontaire, mais mises ensemble, ces appellations ne renvoient qu'à la violence réelle et symbolique exercée sur les pauvres, ceux pour qui le libéralisme et le capitalisme ont inventé le silence le plus profond, le plus parfait, qui arrive à tout masquer.

Reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteure (25 mai 2020)

PARTIE II : GOUVERNANCE

FACE A L'ÉPIDÉMIE

LA RÉPONSE DES POUVOIRS PUBLICS

EST-ELLE APPROPRIÉE ?

COMMENT AGIR DANS LE CAS DE NOUVELLES CRISES

SANITAIRES MAJEURES ?

HAÏTI ET LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Considérations liminaires sur quatre stratégies de réaction à la pandémie du Covid-19²³

Par Jean-Claude BRUFFAERTS, Ingénieur ICAM (Arts et Métiers) et MBA HEC France

Introduction

La gestion de la crise de coronavirus est ici jugée à partir des indicateurs existants disponibles : nombre de cas de coronavirus dépistés, mortalité liée au coronavirus. Dans quelques années, la qualité de cette gestion de crise sera évaluée sur d'autres critères : évolution de la mortalité toutes causes confondues, évolution de l'espérance de vie à partir de 2020 et pour les années qui suivront, impacts alimentaires et économiques, impacts sur l'évolution du système de santé, impacts sur la qualité de la gouvernance mais également des impacts sociaux et culturels insoupçonnés.

Cette mini-étude se donne pour objectif de présager aujourd'hui l'ensemble des conséquences que pourrait avoir cette crise pandémique afin d'éclairer la manière de l'aborder. Elle porte sur quatre pays différents.

- La France, pays riche et à démographie vieillissante ;
- Haïti, pays pauvre ayant entamé sa transition démographique, mais avec une gouvernance très instable et faible ;
- Le Bénin, pays pauvre, avec une forte croissance démographique, mais avec une gouvernance qui lui assure un développement économique récent mais dynamique ;
- La Corée du Sud, pays qui est entré dans le cercle des pays développés de l'Asie orientale et qui a adopté une stratégie propre face à la pandémie du coronavirus.

1. Ces 4 pays doivent-ils aborder la crise pandémique de la même façon ?

1.1 La France

Compte-tenu de l'impréparation du pays à ce type de pandémie (absence de masques, insuffisance de lits médicaux, etc.), la France n'avait pas d'autres choix pour retarder la diffusion du virus qu'un confinement collectif (fermeture des écoles, confinement pour toutes les personnes ne faisant pas partie des secteurs stratégiques). Son objectif était que le système de soins ne soit pas saturé par un afflux trop important de malades.

Les masques étant réservés aux hôpitaux, l'intérêt humain était prioritairement porté aux personnes passant par l'hôpital. Les maisons de retraite pour personnes âgées (EPHAD) en ont lourdement subi les conséquences.

Les conséquences économiques seront également lourdes parce que l'épidémie va durer 12 à 18 mois, le temps qu'un vaccin soit créé, peut-être moins si des traitements efficaces sont trouvés rapidement.

Cette stratégie va s'infléchir dans les mois qui viennent lorsque le coût économique important des mesures de confinement collectif sera ressenti et surtout si des solutions médicales tardent à

²³ Article remis le 10 avril 2020

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

venir. Avec l'arrivée imminente massive de masques et de tests, une sortie progressive du confinement commencera à être envisagée avec la volonté de protéger les plus fragiles (enfin) et de redémarrer la machine économique en remettant au travail le maximum de personnes.

1.2 Haïti

Un pays comme Haïti est pris entre deux feux : le mimétisme et le laisser faire :

-le mimétisme, en calquant ses positions officielles sur celles de son voisin américain : fermetures des frontières, des écoles, de la zone industrielle.

-le laisser-faire car le confinement qui devrait accompagner ces mesures ne sera pas effectif. La survie d'une grande partie de la population dépend de son activité quotidienne et c, majoritairement dans le secteur informel. L'habitat urbain est majoritairement constitué de bidonvilles avec une forte promiscuité.

Si cela est le cas, Haïti aura la double peine : la chute économique avec de grosses conséquences sur l'alimentation (et un risque de famine) et néanmoins un développement très rapide de la pandémie. Cette situation aggravera l'instabilité politique et pourrait rendre les gangs armés encore plus présents.

1.3 Le Bénin

Le Bénin qui a un système sanitaire faible peut s'interroger sur l'à-propos de mesures drastiques, comme le confinement général, qui casseraient la croissance économique actuelle retrouvée (la croissance du PIB est passée de 2,1 % en 2015 à 6,9 % en 2018).

1.4 La Corée du Sud

La Corée du Sud a adopté une stratégie de dépistage systématique du coronavirus sans prendre de mesures de confinement strictes. Elle se traduit par des choix, s'appuyant sur la technologie, qui ont un coût :

- traçage précis des personnes testées positivement
- thermomètres
- applications téléphoniques pour suivre l'évolution des déplacements

Elle a réussi à avoir de très bons résultats dans le contrôle de la pandémie tout en limitant l'impact économique de cette dernière.

2. Comparaison des 4 pays

2.1 Espérance de vie à la naissance

Pays	1960	2017
FRANCE	69.9 ans	82.5 ans
BÉNIN	37.3 ans	61.2 ans
HAÏTI	42.1 ans	63.6 ans
CORÉE DU SUD	53 ans	82.6 ans

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

2.2 Médecins pour 10 000 habitants

Pays	2016
FRANCE	32.4
BÉNIN	1.5
HAÏTI (estimation)	2.4
CORÉE DU SUD	23.3

2.3 Taux de mortalité néo-natale (pour 1000 naissances vivantes)

Pays	2017
FRANCE	2.40
BÉNIN	32.7
HAÏTI	28.3
CORÉE DU SUD	1.5

2.4 Démographie

2017	FRANCE	BÉNIN	HAÏTI	CORÉE DU SUD
Population	66 987 244	11 485 048	11 123 176	51 635 256
Naissances	762 263	409 258	261 611	360 263
Décès	601 786	100 901	93 833	288 211

2.5 PIB/habitant et croissance du PIB

2018	FRANCE	BÉNIN	HAÏTI	CORÉE DU SUD
PIB/Habitant	43 664 \$	896 \$	730 \$	26 762 \$
Croissance du PIB	1.72%	6.88%	1.48%	2.67%

3. Adapter la stratégie à la situation du pays

La France et la Corée du Sud ont déjà pris des voies différentes.

3.1 A défaut d'autre choix, **la France** privilégie provisoirement le confinement afin d'éviter la saturation de son système de santé et accepte un coût économique élevé pour endiguer la diffusion de la pandémie. Cette ligne de conduite va évoluer avec l'arrivée massive prochaine de masques et de tests. Le fait d'avoir caché son état d'impréparation (lié à plus 10 ans de politique d'austérité sanitaire) aura un coût politique important pour le pouvoir en place, surtout au regard de l'hécatombe des personnes fragiles dans les maisons de retraite.

3.2 **La Corée du Sud** a privilégié le dépistage systématique et la prévention plutôt qu'un confinement généralisé qui mettrait à mal son économie. Les résultats obtenus sont assez

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

probants. Bien que la Corée soit un des premiers pays touchés massivement après la Chine, elle a réussi à contenir la pandémie et ses taux de décès tout en limitant l'impact de la pandémie sur l'économie. Ses principaux atouts sont le civisme de la population qui respecte les consignes données et également la qualité du système de prévention sanitaire mis en place. Il faut aussi rappeler l'expérience cumulée de graves crises sanitaires du passé que le pays a eu à gérer : SRAS et MERV au début des années 2000. Les leçons apprises lors de ces alertes majeures ont été retenues.

3.3 **Le Bénin** part d'une situation difficile : faible PIB par habitant et un système de santé faible (peu de médecins). En revanche, il a deux atouts :

- une pyramide des âges très jeune, donc beaucoup moins sensible à la surmortalité des seniors due au coronavirus ;
- un dynamisme économique porteur d'une amélioration du niveau de vie pour les années à venir.

Une stratégie proche de celle de la Corée du Sud lui permettrait de préserver partiellement sa croissance économique future en adoptant des mesures telles que :

- prises de température systématiques et tests de dépistage pour protéger les personnes atteintes et leur entourage (cela suppose des stocks importants de thermomètres et de tests de dépistage) ;
- fabrication de masques en s'appuyant aussi sur le réseau de tailleurs et couturières ;
- optimisation du matériel médical existant (par exemple comme le Canadien qui a mis au point un respirateur pouvant ventiler plusieurs patients en même temps par l'addition de tuyaux. Cf. Alain Gauthier/Ontario) ;
- mobiliser et sensibiliser la population aux gestes de prévention ;
- limiter le confinement aux foyers infectieux (zones, villages), mais éviter autant que ce peut des mesures généralisées.

3.4 **Haïti** a l'avantage d'avoir une pyramide des âges également favorable, mais son système de santé est complètement déficient. Le pays a régulièrement affronté des maladies extrêmement contagieuses au cours des dix dernières années : conjonctivites virales, chikungunya, VIH, Zika, choléra, etc. Elles ont fortement ébranlé le pays sans avoir véritablement renforcé le système sanitaire. Par ailleurs, la gouvernance du pays est largement affaiblie et contestée. Haïti n'aura donc probablement pas les moyens de limiter la diffusion du coronavirus. La prépondérance des bidonvilles dans l'habitat urbain, le poids majoritaire du secteur informel dans l'économie, la précarité économique de la majorité de la population, les importants déplacements de la population dans des véhicules surchargés et la faiblesse de l'État préfigurent une diffusion extrêmement rapide du virus au sein de la population.

Cette diffusion s'essouffera lorsqu'une « immunité collective » apparaîtra. Cela suppose que près de 60% de la population ait été contaminée.

L'insécurité alimentaire va devenir très vite la priorité et pourrait avoir des effets encore plus graves que la pandémie. Sécuriser les ports, les routes et le transport des marchandises sera la priorité afin de ne pas laisser les voies de communication aux mains des gangs armés.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

La question du confinement généralisé ne sera pas une option réaliste. Des actions plus ciblées sont par contre envisageables : mettre à l'abri les plus fragiles lorsque les conditions le permettent, mobiliser les adultes sur les actions de production alimentaire et de sécurisation des transports, structurer et appuyer des organisations sanitaires départementales ou municipales (car les renforcements centralisés ne se sont pas pérennisés) en s'appuyant sur les ressources humaines qui ont travaillé sur les épidémies précédentes et les bonnes pratiques qui ont fonctionné.

4. À chaque pays ses solutions

La situation des quatre pays est extrêmement différente sur des points essentiels :

- vulnérabilité de sa pyramide des âges à la pandémie ;
- capacité de réponse de son système de santé ;
- enjeux économiques plus ou moins supportables suivant les moyens de la population.

Par exemple avec les hypothèses reprises de l'annexe 2, le taux de létalité de l'épidémie serait de :

Pays	En % de la population contaminée
FRANCE	2,28 %
BÉNIN	0,50 %
HAÏTI	0,69 %
CORÉE DU SUD	1,76 %

-le Bénin et Haïti ont un taux de létalité respectivement de 4,5 et 3,3 fois inférieurs à celui de la France sans prendre en compte l'état de santé de la population et les systèmes de santé spécifiques à chaque pays qui vont bien sûr dégrader significativement les avantages apparents du Bénin et d'Haïti sur ce point. L'état de santé de la population haïtienne est de ce point de vue préoccupant parce que les causes de co-morbidité sont nombreuses (diabète, hypertension, surpoids, maladies cardiaques et pulmonaires...)

-en vue de la stratégie adoptée par la Corée du Sud, à ce jour, les chiffres actuels de la Corée du Sud semblent en ligne avec ce tableau car on constate 1,9% de taux de létalité au 7/04/2020 (200 morts) pour un nombre de 10 800 cas dépistés très en-deçà de la propagation constatée dans les pays européens. (cf. source: www.eficiens.com/coronavirus.statistiques).

La stratégie mise en œuvre par la Corée du Sud a donc eu un réel impact sur la limitation de la pandémie.

-Le Bénin met actuellement en œuvre des mesures pour contenir l'expansion de la maladie : confinement en chambres d'hôtel des voyageurs débarquant dans le pays (à la charge du Béninois et à la charge du voyageur lorsqu'il est étranger). La circulation des personnes est interdite entre la zone urbaine de Cotonou et l'intérieur du pays afin d'empêcher la propagation du Covid-19 à l'intérieur des terres actuellement protégées. Par contre, la libre circulation des marchandises est autorisée afin de ne pas pénaliser l'approvisionnement en nourriture.

Chaque pays devra inventer sa propre solution car il n'existe pas de modèle unique. Une vision à long terme s'impose afin de mesurer aussi les effets des mesures prises sur l'éducation,

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

l'économie et l'emploi. Les mesures prises doivent aussi renforcer les institutions sanitaires et politiques du pays qui vont être largement éprouvées.

L'opinion publique doit être prise en compte parce qu'elle est indispensable pour une mobilisation nationale. Il faudra d'une part ne pas l'endormir avec des promesses qui ne seront pas tenues, ni l'affoler par des mesures technocratiques qui seraient mal comprises.

5. Haïti doit inventer sa propre réponse

Haïti a de grandes faiblesses, mais aussi des atouts :

-La population d'Haïti est jeune, 60% de la population a moins de 30 ans. Si l'épidémie se concentrait sur cette classe d'âge au lieu de se disséminer sur l'ensemble de la population, le taux de mortalité serait divisé par cinq. Protéger les plus vulnérables est donc une priorité.

-Le système de santé est déjà déficient pour les traitements courants. Lui ajouter la charge du traitement du Covid-19 le fera exploser. Créer des centres de traitements spécifiques du Covid-19 en réquisitionnant par exemple les nombreux lieux de culte avec l'approbation et l'appui des chefs religieux. Ceci permettrait aux hôpitaux existants de continuer à traiter les maladies et accidents courants. N'oublions pas qu'Haïti enregistre habituellement près de 100 000 décès par an.

-La population a l'habitude de vivre sans l'aide de l'État et a développé une grande ingéniosité et une forte résilience. Encourager toutes les initiatives locales en informant sur les enjeux et les données scientifiques connues à ce jour : fabrication de masques par l'industrie textile et les artisans et couturières, mobilisation de l'industrie locale (fabrication d'oxygène par la Brasserie Nationale, de chloroquine par des industriels, tels que Pharmatrix et 4C, s'ils sont aidés pour l'achat d'intrants), recherche et expérimentation de pharmacopées locales en créant des ponts entre médecine moderne et médecins traditionnels. La mobilisation des radios et des directeurs/directrices est également importante pour canaliser l'information et bloquer toutes les diffusions de « fake news » qui prospèrent dans ce type de situation.

L'État n'aura pas beaucoup de capacité à gérer cette crise sanitaire, parce qu'il n'est pas préparé (cela ne s'improvise pas), pas focalisé sur les besoins du plus grand nombre. Dans l'urgence, il doit :

-faire appel aux plus compétents pour gérer la situation car ces compétences existent dans le pays, notamment celles qui ont travaillé sur toutes les épidémies précédentes ;

-se coordonner avec les pays voisins (République dominicaine, Cuba) et les bailleurs de fonds. Décentraliser la gestion des fonds au plus près des communes et des centres de soins afin que de nouvelles opportunités de corruption ne naissent pas ;

-éviter des mesures spectaculaires de confinement qui se traduiraient (comme on l'a vu en Inde) par des mouvements massifs des populations urbaines vers les provinces et une dissémination généralisée du virus ;

- prévenir une pénurie alimentaire que tout le monde craint et qui ferait bien plus de dégâts que la pandémie. Sécuriser les transports de marchandises dans les ports et sur les routes, cela se fait simplement par l'organisation de convois quotidiens de camions dans les différents points du pays avec assistance policière ;

- orienter les investissements sur la prévention, l'isolement des cas détectés et les soins du plus grand nombre, car la tentation sera de créer à grands frais des centres de réanimation pour

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

seulement un petit nombre qui n'a plus la possibilité de se faire traiter aux États-Unis.

Le MTPTC a indiqué qu'il était prêt à prendre en charge les corps des victimes de la pandémie et leur ensevelissement dans des fosses communes. En espérant que cette question sera la moins sévère que possible, elle soulève deux problèmes qu'il faut anticiper : la question sanitaire pour que cela se fasse avec le maximum de précautions, mais aussi la question de la dignité des morts. Ceux-ci doivent être identifiés et enterrés dans des espaces répertoriés afin que les vivants puissent, le moment venu, venir se recueillir et faire leur deuil.

6. Conclusion

Cette crise sanitaire mondiale sans précédent va obliger le pays à compter sur ses propres forces. La diminution des transferts de la diaspora, la réduction de l'aide étrangère et de son ingérence vont mettre la population face à elle-même et ses gouvernants. Une occasion à saisir pour prendre son destin en main.

Annexe 1

Répartition de la population par tranche d'âge

Tranche d'âge	France	Bénin	Haïti	Corée du sud
0 à 9 ans	7 964 145	3 461 941	2 448 940	4 532 595
	11,90%	30,10%	22%	8,80%
10 à 19 ans	8 091 042	2 637 856	2 305 475	5 161 219
	12,10%	23%	20,70%	10%
20 à 29 ans	7 796 279	1 940 796	2 047 670	6 958 140
	11,60%	16,90%	18,40%	13,50%
30 à 39 ans	8 241 207	1 344 115	1 678 576	7 328 905
	12,30%	11,70%	15,10%	14,20%
40 à 49 ans	8 710 759	919 842	1 042 729	8 382 561
	13%	8%	9,40%	16,20%
50 à 59 ans	8 730 123	604 652	776 960	8 380 560
	13%	5,30%	7%	16,20%
60 à 69 ans	7 962 802	350 782	486 771	5 873 625
	11,90%	3,10%	4,40%	11,40%
70 à 79 ans	5 325 691	174 892	245 931	3 344 324
	8%	1,50%	2,20%	6,50%
80 et +	4 165 196	50 172	90 122	1 673 327
	6,20%	0,40%	0,80%	3,20%
TOTAL	66 987 244	11 485 048	11 123 176	51 635 256
	100%	100%	100%	100%

Ce tableau se lit de la façon suivante :

Pour la tranche d'âge de 0 à 9 ans, le Bénin compte 3 461 941 personnes, soit 30,1% de sa population totale.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Toutes les données du rapport sont issues du site : perspective.usherbrooke.ca (de l'Université de Sherbrooke au Québec, Canada) qui indique prendre ses sources auprès de la Banque Mondiale. Les données de létalité suite au coronavirus par classe d'âge en Chine sont issues du site : <https://www.eficiens.com/coronavirus-statistiques>

Annexe 2

Tranche d'âge	Taux de mortalité constaté en Chine	France	Bénin	Haïti	Corée du Sud
0 à 9 ans	0%	0	0	0	0
		0%	0%	0%	0%
10 à 19 ans	0,20%	16 182	5276	4 611	10 322
		1,10%	9,20%	6%	1,10%
20 à 29 ans	0,20%	15 593	3882	4 095	13 916
		1%	6,80%	5,30%	1,50%
30 à 39 ans	0,20%	16 482	2688	3 357	14 658
		1,10%	4,70%	4,40%	1,60%
40 à 49 ans	0,40%	34 843	3679	4 171	33 530
		2,30%	6,40%	5,40%	3,70%
50 à 59 ans	1,30%	113 492	7860	10 100	108 947
		7,40%	13,70%	13,10%	12%
60 à 69 ans	3,60%	286 661	12 628	17 524	211 451
		18,80%	22%	22,80%	23,30%
70 à 79 ans	8%	426 055	13 991	19 674	267 546
		27,90%	24,40%	25,60%	29,50%
80 et +	14,80%	616 449	7425	13 338	247 652
		40,40%	12,90%	17,40%	27,30%
TOTAL		1 525 757	57 429	76 870	908 022
		100%	100%	100%	100%

Nombre de morts dans chaque pays : - Si 100% de la population est contaminée -
Si les taux de mortalité par classe d'âge sont identiques à ceux constatés en Chine.

Notice biographique

Jean-Claude Bruffaerts, Ingénieur ICAM (Arts et Métiers) et MBA HEC France. Ancien dirigeant d'une société de conseil en France. Il a travaillé en Europe, en Afrique et en Haïti. Il est membre fondateur des associations « Haïti Futur » et « Haïti Patrimoine ».

jean-claude@haiti-futur.com

La pandémie Covid-19 : Une autre opportunité pour Haïti ²⁴

Par Stervins ALEXIS, Ph.D.

Introduction

C'est comme s'il n'y en aurait pas eu assez avec le tremblement de terre de janvier 2010, le choléra, la dengue, les maladies virales Zika et VIH, les ouragans, le manque d'eau, la pauvreté, l'insalubrité, la malnutrition. Haïti fait désormais face à un danger inconnu : le Covid-19. Mais malgré tout, la population continue à faire preuve d'une grande résilience.

En ces temps où la pandémie Covid-19 constitue une crise sanitaire mondiale affectant la quasi-totalité de la planète, Haïti n'échappe pas à ses conséquences désastreuses au niveau social, économique et humanitaire. Selon les données du Ministère de la Santé Publique et de la Population, le Coronavirus est déjà présent dans les 10 départements du pays. Les mesures de confinement se généralisent à travers le monde comme moyen pour limiter la propagation de la maladie, tandis qu'en Haïti le gouvernement hésite à organiser de manière ferme la riposte contre la pandémie. Beaucoup craignent une catastrophe à venir. Dans cet article nous présentons une réflexion sur la manière de transformer la situation que vit le pays actuellement en opportunité pour établir des bases de réponse au Covid-19 et élaborer un Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT).

Contexte

Le coronavirus se propage dans le monde entier depuis fin décembre 2019 après avoir été identifié dans la ville de Wuhan, capitale de la province de Hubei, en Chine centrale. Depuis lors, la panique est généralisée, des milliers de nouveaux cas et de décès sont enregistrés chaque jour, des villes et des pays entiers sont fermés, les vols et les événements tels que les festivals sont annulés, tout cela fait sombrer les économies et les systèmes de santé les plus sophistiqués du monde. Cependant, malgré les mauvaises nouvelles presque partout, certaines nations semblent avoir réussi à contenir la propagation brutale du virus, qui, jusqu'au 18 mai 2020, a causé environ 319 268 morts et près de 4 865 560 infections dans le monde.

Sur le continent américain, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont touchés par divers canaux. Plus de deux mois après l'apparition d'un premier cas à Sao Paulo, la maladie a fait plus de 29 937 morts et infecté quelque **532 932** personnes en Amérique latine, qui compte plus d'un milliard d'habitants.

Sur l'île de Quisqueya, le premier cas de Covid-19 a été enregistré le 1er mars 2020 en territoire

²⁴ Résumé : cet article décrit dans un premier temps la situation du Covid-19 en Haïti et un résumé des mesures prises par le gouvernement d'Haïti. Dans un deuxième temps, des leçons apprises du rôle de la Coopération internationale dans la gestion du tremblement de terre du 12 janvier 2010 et finalement une proposition d'idées préliminaires pour le renforcement des capacités techniques du secteur public en Haïti.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

dominicain. Alors qu'en Haïti, le 19 mars, le gouvernement a signalé la détection de deux cas d'infection. Depuis cette date jusqu'au 18 mai 2020, 13 181 cas de contagion ont été dénombrés sur l'île, 452 cas de mortalité et 6634 guérisons. 12 865 cas, 434 décès et 6613 guérisons concernant la République Dominicaine et 596 infections, 22 décès, 21 guérisons concernant la République d'Haïti.

Avec l'assistance technique de l'Organisation Panaméricaine de la santé (OPS) et de l'OMS, les deux pays ont appliqué chacun de son côté des mesures d'urgence en fonction du contexte économique, social et politique. Cependant, ils constituent deux nations limitrophes qui partagent le même espace insulaire. Cet état de fait devrait conduire obligatoirement à une approche binationale à certains égards.

Les décisions du Gouvernement haïtien face au Covid-19

Pour faire face à cette crise sanitaire, qui se caractérise jusqu'à présent par une lente progression dans la partie occidentale de l'île, le Gouvernement de la République d'Haïti, à un moment de fragilité politique due à la caducité du Parlement, a pris un certain nombre de mesures aux niveaux sanitaire, social et économique.

Comme dans les autres pays affectés, les décisions suivantes ont été prises sans pour autant tenir compte de la réalité socioéconomique et culturelle du pays : fermeture des écoles, suspension des vols d'abord pour certains pays, mais ensuite sans exception, établissement du couvre-feu, fermeture de la frontière sans discussions préalables avec le Gouvernement dominicain ne serait-ce que pour évoquer un accord d'échanges commerciaux et de mobilité. D'autres actions et mesures sont implémentées dans les domaines de la santé, de l'économie et du social. Dans certains cas, leur implémentation exigera l'intervention de fonds internationaux comme : le Fonds Monétaire International (FMI), la BID, l'UE, entre autres bailleurs. Par ailleurs, il sera certainement nécessaire d'appliquer un plus grand nombre de tests en Haïti afin d'avoir une appréciation plus large du niveau de contagion. L'état d'urgence a été prolongé jusqu'au 20 juillet 2020 et les opérations dans le secteur industriel ont repris depuis le 20 avril.

Mesures et actions politiques et sociales

Le Gouvernement a déclaré l'urgence sanitaire nationale, deux discours du Chef de l'Etat et diverses interventions médiatiques du Chef de Gouvernement. Comme dans d'autre pays, l'État a fermé les frontières terrestres, maritimes et aériennes, demandé la fermeture des écoles, des centres de formation professionnelle et des universités, des usines et des lieux de culte. Il a aussi interdit des réunions de plus de 10 personnes, un couvre-feu de 20 heures à 5 heures du matin et annoncé la distribution de rations de nourriture sèche et d'argent pour 1,5 millions de familles, parmi les plus vulnérables du pays.

Mesures au niveau de la santé

Le Gouvernement a entre autres pris les initiatives suivantes : un plan de réponse au Coronavirus, une demande de collaboration du secteur privé et de tous les professionnels de la communication et des citoyens, par la diffusion d'informations dûment vérifiées, la création d'un comité scientifique pour gérer la crise, la création d'une commission multisectorielle chargée de planifier et de coordonner les ressources afin d'assurer la transparence et l'efficacité,

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

l'utilisation obligatoire des masques, des actions de fumigation lancée dans toutes les municipalités avec l'aide de 300 agents de santé formés par le MSPP et accompagnés de soldats des Forces armées haïtiennes.

Mesures commerciales, économiques et financières

Considérant les conséquences négatives de l'épidémie "Covid-19" sur le système financier et économique en général, la Banque de la République d'Haïti a pris une série de mesures de soutien aux institutions financières afin que les conditions de vie de la population ne se détériorent pas davantage en cette période de crise : réduction du taux principal de la Banque de la République d'Haïti (BRH), ce qui devrait contribuer à réduire les taux d'intérêt des prêts ; réduction des taux de réserves obligatoires, avec le souci de faciliter l'accès des banques aux ressources et de donner plus de crédit ; réduction du taux de refinancement de la BRH pour faciliter l'accès des banques aux liquidités.

De son côté, la BRH a entrepris de faciliter le paiement des prêts des clients pour une période de trois mois. Parmi les autres mesures : exonération des frais perçus par la BRH sur le SPIH (Système de Paiement Interbancaire) ; augmentation des limites des transactions financières effectuées par téléphone ; le taux d'intérêt annuel des obligations de la BRH a été modifié et se situe désormais entre 4 et 10 % selon le nombre de jours ; le taux de constitution des réserves en monnaie passive a été modifié comme suit pour les différentes banques et institutions financières :

- Taux de réserve obligatoire pour les engagements en gourdes et en dollars.
- Banque Commerciale 40% et 51%, Banque d'épargne et de logement 28,5% et 39,5%, filiales non bancaires 40% et 51%.

Les institutions financières devraient fournir une période de trois mois, commençant le 1er avril jusqu'au 30 juin 2020, à tout client qui demande un prêt au système. Pendant cette période, le client payera seulement les intérêts. Les institutions financières peuvent renégocier les conditions d'un prêt lorsque la situation financière d'un client se détériore. Pour un prêt à restructurer, les institutions financières sont autorisées seulement pour une période d'un an à :

- Ne pas créer de dispositions spécifiques pour les prêts n'ayant aucun problème jusqu'au 31 mars 2020
- Créer des dispositions spécifiques de 5 % pour des prêts qui n'ont pas de problèmes jusqu'à date.

Pendant cette période de trois mois, il ne peut y avoir de frais de retard sur les prêts, même sur les cartes de crédit.

Leçons apprises du rôle de la coopération internationale dans la période qui a suivi le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

A-t-on retenu les leçons du tremblement de terre de 2010 ? Va-t-on laisser Haïti se passer de cette opportunité pour prendre sérieusement des mesures de longue échéance dans la période à venir ? Il s'agit d'une question de survie pour des millions d'êtres humains.

Après le séisme, la communauté internationale a imposé la création de structures de reconstruction ne prenant pas en compte les approches culturelles, socioéconomiques du pays. Ces structures n'ont que faire gaspiller des millions de dollars sans une vision véritable pour

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

transformer les impacts du séisme en opportunités de développement. La coopération internationale a largement échoué en se substituant aux acteurs locaux dans l'apport de prestations et de services adéquats aux populations locales après le séisme.

Certaines des lacunes qui sont le plus souvent présentées dans divers écrits sont : l'improvisation et le manque de coordination dans la gestion de l'aide ; le manque de planification, l'insuffisance de connaissances de terrain et de la réalité haïtienne des organisations internationales. En plus de ce qui précède, les problèmes de communication étaient évidents, car beaucoup d'étrangers ne parlaient pas ni le français ni le créole.

Il résulte de ce qui précède que la coopération internationale doit amorcer un changement dans la gestion de l'aide, les bons sentiments ne suffisent pas pour intervenir en cas de catastrophe ou de pandémie. Cela signifie que, bien qu'il soit très important que l'aide arrive rapidement, l'essentiel est qu'elle soit maintenue à moyen et long terme et qu'elle soit gérée de manière efficace et avec transparence. Le grand défi de l'aide humanitaire n'est pas seulement de répondre rapidement à la catastrophe, mais de garantir la vie des personnes qui ont survécu au désastre.

La leçon principale dictée par le tremblement de terre de 2010 est que les dirigeants haïtiens ne doivent pas laisser le cirque international des ONGs prendre les décisions à leur place. Sinon, nous ne pourrions pas éviter le développement d'activités redondantes et inutiles, la mauvaise gestion ou le gaspillage de capitaux, l'imposition de projets bidon et inadéquats aux réalités locales. Toutefois, la solidarité internationale serait toujours bienvenue, mais elle doit être canalisée et gérée par des structures locales compétentes.

Toutefois, il faut mériter le droit de mener à bien ce pays, avant de se lamenter sur le statu quo actuel. Nous pourrions commencer par faire nos devoirs dans la gestion de cette pandémie, grâce à un accord entre les décideurs, les habitants et les experts.

Idées préliminaires pour le renforcement des capacités techniques du secteur public, dans le contexte de gestion post-Covid-19

Avec la montée des cas de Covid-19 dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, beaucoup de personnes laissent les villes affectées pour aller s'installer dans leur communauté d'origine, ce qui provoque une réorganisation de la population dans les zones d'accueil. Ces flux migratoires bouleversent l'équilibre préexistant entre territoire et population, si précaire soit-il. Néanmoins, cette nouvelle situation permet d'une part, de réduire la pression sur les grandes villes et d'autre part, d'offrir l'opportunité au gouvernement de relancer la production nationale et de dynamiser le développement local par la déconcentration et la décentralisation des services publics. L'État doit profiter de la gestion du Covid-19 pour accélérer le procès de redistribution de l'habitat, à travers un vrai Plan National d'Aménagement du Territoire.

Le Gouvernement, à travers le cabinet du Premier Ministre, doit être à la tête de l'élaboration de ce PNAT, afin d'avoir, dans un premier temps, des données fiables sur la traçabilité des contaminés et pour prodiguer des conseils et donner des réponses adéquates rapides. Naturellement, il cherchera l'appui de la communauté internationale tout en garantissant la

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

coordination de toute intervention à travers l'application stricte dudit plan et du principe de redevabilité envers les citoyens. Cette disposition est nécessaire pour la cohérence et l'efficacité des différentes activités à implémenter, notamment dans les secteurs de la santé et de l'économie, avec une meilleure gestion des faibles ressources disponibles.

Un PNAT peut être rédigé en peu de temps, si on tient compte de l'abondance des données de base. Ce serait un document bref, centré sur les propositions stratégiques fondamentales dérivées du rapport population/territoire, fondé sur un large accord politique. Ce document servirait de guide pour l'action des bailleurs de fonds, des agences nationales et internationales, et pour la mise en œuvre future de propositions de développement local.

En tant qu'expression des stratégies générales pour le pays, seul le Gouvernement haïtien est qualifié pour l'élaboration et l'approbation d'un PNAT. La pandémie Covid-19 a mis en évidence l'importance de la planification pour ne pas augmenter le chaos dans les cinq ans à venir. Le processus d'élaboration contribuera à renforcer l'expertise des professionnels haïtiens contrairement à la tendance actuelle qui priorise des compétences de l'extérieur comme au temps du séisme du 12 janvier.

Les contenus du PNAT pourraient être, dans une phase préliminaire, les suivants :

Estimation globale du rapport population/territoire

La capacité portante du territoire dépend de l'activité de ses habitants, répartie entre les divers secteurs économiques. Elle dépend aussi des contraintes environnementales. Les axes prioritaires d'activité ont été ciblés par le Gouvernement lors des différentes interventions ~~sur~~ concernant le Covid-19 : santé (achat et distribution de matériels, prise en charge des infectés), agriculture, zone franche (confection de vêtements et outsourcing). Une stratégie appropriée donnerait dans un premier temps la priorité pour aller sensibiliser, traiter les populations dans leur section communale et dans un deuxième temps donner la priorité aux activités non agricoles dans les Départements (et bassins versants) moins fertiles. Dans ce cas, nous pensons que les cinq grappes « d'attaque » pour l'économie haïtienne définie par le Groupe de travail sur la compétitivité à savoir : les fruits et tubercules, l'élevage, le tourisme, l'externalisation de services (BPO) et la confection de vêtements, pourraient servir de point de départ pour l'élaboration du PNAT.

Cette vision macro pourrait orienter l'action publique et favoriser une distribution de la population plus rationnelle afin de pouvoir freiner la propagation communautaire du Covid-19 et en même temps créer des opportunités de production dans le monde rural.

Les projections devraient être faites sur un horizon 2040 pour la population distribuée par bassins versants, en tenant compte des variations démographiques dues à ce mouvement de retour à la campagne et des taux de croissance. Il va sans dire qu'aucun Gouvernement n'aura ni la possibilité, ni la volonté de forcer la population à accepter une telle distribution théorique sur le territoire ; mais la préparation des interventions de l'État pour une meilleure gestion du Covid-19 devrait se faire à partir de ces données. La majorité de la population s'adapterait à cette offre de services (éducation, santé, mobilité, amélioration des infrastructures agraires et

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

des infrastructures routières, etc.). Le tableau suivant montre les grands chiffres. Il contient un barème des priorités pour chaque Département, en fonction de ses potentiels relatifs. Il s'agit seulement d'un échantillon du niveau de détail envisagé qui, pour une première approche, en cas d'élaboration d'un PNAT, doit être discuté au sein des institutions politiques nationales.

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
Ouest	4827	4 029 705	4 341136,74	6 141820	1	4	1	1	1
Sud	2794	774 976	834 869,25	1 124448	1	2	1	1	2
Sud - Est	2023	632 601	681 490,94	852 399	2	3	1	1	3
Grande -Anse	2091	468 301	504 493,18	631 012	3	3	1	2	4
Nippes	1219	342 525	368 996,70	496 985	2	3	4	3	3
Nord	2106	1 067 177	1 149652,71	1 548416	2	3	1	1	2
Nord - Est	1805	393 967	424 414,35	600 459	3	2	3	3	1
Nord - Ouest	2176	728 807	785 132,12	1 057459	2	2	4	3	3
Centre	3675	746 236	803 908,11	1 005516	4	1	4	3	1
Artibo nite	4827	1 727 524	1 861033,97	2 506543	1	2	3	3	2

Sources : IHSI, 2015 : Haïti en Bref ; Groupe de travail sur la compétitivité : Vision partagée pour une Haïti inclusive et prospère, 2009

Signification des chiffres romains en haut du tableau :

I : Département

II : Superficie

III : Population avant le Covid-19

IV : Projection population actuelle Covid-19 (2020)

V : Projection population 2040 (2% l'an)

VI : Fruits et tubercules

VII : Élevage

VIII : Tourisme

IX : Externalisation de services (BPO)

X : Confection de vêtements

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Pour réaliser ce tableau, il a fallu consulter les documents de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), du groupe de travail sur la compétitivité afin de procéder à une analyse de l'évolution de la population et étudier les opportunités de monter des stratégies de développement pour que les générations présentes et futures puissent vivre dans de meilleures conditions. On a établi une échelle de 1 à 5 où le 1 est le moyen excellent et le 5 le moyen faible pour définir les opportunités de développement des cinq axes de compétitivité. Dans cette analyse, on peut constater que les Départements de l'Ouest, du Sud et de l'Artibonite sont les plus aptes au développement de l'agriculture, alors que les Départements du Sud, du Sud-est, du Nord et de la Grand-Anse ont des conditions favorables pour le développement du tourisme. Il faut noter toutefois que les zones frontalières et les grands centres de chaque département pourront développer l'externalisation des services et la confection de vêtements. Enfin les Départements du Centre, du Sud, du Nord-est et du Nord-ouest ont un potentiel pour le développement de l'élevage.

Thèmes avec contenu propositionnel

Avec le scénario démographique modifié, on aborderait les grands thèmes au niveau propositionnel :

- ⇒ **Mobilité:** priorité aux canaux de distribution de la production agricole vers les grands marchés. Priorité d'accès des nœuds manufacturiers aux ports et réseau routier principal. Priorité des connexions entre nœuds touristiques et espaces naturels. Priorité à l'amélioration du réseau capillaire rural, pour un accès efficace aux marchés.
- ⇒ **Espaces naturels protégés:** classement. Zones d'intervention prioritaire. Collaboration avec la population affectée par la restriction de certaines activités (déclenchement des économies substitutives).
- ⇒ **Équipements publics:** localisation sur le territoire des grandes infrastructures éducatives, sanitaires et de distribution commerciale visant la déconcentration démographique et la décentralisation, moyennant l'investissement équilibré du capital infrastructurel.
- ⇒ **Renforcement ou création de zones d'accumulation manufacturière d'intérêt national:** localisations appropriées pour parcs Industriels, logistiques et d'affaires, auprès des ports, aéroports et réseau routier principal.

Étant donné qu'Haïti est situé dans une zone à risques multiples, l'aménagement du territoire devient un objectif stratégique pour la survie du pays. En plus, les niveaux de pauvreté existants demandent un grand soin dans la définition de l'emplacement et le dessin basique des quartiers, surtout défavorisés, qui ne peuvent pas être laissés à une croissance spontanée : cela coûte énormément cher.

Conclusion

À la date du 18 mai 2020, Haïti a déjà connu 456 cas d'infections au Covid-19. Les expériences des autres pays fortement affectés ont montré que l'épidémie de coronavirus peut causer des pertes humaines considérables et des perturbations économiques majeures. Dans ces pays, les impacts socioéconomiques sont importants et les perspectives de croissance demeurent très incertaines.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Au vu des analyses des effets potentiels, Haïti ne fait pas exception et le pays doit se préparer tant que le nombre d'infectés n'est pas encore trop élevé. Indépendamment des mesures déployées pour juguler la propagation du virus, des mesures d'accompagnement sociales et économiques sont nécessaires pour atténuer les chocs sur les ménages et les entreprises et renforcer l'efficacité des mesures de mitigation déployées. Cependant, l'État doit profiter de la gestion du Covid-19 pour accélérer le procès de redistribution de l'habitat, à travers un Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT) qui pourrait raccommoquer les grandes lignes de l'action publique en matière de santé, de production économique par rapport à cette situation.

Cette disposition est nécessaire pour la cohérence et l'efficacité des différentes activités à implémenter, notamment dans les secteurs de la santé et de l'économie, avec une meilleure gestion des faibles ressources disponibles.²⁵

Références bibliographiques

- CIAT, 2012. Perspectives d'aménagement des Départements du Nord et Nord'Est. http://ciat.gouv.ht/sites/default/files/perspectivesNNE_20121109_v5.pdf
- CIAT, 2010. Projet d'Aménagement et d'Embellissement, et d'Extension de Ville Observatorio.
- CEPAL, 2020. COVID-19 en América Latina y el Caribe Impacto económico y social <https://www.cepal.org/es/temas/covid-19>
- Groupe de travail sur la compétitivité: "Vision partagée pour une Haïti inclusive et prospère", 2009
- Coronavirus: los peligros por la llegada del covid-19 a Haití, la nación más pobre del hemisferio
- IHSI, 2015: Haïti en Bref
- Jusselme, Damien et Denise Brennan (2011). Situation économique et endettement des ménages haïtiens. Port-au-Prince et Léogane. Étude ACTED, Paris (<http://www.acted.org/fr/situation-conomique-et-endettement-menages-haitiens>).
- Kristoff, Madeline y Panarelli, liz (2010). Haiti: A Republic of NGOs? Peacebrief 23, United States Institute of Peace.
- Performance and Anti-Corruption office (PAo, 2011). Approved Projects Status Update, June 2011. Haiti (<http://reliefweb.int/report/haiti/ihr-approved-projects-status-update-june-2011>).
- Stervins Alexis y Andrea Peña Cornielle (2016). Políticas post terremoto en Léogâne, Haití. Un recorrido por líneas locales Aportes para políticas públicas en el sector rural de Centroamérica, el Caribe y la Región Andina. Centro de Estudio para el Desarrollo Rural, Costa Rica. Universidad de Ámsterdam. ISBN: 9789930952511, pp 101-124.
- Trasberg, Märt (2012). La cooperación internacional en la reconstrucción de Haití: un acercamiento desde la perspectiva de la eficacia de la ayuda. Salamanca. Instituto de Iberoamérica. Máster en estudios latinoamericanos (http://gredos.usal.es/jspui/bitstream/10366/121228/1/TFM_Estudioslatinoamericanos_Trasberg_Mart.pdf).
- University Johns Hopkins, Coronavirus Resource Center: <https://coronavirus.jhu.edu/map.html>
- Worldometers: Suivi des cas de Covid 19 dans le monde: <https://www.worldometers.info/coronavirus/>
<https://www.elobservador.com.uy/nota/coronavirus-los-peligros-por-la-llegada-del-covid-19-a-haiti-la-nacion-mas-pobre-del-hemisferio-2020320205639>

²⁵ Texte remis le 18 mai à l'éditeur et finalisé le 25 mai 2020.

Notice biographique

Dr. Stervins Alexis (1967), Ingénieur civil de formation avec une maîtrise en Gestion et Administration Publique de l'Institut National d'Administration Publique (INAP) - Espagne, une maîtrise en Cartographie SIG et Télédétection, un doctorat en Changement Global et Développement Durable de l'Université Alcalá de Henares à Madrid. Dr. Stervins est consultant -chercheur au Centre d'Études pour le Développement Rural (CDR) au Costa Rica, rattaché à l'Université d'Amsterdam, Responsable de l'entreprise Allemande Hydroplan pour l'Amérique Latine et la Caraïbe, Ex-consultant de la KfW en Haïti, Président de la Fondation Macaya pour le Développement Local, Président du Centre d'Etude pour les villes et villages durables en République Dominicaine, Membre de la Fondation Internationale de Restauration des Ecosystèmes (FIRE). Dr. Stervins Alexis a plus de 25 ans d'expérience dans la conception, la gestion et le suivi des plans, programmes et projets de développement régional, local et rural, les infrastructures sociales, l'exploitation et la gestion des ressources naturelles, l'élaboration de politiques publiques et le soutien au renforcement des collectivités locales et des organisations sociales. Spécialisé dans les processus de développement local, la gestion des ressources naturelles, la prévention et la gestion des risques et désastres. Ses domaines de compétence comprennent notamment la gestion des bassins versants et la planification territoriale, la recherche sur les écosystèmes tropicaux, l'audit environnemental et l'évaluation des impacts naturels et anthropiques.

Il convient de souligner la participation de Dr. Stervins Alexis dans des projets de recherche sur les écosystèmes tropicaux et insulaires avec différentes universités de Madrid et le Conseil supérieur de la recherche scientifique (CSIC) d'Espagne et dans différents projets financés par des institutions internationales comme l'Union Européenne, l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), la Banque Allemande de Développement (KfW), la Coopération Néerlandaise (ICCO, NOVIB, Woord & Daad, Cordaid), le Programme des Nations Unies pour la Développement (PNUD), la Banque interaméricaine de développement (BID), La Banque Mondiale (BM), les ministères de l'éducation et de l'environnement du Gouvernement espagnol, entre autres.

Dr. Stervins a publié plus de 30 articles et participé à 10 conférences internationales.

alexis_faeton@yahoo.es

Le Coronavirus comme facteur générateur d'un nouvel ordre socio-politique mondial

Par James BOYARD, Professeur à l'Université d'État d'Haïti

Résumé : L'impact le plus durable du Covid-19 dans le monde sera politique. Les « discours de risque ou de danger » dessineront un monde caractérisé entre autres par la disparition des frontières entre la sécurité nationale et internationale, le recul de la gouvernance démocratique et le retour en force des débats sur le projet des économistes critiques sur la décroissance.

Introduction

Apparu en Chine en novembre 2019, le Coronavirus dit Covid-19 ou SRAS-CoV-2 a atteint, selon l'OMS, le stade de pandémie dès le 11 mars 2020. Au moment où nous rédigeons ce papier, cette maladie infectieuse qui se caractérise par les symptômes de la grippe et plus rarement, par un syndrome de détresse respiratoire aiguë a déjà été diagnostiquée chez près de 6 millions d'individus à travers le monde, occasionnant le décès de près de 400 000 personnes.

En raison de sa grande virulence, la pandémie n'a pas tardé en à peine quelques mois à gagner le territoire de 195 pays, provoquant un peu partout l'adoption de mesures de contingence exceptionnelles, telles que le blindage des frontières, l'arrêt ou la réduction des activités économiques, le confinement d'un nombre important de la population mondiale, etc.

Évidemment, selon l'avis de nombreux théoriciens de l'État, voire même de certains entrepreneurs politiques, le monde post-Covid-19 sera caractérisé par au moins trois phénomènes sociopolitiques majeurs, dont la disparition des frontières entre la sécurité nationale et la sécurité internationale, le recul de la gouvernance démocratique et peut-être enfin une introduction vers une économie politique de la décroissance.

En nous fondant sur les approches dites critiques notamment en sécurité internationale et en économie du développement, nous nous attacherons ici à problématiser les relations entre le Covid-19 et ces trois phénomènes ordonnateurs de ce nouveau système de gouvernance en devenir.

Section I.- Le coronavirus comme facteur de déconstruction de l'approche rationaliste en études de sécurité internationale

Sous l'influence du réalisme, les débats théoriques sur la sécurité internationale ont été monopolisés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale par le courant dit « rationaliste ». Cette approche mainstream dans le champ des études stratégiques à laquelle se sont ralliés plus tard les néoréalistes²⁶ se définissait par trois orientations ontologiques et épistémologiques conservatrices, dont:

- Une posture "stato-centriste" des enjeux de sécurité, qui fait de l'État le seul, sinon le

²⁶ Kenneth Waltz, *Theory of international Politics*, New York, Random House, 1979, p. 126

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

principal « objet-référent » de la sécurité ;

- Une dimension exclusivement militaire de la menace de sécurité qui oblige à définir les risques de sécurité et les mesures de contingence seulement en termes de parade armée ou d'épreuve de force ;
- Une conception souverainiste et essentialiste du territoire qui pousse à établir une frontière rigide entre l'intérieur et l'extérieur.

Or, depuis la fin de la Guerre froide ou plus récemment encore, dès le lendemain des attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, la scène internationale s'est vu engagée dans un triple processus mutationnel qui ne cesse de remettre en question cette conception rationaliste de la sécurité, dont :

1. **La "démystification"** du territoire national : si l'un des arguments forts du courant réaliste en études de sécurité était de présenter la puissance militaire comme une stratégie de « sanctuarisation » du territoire national contre les incursions armées étrangères, les attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis et les nombreuses attaques terroristes subies par certaines puissances militaires de l'Europe ont démontré qu'aucun État, même disposant de l'arme nucléaire, n'est épargné par le terrorisme international²⁷ ;
2. **La "déterritorialisation"** de la menace: qu'ils soient d'obédience néoréaliste ou néolibérale, les discours de sécurité ont tous en commun le fait de concevoir le danger ou le risque de sécurité comme étant une situation extérieure au territoire national et délimitée à l'intérieur d'un autre espace territorial dument localisé et gouverné. Pourtant, ce qu'on qualifie depuis la fin de la Guerre froide comme étant les nouvelles menaces à la sécurité, telles que la criminalité transnationale organisée, le terrorisme international ou les catastrophes naturelles ne sont en principe rattachées à aucune base territoriale fixe ni revendiquées par aucun gouvernement ;
3. **"La démilitarisation"** des enjeux de sécurité : même si comme l'a fait remarquer Keith Krause, les risques de conflits armés n'ont pas disparu, l'humanité est aujourd'hui davantage exposée aux menaces de sécurité non militaires, comme l'extrême pauvreté, les violations massives des droits de l'Homme, les risques environnementaux, les problèmes de genre, etc. (...) ²⁸. Face à ces nouvelles menaces de sécurité, les États sont désormais obligés de recourir à des parades d'action plus politiques et économiques que militaires.

Évidemment, la particularité de la pandémie du coronavirus, c'est qu'elle est venue ajouter une quatrième couche aux dynamiques de mutation du système international en matière de sécurité, à savoir la **"Désétatisation"** de l'objet référent de la sécurité.

En effet, même si les théories critiques en études de sécurité plaide depuis la fin des années 1980 pour une redéfinition de l'objet-référent de la sécurité au profit de l'individu plutôt que de l'État, la tradition stato-centriste encore forte a malheureusement permis (comme nous l'a dé-

²⁷ Caleb Carr, "Terrorism as Warfare: The Lessons of Military History." *World Policy Journal* 13, no. 4 (1996): 1-12.

²⁸ Keith Krause, "Critical Theory and Security Studies: The Research Programm of 'Critical Security Studies'." *Cooperation and Conflict* 33, no. 3 (1998): 298-333.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

montré Stephen Walt²⁹) d'imposer toujours l'État comme étant à la fois le seul sujet cible des menaces de sécurité et l'unique acteur capable de penser, d'élaborer et d'exécuter les offres de sécurité.

Autant dire, ce n'est seulement qu'à la faveur de l'apparition du Covid-19 que les gouvernements des principaux pays affectés vont décider finalement de donner un certain écho au concept de sécurité humaine, chère aux théoriciens critiques, en ramenant, sous l'impulsion de certaines organisations de la société civile, (telles les chercheurs en épidémiologie, les opérateurs humanitaires, les associations féministes, etc.) l'individu au cœur des discours sur la sécurité et des dispositifs de lutte contre le coronavirus.

Dès lors, qu'il s'agisse des plans de réponse des organisations internationales ou régionales ou des plans de contingence nationaux, toutes les mesures destinées à prévenir la contamination au Covid-19 vont s'articuler autour d'une posture plus « humano-centriste » qu'« étato-centriste ». C'est le cas par exemple des mesures de confinement ou d'imposition de la distanciation sociale, de l'accès aux moyens de protection et de décontamination, de l'encadrement informationnel de la population, de l'assistance alimentaire aux couches défavorisées, etc.

D'ailleurs, plus spécifiquement en Haïti, ce mouvement de retour vers l'individu comme objet central des enjeux de sécurité a été soutenu dès le début de la crise sanitaire par le courant féministe haïtien, lequel n'a cessé de revendiquer des mesures sociales et économiques particulières, capables non seulement d'assurer une meilleure protection et prise en charge sanitaire des femmes, mais aussi et surtout d'éviter que les conditions traditionnellement vulnérables des filles ne les exposent pendant les périodes de confinement, de rationnement, voire de privation alimentaire aux risques de prostitution, de viols ou de grossesses précoces.

Évidemment, outre le fait de substituer l'individu à l'État en tant qu'« objet-référent » des enjeux de sécurité et de placer des acteurs privés, tels les laboratoires, les chercheurs épidémiologistes et les opérateurs humanitaires au cœur du système des réponses, le coronavirus permet aussi de donner écho à un autre postulat central des approches critiques de sécurité, celui de l'assimilation des frontières entre la sécurité intérieure et la sécurité internationale.

En effet, en agissant comme une menace mouvante de sécurité, le Covid-19 peut atteindre dans un court délai, grâce à sa nature « déterritorialisante », le territoire de n'importe quel pays via la simple circulation des personnes.

Aussi, pour se prémunir contre le risque de contamination des membres de sa population locale par les échanges transnationaux, les gouvernements du monde entier, dont celui d'Haïti, se sont d'abord empressés d'adopter dans le cadre de leur stratégie de sécurité interne des dispositions de « blindage » des frontières, habituellement tournées pourtant vers l'extérieur de leur territoire.

Les mesures de restriction, portant sur le contrôle des voyageurs venant de l'étranger, la suppression de l'immigration, la réduction, puis l'interdiction des vols commerciaux, la ferme-

²⁹ Stephen Walt, "The Renaissance of Security Studies." *International Studies Quarterly* 35, no. 2 (1991): 211-39.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

ture des frontières terrestres (...) s'inscrivent justement toutes dans ce schéma stratégique qui absorbe les champs de la sécurité interne et externe de l'État.

Dans le même contexte, faut-il aussi rappeler que certains gouvernements ont déjà prévu dans la perspective d'une aggravation de la crise sanitaire de déployer sur leur propre territoire des éléments de leurs forces armées, lesquelles, si on doit le rappeler, sont pourtant destinées à la défense ou à la sécurité externe du territoire de l'État.

Enfin, en plus de dénaturiser les conceptions stato-centristes et militaristes de la sécurité qui sont propres au courant rationaliste, le Covid-19 vient aussi d'offrir aux États-nations la possibilité de sortir de la logique « souverainiste » et « conflictualiste » des parades de sécurité nationale et de conjuguer leurs efforts afin de dégager des actions communes visant à lutter contre cette menace de sécurité sanitaire mondiale.

Cependant, nous devons aussi avouer que les pandémies comme le coronavirus ne sont pas les seules menaces nouvelles de sécurité susceptibles de remettre en question l'hégémonie de l'approche rationaliste en sécurité. Les risques de catastrophes environnementales, les crises de l'immigration, la pauvreté, les violations massives des droits de l'Homme (...) sont autant de menaces de sécurité non militaires et déterritorialisées qui ont l'avantage de cibler l'individu et non l'État comme « objet-référent » de la sécurité.

Notre responsabilité en tant qu'intellectuel public c'est justement d'appeler l'attention des politiques sur la forte pression que ces menaces de sécurité non militaires (baptisées d'ailleurs par les Nations Unies de menaces de sécurité humaine), exercent sur nos sociétés post-westphaliennes, tout en espérant bien entendu que les décideurs prendront la décision d'intégrer rapidement ces transformations ontologiques dans la conception de leur nouvelle politique de défense ou de sécurité.

Section II.- Les conséquences de la securitization du coronavirus sur la gouvernance démocratique

Introduite par les penseurs de l'École de Copenhague, dont notamment Ole Wever³⁰, la notion de « Securitization » désigne un processus discursif hautement instrumentalisant, permettant aux autorités gouvernementales de transformer un enjeu politique en un problème de sécurité afin d'amener l'opinion publique à adhérer pleinement aux mesures exceptionnelles que requiert la lutte contre les menaces de sécurité (que ces menaces soient réelles, perçues ou fabriquées).

L'un des exemples les plus illustratifs de ce processus de « securitization » reste les « discours de danger », les « discours de peur » ou les « discours de risque » développés par l'administration Bush au lendemain des attaques terroristes du 11 septembre 2001³¹ pour conduire l'opinion publique américaine à appuyer la nouvelle posture unilatéraliste et militariste de la politique extérieure des États-Unis.

³⁰ Ole Weaver, "Securitization and Desecuritization", in Ronnie Lipshutz (ed.), *On Security*, Columbia University Press, 1995. p. 46-86

³¹ Claudia Aradau and van Munster Rens, "Governing Terrorism through Risk." *EUROPEAN JOURNAL OF INTERNATIONAL RELATIONS*, 13, no 1 (2007): 89-115.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Si on se le rappelle en effet, le régime de vérité qu'imposait le processus de « securitization » de la menace représentée par Al-Qaïda avait porté les citoyens américains non seulement à tolérer de nouveaux fardeaux fiscaux destinés au renforcement des dépenses budgétaires du ministère de la défense, mais aussi à agréer au plan interne des mesures de police et judiciaires exceptionnelles, telles que la militarisation des contrôles de sécurité dans les aéroports, la création de tribunaux et centres de détention spéciaux, le recul du droit à la vie privée au profit des agences de renseignements³², etc.

Dans cette même logique, le processus de « securitization » du coronavirus entrepris par plusieurs gouvernements dès le début de la crise sanitaire n'a pas tardé à légitimer l'application de mesures de police ou d'actes administratifs spéciaux qui en situation normale n'auraient jamais été agréés par les citoyens ou la classe politique.

Ainsi, dans le cas d'Haïti plus précisément, la « securitization » du Covid-19 a conduit les autorités, après la découverte des deux premiers cas importés de contamination au Coronavirus, à adopter le 19 mars 2020 un Arrêté proclamant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire pour une durée initiale d'un mois. Ladite mesure a été par la suite prolongée le 20 avril jusqu'au 20 mai, puis le 20 mai jusqu'au 20 juillet 2020 et encadrée par un nouveau décret présidentiel adopté le 21 mai, renforçant les pouvoirs de contraintes de l'exécutif dans le contexte de l'état d'urgence, sous couvert de règles visant soi-disant la protection de la population face au Covid-19.

Quoi qu'il en soit, dès l'instauration de ce régime d'exception, le gouvernement d'Haïti a commencé à exercer un double pouvoir par rapport à la gestion de la crise sanitaire. Nous qualifierons le premier, de pouvoir administratif discrétionnaire et le second, de pouvoir de police exceptionnel.

Pour ce qui est du pouvoir administratif discrétionnaire, il permet aux autorités gouvernementales de se libérer du fardeau de certaines procédures administratives ou légales afin de rendre leur prise de décision ou les interventions de la puissance publique plus diligentes dans un contexte de crise marqué par une urgence absolue.

C'est justement au titre de ce pouvoir administratif discrétionnaire que les autorités en place peuvent, entre autres:

- Réquisitionner les moyens ou ressources de toute personne physique ou morale de droit privé, susceptibles de contribuer à la gestion de la crise sanitaire ;
- Court-circuiter les procédures d'appel d'offres ou de passation de marchés publics, etc ;
- Mobiliser unilatéralement toutes les ressources des collectivités territoriales jugées nécessaires.

En ce qui concerne le pouvoir de police exceptionnel, il permet aux autorités politiques d'exercer de plein droit sur les citoyens des mesures de contraintes destinées à assurer la survie même de

³² Caleb Carr (Idem)

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

la communauté, même lorsque ces mesures doivent déroger à certains droits fondamentaux ou libertés individuelles.

À preuve, l'Arrêté du 19 mars 2020 sur l'état d'urgence sanitaire national adopté par le Gouvernement haïtien dans l'objectif d'assurer la gestion de la crise du Covid-19, suivi du décret du 21 mai accordant au Gouvernement le droit d'adopter les mesures de contrainte suivantes :

- Mobiliser des unités de l'armée haïtienne ;
- Limiter ou réglementer les déplacements des citoyens par des mesures d'isolement ou l'instauration de couvre-feu ;
- Prohiber les rassemblements massifs dans les espaces publics ou privés ;
- Interdire le fonctionnement des lieux d'interactions sociales, comme les écoles, les temples religieux, les factoreries, les marchés publics, les clubs ;
- Supprimer les vols commerciaux ;
- Fermer les frontières terrestres et les ports ;
- Contraindre la mise en quarantaine d'individus ou de voyageurs suspectés d'être contaminés au coronavirus ;
- Perquisitionner les véhicules privés ou de transport public ;
- Maintenir en détention pour une durée de cinq jours des individus violant les règles de protection ;
- Ex'cuser une peine d'amende de 3000 Gourdes contre toute personne en contravention avec ces mesures ;
- Soumettre les contrevenants à une peine alternative de 15 jours de travail d'intérêt general à déterminer par le Conseil Municipal, etc.

Évidemment, en dépit de la possibilité d'adopter toutes ces mesures discrétionnaires ou exceptionnelles dérogatoires au droit administratif et aux droits civils, l'état d'urgence, en tant que régime d'exception, n'est pas en soi une situation négatrice de l'État de droit.

En réalité, lorsque celui-ci vise seulement à aménager au profit du pouvoir exécutif un cadre politico-administratif plus ou moins souple destiné à optimiser l'action de la puissance publique dans un contexte de danger public grave ou imminent, l'institution de l'état d'urgence est dite licite et même souhaitable.

Dans ce contexte, le régime de l'état d'urgence est fondé sur les « droits dérogeables », consacrés, pour certains pays, dans des textes législatifs nationaux, notamment les codes pénaux de la défense ou de manière plus générale dans des instruments conventionnels à vocation universelle ou régionale.

C'est le cas par exemple de l'article 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté le 16 décembre 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies et ratifié par le Gouvernement haïtien le 6 février 1991. Ladite disposition postule que "dans le cas où un danger public exceptionnel, menace l'existence de la nation et est proclamé par un acte officiel, les États parties au présent Pacte peuvent prendre, dans la stricte mesure où la situation l'exige, des mesures dérogeant aux obligations prévues dans le présent Pacte, sous réserve que ces mesures ne soient pas incompatibles avec les autres obligations que leur impose le droit international".

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Ces mêmes dispositions portant sur les droits dérogeables dans le cadre des situations d'état d'urgence ont été reprises dans les mêmes termes par l'article 15 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, l'article 27 de la Convention interaméricaine des droits de l'Homme et l'article 4 de la Charte Arabe des droits de l'Homme.

Tout ceci pour dire, au cas où certains pays (comme c'est le cas d'Haïti), ne disposeraient d'aucune législation encadrant ces situations de danger public, ces derniers peuvent selon le cas recourir directement aux règles du droit international interne.

Le seul souci est que, dans les pays où la démocratie est encore fragile ou peu consolidée, l'instauration d'un régime d'exception, même provisoirement, peut finir par exposer la société à deux dérives, à savoir, l'autoritarisme et le patrimonialisme ;

Pour ce qui est du risque d'autoritarisme, il s'explique par le fait que les autorités gouvernementales peuvent profiter de l'opportunité offerte par le contexte de trouble ou de danger pour tenter de détourner le pouvoir d'exception au profit de leur propre agenda politique ou de parti.

Dans ce contexte, l'exécutif cherchera progressivement à étendre le champ ou la durée des mesures administratives discrétionnaires et des mesures de police exceptionnelles consacrées dans les lois spéciales ou autres actes similaires sur l'état d'urgence, ce qui risquera de transformer le régime d'état d'urgence en d'autres régimes d'exception plus rigides, comme l'état de siège ou le régime de la loi martiale ou voire même tout simplement en dictature fasciste.

Quant au risque de patrimonialisme, il peut survenir au cas où les membres de l'exécutif profiteraient de la situation de mise en veilleuse des procédures d'appel d'offres ou de passation de marchés pendant la période de proclamation de l'état d'urgence pour capter les ressources budgétaires de l'État au profit de leur clientèle politique ou attribuer sous couvert de programmes de subventions sociales des rentes à des groupes spécifiques de l'électorat afin de les fédérer ou de les fidéliser.

Ce risque de régression autoritaire et patrimoniale dans un contexte de régime d'exception demeure évidemment encore plus élevé dans un pays privé du contre-pouvoir du Parlement et marqué par des années de crise politique et des pratiques séculaires de corruption.

Section III.- Les retombées du coronavirus sur la logique néolibérale

La question de la croissance a retenu l'attention des économistes classiques depuis la publication en 1776 par Adam Smith de « *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* ». Mais celle-ci va devenir un objectif prioritaire pour l'économie politique internationale, voire plus précisément pour l'économie du développement dès la publication en 1960 de l'ouvrage de Walt Whitman Rostow, « *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto* ».

Depuis lors, même si l'apparition de nouveaux défis et de nouvelles revendications ont favorisé

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

des divergences paradigmatiques parmi les économistes et les acteurs du développement, toutes les approches théoriques qui se sont opposées ou bien succédées en économie du développement se sont cristallisées autour de la recherche de la croissance comme seul indice valable de calcul du progrès social et économique.

En effet, qu'il s'agisse du Consensus de Washington ou des approches atténuantes du néolibéralisme, comme celles de la « Bonne gouvernance » ou de l'« Alignement », elles ont toutes en commun le fait de concevoir le développement seulement en termes d'augmentation du PIB et d'accumulation du capital.

Cependant, en raison de la persistance des conséquences néfastes des approches néolibérales sur les conditions de vie des couches populaires des pays du Sud, les institutions internationales, inspirées par les travaux de Amartya Sen³³ seront forcées à partir des années 2000 de prioriser la lutte contre la pauvreté plutôt que la recherche de la croissance comme objectif final du développement. Toutefois, la véritable rupture avec le paradigme de la croissance et de la rationalité économique sera surtout revendiquée par les tenants de l'approche dite « post-développementaliste ».

En effet, sur la base des critiques sur l'échec du développement et de la modernité, certains économistes, dont Serge Latouche ³⁴, Gilbert Rist ³⁵, Arturo Escobar ³⁶, etc. vont tenter de proposer non pas un « modèle de développement alternatif », mais plutôt un « modèle alternatif au développement ».

Autrement dit, comme le souligne Raphael Canet ³⁷, l'approche du « post-développementalisme » consiste à rejeter tout concept d'accumulation du capital, tout modèle de civilisation industrielle et consumériste et tout schéma de développement, jugé trop « occidentalocentriste », trop « désocialisant » et trop « marchandisant ». En revanche, les adeptes du « post-développementalisme » plaident en faveur d'un modèle de progrès social, fondé plus sur une économie solidaire et autocentrée et sur la recherche du « buen vivir », de la sobriété heureuse et de la décroissance conviviale.

Autant dire, en entraînant, suite à la suppression d'une bonne partie des activités commerciales et industrielles mondiales, une baisse substantielle de la pollution et l'établissement des droits de l'Homme sur les droits du capital financier, le Covid-19 a offert au monde un avant-goût du projet de la décroissance et ouvert la voie à un retour en force des débats sur l'opportunité et l'applicabilité des modèles alternatifs au développement.

³³ Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 2003

³⁴ Serge Latouche, *Faut-il refuser le développement ? Essai sur l'anti-économisme du Tiers-Monde?*, Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. « Économie et liberté »), 1986

³⁵ Gilbert Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de Sciences Po, 2007

³⁶ Arturo Escobar, *Encountering Development, The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, NJ., Princeton University Press, 1995

³⁷ Raphael Canet, « Le développement et le post-développement ». Dans Pierre Beaudet et Paul A. Haslam, *Enjeux et défis du développement international*. Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 2014. 55-72

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

En effet, en étant capables de privilégier la protection des communautés humaines et notamment des travailleurs sur les objectifs de la croissance économique et de production de richesses, avec tout ce que cela implique en terme de gel du taux des intérêts bancaires, de pertes de profits des entreprises et d'augmentation des subventions sociales, la plupart des gouvernements ont prouvé dans le contexte de la lutte contre la pandémie du coronavirus qu'ils peuvent transcender la logique néolibérale lorsque les valeurs ou les intérêts vitaux de l'humanité sont menacés.

Évidemment, outre ce processus de décroissance et de déconnexion par rapport au marché mondial, qu'entraîne cette crise sanitaire, tout intérêt pour un programme « post-développementaliste » doit passer d'abord par une volonté de procéder à un virage postmoderne de l'économie et de l'organisation sociale elle-même, ce qui impliquerait de :

- Renoncer à la consommation des énergies fossiles au profit des énergies vertes et renouvelables ;
- Renforcer les capacités des couches sociales pauvres, en établissant un revenu minimum d'existence universel ;
- Promouvoir la démocratie participative et le dialogue inclusif ;
- Domestiquer la finance et abolir les paradis fiscaux ;
- Favoriser l'éco-socialisme afin de substituer la qualité de vie à la notion de niveau de vie ;
- Rétablir les relations organiques et de proximité entre l'homme et la nature ;
- Augmenter la valeur du travail par rapport au capital ;
- Rétablir les agricultures saines et autonomes ;
- Démondialiser les activités de production ;
- Promouvoir la solidarité et la mobilité sociale ;
- Réhabiliter les savoirs et les schèmes culturels locaux, etc.

En guise de conclusion, nous dirons qu'au moment où les grandes économies mondiales annoncent déjà leur volonté d'amorcer leur processus de dé-confinement, débattre de l'impact de la pandémie du coronavirus sur le monde ou plus particulièrement sur Haïti n'est pas un exercice futile.

Au contraire, même si de l'avis de nombreux spécialistes en épidémiologie, cette crise sanitaire mondiale est sur le point de prendre fin, le Covid-19 aura malheureusement laissé chez nous et ailleurs des empreintes qui auront sur le long terme des effets performatifs sur notre façon même de penser l'avenir.

En effet, le fait pour les États de découvrir, à l'occasion du coronavirus, leur vulnérabilité collective face aux pandémies, voire plus généralement face à ce qu'on a appelé les menaces non militaires de sécurité, ces derniers seront désormais amenés, comme l'avait déjà recommandé dix ans plutôt le professeur de gouvernance mondiale Mary Kaldor³⁸, à concevoir de nouveaux régimes internationaux de sécurité orientés plus vers la survie de l'individu, plutôt que vers celle de l'État.

³⁸ Mary Kaldor. "Human Security." *Society and Economy* 33, no 3 (2011) : 441-48.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Dans la même optique, les gouvernements sensibles au retour des régimes forts, vont s'empresse d'exploiter les cicatrices psychologiques laissées par le Covid-19 pour produire des discours de risque ou de danger, susceptibles de porter les citoyens à tolérer de nouveaux fardeaux fiscaux et de nouveaux accrocs aux droits fondamentaux.

Évidemment, notre seule incertitude pour le moment reste la volonté des peuples à saisir l'opportunité politique offerte par cette crise sanitaire pour initier des mouvements sociaux visant à rompre totalement avec la logique de la croissance, au profit du « **buen vivir** ».³⁹

Références bibliographiques

- Aradau Claudia et van Munster Rens, "Governing Terrorism through Risk." *European Journal of International Relations*, 13, no 1(2007).
- Balzacq Thierry, "The Three Faces of Securitization: Political Agency, Audience and Context." *European Journal of International Relations*, 1, no 2 (2005).
- BOOTH KEN (DIR.), CRITICAL SECURITY STUDIES AND WORLD POLITICS, BOULDER, CO, LYNNE RIENNER PUBLISHERS, 2005, 323 p.
- Canet Raphael « Le développement et le post-développement ». Dans Pierre Beaudet et Paul A. Haslam, *Enjeux et défis du développement international*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2014, 498 p.
- Carr Caleb "Terrorism as Warfare: The Lessons of Military History." *World Policy Journal* 13, no. 4 (1996).
- ESCOBAR ARTURO, ENCOUNTERING DEVELOPMENT. THE MAKING AND UNMAKING OF THE THIRD WORLD. PRINCETON, N.J., PRINCETON UNIVERSITY PRESS, 1995, 290 p.
- Kaldor Mary, "Human Security." *Society and Economy* 33, no 3 (2011).
- Krauss Keith "Critical Theory and Security Studies: The Research Programme of 'Critical Security Studies'." *Cooperation and Conflict* 33, no. 3 (1998).
- Latouche Serge, « FAUT-IL REFUSER LE DEVELOPPEMENT? ESSAI SUR L'ANTI-ECONOMISME DU TIERS-MONDE », Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. « Économie et liberté »), 1986, 224 p.
- RIST GILBERT, LE DÉVELOPPEMENT. HISTOIRE D'UNE CROYANCE OCCIDENTALE. PARIS, PRESSES DE SCIENCES PO, 2007, 488 p.
- Sen Amartya, « Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté », Paris, Odile Jacob, 2003, 456 p.
- Waltz Kenneth, « THEORY OF INTERNATIONAL POLITICS », New York, Random House, 1979, 241 p.
- Walt Stephen, « The Renaissance of Security Studies. » *International Studies Quarterly* 35, no. 2 (1991).
- Weaver Ole, « Securitization and Desecuritization », in Ronnie Lipshutz (ed.), *On Security*, Columbia University Press, 1995.

Notice biographique

Dr James Boyard est enseignant à l'Université d'État d'Haïti (UEH) et chercheur spécialisé en relations internationales, sécurité internationale et défense. Il a déjà publié en 2010 et 2012 deux essais sur le système de la sécurité collective onusienne. Ancien consultant auprès du

³⁹ Le texte a été remis à l'éditeur le 13 mai et finalisé le 21 mai 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Ministère haïtien de la défense (2011-2013) et instigateur du Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Police Nationale d'Haïti, Monsieur Boyard coordonne présentement le projet de création du Centre de recherche international en sécurité (CRISE).
iboyard@yahoo.fr

Inégalités socio-spatiales en temps de Covid-19⁴⁰

Par

Dr Jean-Marie THÉODAT, Géographe, Université Panthéon-Sorbonne, Université d'État d'Haïti

Henri-Claude MÜLLER-POITEVIEN, Ingénieur-Architecte, Université d'État d'Haïti

Dr Anthony SOLAGES, Médecin infectiologue et épidémiologiste, Université de Boston, Massachusetts

Notre époque fait l'amère expérience de l'échec des grandes idéologies qui avaient cru pouvoir réaliser le rêve de rendre l'humain heureux en satisfaisant à la fois ses besoins les plus élémentaires et ses fantaisies les plus sophistiquées. Par la grâce des machines, de la technologie et des progrès que la science allait rendre possibles à tous égards, l'âge d'or paraissait accessible, et chaque génération pouvait espérer vivre mieux que celle qui l'avait précédée. Cette déconvenue tourne à la désespérance lorsqu'une menace de dimension planétaire pèse sur le quotidien et oblige à changer les comportements.

Le double échec, celui du communisme d'une part, avec l'effondrement de l'empire soviétique, et l'incapacité du capitalisme, comme idéologie, d'autre part, à réduire les inégalités inhérentes au développement de l'économie de marché (comme forme d'organisation de la société mondiale) a rendu notre époque globalement désenchantée. Les grandes utopies sont mortes, place désormais à un sauve-qui-peut, chacun suivant ses intérêts particuliers. Mais, ces réflexes de survie deviennent mortifères, anxiogènes, lorsque sévit une pandémie de la virulence du Covid-19.

De telles circonstances révèlent à la fois les failles et les ressorts de nos sociétés confrontées à leurs dernières limites. Dès lors se pose la question de l'après. Car c'est avant même que ne soit résolue la question sanitaire et médicale qu'il nous faut tirer les leçons des dysfonctionnements observés et, sans délai, inventer de nouvelles façons de vivre pour faire face aux défis partagés. Toutes classes confondues, tout intérêt particulier mis à part, notre génération a la responsabilité de réfléchir dans la brèche ouverte par une menace qui oblige à resserrer les rangs pour survivre.

Le déplacement de l'épicentre de la Chine à L'Amérique

La maladie serait apparue à la fin de l'année 2019 dans la province du Wuhan en Chine centrale, et se serait répandue à travers le monde en quelques semaines, touchant plus particulièrement l'Europe et l'Amérique du Nord. Les statistiques dont nous disposons et dont les plus détaillées sont fournies par l'Université Johns Hopkins (à la date du 14 mai 2020), donnent une vision globale dont nous pouvons tirer quatre aspects décisifs pour la compréhension du mode d'expansion de la pandémie : le nombre cumulé de décès, le nombre de personnes touchées, le

⁴⁰ Le texte a été remis le 14 mai et finalisé le 22 mai 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

nombre de personne guéries et le nombre de décès rapporté au nombre de personnes atteintes. Nonobstant le caractère provisoire des données, nonobstant les doutes que nous pouvons avoir sur les modes de calcul ou d'occultation de certains pays qui pratiquent encore le secret d'État, nonobstant enfin le caractère lacunaire des données pour certains territoires accessibles pour cause d'absence de moyens de communication ou pour cause de guerre, etc., nous pouvons observer les faits liminaires suivants : le creusement des inégalités sociales, la surexposition de certains métiers au virus, la corrélation entre les comorbidités fréquentes (obésité, diabète, alcoolisme, etc.) et l'exclusion sociale, conduisent à une plus grande vulnérabilité à la maladie des catégories sociales les plus démunies, quel que soit le pays. Les données dont nous disposons sont susceptibles d'évoluer, mais du moins pouvons-nous faire apparaître les grandes tendances à court et moyen termes.

Une cartographie rapide du processus d'expansion de la pandémie fait apparaître une typologie d'impact où se distinguent nettement les pays les plus riches et les mieux équipés sur le plan des infrastructures sanitaires de la planète.

Après la Chine, ce sont d'abord les plus proches voisins (Corée, Singapour, Cambodge) qui ont été touchés, mais avec un impact limité. Puis, après un délai qui ne peut s'expliquer que par le temps d'incubation (qui peut varier de 10 à 14 jours) de la maladie une fois que le virus a touché un territoire, ce fut au tour de l'Italie du Nord, puis de la France, de l'Espagne, du Portugal, etc. Avec des effets différenciés d'un pays à l'autre. Les pays d'Asie, les premiers touchés se sont relevés plus vite que les autres. Taïwan (7 décès) a fait montre en l'occurrence d'une réactivité exemplaire qui s'est traduite par un contrôle efficace du virus et l'absence de confinement jusqu'à ce jour. L'île rebelle chinoise s'est même payé le luxe de concurrencer l'Empire du milieu dans l'arène d'une diplomatie du masque qui a tourné à l'avantage de Taïpei. L'expérience du SRAS et les diverses alertes épidémiques auxquelles ont été soumises les pays de l'Asie tropicale auront servi ici de leçon. Le Covid-19 a une létalité faible dans ces pays à population jeune, en pleine croissance économique.

Les pays européens ont eu une réaction qui a varié de l'incrédulité au déni face à la vague pandémique. Le dernier soir avant le décret de confinement du 17 mars 2020, les Français sont descendus dans les rues, se sont rués dans les bars et les restaurants pour fêter l'événement. Ce qui a sans aucun doute contribué à accélérer la diffusion du virus lors de ce fameux soir. Avec plus de 27 000 décès, dont près de 40% dans les EHPAD (Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes), la France figure au rang de quatrième pays le plus touché du continent européen, après le Royaume-Uni (33 264 décès), l'Italie (31 106 décès) et l'Espagne (27 104 décès). L'impréparation et le manque de matériel de secours ont provoqué une hécatombe en Espagne et en Italie. Mais ce ne sont pas toutes les régions qui ont été touchées de façon indifférenciée. Ce sont les principales villes et les régions avec les plus fortes densités de population qui ont enregistré le plus grand nombre de décès : Lombardie, Castille et Catalogne. De même, c'est la France rhénane, la région parisienne, la partie la plus urbanisée et la plus industrialisée du pays qui a été touchée.

Certains pays semblent avoir pris plus vite la mesure de la catastrophe et adopté sans délai les gestes barrières qui ont permis de limiter la circulation du virus en attendant de trouver un vaccin efficace. La maladie y a fait peu de décès : la Chine, Taïwan, le Japon, la Corée du Sud, mais

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

aussi les pays du Nord de l'Europe tels que l'Allemagne (7861 décès, ce qui est peu comparé à la France pourtant moins peuplée), la Finlande (284 décès) ou le Danemark (533 décès). C'est le cas également dans des pays comme l'Australie ((98 décès) et la Nouvelle Zélande (21 décès). Des systèmes de santé plus robustes ont permis de prendre en charge les malades et les personnes testées positives au test pour les accompagner à l'isolement. Mais le nombre de décès reste significatif en valeur relative, rapporté au nombre total des habitants du pays, certaines situations participent de la saignée : la Belgique est ainsi (à ce jour) le pays qui a payé proportionnellement le plus lourd tribut à la pandémie avec 76,8 décès pour 100 000 habitants au lieu de 26 pour 100 000 aux USA. C'est ici que la taille de la population et la dimension du territoire jouent un rôle essentiel pour amortir le choc du Covid-19. La Chine bénéficie à cet égard d'un avantage évident.

D'autres en revanche, pour avoir adopté des politiques publiques caractérisées par une double inconséquence : d'un côté une politique de réduction des postes budgétaires dans les domaines sensibles qui a laissé exsangue les systèmes de santé publique, de l'autre des présidents populistes qui ont prôné longtemps le déni par rapport à la dangerosité de la maladie : Le Royaume-Uni (34 264 décès), le Brésil (13 240 décès) et les États-Unis d'Amérique (84 119 décès). Dans le cas particulier des USA, ce sont les minorités ethniques (Noires et Hispaniques) qui payent le plus lourd tribut à la maladie : ces personnes occupent les postes de travail les plus exposés, ils sont souvent dépourvus d'assurance médicale et les quartiers où ils habitent (Bronx, Queens dans l'agglomération newyorkaise de loin la plus touchée du pays avec plus de 20 000 décès) ont souvent des équipements publics déficients, voire lacunaires. Au Brésil une inquiétude particulière concerne le sort des communautés amérindiennes où la progression du virus ne semble pas inquiéter outre-mesure le pouvoir central à Brasilia. Le président d'Extrême-Droite Jair Bolsonaro n'a pas cessé de réclamer la levée des mesures de confinement pour un redémarrage de l'économie au bord de la faillite pour cause de quarantaine.

Certains territoires enfin apparaissent avec des effets limités, mais aussi une tendance à la hausse qui témoigne du retard de l'impact, et non pas de l'absence du virus. C'est le cas de certains pays de l'Europe de l'Est et centrale. La Russie (2212 décès) connaît par exemple une progression inquiétante du virus qui a conduit à la fermeture des frontières terrestres communes par le voisin chinois en Extrême-Orient.

Le paradoxe des pays en développement

Une fois n'est pas coutume, les prévisions les plus sombres concernant la propagation du Covid-19 dans les pays les moins avancés n'ont pas eu l'effet redouté. Les analystes les plus prudents évaluaient à plusieurs centaines de milliers de morts, voire à des millions, les damnés de la terre qu'aucun système de sécurité sociale, aucune infrastructure sanitaire et surtout aucun respect, par habitude sociale, des mesures d'hygiène qui garantissent la sécurité dans les pays les plus touchés, ne semblaient préserver de la catastrophe.

En effet, alors que la pandémie a déjà causé plus de 300 000 décès dans le monde dont plus de 80% répartis entre l'Europe et l'Amérique du Nord, certaines régions du monde continuent d'afficher une solide résistance à la pandémie. C'est le cas en Afrique où la progression de la maladie est plus lente que partout ailleurs dans le monde : le nombre de nouveaux cas y est

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

moindre que celui des personnes rétablies, le nombre cumulé de décès depuis le début de la maladie y est inférieur à l'effectif cumulé des personnes touchées.

Des pays comme l'Iran (6783 décès, parmi les premiers touchés), la Turquie (3952 décès) l'Inde (2551 décès) et l'Indonésie (1028 décès) et le Mexique (4220 décès) l'Équateur (2334 décès) pour avoir été déjà franchi un certain stade de la transition démographique avec un stock de population âgée plus important qu'ailleurs, sont en première pour le nombre de décès, ce sont aussi les pays avancés sur la voie du développement qui payent le plus lourd tribut dans ce groupe.

Les pays latino-américains peuvent être classés en trois groupes. D'un côté, les pays du cône Sud : l'Argentine (329 décès), le Chili (346 décès) et l'Uruguay (9 décès), et certains pays à orientation sociale comme le Venezuela (10 décès), Cuba (79 décès) et les Guyanes : le nombre de morts y est limité. Ce sont des pays peu peuplés avec des systèmes de santé publique efficaces. Cuba en particulier se détache dans ce groupe. Les performances médicales y sont parmi les meilleures au monde et le régime a très vite déployé une panoplie de mesures efficaces pour limiter la propagation du virus. Mais c'est surtout à l'international que l'action de Cuba a été remarquable, le pays se payant le luxe d'envoyer des médecins en Italie apporter le secours des Cubains à un pays durement touché par la crise du coronavirus. La soft power de la révolution est en plein épanouissement lorsque l'on voit ainsi des drapeaux cubains, comme dans un décor de manifestations sportives, flotter au-dessus de cohortes de médecins descendant des avions militaires affrétés spécialement par le régime.

L'Équateur (2334 décès) et la République Dominicaine (409 décès) font figure d'anomalie régionale par rapport à des voisins relativement épargnés comme le sont respectivement la Colombie (509 décès) ou Haïti (18 décès). L'Équateur dont une importante diaspora vit en Espagne a connu un effet de circonstance imparable : beaucoup d'Équatorien.nes étaient rentré.es de vacances au pays avec le virus dans leurs bagages, sans le savoir sans doute. En République Dominicaine, à ce même facteur ajoute un autre facteur aggravant : l'afflux de plus de six millions de touristes par an en fait une passerelle pour l'entrée du virus dans le bassin Caraïbe. La Colombie fait partie des pays les moins touchés du groupe andin. Les inégalités sociales y sont pourtant importantes comme partout en Amérique latine où l'on assiste à une sorte de répartition : aux riches la mort due à la maladie, aux pauvres la précarité absolue, due à la chute de l'activité économique.

Il y a moins de 60 000 cas confirmés en Afrique, soit 1,4% du total mondial des cas enregistrés, et seulement 2100 morts, soit une létalité notoirement plus faible (0,7%). Le premier pays du continent à avoir été touché, c'est l'Égypte. Les pays, les plus touchés du continent, l'Égypte (556 décès), l'Algérie (522 décès) devant l'Afrique du Sud (219 décès) et le Nigéria (164 décès) sont de véritables carrefours régionaux. Certains comme l'Afrique du Sud et le Kenya (40 décès) vivent du tourisme et de la mobilité internationale, principales sources de revenus de l'État. Et pourtant ramené aux effectifs des populations concernées, le nombre de décès dénote une virulence atténuée de la maladie par rapport à la catastrophe annoncée. Madagascar se permet même de narguer les grands pays développés et l'Organisation Mondiale de la Santé en demandant la reconnaissance des résultats de la pharmacopée traditionnelle à base de décoction

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

d'armoise (Artemisia) qui auraient permis d'enregistrer 0 décès à ce jour dans la Grande Île. Plusieurs facteurs semblent expliquer pareil décalage : le fait que la population africaine soit plus jeune offrirait moins de prise à une maladie dont la létalité concerne surtout les populations les plus âgées.

En effet, la pyramide des âges de la plupart des pays semble constituer une protection efficace contre la virulence de la pandémie : la transition démographique en cours dans les principaux pays offre un stock de population jeune à plus de 60%, or il est avéré que la plupart des personnes décédées sont dans la tranche d'âge des plus de 65 ans : 80% en France ; la morbidité d'ensemble de la population déjà éprouvée par une succession de catastrophes sanitaires (HIV, Ebola, etc.) a pu représenter un cocktail suffisant pour élever le niveau de résilience des populations concernées. S'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur ce déséquilibre dans la létalité de la pandémie qui semble adopter le schéma inverse de ce qui était attendu, voire espéré dans certains milieux, force est de constater que le vieux rêve, non avoué, de voir le problème persistant de la pauvreté débarrasser une fois pour toutes le plancher dans certaines parties du monde, ne sera pas réalisé pour demain et il va falloir quand même prendre le temps de réfléchir à un nouveau contrat spatial, sinon social.

Le paradigme haïtiano-dominicain

Les faits

La situation dans l'île conduit à souligner le décalage persistant entre les deux pays dans plusieurs domaines de l'activité économique et sociale. La maladie dénote une pénétration plus précoce et plus lointaine dans le territoire dominicain par rapport à Haïti, mais quels peuvent en être les effets à long terme, sachant que les deux pays ne disposent pas des mêmes équipements sanitaires et médicaux permettant de répondre à ce défi.

La situation en République Dominicaine

Les premiers cas sont signalés en République Dominicaine dès le mois de mars 2020, et très vite la maladie provoque un effet de panique dans la population. Selon toute vraisemblance, le premier patient est un touriste italien entré sur le territoire juste avant le décret de confinement pris en Italie. Très vite le tourisme, qui est le principal moteur de l'économie, avec plus de 6 millions de visiteurs par an (6,5 millions en 2018, générant 7,6 milliards de dollars, soit presque l'équivalent du PIB haïtien dans un seul secteur) a accusé le coup, avec notamment la fermeture des aéroports internationaux et le tarissement de la principale source de provenance des visiteurs étrangers (65 %) : l'Amérique du Nord devenue entretemps l'épicentre de la pandémie.

Les principales régions touchées sont la région métropolitaine, les grandes zones urbaines autour de San Francisco de Macoris, Santiago où se trouve concentrés près de la moitié des cas enregistrés dans tout le pays (45% en valeur cumulée). On observe également que la plupart des personnes décédées sont de sexe masculin (72% des cas). Depuis presque deux mois que la maladie sévit dans le pays, on a enregistré un nombre de 402 personnes décédées pour 10 900 personnes contaminées, soit une létalité moyenne de 3,6% des personnes contaminées. La progression de la maladie dénote la prégnance de certains faits : la proximité des grandes voies

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

de communication et dans les grandes agglomérations urbaines. Les campagnes et les régions rurales sont peu affectées.

Les mesures mises en place par les autorités dominicaines participent de deux types de réponse : la réponse sanitaire d'abord avec la mise à disposition de la population de kits sanitaires pour se désinfecter dans certains endroits stratégiques de la ville, en particulier dans les deux principales villes touchées : Santo Domingo et San Francisco de Macoris. Ensuite, sur le plan social, le gouvernement a mis en place un plan d'aide de 2000 millions de Pesos pour venir en aide aux entreprises. La communication insiste sur la nécessité de respecter des gestes barrières et de se laver régulièrement les mains. On assiste également à une mise en état d'alerte des dispensaires et centres de santé du territoire où d'ailleurs sont reçus des patients haïtiens qui traversent régulièrement la frontière pour venir chercher des soins dans le pays voisin. Sur le plan cartographique, les provinces sanitaires dominicaines débordent largement du territoire national pour inclure de larges bandes du territoire haïtien, situées le long de la frontière et parfois loin à l'intérieur des terres, le long des principales voies. Il n'est pas rare que les habitants des quartiers les plus huppés du Cap-Haïtien et même de Port-au-Prince aillent se faire soigner en Dominique.

Pour l'heure, la courbe de progression de la maladie dénote une croissance continue. Le plateau attendu à partir duquel cette courbe devrait fléchir ne sera pas atteint avant la fin du mois de mai, ce qui laisse présager encore quelques centaines de décès d'ici la fin du mois.

La situation en Haïti

La découverte du premier cas remonte au 19 mars 2020, soit plus de trois mois après la déclaration des premiers signes en Asie. Le pays sortait d'une période de troubles politiques et sociaux qui, de fait, ont placé dans un état de confinement et de quarantaine une large partie du territoire. Depuis le mois de juillet 2018, date du début des manifestations devant conduire au *Peyi Lòk*, les avions des vols internationaux arrivaient le plus souvent à vide et repartaient avec des passagers qui fuyaient une situation devenant de plus en plus insupportable : barricades, pillages de magasins, insécurité sociale et instabilité politique constituent un cocktail auquel les Haïtiennes et les Haïtiens ont été abreuvés jusqu'à l'écœurement durant dix-huit mois.

Le mode de propagation de la maladie, nonobstant ce décalage avec le pays voisin, adopte le même schéma que partout ailleurs: ce sont d'abord les grandes agglomérations, le long des routes et plus particulièrement dans les régions de grands marchés régionaux que la maladie est la plus présente. On note un différentiel selon le degré d'ouverture sur l'étranger : Port-au-Prince et Delmas sont les communes les plus touchées au sein de l'agglomération port-au-princienne. Ce sont, respectivement, la commune la plus peuplée et la commune la plus riche fiscalement du Département de l'Ouest. On observe une progression à partir de la capitale vers le Nord et l'Ouest en direction de Canaan d'un côté et de Léogâne de l'autre. Mais, Port-de-Paix et Miragoâne sont des poches isolées qui dénotent une introduction par la mer. La maladie progresse d'Est en Ouest. La tendance se confirme, car la Grand'Anse et le Sud faisant partie des départements les moins touchés n'ont aucun port ouvert au commerce international et sont les provinces les plus éloignées de la frontière dominicaine.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

La réponse des autorités a consisté dans un premier temps, sur le modèle des pays occidentaux, à préconiser le confinement de la population sur le plan sanitaire : création d'une commission chargée de conseiller le gouvernement dans la prise des décisions et surtout communication des mesures élémentaires à observer pour éviter d'être contaminé. Malgré un contexte marqué par un profond désenchantement de la population par rapport au régime en place, les mesures de confinement ont été globalement respectées, et on peut dire que la crise provoquée par le Covid-19 a permis au Gouvernement de reprendre les rênes d'un pouvoir qui semblait à la merci de la rue.

Sur le plan social, le confinement d'un mois a laissé des traces dans le budget des familles. La prime de 3000 gourdes (soit 30\$) annoncées par le gouvernement peine à se concrétiser et les familles les plus démunies, déjà touchées par une pauvreté chronique (80% de la population vit avec moins de 2 dollars par jour), sont dans la détresse. La cessation brutale de toute activité en cas de pandémie prolongée met en danger de mort une partie importante de la population.

Une population qui affiche face au défi une attitude qui oscille entre le courage et la résignation : courage pour le personnel soignant qui n'a aucun moyen de se prémunir contre la maladie. En voulant aider les autres, les soignants s'exposent eux-mêmes et leurs familles. Le déni, car on compte bon nombre d'incrédules qui refusent de croire que la maladie puisse avoir les mêmes effets que dans les autres pays. La communication sur la pandémie consacre la suprématie du créole et le pouvoir des réseaux sociaux dans la prise de conscience du danger partagé. Mais cela n'empêche pas la diffusion de nouvelles erronées, faites volontairement pour induire les gens en erreur. On a vu des gens poussés par la peur, s'attaquer, aux Gonaïves, en mai 2020, à des équipements prévus pour accueillir les malades, par un réflexe de rejet de l'autre qui laisse augurer le pire si la maladie devait se répandre dans la population. Avec seulement 18 décès à la date du 14 mai 2020, d'après de Ministère de la Santé Publique et de la Population en Haïti, le pays le plus vulnérable de la zone, semble également le plus épargné, mais pour combien de temps ?

Comme si la menace de la pandémie ne suffisait pas, les USA continuent de souffler le chaud et le froid : d'un côté votant une aide d'urgence de 75 millions de dollars pour venir en aide au gouvernement, de l'autre rapatriant de force en Haïti des migrants illégaux parmi lesquels un contingent important de délinquants et de personnes porteuses du coronavirus.

Haïti et la République Dominicaine présentent deux visages différents face à la maladie, comme si nous avions à notre portée un exemple modélisable de réponse différente à la maladie et une occasion de réponse à partager à travers le monde. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le moment est venu de partager nos connaissances et de mettre en œuvre notre humanité en accueillant les malades dans un esprit de solidarité et de concorde territoriales comme l'ont toujours pratiqué les communes de la frange frontalière dominicaine à l'égard des patients haïtiens, comme l'ont fait les communes allemandes vis-à-vis des malades du Grand-Est français frontalier. Attitude qui seule permettra de faire face ensemble au défi. Car le virus ne connaît pas de frontières. Les instances internationales en charge de la santé mondiale (OMS) seront confrontées tôt ou tard à la question de l'équité dans l'accès aux soins médicaux en cas de pandémie, or, ni l'argent, ni la religion, ni la nationalité ne sauraient être des critères valables de sélection et priorisation des patients.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

À une échelle plus fine, on voit apparaître le même schéma de rapport inversé entre le niveau social et l'ampleur de l'impact du virus : il y a plus de morts à Santo Domingo Este, à Los Mina qu'à Gazcue ou Piantini dans les secteurs les plus huppés de la capitale dominicaine. De même en Haïti, la maladie est plus létale à Pétion-Ville qu'à Cité Soleil. Serait-ce qu'une vigilance statistique plus vétilleuse ferait ressortir davantage les cas dans les quartiers riches ? C'est possible. Quelle est l'incidence des dispositifs de climatisation plus présents chez les riches que chez les pauvres ? Quel est le rôle de la chaleur tropicale comme barrière naturelle à la propagation du virus ? Car il semble difficile d'expliquer autrement l'extrême lenteur avec laquelle la pandémie se propage sous les tropiques, comparé aux latitudes tempérées ? Autant de questions qui demeurent sans réponse pour le moment. Mais il en reste une qui ne souffre aucun délai :

Que faire ?

À ce stade de la réflexion, il importe de rester prudent et confiné, dans l'espoir que les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale suffiront à contenir la pandémie dans des limites raisonnables pour les services d'accueil des personnes atteintes, mais c'est pour après que la question se pose dans toute sa complexité.

La preuve est faite à présent que la mort ne fait pas de distinguo entre le riche et le pauvre, le noir et le mulâtre, l'Haïtien et le Dominicain, le paysan et le citoyen. Les potentats des deux côtés de la frontière devront s'interroger sur l'après : ils n'auront pas toujours le temps de s'expatrier en hélicoptère pour aller chercher des soins ailleurs : les frontières seront fermées, les systèmes sanitaires des pays riches saturés et finalement le meilleur endroit pour passer sa quarantaine serait le pays que l'on s'empresserait de quitter à la première alerte.

Des images diffusées sur les réseaux sociaux ont montré les ravages de la maladie dans les pays proches, comme l'Équateur : des morgues dépassées par la vague de décès, des hôpitaux bondés et des patients mourant dans les couloirs sur des brancards. La panique jeta sur les routes de nombreux migrants qui cherchèrent le chemin du bercail. C'est dans ces conditions que de nombreux Haïtiens installés en Dominique se sont précipités sur les routes, passant dans la plus totale illégalité la frontière aux postes de passage comme partout ailleurs sur son tracé. Pour une frontière de plus de trois cents kilomètres et qui court à travers des chaînes de montagne et de vallées loin de toute habitation, le contrôle ne sera jamais étanche. On a même assisté à des manifestations de compatriotes dans certaines villes demandant l'ouverture de la frontière et le rapatriement. Paradoxe des temps de Covid-19 : on a vu circuler sur les réseaux sociaux des images d'une manifestation de migrants haïtiens qui demandaient à être rapatriés au pays ! Généralement, ils jouent au gendarme et au voleur avec la police ou l'armée à leurs trousseaux.

Les différences de résultats obtenus par des pays comme la France et l'Allemagne invitent à réfléchir sur les stratégies de lutte adoptées contre la maladie. En Allemagne, on a privilégié la lutte contre la propagation du virus en testant systématiquement la population et en plaçant en quarantaine les cas suspects. La même attitude a prévalu dans les pays de l'Europe de l'Est et centrale. Cela a interrompu à la source la propagation du virus dont on sait que la circulation baisse à partir d'un taux de contamination inférieur à 1 personne, au lieu de 3,3 sans

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

confinement. La France a privilégié une politique de confinement, mais n'a pas développé assez de tests. Le virus a circulé librement et sans traçabilité des patients. La propagation a été ici plus rapide.

Cependant des doutes persistent sur la vitesse de propagation du virus. Certains spécialistes penchent pour une présence du virus en Europe dès la fin du dernier trimestre 2019, soit entre octobre et novembre. Certains échantillons de malades et des descriptions de symptômes conservés attestent après coup de la présence précoce du coronavirus en France au plus tard en novembre 2019. Certains indices laisseraient à penser qu'en Haïti peut-être, les premiers cas remonteraient au mois de décembre. Ce qui voudrait dire, si cette hypothèse était vérifiée, que la maladie circule depuis bien avant la date officielle de déclaration et que les effets attendus ne peuvent pas être comparés d'un territoire à l'autre, d'un continent à un autre, sans avoir à l'esprit cette nuance majeure : nous ne savons pas tout du mode de propagation du virus.

Plaidoyer pour un contrat spatial

Comment vivre ensemble avec nos différences ? Comment vivre dans les mêmes espaces avec nos différences en période de pandémie ? La présente réflexion pose les jalons d'une analyse au long cours qui doit suivre avec une vétilleuse attention la courbe d'incidence de la pandémie dans ses divers aspects, car c'est la vie elle-même qui se trouve bouleversée en la circonstance.

Le coronavirus pose un problème médical complexe mais la solution ne saurait être uniquement sanitaire. Dans quelle mesure cela devrait-il impacter notre mode de gestion de la crise et réduire les vulnérabilités ? Comprendre et expliquer, telle est la tâche. Ce qui se passe en Haïti et en République Dominicaine constitue un élément de comparaison avec l'évolution dans le monde, tant la situation dans les deux pays insulaires reflète ce qui se passe à l'échelle mondiale.

Le contrat social suppose que nous ayons les mêmes valeurs et les mêmes buts. Or, le monde n'a jamais été plus divisé qu'aujourd'hui. Les valeurs de l'universalité sont battues en brèche par les zéloteurs d'une identité érigée en essence de la nation. Identité volontiers fondée sur des catégories contingentes telles que la religion, la langue, les origines ethniques. Dans ces temps déchirés où le plus grand déterminateur commun de l'actualité internationale, telle que cette dernière est présentée par les media, est la haine qui divise les nations, la hargne qui déchire les familles, la jalousie qui oppose les communautés, il semble plus prudent de se rabattre sur un contrat spatial, c'est-à-dire sur l'engagement à se protéger mutuellement entre voisins. C'est sans doute ce qui explique que, malgré le confinement et la quarantaine, dans des situations de pauvreté extrême, les gens continuent de vivre et de partager le peu de ressources qu'ils ont. Le maintien des personnes âgées au sein des familles et non pas dans des foyers pour personnes dépendantes qui sont de véritables bombes à retardement, a permis d'amortir le choc épidémiologique dans certaines limites. Les réseaux de solidarité locale ont permis de palier les insuffisances de l'État central. Cette solidarité devrait être systémique.

C'est ce que fait Cuba depuis des décennies dans le cadre d'une politique de proximité qui quadrille le pays. Quartier par quartier, des brigades spécialisées interviennent auprès de la population pour l'informer et la rassurer. Des masques fabriqués sur place ont été distribués largement à la population, des gants jetables distribués et de l'alcoolgel fourni en quantité

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

suffisante pour offrir une protection efficace aux habitants. Ce qui explique que Cuba ne soit pas aussi touchée que la République Dominicaine, même en étant un pays très fréquenté par les touristes. Avec un nombre de médecins par habitant parmi les plus élevés au monde (82 pour 10 000 habitants), Cuba a une diplomatie tournée vers l'affirmation de son savoir-faire médical pour attirer les devises étrangères qui manquent tant dans les caisses de l'État. La coopération médicale dont profitent plus d'une trentaine de nations du Sud a aussi profité à l'Italie en pleine crise de Covid-19.

C'est cet esprit de solidarité spatiale qui a également prévalu entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg : la coopération transfrontalière permet d'affirmer cette vérité première : la santé n'est pas un bien marchand, c'est une richesse communautaire et elle doit être exclue de toutes considérations mercantiles lorsqu'il en va de la survie de l'espèce. La santé communautaire crée un cadre global dont les bénéfices rejaillissent sur tout le monde. La jeunesse de la population constitue un atout considérable qui joue en faveur de la résilience des pays les plus pauvres à la pyramide des âges particulièrement élargie par la base. Les jeunes sont l'avenir de l'humanité.

La question va se poser, lorsque sera mis au point un médicament ou un vaccin, de savoir sur quelles bases il faudra le distribuer. Comment faire en sorte que les gens ne meurent pas faute d'argent pour assurer leur traitement, alors que d'autres s'en sortiront parce qu'ils ont des moyens ? La polémique provoquée en France par les déclarations du PDG des laboratoires pharmaceutiques SANOFI, très en pointe dans la recherche d'un vaccin, révèle la différence entre ceux pour qui la pandémie est une occasion de plus de gagner de l'argent, beaucoup d'argent, et ceux pour qui la vie est le seul bien qui mérite d'être sauvé, où que ce soit, à n'importe quel prix.

C'est donc ici que la raison impose d'avoir un regard éthique et de ne pas considérer la mercantilisation de la santé comme une option acceptable dans l'alternative où la sociabilité, la culture, l'économie, la survie même de l'espèce humaine sont en jeu. Ce mercantilisme intégral, en tant que mode de l'échange global entre les civilisations, serait alors un motif de guerres et de conflits dont nous savons quel est le prix à payer. L'expérience du XXe siècle suffit à nous en convaincre.

En attendant d'avoir trouvé le vrai remède, il reste des gestes simples qui sauvent des vies. Les pays d'Asie orientale ont trouvé au moins un principe commun : la façon la plus assurée de se protéger commence par assurer à chacun la protection des autres. Certains pays ont mis en place de façon précoce à partir des années 1960 des infrastructures sanitaires dans les quartiers les plus pauvres pour assainir le paysage épidémiologique global; depuis les années 2000, des protocoles de surveillance et de reconnaissance faciale permettent une veille épidémiologique permanente qui peut attenter malheureusement aux libertés publiques. Le défi est dans l'adoption de gestes barrières qui empêchent la propagation du virus sans gêner la poursuite d'une vie normale, ni étouffer les libertés individuelles. Taïwan et la Corée du Sud sont sans doute les pays qui concilient le mieux cette double exigence de santé et de liberté publique. Puissent-ils servir de modèle au reste du monde, en attendant la découverte d'un solide vaccin ou d'un traitement durable.

Références bibliographiques

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Foucault, Michel; et al. *Les machines à guérir*. Paris. Pierre Mardaga, Édition. 1977.

https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/15/coronavirus-dans-le-monde-plus-de-300-000-deces-recenses-deconfinement-en-ordre-disperse_6039711_3210.html

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/12/coronavirus-de-la-chauve-souris-au-deconfinement-la-chronologie-de-la-pandemie_6039448_4355770.html

https://www.lemonde.fr/international/article/2020/03/07/la-chine-fait-du-masque-une-arme-geopolitique_6032192_3210.html

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/05/01/coronavirus-dans-le-monde-donald-trump-lie-le-covid-19-a-un-laboratoire-chinois_6038327_3244.html

Notices biographiques

Jean Marie Dulix Théodat, après des études secondaires à Saint-Louis de Gonzague à Port-au-Prince, a étudié la géographie et la philosophie à l'Université Paris-Sorbonne. Titulaire d'une Licence en philosophie et d'un Doctorat en géographie, il est aussi agrégé de géographie. Après des travaux portant sur les relations entre Haïti et la République Dominicaine, il oriente ses recherches depuis 2010 vers la question urbaine dans le cadre de la reconstruction de Port-au-Prince considérée comme le plus grand défi de notre génération. Il fut Directeur du Bureau Caraïbe de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), premier Président du Campus Henry Christophe de Limonade (2012-2015), et il est actuellement Maître de Conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne et professeur à l'Université d'État d'Haïti (UEH).

jmtheodat@yahoo.fr

Henri-Claude Müller-Poitevien a fait ses études primaires au Petit Séminaire Collège St Martial et ses études secondaires à l'Institution St Louis de Gonzague. Après son Baccalauréat en mathématiques et physiques en 1981, il poursuit ses études universitaires à la Faculté des Sciences de l'Université d'État d'Haïti et obtient son Diplôme d'Ingénieur-Architecte en 1987. Henri-Claude Müller-Poitevien est PDG de HDS - Haiti Drone Services, une société qui évolue dans le domaine de la télédétection et du développement de Systèmes d'Information Géographique. HDS offre des services de suivi et d'évaluation de projets dans les domaines de l'agriculture, de la construction, des développements immobiliers et surtout dans le "Business Mapping". Henri-Claude Müller-Poitevien a été Président du Collège National des Ingénieurs et Architectes Haïtiens - CNIAH de 2017 à 2019.

Anthony Solages, après des études secondaires à Saint-Louis de Gonzague à Port-au-Prince, a étudié à la Faculté de médecine et de pharmacie d'Haïti. Après avoir obtenu son diplôme, il a poursuivi sa formation en médecine interne à Yale New Haven Hospital (Yale University). Il est spécialiste en Études avancées en pathologies infectieuses de l'Université de Boston (BU). Il détient une Maîtrise en épidémiologie clinique de l'École de santé publique de l'Université de Boston (BUSPH). Il a aussi suivi une formation en recherche clinique (CREST program) de l'Université de Boston. Il a exercé entre autres au sein du département de Santé Publique de Miami. Il est actuellement consultant en pathologie infectieuse en milieu hospitalier dans le Sud de la Floride.

Covid-19 et les relations États-Unis-Haïti : affronter la réalité

Par Dr Georges A. FAURIOL, Associé principal, Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS)

La réalité

Haïti a confirmé ses deux premiers cas de coronavirus le 19 mars. Le même jour, le Président Jovenel Moïse a déclaré l'état d'urgence dans tout le pays : tous les vols commerciaux ont été interrompus dans les aéroports de Port-au-Prince et de Cap-Haïtien, ainsi que la circulation à la frontière terrestre avec la République Dominicaine. Cette réponse rapide était louable. Mais la décision a également étranglé davantage une économie haïtienne ébranlée par des mois de troubles politiques et une baisse de productivité, sans oublier un leadership politique national dysfonctionnel. Ceci paraît un peu dramatique, mais qu'est-ce que cela signifie pour la relation américano-haïtienne? La réalité dans un avenir proche – disons, au moins six mois – est qu'Haïti ne devrait pas facilement présumer que les États-Unis seront aussi réactifs en ces moments difficiles que pourrait ne le laisser supposer le dossier des relations américano-haïtiennes au cours des deux dernières décennies.

Les décisions prises en Haïti font partie d'un réseau mondial de réponses au Covid-19. Le bilan humain de la pandémie aux États-Unis est dramatique ; il a également mis au chômage une grande partie de la main-d'œuvre américaine depuis la fin mars. Ces faits nouveaux à eux seuls ont un impact sur la relation américano-haïtienne en entraînant une diminution prévisible des envois de fonds de la diaspora haïtienne basée aux États-Unis (selon certaines estimations, totalisant 30 % du PIB d'Haïti). D'autres facteurs interviennent également. Par exemple, depuis la réduction des vols commerciaux, une grande partie des allers-retours entre Haïti et les communautés correspondantes aux États-Unis (et dans le reste du monde) ont plus ou moins cessé.

Il ne faut pas se leurrer, les autorités fédérales américaines sont préoccupées et il en va de même d'Haïti et des gouvernements compétents des États américains tels que New York, le New Jersey et la Floride. Le Congrès américain se préoccupe toujours d'Haïti; en l'espace de trois mois (décembre 2019 à mars 2020), deux séances ont spécifiquement abordé les besoins d'Haïti. Mais cette situation rivalise maintenant avec d'autres demandes de soutien non seulement en provenance de la région Caraïbes/Amérique latine, mais des pays du Sud en général. Dans la pratique, Haïti n'a pas d'ami fiable à la Maison Blanche, quoique les grandes lignes de la politique officielle américano-caribéenne soient peu précises et centrées principalement sur le Venezuela – avec des conséquences que le Gouvernement haïtien actuel connaît bien – et dans une certaine mesure, sur Cuba. Le calendrier électoral américain de cette année, superposé à la crise du Covid-19, laisse entrevoir un avenir à facettes multiples et indéterminées qui devrait au moins faire marquer une pause au leadership haïtien.

Les nombreux membres du groupe habituel de soutien international d'Haïti ne se désintéressent pourtant pas de la question. Parmi eux, on retrouve l'Union Européenne (UE) et plusieurs de ses États membres, le Canada, les agences gouvernementales américaines les plus engagées en Haïti, ainsi que les IFI (la Banque Interaméricaine de Développement en particulier, et la Banque

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Mondiale). En tête de cette liste se trouvent les différentes composantes compétentes du Département d'État et de l'Agence américaine pour le développement international, quoique, à court terme, le départ récent de l'ancien administrateur (Mark Green) pourrait être considéré comme une perte pour Haïti; néanmoins, l'Agence compte de hauts fonctionnaires qui possèdent une solide expérience régionale ou spécifique sur Haïti: le gestionnaire par intérim (John Barsa), ainsi que le conseiller de l'Agence, le conseiller à la sécurité nationale, et d'autres encore au Bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Même si à la fin du mois d'avril, le groupe de donateurs d'Haïti traitait déjà des urgences liées au Covid-19, dans ce pays il existe plusieurs obstacles politiques qui nécessitent une attention particulière, sans oublier que les donateurs auront fort à faire pour répondre aux besoins mondiaux.

Plan d'action

1) Obstacles politiques

- *Déportés* – L'indifférence inquiétante des autorités fédérales américaines à l'égard d'un processus de déportation vers Haïti au milieu de la crise du Covid-19. En fait, les États-Unis exportent le coronavirus vers Haïti, une nation dont la capacité en matière de santé publique est très faible. Par exemple, 129 déportés haïtiens sont arrivés le 23 avril tandis que trois du vol précédent avaient été testés positifs pour le virus. La contagion se propagera de manière certaine puisque le gouvernement américain ne teste pour le moment que les déportés présentant des symptômes, laissant ouverte une brèche potentiellement mortelle de porteurs asymptomatiques. Avec un niveau national médiocre en matière d'assainissement et vu la promiscuité dans laquelle vit souvent la population, le fardeau est susceptible de s'alourdir considérablement pour Haïti lorsqu'on y ajoute le retour de milliers de travailleurs haïtiens de la République Dominicaine au cours du mois dernier. Cette situation est alarmante non seulement pour Haïti, mais aussi au niveau régional, car la République Dominicaine a été l'un des pays les plus touchés des Caraïbes. Les contrôles du Gouvernement haïtien à la frontière ne sont pas à la hauteur, étant donné la porosité historique de cet environnement.
- *EPI/fournitures médicales/infrastructures* – Une deuxième source de tension concerne la capacité d'Haïti à obtenir et à stocker des équipements de protection individuelle (EPI), pas seulement pour les distribuer à la population dans son ensemble, mais aussi au personnel médical, aux patients, aux travailleurs essentiels répondant aux communautés qui présentent des cas d'infections au Covid-19. Une partie de ce problème est que les États-Unis ont restreint l'exportation de fournitures médicales; de plus, Haïti n'est pas en mesure de jouer dans la guerre mondiale des appels d'offres pour des fournitures insuffisantes. De manière plus générale, les déficits profonds de l'infrastructure médicale du pays se sont étendus.

Dans la mesure où il y a un accès quelconque aux soins de santé, c'est par le biais d'infrastructures locales, petites, informelles, principalement rurales, dotées de capacités élémentaires. L'écrasante majorité des Haïtiens n'a pas accès aux quelques hôpitaux du pays qui bénéficient de bonnes ressources (comme les installations modernes de Mirebalais gérées par Partners in Health). Pire encore, trois installations modernes construites à la suite du tremblement de terre de 2010 n'ont pas été ouvertes, ce qui témoigne du dysfonctionnement du Gouvernement. L'hôpital général de Port-au-Prince (principalement financé par des fonds

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

américains et français), un hôpital régional aux Gonaïves (avec le soutien du Canada) et un plus petit à Jacmel (avec le soutien du Japon) ne sont toujours pas utilisés, car le Gouvernement ne les a pas encore dotés du budget nécessaire au paiement de leur personnel. Le Président Moïse et son équipe pourraient accroître considérablement la crédibilité d'Haïti auprès d'autres pays (et encore plus auprès des Haïtiens!) s'ils en faisaient une priorité en rapport avec le Covid-19.

À court terme, une réouverture partielle du secteur de l'habillement et du textile en Haïti a soulagé l'économie du pays avec la production d'EPI réorientés du marché d'exportation et la réaffectation des matières premières et des lignes de production disponibles. Mais cette situation a ses limites, et dans certains cas, comme celui des masques, Haïti ne peut pas, à court terme, produire des modèles de qualité médicale. Ces limites et d'autres encore peuvent être surmontées, mais nécessitent le soutien habituel de la communauté internationale à Haïti. Ce groupe de donateurs est parfaitement conscient des besoins du pays et a commencé à y répondre avec des transferts initiaux liés au Covid-19. Fin avril, les États-Unis avaient déjà engagé un montant de 90 millions de dollars, combinant un soutien général à l'économie et un financement spécifique au Covid-19 (16,1 millions de dollars). Un ensemble de ressources de l'UE redirigées et de nouvelles ressources (théoriquement de l'ordre de 165 millions d'euros) pour soutenir le ministère de la Santé ainsi que des besoins humanitaires plus larges sont également en préparation. Un financement parallèle du Canada (y compris pour les besoins des femmes liés au Covid-19) et d'autres donateurs est également en cours (la BID a consacré 50 millions de dollars à Haïti dès le début, et plus, possiblement par la suite). Cependant, tous ces soutiens ont aussi cruellement besoin que la politique haïtienne soit déterminée et crédible pour que les choses bougent sur le terrain.

- *Leadership et gouvernance/Engagement « Comment mieux reconstruire Haïti »* – Façonnée par la crise de gouvernance nationale d'une durée de plus de 18 mois en Haïti, cette incertitude entravera les flux de financement d'urgence et alimentera l'aggravation de la crise humanitaire. Depuis janvier, la présidence Moïse gouverne par décret, aux côtés d'un Parlement non élu, et dans les prochains mois également, de maires non élus et d'autres responsables locaux non élus. La nécessité d'une résolution politique est évidente et il y a sans doute une bonne volonté persistante parmi les acteurs politiques et économiques en mesure de faire la différence. Tout cela se concentre sur le choix d'un Premier ministre *véritablement* consensuel. Un cinquième choix a été annoncé en mars, mais il manque, selon bon nombre de personnes, ce préalable au consensus. Se trouvant dans une sorte d'impasse constitutionnelle, son mandat reste en suspens en partie parce qu'il n'y a pas de Parlement pour ratifier le choix. Cette situation entraîne une grave répercussion : les flux de crédits normaux du FMI et d'autres institutions internationales, ainsi que les réformes gouvernementales nécessaires ne sont pas harmonisés en termes de calendrier.

La crise du Covid-19 demande une volonté politique parmi les acteurs-clés d'Haïti afin de débloquer les flux financiers nécessaires et, surtout, pour gagner la confiance internationale dans la gouvernance d'Haïti en cette période de crise. C'est peut-être le moment de tirer une douloureuse leçon des efforts de reconstruction après le tremblement de terre de 2010. Il s'en est suivi un engagement international visant à reconstruire une Haïti meilleure (« Comment mieux reconstruire Haïti »), capable de résister aux futures secousses et aux ouragans fréquents qui font partie de l'environnement naturel du pays.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Une décennie plus tard, la réalité sur le terrain ressemble peu à ces promesses et à ces espoirs.

La crise du Covid-19 est un tremplin pour relancer la promesse de construire une Haïti meilleure, axée sur les soins de santé publique et l'éducation, éléments sans aucun doute fondamentaux d'une telle perspective. Le noyau d'une coalition de philanthropes internationaux et haïtiens actifs après le tremblement de terre est resté engagé et a été réactivé à la suite de la pandémie. Certaines de ces actions sont ancrées dans le réseau d'action pour Haïti (Haïti Action Network) et ailleurs. Il comprend un large éventail d'acteurs, allant du mécénat d'entreprise (Digicel Group) à d'autres ayant une grande expérience en Haïti (Partners in Health et le partenaire local Zamni Lasante, la Smallholder Farmers Alliance), plusieurs institutions d'envergure (Fondation Kellogg, Fondation Clinton, Médecins Sans Frontières) et des groupes de base spécialisés (Fondation LIDÈ, Thread and Work, et autres). Et comme on le mentionne dans la présente analyse, malgré leurs frustrations, les donateurs gouvernementaux et les IFI sont également prêts à apporter leur soutien. Mais on doit tirer une autre leçon des efforts de reconstruction après 2010 : les engagements internationaux ne suffisent pas; ce n'est qu'un début. Pour aller de l'avant, les efforts doivent être hiérarchisés et façonnés de préférence par les Haïtiens, et finalement mis en œuvre et dirigés par des institutions haïtiennes.

- *Renouvellement de la CBPTA et report du TPS* – Finalement, alors que la crise du Covid-19 monopolise à juste titre l'attention de tous, deux décisions de nature explosive en matière de relations américano-haïtiennes se profilent à l'horizon : la nécessité de renouveler la loi sur le partenariat commercial du bassin des Caraïbes (Caribbean Basin Economic Recovery Act -- CBTPA), qui expire le 30 septembre 2020, et celle de réexaminer une fois de plus (d'ici janvier 2021) la prolongation du statut de protection temporaire (Temporary Protected Status -- TPS) de plus de 40 000 Haïtiens résidant aux États-Unis. Il s'agit là de questions très médiatisées sur les radars politiques des deux pays; il n'y a aucune excuse pour ne pas parvenir à une résolution rapide.

Depuis le milieu des années 1980, avec l'Initiative du bassin des Caraïbes (CBI), les États-Unis ont inclus des avantages tarifaires et commerciaux pour la région, encadrés par de grands objectifs stratégiques. Ceux-ci ont été repris à plusieurs reprises depuis lors, notamment la loi sur la relance économique du bassin des Caraïbes (CBERA) et sa législation connexe, la CBTPA. Haïti a bénéficié de ces dispositions et, bien qu'au fil du temps, les marchés asiatiques aient siphonné une part considérable des capacités du bassin des Caraïbes dans le secteur du textile et de l'habillement, **Haïti reste une plate-forme compétitive**. Que ce soit dans le cadre d'une refonte stratégique des États-Unis concernant le bassin des Caraïbes ou comme sous-produit d'une réorientation de Washington pour établir des zones de production hors de la Chine, le renouvellement de la CBTPA est dans l'intérêt national des États-Unis. Une option avantageuse à court et moyen terme serait d'encourager des volumes de production élevés en Haïti des EPI et fournitures médicales nécessaires pour le marché américain.

La toile de fond de la question du TPS devrait faire réfléchir les responsables politiques américains : les flux de réfugiés sont une base de référence sous-jacente de toute crise haïtienne, et le Covid-19, tant en Haïti qu'en République Dominicaine, ne fait qu'ajouter une nouvelle variante. De plus, avec la crise politique non résolue et la détérioration des perspectives économiques d'Haïti, sans parler de la saison cyclonique qui commence en juin (qui devrait être « supérieure à la moyenne » cette année), Haïti risque d'affronter le proverbial scénario de la

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

« tempête parfaite » pour le reste de l'année 2020. La politique d'immigration dure de l'administration joue un rôle important dans cette situation et la Maison Blanche s'est montrée empressée de mettre fin au TPS pour Haïti et plusieurs pays d'Amérique centrale. Le TPS a été prolongé jusqu'en janvier 2021; l'administration peut donc retarder son action jusqu'à la fin de l'automne. Mais il faudra encore faire face à la réalité d'une Haïti en crise; le rapatriement forcé de milliers d'Haïtiens serait suicidaire.

2) Dynamiser les « Challengers du Covid-19 »

Un point positif que l'on peut retirer de cette aide internationale de toute nature (publique et privée) qui a duré plus de 30 ans, est qu'elle a permis de constituer une communauté de donateurs à plusieurs niveaux, faisant souvent preuve d'un optimisme inébranlable en dépit de nombreuses déceptions. Malgré la critique selon laquelle une partie de cette mosaïque d'aide internationale a créé une « République d'ONG » détachée des besoins réels d'Haïti et sapant les capacités du secteur public, l'engagement international a, au fil du temps, bénéficié à une société civile haïtienne de plus en plus dynamique, émergeant comme une entité distincte, quoique fragile, et dynamisant la jeunesse avisée connectée aux réseaux sociaux, ainsi que l'engagement auprès de la population. Cette attention locale à la gouvernance publique peut devenir l'épine dorsale de la réponse de la société civile au Covid-19 — et se branche au vaste réseau de groupes privés mentionnés précédemment dans le contexte de l'engagement « Comment mieux reconstruire Haïti ». Mais ni les volontaires internationaux ni le personnel médical surchargé d'Haïti ne pourront supporter le fardeau qu'implique la pandémie, d'autant plus que la réponse doit s'étendre au-delà des zones urbaines.

Inspirée des « Petro Challengers », un mouvement de « Challengers du Covid-19 » pourrait servir de relais auprès des quelques établissements hospitaliers d'Haïti, capables d'identifier et de retracer les communautés atteintes par l'infection, d'appliquer les meilleures pratiques et de répéter les messages de manière localisée, de fournir des soins palliatifs et, à un moment donné, de répondre au besoin de dépistage. Cela nécessite une coordination efficace, de préférence de la part d'une institution haïtienne privée crédible, capable de « voir grand », de travailler en réseau dans les domaines de la médecine et de l'éducation en Haïti, et au niveau international, et possédant une expérience de la philanthropie privée et des agences spécialisées telles que la Fondation interaméricaine et la Fondation panaméricaine de développement.

3) Engager l'importante diaspora haïtienne

Si plusieurs vols spéciaux ont rapatrié d'Haïti des ressortissants des USA et d'autres pays durant les trente derniers jours, l'inverse ne s'est pas produit : après le 19 mars, les Haïtiens se trouvant à l'étranger n'ont pas eu cette possibilité. Cette rupture de connexion touche l'importante diaspora haïtienne en Amérique du Nord. Si l'on part du principe qu'Haïti est gravement menacée par une pandémie, il faut lancer un appel à tous ceux qui peuvent apporter leur aide. Cela inclut une diaspora haïtienne en pleine expansion basée aux États-Unis, dont certains membres sont de plus en plus engagés dans les services de santé et sont en première ligne de la lutte contre le Covid-19. Cette diaspora rassemble également des gens aux compétences précieuses en matière de gouvernance publique locale, de commerce et d'éducation. Une autre raison de leur engagement est qu'ils s'adressent directement au Congrès américain. Un consortium de talents de la diaspora, notamment dans les universités et collèges américains (y compris les écoles de médecine), peut être associé à un mécanisme de contrepartie en Haïti pour

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

travailler sur un plan d'action Covid-19, et pour apporter une expertise dans un cercle plus large de problèmes prioritaires. Compte tenu des pressions extrêmes qui pèsent sur les établissements médicaux américains, à court terme, il peut être difficile de consacrer des ressources humaines aux besoins d'Haïti, mais il ne faut pas perdre de temps pour mettre en place une structure réactive. Un engagement structuré du secteur de la société civile haïtienne, renforcé par les capacités d'une nombreuse diaspora haïtienne, a le mérite de centrer les efforts et d'entraîner une responsabilisation au sein d'Haïti. Les grandes lignes d'un tel effort sont actuellement explorées par le Inter-American Dialogue à Washington avec des partenaires en Haïti, et pourraient à court terme se concentrer sur les priorités du Covid-19.

4) Réponse régionale / Rôle de la communauté des Caraïbes

La crise du Covid-19 en Haïti ne fonctionne pas en vase clos, la Caraïbe tout entière fait face à la pandémie. Fin avril, le nombre de cas dans chacun des pays de la Caraïbe anglophone était inférieur à 400 (la Jamaïque est le pays le plus touché); Cuba et Porto Rico comptaient plus de 1 300 cas chacun, mais le plus inquiétant pour Haïti, c'est que la République Dominicaine dépasse les 6 000 cas et que ce nombre continue d'augmenter.

C'est ce qui explique la décision de fermer la frontière le mois dernier. Mais il ne faut pas se faire d'illusion, car avec la porosité historique de la frontière, de nombreuses personnes, tant du côté haïtien que du côté dominicain, sont susceptibles d'être des porteurs asymptomatiques ou tout simplement de ne pas figurer sur le radar des autorités médicales. C'est là que des efforts tels que ceux des « Challengers du Covid-19 » pourraient être utiles. Mais il s'agit d'un problème important qui nécessite également une approche multilatérale et régionale rapidement. Un scénario de la pandémie de Covid-19 entre Haïti et la République Dominicaine nécessite un soutien important de la part des acteurs internationaux, notamment des États-Unis et de l'UE. En même temps, Haïti, bien que membre de la CARICOM, a eu des difficultés à interagir avec cette organisation. Le groupe régional de l'Agence caribéenne de gestion d'urgence des catastrophes (Caribbean Disaster Emergency Management Agency -- CDEMA), qui assure la gestion des catastrophes, est déjà engagé sur le front de la COVID-19. Il en va de même pour la branche santé publique de la CARICOM, l'Agence caribéenne de santé publique (Caribbean Health Agency - CARPHA), qui travaille en partenariat avec les autorités sanitaires internationales et gouvernementales (y compris les États-Unis) et un éventail de donateurs (dont la Fondation Gates).

Les avantages qu'Haïti devrait en tirer seront plus concrets, car cela implique une coordination opportune des réunions de donateurs, une interaction de groupe avec l'ONU, l'Organisation panaméricaine de la santé, la Banque Mondiale et d'autres acteurs-clés, et constitue un complément utile aux réponses des États-Unis. Comme d'autres l'ont fait remarquer, la solidarité internationale (avec Haïti) dans le contexte de la pandémie de Covid-19 ne doit pas être considérée comme de la charité – il est dans l'intérêt de chaque nation d'apporter sa contribution.⁴¹

⁴¹ Texte en anglais transmis le 2 mai, traduit en français, puis finalisé le 15 mai 2020. La version anglaise figure en annexe.

Notice biographique

Dr Georges Fauriol enseigne actuellement au sein du Programme d'études en démocratie et gouvernance de l'Université de Georgetown et est également associé au Center for Strategic and International Studies (CSIS) à Washington. Jusqu'en janvier 2020, il était vice-président de la National Endowment for Democracy (NED) après une carrière de près de 20 ans dans le domaine de la promotion de la démocratie. Il a également occupé le poste de directeur des programmes sur les Amériques au CSIS. Il a obtenu son doctorat à l'Université de Pennsylvanie.

sail2749@gmail.com

Haïti et le Covid-19 : au-delà de la crise

Par Daniel P. ERICKSON, Directeur général, Blue Star Strategies, Chercheur principal, Penn Biden Center for Diplomacy and Global Engagement

Aujourd'hui, Haïti est à un tournant de la pandémie de coronavirus. Les décisions prises au cours des prochaines semaines et des prochains mois - par le gouvernement haïtien, par des citoyens haïtiens, par les États-Unis et la communauté internationale dans son ensemble, et par des amis d'Haïti, y compris la diaspora haïtienne - contribueront largement à tracer la trajectoire de la crise de santé publique en Haïti. Il faudra un certain temps pour connaître la portée complète de cette pandémie et de ses impacts sur la santé publique et l'économie d'Haïti, mais étant donné la trajectoire de la maladie dans d'autres pays et la fragilité institutionnelle qui existe actuellement en Haïti, la pandémie de Covid-19 risque de laisser une empreinte durable sur la politique, l'économie et la société haïtiennes. Les solutions doivent donc être tout aussi durables et permettre à Haïti de sortir de la crise avec une plus grande résilience économique et sociale, fondée à la fois sur des politiques intérieures saines et sur des liens plus étroits avec les États-Unis et d'autres partenaires internationaux.

Point de départ précaire d'Haïti

Avant même que la pandémie de coronavirus ne devienne une nouvelle menace, Haïti a commencé l'année 2020 dans une situation très précaire. En 2018 et 2019, le pays a connu près de dix-huit mois de manifestations houleuses et de grèves nationales qui ont dévasté son économie déjà délabrée. « Peyi Lòk », expression créole, se traduit par « verrouillage du pays ». À cause des troubles civils qui ont porté un coup sévère au système politique et économique du pays, les écoles, les tribunaux et les entreprises ont été fermés, et les services publics et l'activité économique, interrompus. Les élections parlementaires prévues pour l'automne 2019 ont été retardées pour une durée indéterminée, laissant Haïti sans gouvernement constitutionnel vraiment opérationnel. Pendant ce temps, l'insécurité croissante et un filet de sécurité sociale affaibli ont empêché Haïti de se préparer à affronter le coronavirus.

La trajectoire troublée d'Haïti s'est poursuivie au cours des trois premiers mois de 2020 avec une détérioration des indices dans les trois vecteurs de gouvernance, d'économie et de sécurité, dans un contexte d'apathie et d'indifférence internationales. Le mandat du Parlement haïtien a expiré en janvier, laissant le président Jovenel Moïse gouverner par décret. Le 2 mars, celui-ci a nommé Joseph Joute comme son nouveau Premier Ministre - son cinquième depuis son entrée en fonction en février 2017 - mais en l'absence d'un accord politique ou d'un Parlement en place pour le ratifier. Les efforts de réforme constitutionnelle, depuis longtemps nécessaires, sont au point mort.

Sur le plan économique, le Fonds monétaire international prévoyait une croissance négative de quatre pour cent (-4%) en 2020, un revers économique dévastateur pour un pays de près de 11 millions d'habitants, parmi lesquels 6 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté, dont

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

2,5 millions, en dessous du seuil de pauvreté extrême de 1,23 \$ par jour. Même avant le coronavirus, le Programme alimentaire mondial prévoyait qu'un Haïtien sur trois, soit 3,7 millions de personnes, avait besoin d'une aide alimentaire urgente; sur ce nombre, 1 million souffraient gravement de la faim.

Au début de 2020, la situation sur le plan de la sécurité a également montré des signes inquiétants de dégradation et ne s'est que partiellement atténuée avec l'arrêt imposé par le coronavirus. En février, le gouvernement haïtien a annulé le carnaval annuel à la suite de manifestations policières meurtrières. Le 5 mars, le Département d'État américain a publié un avertissement de voyage de niveau 4 pour Haïti, citant l'augmentation des crimes violents et des enlèvements - trois semaines avant que l'avertissement de voyage de niveau 4 mondial n'entre en vigueur pour le Covid-19.

Haïti et sa réponse au coronavirus

L'isolement partiel d'Haïti de l'industrie mondiale du voyage et son absence d'un marché touristique développé ont probablement été des facteurs-clés pour retarder la propagation du Covid-19, contrairement aux pays voisins, tels que Cuba, la République Dominicaine et la Jamaïque qui ont enregistré des taux d'arrivants de l'étranger beaucoup plus élevés, en particulier de pays comme l'Espagne et l'Italie qui étaient les premiers points chauds européens. Il faut également souligner les premières mesures décisives prises par le Gouvernement haïtien pour contenir la propagation du Covid-19. Le 19 mars, le Président Moïse a annoncé deux cas confirmés de Covid-19 en Haïti. Le 20 mars à minuit, la circulation dans les ports, aéroports et frontières était interrompue, à l'exception du transport de marchandises, des capitaines et des pilotes de cargos et d'avions. Les écoles, les universités, les centres de formation professionnelle et les usines ont également été fermés; les rassemblements de plus de 10 personnes ont été interdits - bien que la distanciation sociale ait été inégalement observée et rarement appliquée en dehors de certains quartiers de Port-au-Prince. Le 5 avril, Haïti a signalé son premier décès par coronavirus et un total de 21 cas. Au 28 mai, selon le centre de recherche sur le coronavirus de l'Université Johns Hopkins, Haïti comptait 35 décès et 1443 cas au total, tandis qu'au 15 juin ces chiffres ont plus que doublé pour atteindre 73 décès et 4309 cas au total.

De toute évidence, tous les aspects de la crise sous-jacente d'Haïti, aux dimensions politique, économique et sécuritaire, ont été confrontés à un problème de santé publique qui a exacerbé les faiblesses actuelles. Dans l'indice de sécurité sanitaire mondiale 2019, Haïti s'est classé 138^e sur 195 pays pour ce qui est de sa capacité à protéger la santé publique et a été classé parmi les pays les « moins préparés ». En outre, Haïti figurait parmi les 10 % des pays les moins bien classés dans des catégories telles que la résilience socio-économique, l'adéquation des infrastructures, les risques environnementaux et les capacités sanitaires dans les cliniques, les hôpitaux et les centres de soins communautaires.

Pour aider Haïti dans la période à venir, les États-Unis et la communauté internationale dans son ensemble devraient travailler avec des partenaires haïtiens pour atteindre les objectifs suivants :

1.-Renforcer la capacité d'Haïti à gérer l'augmentation éventuelle des cas de coronavirus.

En date du 15 mai, Haïti ne comptait que quatre centres médicaux pourvus d'un total de 200 lits

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

pour traiter les patients atteints du Covid-19, alors que, selon certaines estimations, le pays aura probablement besoin de 9 000 lits pour ces patients; les cas devraient atteindre un total de 313 000⁴².

2.-Faire face à la menace imminente de l'insécurité alimentaire. Dans sa mise à jour sur Haïti, le Programme alimentaire mondial a déclaré le 24 avril que près de quatre millions d'Haïtiens avaient besoin d'une aide alimentaire urgente, et qu'au moins 1 million d'entre eux souffraient gravement de la faim. La Banque Mondiale a fait un don de 9,5 millions de dollars pour aider Haïti durant la crise alimentaire lors du Covid-19.

3.-Prolonger le statut de protection temporaire (TPS) pour les Haïtiens vivant aux États-Unis. Ces mesures devront s'étendre au-delà de la date d'expiration actuelle fixée à 2021 et inclure l'examen de mesures d'exception humanitaire pour les Haïtiens nécessiteux ou ceux dont la vie est gravement menacée.

4.-Repérer les possibilités de création d'emplois. L'augmentation de la demande mondiale d'équipements de protection individuelle (ÉPI) et le fait que les gens se rendent compte davantage que la « délocalisation à proximité » est plus avantageuse que les chaînes d'approvisionnement mondiales surtaxées, vont probablement favoriser le secteur manufacturier haïtien, en particulier le parc industriel sous-utilisé de Caracol dans le nord-est d'Haïti.

5.-Résoudre l'impasse politique. La crise urgente du Covid-19 ne doit pas occulter la crise politique sous-jacente qui a dévasté Haïti pendant une grande partie de ces deux dernières années. Il conviendrait tout d'abord que les États-Unis relancent et redynamisent le Groupe restreint d'Haïti (*Core group*), composé de leurs homologues du Brésil, du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Union Européenne, des Nations Unies et de l'Organisation des États américains, dans le but de formuler une stratégie globale à l'égard d'Haïti pour répondre aux besoins humanitaires, et pour favoriser le bon déroulement des élections parlementaires et présidentielles dans la période 2020-2022.

Le chemin à parcourir par Haïti est semé d'embûches, mais il est encore possible de gérer l'impact de la pandémie de Covid-19 de manière à éviter les pires résultats pour Haïti et à établir les bases d'un avenir plus stable, prospère et sain. Cependant, pour atteindre cet objectif, il faudra développer une forme de partenariat entre les dirigeants d'Haïti, des États-Unis et de la communauté internationale au sens large, à la hauteur du défi à relever.⁴³

⁴² Chiffre mentionné par le *Washington Post* citant le Dr Bill Pape.

https://www.washingtonpost.com/world/the_americas/coronavirus-haiti-dominican-republic-hispaniola/2020/05/14/a51d0664-947f-11ea-87a3-22d324235636_story.html

⁴³ Texte rédigé en anglais le 15 juin (disponible en annexe), traduit en français le 22 juin 2020.

Notice biographique

Daniel P. Erikson est directeur général de Blue Star Strategies, LLC, une société d'experts-conseils internationale, et gère les activités de la société en Amérique latine. Il est également chercheur principal au Penn Biden Center for Diplomacy and Global Engagement, un centre de recherche en politique étrangère affilié à l'Université de Pennsylvanie. Sous l'administration d'Obama, il a été conseiller spécial auprès du vice-président Joe Biden et conseiller principal pour les affaires de l'hémisphère occidental au Département d'État américain. En dehors de son expérience au sein du gouvernement américain, M. Erikson a auparavant été directeur des programmes des Caraïbes et associé principal pour la Politique américaine au dialogue interaméricain. Il a publié de nombreux articles sur les affaires haïtiennes et caribéennes. M. Erikson a obtenu une maîtrise en politique publique de la Harvard Kennedy School of Government et une licence en relations internationales de l'Université Brown. Il a été boursier Fullbright au Mexique et est membre du Council on Foreign Relations.

daniel.erikson@bluestarstrategies.com

Un nouvel ordre mondial se dessine après Covid-19 : Quelles sont les perspectives pour Haïti ?⁴⁴

Par Fritz JEAN, ancien Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti, Président de l'Institut Haïtien de Politiques Publiques (INHOPP)

« Le conseil des gouverneurs va faire tout ce qui est nécessaire, dans la limite de son mandat. [Il] est tout à fait prêt à augmenter le programme d'achat de titres et à ajuster sa composition, **autant que nécessaire et aussi longtemps que nécessaire**. Toutes les options et tous les plans de sauvetage seront considérés pour soutenir l'économie pendant ce choc ». ⁴⁵ Ces propos ont été tenus par Christine Lagarde⁴⁶, la veille du crash des marchés boursiers des deux côtés de l'Atlantique⁴⁷. Jeudi 12 mars 2020, la bourse de New York a connu l'une de ces journées les plus difficiles avec une chute de 9,9% à la clôture. De l'autre côté de l'Atlantique, les indices boursiers ont fait montre de la même fragilité face aux menaces du coronavirus. A Paris, l'effondrement de 12,28% de la bourse est en ligne avec les mouvements à la baisse de 9,81% à Londres, de 12,81% à Francfort, de 14,06% à Madrid, et de 16,62% à Milan. Des reculs en séries. Ces chutes spectaculaires des marchés boursiers traduisent les anticipations négatives entretenues par l'absence de perspective d'une sortie de crise imminente. Et de fait, entretemps, la liste des cas de contamination et des personnes mortes du virus s'allonge en Italie, suivie de l'Espagne. L'Italie compte au 20 mars 4 032 morts, ce qui correspond à plus de 66 morts par million d'habitants. L'Espagne de son côté compte 21 morts par million d'habitants. Les bourses sont donc parties en vrille en raison de ces escalades. Les assurances des autorités de la BCE n'ont pas été à la hauteur des inquiétudes sur les conséquences de la pandémie du coronavirus sur l'économie. Il fallait donc des mesures concrètes pour calmer les marchés et non des promesses.

Sur un ton martial, le mercredi 18 mars 2020, Christine Lagarde se décide à des actions plus convaincantes : 750 milliards d'euros pour le rachat des dettes publiques et privées consentis dans le plan d'urgence de la BCE ; ce qui fait suite à une enveloppe de 120 milliards déjà débloquée, en dehors du programme habituel de rachat d'actifs de 20 milliards d'euros mené par l'institution depuis novembre⁴⁸. Cette démarche a un peu ralenti la descente aux enfers. Le jeudi 19 mars, les bourses européennes se sont redressées avec des clôtures positives de Paris (+2,68%), Francfort (+2,00), et Londres (+1,40%). De l'autre côté de l'Atlantique, le Dow Jones a enregistré un gain de 0,95%, le Nasdaq de 2,30% et le S&P de 0,47%. Les marchés ont répondu aux mesures d'importance annoncées au fil de l'eau, mais il est évident que la plupart des

⁴⁴ Document de Politique INHOPP-COVID-19/0002. Adaptation pour l'Université Quisqueya : 22 avril 2020.

⁴⁵ https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/03/12/coronavirus-les-bourses-s-effondrent-la-bce-maintient-ses-taux-directeurs_6032799_3234.html

⁴⁶ Christine Lagarde préside la Banque Centrale Européenne (BCE).

⁴⁷ On doit attendre le 20 mars pour des réactions aussi fortes du gouvernement américain. L'Amérique ne se sentait pas encore concernée.

<https://www.courrierinternational.com/article/coronavirus-donald-trump-signe-un-plan-de-relance-historique-de-2-200-milliards-de-dollars>

⁴⁸ Journal de Montréal : Les Bourses se reprennent, aidées par la BCE et une annonce de Trump. Vendredi 20 mars 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

opérateurs doutent de la durabilité de cette remontée. La crise sanitaire paraît aux yeux de tous non maîtrisée.

L'urgence sanitaire et le chômage⁴⁹

Et pour cause. Au 8 avril 2020, plus de 427 460 cas sont reportés par le CDC⁵⁰ ; New York, l'État qui héberge Wall Street, y compte pour plus de 100 000 contaminés. Si au début, les responsables politiques américains affichaient un certain scepticisme, la réalité des statistiques les a rattrapés et des mesures de confinement ont suivi cette conscience de la situation nouvellement acquise. Les conséquences sont immédiates. Des pans entiers de certains secteurs tombent. Les hôtels se vident, les restaurants et les bars sont fermés, le transport est moribond. Il en résulte une augmentation de 6,6 millions de chômeurs et 16,6 millions de sollicitations d'assurance chômage⁵¹.

Les projections de l'Economic Policy Institute (EPI)⁵² indiquent une contraction de 12% du PIB américain pour la fin du mois de juin 2020. Cette chute du PIB s'accompagnera d'une perte de 20 millions d'emplois. Ces résultats s'alignent sur les projections de Goldman Sachs (ibid), et surtout sur l'hypothèse qu'une contraction transversale de 5% de dépenses de consommation sur une courte période peut entraîner une récession sévère. Et les retombées de la crise engendrée par le coronavirus sont encore plus sévères. La catastrophe économique que les États de l'autre côté de l'Atlantique essayaient d'éviter, devient la nouvelle réalité de l'Amérique.

C'est un monde embrasé, craignant l'avenir, qui se cherche et qui se redéfinit. Sans transition, les fondamentaux du néolibéralisme sont remis en question. Les vols sont suspendus, les transactions commerciales subissent une interruption d'importance. Des pays refusent catégoriquement d'exporter leurs marchandises par crainte de se voir incapables, dans un avenir trop proche, de répondre à leur demande intérieure. D'un coup, on s'aperçoit de l'aberration d'une délocalisation irréfléchie, en dehors de toute considération d'intérêt national. On semble vouloir se déplacer vers un autre équilibre, avec toutes les frictions que signifie cette disposition.

Un nouveau monde prend naissance : le monde de l'après-Covid-19.

KISSINGER⁵³ EN A FAIT L'ANNONCE. D'UNE PART, « LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS MODIFIERA À JAMAIS L'ORDRE MONDIAL ». D'AUTRE PART, IL EXHORTE : « LES ÉTATS-UNIS DOIVENT PROTÉGER LEURS CITOYENS DE LA MALADIE TOUT EN PRÉPARANT DÈS MAINTENANT L'ENTRÉE DANS UNE NOUVELLE ÈRE ». À la lumière de cette crise mondiale, la pensée stratégique n'aura jamais été aussi importante dans la gouvernance de la chose publique. Les politiques publiques doivent être traitées avec la plus grande importance, question d'amoindrir les difficiles conséquences qui sont encore à

⁴⁹ Au 23 avril 2020, on recense 2 639 243 cas confirmés et 183 559 décès dans le monde. Aux États-Unis, on recense 855 250 cas confirmés et 47 974 décès.

³⁴ <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/cases-updates/cases-in-us.html>

⁵¹ Shierhoiz, Heidi: In the last four weeks, more than 20 millions owrkers applied for unemployment insurance benefits. EPI. April 16, 2020.

⁵² <https://www.epi.org/blog/even-with-already-passed-relief-and-recovery-measures-job-losses-from-the-coronavirus-shock-could-easily-exceed-20-million/>

⁵³ Kissinger, Henry: The Corona Virus Pandemic will forever alter the World Order. *Wall Street Journal*. April 19, 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

venir. Depuis le début de la pandémie Covid-19, le monde est en pleine mutation. L'ordre mondial est ébranlé. La chaîne d'influence semble se déplacer de l'axe unipolaire occidental vers d'autres pôles. Un processus amorcé avec la politique nationaliste du Président Trump.

La gouvernance politique et économique mondiale montre ses limites. Les systèmes sanitaires non préparés à une crise d'ampleur et de complexité nouvelles tombent. Les empires fragilisés fonctionnent en mode « villes ou territoires lockdown ». Les partenaires ferment leurs portes aux alliés traditionnels. L'Italie ne peut plus compter sur l'aide de l'Union Européenne dont elle est pourtant membre. Le Canada réagit fermement à l'interdiction faite par les États-Unis au fabricant américain 3M d'exporter les masques N95 vers ce pays. La coopération qui habituellement va du Nord au Sud ou du Sud au Sud s'amplifie inversement du Nord au Nord et du Sud au Nord. Les dons et subventions décollent des aéroports chinois et russes pour atterrir sur les tarmacs américains et européens. Selon le journal Reuters du 31 mars 2020, "la Russie a envoyé des équipements médicaux aux États-Unis d'Amérique, le Président Trump a gracieusement accepté cette aide humanitaire". Cuba de son côté exporte son expertise et ses médecins vers les villes européennes.

Dans ce melting-pot surréaliste, les alliances se font pourtant. La Chine, la Russie et le Pakistan décident de conduire dorénavant les échanges dans leurs monnaies locales en évinçant le dollar⁵⁴. D'autres pays du Moyen-Orient, dont l'Iran, et de l'Europe de l'Est souhaiteraient rejoindre l'initiative. Sur fond de crise sanitaire et économique planétaire, la Russie et l'Arabie Saoudite se sont engagées dans une nouvelle guerre des prix du pétrole⁵⁵. Ryad a unilatéralement augmenté de manière sensible sa production, et ainsi, provoqué une chute de 60% du prix du brut sur le marché international ; une réplique de force à la Russie de ne pas avoir accepté de réduire sa production pour contrer l'impact négatif du coronavirus sur la demande⁵⁶ Certains analystes prédisent que les conséquences seront catastrophiques pour l'industrie pétrolière mondiale, dont particulièrement celles de l'Arabie Saoudite et de l'Amérique. Alfred Koch, ancien vice-Premier ministre de la Fédération de Russie, déclare « Pour que les Saoudiens surmontent l'effondrement des prix du pétrole, les autorités devront fermer tous leurs programmes ambitieux » et « serrer la ceinture » à fond. Et selon le CNN Business, « Le pétrole brut est maintenant si bon marché que de nombreuses sociétés américaines de schiste seront obligées de réduire leur production. Les craintes de faillite se propagent déjà à travers le champ pétrolifère, envoyant le SPDR S & P Oil & Gas ETF (XOP) à son prix le plus bas jamais enregistré depuis 2006 ».

Dans cet environnement révélateur des défaillances de la structuration actuelle des relations de commerce international, un discours de repli sur soi, une sorte d'autarcie des temps préhistoriques refait surface. Selon le Miami Herald⁵⁷, les États-Unis ont adopté des mesures de restrictions commerciales contre l'exportation de masques, de gants, et de respirateurs

⁵⁴ <https://www.brecorder.com/2020/03/17/580793/pakistan-china-and-russia-decide-to-conduct-trade-in-local-currencies-skip-dollars/>

⁵⁵ World Bank: The Economy in the Time of COVID-19. April 12, 2020.

⁵⁶ <https://www.france24.com/fr/20200309-coronavirus-pourquoi-l-arabie-saoudite-a-d%C3%A9clench%C3%A9-une-nouvelle-guerre-des-prix-du-%C3%A9trole?fbclid=IwAR2cCDde39JqcyEISARvZNgOqdFZtRYoZeTWSaou86Vk8InDnHFVLM4SL5U>

⁵⁷ <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article241922071.html>

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

artificiels, des matériels nécessaires pour les pays de la Caraïbe afin de combattre la pandémie du Covid-19. De fait, les États-Unis ont eux-mêmes du mal à répondre aux besoins de leur population. En effet, des masques commandés par des collectivités françaises auprès de firmes chinoises ont été rachetés à prix fort sur le tarmac de l'aéroport, avant leur livraison en France, par des entreprises américaines⁵⁸. En cette période de crise, toutes les convenances, les règles si chèrement édictées par les institutions internationales sont mises en veilleuse. En créole, cela se traduit par « *Chen manje Chen* ⁵⁹ ». Mais mieux, les crises ont la vertu de dévoiler la nature cachée des structures.

Cette crise révèle la dépendance des Etats-Unis par rapport à la production d'autres pays (des importations) en matériel médical. « La part des importations américaines en provenance de Chine en équipements de protection individuelle était de 72 %, celle des importations de lunettes de protection était de 55 % et celle de couvre-chefs médicaux jetables de 52 % ⁶⁰ ». *The Conversation* poursuit que « même au niveau du matériel médical de haute technologie, cette part était relativement élevée : 25 % des importations de systèmes d'échographie, 23 % des dispositifs d'imagerie médicale (tomographie assistée par ordinateur) et 12 % des concentrateurs d'oxygène provenaient de Chine ». Ce rapport de dépendance était conforté par l'approche de la délocalisation des industries fondée sur les avantages comparatifs, et surtout le mouvement d'un capital international toujours à la recherche de meilleurs espaces de valorisation (plus de profits). C'était durant les beaux jours du néolibéralisme.

Chaque pays faisant face à des demandes accrues de certains produits, en raison de l'urgence sanitaire, cherche avant tout à sécuriser l'approvisionnement de son marché local. Le Vietnam, troisième pays exportateur de riz, après la Thaïlande et l'Inde, l'a bien fait comprendre⁶¹. Le gouvernement exige des ministères du Commerce, des Finances et de l'Agriculture un contrôle strict de l'approvisionnement en riz et prend la décision de ne plus signer de nouveaux contrats d'exportation. Il ne faut non plus négliger les conséquences du confinement qui empêchent les travailleurs agricoles de procéder aux récoltes et de se livrer à leurs autres activités⁶². La menace est donc bien réelle, et les marchés s'attendent à une perturbation des flux de transaction. En fait, un nouveau monde est en train de naître. L'économie mondiale se déplacera d'un équilibre vers un autre équilibre ; et ceci s'accompagnera nécessairement de beaucoup de frictions : perte de marchés, relocalisation de certaines industries, faillites d'entreprises, perte d'emplois, et la plus redoutée, crise financière.

La gestion de la pandémie est aussi elle-même un facteur déterminant dans le classement des puissances mondiales. L'utilisation du « soft power⁶³ » comme méthode d'attirer et de coopter d'autres Etats, que ce soit par la culture, la promotion d'un régime démocratique, ou la perception véhiculée et acceptée d'être mieux équipé pour faire face à des crises sanitaires, a reçu un coup dur. Il est certain qu'un classement différent de celui de 2018-2019 surgira après

⁵⁸ <https://theconversation.com/materiel-medical-les-effets-secondaires-de-la-guerre-commerciale-sino-america-117536>

⁵⁹ A la guerre, comme à la guerre.

⁶⁰ *The conversation*, ibid.

⁶¹ COMMOD AFRICA: Riz – Marchés et Négoces 26 mars 2020.

⁶² IFPRI: COVID-19 : Les restrictions commerciales constituent la pire réponse possible pour garantir la sécurité alimentaire. 10 avril 2020.

⁶³ <https://softpower30.com/wp-content/uploads/2019/10/The-Soft-Power-30-Report-2019-1.pdf>

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Covid-19 en regard des difficultés des pays de l'Europe et les États-Unis à répondre aux défis de la crise.

Les petits pays comme Haïti ne sont pas épargnés par les conséquences de cette crise sanitaire. Très peu préparés en termes d'infrastructures sanitaires, ils auront à relever le défi des soins médicaux pour la population affectée par le Covid-19, et devront le faire à travers des structures étatiques délabrées et une économie en chute libre.

Haïti dans ce nouveau monde qui apparaît

Comme stipulé dans le document 0001 de l'INHOPP⁶⁴ sur les opportunités de cette crise pour le secteur agricole, cette crise a surpris Haïti de plein fouet :

- Une économie en prise à une grave crise de confiance au niveau du gouvernement⁶⁵ ;
- Une économie en lambeaux avec un financement du déficit de plus de 21 milliards de gourdes pour les 5 premiers mois de l'exercice ;
- Un taux d'inflation de 20,1% en mars ;
- Une gourde qui s'envole au-dessus de 100 gourdes pour un dollar, une dépréciation de près de 30% par rapport au premier trimestre de l'exercice fiscal 2018-19 ;
- 65% des entreprises interrogées par la BRH⁶⁶ avant la crise Covid-19 témoignaient de la mise à pied de 10% à 25% de leurs effectifs ; ce qui va s'aggraver avec la pandémie dans les secteurs hôtelier et de la restauration dont l'activité est réduite au point mort ;
- Une baisse des transferts sans contrepartie anticipée de la diaspora. Selon une étude de l'Inter-American Dialogue, 71 356 expéditeurs de fonds de la diaspora pourraient perdre leur emploi, dont plus de 64 000 (90% d'entre eux) pourraient cesser d'envoyer des fonds à leurs proches en Haïti. Selon la Banque Mondiale, les transferts des fonds des migrants devraient chuter de 20% en 2020⁶⁷.
- Une baisse des importations de 46% au premier trimestre 2019-2020 par rapport au premier trimestre 2018-19⁶⁸.
- Mais surtout, une économie embourbée dans des pratiques de népotisme, clientélisme, de contrebande, de corruption. Il ne faut pas oublier que les problèmes de crédibilité du gouvernement proviennent justement de cette réalité de mauvaise gouvernance⁶⁹.

Les défis de cette économie fragilisée qui devra s'insérer dans ce monde nouveau, relèvent d'obstacles liés aux relations actuelles d'Haïti d'avec le reste du monde et des problèmes internes de gouvernance de la chose publique.

⁶⁴ Gué, Joanas, et Jean, Fritz : Covid-19 : Une fenêtre d'opportunités pour la production agricole de cycle court. Document de Politique INHOPP-COVID19/0001, 28 mars 2020.

⁶⁵ Un gouvernement qui n'a plus le monopole de l'engagement collectif. Mêmes les consignes sanitaires du gouvernement ne sont pas respectées par la population.

⁶⁶ BRH : Note de Politique Monétaire. Décembre 2019.

⁶⁷ Banque Mondiale: Communiqué de presse. Washington, 22 avril 2020.

⁶⁸ BRH : ibid.

⁶⁹ Jean, Fritz Alphonse: *Haïti: une économie de violence*. Editions Pédagogie Nouvelle. 2019.

Haïti et ses nouvelles relations économiques avec le reste du monde.

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)⁷⁰, dans une projection optimiste, prévoit une chute de 13% des échanges mondiaux de marchandises en 2020. Toutefois, si la pandémie n'est pas maîtrisée assez tôt, une chute encore plus prononcée pourrait être de 32% ou plus. Et l'incertitude demeure à ce niveau. Face à ces aléas, les pays du G-20, et d'autres membres de l'OMC, ont eux-mêmes adopté des mesures de restrictions commerciales. On a évoqué précédemment les mesures de restriction prises par le gouvernement américain concernant les exportations des produits liés aux soins sanitaires. Les producteurs de riz imposent des contingences aux exportations pour ne pas se retrouver avec des stocks insuffisants pour leur marché intérieur.

Il se dessine une économie de guerre en vue de laquelle les États se préparent. En dépit des recommandations du Directeur général de l'OMC appelant les pays à travailler ensemble pour une relance effective de l'économie mondiale, il appert que la dure réalité de la pandémie force à sortir des sentiers traditionnels du libre-échange, à travers des politiques monétaires et fiscales y afférentes.

Le degré d'ouverture d'Haïti

L'index commercial de "restrictivity" du FMI est fondé sur l'ampleur des barrières tarifaires et non-tarifaires. La plupart des pays du Cariforum ont été évalués comme modérément restrictifs et ont un index de "restrictivity" entre 4 et 6, avec un index de 1 pour les moins restrictifs et de 10 pour les plus restrictifs. Haïti est l'un des cas les moins restrictifs avec un index de 1. Ceci découle des mesures de libéralisation adoptées dans les années 86/86 et renforcées dans les années 94/95.

Alpha, Cassion et al⁷¹ en font la présentation suivante : Haïti a connu deux grandes vagues de libéralisation en matière de politique commerciale, en 1986/87 et en 1994/95, qui se sont traduites par des réformes radicales de son régime commercial et qui ont fait d'Haïti l'économie la plus ouverte de la région. La première, en décembre 1986, a consisté en l'élimination des restrictions quantitatives sur la plupart des produits, ainsi que des licences d'importation (sauf sur quelques produits sensibles), la suppression des interdictions à l'importation et leur substitution par des barrières tarifaires. Les droits de douane ont ensuite été sensiblement réduits, avec une structure tarifaire à 13 taux comportant des taux ad valorem variant pour la plupart des produits entre 0% et 40% – excepté pour quelques produits tels que le riz (50%) et la gazoline (57,8%).

La seconde réforme, mise en œuvre en 1994/95, s'est traduite par un démantèlement de toutes les restrictions quantitatives, ainsi que par une simplification et une forte réduction des droits de douane. Le tarif douanier a ainsi été ramené à 6 taux (0%, 3%, notamment pour le riz, le sucre, la farine et le ciment, 5%, 10%, 15% et un pic tarifaire à 57,85% pour la gazoline). En outre, la grande majorité des produits est très faiblement taxée : le tarif est nul pour 67,1% des positions tarifaires et le taux de 5% s'applique à 14,4% des lignes tarifaires.

Cette simplification de la structure tarifaire est alors justifiée en particulier par le souci de maîtriser les phénomènes de fraude.

⁷⁰ WTO.org

⁷¹ Alpha, Cassion et al : Étude d'impact APE, UE 2012.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Plusieurs travaux, dont ceux de Cécile Couharde (2005)⁷², viendront confirmer plus tard les conséquences désastreuses de ces mesures sur l'agriculture haïtienne. Deux éléments soulignés par cet auteure l'attestent : la baisse de la production agricole occasionnée par la hausse des importations des produits agricoles et l'amenuisement, voir la disparition totale de rentabilité de divers actifs intervenant dans le secteur à cause de la libéralisation. Selon Cécile Couharde, ceci est dû essentiellement à l'incapacité de ces actifs à faire face à la nouvelle concurrence et à profiter des nouvelles opportunités, en dépit de l'élimination des taxes à l'exportation⁷³.

Il y a eu quelques modifications des tarifs à travers les lois des finances de 2008-2009 et après, ce qui est inapproprié d'ailleurs. Le pays reste l'un de pays les plus ouverts de la Caraïbe.

Perte de savoir-faire

L'une des conséquences les plus désastreuses de ces politiques d'ouverture est toutefois la perte de savoir-faire. Les jeunes gens des zones agricoles ont pour la plupart émigré. Ils travaillent dans les plantations en République voisine ou se convertissent en travailleurs saisonniers en Amérique du Nord. Ceux qui restent sur place, ne cultivent pas la terre. Une activité peu payante et surtout dévalorisante, selon eux. Certains d'entre eux vendent les propriétés des parents, se procurent une moto et deviennent des chauffeurs de mobylettes taxi. Il y a donc une transmission de connaissances qui ne s'opère pas. Il en résulte un vieillissement de la main-d'œuvre agricole, avec de sérieuses implications pour la productivité. 65% des travailleurs agricoles actuellement ont plus de 60 ans.

La République Dominicaine, occupant la partie Est de l'île, une économie de 63 milliards de dollars en 2014⁷⁴, a été plus prudente dans l'adoption des mesures de libéralisation. Si les tarifs douaniers étaient alignés sur les normes de l'OMC, huit produits en faisaient néanmoins exception; il s'agit du riz, du sucre, des morceaux de poulet, du porc, du maïs, des oignons, du lait en poudre et de l'ail. Ces produits, selon la Banque Mondiale⁷⁵, sont l'objet d'accompagnement des autorités dominicaines, qui permet de soutenir les prix dans le temps. « Les autorités de leur côté ont indiqué que le programme s'inscrivait dans la politique de commercialisation agricole et constituait un service d'appui ayant des effets minimes sur la production et le commerce. Elles ont également indiqué que deux des objectifs visés par le programme consistaient à garantir la constitution de stocks suffisants pour assurer la sécurité alimentaire et favoriser le développement des zones géographiques consacrées aux cultures en question ». À l'heure d'aujourd'hui, la République Dominicaine produit pour sa population, pour l'exportation, et particulièrement pour Haïti en ce qui concerne les produits agroalimentaires.

Une autonomie stratégique

À la lumière de la reconfiguration du commerce international, Haïti se doit donc de redéfinir ses relations avec le reste du monde. Dans cette redéfinition, les responsables doivent favoriser une harmonisation des politiques fiscales et monétaires qui encouragent et protègent des secteurs de production. Il est utopique de penser qu'une petite économie ouverte⁷⁶ comme Haïti puisse

72 Couharde, Cécile : *Caractéristiques du cadre macroéconomique de la production alimentaire en Haïti et analyse de son impact sur la compétitivité de l'agriculture haïtienne*. BID 2005, PAP, Haïti.

73 Voir aussi: Jean Fritz Alphonse: *Haïti, la fin d'une histoire économique*, Editions Pédagogie Nouvelle, 2016.

74 BM 2015.

75 WTO: WT/TPR/S/207 p. 87.

76 Le degré d'ouverture sera certes remis en question.

atteindre l'autosuffisance alimentaire. Il ne faut non plus pas perdre la tête et penser que l'ordre mondial va changer brusquement. Les raisons qui ont conduit les économies des pays occidentaux à la délocalisation persistent. Il s'agissait de produire à partir de la main-d'œuvre bon marché dans les pays les moins avancés, et d'offrir à leurs consommateurs des biens et services à moindre coût. Il ne faut pas s'attendre à un boulevard où de petits pays comme Haïti pourraient en faire à leur guise, en dehors d'une coalition régionale. L'enjeu est de taille et ne sera pas l'affaire d'amateurs.

Toutefois, le ciblage raisonné de certaines productions et leur transformation (à valeur ajoutée significative) peuvent permettre d'aboutir à une autonomie stratégique. On définit cette autonomie stratégique comme une capacité de production permettant à l'État haïtien de répondre à un niveau acceptable de besoins calorifiques de la population⁷⁷.

Les défis des structures internes de gouvernance

Cependant, cette pensée stratégique ne peut se concrétiser à travers un État faible, soumis aux influences néfastes des luttes d'intérêt, et surtout, un État qui n'a plus le monopole de l'engagement collectif.

Un État faible

La crise provoquée par le Covid-19 a dévoilé au grand jour les structures défaillantes du système de santé en Haïti. Seulement 130 lits d'hôpitaux disponibles pour les soins d'urgence. Une recherche menée par REACH⁷⁸ en 2017-18 révèle que 80% des cas d'urgence sont traités dans des installations hospitalières ne disposant pas d'unités de soins intensifs. Seulement 62 patients peuvent avoir accès à des respirateurs artificiels et 6 en dehors de ces unités. Ceci traduit l'impréparation du système de santé haïtien à faire face au défi du Covid-19. La défaillance de l'état général du système de santé en Haïti apparaît au regard de la mortalité maternelle qui s'élève à 59 pour 1000 selon l'EMMUS VI, et de la mortalité infantile⁷⁹. Ceci n'est pas surprenant lorsque l'on considère les conditions sanitaires des ménages en Haïti. 69% des ménages utilisent une installation sanitaire non améliorée, et 3 millions d'haïtiens défèquent à l'air libre.

Un État soumis aux effets néfastes des luttes d'influence

La répartition du budget 2017-2018 nous éclaire sur l'incapacité de cet État à fixer ses priorités par rapport au bien-être collectif : 6 milliards de gourdes pour le Ministère de la Santé et 7,2 milliards de gourdes pour le Parlement.

Durant l'exercice fiscal 2017-18, l'État haïtien a accordé des franchises de l'ordre de 20 milliards de gourdes, alors qu'au cours des 5 années précédentes, les franchises oscillaient entre 5 et 6 milliards de gourdes⁸⁰.

Les pertes fiscales dues à la contrebande au niveau de la frontière sont évaluées à 184 millions de dollars par l'ADIH⁸¹. Le double de ces pertes est observé au niveau des douanes des grandes villes ouvertes au commerce extérieur⁸².

77 Un homme actif a besoin de 2600 calories par jour. Une femme active a besoin 2250 calories.

78 Research and education consortium for acute care in Haiti : ncbi.nlm.nih.gov

79 59 enfants sur 1000 meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire. EMMUS VI.

80 *Le Nouvelliste* 27 novembre 2018.

81 ADIH: Atelier de travail de l'ADIH. *Le Nouvelliste* 4 avril 2018.

82 Jean, Fritz Alphonse: *Haïti, une économie de violence*. Ibid.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Selon la Banque Mondiale⁸³, 70% des produits importés le sont pour des marchés hautement ou modérément concentrés. Ceci expose l'économie à un risque potentiel de comportement abusif des entreprises. D'autre part, les privilèges de taxation accordés à certains importateurs constituent une barrière à l'entrée qui pénalise les consommateurs, les entreprises non privilégiées, l'État et in fine le marché.

Il en ressort une forte concentration de richesses, l'éviction d'entreprises existantes, une barrière à l'entrée même pour les jeunes entrepreneurs ayant des idées innovantes, et en bout de ligne l'amenuisement, sinon la disparition de la classe moyenne dans le pays. Il en résulte une paupérisation généralisée de la population.

Un État qui n'a plus le monopole de l'engagement collectif

En raison de ses faiblesses institutionnelles, l'État haïtien est incapable de se doter des ressources nécessaires pour répondre à ses missions régaliennes de fourniture de services de santé, d'éducation, de construction et d'entretien d'infrastructures. De plus, compte tenu de la détérioration du taux de change, même avec une augmentation nominale des recettes totales passées de 37 milliards de gourdes à 38 milliards de gourdes, entre 2015-2016 et 2018-2019, exprimée en dollars américains, cette hausse se traduit plutôt par une baisse des recettes de l'ordre de 164 millions de dollars américains pour cette période.

Totalement démuné, cet État est incapable de fournir à la population les services de santé, d'éducation, de justice et de sécurité qu'elle est en droit d'attendre. Une vague de suspicion accompagne tous ses actes et décrédibilise ses dispositions les plus nobles. Le message dénature les messages. En finance et en économie, la confiance est un élément incontournable dans la conduite des transactions au quotidien ou la mise en place des politiques publiques. En son absence, l'État perd le monopole de l'engagement collectif.

Comment toutefois profiter de cette crise et faire un saut vers un autre équilibre avec les fenêtres d'opportunités qu'offre ce tournant historique porteur de changements fondamentaux dans les relations économiques internationales?

L'économie haïtienne de l'après Covid-19.

La crise provoquée par le Covid-19 doit permettre de construire une économie plus solidaire : cette structuration économique qui favorisera l'émergence de larges couches intermédiaires, un système de sécurité sociale pour la majorité de la population, des infrastructures sanitaires et éducationnelles en adéquation avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La stratégie pour cette économie de prospérité partagée

L'élément fondamental qu'il faut établir, c'est l'acceptation sans détour des faits stylisés de la structuration économique qui entretient ce cercle vicieux de pauvreté et de violence.

- Il nous faut casser cette relation incestueuse entre l'État et des groupes d'intérêt du secteur des affaires, de la société civile, et d'un Parlement totalement dénaturé.

⁸³ Banque Mondiale : Toward a new narrative. 2015.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

- Il faut s'assurer de l'implication d'une société civile plus forte et mieux organisée dans la veille de la conduite de la chose publique. Et non une société civile peureuse et s'accommodant des mauvaises pratiques d'un État décrédibilisé.
- Il faut redéfinir à l'intérieur de la CARICOM d'autres dispositions de commerce international qui permettront aux pays de la région d'atteindre cette *autonomie stratégique*.
- L'État va devoir s'efforcer de développer de nouveaux mécanismes adaptés à chaque secteur face à ce nouveau paradigme qui sera dicté par la structuration du nouveau marché.

Les dispositions nécessaires de cette stratégie

Une législation sur le droit à l'information, incluant les statistiques, données diverses et les contrats.

Une gouvernance transparente qui permettra de restaurer la confiance dans la conduite des affaires de l'État. La e-gouvernance tant prônée par des groupes de professionnels facilitera la nouvelle manière de conduire les affaires de l'État.

L'harmonisation des politiques monétaire et fiscale. La politique monétaire de promotion et de création des petites et moyennes entreprises, ou de renforcement de la production agricole ne peut s'accommoder d'une politique fiscale qui encourage la pénétration sur le marché de produits concurrentiels subventionnés.

Le niveau d'exclusion financière en Haïti est un obstacle au développement des entreprises. Les résultats des enquêtes sur la capacité et l'inclusion financière en Haïti conduites par la Banque Mondiale, sur demande de la Banque de la République d'Haïti, constituent un excellent diagnostic permettant d'élaborer des politiques d'inclusion réelle de la population au système financier.

Cette démarche doit tenir sa cohérence d'une vision partagée du bien commun: notre rêve haïtien.

Les moyens de cette politique

Au niveau national

- 1- *Financement du déficit*. Comme stipulé dans la lettre de cadrage pour le budget⁸⁴, le financement monétaire du déficit atteint déjà 21 milliards de gourdes pour les 5 premiers mois de l'exercice. Il reste entendu que l'on fait référence au financement base caisse, c'est-à-dire aux obligations de l'État présentées et honorées au guichet de la BRH. Les engagements non honorés restent encore pendants et viendront gonfler le financement. Cependant, l'INHOPP croit que dans les circonstances actuelles, on n'a pas le choix. Il faudra quand même recourir à plus de financement pour faire face aux

⁸⁴ Primature: Lettre de cadrage du projet de budget 2019-20.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

exigences de la crise, pour ne pas risquer un éclatement social encore plus sévère que ceux vécus lors des périodes de « *peyi-lòk* ». Il revient à mettre en place les mécanismes appropriés pour une utilisation efficace et efficace des fonds, et faire la promotion des groupes de pression de la société civile.

- 2- *Les institutions autonomes.* En attendant la budgétisation effective des opérations de ces entreprises, il revient aux groupes de pression de la société civile d'exiger de l'exécutif la transparence des opérations de ces entreprises. Ainsi, les responsables de politique publique pourront étayer clairement les besoins d'investissement pour leur fonctionnement (les investissements au niveau de L'AAN sont cruciaux si l'on veut rester sur la carte internationale). Et par voie de conséquence, les responsables pourront éventuellement dégager des ressources dans le cadre de leur programme de redressement économique. D'où la nécessité de la législation sur le droit à l'information.
- 3- *Les douanes, les franchises, les privilèges.* Des institutions nationales⁸⁵ et des institutions internationales⁸⁶ font état de pertes de plus de 500 millions chaque année à cause de la contrebande au niveau des douanes, des franchises et des privilèges accordés à des groupes d'intérêt. Il s'agit pour les groupes de pression de la société civile de forcer les responsables de l'État haïtien à mettre en place les mécanismes lui permettant de s'affranchir de ces contraintes.

Au niveau international

- 1- Les projets existants au niveau de la Banque Mondiale et de la BID sont estimés à plus de 2 milliards de dollars. L'Etat haïtien doit avoir cette capacité de renégocier l'allocation de ces projets en rapport aux objectifs définis dans son plan de relance économique.
- 2- Les institutions⁸⁷ internationales font état de milliards de dollars disponibles pour venir en support aux programmes des pays en développement. Haïti doit se positionner avec des équipes rodées pour pouvoir bénéficier des ressources nécessaires à son programme de relance.
- 3- Le Fonds Monétaire International a déjà octroyé 111,6 millions de dollars US à Haïti. Le FMI annule des annuités de 4 millions de dollars. L'USAID annonce un don de 13,2 millions de dollars.
- 4- Penser à permettre l'émergence de nouvelles industries pour répondre aux besoins des contingences telles le Covid-19 pour les pays comme les USA qui aimeraient s'appuyer sur une capacité régionale, au lieu de la Chine ou de l'Asie, tout en maintenant la compétitivité prix.

Mise en place pour l'acquisition des ressources et une gestion efficace des fonds

⁸⁵ ADIH, INHOPP.

⁸⁶ Banque Mondiale, FMI.

⁸⁷ BM= 168 milliards. BCD = 125 millions FMI= 50 milliards.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Domaines	Institutions	Actions
E-gouvernance	MEF, Plan, OMRH	Mise en place des outils et pratiques d'E-gouvernance pour la productivité et la transparence
Harmonisation politique monétaire et fiscale	BRH et MEF CARICOM OMC IMF BM	1- Au niveau local. Mise en place du Groupe de travail d'harmonisation des politiques 2- Au niveau des organisations internationales. Révision des dispositions
Financement de l'économie	BRH, MEF et Institutions financières	1. Posture pro-investissement de la politique monétaire 2. Capitalisation et dynamisation des institutions publiques de financement (BNC, FDI, BPH)
Commerce extérieur	MEF, MCI	Définition d'une politique commerciale, protection des secteurs/produits stratégiques
Secteur privé et société civile forte et organisée.	MEF, BRH, Groupe de transition économique	Révision des dispositions fiscales pour affranchir les groupes économiques de l'état de l'État. Et vice versa
Budget	MEF, BRH	Groupe de transition économique. Budgétisation des entreprises autonomes. Redéfinir le rôle de la loterie de l'État haïtien. Révision des 1.50\$ envoyés par la diaspora. Outils innovants de mobilisation de ressources pour le financement des investissements publics Redéfinition des rapports et des stratégies avec les bailleurs

Ce document de L'INHOPP⁸⁸ a été préparé par :

Fritz Alphonse Jean, Fred Denis et Joanas Gué

Commenté par :

Etzer Émile et Henry Cassion

Références bibliographiques

⁸⁸ Le texte a été remis à l'éditeur le 10 mai et finalisé le 14 mai 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Ahmed, Ali : 17 mars 2020. Pakistan, China, Russia decide to conduct trade in local currency. <https://www.brecorder.com/2020/03/17/580793/pakistan-china-and-russia-decide-to-conduct-trade-in-local-currencies-skip-dollars/>

Alpha, Cassion et al : Étude d'Impact APE, UE 2012.

Banque Mondiale: Toward a new narrative. 2015.

BRH : Note de Politique Monétaire. Décembre 2019.

Charles, Jacqueline and Harris, Alex : April, 11, 2020. Caribbean nations fighting covid19 blocked by Trump Policy.

<https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article241922071.html>

Couharde, Cécile : Caractéristiques du cadre macroéconomique de la production alimentaire en Haïti et analyse de son impact sur la compétitivité de l'agriculture haïtienne. BID 2005, PAP, Haïti.

Journal de Montréal: 20 mars 2020, les Bourses se reprennent, aidées par la BCE et une annonce de Trump. Journal de Montréal <https://www.journaldemontreal.com/2020/03/19/wall-street-repart-a-la-baisse-malgre-les-massifs-plans-daide>

Glauber, Joseph : 10 avril 2020. COVID-19 : Les restrictions commerciales constituent la pire réponse possible pour garantir la sécurité alimentaire. International Food Policy report Institute. <https://www.ifpri.org/node/23014>

Gué, Joanas, et Jean, Fritz : COVID-19 : Une fenêtre d'opportunités pour la production agricole de cycle court. Document de Politique INHOPP-COVID-19/0001, 28 mars 2020.

Jean Fritz Alphonse: Haïti, la fin d'une histoire économique, Editions Pédagogie Nouvelle, 2016.

Jean, Fritz Alphonse: Haïti: une économie de violence. Editions Pédagogie Nouvelle. 2019.

Kissinger, Henry : April 19, 2020. The Corona Virus Pandemic will forever alter the World Order. Wall Street Journal. <https://www.wsj.com/articles/the-coronavirus-pandemic-will-forever-alter-the-world-order-11585953005>

Shierhoiz, Heidi : April 16, 2020, In the last four weeks, more than 20 millions workers applied for unemployment insurance benefits. Economic Policy Institute. <https://www.epi.org/press/in-the-last-four-weeks-more-than-20-million-workers-applied-for-unemployment-insurance-benefits/>

Vanel, Gregor: 7 avril 2020. Matériel médical. Les effets secondaires de la guerre sino-américaine. <https://theconversation.com/materiel-medical-les-effets-secondaires-de-la-guerre-commerciale-sino-americaaine-117536>

World Bank : The Economy in the Time of COVID-19. April12, 2020.

Notice biographique

Fritz A. Jean est économiste. Il totalise plus de 25 ans d'expérience dans les secteurs public et privé en Haïti et à l'étranger, notamment auprès d'institutions internationales. Son parcours professionnel l'a amené à exercer des responsabilités dans des organismes de l'État, des institutions de formation, des associations professionnelles et des organismes de la société civile. Consultant, Fritz Jean a contribué à plusieurs travaux sur la politique monétaire, le commerce international et le commerce transfrontalier. Il a collaboré et collabore encore avec des firmes nationales et internationales sur les défis et opportunités de la troisième révolution industrielle pour des petites économies ouvertes comme Haïti.

Fritz A. Jean est actuellement Président de l'Institut Haïtien de Politiques Publiques (**INHOPP**), et contribue à la publication régulière de documents de politique publique sur les opportunités à saisir à partir des crises actuelles de ce monde en mutation. Il présente plusieurs conférences sur la thématique du développement régional, celle de la dynamique de la bande frontalière qui héberge près de 800 000 habitants, et le problème crucial de l'exclusion sociale.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Fritz A. Jean a été Gouverneur adjoint et Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti. Doyen de la Faculté des Sciences Économiques et Politiques de l'Université Notre-Dame. Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-est.

Publications

Haïti, la fin d'une histoire économique, Éditions Pédagogie Nouvelle, 2016.

Haïti : une économie de violence, Éditions Pédagogie Nouvelle. 2019.

fjalphonse@yahoo.com

Un étrange moment. Une fenêtre d'opportunité ? ⁸⁹

Par Mirlande MANIGAT, Professeure à l'Université Quisqueya

Depuis quelque quatre mois, la nation est submergée par des informations diffusées par divers moyens de communication, depuis les grandes chaînes internationales jusqu'à l'humble telediol ⁹⁰ local.

Nous avons dû nous familiariser avec des noms de villes (qui avait entendu parler de Wuhan ?...), de communes, de régions, de mégapoles à travers le monde et nous sommes étourdis par le volume de données scientifiques et incompréhensibles, ou banales pour notre entendement, mais que le commun des mortels ânonne doctement, parfois pour épater un auditoire attentif et curieux. Nous avons appris ce qu'est une pandémie et nous demeurons surpris et incrédules par la rapidité de son extension, la violence exprimée en termes mathématiques et nous avons dû nous familiariser avec des démonstrations qui établissent la différence entre une pandémie et une épidémie, précisent le sens d'autres concepts tels que létalité, morbidité, asymptomatique, confinement, virologie, infectiologie, et même distance sociale, une expression insolite et inappropriée à notre pays parce qu'ambigüe en ce qu'elle évoque une normalité acceptée de structures sociales inégalitaires.

Un héritage historique enfoui dans la conscience

Même les citoyens les plus âgés ne sauraient raviver la connaissance des catastrophes passées, mais il paraît judicieux de savoir que certains séismes lointains ont endeuillé le pays : 1564, 1684, 1691, 1701, 1713, 1734, 1751, 1770 et surtout le tremblement de terre de 1842 qui a secoué le Nord du pays, depuis la presqu'île de Samana jusqu'au Môle St. Nicolas; en cinq minutes, il a détruit plusieurs villes dont le Cap qui a déploré plus de 5 000 morts, la moitié de la population selon les informations disponibles. Beaubrun Ardouin, historien de la période, a pu noter que ce fut "*un de ces fléaux destructeurs qui frappent l'imagination de l'homme en le pénétrant d'une invincible terreur en présence de la nature et de son auteur*"⁹¹. On s'en est souvenu au moment du tremblement de terre du 12 janvier 2010, encore plus sauvagement destructeur car à l'époque, on avait comptabilisé 200 000 morts et même plus selon certaines estimations.

Mais précisément, ces rappels de la mémoire historique renforcent davantage la croyance que le Coronavirus n'est pas naturel ni par sa nature, ni par la rapidité de son extension universelle. Sa menace sur Haïti, particulièrement et exclusivement, participerait d'une espèce de malédiction qui frapperait le pays et ce châtement collectif ne pourrait être déjoué que grâce à des actions de dévotion, de pénitence et par l'utilisation d'une médication locale appropriée.

Face à cette situation de détresse, il convient de rechercher non les causes de la pandémie

⁸⁹ Texte envoyé à l'éditeur le 24 mai et finalisé le 25 mai 2020.

⁹⁰ Communication informelle, équivalent de "bouche-à-oreille"

⁹¹ *Études sur l'histoire d'Haïti*. Vol. 3, 1814-1846. Éditions Fardin, 2005, p. 50

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

qui sont étudiées, y compris en Haïti même, mais les explications de ce qu'il faut bien appeler une véritable crise dont l'issue demeure incertaine, et de formuler certaines propositions.

Une évidence incontournable : la pandémie est déjà dans le pays

Tout d'abord, la pandémie n'est ni une vue de l'esprit ni l'effet d'une fantasmagorie, encore moins le produit pervers d'un complot international. Elle existe et elle a rejoint le pays. Il est sans doute prudent de se réfugier dans un confortable déni qui a pour effet certain de produire une curieuse paresse mentale : point n'est besoin de rechercher des causes et des effets car le virus n'existe pas. C'est une fabrication de certains laboratoires pharmaceutiques et même de nations (qui pourtant en souffrent). Or, le pays traverse une crise et c'est ainsi qu'il faut la traiter et non pas répandre l'idée que le Coronavirus est une construction de l'esprit pour provoquer la peur. Il faut dissiper un florilège d'inepties bien ancrées dans la conscience collective : il ne frappera pas Haïti parce que c'est un pays habité majoritairement par des noirs, or la couleur de la peau, jointe au soleil, garantit une immunité naturelle. A en croire certaines rumeurs, le virus dont l'apparence physique élaborée est joliment mais imprudemment disséminée, ne se déplace pas le soir, ce qui permet de ne pas se soumettre aux instructions relatives au couvre-feu s'étendant de 10h du soir à 5h du matin, tranche horaire à l'intérieur de laquelle il devient inoffensif.

Fondamentalement, nous assistons à un effet de l'idiosyncrasie haïtienne, cet état d'esprit collectif qui imprègne les croyances et les attitudes. Il ne s'agit donc pas de fustiger celles qui sont véhiculées par la population laquelle, par manque d'instruction et en fonction d'une mentalité qui privilégie l'intemporel et le surnaturel, manifeste une terreur irraisonnée mais compréhensible, face à un phénomène soudainement apparu, ce qui la porte à rechercher des repères psychologiques de protection. On a pu observer que cette attitude n'est pas propre seulement à des catégories sociales peu éduquées, car on la retrouve aussi chez des personnes qui ont eu accès à la formation scolaire et même universitaire mais qui, inconsciemment, acceptent les canons d'explication simplistes et commodes, faute de pouvoir trouver des informations rassurantes. A ce sujet, il est utile de signaler qu'en Haïti, la fièvre est traditionnellement et faussement considérée comme une maladie que l'on soigne avec un *ti gren* acheté dans la rue, donc sans ordonnance médicale ni attention prêtée à la posologie, mais parce qu'elle est retenue comme un des symptômes de manifestation du virus, elle est désormais rejetée et répudiée, malgré son association avec la toux sèche, le mal de gorge, des courbatures ce qui devrait la rendre inquiétante. C'est un mécanisme psychologique de protection qui consiste à retenir, en priorité, un signe avant-coureur et, à partir de maintenant, la moindre élévation de la température provoque une angoisse mais qui ne conduit pas nécessairement vers l'attitude raisonnable : consulter un médecin et accepter de faire un test rassurant. Le recours à la pharmacopée traditionnelle fait partie de ces schémas collectifs et l'absorption des infusions de ti-baume, gingembre, assorosi, feuille loup-garou et maintenant artemisia utilisée en Haïti sous le nom d'armoïse, devenue mondialement connue depuis la plaidoirie que lui a faite, le 8 avril dernier, le Président de Madagascar Andry Rajoelina. Cela dit, la compréhension pour ce recours collectif aux traditions curatives n'exclut pas un effort de rationalisation des comportements, ni la recherche de solutions scientifiquement prouvées à partir des ressources naturelles (les feuilles) dont dispose le pays, en même temps qu'on utilise d'autres produits élaborés en laboratoire.

Un État irresponsable

La crise que traverse le pays est largement due aux rapports délétères avec le pouvoir en place. Il y a une inadéquation, quotidiennement rendue plus évidente, entre les attentes d'une population angoissée qui recourt à la débrouillardise et aux informations de bouche à oreille, et les réponses apportées par ceux qui gouvernent. On n'accorde aucun crédit aux interventions faites, peut-être avec sincérité, mais de manière si maladroite qu'elles sont versées dans le panier d'affirmations antérieures non prouvées, voire de mensonges éclatants. Les rodomontades du Premier Ministre comme ses déclarations insensées qui expriment ses états d'âme ce qui, dans n'importe quel autre pays, aurait entraîné sa démission, ne serait-ce que pour l'honneur, les gesticulations maladroites du Président qui parle trop mais qui n'agit pas assez avec conviction et détermination, les statistiques fournies par le Centre d'Informations Permanentes sur le Coronavirus (CIPC) ne convainquent pas.

Par ailleurs, les mesures adoptées à grand renfort de publicité et par mimétisme de ce qui se fait ailleurs, ont révélé un manque effarant de préparation et de considération pour le milieu, ses limitations et ses angoisses. La décision de placer la population en confinement ne tient pas compte du fait que les secteurs les plus démunis doivent s'agglutiner dans des logements exigus avec des adultes et des enfants qui vivent normalement dans des conditions abjectes. Pourquoi s'être précipité pour fermer les écoles et les centres d'études sans examen préalable des modalités et des effets ? On parle allègrement de l'enseignement à distance, ce qui est sans doute une formule d'avenir, mais combien de familles, voire de jeunes, individuellement, disposent d'un appareil qui leur permettrait de suivre des cours à distance ? A quoi a servi d'interdire la fréquentation des centres de culte alors que la population s'est habituée à les fréquenter par dévotion et qu'une préparation psychologique aurait abouti au même résultat ? On ne se bouscule pas nécessairement dans les églises et le contact humain fait partie du rituel, festif pour un mariage et de consolation affligée lors d'un enterrement. Sans compter la poignée de main traditionnelle qui exprime la paix et la solidarité fraternelle pendant la messe. Ce sont là des signaux culturels qu'il était peut-être utile de conserver pour canaliser et conforter la résilience. De même, on ne comprend pas cette valse hésitation qui a fermé les usines, les engager pour préparer des masques, puis les rouvrir, sans se soucier de l'inquiétude de milliers d'ouvriers qui ont perdu leur emploi. Le Gouvernement donne l'impression irritante d'agir par impulsion et non par raison. Le résultat est imparable : il ne saurait être tenu pour responsable de l'extension du virus mais il demeure coupable de n'avoir pas anticipé le rythme de propagation et adopté les mesures préventives aptes au moins à en contrôler les effets. Il n'est pas sans intérêt de souligner que le Conseil d'État français vient d'ordonner, le 18 mai, au gouvernement de décider la réouverture des lieux de culte parce que la mesure adoptée était contraire à la liberté de conscience garantie par la Constitution. Il n'y a pas un tel organisme en Haïti doté d'une telle autorité, mais le bon sens pourrait prévaloir pour obtenir un effet similaire. Car les mesures n'étaient pas analysées au niveau de la procédure, des moyens et des conséquences, aussi les résultats ne sont pas évidents.

Il n'est pas sans intérêt de souligner que le système de Gouvernement est national et, par définition, les impulsions et les ordres viennent de la capitale. Mais Haïti est un pays dont la structure administrative et politique a peu changé depuis l'indépendance sinon en ce qui concerne le nombre des entités composantes, et elle s'échelonne de la façon suivante : 10

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Départements, 142 Communes, 570 Sections communales et cette entité qui n'est pas reconnue dans la Constitution, plus de 14 000 habitations, la structure la plus humble, mais où vit une bonne partie de la population. Il y a un côté "démocratique" qu'il faut reconnaître non sans ironie au virus : il frappe n'importe qui, dans n'importe quel milieu et ne se soucie pas des catégories sociales. Aussi, il paraît opportun de rappeler que toute politique publique visant à en contenir les effets doit tenir compte de cette organisation administrative du pays et passer par les responsables locaux : les Conseils départementaux là où ils existent, les mairies, les CASECs et les ASECS. Ce partage des responsabilités a, semble-t-il, déjà été pensé dans le cadre du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, mais pas encore été rendu effectif même dans les villes qui abritent des hôpitaux. Une véritable intégration des agents locaux permettrait au moins d'obtenir la localisation géographique de l'épidémie afin de mieux articuler la distribution des aides préventives puis curatives. Il sera toutefois difficile de convaincre les responsables locaux du sérieux des interventions alors que leurs circonscriptions sont largement ignorées des responsables, particulièrement en ce qui concerne l'éducation et la santé. Des enquêtes d'opinion, sérieusement menées, pourraient révéler à quel point la population n'a pas confiance en la parole des dirigeants. Mais il suffit d'écouter des représentants de partis politiques, des associations de la société civile, des syndicats et même des citoyens qui s'expriment à travers les antennes libres des radios pour mesurer ce hiatus béant qui sépare la parole officielle de la réceptivité citoyenne.

Des politiques publiques contre la menace de pandémie

Il revient à l'État de se ressaisir et de démontrer qu'il est en charge du diagnostic et des mesures adéquates : établissement véridique du nombre d'hôpitaux et de centres de santé disponibles, aménagement de salles d'isolement dotées des instruments nécessaires, équipements de protection des personnels de santé, déploiement d'une meilleure stratégie de sensibilisation de la population afin de la convaincre non seulement de l'occurrence de la maladie, mais surtout des perspectives raisonnables par une comptabilisation véridique des cas de contamination, des maladies et des décès. Sur ce dernier point, il faut souligner que les chiffres fournis par des personnes compétentes et dignes de confiance, qu'ils appartiennent ou pas à la sphère du pouvoir, sont si alarmants qu'on peut se demander s'il était opportun de les diffuser, même si les occulter ou les minimiser serait contre-productif pour les effets escomptés et possibles à atteindre. Parmi des déclarations catastrophiques, on peut mentionner l'inconscience voisine de l'irresponsabilité qui se dégage de la prévision du Ministre des Travaux Publics annonçant que des dispositions sont déjà prises pour la préparation des fosses communes. Les souvenirs du tremblement de terre sont encore assez frais pour ne pas s'y référer avec effroi, à se remémorer que l'on ramassait des cadavres à la pelle, faute de services funéraires adéquats. Il eut mieux valu insister sur les dispositions prises pour généraliser les tests, la disponibilité de lits, d'appareils respiratoires. Cela, même s'il est raisonnable de penser à cette issue possible, mais non irrémédiable, car il est aussi de la responsabilité de dirigeants de prévoir toutes les probabilités et de s'y préparer. Mais il n'était pas indispensable de les annoncer de manière aussi dramatique.

Une habile propagande essaie de convaincre que le moment n'est pas à la division ou à la controverse, mais à l'union. Cela va de soi. Il est évident que cette catastrophe qui nous enveloppe relativise les autres graves problèmes qui affectent la société et qui interpellent le

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

pouvoir. En effet, avant et certainement après le passage de la pandémie, le pays continuera à souffrir des maux traditionnels du sous-développement et des inégalités qui accablent la société : précarité des conditions matérielles d'existence, défaillances structurelles du système scolaire qui fabrique la médiocrité sans rechercher l'excellence qui devrait être la norme, insuffisance alimentaire, insécurité et, du strict point de vue sanitaire, sous-équipement des institutions de santé, précarité de la formation des infirmières et des aides soignants. La priorité imposée par la nécessité de la prévention de l'extension sauvage de la pandémie ne devrait pas occulter les autres problèmes. L'heure n'est pas à la discussion concernant de futures élections ou la nécessité d'une révision constitutionnelle, comme - semble-t-il - cela préoccupe indûment le pouvoir en place. Il y a des institutions et des spécialistes qui s'occupent de cette question constitutionnelle, ce qui ne les empêche pas de se soucier de l'immédiat, à savoir de l'extension de la pandémie et des moyens pour Haïti non de la stopper, mais de la réduire.

L'inévitable attention internationale

Haïti n'est pas seul au monde et la conduite raisonnable des Relations Internationales s'impose en tenant compte des paramètres classiques qui n'ont pas changé. Globalement, il faut se souvenir que si la solidarité existe entre les grands et les petits, l'égoïsme aussi se maintient. Ce qui signifie, concrètement, que le pays devrait compter d'abord sur lui-même, ses ressources, l'aide économique et scientifique de compatriotes vivant à l'étranger pour au moins comprendre ce qui arrive, anticiper autant que faire se peut le rythme de déploiement de la pandémie à travers le pays, et l'adoption d'une politique publique raisonnable.

Cela dit, bien que les bailleurs de fonds traditionnels soient eux-mêmes accablés par les effets de la pandémie chez eux dans des proportions stupéfiantes, ils peuvent encore nous aider, soit directement, soit par l'intermédiaire des institutions internationales telles que la Banque Mondiale, la Banque Interaméricaine de Développement, le Fonds Monétaire International et la FAO. Sans illusion, il convient de les créditer d'une certaine bonne volonté et d'intentions réelles de nous aider. Mais ils attendent aussi des dirigeants haïtiens des engagements sérieux quant au respect des règles de comptabilité et de reddition de compte. Il va de soi que l'absence du Parlement neutralise les voies institutionnelles de contrôle du Pouvoir Exécutif, mais demeure la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif chargée d'accorder le feu vert à l'octroi et à l'acceptation de toute aide internationale, comme garantie nécessaire même en situation d'urgence. On fait dire que dans certains cercles officiels, on considère la venue du virus comme une sorte de "bénédictio" bienvenue et pour deux raisons indépendantes, mais vécues de manière conciliable. En effet, d'un côté, l'attention collective est déviée vers cette menace, ce qui atténue la pression sur le pouvoir en place, relativise les critiques et les actions revendicatives, car les manifestations ont diminué, il n'y a que très peu de risques de voir se renouveler les effets déstabilisateurs d'un pays "lok". D'un autre côté, et c'est la dimension cynique du calcul, les désastres provoqués par le virus vont susciter quand même l'attention internationale et porter les partenaires du pays à délier les cordons de la bourse, ce qui alimentera la corruption et donc ouvrira des bourses individuelles bien placées pour recevoir des miettes de la manne anticipée, quelle que soit son importance. On insinue déjà que des amis du pouvoir bénéficieront, peut-être, d'une opportunité analogue à celle offerte en son temps par le programme Pétrocaribe. Mais déjà l'opacité des dépenses suscite de légitimes

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

interrogations à la lecture des factures payées, par exemple, pour le transport des achats effectués en Chine.

La recherche de la solidarité Sud-Sud

Notre voisine immédiate, la République Dominicaine, fait face à des perspectives d'expansion du virus encore plus redoutables qu'ici, mais nous ne pouvons pas ignorer la porosité d'une frontière terrestre de 320 kms, avec une cinquantaine de points de passage, dont seulement quatre sont contrôlés (Ouanaminthe, Belladère, Malpasse, Anse à Pitre), avec une vigilance accrue du côté dominicain, mais faible et tolérante du côté haïtien. Par ailleurs, un demi-million de nos compatriotes vivent là-bas dans des conditions précaires et sont exposés aux humiliations permanentes, pas seulement dans les bateys. Ils subissent actuellement les effets de la pandémie qui provoque une restriction des activités économiques et donc le chômage dans les deux secteurs où les Haïtiens sont principalement employés, la construction et le tourisme. Ces revers ajoutés à l'application d'une politique discriminatoire contre eux les encouragent à quitter le territoire voisin, avec l'espoir que, chez eux, les choses sont moins négatives. Les considérations géopolitiques traditionnelles devraient porter les deux Gouvernements à concevoir et appliquer une politique solidaire au moins pour faire face à la pandémie. Après tout, celle-ci s'est déclarée de manière plus virulente chez notre voisine, et Haïti aurait quelque raison de craindre une propagation dans le sens Est-Ouest.

Par delà la région Caraïbe, il est positif de valoriser notre héritage culturel et de nous souvenir que l'Afrique est un continent qui abrite 53 pays indépendants. Ceux-ci sont, à l'heure actuelle, relativement protégés (le premier cas fut relevé en Égypte le 14 février et, en dehors de ce pays, l'Algérie, le Maroc, et l'Afrique du Sud sont les pays les plus touchés), une situation qui interpelle les spécialistes. Ces derniers écartent la double thèse explicative du soleil et de la race pour retenir d'autres paramètres plus scientifiquement éprouvés : la jeunesse des populations (50 à 60% ont moins de 25 ans), une faible densité de 43 hab. au km² (en Asie elle est de 134 et en Europe de 181) malgré une urbanisation accélérée. Par ailleurs, ces pays sont moins envahis par les touristes, à l'exception de l'Afrique du Nord et de l'Égypte, ce qui leur épargne des concentrations humaines saisonnières, au demeurant fort utiles pour leur économie. Enfin, dès l'alerte déclenchée, ils ont pris des mesures préventives pour ralentir la vitesse déferlante du virus. Ils étaient habitués à la chloroquine et, particulièrement en Afrique de l'Ouest, aux traitements pour combattre la malaria grâce aux effets de la vaccination BCG.

Les relations entre Haïti et le continent africain ont certes commencé avant l'indépendance de ces anciennes colonies françaises, anglaises et plus récemment portugaises, à partir des années soixante. Depuis lors, les rapports se sont diversifiés, ne serait-ce que par la présence de techniciens haïtiens engagés par les organisations internationales qui, dans les années soixante, voulaient les aider, particulièrement en Guinée, au Congo-Léopoldville et au Sénégal. La geste héroïque de la libération de Saint Domingue au début du 19^e siècle, les travaux de chercheurs haïtiens, un Louis Joseph Janvier, un Anténor Firmin, un Jean Price Mars et sa philosophie de la négritude étaient connus et admirés. Dans les milieux intellectuels, on savait que le délégué haïtien à la Société des Nations avait défendu l'Éthiopie envahie par l'Italie fasciste, et sa phrase célèbre pour fustiger devant la Société des Nations la mollesse des réactions internationales – *Craignez, Messieurs, d'être un jour l'Éthiopie de quelqu'un* - est bien connue. De même que

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

l'ardeur avec laquelle les représentants haïtiens défendaient à l'ONU l'émancipation des nations encore colonisées. Émile Saint Lot fut un des promoteurs de la célèbre *Déclaration Universelle des droits de l'Homme* adoptée en 1948.

Malgré la popularité de nos héros, et une certaine appropriation de la révolution haïtienne, Haïti avait négligé les contacts avec le continent africain, et seulement 3 ambassades avaient été ouvertes au Bénin (aujourd'hui rétrogradée), au Sénégal et en Afrique du Sud. Le pays avait cherché une collaboration plus institutionnalisée, aussi, il avait déposé une requête formelle d'adhésion à l'Organisation de l'Unité Africaine créée le 25 mai 1963, mais qui s'est transformée en Union Africaine le 9 juillet 2002. Le 30 janvier 2012, l'institution lui accorda un statut d'observateur, au même titre que les États-Unis et la Chine. En janvier 2014, le Premier Ministre Laurent Salvador Lamothe fit une intervention remarquée devant les Chefs d'État réunis pour leur 22^e Sommet et sa phrase « *Haïti, c'est l'Afrique dans la Caraïbe* » fut particulièrement applaudie. Malgré tout, après avoir obtenu, un an plus tard le statut de membre associé à part entière, en mai 2016, le pays a essuyé un refus catégorique au motif que l'Acte constitutif de l'organisation, en son Article 29 alinéa 1, ne permettait pas l'inclusion d'un pays qui ne soit pas du continent. L'argument géopolitique a prévalu et le pays dut cacher sa déception et aussi celle de plusieurs pays africains qui lui conservaient leur appréciation. Aussi, il est révélateur d'une certaine relance d'intérêt que le Président haïtien ait eu, au mois de mai, des conversations avec deux Présidents africains, celui de Madagascar et celui du Sénégal. Il est intéressant de noter que Madagascar avait été suspendue de toute participation à l'Union Africaine, le 20 mars 2009, parce que son actuel Président avait fomenté un coup d'État contre son prédécesseur, ce qui violait les Articles 4 (par. p) et 30 de l'Acte constitutif de l'institution. Après bien de bouleversements, Andry Rajoelina, après avoir assuré une transition de 2009 à 2013, fut élu en 2018.

Par-delà la médiatisation dont, du côté haïtien, on peut tirer parti, il est fort douteux que cette double réceptivité fraternelle africaine puisse produire autre chose que des conseils et peut-être les premières manifestations d'une collaboration scientifique, même si, jusqu'à nouvel ordre, la composition de la potion Covid Organics est tenue secrète par les autorités malgaches.

D'une manière générale, il revient à l'État haïtien de se montrer vigilant en ce qui concerne l'utilisation des nouvelles qui viennent de l'étranger annonçant avec force publicité la découverte de telle ou telle médication miracle qui aurait fait ses preuves localement. L'Organisation Mondiale de la Santé, institution spécialisée des Nations Unies est sous le feu de critiques, en particulier des États-Unis. Mais on peut lui faire confiance en ce qui concerne la crédibilité à accorder à certaines thérapies. Selon les analyses faites par des institutions sérieuses, il n'y a pas encore de produits fiables pour guérir et il faudra attendre encore un à deux ans avant d'avoir un vaccin qui fait l'objet de recherches dans près d'une centaine de laboratoires à travers le monde. Quoi qu'il en soit, il vaut mieux, pour l'instant, s'accrocher à la promesse faite solennellement à la 73^e Assemblée mondiale de la santé tenue les 18 et 19 mai 2020 sous les auspices des Nations Unies qui préconise que le vaccin devra être considéré comme un bien mondial, accessible, abordable et équitable et non comme une source d'enrichissement pour des laboratoires pharmaceutiques.

Des leçons et des perspectives

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Le pays est engagé dans une sorte de course contre la montre et ce n'est pas une vue théorique. Il est placé devant une alternative étroite, lénifiante et inquiétante. Soit le pays est finalement épargné des catastrophes annoncées et plus ou moins crédibles, mais il se retrouve alors obligé d'adopter une politique doublement préventive : maintien des consignes qui organisent la vie collective en fonction des précautions contre toutes sortes de maladies, et pas seulement de ce terrible virus.

Soit au contraire, l'apocalypse annoncée se produit à plus ou moins brève échéance et implique, pratiquement, des bouleversements sociopolitiques d'une telle ampleur qu'il faudra parler de la disparition progressive des entités qui forment l'État lui-même, car il ne s'agirait pas de modifier, de moduler pour s'adapter aux circonstances dramatiques, mais de renverser les structures actuelles et de construire un nouvel État sur des bases nouvelles.

Dans un cas comme dans l'autre, les perspectives sont inquiétantes et il y a lieu de parler de l'effet majeur de cette pandémie : **une crise ponctuelle dans la crise générale que vit le pays**. Car cette alternative se retrouve dans la plupart des pays atteints par la pandémie, mais dans le cas d'Haïti, elle survient dans un contexte particulièrement fragilisé par la crise générale qui affecte le pays, qu'il soit frappé ou pas par le virus. Les problèmes existent et chacun d'eux exerce sa capacité d'incandescence. La crise globale qui traverse le pays est le point de rencontre de diverses crises localisées et qui se manifestent, à l'occasion, selon les circonstances qui permettent leur éclosion et leur manifestation délétère, selon d'ailleurs un schéma qui leur permet de se produire, soit de manière autonome, soit selon une coïncidence non voulue mais qui ouvre la perspective d'une convergence et qui permet une aggravation réciproque. On peut prendre en exemple deux problèmes, le premier, la faim due aux précarités d'existence de la majorité de la population, mais concentrée selon une géo-localisation de la pauvreté, non seulement dans la capitale mais aussi dans les principales villes de province et dans les campagnes où elle prend l'allure de multiples tragédies. A ce sujet, lorsque l'on répète de manière inconsciente que telle partie de la ville de Port-au-Prince est une zone de non-droit, on peut trop aisément déduire qu'il s'agit d'une localité où la loi n'est pas respectée, alors qu'il faudrait penser aussi à une autre identité concernant une zone où les droits élémentaires concernant la vie (logement, éducation, santé, loisirs, sécurité) ne sont pas appliqués. L'autre problème est l'insécurité qui donne libre court aux bandits légaux et aux bandits tout court. On ne peut pas anticiper les effets de la faim qui tenaille une bonne partie de la population. Elle ne se manifeste pas encore, sinon que par des protestations qui n'aboutissent pas aux espérances recherchées, mais elle risque de conduire à une alliance possible avec les bandes armées qui peuvent convaincre que la solution n'est pas dans les palabres, les manifestations et les discussions, mais dans la violence et, à ce moment-là, nul ne peut prévoir les formes et l'intensité qu'une explosion de ce type peut prendre en donnant lieu à des débordements incontrôlables. On peut essayer d'anticiper les étapes de déploiement d'une crise, mais pas son issue : un apaisement ou un chambardement.

Dans un contexte aussi incandescent survient le problème de la pandémie qui n'était ni annoncée ni évidemment prévisible. Il n'y a pas de rapport direct entre les deux problèmes. Mais même si la pandémie attaque de manière indiscriminée toutes les catégories sociales, il y a une vocation de réceptivité, de vulnérabilité des fractions les plus démunies de la population victimes de la faim. Le confinement est sans doute une mesure de prévention du virus et cela

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

s'est avéré efficace dans de nombreux pays, mais en Haïti, la seule idée de limiter les contacts humains se heurte à la manière dont vivent les catégories démunies, car comment obtenir que les gens ne se contactent pas lorsqu'ils cohabitent à huit ou dix dans un espace exigu, adultes et enfants mélangés, sans aération ni des dispositions élémentaires de salubrité.

Ainsi, par la force des choses, la pandémie peut servir de détonateur et enclencher une irruption de violence. Mais au bout du compte, elle peut aussi être utilisée pour générer une espèce de catharsis permettant de s'attaquer résolument aux maux du pays.

Car il n'est pas trop tard pour une prise de conscience collective et la formation d'une volonté pour limiter, en priorité, l'extension de la pandémie, mais pour s'attaquer aussi aux autres problèmes, sans doute plus nocifs et meurtriers. Cela s'appelle l'optimisme. Comme l'a affirmé Emmelie Prophète, il existe encore dans le pays des *possibilités d'humanité*.⁹²

Notice biographique

De nationalité haïtienne, **Mirlande Manigat** a d'abord étudié à l'École Normale Supérieure d'Haïti et a poursuivi sa formation à Paris, à la Sorbonne, à la Faculté de Droit, et à l'Institut d'Études Politiques où elle a obtenu un Doctorat en Sciences Politiques, avec une spécialisation orientée vers les Relations Internationales. Elle a connu une riche carrière universitaire déployée à Paris, puis à Trinidad et au Venezuela. Après 22 ans d'absence due d'abord à ses études puis, surtout, à des raisons politiques, après son mariage en 1970 avec Leslie Manigat, elle est retournée au pays en 1986. Depuis lors, elle consacre l'essentiel de son enseignement et de ses recherches à la problématique constitutionnelle. Depuis 20 ans, elle poursuit sa carrière à l'Université Quisqueya. Madame Manigat a été élue comme la première femme Sénateur de la République (1988) et elle a été candidate à la Présidence lors des élections de 2010-2011.

mhmanigat@yahoo.fr

⁹² *Le Nouvelliste*, 11 et 12 mai 2020.

Possibilités d'humanité

Par Emmelie Prophète, Écrivaine, journaliste

Les peurs forcent à penser. Les guerres, les épidémies, constituent des moments où, à défaut de pouvoir se projeter, on revient en arrière, puisant dans ses réserves de souvenirs et le passé, pour certains, devient cette époque idéalisée où tout était mieux, même si cette remémoration du mieux n'est souvent qu'une mince couche de nostalgie sur un ensemble de choses que nous avons mal évaluées.

Nous avons toujours vécu dans le renoncement et la perte. Il a fallu trop souvent oublier ou rendre anodin d'avoir partagé des moments de vie avec des personnes qui ont choisi ou été forcées de rompre avec leur pays natal, laissant des trous de mémoire béants, des phrases inachevées, des routes imparfaites. Et - les déracinements sont difficiles - nous avons observé ces combats désespérés de compatriotes pour garder un pied dans le pays, ajouter leur mot dans les problématiques de la vie quotidienne, parce qu'ils n'ont pas, malgré les efforts, réussi à oublier leurs origines et, qu'au bout d'une rue qu'ils ne sauront plus retrouver, habite encore un parent dont le souvenir les réveille en pleine nuit, dont ils essaient de reconstituer les traits, d'entendre le son de la voix. Quelle énorme trahison que ce serait de l'oublier!

Nous observons, avec un sourire en coin, les tentatives désespérées de certains dirigeants de réécrire l'histoire du monde, quitte à nier la leur propre, d'inventer un point zéro de la vie de l'humanité, où les hommes et les femmes vivraient dans un entre-soi racial, habiteraient et mourraient dans leur pays de naissance alors que l'histoire du monde est d'abord une histoire de migration, de voyage, de métissage, de cupidité, de conquête malheureuse, où se sont exprimés sans retenue le racisme et la violence.

Les chefs d'État et de Gouvernement ont adopté pour la plupart une rhétorique guerrière pour parler du Covid-19. Cet ennemi sans pitié et invisible a frappé de plein fouet les économies et remis en question l'ordre du monde. Ce n'est pas la halte qu'il a provoquée qui inquiète aujourd'hui, mais les instabilités et crises économiques qui se profilent, laissant comprendre qu'il y aura encore moins de place pour les damnés de la terre, ceux qui travaillent 16 heures par jour pour un salaire minimum et qui aujourd'hui font la queue pour bénéficier d'un plat chaud dans les prospères villes

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

américaines ou qui triment pour trois fois rien dans les « shit hole country ». Les violences sociales ont de beaux jours devant elles.

L'humanité est connectée, on se réjouit des facilités qui nous sont offertes de converser en temps réel les uns avec les autres, de se voir par écrans interposés, de mettre des visages sur la misère, d'avoir une idée de la vie dans les banlieues du 93, de Barbès en France, de Brooklyn ou de Molembeck, de voir un homme noir faisant son jogging abattu par deux blancs en Géorgie, comme au temps de la ségrégation.

Les épidémies forcent à penser, mais ne nous changent pas forcément. C'est le temps des grandes déclarations d'intention, de dire que l'on ne peut plus revenir au monde d'avant, de l'écrire même, avec détermination et conviction, mais comment arriver à même effleurer les mécanismes de pensée et les pratiques de domination instaurés depuis toujours, qui mettent à genoux les pays pauvres, marginalisent les minorités, durcissent les lois sur la migration ?

Ceux qui ne disent rien, ceux qui n'osent toujours pas prendre la parole pensent sans doute au débat nécessaire qu'il faut faire, notamment sur les réparations, toutes les pratiques inhumaines qui ont façonné le monde, créé des pôles, tracé les cartes de la pauvreté.

Ces départs, ces doutes, ces mauvais sommeils, ces ponts branlants qu'il faut franchir plusieurs fois par jour entre deux territoires muets, sonnent le glas de nos rêves. Il n'y a ni retour en arrière, ni porte vraiment ouverte encore, pour faire émerger l'humanité dont beaucoup de nous rêvent.

Reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteure (25 mai 2020)

PARTIE III : ÉCONOMIE

LES CONSÉQUENCES DES MESURES

GOUVERNEMENTALES

LES SECTEURS DE RELANCE

QUELLES PRIORITÉS ?

L'économie haïtienne après la pandémie du Covid-19

Par Frédéric Gérald CHÉRY, Économiste, Statisticien, Professeur à l'Université Quisqueya

Introduction

Ce papier analyse la situation actuelle de l'économie haïtienne à travers les effets que le Covid-19 produit sur l'économie mondiale d'où Haïti tire les devises nécessaires pour financer ses importations. La crise sanitaire est la cause d'un chômage massif et d'une crise financière qui affectent toutes les économies nationales en provoquant des ruptures qui se produisent entre les secteurs d'activité dans les économies nationales, et entre chacun des pays et le reste du monde. Face à la désarticulation de ces relations construites graduellement, les acteurs haïtiens devront réorganiser les structures productives de l'économie nationale. Car l'affaïssement de l'économie mondiale limite les possibilités d'Haïti de capter les devises servant à importer les biens alimentaires que des entreprises locales pourraient pourtant produire. De ce fait, les dirigeants haïtiens seront contraints de soutenir les branches d'activité négligées, ainsi que les méthodes de distribution que des petites entreprises ont adoptées pour répondre aux pénuries qui affectent le marché intérieur. Leurs politiques devront contribuer à stimuler une production locale plus importante afin de remplacer les importations et la perte des revenus provenant des transferts effectués par les travailleurs haïtiens expatriés. Ce scénario suppose de la part des autorités haïtiennes une nouvelle approche de la politique monétaire et du financement de la production. Pour étayer cette proposition, nous présenterons d'abord le modèle haïtien de croissance. Ensuite, nous ferons le constat de l'effondrement du consensus mondial mis en place après la deuxième guerre mondiale, que la pandémie aurait aggravé. Nous discuterons enfin des conditions de la reprise dans les grandes économies ainsi que dans l'économie haïtienne.

Le modèle haïtien d'insertion au marché mondial

Puisque les orientations du secteur productif et les politiques économiques d'Haïti découlent d'une certaine conception du rôle de ce pays sur le marché mondial, il est nécessaire de revoir les changements que la crise sanitaire aura provoqués sur l'économie mondiale afin de comprendre le nouveau contexte international du modèle haïtien de croissance.

Du dix-septième siècle jusqu'à l'époque actuelle, les habitants occupant l'espace actuel d'Haïti ont adopté un modèle strict de spécialisation. Les flibustiers échangeaient la viande de gibiers contre les produits en provenance de l'Europe livrés par les Hollandais⁹³. Pendant la colonisation française, le territoire produisait du sucre, de l'indigo et du café et importait des produits fabriqués en métropole. Après son indépendance, Haïti a écoulé le café, le cacao et les bois précieux sur le marché international et acheté des biens de luxe venant surtout de la France. Cette forme d'insertion au marché mondial n'a pas changé après la seconde guerre mondiale quand un nouveau paradigme de croissance a émergé et qu'un nouveau consensus est venu souder les grandes économies entre elles, et ces dernières aux territoires coloniaux et aux pays fraîchement décolonisés. Selon ce cadre, les États renonçaient aux pratiques protectionnistes de

⁹³ Jean Pierre Sainton (dir), 2004. *Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles) le temps des genèses, des origines à 1685*, Tome I. Éd. Maisonneuve et Larose.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

l'avant-guerre qui avaient provoqué les méventes et la crise de 1929 ; ils toléraient un minimum de concurrence et adoptaient des mécanismes de financement de la balance des paiements qui donnent au FMI et à la Banque Mondiale la place de gardiens de l'ordre financier international. La plupart des États ont aussi adhéré à la théorie keynésienne prônant un État qui stimule la croissance. Chaque pays a adhéré à ce paradigme en fonction de ses conditions internes.

Pourtant, en restant dans l'ancienne optique coloniale, Haïti a opté pour une stratégie de croissance qui consiste à exporter des matières premières qui font déjà l'objet d'une demande externe et à importer des biens industriels. Plus tard, dès la fin des années 1960, le gouvernement haïtien a investi dans des zones franches industrielles afin d'occuper la main-d'œuvre locale, mais sans viser à diversifier le secteur productif, ni à stimuler la production des biens répondant aux besoins de la population. Le pays a peiné à générer les biens essentiels pour ses salariés, dont les biens alimentaires, et à dégager un surplus exportable avec les produits que le pays possède. Toutes les productions haïtiennes sont exportables, mais déclinent. Pour nourrir sa population, Haïti importe des biens alimentaires, ce qui engendre des effets négatifs. Les diètes alimentaires changent dans cette société et tendent à diverger du potentiel national, ce qui pose la question des débouchés et celle de la relance du crédit à la production. Les producteurs ont des difficultés pour écouler leurs produits et relancer leurs investissements. Dans ce modèle, les produits locaux sont souvent négligés par les politiques sectorielles, en dépit de l'importance de la demande dont ils font l'objet en Haïti et à l'étranger.

L'une des failles du modèle haïtien de croissance est que les produits existant sur le territoire et que la population consomme ne donnent pas lieu à l'élaboration de connaissances scientifiques et de savoir-faire codifiés. Car l'administration pense trouver à l'étranger les connaissances qui suffiront pour gérer l'économie nationale, ce qui rend ses agents insensibles, voire méprisants par rapport aux réflexions de nature technique et sociale produites dans la société. Selon ce modèle, les dirigeants haïtiens encouragent les importations de produits à bon prix en acceptant d'avoir une main-d'œuvre locale peu formée. Cette option empêche que des réflexions scientifiques soient menées sur les produits existant sur le territoire, qui seraient de nature à faciliter une meilleure maîtrise de la production. Du fait de ce manque de réflexion, les citoyens et les différents groupes d'intérêts haïtiens ont peu de moyens pour partager les mêmes idées sur les perspectives de la société. Ils ont aussi peu de possibilité d'améliorer leur rendement au travail. Étant déconnectée de la production scientifique mondiale, cette économie ne peut que décliner, même si les acteurs locaux sont confiants dans ce modèle tout en étant insatisfaits de ses résultats.

Outre la carence des savoirs et des savoir-faire, le marasme de l'économie haïtienne vient aussi de la faiblesse de ses infrastructures, de la baisse lente de la production agricole qui ne nourrit pas la population ni ne dégage des intrants allant aux autres branches d'activité. Suivant ce scénario, le pays peine à attirer dans le secteur manufacturier sa main-d'œuvre qui s'oriente vers les emplois fluctuants du secteur tertiaire selon une orientation qui engendre plus d'effets pervers qu'elle ne contribue à stimuler le secteur productif. Les entreprises de service facilitent surtout la circulation des produits importés en délaissant les services à la production. Elles captent les revenus des transferts de ces ménages qui seront confrontés à des pénuries et à un recul de leur niveau de vie, parce que leurs proches émigrés enverront moins d'argent et que la crise sanitaire perturbe les circuits d'approvisionnement du marché haïtien. Les acteurs haïtiens

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

devraient changer la stratégie de développement du pays afin de résoudre les pénuries affectant le marché intérieur, qui sont des effets indirects que la pandémie aura entraînés sur le marché mondial.

La pandémie et l'affaissement de l'économie mondiale

La pandémie est arrivée à un moment de mutation profonde du marché mondial dont le fonctionnement idéal dépend de l'influence d'une économie leader qui innove et diffuse en matière de produits et de technologies, finance la croissance dans les autres économies et facilite les échanges entre tous les pays. Après l'Angleterre qui dominait le marché mondial jusqu'au début du vingtième siècle, les États-Unis ont joué ce rôle. En émettant la devise-clé et en véhiculant les innovations technologiques majeures de notre époque, l'économie américaine pouvait financer le reste du monde et lui apporter les moyens de production. Dépendant des stratégies et des ressources nationales, les autres pays tentent d'imiter ou de s'adapter au paradigme dominant.

Cependant, le consensus de l'après-guerre s'est lentement désagrégé à partir des années 1970 quand de nombreuses branches des économies développées se sont graduellement délocalisées dans le tiers monde. Du textile à la production mécanique et électronique, ces branches sont passées aux économies émergentes qui sont devenues des pays ateliers ravitaillant la demande mondiale, mais sans intégrer tous les pays du tiers monde à une dynamique de croissance. Les grandes économies ont préservé toutefois leur emprise sur le secteur tertiaire, dont les marchés financiers, les industries culturelles, l'informatique, le design, la distribution, le transport aérien, le tourisme, la restauration, le sport. Par exemple, en 2017, le secteur tertiaire représentait 76,4 % du PIB américain et 69,4 % du PIB français. Ces activités requérant pour la plupart une plus grande proximité sociale constituent une part croissante du PIB des grandes économies.

Les pays émergents se sont détachés du tiers monde qui regroupe maintenant des économies exsangues comme Haïti contraintes d'appliquer des politiques déflationnistes, parce qu'elles ont de la difficulté pour repenser leurs stratégies de développement et financer leur croissance. En plus des rigidités internes auxquelles le tiers monde fait face, l'économie leader devant diffuser la technologie et financer le reste du monde fait défaut. En effet, la devise américaine ne pourra pas financer le marché mondial si la Chine apporte la technologie, fournit les biens de production en devenant le principal bénéficiaire du déficit budgétaire américain qui finance le marché mondial. Du fait de cet imbroglio, les rythmes de croissance nationaux sont plutôt poussés par la demande intérieure que par le dynamisme du commerce mondial⁹⁴. Le volume mondial des transactions ne baisse pas, mais son rythme d'expansion tend à se ralentir face à celui du marché intérieur⁹⁵. La pandémie ne fait que compliquer cette mutation difficile de l'économie mondiale d'autant que les pays émergents ambitionnent eux aussi d'accaparer une part du marché mondial des services. La recherche médicale qui se fait autour du Covid-19 illustre cet enjeu mondial.

Le confinement de la population mondiale a surtout provoqué un délabrement des services et l'effritement des revenus qui y sont associés en perturbant la demande de biens manufacturés.

⁹⁴ Ce qu'Haïti ne fait pas.

⁹⁵ https://www.wto.org/french/news_f/pres19_f/pr837_f.htm

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Le télétravail fonctionne, mais les services ainsi que le façonnage des biens exigeant la proximité sociale sont perturbés. En général, les services s'activent si les autres secteurs les demandent. L'offre dépend largement des salaires et des autres revenus que les entreprises versent à leurs salariés. Sous l'effet de la pandémie, le recul des activités de services devra entraîner, notamment dans les grandes économies, une baisse de la demande des autres biens à travers un effet de revenu. La récession se diffuse alors à partir du secteur tertiaire dont l'affaissement devra amener un ébranlement de la hiérarchie soudant les grandes économies. La pandémie initie alors un type nouveau de crise qui affecte le niveau de la demande mondiale à travers les ruptures qui affectent les connexions établies entre les secteurs des économies nationales. Les entreprises ne pourront pas assurer le volume de leurs productions et payer leurs dettes. Ici, l'enjeu de l'économie leader du marché mondial reparaît.

Avant la crise sanitaire, l'économie mondiale était confrontée à des tensions opposant les trois blocs : européen, américain et sino-asiatique, dont l'enjeu portait sur la capacité de l'un des trois de jouer le rôle de leader par rapport au reste du monde. La pandémie a provoqué une modification des différentes positions. Pour l'instant, chaque bloc lutte pour imposer son hégémonie même à travers les réponses d'ordre sanitaire. Entre temps, nul ne peut discerner le modèle de connexion que les économies nationales adopteront après la crise. Il ne s'agit pas de relancer la demande dans un pays. Car la réponse à cette crise passe par la reconnexion des marchés et des secteurs dont les liens ont été rompus.

Cependant, du fait des faillites de nombreuses entreprises, les grandes économies manqueront des leviers financiers qui leur permettaient de donner au marché mondial les impulsions décisives. À ce niveau, la reprise dépendra de la réussite des initiatives de l'un des trois blocs pour redémarrer son secteur tertiaire, le reconnecter avec les autres secteurs et jouer le rôle de levier par rapport au marché mondial. Cette reprise sera relativement lente, car elle fait appel à de nouvelles habitudes qui prendront du temps pour s'installer. Et, il est difficile de stimuler l'offre de services qui dépendent pour la plupart de la proximité sociale. Tant que les salariés des autres secteurs n'auront pas retrouvé les emplois et les salaires qui prévalaient avant la pandémie et repris leurs habitudes de consommation, les services évolueront faiblement. Compte tenu de cette incertitude sur le temps de la reprise, il est difficile de prédire la nature des relations financières que les pays du tiers monde auront avec les trois grands blocs ou avec l'un d'entre eux, ainsi que l'avenir de leurs zones franches industrielles.

Les effets de la pandémie sur l'économie haïtienne

Avant la pandémie, le modèle haïtien de croissance était confronté à un marasme qui dure depuis 1980. Bien qu'Haïti bénéficie d'accords douaniers préférentiels venant des États-Unis⁹⁶, les exportations des zones franches restent en dessous du potentiel du pays, bien qu'elles semblent évoluer au taux moyen de 7,3 % par an ces dix dernières années en atteignant 467,73 millions de dollars en 2019. Pourtant, la balance commerciale du pays s'est dégradée puisque les importations du pays sur la même période s'élèvent à 4197,5 millions de dollars alors que les exportations totalisaient 1200,22 millions de dollars⁹⁷. Face à ces déséquilibres grandissants, les

⁹⁶ Le CBI (1983) ; la Loi Hope (2006).

⁹⁷ Source: Banque de la République d'Haïti.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

autorités du pays peinent à contrôler les deux leviers d'orientation de la croissance et de régulation de l'activité : la monnaie et les finances publiques. La pression fiscale a atteint 13,8 % du PIB en 2016, mais a reculé à 13,6 % et à 12,6 % en 2017 et 2018 en dépit des initiatives de réforme des finances publiques. Depuis 1980, les mesures prises par les autorités nationales pour relancer la production par le crédit se soldent par des échecs. Les courants d'idées dominantes tentent de présenter ces échecs comme étant les effets des réticences des acteurs haïtiens face aux opportunités du marché mondial. Pourtant, le refus des pouvoirs publics de financer, de manière ouverte, les réflexions sur la société, est l'un des aspects des rigidités de cette économie. Les crises politiques haïtiennes récurrentes suffisent pour attester la crise de ce modèle.

Le pays ne produit pas pour sa population, et cela constitue un frein à ses exportations. Car, dans une économie où la production des biens alimentaires recule et conduit à la pénurie, les salaires paraissent paradoxalement exorbitants pour les patrons et insuffisants pour aider à reproduire la force de travail et à se maintenir dans les entreprises. Cette situation devient le terreau des crises sociales qui empêchent le pays de renforcer ses entreprises. De plus, en Haïti, la protection sociale, notamment en santé, est assez faible. La plupart des actifs travaillent en tant que propriétaires indépendants selon l'IHSI (2010)⁹⁸. Mais, ils n'ont pas les dispositifs collectifs qui contribueraient à l'encadrement sanitaire de la population. Les autres dispositifs manquent aussi pour assurer l'approvisionnement des marchés et des ménages en denrées alimentaires pendant le passage de la pandémie. Entre janvier et mars 2020, il aurait été possible pour les autorités du pays de stimuler certaines cultures maraichères et de tubercules afin que les marchés locaux soient ravitaillés au cas où les connexions d'Haïti avec le marché international auraient été perturbées. Cette action est faisable, car la crise sanitaire prend de l'ampleur à la mi-mai à une période de l'année où les premières récoltes arrivent sur le marché. Le confinement se pose aussi avec moins d'acuité dans le secteur agricole où les travailleurs peuvent continuer à cultiver seuls ou par petits groupes. Cependant, les autorités du pays ont du mal à réanimer les circuits internes de distribution des produits locaux qui ont toujours été négligés.

Pourtant, les difficultés pour fournir le marché local constituent un événement prévisible. Plus de la moitié des biens alimentaires consommés en Haïti sont importés. La facture de ces importations s'élève à 909,90 millions de dollars en 2017 et 729,12 millions en 2018. Leur financement est couvert par les transferts venant des Haïtiens installés en majorité aux États-Unis. Ces émigrés occupent souvent des échelons ou des segments de l'entreprise où la force de travail est au contact avec le public et avec la pandémie, dont les soins à la personne, la distribution ou le transport public. Une partie importante de ces salariés perdront ces emplois qui leur permettaient d'expédier des devises en Haïti. Ils retrouveront leurs postes si les grandes économies parviennent à se réorganiser. En conséquence, il en résultera une contraction durable des revenus provenant des transferts et de la masse monétaire en Haïti, car les rentrées de devise vont baisser. Du fait de la rareté des devises et du besoin d'importer des produits, des tensions surgiront sur le marché haïtien des changes. Les prix locaux devront augmenter. C'est là que l'on pourra juger de la capacité des dirigeants du pays et des autres acteurs économiques

⁹⁸ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), 2010. *Enquête sur l'emploi et l'économie informelle en Haïti*, Port-au-Prince, Haïti.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

locaux à répondre à cette crise en changeant le modèle d'insertion d'Haïti au marché mondial et de gestion de sa monnaie en surmontant les rigidités séculaires de cette économie.

Les mesures réactives face à la pandémie en Haïti

La pandémie pousse Haïti à évoluer dans une sorte d'économie fermée et à changer sa stratégie de croissance, puisque les piliers externes de ce modèle sont maintenant rompus alors que se précisent de nouvelles possibilités de dialogue interne des acteurs haïtiens sur l'orientation de la production et l'approvisionnement du marché local. Les dislocations de la production et des circuits de distribution perturbant toutes les économies nationales requièrent d'Haïti des ajustements qui se feront dans le long terme. Haïti devra organiser ses structures productives en partant des solutions que des entreprises et des particuliers ont imaginées pour ravitailler les ménages pendant le confinement. Les entreprises impliquées dans ces activités palliatives posent dès maintenant les conditions du renforcement du marché intérieur en participant à l'arrivée d'un nouveau modèle de distribution et de consommation. À l'inverse des scénarios que l'on observe dans les autres économies, Haïti pourra assister à un regain en termes de création d'emplois en sortant de la crise sanitaire.

La pandémie remettra aussi en question certaines certitudes haïtiennes postulant que des biens importés à bon prix suffisent pour améliorer le bien-être collectif et aider à relever le pouvoir d'achat des salariés de l'industrie. À l'inverse de cette idée, la notion de secteurs stratégiques revient en force même dans les pays qui dominent le marché mondial. En effet, ces pays entendent renforcer leur autonomie en matière de production locale et de distribution. De plus, l'opinion publique mondiale semble revendiquer une nouvelle économie plus respectueuse de l'environnement qui offre à chaque pays la possibilité de créer un espace d'autonomie locale. Ces changements annonçant une nouvelle économie mondiale devront influencer sur le contexte de la décision en Haïti.

Étant donné que les expatriés haïtiens réduiront leurs transferts réguliers vers Haïti, et que les pays qui apportent traditionnellement conseils et aide financière s'engageront pour sortir de la récession et que leurs apports à ce pays devront diminuer, Haïti devra relancer sa production en comptant avec ses propres réflexions et ses propres moyens, car l'économie de ce pays doit forcément répondre un double besoin des ménages portant sur les biens courants et de revenus monétaires gagnés dans la production. Suivant cette optique, Haïti devra renoncer à la spécialisation stricte et envisager du même coup de produire pour sa population en tentant d'organiser trois grands circuits internes vitaux de l'économie : les circuits d'élaboration de savoir et de savoir-faire, celui du financement, ceux de la production et de la distribution. Ces impératifs se posent à court et à long terme.

À l'inverse des économies qui doivent reconnecter leurs services, la relance haïtienne viendra probablement dans des secteurs et des produits qui étaient négligés avant la pandémie. Pour se nourrir face à une baisse des revenus de transferts et des produits importés, les ménages haïtiens devront acheter des produits locaux. Ils seront contraints de consommer des tubercules, des produits maraîchers, des fruits et légumes en achetant moins de céréales, notamment le riz qui est surtout importé. Des circuits de distribution seront établis autour de ces biens qui sont considérés comme des biens de Giffen, des biens inférieurs. Un effort de marketing pourra aider

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

à défaire ce handicap d'image frappant ces produits du pays. Peu appréciés en Haïti, ces biens sont pourtant demandés sur les marchés étrangers, mais Haïti les exploite peu, car il ne les produit pas pour nourrir sa population.

Pourtant le remplacement de 30 % des 909,9 millions de dollars de biens alimentaires importés en 2018 par une offre locale peut entraîner des gains de revenus équivalant à 300 millions de dollars par an. L'amélioration de l'offre pourra aider à générer plus de 50 000 emplois directs par an si l'on estime que le revenu moyen des propriétaires et des salariés dans ce secteur est d'environ 20 dollars par jour. Nous écartons ces autres emplois qui viendront de la transformation et de la distribution ainsi que des services à la production. Le défi est de connecter les unités de production, faciliter l'accès des agriculteurs aux intrants et aux savoir-faire facilitant la transformation des produits et la diminution des pertes. Les habitudes alimentaires des ménages devront aussi s'ajuster à l'offre locale, ce qui relève de la créativité nationale dans le domaine culinaire. Enfin, le dernier défi d'Haïti est d'avoir une monnaie nationale qui aide à financer le secteur productif. Voici un champ de réflexion encore inexploré.

En effet, il nous faut imaginer que la gourde, la monnaie haïtienne, puisse contribuer à financer la production locale étant donné que les anciens circuits de financement de l'économie haïtienne sont perturbés ou sont inadéquats. Jusqu'à date, les tentatives de relance de l'activité par le crédit ont échoué. Les autorités monétaires haïtiennes sont toujours obligées de revenir rapidement à des mesures de restriction du crédit sans prendre en compte les réalités économiques du pays et reconsidérer les choix. Puisque la stratégie de développement accorde la priorité aux exportations et aux savoirs importés, la politique monétaire est rarement élaborée afin de promouvoir les infrastructures de production, l'élaboration et la diffusion de savoir-faire pertinents débouchant sur le renforcement des entreprises tournées vers le marché intérieur. Elle apporte le crédit, mais fait peu pour offrir aux entreprises des services qui aident à améliorer la compétitivité des produits locaux. Ces lacunes devraient être corrigées dans le cadre d'une nouvelle stratégie de croissance.

Dans ce cadre, si les décideurs haïtiens révisent la stratégie de croissance, ils devraient stimuler les réflexions sur la manière de connecter les différents secteurs de l'économie. Cette reconnexion débute avec la restructuration de l'Université qui devra être soudée à l'économie nationale. Car, au-delà de ce que les producteurs façonnent avec des savoir-faire traditionnels, le pays doit élaborer les savoirs et les nouveaux savoir-faire dont le secteur productif aura besoin pour se réorganiser, se diversifier afin de remplacer les transferts des émigrés par des salaires qui découlent de la production. Même si cette option est rarement envisagée, elle finira par s'imposer en Haïti. Car, du fait des contraintes de revenu, les ménages haïtiens seront obligés d'avoir un modèle de consommation tourné vers les produits locaux qu'ils devront eux-mêmes fabriquer si la politique commerciale du pays accompagne ce changement.

En guise de conclusion

La pandémie est arrivée à un moment crucial et de grande incertitude de l'économie mondiale. Cet événement frappe Haïti qui fait déjà face à une crise qui dure depuis quatre décennies. Si les perspectives de reconstruction de l'économie haïtienne sont ouvertes malgré cette crise, il ne faut jamais sous-estimer les rigidités de la mentalité qui imprègnent cette société qui refuse de

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

produire pour sa population. D'où la fixation des acteurs haïtiens sur les marchés étrangers alors que d'une part la croissance mondiale est alimentée ces dernières années par les marchés intérieurs et que d'autre part la production locale haïtienne peut à la fois remplacer les produits importés et atteindre les marchés étrangers si elle est réalisée à grande échelle. La pandémie offre à Haïti la possibilité de penser ce fonctionnement de l'économie nationale. Il s'avère aussi que les acteurs haïtiens devraient engager une politique d'amélioration des compétences de la main-d'œuvre qui ne se limite pas aux besoins de l'administration. Car la maîtrise de la gestion de cette crise dépend davantage des connaissances produites que de la capacité du pays de valoriser ces autres facteurs de production.⁹⁹

Références bibliographiques

Aglietta Michel, *La fin des devises clé*. Paris : La Découverte, 1986.

Kateb Alexandre, *Les nouvelles puissances mondiales. Pourquoi les BRIC changent le monde*, Paris, Ellipses, 2011.

Chéry Frédéric Gérard, *La structuration de l'économie et la réforme de l'État en Haïti*, Imprimerie Henri Deschamps, 2012.

Chéry Frédéric Gérard, *Le financement de la décentralisation et du développement local en Haïti*, Imprimerie Henri Deschamps, 2009

Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale : Croissance ralentie, reprise précaire*, avril 2019.

Salama Pierre, « Les économies émergentes », *Revue Interventions économiques* [En ligne], Hors-série. Transformations | 2014, mis en ligne le 01 mars 2014, consulté le 22 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5981>.

<https://ustr.gov/issue-areas/trade-development/preference-programs/caribbean-basin-initiative-cbi>, consulté le 18 mai 2020.

https://read.oecd-ilibrary.org/economics/comptes-nationaux-des-pays-de-l-ocde/volume-2020/issue-1_544e6cda-fr#page180, consulté le 18 mai 2020.

Notice biographique

Frédéric Gérard Chéry enseigne à l'Université d'État d'Haïti et à l'Université Quisqueya. Docteur ès sciences économiques, il a publié plusieurs ouvrages sur l'économie haïtienne, notamment : *Société, économie et politique en Haïti : la crise permanente* (2005), *L'économie et ses fondements cognitifs en Haïti* (2008), *Le financement de la décentralisation et du développement local en Haïti* (2009), *L'action de l'État et l'économie en Haïti* (2010), *La structuration de l'économie nationale et la réforme de l'État* (2012). Ses champs de recherche couvrent les questions monétaires, l'économie du savoir et le changement institutionnel. Même si les décideurs haïtiens semblent ignorer ses propositions, ses ouvrages constituent des références pour comprendre l'impasse actuelle de l'économie haïtienne.

fgchery@yahoo.com

⁹⁹ Article remis à l'éditeur le 22 mai 2020 et finalisé le 1^{er} juin.

Choix des élites et sens des causalités entre les phénomènes atmosphériques et sismiques, les épidémies et pandémies d'une part, et la croissance économique de long terme d'autre part

Par Prof. Mathias LAUREUS, Économiste, Professeur à l'Université Quisqueya

Douglas North a analysé les parcours institutionnels des nations et est arrivé à la conclusion que les choix institutionnels d'une nation tout au long de son histoire sont étroitement corrélés avec l'histoire de son développement et de sa croissance de long terme. D'autres chercheurs, notamment Johnson, Robinson et Daron Acemoglu (2004), expliquent pour leur part les différences de développement entre pays par les différences en termes de choix institutionnels. Les tenants du courant institutionnel arrivent à la conclusion que les choix institutionnels sont déterminants. Dans ce débat académique passionnant, Jeffrey Sach, Professeur d'Économie à l'Université de Harvard a apporté une note discordante en précisant que la géographie et l'exposition à des épidémies comptent autant que les choix institutionnels dans l'analyse comparative des dynamiques et niveaux de développement entre les nations ; il a précisé que, même si les institutions comptent, le rôle de la géographie, des dotations en facteurs de production et des expositions à des épidémies ne doivent pas être négligées.

Pour corroborer sa thèse, il cite certains pays en Afrique qui sont enclavés, qui disposent de très peu de ressources, qui font face à des cycles d'épidémies et qui affichent de faibles performances économiques. Nous allons analyser les facteurs géographiques et les différents risques, notamment sismiques, atmosphériques et épidémiologiques, associés au positionnement géographique d'Haïti et à d'autres facteurs, pour évaluer leurs potentielles contributions au déclin d'Haïti.

Du point de vue de son positionnement géographique, Haïti présente potentiellement un ensemble d'avantages. En plein cœur du bassin des Caraïbes et juste en face du canal de Panama et du golfe du Mexique, Haïti a une position géographique idéale. De plus, son climat est agréable, le pays est ensoleillé, et, au vu des résultants de récentes études de prospection, le sous-sol semble receler des ressources qui paraissent non négligeables.

Cependant, en dépit de ces avantages, la géographie d'Haïti présente tout un ensemble de risques : les risques atmosphériques et les risques sismiques ; en effet, le territoire d'Haïti contient tout un ensemble de failles sismiques et se trouve sur la route des cyclones. Au cours de son histoire, ce territoire a été frappé par tout un ensemble de désastres naturels, les uns plus dévastateurs que les autres.

Le centre de compilation des données sur les catastrophes naturelles au niveau mondial qui se trouve à l'Université catholique de Louvain, la « Emergency Event Data base (EM-DAT), définit les désastres naturels de la manière suivante: "A disaster can be defined as a situation or event, which overwhelms local capacity, necessitating a request to national or international level for external assistance. Disasters that are caused by nature are called natural disasters, examples of

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

which include avalanches, earthquakes, flood, forests fire, hurricane lightning, tornados, tsunamis, and volcano eruption.” Selon le Professeur Aaron Popp (2006), il y a deux grandes catégories de désastres naturels: les désastres climatiques qui résultent des phénomènes atmosphériques, notamment les inondations, les cyclones, et les sécheresses; et les désastres géologiques, notamment les tremblements de terre et les éruptions volcaniques.

Le pays a connu une longue suite de désastres climatiques et écologiques, d'intensité variable, dont les principaux sont rappelés dans le tableau qui suit:

Phénomènes sismiques et atmosphériques en Haïti			
1564	Tremblement de terre		
1684	Tremblement de terre		
1691	Tremblement de terre		
18 octobre 1751	Tremblement de terre	P-A-P	Ville détruite
3 juin 1816	Tremblement de terre	P-A-P	Ville détruite
18-19 novembre 1816	Cyclone	OUEST	Destructions considérables
7 mai 1842	Tremblement de terre et tsunami	NORD, NORD-OUEST, NORD-EST	Destructions considérables
23 septembre 1887	Tremblement de terre	ANSE-A-VEAU, JEREMIE	Destructions
1904	Tremblement de terre	PORT-DE-PAIX, CAP-HAÏTIEN	Destructions
12 novembre 1909	Cyclone	OUEST	150 victimes
12 août 1915	Cyclone	SUD-EST, SUD, GRAND-ANSE	Grandes dévastations
21 octobre 1935	Cyclone	SUD, SUD-EST	2000 victimes et grandes dévastations
1946	Tremblement de terre et tsunami	NORD-EST	
27 octobre 1952	Tremblement de terre	ANSE-A-VEAU	6000 victimes et milliers sans abris
11-12 octobre 1954	Cyclone HAZEL	HAÏTI EN TOTALITÉ	Plusieurs milliers de victimes et grandes dévastations
3 octobre 1963	Cyclone FLORA	OUEST, SUD	Plus de 5000 victimes et grandes dévastations
14 novembre 1963	Inondations	GRANDE-RIVIÈRE DU NORD	500 victimes et grandes dévastations
24 août 1964	Cyclone CLÉO	SUD-EST, SUD	192 victimes et grandes dévastations
29 septembre 1966	Cyclone INEZ	SUD, OUEST	Grandes dévastations
20 mai 1972	Inondations	SUD-EST	20 victimes et grandes dévastations

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

5 août 1980	Cyclone ALLEN	SUD, SUD-EST	200 victimes et grandes dévastations
10 juin 1984	Inondations	PORT-DE-PAIX	
1 juin 1986	Inondations	SUD, SUD-EST	Grandes dévastations
23 octobre 1986	Inondations	ÎLE DE LA GONÂVE	30 victimes, 1 millier sans abris et grandes dévastations
27 avril 1987	Inondations	PORT-DE-PAIX	
11 septembre 1988	Cyclone GILBERT	SUD, SUD-EST	
11-12 novembre 1994	Cyclone GORDON	SUD-EST	2000 victimes et grandes dévastations
23 septembre 1998	Cyclone GEORGES	SUD-EST, NORD-OUEST	147 victimes et grandes dévastations
23-24 mai 2004	Pluies torrentielles	SUD-EST, OUEST	Plus de 2500 victimes, plus de 31000 déplacés
10 septembre 2004	Cyclone IVAN	GRAND-ANSE, SUD, SUD-EST, OUEST	Grandes dévastations
18-19 septembre 2004	Cyclone JEANNE	ARTIBONITE, SUD, GRAND-ANSE	Près de 5000 victimes, plus de 2600 blessés, environ 300000 déplacés et grandes dévastations
6-7 juillet 2005	Cyclone DENNIS	SUD-EST, SUD, OUEST	Plus de 500 sans abris
17-18 octobre 2005	Cyclone WILMA	OUEST, SUD	
26 août 2008	Cyclone GUSTAV	SUD, SUD-EST, GRAND-ANSE	Environ 85 victimes et grandes dévastations
1 septembre 2008	Cyclone HANNA	ARTIBONITE, NORD-EST	Grandes dévastations
6 septembre 2008	Cyclone IKE	NORD, NORD-OUEST, OUEST	Grandes dévastations
12 janvier 2010	Tremblement de terre	OUEST, SUD-EST	Environ 300 000 victimes, ville détruite et de très grandes dévastations
5 novembre 2010	Cyclone TOMAS	OUEST, SUD	Au moins 10 victimes et grandes dévastations
4 octobre 2016	Cyclone MATTHEW	SUD, GRAND-ANSE	Près de 1000 victimes et grandes dévastations

Les impacts à court et moyen terme des désastres naturels sur la croissance économique et sur le développement d'Haïti sont potentiellement importants. Les conséquences à long terme sont cependant moins évidentes.

Il est clair que, suite à des catastrophes naturelles, les plantations sont ravagées, le bétail emporté, des routes et d'autres infrastructures publiques endommagées, des maisons détruites et des vies perdues. Les impacts négatifs à court terme sont palpables; si les efforts de reconstruction ne sont pas faits rapidement, les impacts négatifs à court, moyen et long terme sur la croissance économique sont substantiels. À moyen terme, des efforts peuvent être faits par le Gouvernement pour mitiger, au mieux minimiser les impacts négatifs sur la croissance du PIB. Pour le Professeur Rasmussen (2004): "In a medium-term analysis, natural disasters on average seem to lead to negative effects on GDP. The negative effects may be small, yet they can become more pronounced depending on the size of the shock."

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Les statistiques historiques indiquent que dès les premiers moments de la création de l'institution politique par la Nation des Nègres de Saint-Domingue, les désastres climatologiques et sismiques ont été présents. Les inondations, les tempêtes tropicales et les tremblements de terre ont été des phénomènes récurrents. Cependant, il a fallu attendre l'année 1816, soit environ 12 ans après la création de l'État d'Haïti, pour que le département de l'Ouest ait été frappé par un cyclone majeur qui emporta quasiment tout sur son passage ; environ trente-huit années après la proclamation de l'indépendance d'Haïti, un tremblement de terre dévastateur, suivi d'un tsunami géant détruisirent une grande partie de tout ce qui avait été réalisé par la Nation des Nègres d'Haïti dans les départements du Nord, Nord-est et du Nord-ouest. Les impacts immédiats et de moyen terme, tant pour les départements directement touchés que pour l'ensemble du pays furent négatifs et substantiels.

Dans l'analyse des causes fondamentales de la décadence (dégringolade) de la Nation des Nègres de Saint-Domingue et de l'État d'Haïti, les impacts de long terme sont ce qui nous intéresse le plus. La mesure des impacts des désastres naturels, tant climatologiques que géologiques, est complexe et la nature de ces impacts ambiguë.

Les recherches sur les impacts de long terme des désastres naturels produisent des résultats qui vont dans tous les sens. La première étude empirique de détermination des impacts des désastres naturels sur la croissance économique de long terme fut publiée en 2002, puis en 2008 par les Professeurs Skidmore et Toya (2002); elle arriva à un résultat contre-intuitif de causalités positives entre croissance économique de long terme et désastres naturels. De façon plus précise, les résultats de cette étude indiquent une relation positive entre la croissance économique de long terme et les désastres naturels d'une part, et entre la croissance économique de long terme et les catastrophes climatiques d'autre part. Certaines évidences de relations négatives entre la croissance économique de long terme et les désastres géologiques furent trouvées.

Skidmore et Toya (2002) expliquent leurs résultats contre-intuitifs à partir de la théorie de la "destruction créative" contenue dans le modèle de croissance de Schumpeter. Pour que cette hypothèse tienne debout, c'est-à-dire pour que les résultats de ces chercheurs puissent tenir, il est évident que tout un ensemble d'hypothèses doivent être faites.

On reviendra sur ce point plus tard.

Étant donné les risques climatiques auxquels a toujours fait face Haïti, si l'on tient compte du nombre de cyclones ayant frappé le pays, occasionnant des inondations et des glissements de terrain, étant donné les résultats contre-intuitifs produits par les travaux de Skidmore et de Toya (2002), Haïti aurait dû et devrait avoir un imposant stock de capital et des niveaux de croissance économique continue et d'importants résultant de dynamiques de long terme, en particulier de tout un processus de destruction créative. Cependant, le fait même que nous soyons en train de rechercher et d'écrire sur les causes fondamentales de la décadence d'Haïti indique que les processus répétitifs de destruction créative, du fait de la fréquence des désastres climatiques, ne se sont pas produits dans le cas d'Haïti.

Suite aux résultats contre-intuitifs des recherches réalisées par Skidmore et Toya, d'autres chercheurs se sont attelés à tester empiriquement l'hypothèse de destruction créative.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Deux études, l'une réalisée en 2009 par le Professeur Cuaresma et al (2008), et l'autre par les Professeurs Hallegate et Dumas (2009) se sont donné comme objectif de tester l'hypothèse de la destruction créative. La première étude aboutit à la conclusion que cette hypothèse, c'est-à-dire les relations positives entre la croissance économique de long terme et les désastres climatiques, est vérifiée seulement dans les pays riches. La deuxième étude est arrivée à la conclusion suivante: "Disasters do not have positive effects on the economy and large disasters can lead to poverty traps."

D'autres publications académiques concordent avec les travaux des Professeurs Skidmore et Toya sur le sens des relations de causalité entre la croissance économique de long terme et les désastres naturels; cependant, contrairement à l'hypothèse schumpetérienne de la destruction créative, les résultats indiquent que les catastrophes de nature climatique causent des réductions de 0.6% dans le taux de croissance de long terme.

Le Professeur Chul Kyu Kim de l'Université de Michigan a testé l'hypothèse de la destruction créative pour une période différente de celle retenue par les Professeurs Skidmore et Toya et a trouvé des résultats consistants avec l'hypothèse de la destruction créative, c'est-à-dire l'existence de relations positives entre la croissance économique de long terme et les désastres totaux d'une part et écologiques d'autre part : "The empirical evidence found in this paper suggests that there is a positive correlation between long-run economic growth and the frequency of the disasters."

Une équipe d'experts de la Banque Mondiale composée des Professeurs Edouardo Cavallo, Sebastian Galiani, Ilan Noy, Juan Pantano (2010) a trouvé que seulement dans des conditions particulières des relations négatives existent entre la croissance économique de long terme et les désastres naturels. Pour ces experts, cette relation négative arrive si le désastre naturel est suivi d'instabilité politique aigüe : « It is found that only extremely large disasters have a negative effect on output, both in the short and long run. However, this result appears in two events where radical political revolutions followed the natural disasters. Once these political changes are controlled for, even extremely large disasters do not display any significant effect on economic growth (.....) Thus we find that only very large natural disasters followed by radical political revolution show long-lasting negative economic effects on economic growth ».

Pour le Professeur Popp, la nature des institutions nationales est déterminante pour les amplitudes et orientations des effets de long terme des catastrophes naturelles sur la croissance de long terme. Si les institutions sont incohérentes et non crédibles, les détournements de fonds, les trafics d'influence empêchent l'arrivée et l'utilisation optimale des ressources utilisées dans la reconstruction et ainsi empêchent le processus de destruction créative et donc la relation positive entre catastrophe naturelle et croissance économique de long terme. « Since institutions and the economy are closely intertwined, the relationship between the two are symbiotic. Better institutions allow for growth and growth allows for better institutions... Natural disasters destroy physical capital. The change in the physical capital stock depends on the amount of investment that occurs after the disaster. Countries, if they can seek to repair and rebuild the physical capital. In countries where institutions are not healthy, reconstruction can be more complicated. Bureaucratic barriers, corruption and low rate of insurance can delay or even prevent reconstruction of physical capital. Corrupt leaders could hoard foreign aid or divert the aid to

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

fund pet projets rather than the projets that would aid the country the most. As long as countries replace the physical capital, disasters could not affect physical capital accumulation. But poor institutions could cause a decrease in physical capital accumulation.” Ainsi l’argument de la localisation géographique qui rend les pays fragiles et faiblement développés du fait des risques liés à leurs localisations géographiques rencontre l’argumentation des relations de causalité entre institutions et croissance économique de long terme.

Ainsi, deux variables, la dynamique politique interne et la nature des institutions, deviennent importantes dans l’analyse du sens des liens de causalité entre la croissance économique de long terme et les désastres naturels.

La dynamique politique interne d’Haïti dans les décennies ayant suivi la proclamation de l’indépendance nationale fut celle de l’instabilité chronique qui déboucha sur la division d’Haïti en au moins deux États et en même temps sur un ensemble de rebellions armées et de dynamiques révolutionnaires partout à travers le pays, notamment le Nord-ouest, le Sud et la Grand-Anse. Lorsque les premiers désastres climatiques frappèrent et emportèrent les plantations et endommagèrent les infrastructures physiques, l’atmosphère générale du pays ne fut pas propice à la reconstruction. Ainsi, on n’a pas pu assister à l’augmentation du stock de capital physique et ainsi lancer une dynamique devant déboucher sur la destruction créative. Au contraire, on a eu une destruction du stock de capital fixe. Ainsi, tant à court terme, à moyen terme qu’à long terme, les désastres écologiques n’ont pas permis à Haïti d’avoir une croissance économique. La cause fondamentale, ce ne furent pas les désastres naturels, mais la dynamique politique interne du pays qui généra de l’instabilité chronique.

L’exemple du tremblement de terre de 1842 qui détruisit la ville du Cap-Haïtien et qui ravagea les départements du Nord, du Nord-est et du Nord-ouest témoigne de l’inadéquation du mode de gestion de la politique interne avec les impacts attendus de causalité positive entre croissance économique de long terme et désastres naturels. Le récit, par Dantès Bellegarde (1953), des dégâts causés dans la ville du Cap témoigne de la puissance dévastatrice de cette catastrophe naturelle: “La dernière année de la présidence de Boyer avait été assombrie par une catastrophe épouvantable. Le 7 mai 1842, un tremblement de terre bouleversa plusieurs endroits de la République. Il causa des dégâts terribles au Cap-Haitien. Cette ville, dont toutes les maisons étaient construites en maçonnerie ne fut plus qu’un tas de décombres sous lesquels près de dix mille personnes furent ensevelies”. «Le ciel, dit Mgr Jan, fut tellement obscurci par les tourbillons de poussière que l’on aurait dit une nuit complète. La mer se précipita sur la ville, jusque dans les maisons qui bordent le quai, et se retira aussitôt, fort heureusement. Mais les commotions en ébranlant les profondeurs avaient amené à la surface tant de vase et de détritrus de toutes sortes que l’eau était noire dans toute la rade. Durant toute la nuit, il y eut de fréquentes oscillations et de violentes commotions. Bien plus, les trépidations du sol se répétèrent chaque jour et, quelquefois, à plusieurs reprises, pendant près d’un mois la population allait passer toutes les nuits sur les places ouvertes ».

Lorsque le tremblement de terre eut lieu, le pays était déjà en plein dans une crise institutionnelle qui mettait aux prises les pouvoirs exécutif et législatif et qui déboucha sur l’exclusion d’un ensemble de parlementaires de la chambre des députés à l’initiative manipulatrice du Président Boyer. La perception de l’incapacité du Gouvernement à faire face à

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

la crise humanitaire née du tremblement de terre conjuguée à la grande misère vécue par la population provoqua de l'agitation sociale et des mouvements de révoltes sporadiques. L'intensification de la crise, née de la non validation de certains députés à partir de manœuvres du pouvoir exécutif, provoqua la colère des populations du Sud et de la Grand-Anse qui se révoltèrent sur la base des revendications révolutionnaires contenues dans le manifeste de Praslin. Ainsi, furent lancées la révolution de Praslin et la marche des révolutionnaires du Sud sur Port-au-Prince. Ce qui provoqua la fuite en exil du Président Boyer.

Les évènements politiques qui suivirent le tremblement de terre de 1842 ne permirent pas au Gouvernement de Boyer de mobiliser les énergies en vue d'organiser les secours, d'assister les victimes, puis de passer à la reconstitution du stock de capital physique détruit ou endommagé par la puissance des catastrophes naturelles. Ainsi, on a eu une réduction du stock de capital physique et tout un ensemble d'autres impacts négatifs à court, moyen et long terme sur le bien-être collectif.

Le dégoût des pays étrangers pour l'État d'Haïti fit qu'aucun pays étranger n'offrit son assistance dans ces moments tragiques et de grande douleur. Les témoignages du Pasteur Baird qui se trouvait dans le pays, relatés par Dantès Bellegarde, sont flagrants: « Le Pasteur Baird, qui était arrivé à Port-au-Prince deux ans auparavant, a fait observer qu'aucun peuple étranger ne pensait, dans une si tragique circonstance, à apporter son aide à Haïti ou tout au moins à lui manifester quelque compassion. (...) Ce fut profondément humiliant pour l'étranger, alors résidant dans la République, de voir que les pays étrangers ne témoignaient au peuple haïtien aucune sympathie dans sa grande affliction. Les Haïtiens le sentirent aussi mais ils gardèrent noblement le silence...».

La non-disponibilité des ressources nationales et le mépris manifesté par les pays étrangers firent qu'il n'y eut pas de capacités immédiates devant permettre d'apporter les réponses appropriées à la dimension de la catastrophe, de réparer les infrastructures physiques endommagées et de reconstruire celles qui avaient été détruites. A cela s'ajouta la crise politique d'intensité majeure qui augmenta avec l'incapacité du gouvernement à secourir les victimes et à commencer la phase de reconstruction ; mais qui déboucha, de façon prévisible, sur la chute du Président à vie Boyer, laquelle chute fut précipitée par la marche foudroyante sur Port-au-Prince des révolutionnaires du manifeste de Praslin.

A la non-disponibilité des ressources s'ajoutèrent les agitations politiques qui enlevèrent au Gouvernement la sérénité nécessaire pour implémenter des mécanismes créateurs de synergies, de complémentarités et de cohésion sociale afin de pouvoir arriver à mobiliser les énergies et les ressources nécessaires en vue de la reconstruction et du lancement de processus compatibles avec l'hypothèse schumpetérienne de la destruction créative, et donc de la causalité positive entre la croissance économique de long terme et les désastres naturels.

Au manque cruel de ressources et à l'instabilité politique aigüe vinrent s'ajouter les problèmes institutionnels, notamment la corruption. Ce qui déboucha sur les résultats prévisibles établis par l'équipe des chercheurs de la BID qui fait des problèmes institutionnels l'une des explications de la causalité négative entre les catastrophes naturelles et la croissance

économique de long terme. À l'arrivée au pouvoir des révolutionnaires du manifeste de Praslin, environ un an après le tremblement de terre, la corruption et l'incompétence furent les principales caractéristiques du Gouvernement constitué. Les faibles ressources qui auraient dû servir à financer la reconstruction furent détournées et volées par ceux qui avaient la charge de l'administration de l'État. Ainsi, le désastre naturel de mai 1842 n'eut que des impacts négatifs sur la croissance économique à court terme, à moyen terme et à long terme. Cette causalité négative ne fut pas dû au désastre naturel, mais bien plutôt à la crise politique aigüe et à la corruption.

Cette situation ne fut pas totalement différente pour les autres catastrophes naturelles, climatiques ou géologiques, qui eurent lieu tout au long des siècles suivants, particulièrement en ce début du 21^e siècle. La seule différence majeure a été le comportement des pays étrangers qui ont progressivement changé d'attitude envers Haïti. Ainsi, plus de ressources sont devenues disponibles tant pour le financement de la phase d'urgence et de secours que pour celle de la reconstruction. Cependant, les problèmes institutionnels ont souvent pour conséquence d'engendrer la corruption et exacerbent les compétitions politiques sur fonds d'instabilité aigüe en vue de prendre le contrôle des ressources destinées à la reconstruction, dans l'objectif de maximiser le bien-être individuel de certains. La non-crédibilité des institutions et l'inexistence de mécanismes robustes devant garantir la compatibilité des motivations individuelles avec l'objectif de maximisation du bien-être collectif, font que le processus de reconstruction compatible avec l'hypothèse de la destruction créative ne parvient pas à démarrer. La causalité positive des désastres naturels avec la croissance économique de long terme, du fait des problèmes politiques et institutionnels qui agissent en synergie et en complémentarité, n'a pas été étudiée tout au long de l'histoire des désastres naturels en Haïti. Tout ce qu'on a eu, c'est une suite d'impacts négatifs à court terme, à moyen terme et à long terme. Il n'est donc pas surprenant que nous soyons en train d'écrire sur les causes fondamentales de la décadence d'Haïti.

La localisation géographique d'Haïti n'est pas ce qui est en cause, et de ce fait ne doit pas être considérée comme l'une des causes fondamentales de cette décadence; car l'existence des risques liée à la localisation géographique devrait porter ceux qui administrent l'État par l'exercice du pouvoir à être proactifs, à tenir compte de l'existence des risques et à être efficaces dans la recherche et l'implémentation de mesures de politiques publiques visant à mitiger les impacts des catastrophes naturelles. Les mesures de politiques publiques proactives et des mesures en vue du renforcement des institutions et de la promotion de la stabilité politique constitueraient des remèdes aux conséquences négatives des catastrophes naturelles et donneraient lieu à des causalités positives qui déboucheraient sur la modernisation et la croissance économique de long terme. Ainsi, bien que le positionnement géographique induise un ensemble de risques de désastres naturels, ceci ne saurait en rien condamner le pays à la pauvreté, ce qui donnerait lieu à un déterminisme géographique. Fort heureusement, un tel déterminisme n'existe pas, et le promoteur de la prise en compte des variables géographiques dans l'analyse comparative des différences de développement entre nations, Jeffrey Sach (2003), l'atteste en écrivant : " It is a common mistake to believe—and a weak argument to make—that geography equals determinism." Selon Sach (2003), d'autres considérations, notamment la nature des institutions qui relativisent l'argumentation de la localisation géographique, est tout aussi déterminante: « Recent history, then, confirms Smith's remarkable insights. Good

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

institutions certainly matter, and bad institutions can sound the death knell of development even in favorable environments ».

Les phénomènes atmosphériques et sismiques s'expliquent par des facteurs de localisation géographique et par la structure géomorphologique de la terre sur laquelle se trouve le territoire d'Haïti et sont donc inéluctables. De même que pour les phénomènes sismiques et atmosphériques, l'existence d'épidémies et de pandémies s'abattant sur la population se trouvant sur le territoire d'Haïti est tout aussi inéluctable. Ceci s'explique par au moins quatre facteurs:

- L'arrivée de certains vecteurs de propagation de certaines maladies infectieuses contenues dans les tonnes de poussière, transportées par le vent, venant chaque année du continent africain;
- L'accroissement des échanges maritimes et aériennes avec d'autres pays;
- L'intensité grandissante des échanges le long de la frontière terrestre avec la République Dominicaine, qui, elle-même entretient des échanges maritimes et aériennes de plus en plus importants avec des pays du continent européen, d'autres pays du continent américain ou du continent asiatique ;
- Les manifestations des phénomènes politiques internes, particulièrement les luttes tant pour la prise du pouvoir que pour le maintien du pouvoir.

Épidémies et pandémies dans l'histoire d'Haïti			
Année début	Année fin	Épidémies / pandémies	Nombres de décès
Période coloniale	Nos jours	Syphilis	
Période coloniale	Nos jours	Chancre	
Période coloniale	1805	Fièvre jaune	
1843		Charbon	
1870	Début 20 ^{ème} siècle	Petite vérole	Environ 550/jours
Début 20 ^è siècle	Nos jours	Tétanos	
1918	1920	Grippe espagnole	
Début 20 ^è siècle	Fin 20 ^è siècle	Pian	
	Nos jours	Malaria	
Début des années 70	Nos jours	tuberculose	
Début des années 70	Nos jours	VIH-Sida	
2010	Nos jours	Choléra	Environ 15 000
2013	2013	Influenza (grippe A H1N1)	
2013	2014	Chikungunya	
2016	2017	Zika	
Mars 2020	Nos jours	Coronavirus (Covid-19)	

La conjonction de ces différents facteurs a donné lieu, de la création de l'État d'Haïti en 1804 à l'année 2020, à plus de seize épidémies et pandémies qui ont occasionné d'importantes pertes en vies humaines et des catastrophes sur tout le territoire d'Haïti. De la fièvre jaune en 1804 à la pandémie de Covid-19, les conséquences économiques et les catastrophes humanitaires, pour

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Haïti ont été désastreuses. De même que pour les phénomènes sismiques et atmosphériques, les causes profondes de ces désastres ne doivent pas être recherchées dans la nature de ces épidémies et pandémies, mais de préférence à travers des facteurs qui n'ont jamais permis à l'État d'Haïti de mitiger leurs conséquences désastreuses.

Pour appréhender les causes profondes de ces désastres, il faut analyser la double tragédie provoquée par des comportements humains incompatibles avec la mitigation de ces désastres. La première tragédie se rapporte à la souffrance humaine provoquée par ces épidémies et pandémies et la seconde aux comportements qui n'ont fait qu'aggraver ces souffrances humaines et particulièrement au caractère non-repenté (Hardin 1967) de ces actions, motivées par la rationalité individuelle qui n'ont fait que provoquer cette catastrophe collective. Il est nécessaire de préciser que la seconde tragédie est en grande partie la cause principale des dimensions et intensités de la première tragédie tout au long de l'histoire d'Haïti.

Étant donné que les différentes composantes de la société haïtienne sont toutes exposées aux diverses épidémies et pandémies, il serait donc individuellement rationnel pour elles, notamment pour les élites politiques et économiques d'avoir des comportements appropriés, de mettre en oeuvre des actions et d'implémenter des mesures de politiques publiques susceptibles d'augmenter la défense d'Haïti face à ces dangers et de limiter les conséquences catastrophiques de certaines autres épidémies et pandémies contre lesquelles aucun dispositif de défense n'est assez robuste. Ceci exigerait l'abandon des stratégies d'instrumentalisation de l'insalubrité, de la terreur par le recours à des massacres et au démembrement des cadavres des adversaires dans les luttes politiques intérieures; la mise en place de structures sanitaires défensives pouvant limiter l'entrée de nouvelles épidémies et pandémies sur le territoire d'Haïti; la mise en place de structures et d'infrastructures sanitaires minimales pouvant limiter l'intensité des souffrances.

Pendant tout le 19^e siècle, il n'y eut aucun investissement dans les infrastructures sanitaires de base et dans la mise en place de structures étatiques de veille épidémiologique. La structure du budget de l'État d'Haïti pendant le 19^e siècle refléta ces choix:

La quasi-totalité des dépenses de l'État servait à financer les dépenses liées à la défense du territoire national contre d'éventuelles invasions de forces ennemies, à assurer le paiement de la dette extérieure, le paiement de la dette intérieure, le paiement des réclamations le plus souvent frauduleuses et la corruption.

Parallèlement, les luttes politiques, presque toujours motivées par des considérations pécuniaires et par les désirs de capter les ressources et les biens publics ont été, pendant tout le 19^e siècle, d'une rare intensité et la terreur par le recours à des massacres et à des expositions publiques de cadavres démembrés des adversaires a été l'instrument de choix des clans politiques qui s'affrontaient.

Conséquemment, le pays fut le théâtre macabre de cycles continus de calamités provoquées par des épidémies sui generis et tout aussi venant de l'extérieur et contre lesquelles il n'y avait aucune infrastructure sanitaire et structure étatique de prise en charge. La population fut abandonnée à elle-même.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

A partir de l'intervention américaine, en dépit des avancées dans les luttes contre l'insalubrité, les massacres, comme expression de luttes politiques, n'ont pas disparu ; cependant, l'exposition au grand jour et sur une longue période des cadavres comme instrument de terreur a cessé, du moins jusqu'au milieu du 20^e siècle. Parallèlement, comme cela avait été le cas durant tout le 19^e siècle, il n'y eut aucun investissement majeur dans les infrastructures sanitaires de base et dans les structures étatiques de veille épidémiologique. Conséquemment, les populations ont continué à croupir, sans intervention étatique sous le poids des calamités des épidémies.

À la fin du 20^e siècle et au début du 21^e siècle, les vieilles pratiques d'instrumentalisation de l'insalubrité et d'instrumentalisation de la terreur par le recours à des massacres et à des expositions publiques des cadavres des ennemis politiques abattus ont facilité le développement d'épidémies à travers le pays qui fait face à un déficit chronique d'infrastructures sanitaires de base et de structures étatiques de veille épidémiologique. Ces déficits s'expliquent en grande partie, comme au 19^e siècle, par la structure des dépenses de l'État et par l'importance grandissante du phénomène de la corruption.

Les élites du 21^e siècle n'ont pas appris les leçons du 19^e siècle qui fut un siècle de grandes calamités collectives provoquées par des épidémies ; les choix des élites, la structure des budgets des dépenses de l'État, motivés tous par la rationalité individuelle, ont provoqué, tant au 19^e siècle qu'au début du 21^e siècle, d'intenses calamités collectives. La contradiction entre la rationalité individuelle et la rationalité collective au 19^e siècle qui provoqua la calamité collective se répète en ce début du 21^e siècle.

Quelle tragédie!¹⁰⁰

Références bibliographiques

1. Acemoglu, Daron ; James Robinson, Simon Johnson (2004), Institutions as the Fundamental Cause of Long Run Growth, HandBook of Economic Growth, Vol. 1A, Ed. Philippe Aghion and Steven N. Durlauf, 2005.
2. Dantès Bellegarde, Histoire du Peuple Haïtien, 1492-1952. Port-au-Prince, 1953.
3. Popp, Aaron (2006), The effects of natural disasters on long-run growth, Major Themes in Economics, Spring 2006.
4. Rasmussen, T. (2004), "Macroeconomic implications of natural disasters in the Caribbean," Working paper 04/224, International Monetary Fund, EconLit.
5. Sach, Jeffrey D. (2003), Institutions Matter, but not for everything, Finance and Development, June 2003.
6. Laureus, J. A. Mathias, l'Axe du Mal Haïtien: La Corruption, le Narcotrafic, la Terreur: Causes Fondamentales, Media Texte, 2013.
7. Skidmore and Toya (2002), Do Natural disasters Promote Long-Run Growth, Inquiry, Vol.40, Issue 4.
8. Skidmore and Toya (2008), Natural disasters as creative destruction?, Economic Inquiry. Vol.46, No. 2, 2008.
9. Cuaresma et al (2008), « Natural disasters as creative destruction? Evidence from developing countries », Economic Inquiry. Vol.46, No.2, 2008.

¹⁰⁰ Texte envoyé à l'éditeur le 1^{er} mai 2020 et finalisé le 22 mai.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

10. Hallegate et Dumas (2009), « Can natural disasters have positive consequences? Investigating the role of embodied technical change » *Ecological Economics* 68 (3), 2009.
11. Edouardo Cavallo, Sebastian Galiani, Ilan Noy, Juan Pantano (2010), "Catastrophic Natural Disasters and Economic Growth, International Development Bank (IDB), 2010, IDB working paper series no. IDB-WP-183."

Notice biographique

Jean-Antoine Mathias Laureus, de nationalité haïtienne, est Planificateur, Économiste et spécialiste en analyse de politiques publiques (Licence en Planification économique et sociale au CTPEA; Licence en Économie à la FDSE; Master of Science (MS) in Economics and Public Policy Analysis à la University of Rochester, Rochester, NY, USA; Doctoral Fellow en Analyse de Politiques Publiques à la Rand Graduate School of Policy Studies, Santa-Monica, CA, USA; Doctoral Fellow en Relations Internationales à la University of California at Los Angeles (UCLA), Los Angeles, CA, USA.

Professeur Laureus a des expériences de travail très variées. Il a travaillé au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR); à la Banque de la République d'Haïti (BRH); Au Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Territoriales et de la Sécurité Nationale (MICTSN), où il faisait des analyses sur les évolutions de l'environnement sécuritaire interne d'Haïti ; au Ministère du Tourisme dans le cadre de l'actualisation du Plan Directeur du Tourisme (PDT), il fut Secrétaire d'État au Commerce et Secrétaire d'État aux collectivités territoriales. Il a enseigné la microéconomie avancée à l'Institut de Formation de la Banque Centrale (IFBC), à l'Université Notre Dame d'Haïti (UNDH) et à l'École Nationale d'Administration Financière (ENAF). Il enseigne présentement la théorie des jeux et les finances publiques au CTPA, la microéconomie avancée à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques (FDSE) et l'Économie Industrielle à l'Université Quisqueya (UniQ).

Dans le cadre de ses activités de recherche, Mathias LAUREUS a publié en 2014 des articles dans des revues académiques et deux ouvrages, dont les titres sont:

- L'axe du mal haïtien: la corruption - le narcotrafic - la terreur : causes fondamentales
- L'art et la science de la stratégie en économie et en politique

Huit autres ouvrages sont à paraître bientôt, dont:

-Dynamique évolutive de l'État d'Haïti à travers l'analyse économique et motivationnelle des Constitutions haïtiennes: 1801 - 2019

-Décadence de l'État d'Haïti et impératif changement du système

-Tragédie: le secteur privé haïtien et les équilibres économiques et politiques de long terme.

mathiaslaureus1967@gmail.com

Covid 19, crises et opportunités¹⁰¹

Par William SAVARY, Fondateur du Haitian Stock Exchange¹⁰²

Mise en contexte

Les efforts déployés pour recoudre le tissu national en Haïti viennent d'encaisser un coup dur avec l'expansion du virus Covid-19. Là où un rapprochement commençait timidement à s'installer, les nouvelles règles de la distanciation sociale se sont imposées. Là où dans l'assemblage à bon marché, des emplois avaient difficilement été créés, c'est l'effondrement des commandes. Là où une accumulation timide de richesses était observée, le spectre de la pauvreté prend de plus en plus d'ampleur.

Ces phénomènes ne sont pas la conséquence de guerres ou de «peyi lok», mais bien le fruit de l'angoisse engendrée par le virus Covid-19 à l'échelle planétaire.

Après plusieurs jours d'hésitation, les autorités ont lancé certains mots d'ordre qui se résument en ces termes:

- Confinement de la population;
- Fermeture des parcs industriels, écoles, lieux de rassemblement des différents cultes (églises, hounfords, etc..).

Ces mesures, prises avec les meilleures intentions sont cependant porteuses de messages à double tranchant.

Oui, il faut, conformément à la recommandation des virologues et autres professionnels de la santé, peu au fait sans doute de la particularité du patrimoine génétique haïtien, confiner la population, limiter les rassemblements pour éviter la propagation du virus.

Mais comment nier l'importance du rôle inhérent aux lieux de rassemblements: espaces thérapeutiques, marchés communaux, de prières, d'invocations; quid des transports en commun?

Oui, il faut isoler les parcs industriels. Mais comment satisfaire les exigences des opérateurs qui ont des obligations de livraison, des salaires à payer, des dettes bancaires à amortir, des cotisations sociales à verser (ONA, OFATMA) ?

Oui, il faut confiner les ouvriers, mais comment vont-ils faire face à leurs obligations pour pourvoir aux besoins de leur foyer ? Ce dilemme entre sécurité publique et prospérité économique se pose non pas face à un champ de revendications syndicales, mais sur fond de lutte contre la menace de santé publique que représente le Covid-19.

¹⁰¹ Article remis le 15 avril, puis revu les 12 et 31 mai 2020.

¹⁰² info@haitianstockexchange.com

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Dans la présente approche, des aspects rarement évoqués ont été pris en considération pour aboutir à des conclusions osées.

Cet argumentaire sera fondé sur la proposition largement acceptée que le pays est resté à l'état stationnaire depuis plus de trente ans et que les conditions de vie de la population deviennent de plus en plus précaires.

Des éléments quantitatifs sont pris en compte pour illustrer cette observation.

- L'argumentaire du sur-place sera suivi d'un plaidoyer assorti d'une hypothèse inédite sur le patrimoine génétique des Haïtiens pour avancer que les avis concernant les dégâts anticipés sont peut-être exagérés ;
- Un survol sera fait des décisions qui ont été prises ailleurs, puis adoptées en Haïti. L'objectif est de démontrer qu'il y a eu en Haïti une peur bleue du Covid-19 ;
- Un retard considérable a été pris au niveau des mesures d'accompagnement nécessaires aux décisions prises.

Ce survol se terminera par la proposition de certaines mesures d'urgence qu'il faudrait appliquer sans tarder, pour sauvegarder les activités économiques du pays afin de ne pas sombrer dans une période prolongée où la croissance économique s'affaiblirait considérablement, où le taux d'inflation (augmentation des prix) augmenterait, où le taux de chômage serait supérieur à son niveau « naturel ».

Faire du sur-place

Depuis plus de trente ans déjà, Haïti s'est laissé séduire par le modèle de l'économie de marché. Dans ce modèle, la production, le commerce, le capital et le travail sont d'ordre international, tandis que les États qui assurent le fonctionnement du système sont « d'ordre national ». Cette relation est conflictuelle. Elle a des conséquences.

Selon le modèle en question, la loi de l'offre et de la demande, accompagnée du minimum de réglementations pour prévenir les abus, jouit d'un statut sacro-saint. C'est la base théorique du maintien du travail accroché à un salaire minimum, inadéquat selon certains, généreux selon d'autres.

Dans cette logique, l'État est émasculé. Les responsabilités régaliennes, même celles qui relèvent de la sécurité nationale, (p. ex. exploitations de mines, ports, télécommunications, etc.), sont transférées à d'autres agents économiques. L'État promulgue des lois d'investissement à partir desquelles les investisseurs sont, pour une période considérable, exemptés d'impôts et le droit pour les ouvriers de se syndiquer est supprimé.

Le modèle, à la différence du fordisme où les ouvriers sont perçus comme des consommateurs, considère la classe ouvrière en Haïti exclusivement dans sa fonction de producteur de plus-value. Par l'adoption et parfois l'imposition d'un salaire minimum, ce modèle encourage une

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

forme de course vers l'abîme¹⁰³.

Cette course se manifeste dans la relation salariale qui existe entre patrons et ouvriers. Au prétexte que la population active est quantitativement supérieure au nombre d'emplois proposés, un salaire minimum, en-dessous du revenu nécessaire à la reproduction de la force de travail, devient la norme, alors que c'est une aberration.

Le modèle sous-tend également les opérations de change. La monnaie nationale est souvent l'objet de la soumission au GRESHAM Law¹⁰⁴.

Sous prétexte de thésauriser la bonne monnaie, les autorités monétaires et autres professionnels inféodés aux institutions de la place affirment de façon impérieuse que la loi du marché l'exige.

La gourde chasse le dollar du marché. Alors les autorités monétaires se courbent. Ils se sont persuadés et ils se sont engagés à persuader tous ceux qu'ils peuvent que la monnaie nationale qui se déprécie et la perte du pouvoir d'achat de ses détenteurs trouveront, à elles seules, par la vertu de la «main invisible», son niveau d'équilibre. Ce niveau une fois atteint, l'économie d'Haïti se métamorphosera en un pôle d'attraction irrésistible pour le capital étranger (FDI).

Malheureusement pour ces protagonistes, au lieu de faire d'Haïti un eldorado et un pôle d'attraction irrésistible, le salaire minimum en dessous du coût nécessaire à la reproduction du travail, et la dépréciation parfois pernicieuse, parfois accélérée de la monnaie, représentent le cocktail qui fait qu'Haïti fait, depuis plus de trente ans, soit des pas si imperceptibles que pour certains le pays soit marche à reculons, soit fait du sur-place.

BRH - mission et mandats

Selon la loi du 17 août 1979, il existe en Haïti une institution étatique qui a la responsabilité de faire bouger Haïti et de s'assurer que le pays ne fait ni du sur-place, ni marche arrière, ni des pas de côté, mais des bonds en avant. Cette institution, c'est la BRH.

Il est dit selon la législation en vigueur que la BRH doit :

- défendre la valeur interne et externe de la monnaie nationale ;
- promouvoir, dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables au développement de l'économie nationale ;
- Aider à éviter toutes les tendances inflationnistes, spéculatives et déflationnistes qui seraient nuisibles aux intérêts permanents de la nation ;
- Faciliter l'expansion du commerce intérieur et extérieur, en vue de contribuer à l'instauration et au maintien d'un niveau élevé d'emplois et de revenus réels¹⁰⁵

¹⁰³ Kim Ives Dan Coughlin : "Haiti: Wiki Leaks shows US opposed minimum wage rise, despite hunger " (*Green Left* , June 11, 2011).

¹⁰⁴ Henry Dunning, Macleod, 1558.

¹⁰⁵ Jean Vandal, *Code du Commerce*. Port-au-Prince 2001, p.196.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Depuis plus de trente ans, tous les indicateurs pouvant servir de repères pour évaluer la performance de la BRH ont besoin d'être soumis à des réflexions osées. Donc, si Haïti fait si peu de progrès, si minimes que certains pensent que le pays fait du sur-place ou marche arrière, c'est peut-être à cause du fait que les politiques adoptées n'ont pas changé depuis plus de trente ans. Le temps n'est-il pas venu où le mandat de la BRH devrait subir une révision et la politique monétaire proposée à la nation connaître une autre orientation ?

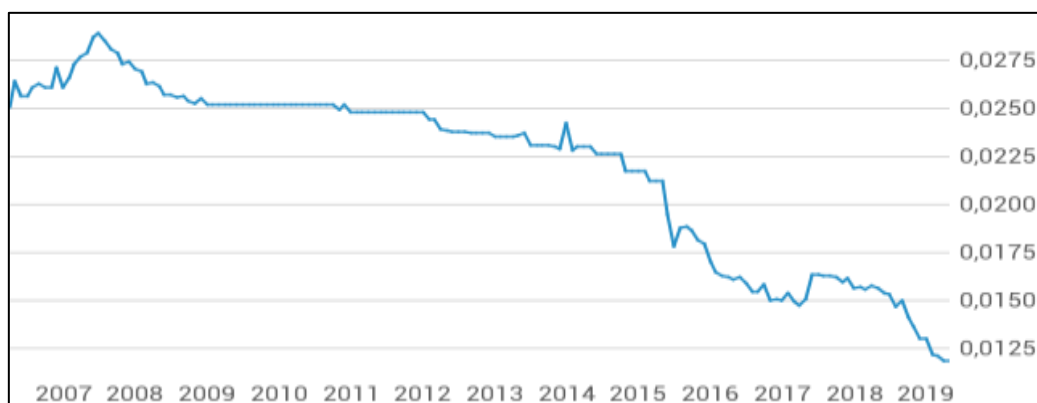
Pour illustrer notre observation, concentrons-nous ici sur certains éléments et graphiques qui parlent d'eux-mêmes. Le taux de change a connu une accélération à la baisse soutenue. Cette accélération se poursuit jusqu'à date, passant de 51,50 Gourdes pour un dollar en 2014 à plus de 100 gourdes aujourd'hui, 6 ans plus tard en 2020, soit une dépréciation de l'ordre de 100% (figure 2).

Sans des changements et réformes drastiques afin de ralentir et inverser la tendance à la dépréciation de la gourde, à moins que, sans être formulé publiquement, la dévaluation de la gourde soit l'objectif de la BRH, d'ici deux ans le taux de change devrait osciller autour de 120 et 140 gourdes pour un dollar américain.

Rappelons que, selon Jean Vandal, *Code du commerce*, la législation en vigueur assigne quatre rôles fondamentaux à la BRH :

a) Défendre la valeur interne et externe de la monnaie nationale ;

Graphique 1 : La BRH et la dévaluation depuis 2007

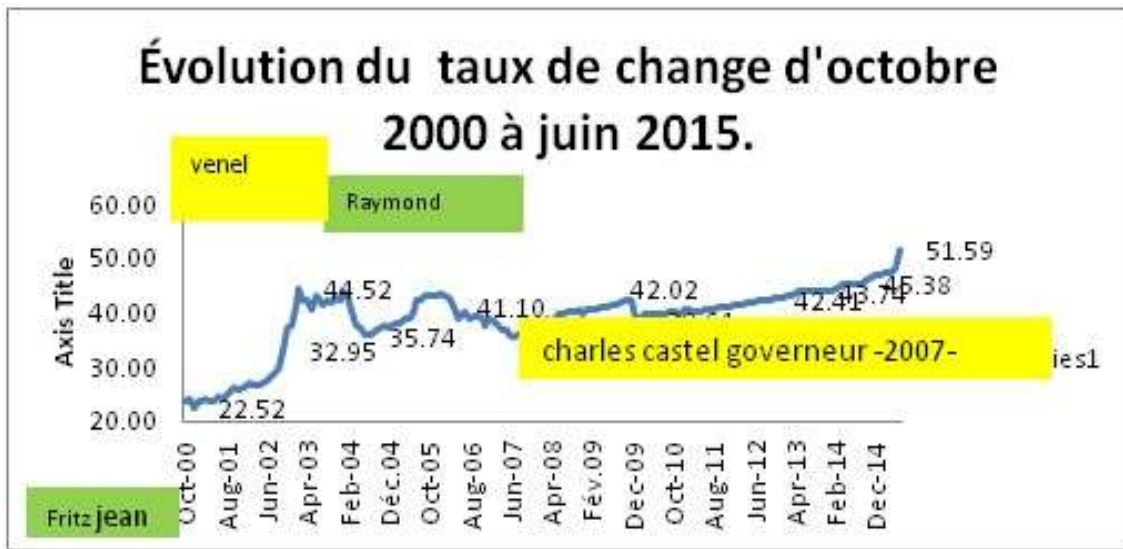


b) Assurer l'efficacité, le développement et l'intégrité du système de paiements ;

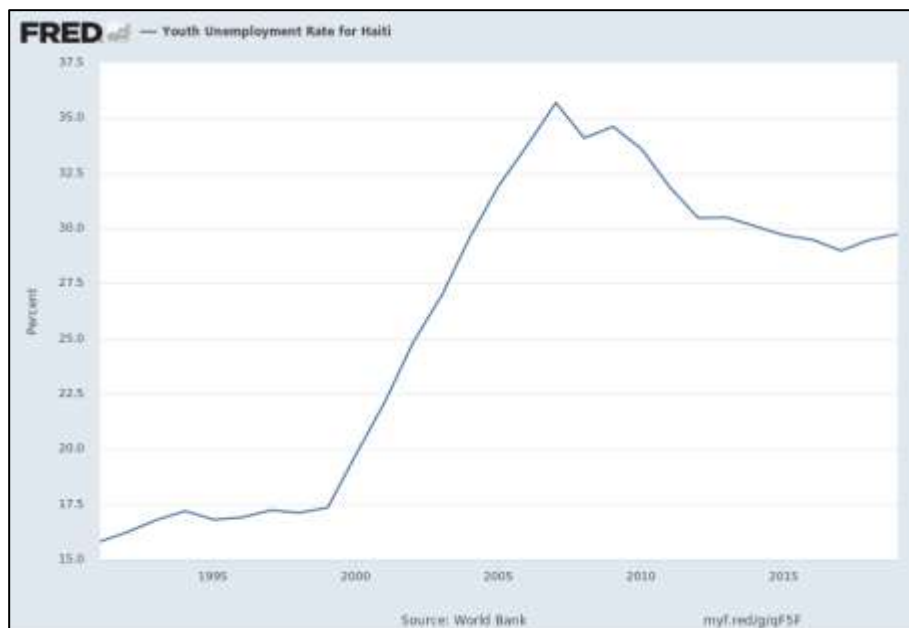
c) Assurer la stabilité du système financier ;

d) Agir comme banquier, caissier et agent fiscal de l'État.

Graphique 2 : Évolution du taux de change



Graphique 3 : Le taux de chômage en Haïti



Note explicative pour les graphiques :

Selon la théorie du marché, une monnaie qui se déprécie devrait, de façon mécanique, attirer les investissements étrangers et positivement propulser la production nationale, la création d'emplois. Et, comme par magie, l'effet de la courbe en J se manifesterait et la production serait propulsée après une légère chute ou après une chute administrée.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

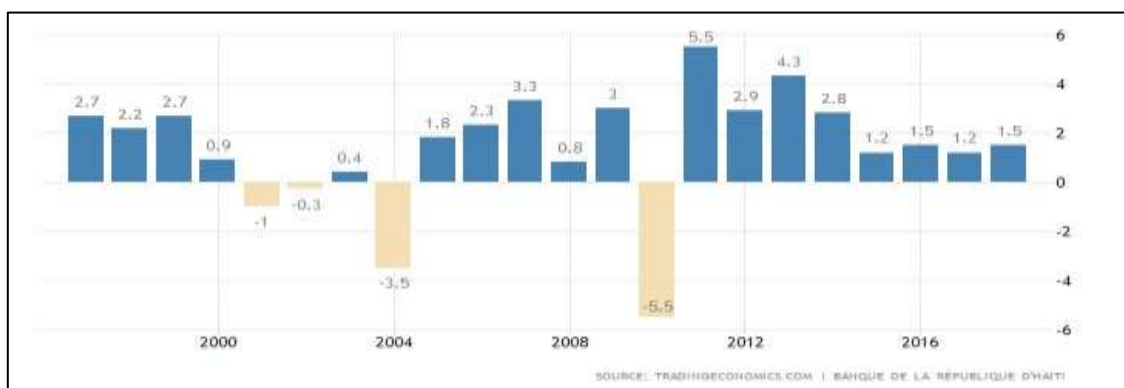
Les graphiques 2 et 3 illustrent le contraire. Il n'y a pas eu d'augmentation suite à la dépréciation de la monnaie, ni d'augmentation de la production, ni de réduction du chômage. Le taux de chômage au sein de la population active en Haïti demeure constant et ceci bien avant l'an 2000, légèrement en-dessous de la moyenne de 40%, distribué inégalement entre les femmes, les hommes et les adultes en-dessous de 35 ans.

C'est dans cet environnement que le Covid-19 sera accueilli, si jamais le virus, après avoir traversé nos frontières, se propage à travers le territoire national.

Les données quantitatives évoquées ci-dessus sont souvent, parmi d'autres, celles qui sont prises en compte quand il s'agit de déterminer le taux de croissance économique d'une nation.

Si le Covid-19 fait son entrée sur le territoire national, il n'apportera pas la débandade économique. S'il vient comme prévu, il ne fera qu'accélérer la course vers le fond du puits.

Graphique 4 : GDP et taux de change



Coronavirus et propagation

Il faut se garder, par souci d'éviter de créer un marché pour les vaccins, de déclarer que « nous allons tous mourir ». Le sensationnalisme de l'affaire a fait jeter par la fenêtre tout sens du calme et de la raison. Partout dans la presse, les nouvelles sont alarmantes. Plus elles le sont, plus certains journalistes se sentent dans leur élément.

Les autorités du pays, pour paraphraser Frantz Duval du *Nouvelliste*, font du « copier-coller ». C'est comme si les décisions prises à Washington et à Paris leur servaient de mots d'ordre. La courbe de l'épidémie observée ailleurs est plaquée sur Haïti et des conclusions hâtives sont tirées.

NON, nous n'allons pas tous mourir. Et nous « ne serons pas tous frappés. »¹⁰⁶

¹⁰⁶ Cf. « Les animaux malades de la peste », in : *Les Fables de Jean de la Fontaine* - La Bibliothèque électronique du Québec. Collection À tous les vents, volume 503 : version 2.0.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Voici pour vous rassurer une thèse inédite. Elle est osée et peut susciter beaucoup de controverses. Mais face au désespoir que prônent plusieurs acteurs, il faut chercher, là où il peut exister, un brin d'espoir qui offre la vie et non le désespoir. Cette thèse est la suivante.

L'un des plus grands atouts dont dispose le peuple haïtien, c'est la richesse de son patrimoine génétique. Au lendemain de la guerre de l'indépendance, les groupes ethniques d'Afrique, qui composaient notre population, provenaient de partout en Afrique: de l'Est, de l'Ouest, du Sud, du Nord et du Centre.¹⁰⁷

Vu que les recherches, études et explorations sur l'ADN des Africains sont encore balbutiantes et que certains travaux récents sur le sujet affirment que la richesse génétique du continent africain est beaucoup plus variée que celle du continent européen¹⁰⁸, il est possible, en vertu de cette observation et d'autres qui abondent dans le même sens¹⁰⁹ de suggérer que la diversité des groupes ethniques d'Afrique qui ont produit le peuple haïtien, a légué à ce peuple un ADN d'une richesse inestimable et dynamique.

De cet amalgame, à travers des fusions, mutations dues au vivre ensemble et à la reproduction, le peuple haïtien, (et ailleurs, où le même amalgame s'est constitué) a hérité d'un patrimoine génétique qui devrait susciter curiosité et intérêt.

Les Africains, et par conséquent les Haïtiens, possèdent déjà une mutation du gène de l'hémoglobine qui produit des cellules en faucilles (sicklecells) productrices d'enzymes capables de détruire des virus ou de les phagocyter.¹¹⁰

C'est ce qui leur permet de combattre les parasites qui causent la malaria par exemple. La logique pourrait s'imposer : ces mêmes cellules pourraient leur permettre aussi de combattre le Covid-19. Cette particularité fait que l'Haïtien pourrait disposer d'un système immunitaire richement pourvu contre les corps étrangers, virus ou/et microbes, susceptibles de s'attaquer à lui. Cela pourrait peut-être expliquer pourquoi le système de santé en Haïti n'est pas submergé pendant la période de confinement de cas d'infections de tous types (microbes et/ou virus), et que, dans leur grande majorité, les Haïtiens semblent peu s'inquiéter du Covid-19.

Les conditions infrahumaines dans lesquelles vit une bonne partie de la population haïtienne demeurent et la célébration de « raras » et autres activités populaires sont maintenues partout

¹⁰⁷ Dubroca Louis, *La vie de Jean-Jacques Dessalines, chef des noirs révoltés de Saint-Domingue* - Rondonneau, Paris 1804. Max G. Beauvoir, *Lapriyè Ginen*, The temple of Yehwe, New York 2004, p 23. Moreau de Saint Rémy, *La vie de Toussaint Louverture*, Moquet, Paris 1850. Fouchard Jean, *Les Marrons de la Liberté*, École Paris, 1972.

¹⁰⁸ Serena Tucci & Joshua M. Akey, « The long walk to African genomics Genome » *Biology*, volume 20, 2019

¹⁰⁹ N.S Munung, B.M Mayosi, J. de Vries (2018); « Genomics Research in Africa and its Impact on Global Health : Insights from African Researchers ». *Genomic Medicine in Global Health*, Cambridge University Press: 8 June 2018; "2016" *Strengthening human genetics research in Africa : report of the 9th meeting of the African Society of Human Genetics*, Dakar, May 2017".

¹¹⁰ Liu Wenzhong, Li hualan, 2020 'Covid-19: Attacks the 1-Beta Chain of Hemoglobin and Captures the Porphyrin to Inhibit Human Heme Metabolism', ChemRxiv, 09.04.2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

dans le pays. Ceci devrait accélérer la propagation du Covid-19 dans le pays. Or, l'évidence prouve le contraire.

Prenons le cas du coronavirus, qui, dans un temps record, a déjà fait plus de 100 000 morts à travers le monde. ¹¹¹

En dépit de toutes les projections de la courbe de l'épidémie, on n'observe pas à date les milliers de morts prévus pour Haïti. Les Haïtiens ne meurent pas par milliers dans les rues, ni chez eux.

On peut donc supposer que, pour beaucoup d'Haïtiens, la seule application des précautions recommandées et le patrimoine (hérédité) génétique pourraient freiner la propagation du Covid-19. C'est une hypothèse. Il faudrait un jour que le Laboratoire National installe un centre dédié à l'étude du patrimoine (l'héritage) génétique des Haïtiens.

Dans cette démarche, il ne faut pas sous-estimer les retombées pharmacologiques et économiques qui peuvent en ressortir.

Les conséquences économiques

Il faut s'attendre à entendre de faux prophètes, Bible, stylo, micro ou haut-parleur en main, à la radio et à la télévision, dans la presse écrite, prédire haut et fort des catastrophes à venir dues au Covid-19. Le moment n'est pas pour sombrer dans un pessimisme apocalyptique. On ne blâme pas un virus qui est sourd-muet.

Disons carrément sans langue de bois que certaines décisions prises sont des parodies de ce qui a été décidé ailleurs par des économies disposant des moyens de leur politique.

Dans le cas d'Haïti, en quoi les mesures financières suivantes peuvent-elles ralentir et éliminer la menace de banqueroute d'un individu ou d'une entreprise:

- moratoire de 3 mois sur tous les prêts dans le système et sur les cartes de crédit,
- pas de saisie sur les propriétés (No foreclosure),
- un gel dans le partage des informations sur le crédit des débiteurs,
- pas de frais de retard sur toutes les créances,
- les banques n'ont que le choix d'exiger que seulement les intérêts sur les créances soient payés,
- une réduction sur les taux d'intérêts sur le Voucher on

	Voucher	Voucher	Voucher
Jours	7	28	91
Intérêt	De 10% à 5 %	De 14 % à 7 %	22 % à 15 %

Toujours fidèle à l'adoption du principe de copier-coller, la finance cède le micro à l'exécutif qui lui-même recommande:

¹¹¹ In : *Business Standard*, New Delhi April 11, 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

- Fermeture des écoles, des universités, des usines et des lieux de culte ;
- Interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes ;
- Restriction des voyages, fermeture des aéroports et des ports, sauf pour le transport de marchandises ;
- Couvre-feu de 20h à 5h du matin.

A noter que dans les pays où ces mesures ont été conçues et adoptées, les autorités ont prévu un accompagnement massif de liquidités. Aux USA par exemple la Federal Reserve «FED» a activé la planche à billets. La valeur de l'intervention aux USA devrait frôler les 6 trillions de dollars, soit pour l'année 20 % du produit intérieur brut des USA (figure 5) :

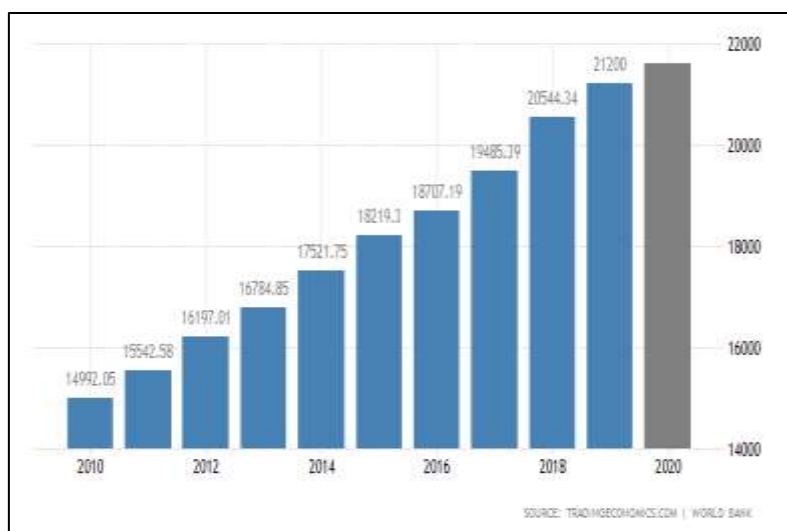


Fig. 5 : GDP USA

Le département de la trésorerie distribuera des chèques à tous ceux qui rempliront un minimum de conditions de conformité aux règles du fisc américain.

Tous les instruments financiers, utilisés pour la mise en œuvre de politiques monétaires souhaitées soit par la «FED», soit la BCE et les banques centrales de plusieurs pays, tels que le Ghana, le Rwanda, le Canada et plusieurs autres, sont en discussion .

On fait également appel à des politiques fiscales testées à travers le temps, aux instruments financiers négociés sur le marché du capital, et à des «special purpose vehicles».

Le système de paiement est huilé pour éviter le gel des transactions. Des garanties gouvernementales ont été fournies aux emprunts des petites et moyennes entreprises.

Pour éviter que le marché des créances ne s'effondre, la Fédéral Reserve achète les créances à long terme des entreprises dont les activités sont d'ordre stratégique.¹¹²

Tout est fait pour protéger l'économie, la vie et la santé des citoyens indistinctement.

¹¹² By [Jeanna Smialek](#), 2020; "The Fed Goes All In With Unlimited Bond-Buying Plan ", in : *New York Times*, March 23, 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Au niveau international, ils se considèrent en guerre. Leur mot d'ordre est de préserver l'économie aujourd'hui et de compter les morts après. Les généraux sont debout.

En Haïti, on a une approche comptable de la crise. La Loi-cadre du Budget ne fait pas état de l'urgence. Ses propositions sont trop timides. Le moment n'est pas au «budget équilibré» ou à «l'efficacité des dépenses». ¹¹³

Loin de protéger l'économie et le patrimoine des citoyens, la crise est en fait politisée.

Les décisions que prend la BRH sont dictées non pas par les besoins de la Nation et de l'heure, mais selon les besoins de divers pouvoirs : tantôt l'exécutif, tantôt le secteur bancaire, tantôt les grands créanciers du système. La dissolution du Parlement a partiellement éliminé l'une des forces qui la pressuraient.

Les banques font pression pour que l'écart entre la rémunération des comptes en banque et le taux d'intérêt appliqué aux créances reste inchangé. Mais plus fondamentalement, elles sont sourdes à tout projet de réforme bancaire.

Les grands créanciers de la place plaident pour des garanties bancaires et des prêts subventionnés.

Dans ce «chaka», les mesures nécessaires pour préserver l'économie, la protéger et la faire croître, malgré le Covid-19, ne peuvent voir le jour. Les autorités responsables ont choisi de compter sur l'aide internationale.

Si cette stratégie se poursuit, on aura raté l'opportunité, une fois de plus, de se servir d'une crise pour apporter les changements structurels profonds à l'épanouissement d'Haïti et l'adoption de la voie qui pourrait faire d'elle une économie émergente d'ici 2030.

Corona que faire ?

Un changement de direction s'impose. Le moment est venu de se saisir du pays par les cornes pour le conduire sur une autre voie. La voie de l'économie de marché a révélé ses faiblesses. L'administration du Président américain, en acceptant de voter favorablement un «bail-out Package» qui frôlerait les 2 trillions de dollars et des montants additionnels de l'ordre de 3 à 5 trillions, a admis la faiblesse du néo-libéralisme, quand le système de marché s'effondre ou fait face à une crise profonde.¹¹⁴

Le Président Macron, en France, dans son allocution à la Nation en date du 13 mars 2020, a admis que le système a échoué. Il a fait marche arrière sur plusieurs décisions favorables à la

¹¹³ Bureau du Premier Ministre ; *Lettre de cadrage du budget 2019-2020*, p.2.

¹¹⁴ Billy Bambrough, «Donald Trump and the Fed have ended the Free Market », *Forbes*, April 13, 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

sacro-sainte théorie du marché. Dans sa déclaration, il sous-entend un usage de la planche à billets.¹¹⁵

Pour les économistes critiques du néo-libéralisme, une crise comme celle-ci sert de révélateur. Christophe Ramaux, chercheur à l'Université Paris-I et membre des Économistes atterrés, constate qu'on s'aperçoit, au sommet de l'État, que la santé n'est pas seulement un coût. Il se félicite que le Président Macron fasse l'éloge de l'État-providence, des services publics ». ¹¹⁶

Quelle est la profondeur du changement de cap que l'on observe ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais il est certain qu'une métamorphose est en cours.

Haïti devrait-elle profiter de cette crise pour initier des changements d'ordre structurel et commencer un vrai «changement de système» ? Elle pourrait une fois pour toutes procéder à la transformation des routines et mettre fin aux vieilles habitudes consistant à compter sur l'aide internationale pour subventionner son budget national, à vivre de virements de la diaspora et à les utiliser à des fins de consommation de produits importés, alors que ceux-ci pourraient être cultivés, fabriqués ou traités en Haïti, par des ouvriers haïtiens, des entrepreneurs haïtiens.

Dans l'immédiat, il y a des pistes d'action qui peuvent contribuer à préserver les acquis pré-coronavirus. Ces actions ne sont pas des «copier- coller » et ne dépendent pas de subventions de la communauté internationale. Leur mise en œuvre est tributaire d'une mise à l'écart des patrie-poches, donc des actes de conviction, leadership national et mobilisation des ressources propres.

On applaudira le Gouvernement pour avoir fermé le pays, vu la menace du Covid-19, si dans l'immédiat des mesures ont été prises ou sont en cours d'être prises, comme :

- faciliter l'entrée sur le territoire d'experts en santé publique et en réparation d'équipements liés à la fourniture de soins ;
- exiger, entre autres, que les producteurs de boissons mettent leur capacités de production de gaz au service de la Nation et de la population qui consomme leurs produits ;
- faire en sorte que des hôpitaux soient sélectionnés, puis équipés et dédiés à la réponse au virus;
- intervenir pour que les infrastructures de l'État (SONAPI, CARACOL) et autres industries locales de textile, les écoles professionnelles soient mobilisées pour fabriquer des produits vestimentaires, lunettes de soudure, masques pour la protection des citoyens et des professionnels de la santé (taille du marché 24 à 48 millions d'unités par semaine) ;
- procéder au nettoyage de toutes les villes du pays et sensibiliser la population pour se couvrir

¹¹⁵ "Tout sera mis en œuvre pour protéger nos salariés et pour protéger nos entreprises, quoi qu'il en coûte", in : *La Tribune*, 13/03/2020.

¹¹⁶ Nicolas Raffin *20 Minutes*, « Le discours d'Emmanuel Macron marque-t-il un vrai tournant dans sa politique économique? ».

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

et respecter les directives des autorités ;

- adopter les nouvelles technologies qui permettraient la continuité du service à distance de l'administration publique ;

- assurer l'éducation, la formation et le fonctionnement et la continuité de l'État.

Il faudrait commencer à réfléchir à la période qui suivra le Covid-19 et déclarer une fois encore « Haiti is opened for business ».

On commence par les «low hanging fruits». Quand rouvrir le pays ? Et autour de cette question on planifie les activités pour lesquelles on a besoin de conviction, de généraux, de volonté politique nationale.

Le pétrole est un sujet. «Un roll back» des prix à la pompe. Le pétrole aujourd'hui se négocie en-dessous de 25 USD le baril. Les prix pratiqués actuellement en Haïti ont été adoptés lorsque le pétrole se négociait autour de 60 et 70 USD le baril.

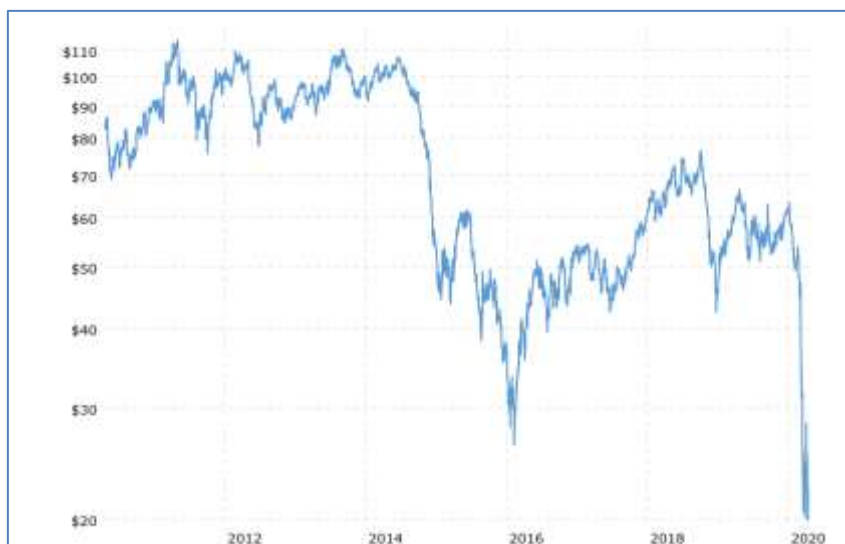


Fig. 6 : Macro Trends

D'autres sujets sont :

-L'assouplissement des lois sur le cabotage, afin de décentraliser le commerce et permettre l'émergence de services de cabotage pour faciliter le transport des marchandises vers toutes les grandes villes du pays.

-Le nettoyage des canaux d'irrigation, le désenclavement des routes pour faciliter le transport des produits agricoles vers les marchés ou des points d'embarquement. Il faut prévoir comment nourrir la population¹¹⁷, si jamais pour cause du Covid-19, on est dans l'impossibilité de recevoir

¹¹⁷ Cf. Sun Tzu, *l'Art de la Guerre*, Poche 2008.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

des marchandises ou que se matérialise le crash économique par suite de la volatilité excessive des marchés boursiers provoquée par le Covid-19.

-L'augmentation continue de la masse monétaire à travers le monde.

-Le prix de l'once d'or. L'once d'or se négocie aujourd'hui autour 1700,00 USD (au taux du jour 170.000.00 gourdes). Où sont les directives pour l'exploitation de nos mines d'or?

Il faut considérer la mise en place de «private-public partnerships» où l'État devient un partenaire de choix et un investisseur de poids pour faire redémarrer l'économie en ciblant des industries-clés porteuses d'emplois, d'impôts, de prospérité et d'espoir: agro-industrie, production animale, pêche industrielle, fabrication légère (light manufacturing). Il faut anticiper le fait que le Covid-19 aura décapitalisé nombre de gens et fera peur à ceux qui pourraient prendre des risques, mobiliser des financements et s'engager dans la production.

De nouveaux métiers verront le jour. Il y en aura dans les biotechnologies, la télé-médecine, les services de livraison et autres qui deviendront des champs d'activités économiques et d'entrepreneuriat.

La «déchinoïnisation» (phénomène de délocaliser la production de Chine) de la chaîne de valeurs mondiale constitue un autre champ d'intérêt. Quelle politique pour attirer les entreprises soucieuses de quitter la Grande Chine ? Une réflexion sérieuse s'impose. Pour initier cette démarche, qui seront nos généraux ?

Que faire de la BRH? Va-t-elle continuer son existence comme pôle central d'intérêts particuliers? Ou va-t-elle être libérée de toutes contraintes, afin qu'elle puisse vraiment servir la Nation, remplir son mandat et être dirigée par des compétences indépendantes de la politique?

Faut-il la transformer en un Bureau d'Émission et économiser les 90 à 100 millions de dollars américains que la gestion annuelle de la BRH coûte à la Nation ? Ces coûts sont composés de « frais de fonctionnement », frais de gestion des réserves, manques à gagner sur le patrimoine, commissions sur transactions (sans parler des dérives).

Au cours de cette réflexion, quelle devrait être la position de la Nation vis-à-vis de l'évolution de la crypto-monnaie, du « Block Chain » technologie, d'un rapprochement vers les pays du Golf à la recherche d'alliés et de partenaires économiques? Quelle relation avoir avec l'Union des États Africains (UEA), un allié naturel du peuple haïtien?

Que faire de l'industrie des assurances ? Quid des cautions ?

La période post Covid-19 place Haïti devant des choix difficiles et intéressants à faire. Le pays peut-il se positionner et se tirer d'affaire face aux grands troubles qui s'annoncent? Où sont nos généraux?

Conclusions

Que de choses auront changé à la fin de cette crise !

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Les relations géopolitiques seront au cœur de ces changements. Notre argumentaire est que les cartes seront jouées différemment. Si le Président Trump est réélu, la « déchinoïnisation » sera en cours.

La grande Chine sera sous la pression de propagandes anti-chinoises, menaces et attaques, dont les Américains et leurs alliés seront les porte-drapeaux. Les Américains vont politiser le Covid-19 et le brandiront comme une arme contre les avancées de la Chine; que ce soit sur le plan politique, économique, scientifique, culturel, commercial ou autre. Les avertissements trouvent déjà un écho dans la presse favorable à la réélection du Président Trump.

Du côté des Chinois, ils ressusciteront les vieilles guerres pour redorer leur nationalisme : la première guerre de l'opium 1839-1842, l'Alliance franco-anglaise contre la Chine 1856-1860, Boxer Rebellion 1899-1901, l'invasion japonaise de la Mandchourie 1931.

On a évoqué quelques-unes des raisons qui font qu'Haïti fait du surplace. On a parlé de l'influence intellectuelle qu'exerce la philosophie de l'économie de marché. On a évoqué les mesures quantitatives qui nous permettent de conclure que la BRH a besoin de réflexions nouvelles. Mais pour sa défense, on a aussi admis que la BRH est prisonnière d'intérêts divers qui compromettent son indépendance. On a évoqué l'usage d'un « Bureau d'Émission » similaire à ce qui est fait à Singapour, Panama et dans certains autres pays, une décision qui sous-entend une réforme monétaire et une **réforme des lois qui régissent la formation, le financement et le fonctionnement des corporations.**

L'idée de la richesse du patrimoine génétique des Haïtiens est proposée comme champ d'investigation.

Le Covid-19 nous donne l'opportunité de transformer le pays.

Ma question est : aurons-nous le courage de nous l'approprier ?

Notice biographique

William Savary – De retour en Haïti en 2010 après 40 ans à l'étranger où il a travaillé dans l'industrie de la finance à Wall Street, à New York. Au cours de sa carrière, il a été en poste dans quinze pays étrangers, dont les USA, la Suisse, le Liechtenstein, le Rwanda et la Hongrie. Il a œuvré en organisant le marché financier dans plusieurs pays.

Il est membre d'associations d'anciens étudiants de plusieurs établissements : Rutgers University, (undergrad 1976), Université de la Sorbonne (1977-1978), Graduate Faculty of the New School for Social Research (1978-1983). Il détient plusieurs licences professionnelles. Pendant plus de dix ans, il a été PDG d'une banque d'investissement immatriculée auprès des autorités monétaires américaines.

williamssavary@gmail.com

L'industrie haïtienne du vêtement face au Covid-19. Contribution à l'énoncé d'une politique publique sectorielle¹¹⁸

Présentation de l'Association des Industries d'Haïti (ADIH)

I. CONTEXTE ET DÉFIS

1. Potentiel du secteur avant le Covid-19

Avant le déclenchement de la pandémie du Covid-19, le secteur haïtien du textile et de l'habillement présentait un potentiel de croissance important. Ce secteur a fait preuve de résilience malgré toutes les difficultés auxquelles se sont heurtées les entreprises pour traverser des crises presque conjoncturelles résultant des catastrophes naturelles et de l'instabilité politique.¹¹⁹.

1.1-L'habillement est un secteur-clé de l'économie haïtienne :

- Contribution de 10 p. cent au PIB ;
- Plus de 55 000 emplois directs et environ 40 000 emplois indirects supplémentaires¹²⁰ : cette industrie est le plus grand employeur formel du secteur privé et le deuxième après le secteur public ;
- Plus de 90% des exportations totales proviennent du secteur de l'habillement (1032 milliards de dollars d'exportations mondiales en 2018 et 10% de croissance en 2019).
- Au cours de la dernière décennie, ce secteur a doublé en valeur et est la deuxième plus grande source brute de devises étrangères pour Haïti, après les transferts de fonds de la Diaspora haïtienne. Son principal marché est les États-Unis en raison des programmes d'accès préférentiels en franchise de droits dont Haïti bénéficie (CBTPA, HOPE/HELP) ;
- Plusieurs parties prenantes estiment qu'au cours des cinq prochaines années, en utilisant son plein potentiel, le secteur aura la possibilité de générer 200 000 emplois et 3 milliards de dollars d'exportations. Sur la base des espaces industriels publics et privés actuellement disponibles (600 000 pieds carrés), 60 000 emplois pourraient être créés au cours des 3 prochaines années¹²¹.

1.2-Le secteur de l'habillement est doté de solides avantages concurrentiels dans certaines catégories de produits et est en mesure de diversifier les produits existants et de développer sa capacité de production en série : une main-d'œuvre compétitive au niveau mondial, la proximité du marché américain et l'accès très préférentiel aux droits de douane à

¹¹⁸ Texte remis le 4 juin 2020.

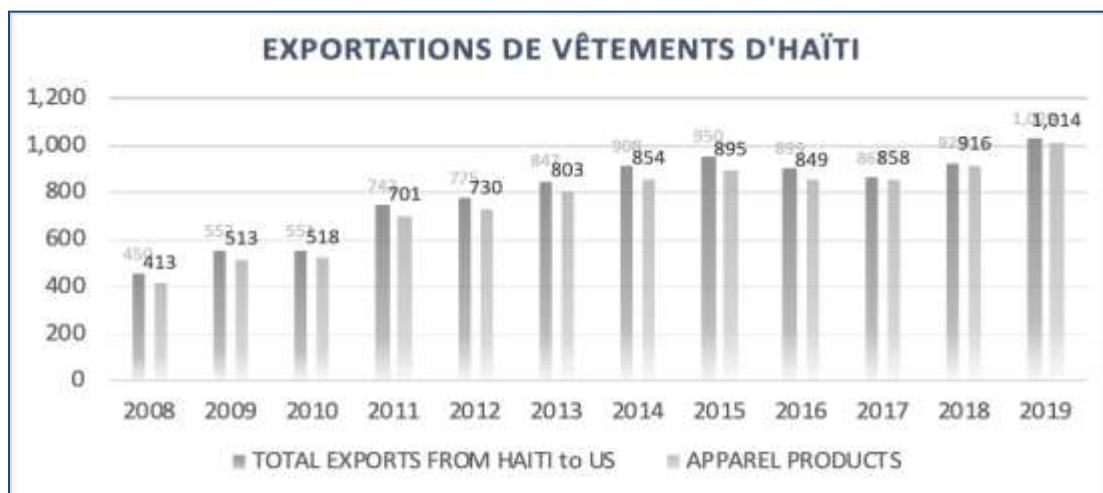
¹¹⁹ La crise épisodique de 2018-2019 liée au « Pays Lock » a entraîné de force le blocage des moyens de subsistance du pays par des groupes opposés et violents.

¹²⁰ Le projet LEVE de l'USAID.

¹²¹ Recherche du Bureau du CFI en Haïti, « Cartographie des Zones Franches et des Parcs Industriels » en janvier 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

l'importation sont tous des avantages-clés. Le pays compte 38 fabricants (investisseurs étrangers et nationaux) membres de l'Association des Industries d'Haïti qui ont plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'habillement et qui prévoient de diversifier et/ou de développer leurs activités en Haïti. Plusieurs conditions ont été favorables à la matérialisation de leurs plans d'expansion, notamment la disponibilité d'espaces industriels adéquats (parcs industriels et zones franches), un réseau d'acheteurs, des opportunités d'investissement dans la chaîne de valeur (tissus, accessoires, etc.), des engagements des bailleurs de fonds à accompagner la croissance du secteur et aider les entreprises existantes à optimiser la conformité aux normes¹²².



Source: OTEXA (U.S. Department of Commerce) – Major Shippers Report – US General Imports by Country www.otexa.ita.com

1.3.-Cependant, le secteur souffre de contraintes internes et structurelles qui menacent sa viabilité à long terme et sa durabilité : instabilité politique et manque de sécurité dans le pays, absence d'une stratégie publique nationale et sectorielle, faibles mécanismes de coordination entre les acteurs pour assurer des relations harmonieuses et continues, dépendance excessive vis-à-vis du marché américain et accès limité à d'autres marchés (Europe, Région des Caraïbes, etc.), absence de gammes de produits diversifiés, imprévisibilité du salaire minimum et insuffisance ou inadéquation des infrastructures affectant les coûts d'exploitation (coûts élevés de l'électricité, absence de gestion efficace des déchets solides, moyens de transport limités pour les travailleurs, absence de certification C-TPAT (*Customs-Trade Partnership Against Terrorism*) du port du Cap-Haïtien, programmes inadéquats de formation pour les travailleurs, etc.)¹²³.

2. Du côté de l'offre : les mesures du Gouvernement haïtien consécutives au Covid-19

En mars 2020, le Gouvernement haïtien adoptait un plan d'intervention pour ralentir la

¹²² Haiti Country Private Sector Diagnostics, Garment Sector, WBG, 2020.

¹²³ Haiti Country Private Sector Diagnostics, Garment Sector, WBG, 2020.

propagation du Coronavirus ¹²⁴. Les activités journalières des fabricants d'habillement ont été affectées.

2.1-L'état d'urgence a été déclaré le 19 mars pour un mois.

- **Le Gouvernement haïtien a imposé du jour au lendemain la fermeture de toutes les usines de l'habillement pendant 15 jours.** Les travailleurs étaient priés de rester chez eux et le gouvernement a annoncé qu'il subventionnerait les salaires à 50% ¹²⁵ Ces fonds ont été débloqués au cours de la semaine du 13 avril ;
- **Seules, les opérations de fret étaient autorisées par le Gouvernement haïtien** avec réduction du personnel et l'application des consignes du Ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP) et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur la sécurité des travailleurs ;
- **Le Gouvernement haïtien devait prendre des décisions ultérieures concernant la réouverture des usines de confection :**
 - **Le 3 avril, des entreprises étaient autorisées, sous certaines conditions, à ne produire que des masques, des uniformes et des blouses d'isolation (équipements de protection individuelle - EPI) pour le marché local.** Le Gouvernement haïtien a exigé qu'un million de masques au total soient offerts à titre de don. Le Gouvernement haïtien s'est également engagé à acheter vingt millions d'unités de masques faciaux. Jusqu'au 17 avril, 23 entreprises étaient certifiées pour produire des EPI et ont livré 15 247 uniformes (blouses, uniformes et vêtements d'infirmières). Au 5 mai, 19 entreprises avaient livré 704 906 masques.
 - **Le 13 avril, le Gouvernement adoptait une décision autorisant la réouverture de toutes les usines textiles à partir du 20 avril avec une rotation de 30% des travailleurs et dans le respect des consignes liées au Covid-19.** Si, à l'issue d'une inspection, le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) et le MSPP constatent que des entreprises ont manqué à leur obligation de se conformer aux consignes, leurs usines ne seront pas autorisées à rouvrir ou à continuer à produire. Les consignes exigent que les entreprises (i) adaptent leurs infrastructures (postes de lavage des mains, distance sociale pour accéder à l'usine et pendant les heures de travail, etc.), (ii) achètent des matériels et équipements spécifiques (fournitures médicales, nettoyage, fumigation, etc.) et (iii) distribuent des EPI aux employés.
 - **La même annonce faisait également référence à la levée de l'interdiction d'exporter des habillements mais, il existe plusieurs interprétations de l'exportation de masques.** Selon une interprétation, les usines devaient livrer le million de masques en don avant d'être autorisées à exporter. Selon une autre interprétation, l'utilisation interne aura toujours la priorité sur l'exportation. Les parties prenantes ont demandé au Gouvernement haïtien de clarifier cette question et de faciliter la négociation entre acheteurs et fabricants. Cette simplification permettrait de rendre viable la transition du volume vers les EPI. Le 5 mai, le

¹²⁴ Circulaire no. 001 relative à l'exécution du Décret Présidentiel du 19 mars 2020 déclarant un état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national (25 mars 2020). Préparation et Plan d'intervention du MSPP concernant le coronavirus (Mars 2020).

¹²⁵ Chaque travailleur a reçu 3 750 gourdes en guise de subvention du Gouvernement.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Premier Ministre annonçait qu'une entreprise serait autorisée à exporter une fois qu'elle aurait livré un demi-million de masques au gouvernement.¹²⁶

- **Les usines bénéficieront des mesures de financement adoptées par le Gouvernement haïtien relatives aux obligations fiscales** (prolongation jusqu'au 30 juin pour certaines formalités) **par la Banque Centrale (BRH) sur les réserves obligatoires, le taux d'intérêt sur les obligations BRH et sur le crédit** (moratoire de trois mois sur tous les prêts, restructuration et provisionnement des prêts, exonération des frais de retard sur les dettes, etc.).

2.2- Le Gouvernement Haïtien a mis en place différentes structures pour superviser l'exécution du plan de réponse contre le Covid-19 et négocier avec les parties prenantes :

- Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) a délégué le Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES) pour travailler sur le protocole de subvention des salaires des travailleurs de concert avec le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) et l'ADIH. Les fonds ont été transférés par le FAES directement sur les comptes bancaires des entreprises qui ont soumis leur liste d'employés via l'ADIH.
- Le Ministère de la Santé et de la Population (MSPP) est chargé de fournir aux usines des consignes sur la production des EPI et d'assurer la qualité des produits finis ;
- Le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) a eu la responsabilité d'organiser la réouverture des usines et appliquer des procédures accélérées pour la réception des importations ;
- Le Ministère du Travail (MAST) doit mettre en place un système d'inspection des usines en référence aux protocoles adoptés pour la protection des travailleurs, des employés et des visiteurs ;
- Un comité technique composé du MAST, du MCI et du MSPP a été mandaté pour élaborer des protocoles pour les usines et superviser la conformité des opérations. Cette commission bénéficie du soutien de BetterWork Haiti.

3. Du côté de la demande : une crise économique mondiale sans précédent

Le monde fait face à une crise économique mondiale sans précédent en raison de l'impact du Covid-19 avec l'effondrement des systèmes de santé, des pertes importantes en vies humaines, des fermetures d'entreprises et de magasins, entraînant une désorganisation majeure des emplois et une réduction des revenus¹²⁷. Compte tenu de la crise économique mondiale, aux États-Unis en particulier (le FMI a évalué une baisse de 6% du PIB), les transferts de fonds de la diaspora vers Haïti devraient enregistrer une réduction de 25 à 50%, et les exportations d'habillement subissent déjà une forte baisse. Cela aura un impact considérable sur l'économie haïtienne, avec des prévisions d'une diminution de 4% du PIB.

L'imprévisibilité compromet les efforts de développement du secteur privé. Les consommateurs ont adopté des comportements à court terme pendant la pandémie qui, dans de

¹²⁶ Communiqué n° 008 Relatif à l'exportation de masques.

¹²⁷ Lora Jones, Daniele Palumbo et David Brown, « Coronavirus : un guide visuel de l'impact sur l'économie », BBC, 30 avril 2020 <https://www.bbc.com/news/business-51706225>

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

nombreux cas, deviendront permanents. Une nouvelle réalité économique émergera probablement de la pandémie, modifiant profondément les comportements. Le regroupement d'un nombre substantiel de détaillants changera fondamentalement le contexte concurrentiel et partenaire.¹²⁸ La germaphobie a augmenté le volume des achats numériques, pourtant la tendance émergente réduit les marges de profit des détaillants. Le Covid-19 guide les choix des consommateurs au-delà de leurs marques préférées comme jamais auparavant. De ce fait, les grandes marques perdront la fidélité de leurs clientèles et devront affronter une énorme concurrence avec des choix comparables. Tous ces changements mettent les fabricants de d'habillement face à de graves difficultés. Le 5 mai, J. Crew, l'un des principaux détaillants de vêtements aux États-Unis, a déposé son bilan.¹²⁹

4. Impacts sur le secteur de l'habillement haïtien

4.1.-La plupart des opérateurs d'usines n'ont pas de plan d'urgence ni de stratégie de sortie.

4.2.- Les acheteurs annulent, réduisent ou reportent leurs commandes existantes et certains ne paient pas les commandes déjà livrées.¹³⁰

4.3.-Certains producteurs doivent obtenir l'autorisation des acheteurs et du siège social de leurs compagnies d'utiliser les matières premières pour passer de la production actuelle aux EPI.¹³¹

4.4.-Les usines ont suffisamment de stocks de matières premières pour durer au moins 1 à 2 mois pour produire des masques, certaines probablement moins. L'approvisionnement en Chine devient de plus en plus difficile, donc d'autres pays doivent être pris en considération comme sources d'approvisionnement, y compris les États-Unis, la République Dominicaine et la Colombie.

4.5.-La viabilité financière des entreprises est en jeu. Le million de masques remis en don ne générera pas de revenus. Les usines doivent financer leurs dépenses (coûts d'exploitation et investissements requis par les protocoles du Covid-19). Elles ont besoin de fonds de roulement, de financements commerciaux pour les matières premières.

4.6.-Les consignes du Covid-19 (restriction de la distance sociale, rotation de 30 p. cent des travailleurs, dépenses supplémentaires pour la sécurité sanitaire), **ainsi que la réduction des commandes et les dons en EPI constituent une charge financière pour les entreprises.**

¹²⁸ Jason Goldberg, « L'Impact du Covid-19 sur les Marques et les Détaillants Américains. » Forbes, 29 mars 2020, <https://www.forbes.com/sites/jasongoldberg/2020/03/29/the-impact-of-covid-19-on-us-brands-and-retailers/#5f6545b21452>

¹²⁹ Soma Biswas et Suzanne Kapner, « J.Crew Tombe en Faillite dès l'Apparition du Coronavirus. » The Wall Street Journal, 5 mai 2020 <https://www.wsj.com/articles/j-crew-files-for-bankruptcy-protection-reaches-debt-swap-deal-11588583196>

¹³⁰ Leonie Barrie, « Des Entreprises Coréennes du Textile Critiquent les Annulations des Commandes de Kohl's. » Just-Style, 21 avril 2020 https://www.just-style.com/news/korean-textile-firms-criticise-kohls-order-cancellations_id138581.aspx

¹³¹ Procès-verbal de la réunion avec l'ADIH, 14 avril 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Leur capacité à produire des EPI sera également affectée à moins que des solutions alternatives ne soient trouvées, telles que le travail en rotation de plusieurs équipes.¹³²

4.7.-Le transport des travailleurs n'est pas adapté aux mesures de confinement et pourrait présenter des risques pour la santé.

4.8.-Un nouveau réseau de PME produit des masques, ce qui pourrait être positif pour le secteur, cependant, le manque de qualité ou le non-respect des normes peuvent nuire à la réputation des EPI « Made in Haïti ».

5. Soutien reçu pour répondre au plan d'intervention contre le Covid-19 :

5.1.-Le secteur privé a fait un don de 6,1 millions de dollars pour lutter contre le Covid-19, en plus des dons des fabricants de textiles (sous forme de masques et d'uniformes).¹³³

5.2.-Plusieurs organismes donateurs se sont déjà engagés à soutenir Haïti, parmi eux :

- Le Conseil d'Administration du FMI a approuvé le montant de 116 millions de dollars pour relever les défis économiques;
- Le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale a approuvé une subvention de 20 millions de dollars pour appuyer le plan de réponse d'Haïti contre le Covid-19, dans l'objectif d'améliorer les tests et traitements.
- Le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale a aussi mandaté la SFI pour mettre en place une facilité d'investissement pour les clients existants, qui pourrait fournir des fonds d'urgence à deux de ses clients en Haïti.
- Le Gouvernement américain compte engager un total de 16,1 millions de dollars. L'USAID (13,2 millions de dollars) pour appuyer le plan de réponse du Gouvernement haïtien mis en œuvre par le MSPP, la Direction de la Protection Civile du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), le réseau des hôpitaux d'urgence d'Haïti et des organisations locales et internationales. Un financement (2,9 millions de dollars) du Centre de Contrôle des Maladies (*Center for Disease Control*) fournira une assistance aux tests de laboratoire, pour la prévention des infections, la surveillance, la formation et l'assurance de la qualité.
- La Banque Interaméricaine de Développement (BID) poursuivra son action dans le secteur de l'habillement : l'assistance technique au CFI (17 millions de dollars) et les 2 projets d'agrandissement des installations du Parc industriel de Caracol : à savoir la construction de nouveaux bâtiments (60 millions de dollars) et un projet d'énergie solaire (35 millions de dollars). Le Premier Ministre haïtien a annoncé qu'il avait dégagé 50 millions de dollars d'autres projets non prioritaires pour financer le programme d'intervention d'Haïti. La stratégie de la BID se concentre sur quatre domaines principaux : Intervention immédiate en santé publique, Protection sociale des populations vulnérables, Productivité économique et Politiques fiscales pour gérer les impacts économiques.

¹³² Un décret présidentiel sera nécessaire pour clarifier l'application de la loi relative aux heures de travail (*Le Moniteur* No.29, 21 septembre 2017)

¹³³ Selon l'ADIH.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

- IDB Invest répond également aux besoins dans trois domaines principaux :
 - Infrastructures et énergie : collaboration avec le secteur public pour promouvoir les Partenariats Publics-Privés - PPP, financement à court terme pour soutenir la production (hôpitaux, usines textiles, etc.)
 - Investissements de grandes entreprises : soutien financier aux investissements dans les secteurs où existe la demande : télécommunications, infrastructures, solutions pour les chaînes de valeur et/ou facilités de financement à court terme
 - Institutions financières : Programme de facilitation des échanges commerciaux (TFFP) pour soutenir les importations/exportations immédiates et le commerce international dans la région, financement à moyen terme disponible pour les PME, Énergie verte, Numérisation (financement combiné, Fonds des PME en Haïti).

II. OPPORTUNITÉS

Toutes les parties prenantes du secteur devraient travailler ensemble pour mettre au point des mesures pour lutter contre le Covid-19 et disposer d'un plan de reconversion d'urgence et d'une stratégie de sortie de crise pour encourager la survie et la croissance éventuelle du secteur en envisageant plusieurs scénarios.

L'adaptation rapide des usines pour produire des EPI montre que le secteur peut convertir des lignes de production pour la fabrication d'EPI. Quelques considérations :

1.-La demande d'EPI augmente de façon exponentielle parmi les acheteurs de la mode traditionnelle au détail, le secteur public (les gouvernements, les États, les municipalités) et le secteur privé, y compris le transport de passagers (trafic aérien, maritime et autobus), l'hôtellerie (hôtels, réunions, conférences et expositions), les sports, les écoles et les groupes religieux et autres institutions. Aux États-Unis, la demande estimée de masques jetables est de 1,09 milliard de dollars/an (3 millions de masques/jour, \$1/masque, 365 jours). Le marché mondial des équipements de protection individuelle (EPI) était évalué à 30 484 milliards de dollars américains en 2018 et devrait avoir un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 13,66 % au cours de la période considérée pour atteindre 65 724 milliards de dollars américains d'ici à 2024.¹³⁴

2.-Pays et acheteurs recherchent des approvisionnements en EPI (USA, pays des Caraïbes, Colombie, etc.). Les acheteurs explorent déjà la capacité de production d'Haïti. Ils demandent un niveau de conformité supérieur à 90% des normes de certification. Une analyse continue est en cours pour comparer le rapport coût-efficacité et la qualité d'Haïti.

3.-D'autres usines envisagent également de produire des EPI destinés à la consommation

¹³⁴ " Worldwide Personal Protective Equipment Market (2019 to 2024) - Mergers, Acquisitions, Agreements and Collaborations" Globe Newswire, April 28, 2020.
<https://finance.yahoo.com/news/worldwide-personal-protective-equipment-market-095858521.html>

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

générale. Certaines d'entre elles prennent des dispositions pour produire pour la population, car les machines existantes sont pratiques pour la production de masques mais, de nouvelles machines, une infrastructure de désinfection spéciale et des certifications sont nécessaires pour produire des EPI plus sophistiqués. Un locataire du Parc Industriel Métropolitain (PIM) va produire 100 000 chemises d'hôpital pour Hanes, à partir de mai, en République Dominicaine et en Haïti. La société procède aux formalités afin de recevoir une approbation de la FDA¹³⁵. Une autre compagnie du PIM a également reçu une demande et des commandes de 137 millions de masques de coton de Hanes, mais a décidé de les produire au Vietnam à cause de la proximité du tissu et des délais de production.

4.-Seuls certains produits des EPI seraient éligibles dans le cadre de l'accès préférentiel actuel au marché américain utilisé par l'industrie vestimentaire, principalement ceux relevant des catégories de l'habillement.¹³⁶

5.-Lors du confinement dû au Covid-19 et des pratiques de distanciation sociale dans les principaux marchés, les ventes en ligne ont également été affectées avec un taux de 30% inférieur par rapport aux mêmes périodes l'an dernier, en mars 2019. Reflétant la réduction drastique de la demande, les fabricants d'habillement en Haïti font face à des **diminutions de plus de 30 pour cent des commandes** des acheteurs existants pour la saison d'hiver. Cela oblige les entreprises à s'adapter davantage à la production de commandes à court terme et à se concentrer sur la rapidité de mise sur le marché et la délocalisation de proximité.¹³⁷ Cette approche peut être considérée comme une bonne pratique pour le secteur de l'habillement haïtien afin de promouvoir sa flexibilité et sa rapidité.

III. CONTRAINTES D'ACCÈS À CES OPPORTUNITÉS

1. Approvisionnement en matières premières, conception de produits et tarification

1.1.-L'acquisition de matériels est perturbée à l'échelle mondiale en raison de la crise liée au Covid-19. Les usines n'ont pas suffisamment d'expérience dans l'approvisionnement en matières premières et fournitures nécessaires pour les EPI. Il n'y a pas de sources unifiées d'informations fiables pour identifier la disponibilité de la production.

1.2.-L'absence d'analyse approfondie de la demande en EPI et de modèles populaires se traduit par un manque d'informations pour les fabricants pour évaluer les ressources et les capacités appropriées nécessaires à la production. Par conséquent, le secteur doit s'assurer que les prix en provenance d'Haïti sont réalistes et compétitifs.

¹³⁵ FDA: Food and Drug Administration of United States.

¹³⁶ CBTPA couvre seulement certains articles vestimentaires et HOPE/HELP sont limitées au HS Code Catégories 61 et 62 et une liste spécifique de produits de la Catégorie 63. D'autres produits en provenance d'Haïti pourraient utiliser le Système Généralisé des Préférences (*Generalized System of Preferences, GSP*), accordant également l'accès en franchise de droit.

¹³⁷ Un des locataires piliers du PIM expérimente la stratégie de mise en place rapide sur le marché et de délocalisation de proximité avec une usine textile proche.

2. Importations et exportations

2.1.-Les gouvernements nationaux, y compris le Gouvernement haïtien, imposent des restrictions sur l'importation et l'exportation de matières premières et de produits pour les EPI. Sans ouvrir la voie aux échanges commerciaux, les investisseurs existants et nouveaux risquent de ne pas pouvoir commencer à fabriquer les produits PPI.

2.2.-D'après les dernières décisions du Gouvernement d'haïti, il est interdit d'exporter des masques jusqu'à ce que les besoins soient satisfaits à l'échelle nationale. Des éclaircissements pour éviter les erreurs d'interprétation pourront renforcer le niveau de sécurité.

3. Accès préférentiel aux États-Unis

La CBTPA expire en septembre. Le plaidoyer en faveur de la reconduction de cette loi est toujours en cours et un vote pourrait être proposé avant les vacances parlementaires d'été. Un vote favorable évitera d'utiliser les avantages HOPE/HELP pour les EPI et laissera de la place pour des investissements supplémentaires dans des produits à plus forte valeur ajoutée.

4. Adaptation aux exigences relatives à la distanciation sociale

La protection de la sécurité et de la santé des citoyens est la priorité absolue du Gouvernement haïtien. A cet égard, une rotation de 30% des travailleurs est actuellement prévue, ce qui limite considérablement la capacité et l'efficacité de production et rend très difficile le maintien des opérations de confection vestimentaire. Les expériences des autres pays devraient être explorées avec l'ouverture de leur production à un niveau proche de la normale.

5. Certifications

Les usines n'ont pas d'expérience pour obtenir les certifications essentielles pour les tissus et les opérations, pouvant avoir pour effet de ralentir les investissements et les exportations. Aucun système de certification croisée n'est en place entre les pays, en particulier entre la Conformité pour l'Europe (C.E) et les produits approuvés aux États-Unis.

6. Financement des opérations et du matériel

Le ralentissement économique rapide a asséché les fonds de roulement pour de nouveaux équipements, la formation et les matières premières. Il n'y a pas d'informations harmonisées sur les financements disponibles de l'*Overseas Private Investment Corporation (OPIC)*, de la Société Financière Internationale (SFI), de la BID et d'autres institutions financières internationales, EXIM Bank par exemple.

IV. PROPOSITIONS DE MESURES

Les propositions ci-dessous ne sont pas destinées à être exhaustives, mais à identifier certains domaines critiques pour une exploration plus approfondie. De même, elles ne visent aucune institution particulière, mais plutôt un effort collectif.

1. Rétention des investissements

1.1.-Les fabricants haïtiens de l'habillement ont besoin d'aide pour trouver de nouveaux marchés pour les EPI, ou des marchés traditionnels de l'habillement, en regroupant entre eux un large éventail d'acheteurs des secteurs public et privé en Amérique du Nord, en Amérique Latine, dans la région des Caraïbes et en Europe.

1.2.-Promouvoir Haïti en tant que destination de délocalisation de proximité préférée et assister les producteurs internationaux dans leur démarche pour la production d'EPI en Haïti, y compris les associations de vêtements et de textiles avec le soutien des gouvernements concernés, à savoir la Corée du Sud, Taïwan, le Sri Lanka, le Canada et les États-Unis.

1.3.-Aborder et regrouper entre eux des opérateurs existants et des investisseurs potentiels du textile et de l'habillement avec des détaillants mondiaux pour faciliter les dialogues en vue du positionnement stratégique de la destination d'approvisionnement en EPI en Haïti.

1.4.-Engager des investisseurs en infrastructures pour encourager les investissements dans les infrastructures pour de nouvelles zones industrielles avec services complets, y compris la production d'électricité.¹³⁸

2. Analyse de la demande en EPI et en habillement, et enseignement tiré des meilleures pratiques

Identifier la demande actuelle, prévoir la demande future et comprendre les changements du marché devront constituer la priorité absolue. L'analyse devra contenir les éléments suivants :

2.1.- Produits prioritaires, conceptions, machines et matières premières qui sont les plus nécessaires à court, moyen et long terme ;

2.2.- Demande des États-Unis, du Canada, d'Amérique Latine, des Caraïbes et d'Europe ;

2.3.- Cibler les fournitures des EPI tels que protection pour les yeux, blouses d'isolation, masques faciaux - jetables et réutilisables, respirateurs N95 (masques), décontamination et réutilisation des masques filtrants, des respirateurs en élastomère, des respirateurs ;

2.4.- Comprendre les bons procédés de fabrication et de certification, c'est-à-dire C.E. et FDA, y compris les certifications alternatives de Corée, KF94 ;

2.5.- Améliorer la compréhension des modèles et stratégies opérationnels pour être compétitifs en termes de prix et de rapidité.

3. Coordination du renforcement institutionnel

3.1.-Renforcer les capacités techniques et matérielles des trois principaux ministères : le Ministère de la Santé et de la Population, le Ministère des Affaires Sociales et du Travail et le Ministère du Commerce et de l'Industrie, et renforcer leurs efforts de coordination.

¹³⁸ Un modèle d'entreprise pour parc industriel indépendante et gérée comme une entreprise privée avec une durée d'amortissement de 7 ans.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

3.2.-D'autres acteurs tels que le Médiateur du Travail pour le Textile pourraient disposer de ressources supplémentaires pour mener à bien leur mandat et faciliter la coordination des parties prenantes.

3.3.-Le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) pourrait continuer à jouer un rôle de premier plan dans la rétention et le suivi des investissements, afin d'aider les investisseurs existants à faire face à la crise en cours, en étroite coordination avec l'administration des parcs industriels et des zones franches.

3.4.-La Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI) devrait recevoir une assistance technique pour renforcer les services aux usagers dans la perspective de la rétention des emplois existants et d'attraction de nouveaux investissements pour capter les opportunités d'EPI.

3.5.-Les syndicats de travailleurs devraient également être renforcés et faire partie des acteurs-clés participant aux mécanismes de coordination des efforts de relance post-Covid-19.

3.6.-Trouver des moyens pour améliorer la conformité en matière de santé et de sécurité au travail est nécessaire. Dans ce sens, BetterWork Haiti a joué un rôle important dans l'évaluation et la fourniture d'une assistance technique.

3.7.-Les secteurs public et privé ainsi que les acteurs et institutions de la communauté internationale se tournent vers le leadership de l'ADIH pour adresser les défis de Covid-19, notamment la rétention de plus 55 000 emplois formels et l'existence des entreprises garantissant plus de 90% des exportations haïtiennes mis en danger par cette pandémie.

Cependant, l'ADIH a toujours fonctionné avec des ressources limitées pour accomplir un travail d'évaluation et de coordination de qualité, en témoignent les initiatives et le plaidoyer auprès des autorités et parlementaires américains dans le cadre des négociations et de l'implémentation des accords d'échanges préférentiels (HOPE, HOPE II, HELP, Renouveau CBTPA). L'un des résultats tangibles de ces actions est l'augmentation significative des emplois de 2006 à nos jours, ainsi que le potentiel de ce secteur, constaté avant l'arrivée de Covid-19 et décrit plus haut.

Les activités pour les membres du Conseil d'Administration de l'ADIH qui coordonnent les relations avec le Gouvernement haïtien, les membres du secteur privé et la communauté internationale, doivent être dotées des ressources humaines et financières adéquates (économiste et chercheur en résidence) pour proposer et accompagner la stratégie du Secteur Textile et Habillement Post-Covid-19.

Le travail de l'ADIH devrait inclure des contributions d'experts de l'industrie pour : 1) encadrer et coordonner les usines afin de pouvoir sélectionner et fabriquer des produits ciblés ; et 2) passer des commandes auprès des acheteurs des principaux marchés.

Un document similaire d'énoncé de politiques publiques pour la production destinée au marché local devra être élaboré et rédigé afin d'envisager la meilleure stratégie post-Covid-19. La leçon

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

apprise de la réponse post-séisme en 2010 a démontré l'importance d'inclure les compagnies de production locales comme partenaires intégrés dans la reprise post-Covid-19.

4. Outil de facilitation des investissements pour la fabrication d'EPI (portail PMIF)

4.1.-Développer un portail (outil) pour les productions d'EPI pour : (1) apprendre la conception du nouveau modèle commercial de fabrication d'EPI et du programme d'investissement de proximité, et pour faciliter le financement à des prix compétitifs ; (2) procéder à une évaluation pour définir la position concurrentielle et contribuer à diffuser la proposition de valeur de l'investissement en EPI en Haïti.

4.2.-Le portail PMIF est destiné à l'estimation des coûts d'investissement pour la production d'EPI. Les procédures suggérées sont les suivantes :

- Les acheteurs affichent demandes et conception. Les experts en PPE examinent et optimisent les conceptions pour un investissement minimal et des variations opérationnelles.
- Les fabricants fournissent des informations sur les capacités de production disponibles après avoir examiné les produits dans les demandes affichées par les acheteurs.
- Des experts en EPI et des agents du textiles/de l'habillement pour identifier la disponibilité et sécuriser les matières premières.
- Le portail harmonise les commandes des acheteurs avec la capacité de production disponible.
- Le portail fournit également des plans d'investissement estimés et structurés préalablement et des options de financement disponibles pour les fabricants existants et les nouveaux investisseurs.
- Le portail recrute en permanence les entreprises, celles qui recherchent des stratégies de délocalisation de proximité et leur permet d'utiliser l'outil.

V. CLÉS DU SUCCÈS

1.-Détermination et concentration.

La majorité des fournitures proviennent de Chine tandis que certaines proviennent des États-Unis et de la République Dominicaine. C'est seulement lorsque le prix et le délai de livraison seront compétitifs que le secteur de l'habillement haïtien pourra s'assurer des commandes importantes durables.

2.-Montrer la voie à suivre par les résultats

Tester Haïti comme la prochaine destination préférée pour la stratégie de délocalisation de proximité, en faisant preuve de rapidité dans le changement de type de produit ; en démontrant la productivité pour des produits qui ne sont pas bénéficiaires de HOPE et CBTPA, tout en visant à inclure ces produits dans le renouvellement de HOPE/HELP et éventuellement CBTPA.

3.-Être vigilant pour apporter la solution appropriée

Les manifestations imprévisibles du Covid-19 ont une incidence sur la demande de vêtements. Les mesures proposées peuvent atteindre leur but et tout aussi bien manquer leur objectif. Dans le premier cas, l'initiative apporte des résultats positifs qui incitent à aller plus loin. Dans le deuxième cas, des destructions massives d'emplois se produiraient et la réputation des institutions, des entreprises, des professionnels et des décideurs concernés pourrait en souffrir, et la situation pourrait entraîner l'aggravation de l'instabilité socio-économique du pays.

Pour atténuer ces risques qui menacent les initiatives présentées ci-dessus, il est nécessaire de traiter chaque situation au cas par cas en appliquant des solutions rapides pour préserver les emplois et les investissements existants dans un environnement sécurisé. Les parties prenantes doivent jouer un important rôle de coordination, de collaboration efficace, allant au-delà de l'appel du devoir dans la recherche d'un consensus viable pour tous : travailleurs, employeurs, investisseurs, acheteurs, Gouvernement, institutions d'appui technique et financier, etc.

Le virus du Covid-19 met à très rude épreuve la gestion des risques car il est impossible de prédire ses manifestations avec le temps. Acquérir une capacité d'intervention et d'adaptation rapide en développant une pratique d'action commune à travers des Partenariats Publics-Privés (PPP) est l'une des premières règles de réussite pour lutter contre les impacts du Covid-19 et d'autres pandémies potentielles dans le secteur textile en Haïti.

L'Association des Industries d'Haïti, créée en 1980, est une institution du secteur privé haïtien qui regroupe des fabricants industriels travaillant pour la production locale et l'exportation. Son objectif est la promotion et la défense des intérêts de l'industrie et de ses membres. L'ADIH compte aujourd'hui près d'une centaine de membres actifs.

Le présent document a été préparé en collaboration avec la Société Financière Internationale (SFI) du Groupe de la Banque Mondiale. L'ADIH est reconnaissante de la contribution de Pedro Andres Amo, Spécialiste du Secteur privé à la SFI, de Ji Woon Park, Consultant de la SFI en Développement du Secteur privé, des Marchés et de la Technologie, de Martine Deverson, Consultante de la SFI en Développement du Secteur Privé et Politiques publiques, de Lionel Delatour, Consultant de l'ADIH et de Georges B. Sassine, Président de l'ADIH.

Contact : Alexandra Erau aerau.adih@gmail.com

Impacts de la mauvaise gouvernance sur la pauvreté et les inégalités sociales en Haïti (2010 - 2020)

Auteur : Group Croissance

A l'aube du troisième millénaire, les responsables politiques haïtiens, de concert avec des leaders de plus de 190 pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), avaient pris l'engagement de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015. Un ensemble de huit objectifs dénommés les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été ainsi fixés pour accroître le niveau de l'Indice de Développement Humain (IDH), particulièrement dans les pays les plus pauvres comme Haïti. Des résultats positifs ont été enregistrés dans un nombre considérable de pays. S'agissant d'Haïti, ce fut le contraire. La forte instabilité politique qui avait dominé pendant la première décennie du nouveau millénaire, avec le deuxième coup d'État contre le Président Jean Bertrand Aristide en 2004, et le puissant séisme du 12 janvier 2010, avaient constitué des facteurs non négligeables dans la mauvaise performance socioéconomique constatée au niveau des communautés sur l'ensemble du territoire national. A cela, il faudrait ajouter l'absence de politiques publiques devant être mises en place par les responsables politiques et une gestion inefficace des ressources publiques.

Une étude de la Banque Mondiale réalisée en 2012 a révélé que 23,8% de la population haïtienne, soit 2,5 millions d'habitants, se trouvait en situation d'extrême pauvreté, tandis que 58,5%, soit plus de 6 millions d'habitants, étaient en état de pauvreté. On estime que plus 80% des personnes résidant en milieu rural sont pauvres, particulièrement les femmes et les enfants. Ces informations ont été collectées après le tremblement de terre du 12 janvier 2010 au cours duquel 280 000 personnes ont perdu la vie, 300 000 ont été blessées et plus de 1 million de personnes se sont retrouvées sans abris. D'importants dégâts matériels ont été enregistrés équivalant à plus de 7 milliards de dollars américains. Une telle situation avait d'emblée éliminé toute chance pour le pays d'atteindre les OMD au cours des cinq années suivantes.

L'état lamentable dans lequel se retrouvait le pays après le séisme avec une administration publique privée d'un solide leadership, a poussé des partenaires de la communauté internationale à offrir une importante assistance technique et financière. Un plan ambitieux, dénommé Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), a été mis en place avec un support financier considérable attendu de la communauté internationale pour faciliter une reprise soutenue de l'économie au cours de la décennie 2010-2020. Parallèlement, le gouvernement devait bénéficier, durant les trois années après le séisme, d'un substantiel financement externe provenant du Venezuela à travers le mécanisme de PetroCaribe.

Entretemps, une nouvelle génération d'objectifs de développement dénommés Objectifs de Développement Durable (ODD) allait être lancée en 2015 par les leaders des pays membres de l'ONU pour la période 2015-2030. Cette deuxième génération, extrêmement ambitieuse, visait à éliminer la pauvreté dans le monde d'ici 2030. De grands espoirs ont été placés dans ce projet

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

mondial par les autorités locales de l'époque qui prévoyaient de faire d'Haïti un pays émergent d'ici 2030.

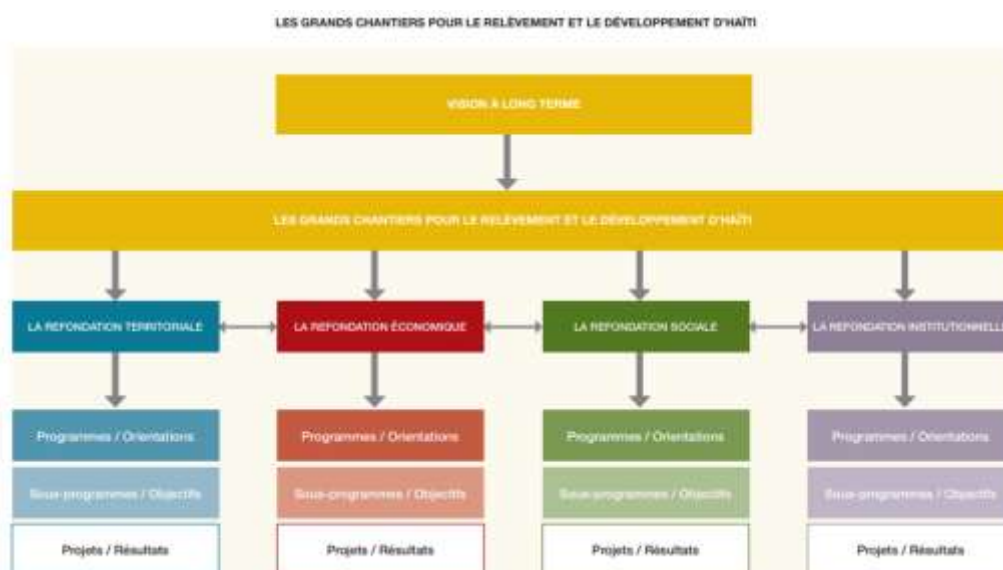
Les graves troubles sociopolitiques ainsi que les désastres naturels enregistrés au cours de la période 2015-2020 sont à l'origine d'un ralentissement des activités économiques et ont provoqué même une contraction du PIB de 1,2% à la fin de la décennie, et ceci pour la première fois depuis 2010. Le choc violent subi par l'économie haïtienne avec la crise sanitaire Covid-19 qui pourrait provoquer une chute du PIB de l'ordre de 4%, selon les premières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), pourraient hypothéquer les chances du pays de se retrouver sur la voie d'une croissance économique soutenue nécessaire pour l'atteinte de certains des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030.

Une analyse des décisions politiques, économiques et financières adoptées au cours de la période 2010-2020 devrait servir de « leçons apprises » aux futurs leaders pour éviter de commettre les mêmes erreurs. L'accroissement des risques résultant des crises sanitaire, économique, financière et sociale qui menacent le pays, **réclame un changement radical de comportement au niveau des autorités gouvernementales**, autant au niveau central que local, pour atténuer le phénomène de pauvreté et réduire les profondes inégalités sociales et territoriales.

PSDH: un plan stratégique extrêmement ambitieux

Les multiples pertes en vies humaines et financières connues après le séisme de 2010, ont donné lieu à une forte mobilisation internationale destinée à venir au secours de millions d'Haïtiens victimes de la tragédie. A l'occasion de la réunion entre des partenaires internationaux et des acteurs locaux provenant des secteurs politiques, économiques et sociaux, plus de 10 milliards de dollars ont été promis pour aider le pays dans le cadre de la reconstruction.

Figure 1



Source : Ministère du Plan et de la Coopération Externe (MPCE)

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Cette assistance financière faisait suite à l'élaboration du Plan d'action pour la reconstruction d'Haïti (PARDH) articulé autour de quatre chantiers ou refondations : territoriale, économique, institutionnelle et sociale.

Le PARDH a été ensuite transformé en Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), conservant les mêmes lignes, mais disposant d'objectifs spécifiques en termes de développement devant être atteints à partir de grands chantiers (voir schéma ci-dessous).

Profitant du lancement du PSDH, les responsables de l'administration Lamothe-Martelly avaient annoncé leur intention de faire d'Haïti un pays émergent d'ici 2030. Il convient de noter qu'une croissance moyenne du PIB de 7% avait été prévue durant la période 2012-2030, ce qui devait permettre au pays de passer de la catégorie de pays 'à bas revenu' (revenu per capita inférieur à 995 dollars américains) à celle de 'revenu intermédiaire' (revenu per capita entre 1 036 et 4 085 dollars américains).

La cible spécifique a été de 2 031 dollars américains de revenu per capita. Pour atteindre un tel niveau, le pays aurait dû connaître un triplement du revenu per capita en moins de 30 ans. L'atteinte d'un tel résultat n'aurait tout de même pas modifié un écart important entre le revenu per capita d'Haïti et celui de la République Dominicaine estimé à 6 011,31 dollars américains en 2012 et 8 630 dollars en 2019. (Source : Banque mondiale)

L'accroissement du revenu per capita en Haïti exigeait des investissements publics substantiels au niveau des grands chantiers de développement intégrés dans des Programmes triennaux de d'investissement (PTI) décomposés en Programmes d'investissement public (PIP). Ainsi, il était prévu le financement de 32 programmes et 158 sous-programmes d'investissement public répartis en 34 pour la refondation territoriale, 38 pour la refondation économique, 54 pour la refondation sociale et 32 pour la refondation institutionnelle.

Sur la période prévue pour implémenter le Plan entre 2013 et 2030, un total de 7 PTI et 21 PIP devaient être établis. A noter que chaque sous-programme est composé de dizaines de projets qui devaient être financés en fonction des promesses des bailleurs bilatéraux, multilatéraux, des fonds provenant du mécanisme PetroCaribe et d'une plus grande mobilisation fiscale. (Source : MPCE, rapport de mi-parcours sur le PTI 2014-2016)

Un plan stratégique très ambitieux, mais sous-financé

Dans un rapport de mi-parcours publié par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), il est noté que le Programme triennal d'investissements (PTI) pour la période 2014-2016 était financé à moins de 40% durant les deux premières années pour 29 programmes et 75 sous-programmes.

Il était prévu en effet un montant de 309,5 milliards de gourdes pour le financement de 31 programmes et 106 sous-programmes pour ce PTI. Ce montant devait être réparti de la manière suivante : 102 milliards de gourdes en 2014, 101 milliards en 2015 et 107 milliards en 2016 (voir tableau). L'écart de 60% enregistré dans la concrétisation du financement du PTI 2014-2016 représente 187 milliards de gourdes pour la seule année 2016.

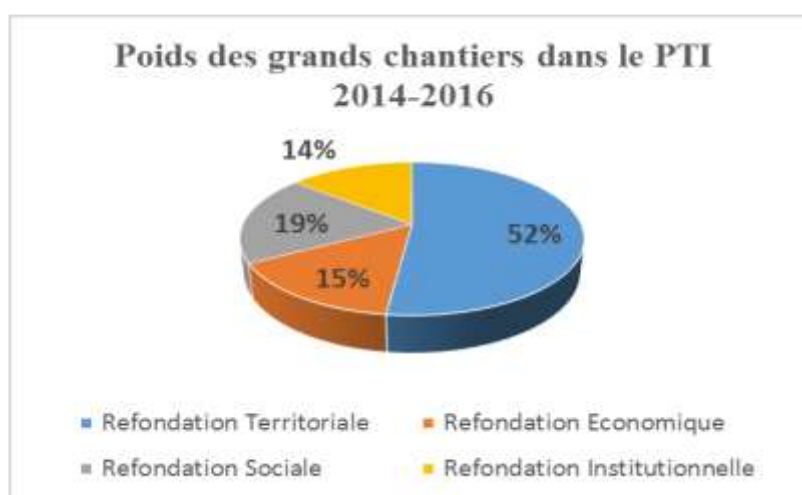
Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Tableau 1 : Répartition du financement du PTI (2014-2016) par refondation et par tranche annuelle

	PTI 13-14	PTI 14-15	PTI 15-16	PTI 16-17
Refondation Territoriale	47 192 678 282	52 537 724 612	60 607 231 521	160 337 634 414
Refondation Economique	18 280 866 167	14 41 171 153	15 149 646 500	47 848 683 820
Refondation Sociale	20 397 532 087	19 519 740 463	18 872 996 348	58 790 268 898
Refondation Institutionnelle	16 254 139 339	14 311 783 464	11 970 653 067	42 536 575 870
TOTAL	102 125 215 875	100 787 419 692	106 600 527 436	309 513 163 002

Source : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

Graphique 1



Source : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

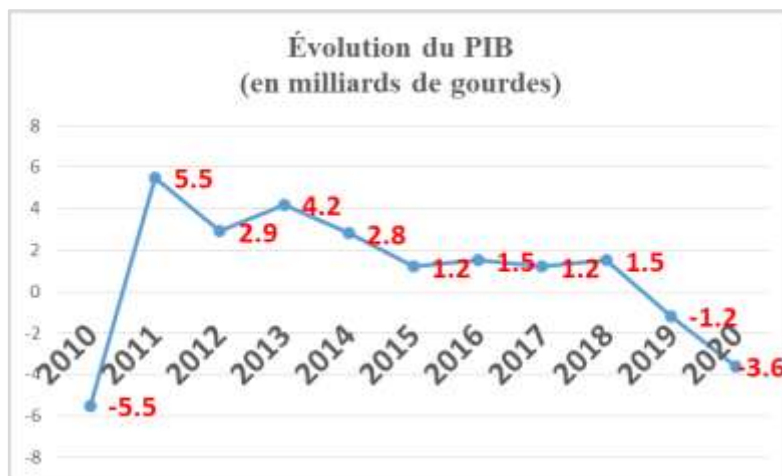
Une faible croissance du PIB contrairement aux prévisions et un revenu per capita en stagnation

Le faible niveau de financement des investissements publics n'a pas pu créer l'environnement des affaires nécessaire pour inciter les investissements privés indispensables à une croissance du produit intérieur brut (PIB) de façon soutenue durant la décennie 2010-2020. Les investissements publics substantiels supportés par les fonds internationaux et réalisés dans les secteurs social et de la reconstruction, au cours des mois suivant le séisme, ont toutefois permis une forte reprise de la croissance économique au cours de l'exercice fiscal. Le PIB a augmenté en fait à un rythme de 5,5%, le niveau le plus élevé durant la décennie 2010-2020. (Source : BRH) Ce niveau atteint par le PIB allait représenter un pic au cours de son évolution durant la période 2010-2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

En effet, les promesses qui n'ont pas été respectées, les contraintes de capacités d'absorption, la mauvaise coordination entre les acteurs politiques à différents niveaux de gouvernement, les intérêts des acteurs économiques, la collusion entre les acteurs politiques et économiques, les troubles sociopolitiques, l'incapacité des autorités gouvernementales à organiser des élections, les désastres naturels et l'instabilité politique n'ont pas facilité la concrétisation de la croissance moyenne de plus de 5% prévue pour la période 2010-2020. Sur l'ensemble de la décennie, le taux moyen de croissance du PIB est de seulement de 2,2 % et il est même passé en dessous du niveau de 1% au cours des cinq derniers exercices fiscaux. La nette dégradation de la situation politique au cours des années 2018 et 2019 a causé, pour la première fois depuis le tremblement de terre, une contraction du PIB de 1,2%. La grave crise sanitaire causée par le COVID-19 laisse présager une nette détérioration de la situation économique avec une destruction de la richesse de 4% selon les premières estimations du FMI.

Graphique 2



Source : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)
(NB : -3.6% est le taux prévu en 2020 par le MEF)

La mauvaise performance affichée par l'économie haïtienne a causé des déséquilibres au niveau des marchés de changes et de biens et services. En effet, un creusement continu du déficit de la balance commerciale, se rapprochant du niveau de 5 milliards de dollars américains, a eu un impact très négatif sur le cours du dollar américain par rapport à la monnaie locale. Après avoir affiché une certaine stabilité durant les cinq premières années de la décennie, le billet vert s'est valorisé par rapport à la gourde haïtienne pour accuser une appréciation de plus de 80% en 2019 par rapport à 2015 (voir graphique 4). Une certaine accélération a été notée après la décision irréfléchie des autorités gouvernementales d'adopter la « dédollarisation » sans avoir les moyens de leur politique. Les pressions observées sur le marché local des changes ont été alimentées par une gestion inefficace des finances publiques avec des ressources très limitées et un accroissement continu des dépenses publiques, particulièrement des dépenses courantes au détriment des dépenses d'investissement. L'élargissement du déficit budgétaire financé en grande partie par la Banque centrale a accentué les pressions inflationnistes et provoqué une détérioration du pouvoir d'achat déjà faible d'un grand nombre de familles. Le taux d'inflation allait franchir la barre de 10% au cours de l'exercice fiscal 2014-2015 et il n'a pas cessé de progresser pour se rapprocher du niveau de 20% en 2019 en raison de l'énorme

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

choc subi par la cessation totale des activités économiques avec le phénomène de « peyi lock » (voir graphique 3).

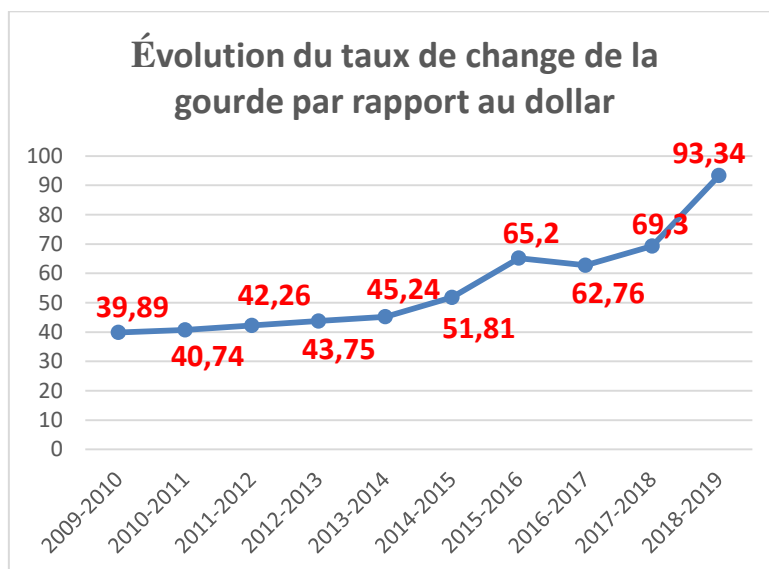
Graphique 3



Source : Banque de la République d'Haïti

La crise sanitaire ne laisse pas présager une diminution de l'inflation dans l'économie haïtienne au cours de l'année 2020 en raison d'un ralentissement considérable des échanges avec les principaux partenaires commerciaux. Avec l'augmentation des prix des produits alimentaires, des analystes estiment qu'il est fort probable que des communautés se retrouvent en situation de malnutrition aigüe.

Graphique 4



Source: Banque de la République d'Haïti

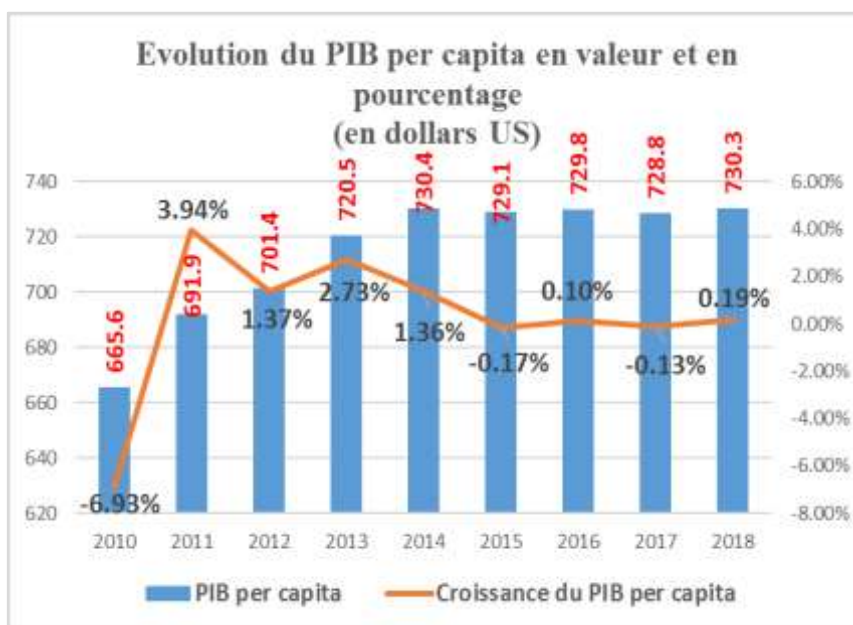
La faible croissance du PIB, au cours des cinq dernières années, résultant de la nette instabilité politique et exprimant un ralentissement continu des activités économiques a aggravé la situation de chômage et contribué à la diminution du revenu per capita au niveau de la

Haiti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

population. En outre, la croissance démographique évoluant à un rythme proche de 1,5%, un niveau supérieur au taux moyen de croissance du PIB durant les cinq dernières années, constitue aussi l'un des facteurs impactant négativement le revenu per capita.

Après une chute de près de 7% en 2010 par rapport à 2009, consécutive aux pertes substantielles enregistrées après le tremblement de terre, le revenu per capita de l'Haïtien moyen a accusé une progression moyenne de seulement 1,1% au cours de la période 2011-2018. Cette progression a été loin d'être suffisante pour sortir le grand nombre d'Haïtiens de la pauvreté et de l'extrême pauvreté. Le revenu per capita est resté en dessous du niveau de 1 000 dollars américains en 2018, soit 730,30 dollars américains en 2018 contre 665,60 dollars en 2010, ce qui représente une augmentation de seulement 10% à peine. Par rapport à l'année 2010, l'Haïtien moyen s'est enrichi de près de 65 dollars américains. A ce rythme de croissance du revenu per capita, il faudrait plus de 300 ans pour tripler le niveau de 2010, soit plus de 2 000 dollars américains prévu dans le PSDH.

Graphique 5



Source : Banque Mondiale

Une gestion des finances publiques à renforcer

La gestion des finances publiques réalisée au cours des dix dernières années explique en partie la non réduction de la pauvreté, comme c'était prévu dans le PSDH, et l'incapacité de réduire les inégalités sociales et territoriales. Les autorités gouvernementales n'ont pas pu réduire la perception de corruption affectant l'image des politiciens haïtiens. Une telle perception et l'absence d'une éducation financière devant permettre aux citoyens de répondre à leurs engagements ont contribué à une faible pression fiscale. Cette dernière est estimée à moins de 15% et se retrouve autour de 10% en période de crise politique. Considéré comme le plus faible de la région de la Caraïbe qui accuse une moyenne de 22% (source : CEPAL 2018), le niveau de pression fiscale d'Haïti est, selon des analystes, dû à l'évasion et à la fraude fiscale, au phéno-

mène de la contrebande et à la forte perception de la corruption.

Les recettes de l'État haïtien évaluées en gourdes ont affiché une spectaculaire progression continue - plus de 200% en termes nominaux - au cours des dix dernières années, selon les données publiées au niveau des Lois de finance publiées par le Ministère de l'Économie et des Finances. Les prévisions budgétaires de ce dernier pour les recettes publiques sont passées de 36 milliards de gourdes au cours de l'exercice fiscal 2010-2011 à 114,3 milliards de gourdes pour l'exercice fiscal 2018-2019. Il faut reconnaître qu'en termes réels cette croissance est beaucoup moins impressionnante, seulement de 33%, en raison de la nette dépréciation de la gourde haïtienne par rapport au dollar américain - qui a causé de fortes tensions inflationnistes au cours de la deuxième partie de la décennie 2010-2020.

L'insuffisance de ressources domestiques dans l'économie est supportée par les contributions provenant des partenaires financiers internationaux sous forme de dons. En fait, un montant substantiel a été promis après le séisme du 12 janvier 2010 pour faciliter la concrétisation des projets découlant du Plan stratégique de développement d'Haïti. Les promesses de dons au cours de la décennie 2010-2020 ont accusé une moyenne de moins de 30 milliards de gourdes, soit 28,8 milliards exactement. Une tendance à la baisse a été notée au cours de la deuxième partie de la décennie, révélant une certaine fatigue des partenaires financiers d'Haïti. Il convient de souligner que les promesses ne se sont pas toujours concrétisées en raison de la faiblesse de capacités d'absorption reprochées à l'administration publique. En outre, les partenaires techniques et financiers d'Haïti reprochent aux responsables de cette administration le retard dans l'adoption et l'implémentation de réformes structurelles pour une gestion plus efficace des fonds promis. Ceci tend à encourager les bailleurs à utiliser d'autres circuits en dehors de l'administration publique pour la concrétisation des projets. C'est ainsi que l'appui budgétaire à l'État haïtien est resté à un niveau insignifiant au cours de la décennie 2010-2020.

A la fin des années 2000, Haïti a pu bénéficier d'une réduction considérable de sa dette externe, à travers le mécanisme dénommé Pays pauvres très endettés (PPTE). La dette externe du pays était ainsi passée de près de 2 milliards de dollars américains à moins de 1 milliard. Une telle mesure allait empêcher le pays d'avoir accès non seulement au marché de capitaux privés, mais aussi aux circuits de dette des bailleurs multilatéraux pour une période de dix ans. Le pays était qualifié pour obtenir exclusivement des dons durant cette période. L'administration publique du Vénézuéla dirigée par le commandant révolutionnaire, Hugo Chavez, avait décidé de passer outre et d'inclure Haïti dans le mécanisme PetroCaribe visant à octroyer des prêts aux pays de la région pour faire face à la hausse des prix des produits pétroliers sur les marchés internationaux.

Un choc pétrolier connu sur le marché mondial après le séisme de 2010 devait permettre aux autorités financières d'obtenir une véritable manne pour le financement externe du budget national. C'est ainsi que plus de 145 milliards de gourdes ont été budgétisés par les responsables financiers locaux durant les cinq premiers exercices fiscaux de la décennie 2010-2020. Ce financement a été octroyé dans des conditions intéressantes à un taux nettement inférieur au taux du marché privé de capitaux internationaux et sur une période assez longue.

D'autre part, l'analyse des dépenses publiques réalisées au cours de la décennie 2010-2020 fait

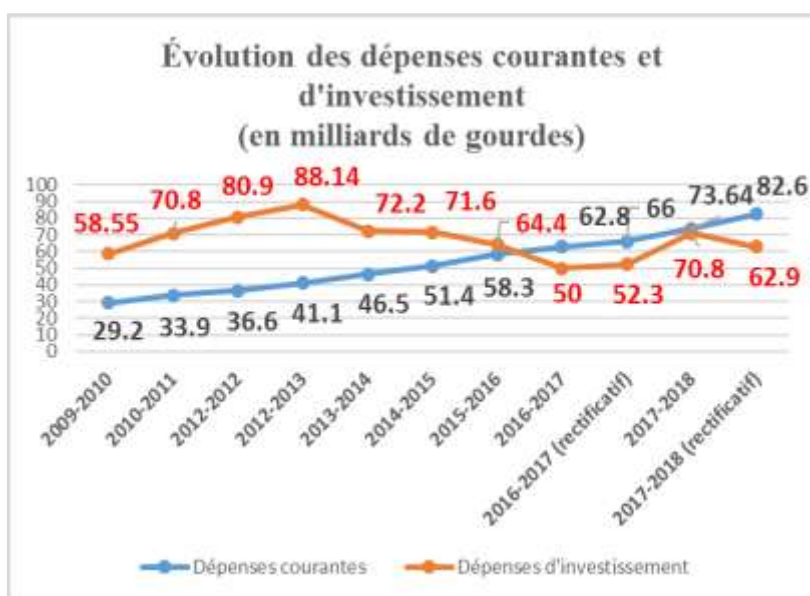
Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

apparaître une augmentation continue des dépenses courantes qui ont accusé un accroissement de plus de 200%, selon les prévisions budgétaires dans les Lois de finance. Les dépenses courantes composées de salaires et traitements dans l'administration publique, de dépenses pour les biens et services, de subventions et du paiement des intérêts de la dette, sont passées de 29,2 milliards de gourdes au cours de l'exercice fiscal 2010 à plus de 90 milliards durant l'exercice 2018-2019. Tous les postes au niveau des dépenses courantes ont crû à un rythme soutenu mais les subventions et le niveau d'intérêt de la dette ont connu une certaine explosion.

Il importe de noter que les dépenses courantes ont été financées presque exclusivement par les ressources domestiques, ce qui indique que l'accroissement des recettes fiscales a été en grande partie alloué à des dépenses courantes au détriment des dépenses ciblant les secteurs sociaux.

Quant aux dépenses d'investissement, elles n'ont pas montré la même tendance que les dépenses courantes. Il y a eu un important accroissement au cours des trois exercices fiscaux après le séisme de 2010. Elles ont été soutenues par les flux de capitaux provenant de l'assistance financière internationale et du mécanisme de PetroCaribe. En raison de la chute drastique du prix du baril de pétrole brut sur le marché mondial, le mécanisme de PetroCaribe n'était plus fonctionnel, ce qui a donné lieu à une nette réduction du financement externe au niveau du budget national. Le montant des investissements publics est ainsi passé en deux occasions en dessous de la barre de 20 milliards de gourdes. Avec une croissance démographique soutenue, l'État haïtien faisait face à d'importants défis pour répondre aux besoins essentiels de la population.

Graphique 6



Source : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

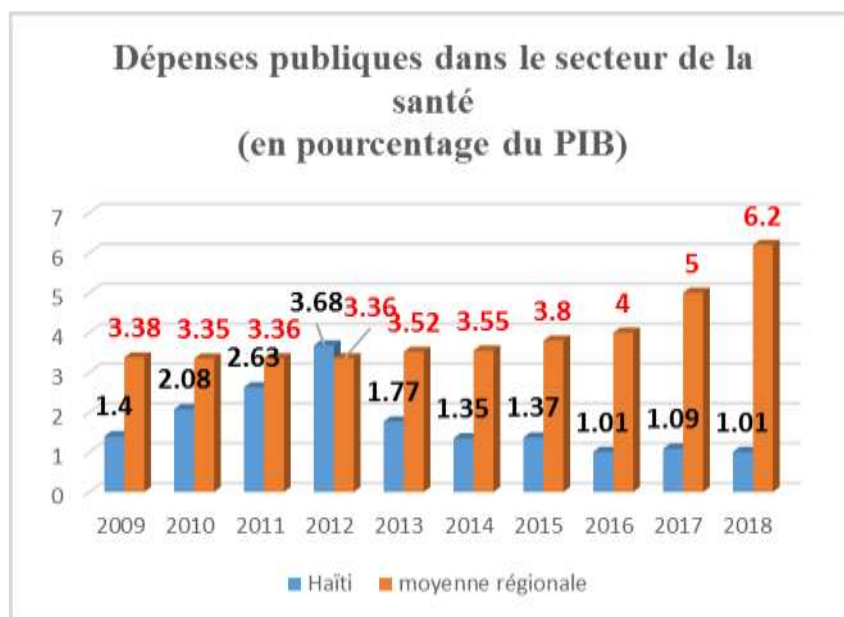
La mauvaise allocation des ressources publiques n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la Refondation sociale au niveau du PSDH pour faciliter l'accès d'un plus grand nombre d'Haïtiens aux soins de santé. A noter que selon le dernier rapport de l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS), Haïti occupe la dernière position sur 34 pays dans la région en

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

matière de dépenses dans le secteur de la santé per capita. Le ratio minimum standard qui doit être investi dans le secteur de la santé est plus de 6% du PIB, alors que le pays y alloue généralement moins de 2%.

Dans le domaine de la santé, les dépenses publiques réalisées sont très faibles en Haïti. Selon les Comptes nationaux de la santé, l'État haïtien supporte les dépenses dans le secteur autour de 10%, tandis que les ménages et les partenaires techniques et financiers d'Haïti contribuent respectivement à hauteur de 30 et 60%. Les faibles investissements réalisés dans le secteur de la santé expliquent clairement le nombre assez réduit du personnel soignant : 9,5 agents médicaux, répartis entre 2,6 médecins et 6,9 personnels infirmiers pour 10 000 habitants (y compris le personnel des établissements privés à but lucratif). Ceci est bien inférieur à la moyenne régionale où les statistiques de la Banque Mondiale en 2016 montrent qu'il y a 91,9 agents médicaux, répartis entre 20,4 médecins et 71,5 personnels infirmiers pour 10 000 habitants. On peut aussi mentionner que la densité de lits d'hôpital en Haïti est également faible comparée à celle des autres pays de la région. Le pays dispose de 7 lits pour 10 000 habitants alors que ce chiffre est, en moyenne, de 24 pour la région. L'analyse de ces données au niveau départemental montre qu'il existe de grandes disparités indiquant une offre sanitaire inexistante dans certaines communautés, particulièrement dans le secteur rural.

Graphique 7



Source : Banque Mondiale

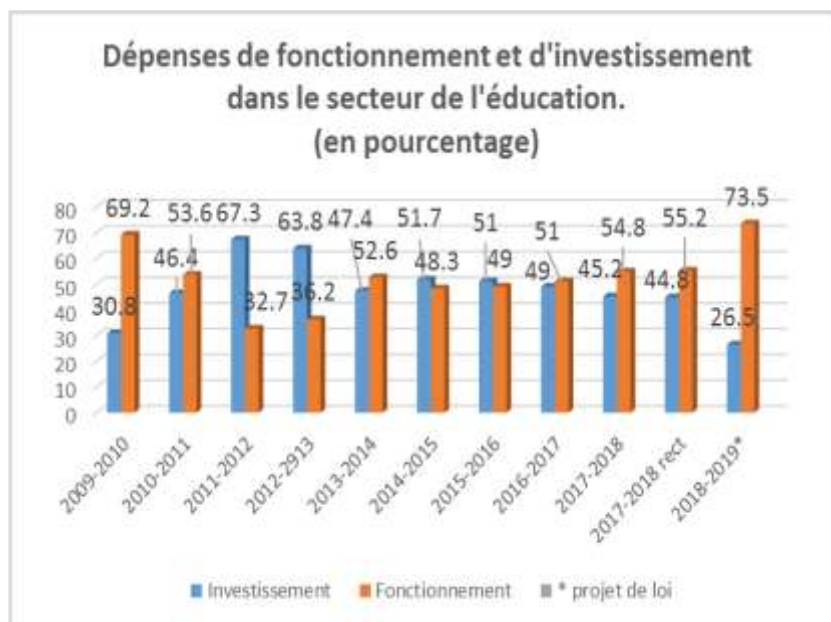
Contrairement au secteur de la santé, le secteur de l'éducation a pu bénéficier d'un montant d'allocations budgétaires beaucoup plus élevé durant la période 2010-2020. En fait, le budget alloué à l'éducation est passé de 9,2% au cours de l'exercice fiscal 2008-2009 à 17,3% pour l'exercice 2017-2018. Les niveaux de dépenses publiques en éducation en Haïti, en termes de pourcentage du budget, se sont rapprochés de la moyenne de la Caraïbe. Avec un support financier international non négligeable, les dépenses totales ont accusé une progression de 145% durant la décennie sous-étude. Ceci a permis d'enregistrer une nette amélioration au

Haiti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

niveau de la scolarisation à travers le pays. En fait, le taux de scolarisation est estimé en 2018 à plus de 90%, selon la Banque Mondiale. Toutefois, l'EMMUS VI a révélé que 21 enfants haïtiens sur 100 âgés entre 6 et 9 ans ne vont pas à l'école et que plus de 200 000 enfants ne sont pas scolarisés à travers le pays.

Sur la période 2009-2019, Haiti a investi en moyenne 3.8% de son PIB dans l'éducation, la Jamaïque 5.4% tandis que la moyenne régionale est de 4.6%.

Graphique 8



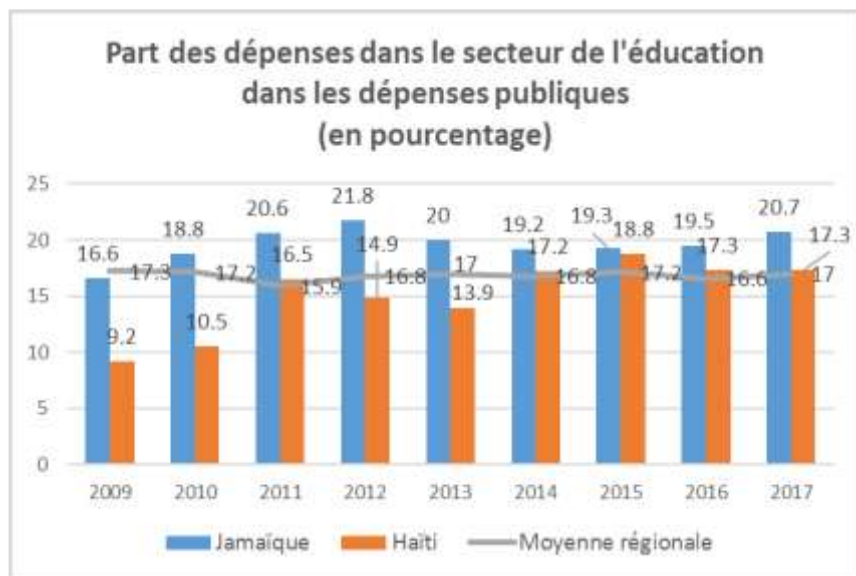
Source : Banque Mondiale

Après un accroissement continu des dépenses d'investissement suite au séisme pour remplacer les établissements scolaires détruits, on a noté une réduction considérable, au cours des dernières années, de ces dépenses qui sont passées à un niveau inférieur d'avant le tremblement de terre. Parallèlement, les dépenses de fonctionnement ont maintenu une tendance croissante.

Le manque d'infrastructures scolaires résultant de la diminution des dépenses d'investissement pourrait affecter le taux de scolarisation avec un taux de croissance démographique assez soutenu de plus de 1% par an. Certains analystes craignent que le déséquilibre entre l'offre et la demande scolaire ne donne lieu à une dégradation continue au niveau de l'insécurité et une résurgence de grossesses précoces du côté des adolescentes.

Le système éducatif haïtien est réputé pour avoir des classes « surpeuplées » et un manque de régularité dans la présence des enseignants dans les salles de classe. Ceci a un impact négatif sur la qualité de l'éducation, particulièrement dans les écoles publiques. La grande majorité des écoles ne disposent pas d'équipements nécessaires (bibliothèques, salles numériques, eau potable, toilettes, cafétérias,...) pour créer un environnement intéressant pour apprendre et devenir à l'avenir un acteur compétitif sur le marché de travail.

Graphique 9



Source : Banque Mondiale

Protection sociale

La détérioration continue des conditions de vie de la population haïtienne devrait pousser les autorités gouvernementales à protéger les groupes les plus vulnérables. Les désastres naturels et l'instabilité politique chronique ont conduit à un plus grand nombre d'Haïtiens en situation de vulnérabilité.

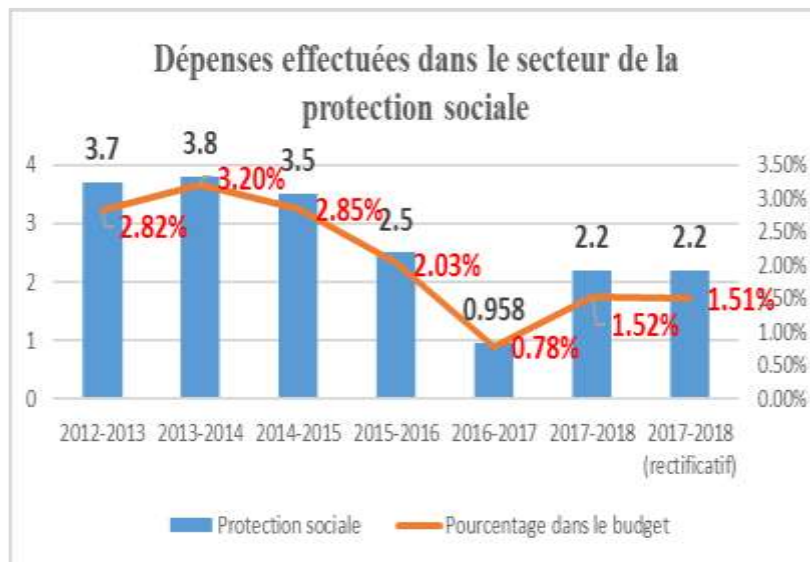
Le système de protection sociale extrêmement faible n'offre pas une certaine sécurité aux plus démunis. Selon le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), seulement 3% des Haïtiens ont une couverture d'assurance sociale. La protection sociale dans le pays est offerte à partir des structures suivantes : le Ministère des affaires sociales et du travail (MAST) et ses organismes déconcentrés tels que l'Office d'assurance accidents du travail, maladies et maternité (OFATMA), l'Entreprise publique de promotion de logements sociaux (EPPLS), la Caisse d'assistance sociale (CAS) et l'Office national d'assurance d'assurance-vieillesse (ONA). Il faut reconnaître que le niveau élevé du taux de chômage et la présence d'un secteur informel important dans l'économie haïtienne constituent une grande contrainte pour le renforcement du mécanisme de protection sociale dans le pays.

Une analyse des dépenses publiques affectées à la protection sociale durant la période 2010-2020 révèle le faible niveau de fonds destiné à des segments très vulnérables de la population. En termes de pourcentage dans le budget, ces dépenses n'ont jamais atteint le niveau de 4%, tandis que les allocations budgétaires au Parlement avaient franchi cette barre au cours de la période considérée. A noter qu'au cours de l'exercice fiscal 2016-2017, les dépenses effectuées dans le secteur de la protection sociale étaient passées en dessous de 1%, soit moins de 1 milliard de gourdes. Une légère progression a été notée pour les deux exercices suivants mais le montant allait plafonner à 2,2 milliards de gourdes, ce qui représente moins de 2% du budget national.

Haiti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Les contraintes budgétaires et le faible niveau de pression fiscale ne sauraient être une excuse pour le faible financement alloué par l'Etat à la protection sociale. Or, un pays comme Haïti ne peut pas se payer le luxe de ne pas investir suffisamment dans ce secteur.

Graphique 10



Source : Lois de finance

Les faibles allocations budgétaires octroyées aux secteurs sociaux en général et à la protection sociale en particulier, sont dues à des choix irrationnels réalisés par les autorités gouvernementales. En effet, les subventions dans le budget national n'ont pas cessé de croître durant la décennie 2010-2020 pour atteindre des niveaux record. En plus des fonds additionnels octroyés à des parlementaires pour des activités politiques, des subventions substantielles ont été allouées à la compagnie publique électrique EdH et au paiement de produits pétroliers à la pompe. Il importe de souligner que les principaux bénéficiaires des subventions dans le secteur énergétique sont en grande partie des gens vivant dans le secteur urbain au détriment des personnes résidant en milieu rural où les taux de pauvreté et d'extrême pauvreté sont les plus élevés dans le pays.

En outre, la dette de l'État haïtien constitue une autre source de pression sur les faibles ressources publiques forçant les responsables gouvernementaux à faire des choix difficiles. Consécutivement à la réduction de la dette externe passant de près de 2 milliards de dollars américains à moins de 1 milliard à la fin des années 2000, le pays a pu bénéficier du mécanisme PetroCaribe lui permettant d'obtenir de nouveaux prêts internationaux. Une nette progression du stock de la dette a été enregistrée en dépit d'un taux d'intérêt inférieur au taux du marché, pour se rapprocher du niveau de 3 milliards de dollars américains, causant un important accroissement du service de la dette (intérêts + amortissement) au niveau du budget national. Le service de la dette est devenu récemment l'un des principaux postes de dépenses dans le budget national, devançant les secteurs de l'éducation et de la santé, ce qui contribue à la dégradation continue des conditions de vie de la population.

Conclusion

Durant les quatre dernières décennies, Haïti a été victime de multiples crises (politique, économique, sanitaire, sociale,...) et a raté toutes les opportunités qui ont émergé après ces crises. La plus récente remonte à l'après-séisme de janvier 2010 quand les partenaires techniques et financiers d'Haïti s'étaient réunis avec des leaders locaux pour réfléchir sur une solide relance socioéconomique du pays. L'ambitieux Plan stratégique de développement d'Haïti, appelant à une véritable refondation du pays pour faciliter la décentralisation, a été ainsi adopté. Mais des analystes estiment que la faible participation de certains acteurs-clés tant au niveau de l'administration publique et du Parlement que du secteur des affaires et de la société civile, n'a pas permis une bonne appropriation du Plan par les secteurs concernés.

Le manque de communication du Plan à différents secteurs de la société n'a pas permis aux autorités de trouver l'adhésion de la population afin d'atteindre les objectifs stratégiques et spécifiques fixés dans le Plan. Des plans régionaux pour les zones du Nord de la Boucle Centre-Artibonite et du Sud ont été mis en place, mais sans la participation des acteurs locaux.

Un autre facteur expliquant l'échec du PSDH est l'absence d'une bonne préparation des ressources humaines autant au niveau de l'administration centrale que des administrations municipales pour une bonne exécution des projets. Il faudrait ajouter à cela le manque de coordination entre les deux niveaux de gouvernement. Bon nombre des employés n'étaient pas bien informés du PSDH, de ses objectifs, des programmes établis et des projets à exécuter. Les principaux responsables gouvernementaux n'avaient pas mis à la disposition des administrateurs publics un Plan d'action clair et précis pour la poursuite des objectifs.

Bien que les objectifs stratégiques aient été indiqués dans la mise en place des différents budgets au cours de la décennie 2010-2020 et qu'une carte de la pauvreté ait été bien définie par les planificateurs haïtiens, les départements considérés parmi les plus pauvres n'ont pas été les grands bénéficiaires de fonds publics. Ce genre d'injustice territoriale a renforcé la paupérisation dans le monde rural, particulièrement au niveau des femmes et des enfants. Ceci a contribué à d'importants flux migratoires du secteur rural vers un secteur urbain impréparé pour recevoir les nouveaux arrivants, ce qui a donné lieu à l'émergence de « bidonvilles » où les gens vivent dans des conditions très précaires.

On espère que les multiples erreurs commises dans l'application du PSDH au cours de la décennie post-séisme serviront de leçons aux leaders politiques qui prendront la relève au cours de cette nouvelle décennie pour faire face aux importants défis de la période post-COVID-19.

Le Group Croissance est une société-conseil à Delmas (Haïti) ayant pour vocation de contribuer à la création et à la redistribution de la richesse nationale. Tél. 29 42 25 25
infogroupcroissance@gmail.com

Le petit manuel des regrets intimes

Par Emmelie PROPHÈTE, Écrivaine, Journaliste

Nous avons tous un petit manuel de regrets intimes, qui s'enrichit de nouvelles lignes de temps à autre. Par ces temps de Covid-19, les paragraphes s'allongent, nous pleurons souvent et nous avons un peu plus de moments de vide. Il fait un temps de grande impuissance et de contrainte où l'on sent la limite des mots et où nous réalisons combien peuvent être consolantes une main posée sur une épaule, une étreinte et la charge de souvenirs que peut contenir un parfum.

Les gens que nous avons aimés sont aussi des odeurs. Quand ils sont loin ou quand ils disparaissent, ils nous les laissent, comme des héritages légers et indélébiles qui nous permettent de continuer la route ou de nous arrêter, de relativiser. Il y a tant à faire et si peu de place dans nos quotidiens pour accueillir toutes les tendresses et les amitiés, lors-même que nous adhérons à la parole de Camus qui dit que s'il est une chose qu'on puisse désirer toujours et obtenir quelquefois, c'est la tendresse humaine. Nous finissons par adopter des silences résignés faute de mots inédits pour continuer des histoires malgré leur beauté, leur simplicité et le peu d'effort qu'elles paraissent demander.

La conclusion peut être surprenante et absurde : une banderole accrochée en plein milieu de la route du Canapé-Vert sur laquelle est imprimée une photo avec à côté le mot « Adieu ». Et le temps pèse de tout son poids, dégrade les corps, laisse sur les bords des chemins les plus sincères convictions. La mort est facile, l'oubli non. Après avoir passé la banderole, il y a deux yeux pétillants qui vous suivent, le son d'une voix, un rire et vous savez qu'un tourment est né, que vous allez convoier pour toujours une âme et un cœur, que vous finirez par mourir de la douleur d'avoir perdu un être, que l'on vous enterrera avec le regret d'avoir oublié de renouveler le pacte affectif, que tout a été sacrifié aux exigences d'un quotidien fait de paraître, d'efforts de survie, de discours souvent sans écho. Cela ne comptera pas de dire que le contexte social vous avait assigné à résidence, enlevé le goût même de lever la tête pour regarder devant vous. Le compte à régler est avec vous-même et vous-même seul, la douleur est toujours solitaire.

Le risque est toujours élevé de tomber dans les lieux communs quand on doit parler de la mort ; en pleine pandémie de coronavirus, s'ajoute la peur de la détourner, de la forcer à tourner le regard vers vous alors qu'elle fauche à tour de bras. Mais il faut s'agripper à toutes les métaphores pour

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

créer un peu d'immortalité, mettre les mémoires à plein régime, partager la bonté et tout ce qui est vivant, arracher des expressions, des beautés à cette époque avare et criminelle.

"Qui vivra mourra", chante Claude Nougaro, les yeux fermés, dans une jouissance qui donne l'impression qu'il va quitter terre, flotter au-dessus de la scène, et c'est cette petite phrase enrobée de notes qui vous attrape et vous fait pleurer, sûrement au mauvais moment, envahi de toutes parts par le souvenir des actes manqués et irréparables qui parsèment nos vies.

On finit par ne pas savoir à quoi on a mal. Les banderoles ne restent pas accrochées longtemps, maltraitées par les éléments, délestées de leurs messages écrits, pensés par des amis désespérés, stupéfiés, vaincus par la radicalité de la vie. On finit par ne plus lever la tête, mais il reste des rues, des adresses, des actes manqués qu'il faut quand même décrire et auxquels il faut donner sens. Heureusement que ne resteront pas, ou si peu, les périodes de flou, ceux où la maladie et le silence ont pris trop de place. Tant va l'amitié à la guerre et à la mort, qu'elle émerge toujours triomphante et au-dessus des douleurs.

Reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteure (25 mai 2020)

PARTIE IV : SOCIÉTÉ

LES ENJEUX ÉDUCATIONNELS

QUE FAIRE APRÈS LE COVID-19 ?

LA VIE QUOTIDIENNE DE LA POPULATION

AUX PRISES AVEC LE CONFINEMENT

COMMENT HAÏTI

PEUT SE PROJETER DANS LE MONDE ?

La gestion de Covid-19 entre opportunité et menaces pour les travailleurs ?

Par

Jacques BELZIN, Président de la Confédération des Travailleurs Haïtiens (CTH)¹³⁹

Et

Jean Bonald Golinsky FATAL, Président de la Confédération des Travailleurs et Travailleuses des Secteurs Public et Privé (CTSP)¹⁴⁰

Le 19 mars 2020, le Président de la République et le Premier Ministre, accompagnés des membres du gouvernement, ont annoncé officiellement l'existence du Coronavirus en Haïti à travers deux cas testés positifs. Des mesures ont été prises pour empêcher la propagation de la pandémie dans le pays. Toutefois, d'aucuns pensent que les autorités ont agi par mimétisme aveugle en prenant les mêmes décisions que d'autres pays, dont la France, l'Italie, les Etats-Unis, etc., sans tenir compte des réalités du pays. Le même jour, un Arrêté a été pris, déclarant l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national pour une période d'un mois.

Le 25 mars, le Premier Ministre a publié une circulaire¹⁴¹ annonçant la fermeture des écoles, des universités, des parcs industriels, des lieux de cultes, des aéroports internationaux du pays, des frontières terrestres et maritimes. Les décisions des autorités étaient quelque peu précipitées car le 13 avril¹⁴² le même Premier Ministre a autorisé la réouverture des usines de la sous-traitance du secteur textile. Entre-temps, les syndicats tant nationaux qu'internationaux ont exprimé leur appréhension sur la gestion de la pandémie en Haïti. C'est le cas de la Confédération des Travailleurs Haïtiens (CTH), de la Confédération des Travailleurs et Travailleuses des Secteurs Public et Privé (CTSP), de la Confédération Syndicale Internationale (CSI)¹⁴³ et IndustriALL global union¹⁴⁴. Les institutions haïtiennes tant du secteur public que

¹³⁹ M. Jacques Belzin est Président de la Confédération des Travailleurs Haïtiens (CTH) aussi membre suppléant au Conseil Exécutif de la Confédération Syndicale des Travailleurs et Travailleuses des Amériques (CSA), et membre suppléant au Conseil Général de la Confédération Syndicale Internationale (CSI).

¹⁴⁰ M. Fatal est aussi membre du Conseil Exécutif de la Confédération Syndicale des Travailleurs et Travailleuses des Amériques(CSA) et membre suppléant au Conseil General de la Confédération Syndicale Internationale (CSI).

¹⁴¹ Circulaire numéro 001 relative à l'exécution de l'arrêté du 19 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national.

¹⁴² Communiqué 006 du Premier Ministre.

¹⁴³ La CSI a pris naissance en novembre 2006 suite à la fusion de la Confédération Mondiale du Travail (CMT) et de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL).

¹⁴⁴ IndustriALL global union est une fédération syndicale internationale fondée à Copenhague le 19 juin 2012. Elle est le résultat de la fusion de trois fédérations syndicales internationales : la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM), la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM), la Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

privé sont très faibles. Le pouvoir exécutif a pris la décision de fermer les usines le 19 mars alors qu'il y avait seulement deux personnes infectées du Covid-19. C'est au moment où plusieurs dizaines de personnes ont été infectées que l'Association des Industries d'Haïti (ADIH), sans se soucier de la santé des travailleurs, a sollicité, puis obtenu la réouverture des usines du secteur textile. Les 17 et 25 avril 2020, IndustriALL et la CSI se sont adressées au Président de la République pour exhorter le Gouvernement d'Haïti à garantir les revenus, la santé et la sécurité des travailleurs-euses. Or, Haïti souffre d'un grand déficit de travail décent¹⁴⁵, car il n'y a pas de culture de dialogue¹⁴⁶ entre les partenaires sociaux. Le système de protection et de sécurité sociale est quasi-inexistant, les emplois sont généralement précaires et les normes en matière de travail ne sont pas respectées. Les employeurs et le Gouvernement ont profité de la pandémie pour accroître les violations des droits des travailleurs. L'inspection du travail qui a pour mission de veiller à l'application des lois du travail, à la protection des travailleurs a été exclue du processus de réouverture des usines. D'ailleurs, un questionnaire a été soumis par la Direction du Travail aux inspecteurs du travail pour les visites d'inspection. Ce questionnaire écarte totalement les questions liées aux conditions de travail et à la protection des travailleurs. Il s'agit d'une remise en question de l'indépendance de l'inspection du travail et des droits fondamentaux au travail. Les usines ont été réouvertes sans inspection aucune, sauf une simple visite du Dr William Pape et du Ministre de la Santé Publique et de la Population (MSPP). Donc, les articles 411 et suivants du Code du Travail¹⁴⁷ et l'article 3 de la Convention numéro 81 de l'OIT sur l'Inspection du travail ont été mis en veilleuse de manière tacite. Les ouvriers ont été sacrifiés par le fait que leurs droits ont été violés sur toute la ligne. Le fait de les renvoyer sans salaire constitue une grave violation de l'article 113 du Code du Travail qui dispose ainsi : « Le travailleur, dont l'emploi a un caractère permanent, a droit au bénéfice des prescriptions légales concernant le repos hebdomadaire, les jours fériés chômés et les chômages autorisés par arrêté

¹⁴⁵ Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il signifie l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes.

¹⁴⁶ Le dialogue social tripartite au niveau national : le dialogue social englobe toutes les formes de négociation, de consultation ou d'échange d'informations entre représentants des gouvernements, les employeurs et les travailleurs sur des questions d'intérêt commun liées à la politique économique et sociale.

¹⁴⁷ Article 411. A la Direction du travail, un corps d'inspecteurs du travail exerce les attributions suivantes: -assurer l'application des lois en vigueur concernant les conditions de travail et la protection des travailleurs dans l'exercice de leur profession et fournir au besoin des informations et des conseils techniques aux employeurs et aux travailleurs sur les moyens les plus efficaces quant à l'observance desdites lois ;

-visiter les centres de travail et les lieux où il y a des personnes occupées gagnant un salaire ;

-mener des enquêtes tendant à vérifier les infractions relevées et soumettre un rapport circonstancié à la suite des inspections effectuées ;

-recueillir toutes données et statistiques sur le travail au cours des enquêtes ou visites d'inspection ;

-collecter les déclarations d'accident du travail qui lui sont régulièrement communiquées par l'OFATMA ;

-contrôler l'hygiène et la sécurité dans les établissements de travail et faire toutes recommandations pour l'amélioration des conditions de travail.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

présidentiel, sans diminution de salaire ». Normalement, on devrait payer l'intégralité des salaires aux ouvriers.

L'ADIIH et le Gouvernement semblent oublier que le pays a des engagements internationaux, notamment face à l'OIT et qu'Haïti dispose d'un Code du Travail. Le comportement des employeurs et du Gouvernement à travers la création d'une nouvelle structure syndicale est un acte assimilable à l'ingérence. Ainsi, l'article 229 du Code du Travail indique que : « **Les organisations d'employeurs et de travailleurs bénéficieront d'une protection adéquate contre tous actes d'ingérence des uns à l'égard des autres** ». « **Sont notamment assimilées à des actes d'ingérence au sens du présent article des mesures tendant à créer des organisations de travailleurs par des moyens financiers ou autrement, dans le dessein de placer ces organisations sous le contrôle d'un employeur ou d'une organisation d'employeurs** ».

Or, le dialogue social est le meilleur moyen pour le monde du travail d'aborder la pandémie pour protéger les entreprises et les emplois. Le Gouvernement devrait suivre les orientations de l'OIT sur la pandémie. Car, cela permettrait d'établir la confiance entre les acteurs pour penser et mettre en œuvre les mesures de lutte contre le coronavirus. Par ailleurs, le Gouvernement devrait prendre les éléments d'orientation de la **Recommandation numéro 205 de l'OIT sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience**. Les organisations syndicales pourraient apporter une réponse appropriée à la crise. Malheureusement, la question a été très mal abordée par les deux complices (Gouvernement et employeurs) en excluant les organisations de travailleurs. Un dialogue tripartite aurait pu empêcher les pertes d'emplois, de salaires ou de revenus à partir d'une stratégie concertée pour arriver à une reprise planifiée et ordonnée, protéger les emplois et promouvoir le travail décent. Haïti est un pays quasiment fermé dès quatre heures de l'après-midi (16h), cependant certains secteurs malgré les difficultés de tous ordres ont essayé tant bien que mal de fonctionner la nuit, c'est le cas par exemple du secteur du divertissement ou des loisirs comme les restaurant-dansants (les clubs), les petits hôtels, les bars, etc. Quand le Gouvernement a imposé par mimétisme un couvre-feu sous prétexte de protéger la population, on se demande quelle est la raison d'une telle décision si ce n'est pour asphyxier une économie déjà en léthargie.

Le secteur du divertissement donne beaucoup d'emplois, bien qu'il soit précaire, mais il constitue quand même une source de revenus pour les travailleurs. La décision irréfléchie de fermer les frontières à l'exception de celles avec les États-Unis d'Amérique le 19 mars dans un premier temps a été une autre catastrophe. Car, en prenant une telle mesure sans donner un délai raisonnable aux Haïtiens présents dans le pays, mais qui résident à l'étranger, le temps de retourner a causé d'énormes préjudices tant à ces Haïtiens qu'à leurs familles par le fait que cette décision leur a fait perdre leur emploi. Il en est de même pour les Haïtiens qui étaient en dehors du pays. Si les représentants des travailleurs avaient été consultés, une meilleure décision aurait été prise.

Le taux de formalisation des entreprises en Haïti est extrêmement faible, une table de dialogue dans ce contexte serait la voie idéale pour tenter de sauver les rares entreprises du pays et garder le peu d'emplois dans le secteur formel. Dans ce cadre-là, l'OIT a fait la proposition suivante : « **Une approche par étapes et multidimensionnelle de la reprise devrait**

comprendre des mesures immédiates pour la protection sociale et l'emploi favorisant notamment le redressement de l'économie locale» (Normes de l'OIT et COVID-19 (Coronavirus)).

Dans un communiqué posté sur le site internet du Fonds Monétaire International (FMI), portant la signature de Randa Elnagar du Département de la communication et des relations avec les médias, le FMI avait annoncé que son Conseil d'Administration avait approuvé un décaissement de cent onze millions et six-cent mille dollars américains (111,6M \$ US) en faveur d'Haïti pour aider le pays à faire face à la pandémie du Covid-19. Ce financement est la vingtième demande de financement d'urgence approuvée pour aider les pays fragiles à faire face au coronavirus. Le FMI a dit : **« Haïti aura ainsi à sa disposition un financement d'urgence de 111,6 millions de dollars américains pour faire face aux problèmes posés par la pandémie du Covid-19... »**.

« Face à la pandémie, le Gouvernement d'Haïti a annoncé des mesures d'aide aux travailleurs et aux ménages, notamment le paiement des salaires et l'octroi de transferts monétaires et de rations alimentaires (...) L'aide fournie par le FMI contribuera à satisfaire en partie ce besoin et permettra aux pouvoirs publics d'atténuer l'impact sur la population, par exemple en payant les salaires d'enseignants et de travailleurs (...) en prévoyant des subventions pour les secteurs du transport et de l'assainissement (...) »¹⁴⁸.

Dans le point IV intitulé « Mesures d'accompagnement des personnes pendant l'état d'urgence sanitaire » de la Note circulaire 001, le Premier Ministre Joseph JOUTHE a annoncé le versement de la moitié du salaire mensuel aux ouvriers du secteur textile, des rations alimentaires sèches aux parents ayant bénéficié du programme de cantine scolaire, etc. Cependant, la montagne n'a accouché que d'une souris. Dans son adresse à la Nation le 19 mars, le Président de la République avait annoncé que le Gouvernement allait soutenir cent mille enseignants du secteur privé de l'éducation à hauteur de vingt mille gourdes, mais peu d'écoles ont reçu une allocation entre cent mille et deux cent mille gourdes pour distribution auxdits professeurs.

Le Gouvernement avait promis pour le secteur textile le paiement aux ouvriers de 50% de leur salaire mensuel. Les ouvriers travaillent en grande partie à la pièce et plus de 85 pour cent reçoivent un salaire au-delà du salaire minimum légal. Or, le Gouvernement n'a versé qu'un montant fixe de 25% du salaire minimum. Par ailleurs, il est à souligner que le Gouvernement n'a jamais expliqué que ses promesses de soutien entrent dans le cadre de ce financement du FMI. Il exhibe tout simplement sa bonne volonté comme quoi c'est un sacrifice du Gouvernement à partir du Trésor public. Il a dupé les ouvriers et ouvrières du secteur textile, il n'a pas subventionné le transport, n'a donné qu'une pitance à certaines écoles en termes de subvention.

Donc, le Gouvernement a gravement échoué en ce qui concerne le soutien à la population pour faire face au Covid-19. De plus, dans la note du FMI, il était clair que le Gouvernement devait accorder un support financier à tous les travailleurs du secteur textile. Mais, le Gouvernement n'a versé qu'une modique somme représentant moins de 40 dollars américains aux ouvrières et ouvriers travaillant dans les usines affiliées à l'Association des Industries d'Haïti(ADIH).

¹⁴⁸ <https://www.imf.org/external/topics/imf-covid19-Lending-Tracker>.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Le Gouvernement a géré aussi de manière opaque les fonds alloués à la lutte contre la pandémie ; or, le FMI encourage la transparence de la part du Gouvernement en demandant que les informations soient communiquées aux syndicats.

Dans ce contexte, un dialogue tripartite pourrait mettre en œuvre la Recommandation 166 de l'OIT sur le licenciement, laquelle dispose : **« À titre de principe de base, un travailleur ne doit pas être licencié sans qu'il existe un motif valable de licenciement lié à l'aptitude ou à la conduite du travailleur ou fondé sur les nécessités du fonctionnement de l'entreprise. L'absence temporaire du travail en raison d'une maladie ou de responsabilités familiales ne constitue pas un motif valable de licenciement »**¹⁴⁹. En ce qui a trait au renvoi massif dans les entreprises, le Gouvernement et les employeurs devraient discuter avec les organisations syndicales de travailleurs. Malheureusement, les employeurs et le Gouvernement, souffrant de cécité ou d'atonie cérébrale, ne comprennent rien dans la dynamique économique internationale. Ils se croient forts, autosuffisants et n'ont aucun souci du respect des droits fondamentaux au travail. Leur comportement mesquin et myope ne favorise pas un climat social apaisé, ni le développement des entreprises.

Or, la Recommandation 166 susmentionnée renchérit : **« Toutes les parties intéressées devraient chercher à prévenir ou à limiter, dans toute la mesure du possible, les licenciements pour des motifs de nature économique, structurelle ou similaire, sans porter préjudice au fonctionnement efficace de l'entreprise, de l'établissement ou du service, et à atténuer les effets défavorables de tout licenciement ainsi motivé pour le travailleur ou les travailleurs intéressés »**. Toutes les dispositions prises dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 entraînant des licenciements, suspensions temporaires, fermetures d'entreprises, chômage technique, etc. ont été prises sans consultation des organisations syndicales. Le Code du travail¹⁵⁰ aux articles 123 et suivants prévoit un congé annuel payé pour les travailleurs ; mais que se passe-t-il pour un travailleur placé en quarantaine en raison de cette pandémie ou qui est malade ?

Certaines entreprises ont forcé les travailleurs à prendre leur congé annuel, d'autres ont fait une application aveugle et erronée de l'article 124 du Code pour accorder deux ou trois jours de congé. Les représentants des travailleurs devraient être consultés sur le renvoi massif des travailleurs et les dispositions que le Gouvernement et les employeurs envisagent. Cependant, ils ont agi de manière unilatérale en imposant leur loi sans tenir compte des droits des travailleurs. Le Gouvernement et les employeurs avaient et ont pour obligation de prendre des mesures efficaces pour protéger les travailleurs contre toute forme de contamination due au Covid-19 et aux maladies professionnelles. Les travailleurs ou leurs représentants devraient être informés et formés sur les risques du Covid-19. Mais, la sécurité et la santé au travail n'ont jamais été une priorité pour les entreprises en Haïti. Le secteur qui, malgré tout, a pu bénéficier d'un minimum en matière de santé et de sécurité au travail est le secteur textile par le fait qu'il bénéficie des

¹⁴⁹ Recommandation 166 sur le licenciement.

¹⁵⁰ Article 123 du Code du Travail. Tout travailleur dont l'emploi a un caractère permanent aura droit, après une année de service, à un congé payé d'au moins quinze jours consécutifs, comprenant treize jours ouvrables et deux dimanches. Les jours fériés chômés et les interruptions du travail dues à la maladie ou à la maternité dont a bénéficié le travailleur, ne doivent pas être déduits de ces quinze jours de congé.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

avantages de la loi HOPE et cette dernière impose la présence de BETTER WORK¹⁵¹. Avant le Covid-19, les employeurs et les autorités n'étaient guère soucieux des droits fondamentaux au travail. Dans le contexte actuel de la pandémie, la situation a empiré. Car, ils ont un bon prétexte pour accroître les violations des droits des travailleurs. Le modèle économique appliqué est fondé sur l'exploitation aveugle, la prédation et le profit, comme l'a si bien dit la CSI dans son programme intitulé « **Renforcer le pouvoir des travailleurs et des travailleuses** »¹⁵² : « **Le pouvoir, le profit et l'exploitation par les entreprises dépendent de plus en plus du modèle commercial basé sur l'appauvrissement (...)** ». Les entreprises haïtiennes ont une responsabilité vis-à-vis des travailleurs ; elles ne s'intéressent ni à leur bien-être, ni au développement du pays, mais uniquement aux avantages directs qu'elles peuvent tirer de la situation. D'ailleurs, elles ne peuvent pas se défendre. On se demande si les Objectifs du Développement durable (ODD)¹⁵³ concernent Haïti. Or, l'objectif 8 est clair : « **Promouvoir une croissance économique, soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous** ».

Donc, pour compléter le développement des éléments susmentionnés, nous présentons quelques propositions pratiques dont on devrait tenir compte afin d'améliorer les conditions de travail en Haïti durant la pandémie du Covid-19:

1. La nécessité d'assurer le trajet pour tous les travailleurs, car le trajet constitue un facteur de risque élevé de contamination considérant les conditions habituelles inappropriées de transport ;
2. La fourniture de matériels et autres éléments de protection (masques, solution chlorée, visière sur le lieu de travail) pour tous les travailleurs et les membres de leurs familles ;
3. La désinfection régulière du lieu de travail par un personnel compétent ;
4. Le réaménagement du lieu de travail pour faciliter la distance sociale ;
5. La réduction des facteurs de stress habituels (pression énorme sur les travailleurs, discrimination, harcèlement...) ;
6. La normalisation de l'environnement du travail par rapport à des standards récemment définis sur le plan technique ;
7. L'opportunité pour améliorer la standardisation et rendre pratiquement et techniquement efficace le rôle des inspecteurs du travail ;
8. Une meilleure gestion des va-et-vient dans l'espace de travail ;
9. Une flexibilité dans le cadre du travail (ajustement de l'horaire de travail par rapport à la situation particulière du travailleur, surtout dans le cadre du travail de nuit, possibilité pour le travailleur d'effectuer son travail à la maison...) ;
10. Une considération particulière pour les personnes vulnérables ;

¹⁵¹ Référence : www.betterwork.org. Better Work - une collaboration entre l'Organisation internationale du Travail (OIT) des Nations Unies et la Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale - est un programme complet réunissant tous les niveaux de l'industrie du vêtement pour améliorer les conditions de travail et le respect des droits du travail pour les travailleurs et stimuler la compétitivité des entreprises de l'habillement. (17 mai 2020).

¹⁵² CSI, Renforcer le pouvoir des travailleurs et travailleuses, p. 27.

¹⁵³ OIT : Objectifs de Développement Durable, Manuel de référence syndical sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 (Actrav : Bureau des activités des travailleurs), p. 42.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

11. Un traitement plus approfondi des cas de violation dénoncés par les organisations syndicales ;
12. Le développement de la relation entre la santé publique et le respect des normes de travail ;
13. L'établissement d'une cellule de counseling composé de professionnels qualifiés et compétents dans l'espace de travail ;
14. Le renforcement des structures sanitaires dans les espaces de travail ;
15. Le renforcement syndical comme priorité dans l'espace de travail (les syndicats constituant le meilleur atout pour faciliter une meilleure gestion de la pandémie du Covid-19 dans le milieu du travail) ;
16. L'instauration, l'institutionnalisation et le développement du dialogue social ;
17. Le fonctionnement et la dynamisation du Conseil d'Administration des Organismes de Sécurité Sociale (CAOSS) et du Conseil Supérieur des Salaires (CSS) ;
18. L'actualisation éclairée des droits et pratiques dans le domaine du travail.¹⁵⁴

Notices biographiques

Jean Bonald Golinsky Fatal est avocat du Barreau de Port-au-Prince, il a collaboré à la création de plusieurs syndicats en Haïti, dont le Syndicat des Travailleurs-euses de la Brasserie Nationale (SYTBRANA), le Syndicat des Travailleurs-euses de la Brasserie de la Couronne (SYTBRACOUR), de l'Union des Syndicats des Constructeurs Professionnel(le)s d'Haïti (USCPH), de la Coordination Syndicale des Employés des Archives nationales d'Haïti (COSEANH). Il est cofondateur de la Confédération des Travailleurs et travailleuses des Secteurs Public et Privé (CTSP), membre du Conseil Exécutif de la Confédération Syndicale des Travailleurs-euses des Amériques (CSA), membre suppléant du Conseil Général de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), membre du Conseil Exécutif de la Confédération Latino-Américaine et de la Caraïbe des Travailleurs-euses de l'État (CLATE). Jean Bonald Golinsky Fatal collabore avec des institutions de droits humains (étatique ou non) comme avocat dans le cadre du respect des droits humains. Il est aussi membre du Conseil d'Administration du Bureau International du Travail (BIT) à titre de représentant des travailleurs et travailleuses de la Caraïbe.

jeanbonaldgolinsky@yahoo.fr

Jacques Belzin, est originaire du Nord, Président de la Confédération des Travailleurs Haïtiens (CTH), membre suppléant du Conseil Exécutif de la Confédération Syndicale des Travailleurs et Travailleuses des Amériques (CSA) et membre suppléant au Conseil Général de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), ex-Directeur du Travail au Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), ex-membre du Conseil Électoral Provisoire (CEP). Il est détenteur de deux maîtrises en Sciences du Développement et Sciences de l'Éducation. Il est juriste et professeur de Droit et de Sciences Sociales tant dans l'enseignement public que privé.

¹⁵⁴ Article revu par les auteurs et l'éditeur le 31 mai 2020

L'Éducation de qualité, le premier des vaccins

Par Nesmy MANIGAT, Membre du Conseil d'Administration du Partenariat Mondial pour l'Éducation, Président du Comité de Gouvernance et d'Éthique¹⁵⁵

Le Covid-19 a mis tous les projecteurs sur les systèmes de santé et la recherche dans les laboratoires scientifiques, mais il faudra attendre encore avant d'espérer trouver un vaccin. L'Organisation Mondiale de la Santé ne se prononce pas quant à la date de la disponibilité de ce vaccin et recommande des mesures d'intervention communautaire¹⁵⁶. Certains essais ont démarré dans plusieurs endroits du monde, mais on a du mal à trouver des réponses rapides, car les scientifiques divergent sur la compréhension des réponses immunitaires et certaines maladies humaines modernes pourraient avoir des racines anciennes. Les épidémies virales passées ont influencé l'évolution de toute vie. En fait, environ 8% du génome humain est constitué de fragments de rétrovirus. Ces «fossiles» génétiques sont des restes d'épidémies virales auxquelles nos ancêtres ont survécu (Wilye, 2020).

Dans l'attente d'un vaccin, les vies humaines dépendent aujourd'hui des comportements et gestes barrières individuels et collectifs qui protègent et sauvent, car la médecine moderne et traditionnelle sont loin de tout savoir à date sur le coronavirus. Plus que jamais, la santé et le bien-être d'un individu et du collectif dépendent du type d'éducation, de son niveau de connaissances utiles à la prévention des maladies et des pathologies. La Déclaration d'Incheon (UNESCO, 2015)¹⁵⁷ confirme que l'éducation développe les connaissances, les valeurs et les attitudes permettant aux citoyens de mener une vie pleine en bonne santé, de prendre des décisions éclairées et de réagir aux défis locaux et mondiaux.

Aussi, ce moment critique n'est pas simplement une crise sanitaire avec ses conséquences sociales et économiques. Le Covid-19 nous plonge dans la crise d'un modèle de civilisation, occultée par les prouesses technologiques, une forte exploitation des ressources fossiles non renouvelables, des forêts et autres, avec leurs conséquences sur le climat et l'environnement. La non préservation de la biodiversité, la destruction des écosystèmes par la pollution, l'invasion humaine des lieux d'habitat des animaux favorisent les zoonoses et augmentent les risques de nouvelles pandémies pour l'avenir. À une époque où le Covid-19 provoque un niveau sans précédent de dévastation économique, sociale et sanitaire, il est essentiel que nous réfléchissions de manière critique à la façon dont les comportements humains augmentent nos interactions avec les animaux infectés par la maladie. (Jordan, 2020)

Des compétences pour prévenir les prochaines pandémies

¹⁵⁵ M. Manigat a été Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle en Haïti d'avril 2014 à mars 2016.

¹³⁹ Nous saluons la mise en œuvre de mesures d'intervention communautaire ... et nous nous engageons à utiliser le temps gagné par l'adoption généralisée de ces mesures pour développer un vaccin le plus rapidement possible.

¹⁵⁷ Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en oeuvre de l'Objectif de développement durable, 2015, UNESCO

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

En réalité, trouver un vaccin ne suffira pas, car il faudra aussi et surtout anticiper et prévenir les prochaines maladies infectieuses. Il devient de plus en plus évident que la santé de l'individu passe aussi par la santé de la planète, incluant celles des animaux et des plantes et donc par sa compréhension et sa connaissance des équilibres et harmonies nécessaires. Mais tout commence dans les familles et à l'école surtout qui doit inculquer les notions de base du développement durable. Si les efforts récents sont encourageants, toutefois, le travail qui reste à faire est urgent. En ce qui concerne le Développement durable, l'UNESCO¹⁵⁸ souligne que « *le pourcentage de pays qui ont adopté les principes contenus dans la Recommandation de l'UNESCO de 1974 est passé, entre la cinquième et la sixième consultation portant sur sa mise en œuvre, d'un peu moins de 50 % à près de 85 %. Toutefois, seuls 21 % des pays ont déclaré que le nombre d'heures d'enseignement consacrées à ces principes était 'amplement suffisant'* ».

Aussi, l'éducation post-Covid-19 devra donc se donner parmi ses premières missions d'adapter ses curricula et plans de cours pour que, dès le préscolaire, les enfants soient exposés de manière ludique à ces valeurs. Il s'agit de préparer les futurs leaders, scientifiques, praticiens et citoyens avisés. L'éducation devra jouer un rôle crucial en formant des générations futures informées, éclairées et prêtes à agir et en veillant à ce que le développement durable soit bien ancrée dans le curriculum, ainsi que dans la pratique quotidienne et les modes de vie (Sengupta, Blessinger, Yamin, 2020).

Aussi, la scolarité obligatoire devra viser la formation d'un élève capable d'appréhender les problèmes complexes de notre époque et d'adopter des attitudes et des actions responsables. Cette scolarité obligatoire demande d'une part un renforcement de certaines compétences déjà prévues actuellement et l'ajout de nouvelles. Des connaissances abstraites devraient céder la place à une certaine compréhension des problèmes actuels de nos sociétés, telles les inégalités, la santé publique, l'alimentation, la pollution, etc. Cette nouvelle orientation impliquerait une plus grande importance qu'il faudrait donner à la santé de la planète, aux famines, à l'eau, à l'hygiène alimentaire, à la drogue, aux désastres naturels...

L'autre grand défi résidera dans la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques, en particulier les démarches qui créent des passerelles entre l'enseignement des disciplines et qui vise à faire émerger cet éco-citoyen plus responsable. Cette interdisciplinarité à laquelle l'école traditionnelle a toujours résisté devra mobiliser l'intelligence collective des enseignants qui devront, de par leurs nouvelles formations, apprendre à travailler ensemble pour créer des liens. Cette coopération, peut permettre d'envisager par exemple l'enseignement de la philosophie, de la biologie, de la chimie, de la citoyenneté comme une réalité complexe et multiple d'une même compétence.

Des compétences pour mieux gérer les prochaines pandémies

Même s'il est relativement tôt pour avoir une idée claire du futur post-Covid-19, les signes actuels montrent que l'économie des services, appuyée par le numérique, aura besoin davantage de personnels plus réactifs, plus autonomes pour faire face aux imprévus de cette nature qui paralysent quasiment la planète entière au delà des compétences disciplinaires traditionnelles.

¹⁵⁸ Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2019, UNESCO. Paris

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

On assiste aujourd'hui à des pans entiers de secteurs d'activités, tout aussi bien formelles qu'informelles, obligés de fermer du jour au lendemain, sans grande préparation. La gig economy¹⁵⁹ s'installera dans le durable à la reprise, impliquant une grande mobilité professionnelle, car des métiers disparaîtront, tandis que d'autres surgiront. L'apprentissage tout au long de la vie, pour apprendre, désapprendre, réapprendre n'est pas un slogan.

L'économie post-Covid-19 exigera donc une réingénierie des curricula des systèmes éducatifs obligés d'offrir, surtout dans les pays en développement, des compétences à la fois spécifiques et techniques, mais également des compétences plus transférables et transversales. Par exemple, les compétences dans la maîtrise des outils numériques ne sont plus l'affaire de certaines professions, mais bien de tous les corps de métiers qui exigent désormais une forme quelconque de communication à travers le numérique. D'ailleurs, la plupart des gouvernements ont largement utilisé des plateformes numériques pour mener des campagnes de sensibilisation et de prévention du Covid-19. Le Ghana, à l'instar de certains pays, a développé une application en six langues locales lui permettant de suivre les déplacements des utilisateurs via le GPS, ce qui permettra aux autorités d'identifier les personnes susceptibles d'avoir été en contact avec un cas confirmé du Covid-19. L'Interdisciplinarité, l'interculturalité, la synergie, la capacité à communiquer dans une langue étrangère sont aujourd'hui des compétences transversales clés.

L'école, lieu pour soigner le traumatisme collectif et individuel

Depuis les travaux de Durkheim (1922), l'École est considérée comme lieu et fonction de socialisation, c'est-à-dire de transmission systématique et organisée de normes et de valeurs. Parmi ces valeurs, l'entraide, la solidarité, l'équité, sont celles qui, dans le cadre de cette pandémie, animent déjà bien des débats, notamment sur les risques d'accroissement des inégalités scolaires.

S'il y a un moment critique sur lequel les autorités éducatives doivent se pencher sérieusement, c'est bien celui de la réouverture des écoles fermées et de la qualité de l'accueil. Psychologues, psychopédagogues et autres devront s'y mettre pour encadrer le temps des retrouvailles entre personnels enseignants, administratifs et élèves après la période de confinement. Il faudra bien prendre la mesure du traumatisme et favoriser les échanges appropriés. Il faudra s'attendre à des collègues enseignants et à des camarades de classe qui ne reviendront plus et il faudra que l'école organise aussi ses propres deuils. On a connu l'exemple des étudiants de l'Université Quisqueya en Haïti, principalement en médecine, qui ont été sur la ligne de front des secours d'urgence lors du tremblement de terre qui a fait plus de 200 000 morts en 2010. Ils ont mis en place un dispositif d'appui psychosocial pour des élèves des écoles à proximité du campus, tandis qu'ils enterraient leurs propres morts, comme thérapie collective.

Mais toutes les écoles ne sont pas logées à la même enseigne et certaines ne sont pas équipées pour ce genre d'accompagnement et d'encadrement. Pire, dans certains cas, il faudra un appui particulier pour les établissements incapables d'assurer ces fonctions. Ils prendront plus de temps à ouvrir leurs portes du fait que les conditions de sécurité tarderont à se mettre en place

¹⁵⁹ Diane Mulcahy, 2019. Universities Should Be Preparing Students for the Gig Economy. Harvard Business Review.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

permettant un retour. À l'échelle mondiale, un tiers des écoles avant le Covid-19 n'avaient pas accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau, un tiers ne disposait pas d'installations sanitaires de base et la moitié ne disposait de service d'hygiène basique. Pour que l'éducation joue pleinement son rôle de premier des vaccins, les investissements pour sécuriser les personnels et les élèves sont plus qu'urgent dans cette conjoncture (UNESCO, 2019).

Assurer la continuité pédagogique : Le cas d'Haïti

En Haïti, cette pandémie qui a conduit à fermer écoles et universités, oblige à modifier durablement nos façons de financer l'école, d'enseigner, d'apprendre, d'évaluer et de revenir aux fondamentaux du document du Pacte national pour une Éducation de Qualité (GTEF 2010). Les forts taux d'abandon et de redoublement prématurés de milliers d'enfants sont principalement causés par une école qui ne stimule ni le désir ni le plaisir d'apprendre. Elle devient vite pour une grande majorité une obligation fastidieuse, marquant le début de l'échec scolaire et l'exclusion sociale dans la plupart des cas. À la réouverture, il faudra non seulement faire un décompte des élèves absents, mais aussi retrouver leurs traces et tenter de les réinsérer.

Aussi, le Covid-19 arrive-t-il à un moment où le système éducatif n'est pas prêt à affronter des décennies de déficiences, voire de négligences, auquel on doit rajouter ce bouleversement. Avec 80% de maîtres non formés et sans permis d'enseigner¹⁶⁰, la majorité des écoles n'est pas encore prête à incorporer de manière crédible les technologies de l'information dans leur pratique pédagogique quotidienne. Le permis d'enseigner repose sur un référentiel de 10 compétences - clés devant faire partie de la formation des maîtres, dont les TICs. Certes, cela ne suffira pas car il faudra une véritable politique qui favorise l'accès aux équipements de base (téléphones intelligents, tablettes, ordinateurs). Il faudra en plus des serveurs avec la capacité suffisante de donner un accès simultané à des milliers d'utilisateurs, principalement, les plus vulnérables parmi les 4 millions d'enfants actuels du système scolaire haïtien, sans oublier le défi énergétique¹⁶¹. Certes les solutions alternatives (offline, radio, télévision...) avec des contenus bien conçus pourront toujours faire une différence dans les zones couvertes, à condition qu'elles n'accroissent pas les inégalités scolaires.

Déjà qu'il ne faut pas perdre de vue qu'environ 400 000 enfants sont encore hors du système scolaire. En Haïti, comme partout ailleurs, il est important d'occuper le temps libre des enfants dans ce contexte de confinement, par tous les moyens. Mais, le « peyi lòk » de trois mois¹⁶² et ce re-confinement dû au Covid-19, ajoutés aux défis d'énergie et de connectivité, un système d'enseignement à distance, en plein rodage, ne sera pas suffisant pour combler les immenses lacunes de l'année scolaire.

En plus, ceci requiert une participation active des enseignants qui n'auront pas le temps d'être

¹⁶⁰ A quoi sert le Permis provisoire d'enseigner distribué par le MENFP? 2017, *Le Nouvelliste*.
<https://lenouvelliste.com/article/177303/a-quoi-sert-le-permis-provisoire-denseigner-distribue-par-le-menfp>

¹⁶¹ Accès à l'électricité en % de la population : 43.8% (2017). Accès à l'internet en % de la population : 32% (2018). Banque Mondiale

¹⁶² Manigat, Nesmy, 2019, *Laissez les enfants d'Haïti retourner à l'école*
<https://www.globalpartnership.org/fr/blog/laissez-les-enfants-dhaiti-retourner-lecole>

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

formés et mobilisés à cet effet pour cette année. Il serait donc injuste pour la grande majorité des élèves d'être notés, classés. En attendant, le "passage automatique" à la classe supérieure reste à date la principale option, en prévoyant un plan de rattrapage l'an prochain. Certes, à l'exception des classes d'examen, officiels de la 9e AF du baccalauréat unique, qui méritent un autre traitement. Ceci ouvre aussi la voie au passage des 13 ans de scolarisation actuelle aux 12 années pour l'enseignement général classique, tel qu'initié dans les 12 mesures, avec le baccalauréat unique, d'ici 2022. Ceci passe évidemment par la réforme des curricula du préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur pour construire l'école de l'après-Covid-19 avec les compétences précitées.

Et c'est surtout à cela que doivent s'atteler le MENFP, les syndicats d'enseignants, les partenaires de l'éducation, les développeurs de plateformes ou de logiciels scolaires, bref, la société en général. Aucun gouvernement ne peut réussir seul ce virage vers cette école hybride du « face à face » et de l'interface. Les stratégies, les ressources financières, les ressources pédagogiques, les expériences et expertises du « village » tout entier devront être pleinement mobilisées pour faire face ensemble au monde post-Covid-19.

Pour y arriver, il faudra s'inspirer de l'histoire, du réel et du vécu haïtiens¹⁶³ pour réduire les inégalités scolaires, la fracture numérique, les évaluations "injustes", les traumatismes. Ne pas préparer une simple réouverture de l'école, mais se préparer à ouvrir une nouvelle école, celle qui forme le citoyen responsable, autonome, pleinement conscient des enjeux de son temps et acteur du développement durable de sa communauté. Tel est le nouveau défi.¹⁶⁴

Références bibliographiques

1. Rapport Mondial de suivi sur l'Éducation, 2019. UNESCO. Paris.
2. Durkheim, É., 1922. Éducation et Sociologie. Collier Macmillan publishers.
3. Lenoir, Y. et Sauvé, L., 1998. De l'interdisciplinarité scolaire à l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement : un état de la question. *Revue française de pédagogie*.
4. Groupe de travail sur l'Éducation et la Formation (GTEF), 2010. Pour un pacte national sur l'éducation en Haïti. Rapport au Président de la République, Port-au-Prince.
5. Piaget, J., 1963. *Biologie et connaissances*. Paris : Gallimard.
6. Jordan, R., 2020. *The School of Earth. Energy & Environmental Sciences at Stanford University*, Stanford University.
7. Wylie, S., 2020. Adjunct Associate Professor. *How do viruses mutate and jump species?* Murdoch University.
8. Enakshi S, Blessinger P, Yamin T, 2020. *Integrating Sustainable Development into the Curriculum*, Emerald Publishing Limited.
9. Fourez, G. (dir.), Maingain, A. et Dufour, B., 2002. *Approches didactiques de l'interdisciplinarité*. Bruxelles : De Boeck.

¹⁶³ Manigat, Nesmy, 2018. Sortir de la schizophrénie épistémique pour penser Haïti. *Le Nouvelliste*. <https://lenouvelliste.com/public/index.php/article/195788/sortir-de-la-schizophrénie-épistémique-pour-penser-haïti>

¹⁶⁴ Texte remis le 21 avril 2020, actualisé le 22 juin.

Notice biographique

Nesmy Manigat est détenteur d'une licence en Gestion de l'Institut National d'Administration de Gestion et des Hautes Études Internationales (INAGHEI) en Haïti et d'une maîtrise ès science en Entrepreneurship de l'Université du Québec, au Canada. Il a débuté sa carrière comme cadre au Ministère de la Planification et de la Coopération externe d'Haïti et ensuite à la Banque de la République d'Haïti (Banque Centrale). Nesmy Manigat a été pendant dix ans chef du Département des Petites et Moyennes Entreprises et professeur d'entrepreneurship à l'Université Quisqueya. Il a exercé aussi comme professeur d'entrepreneurship à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry et à l'École Nationale des Arts et Métiers de la Guinée. Monsieur Manigat a été assistant technique international pour le Fonds Européen de Développement (FED), en appui à la formation et au management des systèmes éducatifs en Haïti et en Afrique de l'Ouest. À ce titre, il a été expert en gouvernance et formation au Programme d'Appui à la Gouvernance du Secteur de l'Éducation en Haïti (PARGSEH) et ensuite régisseur du Programme d'Appui au Renforcement de la Qualité de l'Éducation (PARQE) de 1999 à 2003. Il a coordonné des programmes éducatifs, notamment d'observatoire scientifique entre Haïti et la République Dominicaine. Auteur de plusieurs articles sur la formation et l'emploi, l'innovation et la compétitivité, Nesmy Manigat a été élu vice-président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Professions du Nord'Est d'Haïti. Il a occupé la fonction de Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle d'avril 2014 à mars 2016. Il siège actuellement au Conseil d'Administration du Partenariat Mondial pour l'Éducation où, en 2016, il a occupé la fonction de Président du Comité de Gouvernance et d'Éthique.

nesgat@gmail.com

Quelle école ?

Par Prof. Jacky LUMARQUE, Recteur de l'Université Quisqueya

Le Président d'Haïti lors d'une revue de la situation avec son responsable du portefeuille de l'éducation convient avec celui-ci :

« Ce qui manque à la plupart de nos écoles pour être sur un pied convenable, c'est : 1.- des locaux en rapport avec le nombre des classes qu'elles comportent ; 2.- un matériel et des fournitures suffisants ; 3.- des maîtres à la hauteur de leur tâche ; 4.- l'uniformité de la méthode pour la lecture et l'écriture ; 5.- des inspections régulières faites par les commissions locales et les inspections. »

Cette déclaration aurait pu être de Jovenel Moïse ou de n'importe lequel de ses prédécesseurs, en remontant à un siècle et même plus dans le temps. En fait, cette conversation du Président Salomon avec son ministre Archin (Brutus, 1948), en mars 1880, met en relief plusieurs traits qui se sont installés comme des caractéristiques distinctives et structurelles de l'école haïtienne et qui, malheureusement, en tant que déterminants de la qualité, illustrent pourquoi nos enfants ne peuvent acquérir de vraies compétences avec des maîtres mal formés, dans un environnement peu propice à l'apprentissage, avec peu de ressources didactiques, dans des écoles, en somme, à plusieurs vitesses, de surcroît mal gérées et presque jamais supervisées ni évaluées. L'école haïtienne a longtemps été l'espace d'un vrai théâtre où, pour la plupart des enfants, tous les appareils associés à l'école (uniformes chatoyants, chaussures neuves, sacs scolaires encombrés de livres périssables dont la plupart ne seront jamais consultés pendant l'année, boîtes à lunch agrémentées de pommes importées du Chili et de « chicos » dominicains, etc.) et qui grèvent les budgets des familles ne rencontrent aucune contrepartie en termes d'apprentissage, et où l'écolier moyen après avoir consommé 16 années/élèves (GTEF, 2010) pour compléter le cycle fondamental (de neuf années) doit encore surmonter de sérieuses lacunes pour parvenir à lire et écrire couramment et articuler un raisonnement logique.

Voici l'école (fondamentale) haïtienne avant le Covid-19. Mais ne vous y trompez pas, le tableau n'est pas plus reluisant pour les autres composantes du système éducatif, que ce soit l'enseignement secondaire, la formation technique et professionnelle et l'enseignement supérieur. Y-a-t-il lieu de penser que la pandémie de coronavirus qui sévit sur tous les continents et qui n'a pas épargné Haïti est de nature à changer quelque chose à la situation décrite plus haut ? Cette pandémie représente-t-elle, comme on s'est accoutumé à le croire à l'occasion de chaque catastrophe, une « opportunité » pour Haïti, ici pour son système éducatif ?

La crise de la pandémie du coronavirus n'est pas une opportunité

Depuis le 25 mars 2020, par l'effet d'une circulaire du Premier Ministre rendue publique une semaine après l'adoption de l'état d'urgence sanitaire en Haïti, ce sont environ quatre millions d'écoliers, d'étudiants et de personnels de l'éducation qui sont forcés de rester en dehors de l'école et de l'université. A peu près à la même période, c'est un peu plus d'un milliard d'enfants

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

dans le monde qui sont soudainement privés d'accès à un établissement d'enseignement en raison des fermetures d'écoles causées par la pandémie de coronavirus. Depuis la grippe espagnole de 1918, ces faits sont sans précédent dans l'histoire humaine, hormis, peut-être, pendant les deux guerres mondiales où les belligérants de plusieurs continents se sont évertués à s'égorger les uns les autres. Quoiqu'il en soit, l'irruption de cette pandémie dans une société déjà ébranlée par des fractures multiples (économiques, monétaires, sociales, politiques, environnementales, sécuritaires et autres), davantage fragilisée par le mode de gouvernance d'une équipe de dirigeants devant faire front à la méfiance des citoyens et au dédain (en dépit de leur soutien politique) des partenaires internationaux traditionnels, n'est pas une bénédiction pour les Haïtiens.

Cette pandémie est venue amplifier le drame de ces millions d'enfants qui déjà ne pouvaient recevoir une éducation de qualité, soit parce qu'ils ne sont pas dans le « système », soit parce qu'ils fréquentent des établissements dans lesquels les infrastructures scolaires, la gouvernance académique, le niveau de formation des maîtres, les ouvrages utilisés, les contenus enseignés se coalisent contre une éducation de qualité. Toute une population pour laquelle l'école n'a pas de réponse alternative pour continuer à nourrir les apprentissages. Sur le plan économique, que dire des familles de ces 100 à 150 000 enseignants et chefs d'établissement du secteur privé qui, soudainement, se retrouvent privés de tout revenu et auxquels l'État n'a pas les moyens d'apporter une assistance conséquente? Comment protéger maintenant et surtout comment revigorer après la pandémie l'outil de production nationale déjà affaibli par la mauvaise gouvernance et l'instabilité de ces deux dernières années? Comment maintenir la capacité de rester en affaire de ces millions d'agents du secteur informel dont la vie au quotidien est modulée par l'activité scolaire, la plus grande industrie du pays, aujourd'hui paralysée pour on ne sait combien de temps?

Les crises, les catastrophes de toutes sortes et même les difficultés ordinaires de la vie sont, parfois et peut-être même souvent, l'occasion de prises de conscience, de dépassements de soi, de sursauts qualitatifs pour élaborer de nouveaux savoirs, acquérir de nouvelles capacités et mieux maîtriser son environnement. Mais ce lien n'est pas linéaire; on peut aller de crise en crise, de catastrophe en catastrophe, et ne pas voir ni pouvoir saisir les opportunités sous-jacentes, parce que la réceptivité des décideurs ou des acteurs concernés ne s'y prête pas. On peut se rappeler que le système de santé publique de la ville de Londres et la transformation radicale de ses installations sanitaires sont la conséquence des leçons tirées de l'expérience de l'épidémie de choléra qui a frappé le quartier de Broad Street en 1854. Mais on gardera aussi en mémoire, pour ce qui nous concerne, que le tremblement de terre de janvier 2010 et le choléra d'octobre 2010 n'ont pas entraîné d'amélioration dans nos pratiques de construction ni dans les conditions sanitaires de nos villes et bourgs. La traduction d'une expérience en connaissance exige une culture organisationnelle basée sur la reconnaissance des faits, un rapport avec les données, une disposition, des comportements et des pratiques de l'administration, pour faire attention aux données, les collecter de manière systématique, les traiter et les analyser dans une perspective de prise de décision. Cet habitus semble s'être évanoui au sein de l'ordre administratif haïtien. On ne produit plus de statistiques sectorielles. Le dernier recensement scolaire date de 2014 et il a été, comme les précédents, le résultat d'un « projet » autour duquel s'agrègent plusieurs bailleurs de fonds internationaux. Pareillement les données sur les institutions sanitaires remontent à 2015 et il faut prendre des décisions aujourd'hui sur la base

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

d'informations vieilles de cinq ans. Comment pouvons-nous donc apprendre de nos crises et de nos catastrophes et transformer nos vécus et nos pratiques en connaissances ? A l'heure du *big data* où nos étudiants doivent piocher sur des algorithmes qui permettent de traiter de larges collections de données pour prédire un événement ou dégager des tendances (*machine learning, deep learning*), nous chevauchons en dessous des normes artisanales de gestion et d'exploitation des données à des fins de décision.

Nous sommes un pays pauvre dont la capacité de création de richesses s'est considérablement érodée depuis cette dernière décennie, avec une couverture dégressive de la demande interne et une offre exportable dérisoire. De plus, nous maintenons un train de vie qui dépend largement de la charité externe, notamment les transferts des Haïtiens de l'étranger pour environ un tiers de notre PIB et la coopération internationale dont les promesses sont toujours plus prodigieuses que ses concrétisations et dont les ressources iront en grande partie à des projets sans envergure et à zéro impact sur le développement. Cette pandémie est en train de mettre à mal toutes nos capacités, de même que nos plus prometteuses potentialités, sans qu'il soit permis d'identifier aujourd'hui le ressort qui permettra au pays de rebondir par ses moyens propres, pour capter de nouveaux investissements, remettre la population au travail, réhabiliter/renforcer l'outil de production notamment au niveau des toutes petites entreprises, activer de vraies solidarités vis-à-vis des pauvres et de la paysannerie (pas des « projets sociaux » mais une véritable politique sociale). En vérité, dans le contexte actuel, la pandémie du coronavirus n'est pas une opportunité.

La montée des incertitudes

Trois semaines après la mesure de fermeture « des écoles, universités, parcs industriels, lieux de culte, aéroports internationaux, frontières terrestres et maritimes », le même Gouvernement autorise la réouverture des usines de sous-traitance opérant dans le secteur textile, lesquelles se prêtent aux mêmes critères de propagation que le milieu scolaire. Il place des commandes de matériel en Chine avant de former la Commission scientifique dont l'avis va être recherché sur la stratégie de réponse à la pandémie. Il adopte une série de mesures financières qui, dans notre contexte, sont de pure cosmétique si l'objectif est de protéger l'emploi ou l'outil de production. Et puis cette prolifération de décrets (et bientôt, attendez-vous y, de contre-décrets) qui n'auront d'autre effet que d'engendrer la confusion et d'augmenter l'incertitude de l'environnement économique et social.

De son côté, le Ministère de l'Éducation, plus de deux mois après l'adoption de l'état d'urgence sanitaire, n'a pas encore de réponse claire ni pour la relation entre les écoles et les apprenants, ni de stratégie pour l'organisation des évaluations de fins de cycle ni de perspective pour la reprise des activités scolaires. Attend-il les recommandations de ses bailleurs de fonds pour déterminer quelle voie proposer au pays ? Pour l'instant, ses propositions et recommandations portant sur la formation à distance sont plus de l'ordre de l'incantation que de la planification compte tenu de ses vraies capacités d'action et des conditions du milieu. Seuls, quelques établissements de la capitale sont en mesure d'entretenir avec leurs élèves une relation que l'on peut qualifier de formation à distance.

Ces hésitations et cafouillages de nos autorités ne doivent pas nous étonner compte tenu du

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

niveau de prestation auquel elles ont accoutumé le pays depuis quelque temps. Haïti n'est pas le seul pays à afficher une sorte de déroutement dans la gestion de cette pandémie. Ailleurs, des pratiques de gouvernance plus accomplies et des systèmes de santé plus sophistiqués, mieux équipés et mieux financés ont exhibé des formes de management proches du chaos. En réalité, l'incertitude s'est installée comme une donnée de nos processus décisionnels, de la vie quotidienne. Des systèmes de planification perfectionnés, des modèles prédictifs très élaborés, habitués à réduire la marge d'incertitude sur les événements futurs ou attendus, sont aujourd'hui comme mis en déroute. Les difficultés de la plupart des dirigeants de notre planète sont palpables face au difficile arbitrage entre l'exigence de protection de la population et la nécessité de protéger la capacité productive. Les paramètres de dispersion associés à l'incertitude actuelle contrarient toute tentative de maîtriser l'ensemble des risques, de cerner l'impact de la pandémie sur la vie des gens et des sociétés. Les modèles prédictifs les plus sophistiqués sont pris à défaut tant en ce qui concerne les stratégies d'endiguement, que l'efficacité des thérapeutiques et des mesures de confinement ou de déconfinement. Alors que le spectre de prévisibilité (predictability) devient plus étendu, les processus décisionnels des gouvernants, sous l'influence des enjeux d'intérêt, ne peuvent intégrer cette dimension nouvelle, renforçant le poids de l'incertitude sur l'après : l'économie, le lien social, les solidarités et les systèmes de sécurité.

La fin du Covid-19 ne sera pas la fin de la crise dans laquelle nous sommes plongés. Nous sommes dans un système complexe qui engendre l'incertitude et qui charrie une menace directe sur notre vivre-ensemble comme communauté organisée. Il nous faut donc réfléchir dans le contexte d'une crise permanente, qui n'est pas (que) le résultat d'un désastre naturel, mais qui est aussi « man-made », parce que conséquence aussi du mode de gouvernance actuelle de notre société. La combinaison de flux mobilisés par la globalisation ne concerne pas seulement les biens, les services, le capital, la technologie et l'information. Elle inclut aussi les maladies et les préjudices à l'environnement. Et chez nous le réflexe du mimétisme pour assimiler des solutions importées ne pourra qu'accroître l'incertitude.

Le rapport avec l'incertitude est d'autant plus préoccupant que l'éducation, même lorsqu'elle s'inscrit toujours dans un ici et un présent, a son véritable ancrage dans sa relation avec le futur. On enseigne aujourd'hui des compétences qui doivent se mettre en œuvre plus tard et tout au long de la vie. Apprendre une fois pour toutes, puis aller travailler une fois pour toutes devient aujourd'hui une séquence aventureuse parce que les savoirs tendent à mourir plus vite qu'avant, à cause de l'accélération du progrès scientifique et technique.

Ainsi nos modèles d'enseignement sont menacés d'être mis en déroute parce que l'école à laquelle nous avons été accoutumés est une école de la certitude avec un savoir aux contours bien définis, un maître qui sait, face à un public en quête de savoir. D'où la question des savoirs à mobiliser à l'école. Mais quels savoirs ? Quelle est la relation entre le savoir scientifique en œuvre dans la science qui se fait et le savoir qui est enseigné à l'école ? Le savoir que nous mettons à la portée de l'étudiant subit de profondes mutations que les didacticiens qualifient de transpositions didactiques (Chevallard, 1982) au moment de passer du statut de savoir scientifique à celui de savoir enseigné. Comment alors cette transposition permet-elle de garantir la conservation du sens ? Quelle emprise sur la vie ces savoirs enseignés apportent-ils à l'élève ?

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Mais ce questionnement nous projette sur une interrogation plus large et plus déroutante : Qui décide des savoirs enseignés à l'école ? Sur la base de quels enjeux et sous l'influence de quelles forces venons-nous en à enseigner telles disciplines, tels contenus, à entreprendre tels travaux de recherche?

Les vendeurs dans le temple

La configuration du système éducatif haïtien ne laisse aucun doute sur qui contrôle le projet éducatif national. Avec 20% de l'offre scolaire du pays et sans aucun contrôle sur les 80% d'écoles restantes - ni d'ailleurs sans grand contrôle sur sa partie propre dont il n'est même pas en mesure de dénombrer le nombre d'enseignants en activité -, le Ministère de l'Éducation est un maillon faible de la chaîne éducative. Pour revenir à la conversation du Président Salomon avec son Ministre Archin sur les cinq ordres de problèmes mentionnés : infrastructures scolaires, matériels didactiques, maîtres mal formés, curriculums non uniformes, contrôle de qualité (inspections scolaires), non content de satisfaire à ces conditions, l'État livre le sort de la majorité des enfants du pays à la bonne volonté d'opérateurs privés dont la plupart sont mus non pas par une exigence de service public, mais par une rationalité marchande. Le problème en soi n'est pas que l'offre soit privée mais que les pouvoirs publics ne puissent assujettir celle-ci à une exigence de service public. Le temple est rempli de vendeurs. Et de facto, c'est-à-dire en raison de la faible capacité de régulation du ministère, certains opérateurs imposent les règles du jeu.

Ce qui explique que les curriculums ne seront pas uniformes, que les matériels didactiques varieront d'un établissement à l'autre, que les exigences quant à la qualification des maîtres ne seront pas les mêmes partout.

Je vais plus loin. Nous ne nous en rendons peut-être pas compte, mais le développement de l'école a longtemps été l'affaire des marchands, sous une forme plus subtile, au second degré, je dirais. À travers les savoirs enseignés. Et nous éducateurs, sans en prendre conscience, nous pavons la voie pour la reproduction de cette école selon le code défini par les marchands. Adéquation formation-emploi, préparation pour le marché du travail, curriculums orientés vers l'insertion professionnelle des jeunes, voici les discours qui vont de soi, qui attirent par leur « pertinence », mais qui rappellent qui sont les commanditaires de nos enseignements à l'école. Ainsi, de la même manière que nos équipements de laboratoires et nos matériels didactiques sont l'œuvre des marchands, il en est ainsi aussi des savoirs que nous enseignons, par le jeu de la transposition didactique dont parle Chevallard. Le développement des savoirs dispensés à l'école est surdéterminé par une logique marchande.

Ici, nous sommes sur le terrain de la formation. Mais qu'en est-il de la recherche ? La recherche scientifique, qu'elle soit appliquée ou fondamentale (une distinction qui n'a plus de sens aujourd'hui) est assujettie au même sort. J'ai déjà fait ressortir dans d'autres écrits comment les politiques publiques en matière de recherche scientifique ne sont pas neutres et de quelle manière elles sont « market-oriented », sous l'influence des forces du marché. Slaughter et Leslie (1997) à partir d'une étude de cas portant sur l'Australie, le Canada, la Grande-Bretagne et les États-Unis montrent que les politiques de financement de l'enseignement supérieur tendent à raffermir ce qu'ils appellent le « capitalisme académique » en canalisant les ressources vers les

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

sciences et technologies et les domaines proches du marché. Au financement public, il faut ajouter ceux qui viennent directement de l'entreprise et qui définissent de façon claire et directe les priorités et axes de recherche des laboratoires de recherche à l'université. La production de connaissance est une composante de l'économie mondiale et un facteur déterminant de la compétitivité des entreprises et l'État se met au service de la compétitivité, en s'alignant en somme sur la rationalité marchande. En rapport avec le Covid-19, comme cela s'est produit pour d'autres épidémies ou même des maladies plus courantes ; la guerre à l'œuvre au sein de l'industrie pharmaceutique à la recherche d'un vaccin illustre clairement cet alignement des forces du privé et du public. Et la plupart du temps, nous retrouvons l'État au service des marchands du temple.

Les formations à distance : entre virtualités et réalités

La formation à distance, dans sa version moderne, récente dite numérique (online, e-learning) s'invite au rendez-vous de l'école pour compenser les exigences du confinement ou de la distanciation physique. Ce n'est pas une donnée nouvelle et sa progression est inévitable, avec ou sans pandémie, même si sa pénétration dans notre milieu est contrariée par les contraintes de notre environnement technologique.

Plusieurs établissements ont réagi rapidement en translatant tout ou partie de leur offre académique vers le numérique, avec des fortunes différentes selon les ressources disponibles et le degré de préparation de chaque établissement. Ce recours à l'enseignement virtuel reste le luxe d'un nombre restreint d'établissements de la capitale et la majorité des écoliers et même des professeurs doivent faire face aux déficits de notre environnement technologique (disponibilité de l'équipement, accès et coût de la bande passante), sans parler du calvaire de l'énergie électrique qui est devenue la contrainte principale.

A l'Université Quisqueya, nos facultés, sans préparation adéquate, se sont rapidement mises au pas. A la fin du mois d'avril, plus de 250 professeurs avaient suivi une formation en ligne à l'enseignement à distance et plus de 80% des cours de l'Université étaient disponibles en ligne à travers les plateformes Google Classroom et Moodle. Même si une telle expérience a été rendue possible par le désir de progresser des étudiants eux-mêmes et la décision de l'Université de sauver la session, on ne peut sous-estimer les difficultés que cette expérience comporte pour les deux catégories, pour les raisons évoquées plus haut en ce qui concerne l'environnement technologique.

La formation en ligne n'est pas seulement une affaire de technologie. Celle-ci n'est qu'un véhicule de communication qui sera totalement inefficace s'il n'est pas adossé à une nouvelle organisation de l'offre académique au niveau des contenus et des choix pédagogiques mis en jeu : clarification des objectifs pédagogiques, séquençage des activités d'apprentissage, intégration de la démarche de résolution de problèmes, incitation à la communication individuelle et au travail collaboratif, place à l'autonomie dans les processus d'apprentissage, méthodes d'évaluation, etc., en somme tout ce qui permet de résister à la tentation spontanée de réduire le cours en ligne à l'exploitation d'un manuel digital.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Les possibilités de la formation en ligne ont pour effet de faciliter l'arrivée sur la scène (le marché) de l'éducation d'une nouvelle catégorie d'acteurs motivés par l'attractivité de ce marché (218 millions d'étudiants dans le monde en 2016, avec une croissance de 50% en dix ans). Ces acteurs ne sont pas des universités traditionnelles ; ils n'ont pas besoin de campus, ni de bâtiments, ni de laboratoires, ni de bibliothèques. Ce sont des « universités » ouvertes sept jours sur sept, 24h/24, 365 jours/an. Dans ces universités, l'étudiant définit son propre parcours d'apprentissage en choisissant dans un vaste assortiment de cours comme dans un rayon de supermarché. L'école et l'université traditionnelles ont du mal à conserver le monopole de la transmission du savoir et doivent affronter cette nouvelle catégorie d'opérateurs qui viennent avec la casquette caritative ou carrément celle du capital-risque (venture capital).

La progression fulgurante des MOOC (Massive open online course) depuis leur introduction en 2008 induit une nouvelle rupture dans l'industrie éducative : la disponibilité gratuite d'un nombre incommensurable de contenus élaborés par les universités les plus prestigieuses (Harvard, MIT, Cambridge, etc.). Un grand nombre de nos professeurs (et aussi d'étudiants) ont profité du confinement non déclaré pour explorer et exploiter les immenses possibilités de développement professionnel offertes par les MOOC. Ce mouvement est appelé à s'approfondir et va constituer un vrai challenge pour nos professeurs (quant à la qualité des matériels didactiques utilisés dans leurs cours) et aussi nos universités et écoles supérieures dans la mesure où ces MOOC offrent l'option de la certification en complément des formations diplômantes déjà accessibles en ligne.

Les défis posés à l'université haïtienne ont pourtant une contrepartie. Premièrement, la possibilité de mettre sur le marché une offre de formation en ligne ou hybride (mix de formation en ligne et face-à-face) à partir de contenus propres et adaptés au contexte de nos étudiants, tout en exploitant l'immense gisement de matériels didactiques disponibles, notamment dans les disciplines techniques et scientifiques. Deuxièmement, la possibilité d'exploiter le vaste bassin de compétences disponibles dans la communauté scientifique haïtienne vivant à l'étranger et désireuse de contribuer à l'amélioration des conditions d'enseignement en Haïti. La conséquence immédiate sera une réduction des coûts de l'enseignement supérieur et un saut vers une plus grande démocratisation de ce secteur sans nuire, bien au contraire, à la qualité.

Cette innovation forcée, quoique contrariée par les conditions du milieu, est appelée à s'installer et à s'étendre. Il faut une vraie coalition entre le milieu universitaire (éducatif en général) pour que soient mises en place les conditions de son développement sans dommage par rapport à l'équité.

L'université et l'action publique

On sait depuis plus de 60 ans que la maîtrise de la connaissance scientifique et technologique par une communauté est un facteur favorable au développement économique et social. De nombreuses études économiques conduites même avant la révolution de la technologie de l'information avaient déjà montré qu'une composante importante de la croissance économique d'un pays s'explique par le fait du changement technologique. Pour prendre un exemple des plus illustratifs, les travaux de Robert Solow et de Moses Abramovitz, publiés vers le milieu des années 50, ont établi que pas moins de 85% de la croissance du revenu *per capita* des États-Unis

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

d'Amérique pour la période 1890-1950 ne pouvaient s'expliquer par l'accroissement du stock de capital ou d'autres intrants mesurables.

Cette portion inexpliquée de la croissance qu'on appellera plus tard « composante résiduelle » ou « la mesure de l'ignorance » se révélera être l'effet de la connaissance, du changement technologique, de l'innovation.

Le développement et le maintien de la capacité d'innovation dépendent largement de l'université comme espace de création et de diffusion des connaissances. Si la vitalité d'une économie développée est largement tributaire de la productivité d'un capital humain bien formé et du flux continu d'innovations scientifiques et technologiques que ces ressources humaines qualifiées peuvent entretenir, cela est aussi vrai des pays peu développés qui se trouvent malgré eux plongés dans un environnement mondialisé qui les oblige, pour survivre, à être compétitifs à l'échelle planétaire.

On reproche souvent à l'université haïtienne d'être silencieuse dans les grands débats nationaux, de ne pas se trouver sur la ligne de front dans les combats pour la démocratie, le respect des droits humains et d'être inefficace sur les grands chantiers du développement, de l'innovation scientifique et technique et de la compétitivité. Le tremblement de terre, le choléra de 2010, l'ouragan Matthew de 2016 et maintenant la pandémie du coronavirus placent l'université haïtienne dans la famille des sinistrés plutôt que dans l'armée des sauveurs ou des éclaireurs. La vérité est qu'elle ne dispose pas des ressources nécessaires pour remplir ses fonctions de recherche et d'extension universitaire, sa principale - pour ne pas dire - sa seule source de financement étant réduite aux droits de scolarité des étudiants. En prenant en considérant la tradition de sous-financement des universités publiques, et l'aversion des pouvoirs publics pour la recherche, le milieu est sous la contrainte d'un modèle économique qui ne permettra jamais de construire une véritable université haïtienne.

Pour répondre à ces enjeux, quand il y répond, l'État, le plus souvent, adopte une loi. Une loi n'est pas une politique publique. Sans celle-ci, la loi peut être inopérante ou inapplicable, malgré les bonnes intentions à la base de sa production. C'est ce qui est arrivé à la loi Bastien sur les frais scolaires, c'est ce qui risque d'arriver à la loi Latortue sur le crédit éducatif (déjà votée par le Sénat). C'est ce qui est arrivé à la loi sur la formation technique et professionnelle, loi très complexe appelant à une profonde transformation de l'Institut national de formation professionnelle. C'est ce qui va probablement arriver aux trois décrets adoptés en conseil des ministres en mars dernier et non encore promulgués, portant respectivement sur l'Agence nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'organisation, le fonctionnement et la modernisation de l'enseignement supérieur, le service social obligatoire pour les étudiants des universités bénéficiant du financement public.

Haïti est, depuis longtemps, l'un des pays les plus étudiés du continent, si ce n'est de la planète. Nos singularités, nos catastrophes naturelles et nos catastrophes institutionnelles (instabilités, coups d'État, dictatures, etc.) sont des objets d'études réguliers. Ce n'est pourtant pas par nos universités, même si, parfois, nos enseignants-chercheurs sont associés à l'entreprise. C'est ainsi que se met en place une structure de dépendance vis-à-vis des ressources de l'étranger et une culture de mimétisme dans le développement de la recherche scientifique.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Encore une fois, il revient aux pouvoirs publics de créer un écosystème de recherche avec des financements pérennes (par delà les « projets ») allant des infrastructures aux publications et permettant le recrutement et la fidélisation de vrais enseignants-chercheurs à temps plein. Ainsi, elle pourra générer des solutions pour les questions de développement national, contribuer à constituer un vivier de cadres de haut niveau pouvant irriguer tous les autres secteurs économiques, stimuler les innovations et tirer vers le haut la qualité de la formation. Y-a-t-il un plus grand enjeu de compétitivité ?

Que faire ?

J'ai envie de dire : un véritable projet éducatif autour duquel les forces organisées du pays peuvent se coaliser. L'humain est le plus précieux capital dont dispose le pays. Toute voie tendant à le mettre en valeur est une voie appropriée tant pour le développement personnel que pour la croissance économique. J'entends souvent dire qu'il faut se mettre d'accord d'abord sur un projet de société avant de définir quoi faire dans le domaine éducatif. Mais c'est le projet éducatif qui est notre projet de société. C'est le projet éducatif en développement continu qui va conditionner la vision de l'organisation et du fonctionnement de la société, qui mettra en place les valeurs et les assises morales à partir desquelles l'ensemble des acteurs vont organiser leurs interactions.

Le paradoxe en Haïti c'est que nous avons déjà presque tout essayé. De la réforme Bernard, au rapport du GTEF et au Plan opérationnel, sans oublier le Plan de rénovation du Secondaire et le Plan national d'éducation, nous avons mobilisé l'expertise nécessaire (tant des Haïtiens du dedans que de ceux vivant à l'étranger, sans oublier la coopération internationale) ; nous avons eu recours à des processus participatifs impliquant tous les acteurs (éducatifs, sociaux, économiques, politiques) de tous les milieux. Sous l'impulsion du Ministre Manigat, nous avons été jusqu'à faire signer un Pacte sur l'éducation (je n'ai pas signé, sachant comment cela allait finir) par tous les acteurs : parlementaires, partis politiques, secteur privé, organisations non gouvernementales, associations, etc.

La réforme Bernard, pour la première fois dans notre histoire, nous ouvrait la voie vers la fondation d'une vraie école haïtienne en rupture avec notre longue tradition de mimétisme par rapport au système éducatif français. Cette réforme faisait place à l'exigence naturelle pour l'enfant d'un apprentissage dans sa langue maternelle. Elle a été sabordée par les mêmes pouvoirs publics en charge de sa mise en œuvre. Le Plan national d'éducation a été ignoré par le même Gouvernement qui l'avait adopté une fois parti le ministre qui en faisait la promotion et on a vu le pays, sous l'impulsion de ses bailleurs de fonds, adopter de facto comme plan éducatif national un projet d'Éducation pour Tous qui ne devrait être qu'une composante de l'action éducative nationale. La réforme du Secondaire a attendu 15 ans pour connaître un début de mise en œuvre escamotée et dans le désordre. Le Plan opérationnel, émanation du rapport du GTEF a connu le même sort ; et nous voilà aujourd'hui embarqués, comme si nous partions de rien, dans un nouveau « projet » pour produire un Plan décennal dont on peut s'interroger sur le sort étant donné le niveau de défiance que la population nourrit vis-à-vis du pouvoir en place.

C'est ainsi que le pays va de plan en plan, que le Ministère mobilise et disperse ses meilleures ressources à chercher midi à quatorze heures sans prendre le temps de se concentrer sur les

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

choses de base à faire pour permettre à nos enfants d'apprendre. Le jugement de Salomon est encore d'actualité.

Pour terminer, je vais conclure par la même observation que j'avais faite, 22 ans plus tôt, dans le rapport soumis au Ministre pour la rénovation du Secondaire :

« Pour finir, rien de ce qui est proposé ici ne peut se faire sans envisager de commencer par réformer le Ministère lui-même. Si les responsables des divers services du Ministère faisaient leur travail et assuraient leurs responsabilités, donc s'ils avaient la compétence requise, le sérieux professionnel, un peu de civisme, les choses ne changeraient pas magiquement, mais de meilleures conditions pour tout pourraient s'instaurer progressivement.

Si cette transformation n'a pas lieu dans le meilleur délai, il n'y aura pas d'autre alternative, pour les acteurs que de trouver des façons d'organiser les choses sur le terrain de manière qu'elles puissent se faire sans le Ministère et que les gens du Ministère ne viennent les empêcher. »

Références bibliographiques

Brousseau, G. (1998). *Theory of didactical situations in Mathematics*. Grenoble : La pensée sauvage, 1998, 395p.

Brutus, E. (1948). *Instruction publique en Haïti, 1942-1945*. Port-au-Prince : Editions Panorama, 533 p.

Burns T; Stalker G M. (1961). *The Management of Innovation*. Londres: Travistock Publications, 269 p.

Chevallard, Y. (1985). *La transposition didactique : Du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La Pensée sauvage, 126p.

Denison, E. (1962). *The Sources of Economic Growth in the United States and the Alternatives before Us*. New York: Committee for Economic Development, 308p.

Département de l'Éducation Nationale. Secrétariat d'État à l'Éducation Nationale. (1981). *La loi organique* (promulguée le 28 septembre 1979). Port-au-Prince : Imprimerie O.N.A.A.C, 75p.

Département de l'Éducation Nationale. Secrétariat d'État à l'Éducation Nationale. (1982). *La réforme éducative, éléments d'information*. Port-au-Prince : Imprimerie des Antilles, 65p.

Gingras, Y.; Roy, L. (dir.). (2006). *Les transformations des universités du XIIIème au XXIème siècle*. Québec : Presses de l'université du Québec, 257p.

Groupe de Travail sur l'Éducation et la Formation (GTEF). (2010). *Rapport au Président de la République, Pour un Pacte national pour l'éducation en Haïti*, Port-au-Prince, Haïti, août.

Laguerre, P-M. (2015). *Analyse du curriculum du système éducatif haïtien*. Rapport.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)/Cellule de Pilotage. (2010). *Le sous-secteur de l'enseignement secondaire et la pertinence de sa réorganisation*.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). Vers la refondation du système éducatif haïtien, Plan Opérationnel 2010-2015. Des recommandations du Groupe de travail sur l'éducation et la formation, février 2012.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). (2007). *La Stratégie Nationale d'Action pour l'Education pour Tous (SNA/EPT)*, 167p.

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) ; Research Triangle Institute ; The academy for education development, Educats. A. (1995). *Diagnostic du système éducatif haïtien*. Port-au-Prince : Henri Deschamps, 246p.

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS)/Direction de l'enseignement secondaire (2002). *Projet de rénovation du secondaire*.

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) ; Research Triangle Institute ; The academy for education development, Educats. A. (1995). *Diagnostic du système éducatif haïtien*, Rapport de synthèse. Port-au-Prince : Henri Deschamps, 140p.

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS), Commission Multisectorielle de Rénovation du Secondaire. (1999). *Actes du Colloque international sur l'enseignement des sciences*, 132p.

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) (1995). *Actes du séminaire d'élaboration de la stratégie du plan national d'éducation 29-30 avril 1994*. Port-au-Prince: L'Imprimeur II, 279p.

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS). But, Objectifs, Caractéristiques d'une rénovation de l'enseignement primaire. Port-au-Prince : IPN, 1976 Plon Plon.

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS). (1996). *Plan National d'Education et de Formation*. Port-au-Prince : Henri Deschamps.

Polya, G. (1973). *How to solve it: a new aspect of Mathematical Model*. Princeton: Princeton University Press, 288 p.

Slaughter, S. ; Leslie, L. (1997). *Academic Capitalism: Politics, Policies and the entrepreneurial University*, Baltimore; AUCC, Momentum, Ottawa, 2005.

Notice biographique

Jacky Lumarque est Recteur de l'Université Quisqueya. Il a été membre du Conseil puis Vice-président du Conseil d'administration de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) de 2008 à 2017, Président de la Conférence des recteurs et présidents d'universités de la Caraïbe (2012-2019). Il a également servi au cours des dix dernières années comme membre de diverses structures scientifiques en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique Latine. M. Lumarque a mené à la fois une carrière académique et de professionnel comme consultant embrassant un large spectre de questions économiques, de gouvernance, de management et de politiques sectorielles. Dans le domaine éducatif, il a été l'initiateur de la réforme de la formation professionnelle (1987), le rédacteur principal du Plan national d'éducation (1996), du projet de rénovation du Secondaire (1998) et du rapport du Groupe de travail sur l'éducation et la formation (GTEF). M. Lumarque est mathématicien de formation (MSc, Toulouse III) et a enseigné cette discipline pendant 20 ans à l'Université d'État d'Haïti (UEH). Il a aussi un doctorat en Sciences de l'Éducation (Université Paris-Est Créteil), un diplôme de MBA (Nice-Sophia Antipolis), une licence en Droit des affaires (Common Law, Université Lyon III). Il est aussi diplômé de l'École normale supérieure d'Haïti (Mathématiques-Physique) et détient une licence en Mathématiques de la Faculté des Sciences de l'UEH.

jlumarque@yahoo.com

Crise(s) et dépassements (s) : entre épreuves (s) et opportunités (s) en Haïti

Par Marcel PARIAT, Pierre Eddy CÉZAR et Pascal LAFONT¹⁶⁵

Contrairement à ce qui est habituellement associé à une discontinuité de la vie quotidienne, « *les désastres paraissent contredire la routine de la vie sociale, créent chaos et désordre, détruisent la structure sociale et substituent le désordre à l'ordre* » (Dynes, 1987 : 13). Or, il est apparu qu'en Haïti le séisme n'avait en réalité fait qu'aggraver la précarité des situations ; d'ailleurs, le Ministre de l'éducation nationale et de la formation professionnelle d'alors, déclarait déjà en 2009 que, depuis les deux dernières décennies, les institutions composant la société haïtienne étaient secouées par une crise pluridimensionnelle dont l'institution scolaire n'était pas exempte. Néanmoins, en 2013, dans un article de la revue *Pensée plurielle* nous écrivions que malgré le traumatisme engendré par le séisme de 2010 en Haïti, les conséquences de ce dernier pouvaient aussi être porteuses d'opportunités, notamment en matière de développement de recherche, afin de comprendre comment un ensemble de phénomènes naturels génère un événement social (Lafont & Pariat, 2013).

Nous étions alors engagés dans un partenariat entre l'Université Paris Est Créteil (UPEC) et l'Université Quisqueya en Haïti, dont l'objet était la mise en œuvre d'un master en sciences de l'éducation en double diplôme. La grande majorité des étudiants se sont inscrits à ce moment-là dans une perspective associant leur engagement en formation au projet de développement et de reconstruction de l'offre éducative et universitaire de formation. Cela devait répondre à la nécessité de transformation de l'organisation du système de formation et d'enseignement supérieur, en même temps qu'ouvrir un champ d'innovation des possibles. Le moment semblait venu d'envisager la création de parcours d'excellence susceptibles de favoriser la reconnaissance internationale grâce à la certification par une norme qualité des systèmes éducatifs et d'enseignement supérieur, sans toutefois ignorer les questions que pose la notion d'excellence académique (Lamont, 2009). Les étudiants apprentis chercheurs confirmaient leur intérêt de « *vouloir poursuivre leur formation par une interaction permanente à plusieurs niveaux, entre les individus, entre leurs actions et leurs réflexions* », afin de continuer à identifier des projets d'avenir aussi bien individuels que collectifs et parachever une double visée d'autonomisation et de socialisation à partir d'une dimension relationnelle consentie ouvrant les espaces non seulement pour expérimenter, mais pour apprendre de son expérience, parce que réflexivité et altérité se pensent ensemble (Ricoeur, 1990).

Tout au long des années qui ont suivi, Haïti a été confronté à des crises sanitaires, mais aussi

¹⁶⁵ Marcel Pariat, professeur en sciences de l'éducation, docteur et habilité à diriger des recherches en sciences de l'éducation, directeur du CERED de l'Université Quisqueya, membre du LIRTES de l'Université Paris Est Créteil. Pierre Eddy Cézard, professeur en sciences de l'éducation, docteur en sciences de l'éducation, directeur adjoint du CERED et vice-doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Quisqueya. Pascal Lafont, Maître de conférences en sciences de l'éducation, docteur et habilité à diriger des recherches en sciences de l'éducation, membre du CERED de l'Université Quisqueya, membre du LIRTES de l'Université Paris Est Créteil.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

politiques. Aujourd'hui, une nouvelle crise est apparue, mais elle est d'une ampleur jusque-là inégalée puisqu'il s'agit d'une crise sanitaire mondiale. A l'instar de Bruno Latour (2020), la crise sanitaire inhérente à la pandémie du covid19 paraît être enchâssée dans ce qui n'est pas une crise – toujours passagère – mais peut-être bien dans une mutation écologique qui pourrait être durable et irréversible.

Interpellé par les organisations syndicales et plus particulièrement par la Confédération Française Démocratique du Travail, Pierre Rosanvallon (2020) rappelait récemment que « la sidération » des individus était corrélée à une période de l'histoire de l'humanité où notre société avait oublié sa fragilité. En effet, depuis la grippe espagnole de 1918, la population mondiale n'avait pas connu pareil épisode pandémique, sans toutefois ignorer qu'il y a eu des périodes comme par exemple celle de la Grande Peste au cours de laquelle près de la moitié des humains a pu disparaître. Aujourd'hui, l'effet de sidération rend compte d'une mémoire de l'histoire des pandémies réduite et induite par des sociétés qui pensaient avoir dépassé la fragilité humaine après les millions de morts relatifs aux deux guerres mondiales. Selon le Professeur au Collège de France, il s'agit d'une épreuve qui devrait inciter à porter une attention à la société à laquelle de nouvelles orientations pourraient être envisagées notamment en matière de rapports entre l'État et la société. Après l'épidémie de choléra en 1832, des comités d'hygiène et de salubrité publique ont été mis en place dans tous les départements français. Aussi, l'État ne devait pas uniquement s'occuper de police, d'armée, de douanes et d'ordre intérieur, mais il devait aussi être le gardien de la vie et des populations donnant ainsi naissance à l'État hygiéniste dont la préoccupation se focalise sur le soin et le souci de la population prise globalement. Les pandémies ont donc été un moment de redéfinition du rôle de l'État et des contours de la société, tout comme les guerres ont été de grands moments propices à la redéfinition des sociétés, de leur rapport à la solidarité.

Il paraît bien légitime par ailleurs dans un tel contexte que la science soit convoquée par le pouvoir politique quel qu'il soit pour lutter contre l'épidémie. Et, si les citoyens semblent d'abord rassurés, ils découvrent ensuite des avis scientifiques différents et même contraires, et parfois même ils apprennent que certains grands scientifiques ont des relations d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique dont les lobbys sont puissants auprès des ministères et des médias. Aussi, selon Edgar Morin (2020), la crise sanitaire offre-t-elle l'opportunité de comprendre que la science n'est pas un répertoire de vérités absolues mais que ses théories sont biodégradables sous l'effet de découvertes nouvelles. Les théories admises tendent le plus souvent à devenir dogmatiques dans les sommets académiques, tandis que ce sont des déviants comme Yersen, Pasteur, Einstein, Darwin, et Crick et Watson, les découvreurs de la double hélice de l'ADN, qui font progresser les sciences. Cela montre que les controverses sont loin d'être des anomalies, et qu'elles sont nécessaires au progrès, révélant que dans l'inconnu, tout progresse par essais et erreurs ainsi que par innovations déviantes d'abord incomprises et rejetées. Sur ce point, le sociologue¹⁶⁶ attire notre attention en mettant en garde contre une hyperspécialisation qui est, pour lui, synonyme d'une compartimentation des savoirs spécialisés au lieu d'être leur communication, ce qui va à l'encontre d'une coopération.

Avec la fin des Trente glorieuses en France et en Europe, la crise de la modernité organisée et

¹⁶⁶ Entretien au journal *Le Monde* (20.04.2020)

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

l'affaiblissement de l'État social (Castel) avaient marqué l'avènement de la société du risque (Beck, 2003), révélant ainsi la complexité des systèmes et l'imprévisibilité des évolutions. Or, dans la dialectique du risque et de la complexité, l'incertitude pourrait bien occuper une place centrale, car si le risque est probabiliste, l'incertitude ne l'est pas. Aussi le passage de l'incertitude au risque apparaît-il comme une démarche cognitive engendrant une mutation de nos dispositifs de savoir, qui inscrit de facto ce changement dans une transformation des représentations de la société autour de la notion de développement durable. La maîtrise des risques peut alors se présenter sous les traits d'une démarche transactionnelle inscrite dans des processus délibératifs inspirés par un « agir communicationnel » (Habermas, 2001). La question de l'incertitude occupe donc une place centrale dans la dialectique du risque et de la complexité.

Si le sens commun assimile souvent risque et incertitude, les sciences sociales, notamment économiques, s'emploient à les différencier. Dans les situations incertaines, aucune hypothèse ne peut en effet être sérieusement formulée quant à l'avenir. Et, si la notion de risque renvoie à une occurrence où les figures possibles du futur sont identifiées et probabilisables, l'incertitude désigne une situation où elles sont inconnues. Pour autant, « *L'utilisation de la notion de risque, malgré sa généralité et sa "transversalité", n'empêche pas le développement de découpages très étroits de l'expérience collective ou de l'organisation sociale* » (Bourdin, 2003 : 23). Or, cette fragmentation de la conscience sociétale des risques peut s'expliquer par la multiplicité des savoirs à mobiliser. D'ailleurs, dans un monde à la complexité croissante, une représentation globale du risque met en jeu des instruments d'analyse sophistiqués et peu accessibles. En outre, l'incapacité collective de prendre la pleine mesure des risques et de la vulnérabilité des sociétés traduit surtout un déni de réalité, l'occurrence des événements les plus dramatiques étant trop rare pour que l'opinion les considère comme probables.

Paradoxalement, cette crise mondiale fait prendre conscience de l'interdépendance des individus les uns par rapport aux autres au moment même où les gouvernants de la grande majorité des pays touchés par cette crise sanitaire majeure incitent au repli derrière les frontières nationales, voire à des périmètres beaucoup plus restreints lorsque les confinements ont été décidés. Selon Pierre Rosanvallon (2020), la solidarité mondiale représente 1 % du PIB mondial tandis qu'en France les dépenses publiques sont de l'ordre 45 % du PIB. Il y a donc un décalage entre la reconnaissance d'une citoyenneté d'humanité illustrée par ce chiffre de 1 % et une citoyenneté de proximité, de communauté démocratique. Aussi, ce moment d'épreuves peut-il être favorable à la redéfinition du projet européen en vue de faciliter la gestion de l'après crise au niveau supranational ou offrir l'opportunité de créer une communauté plus forte, un espace qui aura aussi une dimension démocratique. Les épreuves étant des moments au cours desquels les institutions flottantes sont confrontées à la nécessité de se déterminer, des solidarités nationales pourront-elles néanmoins émerger en dehors de tout cadre de solidarité internationale ?

Le plus souvent, la récurrence de catastrophes suscite des craintes d'autant plus irrationnelles qu'elles sont associées à une imprévision tout aussi récurrente, tandis que l'enchaînement des faits apparaît souvent prévisible a posteriori. Il est donc difficile dans ces conditions d'exercer un choix collectif rationnel en matière d'acceptabilité sociétale du risque. Aussi, l'opinion oscille-t-elle généralement entre deux attitudes contradictoires : s'en remettre aveuglément aux oracles de l'expertise scientifique, en ignorant souvent les limites que les experts eux-mêmes assignent à

leur savoir, ou quand ce savoir est pris en défaut, nourrir à l'égard de la science une profonde suspicion. Dans ce contexte anxiogène, le principe de précaution se présente comme « *la conséquence normative du principe scientifique d'incertitude* » (Lenoble, 2002 : 2), celui-ci perdant une bonne part de sa signification réelle. Dès lors, concevoir la formation en tant que parcours de croissance – pas seulement biologique – signifie se détacher d'une vision qui considère l'humanité des êtres humains comme un état de naissance, comme une caractéristique innée ou comme un phénomène statique. En ce sens, la condition humaine est mieux interprétée comme le produit d'un travail de changement réalisé dans le temps, par le sujet et par la communauté dans laquelle il se développe, pour actualiser les potentialités de chacun et celles de la collectivité dans son ensemble. Ainsi, la pédagogie semble-t-elle avoir construit son identité sur l'équivalence entre formation, devenir et changement, en ouvrant le processus d'humanisation aux opportunités et aux risques sous-jacents à toute dynamique de transformation (Severino, 2012). Prendre au sérieux l'altérité, entre ce que l'on sera demain et ce que l'on a été à la naissance, implique de ne pas avoir de certitude absolue sur qui l'on est pendant le chemin formatif. Et, parler de construction et de développement de la condition humaine implique vraisemblablement de reconnaître que l'incertain ne s'installe pas seulement dans le futur, mais qu'il est au cœur du présent – le temps dans lequel le devenir humain se déroule – donc de la formation elle-même (Fadda, 2002).

La reconnaissance de la dimension temporelle et du rôle central de l'incertain dans le processus de formation a introduit plusieurs questions dans le débat pluriséculaire au sein de la pédagogie occidentale. Cela concerne à la fois la conceptualisation de l'objet de recherche de la pédagogie, son identité épistémologique et sa pratique d'intervention, puisque cette reconnaissance a mis en évidence l'aporie entre conformation et transformation. En autres termes, l'incertain rend manifeste le fait que la satisfaction de la finalité du savoir et de la pratique éducative – c'est-à-dire la transformation de l'homme en un sujet autonome et celle de la collectivité en une communauté solidaire – est strictement liée à une activité, constante et diffuse, de conformation hétéronome. L'incertain, c'est ce qui n'est pas fixé-déterminé à l'avance ; c'est un phénomène variable et précaire qui manque de stabilité et de prédétermination. Une situation incertaine serait donc une situation qui échappe à toutes les tentatives de prévision au moyen des connaissances humaines, et ce, d'autant plus qu'elle met alors en crise les savoirs déjà diffusés, communs et routiniers. Si l'incertain peut être envisagé comme une fracture qui atteint les modalités ordinaires par lesquelles les sujets pensent et agissent le monde des représentations sociales qu'ils habitent habituellement, il est aussi configuré comme la condition de possibilité de la mise en route du processus de formation. Aussi, la nécessité de construire de nouvelles significations contraint-elle le sujet à résoudre l'alternative suivante : faire face à l'incertain en essayant d'être acteur de son propre devenir et en assumant la responsabilité d'orienter les changements individuels et collectifs, ou le fuir, en conformant sa propre identité aux modèles dominants élaborés par les autres et sans participer à l'activité collective de construction du bien commun. L'incertain montre donc l'aporie qui constitue la matrice de toute théorie et de toute pratique en pédagogie, le processus de formation requérant à la fois la stabilisation du sens et des grammaires de l'action (conformation) ainsi que leur renouvellement sans fin (transformation).

Au-delà de la déstabilisation et de l'incertitude qu'apporte une crise, elle fait surgir la défaillance des régulations d'un système qui, pour maintenir sa stabilité, inhibe ou refoule les déviances.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Mais ces déviances, cessant d'être refoulées, deviennent des tendances actives qui, si elles se développent, menacent de plus en plus de dérégler et de bloquer le système en crise. Dans une société, la crise suscite deux processus contradictoires : l'un stimule l'imagination et la créativité dans la recherche de solutions nouvelles, l'autre vise soit la recherche du retour à une stabilité passée, soit l'adhésion à un salut providentiel, en même temps que la dénonciation ou l'immolation coupable ; à cet égard, dans la carence des pouvoirs publics apparaît pour autant un foisonnement d'imaginations solidaires.

Ainsi, les désastres peuvent tout autant avoir des vertus unificatrices et « thérapeutiques » dans la mesure où ils auraient tendance à générer une forte cohésion et tendraient à faire disparaître les inégalités sociales et les discriminations (Fritz, 1961). En revanche, lorsque les conditions de survie se stabilisent, les inégalités sociales et les structures sociales reprennent leur place (Barton, 1970). Aussi, est-ce pour cela que toute crise se révèle être un moment propice aux évolutions et aux transformations. Or, faute d'institutions internationales capables de réagir avec une solidarité d'action, les États nationaux ont dans l'ensemble tendance à se replier sur eux-mêmes. De ce point de vue, la crise sanitaire semble avoir déclenché un engrenage de crises qui se sont enchaînées les unes aux autres. Selon Edgar Morin (2020), la crise nationale révèle les carences d'une politique ayant favorisé le capital au détriment du travail et sacrifié prévention et précaution dans le but d'accroître la rentabilité et la compétitivité. Par voie de conséquence, la crise sociale met en exergue les inégalités, tandis que la crise civilisationnelle conduit à percevoir les carences en solidarité et l'infléchissement consumériste développé par la civilisation, incitant alors à une réflexion pour une politique de civilisation dans une perspective de développement durable. Quant à la crise intellectuelle, elle révèle l'invisible, c'est-à-dire les complexités du réel, et établit un lien avec la crise existentielle qui interroge sur le mode de vie, les vrais besoins, les aspirations profondes, pour enfin ouvrir sur l'essentiel : l'épanouissement individuel, collectif, la communauté de solidarité.

Aussi, la solidarité pourrait-elle sortir renforcée de cette épreuve à condition que chaque individu apporte sa contribution à l'effort de solidarité nationale dans la perspective de grands bouleversements dans l'organisation des sociétés fondée sur le partage au sein d'une communauté de fragilité. Cette crise montre en effet que ce n'est pas l'individualisme qui permet de régler les problèmes, mais les règles collectives dès l'instant qu'elles sont au service et au profit de tous. La fragilité ressentie implique donc une vision de la communauté humaine plus forte, et en ce sens cette crise sanitaire peut constituer une opportunité pour réduire un ensemble de réticences à la solidarité. N'est-ce pas justement dans ces moments d'épreuve que le dialogue social et démocratique a l'opportunité de se développer au bénéfice de tous les citoyens et de leur citoyenneté ? L'épidémie ne produit-elle pas une égalisation radicale des situations dans la mesure où elle est une menace qui pèse également sur chacun ?

Dès lors, former le futur citoyen passe par le levier incontournable de l'éducation (Glomeron, Bois, Hugon & Maguin, 2017) afin de développer son esprit critique et ses connaissances, et le sensibiliser aux comportements responsables ou encore favoriser la participation et l'engagement des apprenants. Des changements de comportement chez les jeunes générations ne peuvent raisonnablement se développer que si l'école, la société et la famille ont des discours, des pratiques et des valeurs communes et cohérentes car la transmission s'effectue aussi bien par l'éducation formelle que par l'éducation non formelle ou informelle.

Dans une thèse de doctorat en sciences de l'éducation en cotutelle (Université Paris Est et Université Quisqueya, préparée et soutenue en 2016 dans le cadre du Centre de Recherche en Éducation (CERED) en Haïti, Anne-Suze Amicy interrogeait sur le degré de la qualité et de l'applicabilité de l'éducation à l'environnement enseignée dans les écoles haïtiennes. Elle rapprochait éducation et environnement, ou développement durable, et interpelait non seulement le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) quant aux initiatives qui sont ou non les siennes pour susciter chez les jeunes des comportements individuels favorables à une gestion judicieuse et durable de l'environnement, mais elle questionnait également sur les pratiques pédagogiques des enseignants et des responsables institutionnels de l'école. Son hypothèse était que l'éducation à l'environnement, telle qu'elle était mise en œuvre en Haïti, ne s'inscrivait pas dans une démarche de tentative de résolution des problèmes environnementaux, tandis que les difficultés auxquelles le pays est confronté sont conséquentes : érosion, pollution, mauvaise qualité de l'eau, gestion des déchets, dégradation accélérée de l'environnement. En ce sens, disait-elle, l'éducation à l'environnement serait un moyen susceptible de favoriser une prise de conscience humaine qui, à son tour, permettrait d'entraîner des changements positifs de comportements individuels et collectifs. Et, elle a fourni des éléments d'analyse et des propositions visant à contribuer à l'application effective de l'éducation à l'environnement au sein du curriculum scolaire des deux premiers cycles du niveau fondamental en Haïti. L'intérêt majeur de cette recherche résidait d'une part dans la mise en comparaison du programme des sciences de l'élémentaire en Haïti avec ceux de la France et de l'Ontario, et d'autre part dans la comparaison entre deux départements d'Haïti : l'Ouest et l'Artibonite.

L'éducation à la citoyenneté apparaît donc bien comme un vecteur de transformation des conduites et des comportements, et ce, d'autant plus que la citoyenneté « *n'est pas seulement le principe de la légitimité politique, c'est également la source du lien social. Dans la société démocratique moderne, le lien entre les hommes n'est plus religieux ou dynastique, il est politique* » (Schnapper, 2019) ; elle s'inscrit dans une volonté de s'intégrer à la vie de la cité. Est-il alors envisageable de penser que la citoyenneté puisse s'opposer aux politiques, notamment sous la forme d'un individualisme démocratique susceptible d'affaiblir les institutions nationales ?

Huet-Gueye et Véronique Rouyer (2017) affirment que la famille serait moins une instance éducative à la citoyenneté qu'une instance de socialisation. Ainsi, « *face aux enjeux liés aux changements climatiques et la nécessité d'une transition énergétique, l'éducation au développement durable s'inscrit elle aussi depuis plusieurs années dans la problématique de la citoyenneté, en particulier au sein de l'école* » (Huet-Gueye & Rouyer, 2017). Différentes approches pédagogiques existent pour transmettre des connaissances, des savoirs et des valeurs, et les éducateurs peuvent favoriser une méthode plus qu'une autre à un instant donné. En effet, le savoir n'est pas systématiquement formalisé et il peut également s'acquérir par l'apprenant « *dans et par l'action en règle générale dans un projet réel* », l'éducateur ayant alors un rôle d'accompagnateur, d'incitateur à la formalisation du savoir-faire, l'apprenant étant dans ce cas le « *vrai producteur du savoir qu'il partage et réélabore avec d'autres* ». Selon Pierre Eddy Cézard et Pierre Brédy Etienne (2019), l'école se doit de repenser promptement et régulièrement périodiquement ses rôles, ses fonctions, ses curricula, ses critères de réussite, son organisation car l'innovation pédagogique constitue un levier incontournable de changement. Pour eux, « *la scolarisation de douze années est accablante et bien trop longue dans sa durée quand on considère*

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

d'une part la panoplie de moyens d'apprentissage offerts à nous par les nouvelles technologies d'enseignement/apprentissage et les innovations pédagogiques d'autre part » (Cézar et Etienne, 2019 : 275). Et, il n'y a en effet « pas assez de remises en question des pratiques éducatives reconnues, pas assez non plus de remises en question non plus de la distribution dans un curriculum de socles de compétences reconnues qui tiennent compte de la juxtadisciplinarité pour des approches futuristes visant l'aménagement d'éventuelles refontes des systèmes éducatifs propres à accompagner le développement du monde » (Cézar et Etienne, 2019 : 287-288). Le système éducatif haïtien, à force de gérer les échecs éducatifs, « n'ose pas oser » (Cézar et Etienne, 2019 : 289).

En conclusion, à l'aune de l'expérience du confinement domiciliaire durable inhérent à la pandémie de 2020 imposé à bon nombre de nations, les populations de tous les continents auront vécu une expérience hors du commun pour la défense de la vie. Pour autant, un confinement durable ne peut être vécu que comme un empêchement tant la réduction au strict nécessaire fait naître le désir du superflu. Alors que garderont les citoyens et les pouvoirs publics de cette expérience ? Pour Edgar Morin (2020), ce qui semble très probable, c'est que la propagation du numérique, amplifiée par le confinement (télétravail, téléconférences, Skype, usages intensifs d'internet...) se poursuivra avec ses aspects à la fois négatifs et positifs. Pour autant, la sortie du confinement sera-t-elle un commencement de sortie de cette méga-crise ou son aggravation ? Boom ou dépression ? Énorme crise économique ? Crise alimentaire mondiale ? Poursuite de la mondialisation ou repli autarcique ? Assisterons-nous à un élan international salvateur de coopération ? Y aura-t-il quelque progrès politique, économique, social ? Est-ce que le réveil de solidarité pour tous se prolongera et s'intensifiera ? Il « *n'est guère possible de prédire si les conduites et les idées novatrices vont prendre leur essor, voire révolutionner politique et économie, ou si l'ordre antérieur se rétablira* ». Mais, « *il est à craindre que la régression généralisée qui s'effectuait déjà au cours des vingt premières années de ce siècle (crise de la démocratie, corruption et démagogie, régimes néo-autoritaires, poussées nationalistes, xénophobes, racistes...) reprenne son cours tant que n'apparaîtra pas une nouvelle voie politique-économique-écologique-sociale guidée par un humanisme régénéré. L'après-épidémie sera une aventure incertaine où pourront se développer les forces du pire et celles du meilleur* » (Morin, 2020).

Si l'Université comme l'école haïtienne, l'ensemble du pays et ses infrastructures ont été balayés par le séisme de 2010 (Lafont et Pariat, 2011), force est de constater qu'Haïti a su relever le défi et reconstruire ses écoles, ses campus, ses infrastructures en une dizaine d'années grâce à la mobilisation de son potentiel riche en ressources humaines et à la détermination sans faille de sa population. Nul doute qu'en Haïti, face à une nouvelle épreuve inhérente à la pandémie, la place et le rôle des corps intermédiaires dont les syndicats, seront prépondérants pour dépasser les effets produits par cette crise sanitaire mondiale au moyen de collaborations rendues possibles avec les acteurs institutionnels et culturels de la solidarité et ceux de la société civile pour peu que les acteurs politiques acceptent de s'engager dans une démarche démocratique qui appelle un dialogue social avec toutes les forces vives de la nation. D'ailleurs, face à la diversité des contextes locaux, l'État pourra, s'il en accepte l'augure, soutenir des initiatives citoyennes et des collectivités territoriales pour assurer un partage des meilleures pratiques et l'égalité des personnes et des territoires. Enfin, si des dispositifs de sécurisation des parcours de formation et de travail répondent à des contraintes du marché, dans un contexte post-crise sanitaire, il

deviendra incontournable d'offrir des opportunités d'orientation et d'évolution de carrière au plus grand nombre de citoyens haïtiens en les accompagnant vers une économie de la connaissance au service du développement économique et social du pays sur lequel pèsent, parfois de manière démesurées, les bailleurs de fonds internationaux.¹⁶⁷

Références bibliographiques

- Amicy, A-S. (2016). « *L'éducation relative à l'environnement dans le programme de sciences des deux premiers cycles du niveau fondamental en Haïti* ». Thèse en co-tutelle, Université Quisqueya et Université Paris Est.
- Beck, U. (2003). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Aubier-Flammarion (1re éd. allemande : 1986).
- Bourdin, A. (2003). « La modernité du risque ». In *Les Cahiers internationaux de sociologie*, 2003/1, n° 114, 5-26.
- Castel, R. (1999). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Gallimard.
- Cézar, P-E. et Etienne, P-B. (2019). « La systémique, levier de l'innovation pédagogique ». In Lafont, P., Pariat, M. & Cézar, E. (Dir.). (2019). *Professionnalisation, innovation et apprentissage, leviers de développement ?* Coll. La documentation haïtienne. Paris : L'Harmattan : 279-294
- Barton, A., (1970). *Communities in Disaster*, New York. Anchor Doubleday.
- Dynes, R. (1987). « Introduction ». In R. Dynes, B. De Marchi et C. Pelanda, *Sociology of disasters*. Milan : Franco Angeli Libri.
- Fadda, R. (2002). *Sentieri della formazione*. Roma, Armando.
- Fritz, C. E. (1961). "Disasters". In K. Merton et A. Nisbet, *Contemporary Social Problems*. New York: Harcourt : 651-694.
- Glomeron, F., Bois, E., Hugon, M. et Maguin, F. (2017). « Citoyenneté et développement durable : pratiques familiales et scolaires chez les adolescents ». In *Revue internationale de l'éducation familiale*, 2017/1, n° 41.
- Habermas, J. (2020). « Il nous faut agir dans le savoir explicite de notre non-savoir ». *Le Monde*, 11.04.2020.
- Habermas, J. (2013). *De l'éthique de la discussion*. Paris : Poche, Champs/Essais.
- Habermas, J. (2001). *Théorie de l'agir communicationnel*. 1981, trad. 1987, rééd. : Fayard 2001(tome 1), 1997 (t.2).
- Huet-Gueye, M. et Rouyer, V. (2017). « Éducation à la citoyenneté : quelle place et quels rôles de la famille ? ». In *Revue internationale de l'éducation familiale*, 2017/1, n° 41 : 13-21.
- Lafont, P., Pariat, M. et Cézar, E. (Dir.). (2019). *Professionnalisation, innovation et apprentissage, leviers de développement ?* Coll. La documentation haïtienne. Paris : L'Harmattan.
- Lafont, P. et Pariat, M. (2013). « Nécessité transactionnelle et construction de connaissances : une relation incertaine en situation de crise en Haïti ». In [Pensée plurielle 2013/2-3, n° 33-34](#): 163-176.
- Lafont, P. et Pariat, M. (2011). *Penser l'État, penser l'Université : la gouvernance universitaire en Haïti*. Paris: Publibook.
- Lamont, M. (2009). *Successful Societies: How Institutions and Culture Matter for Health*. Cambridge University Press.
- Latour, B. (2020). « La crise sanitaire incite à se préparer à la mutation climatique ». *Le Monde* du 25 mars 2020.

¹⁶⁷ Texte remis le 30 avril 2020

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

- Latour, B. (2014). *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris : La Découverte Poche. Sciences humaines et sociales.
- Lenoble, J. (2002). « Réflexivité et gouvernance du risque ». *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*. Université catholique de Louvain.
- Manigat, Lesly F. (2009). *La crise haïtienne contemporaine*. Port-au-Prince : Haïti, Media-Texte.
- Morin, E. (2020). « Cette crise devrait ouvrir nos esprits depuis longtemps confinés sur l'immédiat ». *Le Monde*, 19-20.04.2020.
- Morin, E. (2019). *Les souvenirs viennent à ma rencontre*. Paris : Fayard
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Le Seuil.
- Rosanvallon, P. (2020). *Le Siècle du populisme. Histoire, théorie, critique*. Paris : Le Seuil, « Les livres du nouveau monde ».
- Schnapper, D. (2019). « Le sentiment européen, un rêve impossible ? ». *Libération*, du 18 mai 2019.
- Severino, E. (2012). *Educare al pensiero*. Brescia : La Scuola.

Notices biographiques

Marcel Pariat est Professeur en sciences de l'éducation, docteur en sciences de l'éducation et Habilité à Diriger des Recherches. - Expert et évaluateur -, il a été directeur de la Faculté des sciences de l'éducation et sciences sociales de l'Université Paris Est Créteil, assesseur à la politique étudiante, et vice-président de l'Université Paris Est Créteil, puis vice-président du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur d'Université Paris Est (devenu COMUE). Il a également codirigé le département des études doctorales de l'Université Paris Est. Il est président du réseau international REDFORD (réseau Éducation Formation Développement) et vice-président du GIS REDFORD 2i. Membre du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des Pratiques éducatives et des Pratiques sociales – LIRTES- EA 7313, et directeur du Centre de Recherche en Éducation -CERED- de l'Université Quisqueya (Haïti), ses travaux et recherches portent sur la comparaison internationale (France, Europe, Amérique Latine, Caraïbe) des pratiques et des politiques d'éducation et de formation, de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience. Dans ce cadre, il dirige des doctorants engagés dans des travaux de recherche en cotutelle. Il est auteur d'ouvrages et d'articles relevant plus globalement du champ de la formation des adultes et de l'éducation tout au long de la vie, notamment dans une perspective internationale comparée. Il est auteur d'ouvrages qui ont trait à l'identité et à la formation des formateurs d'adultes et de jeunes, à la relation entre le travail, l'éducation et la formation, aux modes de vie et aux valeurs, aux relations entre l'Etat et l'Université, mais aussi à la professionnalisation en Haïti. Membre de comités scientifiques et de lecture de plusieurs revues reconnues internationalement, il est cofondateur de la revue internationale du réseau REDFORD « Comparaison plurielle, formation développement ».

pariat@u-pec.fr

Pascal Lafont est Maître de conférences en sciences de l'éducation, docteur en sciences de l'éducation et Habilité à Diriger des Recherches, qualifié aux fonctions de professeur des universités -Expert et évaluateur-, il est référent pour la Validation des Acquis de

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

l'Expérience (VAE) en Master et chargé du développement international au sein de la Faculté des sciences de l'éducation et sciences sociales et STAPS de l'Université Paris Est Créteil. Il est aussi responsable d'un parcours international de Master en sciences de l'éducation : « Expertise, Ingénierie, Pilotage de Projets Internationaux », et chargé de projet pour la mise en place d'un dispositif d'innovation pédagogique intitulé « Propulse » qui vise à lutter contre le décrochage au cours de la première année d'enseignement supérieur en sciences de l'éducation dans le cadre d'un projet national UPEC/ANR. Enfin, il est représentant de l'Université Paris Est Créteil auprès du réseau international REDFORD, et président du GIS REDFORD 2i (Groupement d'Intérêt Scientifique « Recherche en Éducation Formation et Développement Durable – Institut International). Il est membre du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des Pratiques éducatives et des Pratiques sociales – LIRTES – EA 7313, et plus particulièrement chargé de la coordination d'une thématique sur la validation des acquis de l'expérience, ainsi que du Centre de Recherche en Éducation -CERED- de l'Université Quisqueya (Haïti). Dans ce cadre, il prend part à des encadrements de thèses de doctorat en cotutelle. Ses travaux et recherches portent sur la comparaison internationale (France, Europe, Amérique Latine, Caraïbe) des pratiques et des politiques d'éducation et de formation, de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience. Membre de comités scientifiques et de lecture de revues reconnues internationalement, il est auteur d'ouvrages et d'articles qui ont trait aux relations entre l'État et l'Université, mais aussi à l'institutionnalisation de la VAE et à la professionnalisation en Haïti, et relèvent plus globalement du champ de la formation des adultes et de l'éducation tout au long de la vie, notamment dans une perspective internationale comparée. Son récent ouvrage « Validation des acquis de l'expérience et éducation tout au long de la vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux » en témoigne. Enfin, il est cofondateur de la revue internationale du réseau REDFORD « Comparaison plurielle, formation développement ».

pascal.lafont@u-pec.fr

Pierre Eddy César est Professeur et docteur en sciences de l'éducation à l'Université Quisqueya. Directeur adjoint du Centre de Recherche en Éducation -CERED- et Vice-doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, il est responsable du master en double diplôme mis en œuvre en partenariat avec l'Université Paris Est Créteil. Il favorise ainsi l'articulation des travaux de recherche des étudiants du master avec les thématiques travaillées au sein du CERED. Membre du GIS REDFORD 2i, praticien chercheur engagé dans des pratiques pédagogiques innovantes, il est auteur d'ouvrages et d'articles relatifs aux innovations pédagogiques, dont le plus récent est intitulé : « La systémique, levier de l'innovation pédagogique » publié dans un ouvrage dont il est co-auteur « Professionnalisation, innovation et apprentissage en Haïti. Leviers de développement ? ».

lebergerhaiti@yahoo.fr

Plan d'action pour une gestion efficace des équipements publics face au COVID-19

Par Rose-May Guignard, Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT)

Cet article a été enrichi par les corrections et commentaires de Eloisa Astudillo, Addly Celestin, Michèle Oriol, Jacques Philippe Mondésir et Jean Philippe Viala. ¹⁶⁸

En Haïti, le mode d'occupation de l'espace urbain et la dominance de l'économie informelle sont de vrais défis dans la mitigation de la propagation du Covid-19. Une réponse adéquate demande la mise en place d'actions publiques et collectives rapides dans un contexte où les réponses médicales sont complexes ; les équipements sont difficiles à trouver ; la connaissance sur les caractéristiques et le traitement de la maladie est évolutive ; la méfiance des citoyens envers les représentants gouvernementaux conduit à des comportements défiant les consignes.

Les expériences antécédentes d'autres crises soulignent la nécessité d'éviter des mesures susceptibles de bouleverser des chaînes d'approvisionnement et de transport par souci d'éviter l'aggravation de la précarité des populations vulnérables. La chaîne agro-alimentaire et celle du transport sont des activités essentielles. Leurs perturbations entraveraient la relance économique post-crise. Il est **indispensable de garder les marchés ouverts** pendant la période de contamination du COVID-19. Les marchés sont la principale source d'approvisionnement de la population. C'est une activité génératrice de revenus pour toute la chaîne des acteurs économiques, allant de l'agriculteur au revendeur. Le **transport en commun doit fonctionner** pour faciliter les déplacements des personnes et des marchandises. C'est également un secteur économique assurant un revenu à une chaîne d'acteurs, du propriétaire de bus au chauffeur en passant par le mécanicien. Le fonctionnement de ces deux équipements publics est nécessaire au maintien de l'économie locale. La démarche consiste donc à identifier les leviers pour **réduire les risques de propagation** du virus dans ces secteurs.

Le défi est ici de provoquer, en temps de crise, des changements d'organisation et de comportements que l'on n'arrive pas à obtenir en temps ordinaire, ni des institutions ni des usagers.

État des lieux des équipements publics en Haïti

Aujourd'hui Haïti est à plus de 64% un pays urbain¹⁶⁹ et 35% de sa population habite dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, dans le département de l'Ouest. Au cours de ces dix dernières années, l'empreinte au sol de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince s'est élargie de 35%¹⁷⁰.

¹⁶⁸ Écrit au cours d'avril-mai 2020, finalisé le 3 juin. Par souci d'harmonisation, l'éditeur a utilisé le terme « Le Covid-19 ».

¹⁶⁹ Nancy Lozano-Gracia et Marisa Garcia Lozano, éd. *Les Villes haïtiennes : des actions pour aujourd'hui avec un regard sur demain*. Washington D.C. : Banque Mondiale, 2018, 5.

¹⁷⁰ Antoine Rivière, « Externalités de la gestion internationalisée de la crise du 12 janvier 2010 sur les processus de gestion et de production de la ville de Port-au-Prince » dans *Port-au-Prince : Entre vulnérabilité*

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Cette croissance perpétue la pratique du lotissement informel caractérisé par l'insuffisance, voire l'absence des services de base (eau potable, drainage, routes, assainissement collectif et équipements publics, tels que des places, des marchés, des cimetières ou encore des gares routières). Les familles les plus nécessiteuses logent dans des abris précaires dans des zones à risques (forte pente, à proximité de ravines, des rivières et sur des parcelles gagnées sur la mer). Cette pratique d'occupation de l'espace urbain, dénoncée depuis la fin des années quarante¹⁷¹, est devenue la norme sur toute l'étendue du territoire.

L'explosion de l'habitat urbain des dernières décennies se caractérise également par la diminution du nombre d'équipements et d'espaces publics. Les espaces réservés à l'extension des marchés et aux places publics sont reconvertis à d'autres usages, comme nous le voyons avec le Marché Salomon à Port-au-Prince et la Place Boyer à Pétiion-Ville. Les équipements marchands (marchés, zones de stockage, stations de taps taps urbains et interurbains) naissent de l'appropriation ou de la reconfiguration de l'espace par des acteurs économiques. Les marchés construits ces vingt dernières années sont souvent placés en dehors des lieux d'échanges de la ville (Mirebalais), ne répondent pas à la demande car trop petits pour le nombre d'utilisateurs (Arcahaie) ou avec un mobilier inadéquat (Pignon). Par ailleurs, les marchés sont souvent localisés en accès direct sur des axes routiers principaux, causant des encombrements (marchés de Fonds-des-Nègres, de l'Estère). Les stations de transport en commun n'ont pas de points d'arrêt planifiés en retrait de la chaussée principale ; le chargement et déchargement se font sur la chaussée et aux carrefours. Les arrêts non établis sont la source de ralentissements conséquents de la circulation.

Les équipements urbains sont sous-dimensionnés par rapport à la taille de la population. Pour ce qui concerne les marchés, la ville est desservie par plusieurs marchés de taille et de vocation différentes, et aussi articulés dans des circuits d'approvisionnement précis¹⁷². On trouve autant du commerce en gros que la vente au micro-détail. Souvent les immeubles autour des marchés se transforment en dépôts pour approvisionner les détaillants. Aujourd'hui, les marchés débordent des enceintes avec la pratique de la mutation de certains trottoirs en micro-magasins et dépôts de moins de 6m², qui signale la privatisation de l'espace public aux dépens des intérêts des piétons et autres usagers de la voie publique. De récentes études sur le fonctionnement des marchés dans le département du Centre et au marché de la Croix-des-Bossales ont signalé une gestion publique minimale. Les directeurs de marchés se contentent de collecter les frais les jours de marché. En plus, les gangs locaux collectent parallèlement ou conjointement des droits d'occupation en contrepartie de la sécurité qu'ils proposent. Le nettoyage, la collecte des déchets, l'approvisionnement en eau et les services sanitaires sont en général inexistantes. Il est de plus difficile d'avoir une claire compréhension de ce qui est du ressort de la mairie et de ce qui entre dans les missions des TPTC.

et croissances urbaines, construction d'une métropole caribéenne. Éd. Programme de Recherche dans le Champs Urbain, (UE, 2016), 18.

¹⁷¹ Jacques Pereira et Jules Blanchet, « Le problème du logement à Port-au-Prince », *Revue de l'Association des Ingénieurs et Architectes Haïtiens* Vol.1 No. 2 (Août 1947): 39-44.

¹⁷² We : Working for Environment. *Proposition de normes et d'un référentiel technique pour la construction de marchés urbains et ruraux : typologies des marchés existants.* (Port-au-Prince : Ministère de l'Économie et des Finances/UTE, 2017), 17.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Le transport en commun quant à lui est privé et artisanal avec des équipements bien trop petits pour répondre à la demande de manière adéquate. Les taks taks prennent en moyenne entre 14 et 18 personnes. Récemment, les bus « Obama », les bus d'écoliers américains (70 personnes), assurent les trajets interurbains (Port-au-Prince–Léogane) et le transport des travailleurs des parcs industriels vers Martissant, la Croix des missions, etc.). 80% des opérateurs louent les véhicules à la journée ou avec un contrat de location-vente avec un propriétaire¹⁷³. C'est une structure atomisée avec des marges de profit sujettes aux aléas des embouteillages. Le transport public a une flotte réduite mis au service des étudiants. Bien que les circuits et les tarifs soient soumis à une régulation gouvernementale, les espaces convenables (stations d'arrêts, gares routières aménagées) font défaut. L'absence d'infrastructures connexes crée d'autres perturbations dans le fonctionnement des villes et est source d'embouteillage¹⁷⁴. Les motos-taxis comme alternative rapide ou sur des parcours difficiles d'accès aux véhicules créent des pressions additionnelles sur la voirie. Le système de transport en commun actuel ne peut répondre aux besoins dans les centres urbains et s'avère donc inefficace.

De plus, ces deux secteurs d'activités souffrent d'un manque patent de données actualisées. Les statistiques sur la fréquentation des marchés, le nombre de marchand-e-s, le volume de marchandises écoulées, le nombre d'utilisateurs de transport en commun, les distances minimales de trajet, les estimations de la demande pour dimensionner se font de manière qualitative, sur la base d'observations sommaires. Les moyens d'estimer et de contrôler les usages et les utilisateurs sont faibles. La gestion de ces équipements est minimale en temps normal et se réduit à un contrôle plus ou moins efficace assuré par la police. La mise en œuvre de mesures palliatives additionnelles constitue un défi de taille en temps de crise.

Les réponses à l'échelle locale

C'est dans ce contexte d'occupation spatiale qu'Haïti s'organise pour atténuer les effets de la pandémie COVID-19. Un des facteurs majeurs de propagation de ce virus est la proximité physique. Cette pandémie nécessite donc une gestion systématique de l'espace pour son éradication ou son atténuation. Notre connaissance de l'étendue de la propagation du virus en Haïti est limitée. Son rythme de propagation et son taux de létalité en font une menace sérieuse. En effet à la fin du mois d'avril, le taux d'infection sur les personnes testées est de 10% et celui de la létalité de 8%. La propagation communautaire a commencé au début du mois d'avril¹⁷⁵. Déjà, le 18 mai 2020, tous les départements étaient touchés et 43 communes enregistraient des cas. Toutes les communes de l'aire métropolitaine sont atteintes, avec les communes de Delmas et Port-au-Prince qui comptent le plus grand nombre de malades¹⁷⁶.

¹⁷³Lionel Henriquez. *Ségrégation socio spatiale et mobilité dans 4 communes de Port-au-Prince dans le cadre de l'exploitation atypique du système de transport collectif de personnes*. (Port-au-Prince : TransUrba, 2000), 5.

¹⁷⁴ Kavitha Sethi et Roger Gorham. *La mobilité urbaine en Haïti : un diagnostic*. (Washington D.C. : Banque Mondiale, 2018), 55.

¹⁷⁵ Le bulletin épidémiologique #62 recense la propagation communautaire le 6 avril. MSSP-DELR. 2020. Bulletin épidémiologique. #62. Sitrep 27-04-2020.pdf.

<https://mspp.gouv.ht/newsite/direction/pageDocumentation.php?IDDir=9> consulté le 28 avril 2020,

¹⁷⁶ MSSP-DELR. 2020. Bulletin épidémiologique. #81 Sitrep 16-0-2020.pdf.

<https://mspp.gouv.ht/newsite/direction/pageDocumentation.php?IDDir=9> consulté le 18 mai 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Le Covid-19 s'inscrit dans la longue liste des épidémies qu'a connues Haïti ces dix dernières années, telles que le chikungunya, le zika, ainsi que le choléra. Les actions publiques contre le chikungunya se sont limitées à l'aspersion contre les moustiques et des recommandations pharmaceutiques. Celles contre le zika ont associé une campagne d'information à des opérations de dépistage au début de la flambée. La réponse au choléra a été plus systématique, le suivi et le support médical nécessaire se sont mis en place assez rapidement pendant que le débat sur l'origine de la maladie se poursuivait. Les recherches sur la persistance du choléra ont permis d'identifier les marchés et les transports publics comme sources de diffusion de la maladie due au fort taux de fréquentation et à l'absence d'équipements sanitaires¹⁷⁷.

Aujourd'hui, les efforts à l'échelle communale sont concentrés sur la vulgarisation des gestes barrière : l'addition de stations de lavage des mains, le nettoyage des lieux, les conseils de réduction du nombre de passagers dans les transports en commun et l'établissement de nouveaux horaires dans les marchés. Les municipalités ont reçu entre 250 000 et 400 000 gourdes du Gouvernement central. En plus de cette aide, les activités sont financées par des dons du secteur privé, des partenaires techniques et financiers et le budget municipal. Ces efforts bien qu'essentiels ne sont pas suffisants pour réduire la propagation du virus. Toutes les municipalités de la région métropolitaine de Port-au-Prince ont mobilisé les services de la voirie et les pompiers pour le nettoyage et l'aspersion à l'eau chlorée des marchés publics, des abords des hôpitaux publics, et certains quartiers populaires. Toutefois, les réponses restent ad hoc et parfois contre performantes. La commune du Cap Haïtien a été parmi les premières à lancer une opération de nettoyage du marché central les 26 et 27 mars, suivie du marquage au sol des distances à respecter à l'intérieur du marché avec l'opération « sove lavi ». Les heures de fonctionnement du marché Cluny sont réduites à 3 fois par semaine de 6 heures à 14h avec l'interdiction de vente de vêtements usagés¹⁷⁸. Le 5 avril, les mairies des Départements du Sud et de la Grande Anse de concert avec l'Association des Propriétaires et Chauffeurs Haïtiens (APCH) proposent d'isoler ces deux départements à partir de Morne Comas¹⁷⁹. Ce dispositif semble fonctionner de façon aléatoire. La commune de Pétion ville, le 7 avril, adopte des horaires de fonctionnement réduit pour ces marchés (3 fois par semaine de 10 à 14h) et limite la vente aux aliments et aux produits de première nécessité, la vente sur les trottoirs est interdite. La commune de Carrefour a adopté des mesures similaires. Les taps taps et les minibus assurant le trajet vers Pétion-Ville, doivent transporter un maximum de 8 personnes sous peine de sanctions. La commune de Pétion-Ville établit un nouveau tarif sans accord préalable avec les institutions nationales chargées de le faire : Pétion-Ville-Fermathe 50 gourdes ; Pétion-Ville - Thomassin 40 gourdes à condition de mettre 2 personnes par rangée. Sur certains circuits (Port-au-Prince – Jacmel, Port-au-Prince – Petit Goâve) le tarif a augmenté en échange de moins de passagers dans le bus. Cette mesure est à la discrétion du chauffeur, mais elle est vivement encouragée par les syndicats de transport.

¹⁷⁷ Esa Consultance. Analyse des facteurs de persistance du choléra et élaboration d'un plan d'intervention pour la ville de Hinche. (Port-au-Prince : Ministère de la Santé Publique et de la Population, 2017), 39.

¹⁷⁸ À noter que ces directives ne sont pas sorties sous la forme d'un arrêté municipal ; elles ont été communiquées par voie de presse. MCH ISC-092-20 ; Communiqué de presse 10 avril 2020 consulté le 10 avril 2020 sur la page Facebook de la mairie : la mairie @caphaitien2020.

¹⁷⁹ Haititweets. « Limitation de la circulation dans le sud est ce dimanche », <https://haititweets.com/2020/04/04/limitation-de-la-circulation-dans-le-sud-est-ce-dimanche/> consulté le 6 avril 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Les syndicats du secteur des transports en commun, les associations de maires et la Fédération Nationale des Maires Haïtiens continuent divers plaidoyers auprès des autorités nationales pour la publication de mesures accompagnatrices, telles que des dédommagements, compensations ou autres supports financiers.

Les pistes d'action

Face à l'absence de directives uniformes et à la multiplicité de mesures, dont certaines ont eu des effets contraires - protestation des marchandes de Pétion-Ville le 23 avril¹⁸⁰, cet article propose 4 axes d'intervention et des mesures pour la gestion des marchés et du transport en commun pendant la flambée du covid-19. Ces mesures peuvent aider les municipalités à identifier et appliquer des actions appropriées à leurs situations respectives. En second lieu, ces directives peuvent être la base d'une prise en charge systématique de ces équipements après la flambée de l'épidémie. La recommandation est de les appliquer pour une période de trois mois (12 semaines) en offrant des ajustements après six semaines ou plus tôt selon les besoins.

Le Gouvernement haïtien rend obligatoire le port du masque et la distanciation physique hors de chez soi. Il recommande le lavage des mains systématique et encourage les organismes recevant le public, d'avoir du gel hydro-alcoolique, eau et savon disponible pour les visiteurs. Un couvre-feu est en vigueur et l'injonction est faite de se déplacer seulement pour des activités urgentes. Le plan d'action proposé n'est pas en contradiction avec les consignes nationales. Il offre des directives spécifiques à chaque secteur en s'orientant sur les quatre axes d'intervention suivants :

- (1) Analyser la situation des marchés et du transport en commun pour un plan d'action sur mesure.
- (2) Informer et diffuser les messages de prévention spécifiques au secteur.
- (3) Reconfigurer les espaces marchands et les points de rupture de transport pour réduire les risques.
- (4) Entretenir les équipements pendant et après la crise.

Axes d'intervention et mesures-clés pour les marchés

Les mesures de protection sont nécessaires dans les marchés agro-alimentaires pour freiner la propagation du virus dans les zones de production agricole, ainsi que pour protéger les marchand-e-s qui offrent un service essentiel à la population. De plus, les acteurs de ce secteur économique conservent la capacité de générer des revenus. La filière agro-alimentaire est structurée. Ceci permet de cibler acteurs, actions, et lieux. La mesure essentielle est la réorganisation des marchés eux-mêmes pour renverser la tendance à l'entassement (encombrement). C'est une réorganisation spatiale et temporelle. Il faut offrir des espaces amples avec des postes espacés. Le défi est de trouver le juste équilibre entre espace disponible et nombres de fournisseurs. La solution passe autour d'une utilisation étalée dans le temps, des rotations de marchand-e-s, voire des élargissements temporaires sur des rues avoisinantes. Des

¹⁸⁰Radio Télé Caraïbes. « Manifestation des petits commerçants à Pétion-Ville 24 avril 2020 ». <https://youtu.be/SetVxzxOKVs> consulté le 25 avril 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

horaires d'ouvertures élargis permettent d'alterner les marchands en 2 tours « vacations » de 6h à 12h et de 13h à 18h. Sur le volet communication, les marchés ouverts sont de bons lieux pour la sensibilisation des usagers avec des agents de santé spécialisés, de distribution de matériel de protection aux marchand-e-s enregistré-e-s. Ce dispositif demande aux administrations municipales de s'engager dans une prise en charge structurée de la gestion de cet équipement.

Axe 1 : Analyser le circuit et le fonctionnement des marchés dans la commune

En Haïti, les circuits d'approvisionnement font appels à des « madam sara », des revendeuses et transporteurs qui s'occupent de la collecte chez les producteurs et à des points de collecte spécifiques et qui les acheminent à des points de vente et sur des marchés de différentes tailles. La logistique d'approvisionnement fait appel à des transporteurs et des propriétaires de dépôts, des gérant-es de dortoirs, ainsi qu'à des travailleurs pour le chargement et déchargement des camions. Les jours de marché correspondent à des parcours de transport de marchandises bien établis fonctionnant à une échelle souvent régionale. Le déplacement et l'hébergement des marchands ainsi que des zones de stockage (dépôts) sécurisées et accessibles font partie d'une chorégraphie avec des cycles bien établis. Une intervention sur les marchés doit prendre en compte ces éléments.

Une connaissance de base sur les marchés communaux doit être établie et vérifiée avec les utilisateurs pour l'identification des actions protectrices. Cette information peut être approximative avec utilisation d'une carte sur base de photo aérienne. A minima, il faut établir un repérage des marchés en les catégorisant¹⁸¹. Après une enquête rapide (conversations avec directeurs de marchés, marchands, producteurs, chauffeurs de camion, riverains), l'objectif est d'identifier et d'intervenir dans les lieux les plus fréquentés et offrant le plus grand nombre de points de vulnérabilité par rapport au Covid-19. Ce n'est pas un exercice fastidieux. Cette analyse est rapide et peut se faire en parallèle aux autres axes et avec les personnes qui sont impactées.

Informations-clés à obtenir

- Cartographie du circuit d'approvisionnement pour la commune.
- Catégorisation des marchés de la commune.¹⁸²
- Identification des relations avec d'autres marchés à l'échelle communale, intercommunale ou régionale.
- Identification des jours d'approvisionnement et de fonctionnement des marchés.
- Identification et cartographie des zones de dépôt, de déchargement et dortoirs.
- Calcul des surfaces utilisées par les marchés actuels, repérage et calcul des espaces voisins (rues, parkings, terrains non utilisés) pouvant être utilisés en cas d'agrandissement temporaire.

¹⁸¹ Voir à l'annexe 1 l'exemple de la carte de Pétion-Ville

¹⁸² Dans le référentiel technique sur les marchés en Haïti, 5 catégories de marchés sont proposées : Marché urbain de consommation, marchés communaux, marchés de grande distribution, marchés de production et marchés informels. We : Working for Environment. *Proposition de Normes et d'un Référentiel Technique pour la Construction de Marchés Urbains et Ruraux : typologies des marchés existants.* (Port-au-Prince : Ministère de l'Économie et des Finances/UTE, 2017) p.42.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

- Identification des lieux de stockage additionnels.
- Recensement des marchands, leurs spécialités et leurs rythmes de fréquentation.
- Disponibilité de l'eau et d'autres intrants pour les services à fournir et entretien de l'espace.

Bonnes pratiques à adopter

- Choisir des horaires qui renforcent l'accès au marché et ne déstabilisent pas les circuits et horaire d'approvisionnement.
- Prioriser les marchés qui doivent impérativement être l'objet d'interventions physiques pour réduire l'encombrement. La taille, la fréquentation, l'entassement ainsi que le degré de facilité d'intervention sont des critères à utiliser.
- Intervenir dans les lieux de services connexes (zones de stockage, dépôts, dortoirs, camions, travailleurs de chargement/déchargement, chauffeurs en appliquant les règles de distanciation physique, l'application des gestes barrières ainsi qu'en établissant des horaires de nettoyage/aspersion à l'eau chlorée.
- Intervenir également sur les marchés à l'extérieur des zones urbanisées.
- Ne pas limiter le nombre de jours d'ouverture pour ne pas provoquer une congestion les jours autorisés.

Axe 2 : Informer sur les risques des marchand-es et diffuser les gestes et pratiques à adopter

La communication sur le risque de Covid-19 de la part des autorités nationales et locales à date est celle du commandant qui dicte des instructions à la population. La réaction de la population à cette forme de communication va du scepticisme au déni. En plus, les messages sont des adaptations des messages diffusés par l'OMS. Sauf qu'il faut arriver à une communication sur les risques spécifiques ciblés sur les vulnérabilités et les fonctionnements des usagers dans ce cas, les marchands, acheteurs, autres acteurs de la chaîne¹⁸³ et leur capacité réelle à mettre ces recommandations en oeuvre. L'élaboration et la diffusion des messages doivent se faire avec des représentants des publics ciblés pour le repérage du vernaculaire (*ti-fièv*), ainsi que la meilleure façon de diffuser les nouvelles pratiques en ce qui a trait à la réduction du contact dans les transactions, nécessité de nettoyage des produits achetés au marché, changement temporaire dans les habitudes culturelles ainsi que des informations pertinentes sur l'évolution de la pandémie, les évolutions et changements de politiques et des gestes barrières. Une communication sur le nettoyage des aliments, sur les alternatives à l'utilisation de la monnaie sont des possibilités.

Informations-clés à obtenir

- Compréhension du parler vernaculaire (*ti-fièv*).
- Identification de multiples méthodes de diffusion des messages.

¹⁸³World Health Organization "Strengthening preparedness for COVID-19 in cities and other urban settings: interim guidance for local authorities". (Geneva: World Health Organization, 2020), 8. (WHO/2019-nCoV/Urban_preparedness/2020.1).

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

- Protocole de nettoyage pour différents types de surface utilisés dans les marchés.

Bonnes pratiques à adopter

-Développer des pancartes et messages au sujet du marché en question

- Nouvelles modalités de fonctionnement (heures, attribution d'espace, plan du marché, etc.).
- Règles de distanciation physique en vigueur et gestes barrières.
- Actions obligatoires au marché
 - Port du masque
 - Lavage des mains
- Avertissements
 - Lieu de vente de produits alimentaires.
 - Restriction sur le nombre de personnes autorisées dans le marché.
 - Activité sociale interdite (consommation sur place de nourriture, *lodians*, gardiennage d'enfants).
 - Vente de plats cuisinés à emporter seulement.

-Rédiger des messages pour les marchand·es et autres responsables

- Sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle
 - Port de masques, port de visières, et tabliers de travail
- Sur l'organisation de l'espace
 - Restriction de personnes (pas plus que 2) à un poste de vente
 - Limiter le contact avec les clients. Avoir un récipient pour accepter l'argent, un panier, une soucoupe (encourager le paiement mobile)
 - Délimiter l'espace d'attente pour les clients
 - Interdire aux clients de toucher les aliments
 - Avoir un système de nettoyage des étals et autres équipements utilisés par les marchands
 - Limiter le nombre d'aliments à mettre sur l'étal, barques, paniers (pour limiter la contamination).

-Informer les acheteurs

- Sur l'utilisation d'équipement de protection personnelle :
 - Port de masque obligatoire,
 - Lavage de main à l'entrée du marché,
 - Apporter son sac.
- Sur les gestes protecteurs :
 - Lavage de main, désinfection des chaussures, et changement d'habits une fois chez soi,
 - Se tenir au moins à 1,5 m de la marchande (à minima distance d'un bras, un peu plus qu'une palette pour une table traditionnelle de marchande).
- Sur les nouveaux usages :
 - Interdiction de toucher les aliments,
 - Interdiction de discussions - genre 'audience' avec la 'pratique',
 - Paiement avec un bol. Éviter autant que possible d'avoir un échange de monnaie,
 - Éviter les heures de pointe,
 - Laver les aliments (fruits et légumes) à la maison.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

- Innovation à encourager : MonCash, services de livraison à domicile.

Axe 3 : Reconfigurer les espaces marchands

L'atténuation de la propagation du virus dépend de la distanciation physique. Le réaménagement physique des marchés est la mesure la plus importante. Les changements à introduire sont des marquages au sol pour les distances à respecter entre les emplacements des marchands, entre marchands et clients. Il est recommandé également d'adopter une circulation à sens unique. La reconfiguration des marchés exige des calculs et une planification à l'avance. C'est une opportunité pour les mairies de monter un partenariat rapide avec les organisations de la société civile (par exemple, le Comité d'Union et de Soutien aux municipalités, le Collège National des Ingénieurs et Architectes Haïtiens, l'Association des Ingénieurs Sanitaires Haïtiens, l'Association Haïtienne des Entreprises de Construction), ainsi que les Facultés d'architecture, de génie, d'agronomie, de sociologie des universités locales.

Informations-clés à obtenir

- Taille des espaces existants.
- Dimensions / normes appropriées à adopter (e.g., coefficient d'occupation).
- Identification des points de lavage des mains par rapport à l'entrée du marché et également avec accès facile pour le réapprovisionnement et avec drainage approprié des eaux usées.
- Identification entrée/sortie en relation avec la circulation interne du marché et en relation avec les accès pour livraison et chargement.

Bonnes pratiques à adopter

- Dessiner le plan du marché à l'échelle ainsi que des espaces avoisinantes à utiliser au besoin.
- Délimiter et numéroter les espaces pour marchands avec de la peinture permanente. Éviter des rangées multiples et des corridors. Éviter de mettre les marchands dos à dos. Favoriser une organisation en L ou sur une seule rangée pour maximiser l'espace de circulation des personnes. Examiner la faisabilité d'une circulation à sens unique. La règle générale est de laisser 1,5-2 mètres entre les étals des marchands. Les recommandations internationales suggèrent un espace de circulation variant entre 10 à 15 mètres s'il y a des marchands des deux côtés et de 3-5 mètres si les marchands sont d'un seul côté. En aucun cas, on ne peut avoir une allée de moins de 2 mètres¹⁸⁴.
- Limiter le nombre de personnes dans l'espace et prévoir une/des stations de contrôle basé sur le coefficient d'occupation choisi.
- Positionner des stations de lavage de mains à proximité des entrées et sorties des marchés, à proximité des lieux de stockage et de chargement des marchandises. Dans les marchés, il n'est pas efficace d'avoir un seau de 5 gallons. Il faut prévoir un dispositif

¹⁸⁴ Chambre d'Agriculture Occitanie. *Guide de Bonnes Pratiques : Marchés Alimentaires Agricoles*. (Auzerville : Chambre d'Agriculture Occitanie. 2020), 4.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

avec une réserve plus grande. Le drainage des eaux de lavage est essentiel à la réduction de la contamination. Éviter des mares d'eau usées sur les sites de lavage.

Axe 4 : Entretien des marchés pendant et après la crise du Covid-19

L'entretien des marchés est incontournable dans la réduction des risques liés au Covid-19. Il faut aller au-delà de l'intervention épisodique avec le corps des pompiers pour établir un calendrier de nettoyage régulier avec le staff et les équipements appropriés. C'est l'axe qui demande le plus d'efforts de la part des administrations municipales. Les recommandations des axes précédents demandent la création de base de données, l'établissement d'horaires de fonctionnement, de distribution d'espaces, de recensement d'usagers, d'inspection, de contrôle, de nettoyage. Ceux-ci sont des tâches qui appellent à une systématisation de la gestion. Ces tâches demandent une augmentation des ressources humaines, ainsi qu'un budget alloué à l'entretien des marchés.

Informations-clés à obtenir

- Modalités de fourniture de services (ramassage déchets, nettoyage des toilettes).
- Recensement du nombre de visiteurs pour limiter l'accès en cas de foule.
- Nombre d'espaces disponibles à partir du nouvel aménagement.
- Politique d'attribution d'emplacement.
- Identification des représentants d'associations de marchand·es.
- Enregistrement des marchand·es.

Bonnes pratiques à adopter

- Enregistrer les marchand·es et les travailleurs, donner un identifiant (badge, numéro de téléphone absolument nécessaire pour les contacter en cas d'urgence sanitaire). La mairie doit avoir les listes. Pour faciliter l'enregistrement, les mairies pourraient distribuer à chaque marchand·e des masques réutilisables.
- Effectuer le nettoyage et le ramassage de déchets immédiatement à la fermeture du marché et entre deux « vacations ».
- Encourager d'autres méthodes de distribution pour les produits non-périssables et le charbon.
- Interdire pendant la crise ceux qui vendent autre chose que de l'alimentaire/hygiène.
- Limiter l'entreposage des produits périssables sur le site du marché. En aucun cas, les produits ne pourront être stockés sur des marchés temporaires.
- Interdire un mobilier fixe dans les lieux temporaires.

Axes d'intervention et mesures-clés pour le transport en commun

Le transport en commun offre des défis particuliers. C'est un secteur entièrement privatisé opérant dans l'espace public, mais avec peu de points de contrôle et ne bénéficiant pas d'équipements publics structurés (e.g. gares routières, stations d'arrêts, zones de restauration pour chauffeurs, zones de réparation et de nettoyage de véhicules, etc.). Les opérateurs sont atomisés. Certains se sont regroupés en syndicats. C'est un secteur économique où les acteurs

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

principaux disent recouvrer l'investissement principal en 3 ans. Cependant les acteurs en bout de chaîne, les chauffeurs, opèrent avec de minces marges de profit. Ceci attise la compétition entre eux et entraîne des comportements nuisibles et dangereux pour les autres usagers de la route. L'insuffisance du transport en commun crée des entassements lors des heures de pointe sur les circuits résidence-emploi. L'absence d'infrastructures d'appui donne lieu à des occupations informelles de trottoirs et de carrefours. Le chauffeur (taxi, moto-taxi, tap tap) est la personne la plus vulnérable car sa probabilité de contact avec une personne contaminée est la plus élevée. Le véhicule est également un foyer de contamination, ainsi que les lieux informels de rupture de charge. Au cours de ces dix dernières années, les motos-taxis offrent une alternative plus couteuse mais plus rapide. L'utilisation des motos-taxis risque d'augmenter en réaction aux risques plus élevés dans les véhicules. Il faut également noter que les coûts et les conditions de transport forcent beaucoup de gens à se déplacer à pied. Les recherches indiquent qu'au moins 45% des déplacements se font à pied et que 80% des classes défavorisées disent de ne pas avoir de dépenses de transport, donc se déplace à pied¹⁸⁵. L'augmentation du risque d'attraper le Covid-19 dans le transport public va conduire à une augmentation du nombre de piétons. On ne peut séparer les trottoirs de la discussion sur la réduction du risque dans le transport en commun¹⁸⁶.

Une réduction des risques d'attraper le Covid-19 dans ce secteur cependant doit se faire de concert avec les syndicats de transport, car les agences publiques ne sont pas actives dans la gestion courante de ces activités. Le 20 mai 2020, le « Décret Fixant les Règles Générales de Protection de la Population En Cas de Pandémie/Épidémie¹⁸⁷ » donne les consignes suivantes aux acteurs du secteur transport :

- Le véhicule ou matériel de transport doit être désinfecté au moins une fois par jour.
- Le véhicule doit être aéré.
- Le port du masque est obligatoire pour le chauffeur et les passagers.
- Le conducteur doit informer les passagers des gestes barrières.
- Le conducteur peut refuser l'accès à un passager qui ne suit pas les consignes.

Les opérateurs portent leur part de responsabilité dans la réduction des risques sanitaires dans un système privatisé. Toutefois, les municipalités ont la responsabilité d'intervenir sur les points de rupture de charge et les terminus et d'assurer que les équipements connexes-points d'arrêts, de l'espace public, notamment les trottoirs, sont libérés pour fluidifier la circulation piétonne et de ce fait réduire les encombrements sur la chaussée. Il est aussi nécessaire de mieux comprendre la dynamique des circuits et de travailler avec les opérateurs pour identifier des solutions qui réduisent les risques, les temps de trajet tout en maintenant la rentabilité de l'entreprise et qui ménagent la bourse des passagers. De plus, avec les nouveaux outils numériques disponibles, il y a des opportunités d'améliorer à moyen terme la connaissance et

¹⁸⁵ Kavitha Sethi et Roger Gorham. *La Mobilité urbaine en Haïti : un diagnostic*. (Washington D.C. : Banque Mondiale, 2018), 68.

¹⁸⁶ Pierre Kopp et Rémy Prud'homme *Urban Transport in Port-au-Prince*. (Washington D.C. : IADB, 2011), 37.

¹⁸⁷ Décret Fixant les Règles Générales de Protection de la Population en Cas de Pandémie/Epidémie. *Le Moniteur* #88 (21 mai 2020).

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

l'offre de transport en commun avec peu d'investissements. Cette urgence est une invitation aux municipalités à s'impliquer dans l'amélioration de ce secteur. Ceci se fait tant par une meilleure maîtrise du fonctionnement des circuits, que par une communication ciblée concernant les modifications de l'espace et un plan de gestion.

Axe 1 : Analyser l'offre en transport en commun dans la commune

Le but est d'identifier, d'évaluer l'importance dans la fréquentation et d'identifier le nombre de vulnérabilités par rapport au Covid-19 dans les marchés et sur les points de rupture de transport en commun dans la commune. L'objectif est d'intervenir dans les lieux les plus fréquentés et ayant les plus grandes vulnérabilités. Dans un premier temps, on ne peut agir sur tous les circuits. Il faut prioriser. Un minimum de données sur le fonctionnement des circuits de transport en commun dans une commune est nécessaire.

Informations-clés à obtenir sur le transport en commun

- Cartographie des terminus, les grands points d'échange de circuits, répertorier les usages, cartographier les parcours d'un circuit à un autre.
- Cartographie des stations de taxi-motos.
- Bilan de l'état des trottoirs aux points d'affluence.
- La réponse aux questions suivantes permet une meilleure caractérisation : Quelle est la longueur du trajet en distance et en temps ? Il y a combien de points de rupture de charge, de « stations » incontournables sur ce trajet ? Quels sont les trajets qui font appel à plusieurs modes de transport ? Quels sont et où passent les grands circuits dans la commune ? Quels sont les circuits à vocation intercommunale ? Combien de personnes en moyenne dans un tap tap /taxi-moto ? Aux heures de pointe jusqu'à combien montent dans un tap tap/taxi-moto en moyenne ? Quelles sont les heures de pointe dans la commune ?

Bonnes pratiques à adopter

- Prioriser les zones de plus grande affluence.
- Intervenir sur l'espace public (trottoirs, chaussées dans les zones de rupture de charge et les terminus).
- Travailler avec les mairies avoisinantes sur l'harmonisation des mesures et des circuits.
- Revoir les circuits pour identifier des moyens de rendre les trajets plus courts dans le moyen terme.

Axe 2 : Informer les chauffeur-es et usagers et diffuser des bonnes pratiques en utilisant le transport en commun

La clé d'une communication efficace est d'amplifier les messages nationaux tout en les spécifiant pour le secteur. Dans le secteur du transport, il y a des gestes barrières additionnels à adopter par les chauffeurs pour ce qui concerne le contact direct avec les passagers et l'argent. De plus, les travailleurs du secteur (pompistes, vendeurs d'essence, réparateurs de pneus, mécaniciens,

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

aides/contrôleurs au chargement) doivent être ciblés par les messages. Une campagne transport en commun est nécessaire et elle devrait se faire en coordination avec les opérateurs privés. Les messages doivent également intégrer l'usage permis par la loi des espaces publics.

Informations-clés à obtenir

- Identification de plusieurs méthodes de communication appropriées au secteur transport en commun.
- Développement des messages sur les gestes barrières pour les chauffeurs et utilisateurs.
- Identification du vernaculaire du secteur transport pour les circuits, entassement, etc.

Bonnes pratiques à adopter

- Fabriquer des panneaux pour indiquer les véhicules qui suivent ou qui vont au-delà des normes. On pourrait aller jusqu'à un badge de bon service « Mon véhicule est lavé tous les 4 heures » et/ou « gel disponible dans le bus ».
- La distanciation physique est difficile, dans un transport en commun les messages doivent mettre l'accent sur le port du masque, l'utilisation de gel hydroalcoolique et le lavage de mains après utilisation.
- Les messages mettent l'accent sur le rétablissement de la vocation initiale des trottoirs (pas un espace de stationnement, point d'attente, de réparations, etc.).
- Intégrer les nouvelles technologies dans la communication à travers une cartographie en ligne des stations de tap tap et de motos « Covid-19 conformes », ainsi que leurs circuits dans une plateforme comme openstreetmap ou google map.

Axe 3 : Reconfigurer les espaces des gares routières et repenser certains circuits

Une réduction du nombre de passagers transportés se traduit par un revenu plus bas, ce qui peut mettre l'entreprise en grandes difficultés. Il faut donc améliorer les temps de parcours. C'est une stratégie qui dépasse le temps de l'urgence. Il faut cependant se pencher sur les moyens systématiques de réduire les encombrements générateurs de ralentissements sur les circuits les plus fréquentés. La recherche indique que deux sources d'encombrement sont 1) les piétons qui n'ont pas de trottoirs et qui utilisent la chaussée et 2) des marchés qui encombrent les trottoirs et la chaussée. Il faut intervenir sur les arrêts majeurs (les points de rupture de charge) et les terminus.

Informations-clés à obtenir

- Identification des terminus et points de rupture de charge importants.
- Identification des zones alternatives pour le stationnement des moto-taxis et l'arrêt des taps taps.
- Identification des moyens de libérer l'espace pour permettre aux gens d'attendre et de monter dans les véhicules en respectant la distanciation physique.

Bonnes pratiques à adopter

- Identifier et développer des circuits express avec moins d'arrêts, donc moins de risques de prendre quelqu'un de malade.
- Décongestionner les stations tap tap et moto-taxi en offrant des zones stériles et séparées.
- Rendre disponible le gel hydroalcoolique dans les stations.
- Détacher les fonctions : zone d'attente et zone réparation (mécaniciens) et limiter le nombre de vendeurs produits alimentaires et de première nécessité aux abords des terminus et points d'arrêts.
- Interdire les petits artisans, mécaniciens, ferronniers, et marchand-es de vêtements usagés dans les zones-clés de transport.
- Toute moto-taxi est munie d'un badge visible à tout moment.

Axe 4 : Entretenir la flotte et les espaces de rupture de trafic pendant et après la crise

L'entretien de la flotte de véhicules et la provision de gel hydroalcoolique est de la responsabilité des opérateurs. Les municipalités doivent toutefois assurer l'entretien et le nettoyage des équipements annexes. Elles doivent également mettre en place des mécanismes de contrôle des opérateurs. Ceci passe par l'enregistrement et le port du badge des chauffeurs de motos-taxis et d'autres types de transport en commun. Le contrôle du bon usage des trottoirs et de la chaussée.

Informations-clés à obtenir

- Protocole pour le nettoyage véhicules et motos-taxis avec les acteurs de la santé publique et des syndicats de chauffeurs.
- Liste des véhicules et motos assurant les circuits.
- Cartographie communale des zones-clés du transport en commun.

Bonnes pratiques à adopter

- Nettoyer une fois par jour les terminus et les stations.
- Mettre à la disponibilité des usagers aux alentours des stations du gel hydroalcoolique.
- Réduire le nombre marchands/marchandes de produits alimentaires et cosmétiques, chaussures, vêtements usagés dans les zones réservées au chargement de passagers ; garder la totalité de l'hygiène et de l'alimentaire, arrêter le reste.
- Autoriser seulement les taxis-motos munis d'un masque (la mairie peut/doit également les enregistrer).
- Contrôler que les véhicules/motos sont nettoyés conformément aux règles sanitaires.
- Développer un cahier de charges (très simple) pour l'entretien des terminus et stations de transport en commun.
- Une fois que le dispositif est clair, organiser des séances de travail et de formation pour les directeurs et employés de la voirie pour la mise en œuvre.

Synthèse des mesures à adopter pour les équipements publics

	Marchés	Transport en Commun
<p>Analyser</p> <p><i>État des lieux de ce qui a à faire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et prioriser les marchés les plus fréquentés ou les plus encombrés • Identifier et intervenir dans les zones de chargement, stockage et dortoirs • Analyser et conforter les circuits d'approvisionnement existants 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et cartographier les circuits dans la commune • Identifier et cartographier les terminus et points principaux de chargement et déchargement de passagers • Identifier les trottoirs à libérer
<p>Communiquer</p> <p><i>Échange d'information sur ce qui doit être fait</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser plusieurs méthodes de communication • Développer des messages sur l'organisation du marché • Communiquer sur la protection des utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser plusieurs méthodes de communication • Communiquer sur les changements de circuits • Communiquer sur la protection des chauffeurs et passagers • Développer étiquettes « véhicule lavé ... »
<p>Reconfigurer</p> <p><i>Modifications de l'espace pour la distanciation physique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un marquage au sol (peinture) pour le positionnement des marchands et les distances à respecter • Identifier une rue ou un parking adjacent pour une utilisation temporaire • Offrir plusieurs stations de lavage de main dépendant de la taille de l'espace 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des circuits express • Décongestionner stations tap tap et moto-taxi • Disponibilité de gel hydroalcoolique dans les stations • Détacher les fonctions : zone attente et zone réparation • Limiter le nombre de vendeur·es sur les trottoirs et zone d'attente de transport public
<p>Entretenir</p> <p><i>Les principes généraux du dispositif à gérer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garder les marchés ouverts aux jours et heures habituels mais organiser différemment l'espace du marché et organiser les marchand·es de façon à alterner leur présence (tout le monde ne peut être présent chaque jour. Option un jour sur deux ou un groupe vient le matin et l'autre l'après-midi) • Interdire la présence des marchands/marchandes de produits non alimentaires : cosmétiques, chaussures, vêtements usagés ou non, etc. • Gérer de façon particulière les jours d'approvisionnement, l'arrivée des camions venant de province ou déchargeant les produits importés vendus dans les marchés • Dresser une liste exhaustive des marchands pour organiser les 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les syndicats de transport et le MSPP pour élaborer un protocole pour nettoyage véhicules et motos. • Nettoyer une fois par jour les terminus et les stations. • Mettre à la disponibilité des chauffeurs du gel hydroalcoolique dans les stations et dans les véhicules. • Enregistrer des véhicules et motos assurant les circuits. • Réduire le nombre marchand·es de produits alimentaires et cosmétiques, chaussures, vêtements usagés dans les zones réservés au chargement de passagers. • Développer un manuel d'opération simple pour entretien des terminus et stations de transport en commun. • Une fois que le dispositif est clair,

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

	tours/vacations, badges avec code couleur	organiser des séances de travail et de formation pour les directeurs et employés de la voirie pour la mise en œuvre.
	<ul style="list-style-type: none">• Développer un manuel d'opération simple pour l'entretien de chaque marché• Une fois que le dispositif est clair, organiser des séances de travail et de formation pour les directeurs et employés des marchés pour la mise en œuvre	

Conclusion

Le Covid-19 provoque le changement des comportements et exige la mise en place de nouvelles mesures adaptées aux systèmes de gestion municipale en place. Les défaillances endémiques des services publics tant que dans l'offre que dans leur gouvernance risquent de provoquer des pertes en vies humaines élevées si les mesures de protection ne sont pas en place. Le propos n'est pas de d'apporter des solutions aux dysfonctionnements systémiques du secteur eau et assainissement et de la gestion municipale. Les solutions proposées se veulent être pragmatiques et réalistes et évitent la tentation de solutions grandioses – du type : « tout reconstruire » - qui freinent la prise en charge immédiate aujourd'hui nécessaire. Les solutions proposées sont des investissements modestes à court terme et qui sont également bons à long terme. Elles amorcent des solutions plus définitives. Ce sont des « mesures sans regrets ». Les actions proposées se calent sur quatre grands axes d'intervention : Identifier et comprendre les enjeux pour trouver des solutions adaptées – cela se fait rapidement et parallèlement aux autres actions ; développer des outils de communication adaptés aux lieux et enjeux tout en amplifiant les messages des autorités sanitaires ; modifier les espaces d'opérations pour faciliter la distanciation physique et mettre en place un manuel d'opérations et d'entretien simple pour faciliter la mise en œuvre des actions choisies.

Pour les marchés, il faut une gestion de base qui commence par l'identification des utilisateurs, l'attribution d'espaces et le nettoyage régulier. Il faut résister aux mesures faciles mais contreproductives ou disruptives. A cet égard, il ne faut pas diminuer le nombre de jours de fonctionnement des marchés : en concentrant les périodes d'ouverture sur quelques jours et/ou quelques heures, on provoque deux phénomènes : un afflux de personnes les jours et heures autorisées et la multiplication des marchés informels. Il ne faut pas interdire les étalages isolés qui se tiennent déjà dans la rue : la fréquentation de ces marchands/marchandes est étalée dans le temps et ne provoque en général pas d'affluence ni de concentration de personnes. Il faut que les municipalités s'engagent à reprendre la main sur la gestion des marchés en commençant par réduire les risques sanitaires et en mettant des mesures simples en place : l'enregistrement, le nettoyage régulier et le ramassage des déchets.

Pour le transport en commun, il faut intervenir sur le domaine public ; il faut maîtriser les points de rupture de charge des passagers, libérer les trottoirs des parcours-clés, contrôler l'état sanitaire des véhicules et, dans le moyen terme, créer les conditions pour des circuits rentables pour les opérateurs et efficaces pour les clients. Une alternative au transport en commun est le

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

transport à pied. Une politique visant l'amélioration des trottoirs ne se vend pas bien mais paradoxalement, une mise en état des trottoirs contribuerait grandement à l'amélioration des temps de parcours des véhicules et de ce fait diminuerait la transmission du virus tout en augmentant la profitabilité. Certaines recommandations vont au-delà des besoins de l'urgence. D'autres font appel à des outils qui ne sont pas encore la norme dans l'administration municipale. Les nouvelles technologies particulièrement les paiements électroniques et les plateformes géo-référencées permettent une formalisation des transactions et également permettent de trouver et créer de la nouvelle donnée de prises de décisions avec un faible investissement. Qui va le faire et comment va-t-on le faire ? Les municipalités ne sont pas dépourvues. Ces recommandations peuvent servir de schéma d'intervention de base pour alimenter des échanges avec de potentiels partenaires techniques et financiers. Les municipalités peuvent collaborer avec les universités, les organisations de la société civile et le secteur privé à travers des modalités de production participative « *crowdsourcing* » et « *hackathon* » pour mettre à jour et cartographier les données de base ainsi que pour créer des plateformes de suivi et la planification d'interventions-clés. La mise en œuvre de ces initiatives constitue l'un des premiers pas vers une autre forme de gestion municipale.

Références bibliographiques

CDC. *What Transit Workers Need to Know about COVID-19*. Atlanta:Center for Disease Control. 2020. <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/organizations/bus-transit-operator.html>.

Consulté le 3 mai 2020.

CDC. *What Rideshare, Taxi, Limo, and other Passenger Drivers-for-Hire Need to Know about COVID-19*. Atlanta: Center for Disease Control. 2020. <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/organizations/rideshare-drivers-for-hire.html> Consulté le 23 mai 2020.

Chambre d'Agriculture Occitanie. *Guide de Bonnes Pratiques : Marchés Alimentaires Agricole*. Auzeville : Chambre d'Agriculture Occitanie. 2020.

Enquet'Action. Mototaxis, les derniers visages du chaos en Haïti ! <https://www.enquetaction.com/mototaxis-derniers-visages-chaos>. Consulté le 22 juillet 2019.

Esa Consultance. *Analyse des facteurs de persistance du choléra et élaboration d'un plan d'intervention pour la ville de Hinche*. Port-au-Prince : Ministère de la Santé Publique et de la Population, 2017.

FAO. *Urban food systems and COVID-19: The role of cities and local governments in responding to the emergency*. Rome: FAO. <https://doi.org/10.4060/ca8600en>

FAO and ECLAC. *Analysis and responses of Latin America and the Caribbean to the effects of COVID-19 on food systems*. Bulletin no. 1. Santiago : FAO. 2020. <https://doi.org/10.4060/ca8677en>

FAO. *Faire face aux effets de la flambée de Covid-19 sur les chaînes de valeur alimentaires grâce à une logistique efficace*. Rome : FAO. 2020. <https://doi.org/10.4060/ca8466fr>

FAO. *Marchés agroalimentaires et politique commerciale au temps de la Covid-19*. Rome : FAO. 2020 <https://doi.org/10.4060/ca8446fr>

Haititweets. « Limitation de la circulation dans le Sud-est ce dimanche »,

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

<https://haititweets.com/2020/04/04/limitation-de-la-circulation-dans-le-sud-est-ce-dimanche/> consulté le 6 avril 2020.

Henriquez, Lionel. *Ségrégation Socio Spatiale et Mobilité dans 4 Communes De Port-Au-Prince dans le Cadre de l'Exploitation Atypique du Système de Transport Collectif de Personnes*. Port-au-Prince : TransUrba, 2000.

Kopp, Pierre et Rémy Prud'homme *Urban Transport in Port-au-Prince*. Washington D.C. : IADB, 2011

Lozano-Gracia, Nancy et Marisa Garcia Lozano, ed., *Les Villes Haïtiennes : des Actions pour Aujourd'hui avec un Regard sur Demain*. Washington D.C. : Banque Mondiale, 2018.

Millet, Jeanine L. « Les marchés de rue à Pétion-Ville : mauvaise gestion ou incivisme ? » *Haïti Perspectives*, vol.5 #3 (Automne 2016) : 32-39.

MSSP-DELR. Bulletin épidémiologique. #62. Sitrep 27-04-2020.pdf.

<https://mspp.gouv.ht/newsite/direction/pageDocumentation.php?IDDir=9> consulté le 28 avril 2020.

MSSP-DELR. Bulletin épidémiologique. #81 Sitrep 16-0-2020.pdf.

<https://mspp.gouv.ht/newsite/direction/pageDocumentation.php?IDDir=>

9 consulté le 18 mai 2020.

NACTO. *Streets for Pandemic Response and Recovery*. New York: NATCO. 2020. <https://www.nacto.org/>. Consulté le 22 mai 2020.

Neiburg, Frederico et Pedro Braum Silveira. « Les Marchés du Centre de Port-Au-Prince : Morphologie, Circuits, Agents, Gouvernance » dans Fernandes, Rubens et al. *Les Marchés Populaires du Centre de Port-au-Prince*. Port-au-Prince : Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire. 2012.

Nyen Nyein. « Myanmar Town Finds Way to Protect Market Vendors, Customers Amid COVID-19. The Irrawaddy. 28 avril 2020. <https://www.irrawaddy.com/specials/myanmar-covid-19/myanmar-town-finds-way-protect-market-vendors-customers-amid-covid-19.html>. Consulté le 8 mai 2020.

OMS. *Se déplacer pendant la flambée de maladie à coronavirus (COVID-19)*. Copenhague : Organisation Mondiale de la Santé- Bureau Régional Europe. 2020. <https://www.euro.who.int>. Consulté le 10 avril 2020.

Pereira, Jacques et Jules Blanchet, « Le Problème du Logement à Port-au-Prince » *Revue de l'Association des Ingénieurs et Architectes Haïtiens* 1 No. 2 (Aout 1947) :39-44.

Project for Public Spaces. «The trouble with modernization: Lessons for endangered markets Everywhere » <https://www.pps.org/article/the-trouble-with-modernization-lessons-for-endangered-markets-everywhere>. Consulté le 8 mai 2018.

Radio Télé Caraïbes. « Manifestation des petits commerçants à Pétion-ville 24 avril 2020 ». <https://youtu.be/SetVxzxOKVs> consulté le 25 avril 2020.

Rameau, Hugues G. « Un Système de Transport Adapté aux Besoins de Circulation à Port-au-Prince ». *Haïti Perspectives*, vol.3 #2 (été 2014) : 18-26.

République d'Haïti. Décret Fixant Les Règles Générales De Protection De La Population En Cas De Pandémie/Epidémie. *Le Moniteur* #88 21 mai 2020.

Rivière, Antoine « Externalités de la Gestion Internationalisée de la Crise du 12 janvier 2010 sur les processus de gestion et de production de la ville de Port-au-Prince » dans *Port-au-Prince : Entre Vulnérabilité et Croissances urbaines, Construction d'une Métropole Caribéenne*. Édité par Programme de Recherche dans le Champs Urbain, page x-xx. Port-au-Prince : Délégation UE Haïti, 2016.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Sethi, Kavitha et Roger Gorham. *La Mobilité Urbaine en Haïti : un Diagnostic*. Washington D.C. : Banque Mondiale. 2018.

Stam, Talitha. *From Gardens to Markets : A Madam Sara Perspective*. La Haye: Cordaid, 2012.

Sumberg, J. U. Kleih et al. *Production and Marketing of Vegetables in the Port-au-Prince Peri-urban Area. A sub-sector study for CARE International in Haiti*. Chatam, UK: Natural Resources Institute. 1994.

Tracey-White, John D. *Manuel de Planification des Marchés de Vente au Détail*. Rome : FAO, 1997.

Tracey-White, John D. *Planning and Designing Rural Markets*. Rome : FAO, 2003.

UITP. *Advancing Public Transport. Gestion COVID-19 : Lignes Directrices Pour les Opérateurs de Transports Publics*. Bruxelles : UITP, 2020

We Working for Environment. *Proposition de Normes et d'un Référentiel Technique pour la Construction de Marchés Urbains et Ruraux : Typologies des Marchés Existants*. Port-au-Prince : Ministère de l'Économie et des Finances/UTE. 2017.

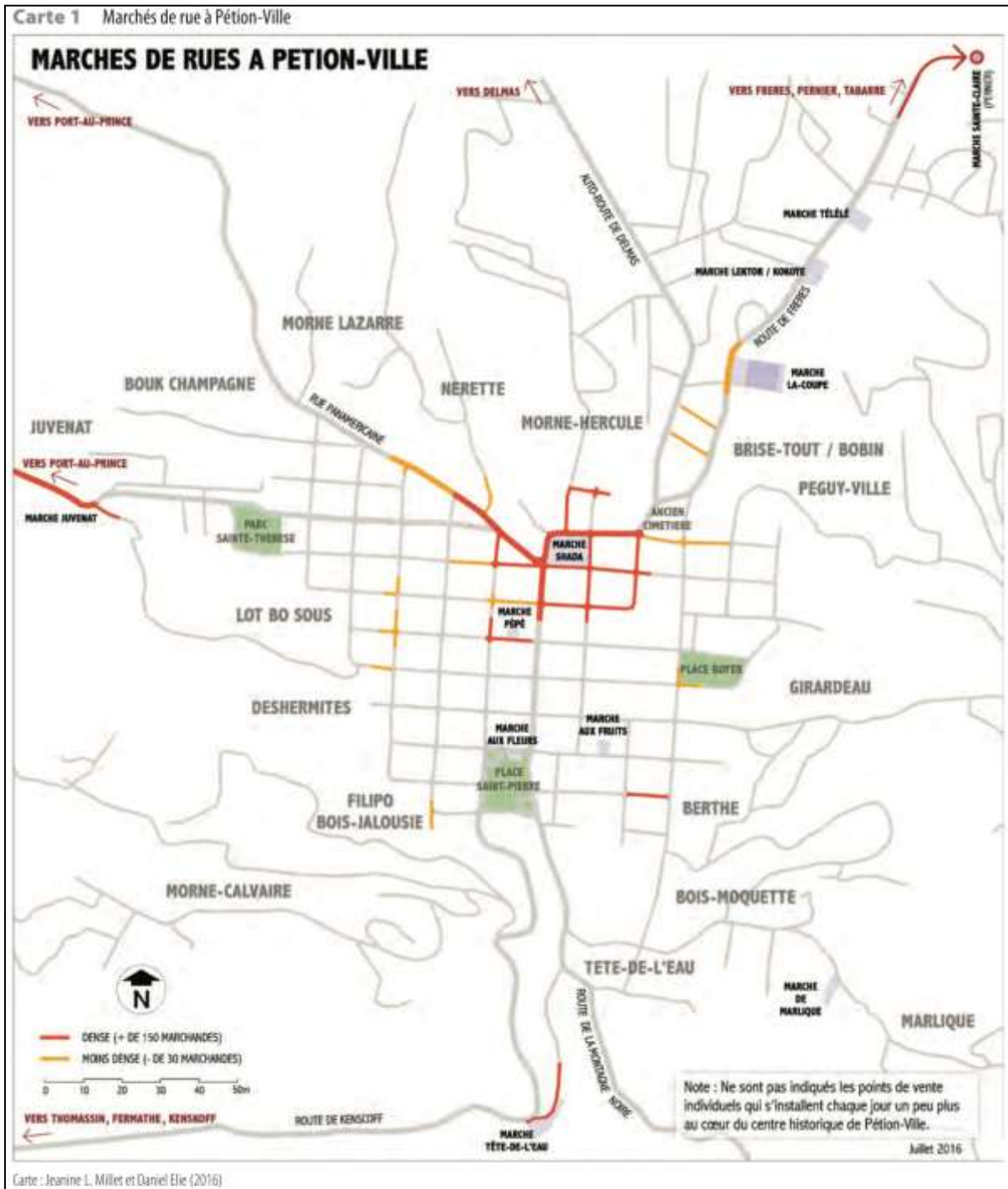
World Health Organization *Strengthening Preparedness for COVID-19 in Cities and other Urban Settings: Interim Guidance for Local Authorities*. Geneva: World Health Organization, 2020. (WHO/2019-nCoV/Urban_preparedness/2020.1).

Notice biographique

Rose-May Guignard est Urbaniste Sr et travaille au Secrétariat Technique du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT). Elle a commencé en architecture et a progressivement migré vers la planification urbaine et les politiques publiques urbaines. Elle a rejoint le Secrétariat Technique du CIAT en mai 2010 comme Urbaniste Sr et anime le travail de l'unité Urbanisme et Habitat. Précédemment, elle enseignait les politiques publiques urbaines à l'Université de Texas à Arlington. Elle apporte plus de 20 ans d'expérience dans les techniques de planification urbaine axée sur la participation citoyenne, les méthodes de prise de décisions collaboratives et les politiques de redéveloppement urbain.

rosemay.guignard@ciat.gouv.ht

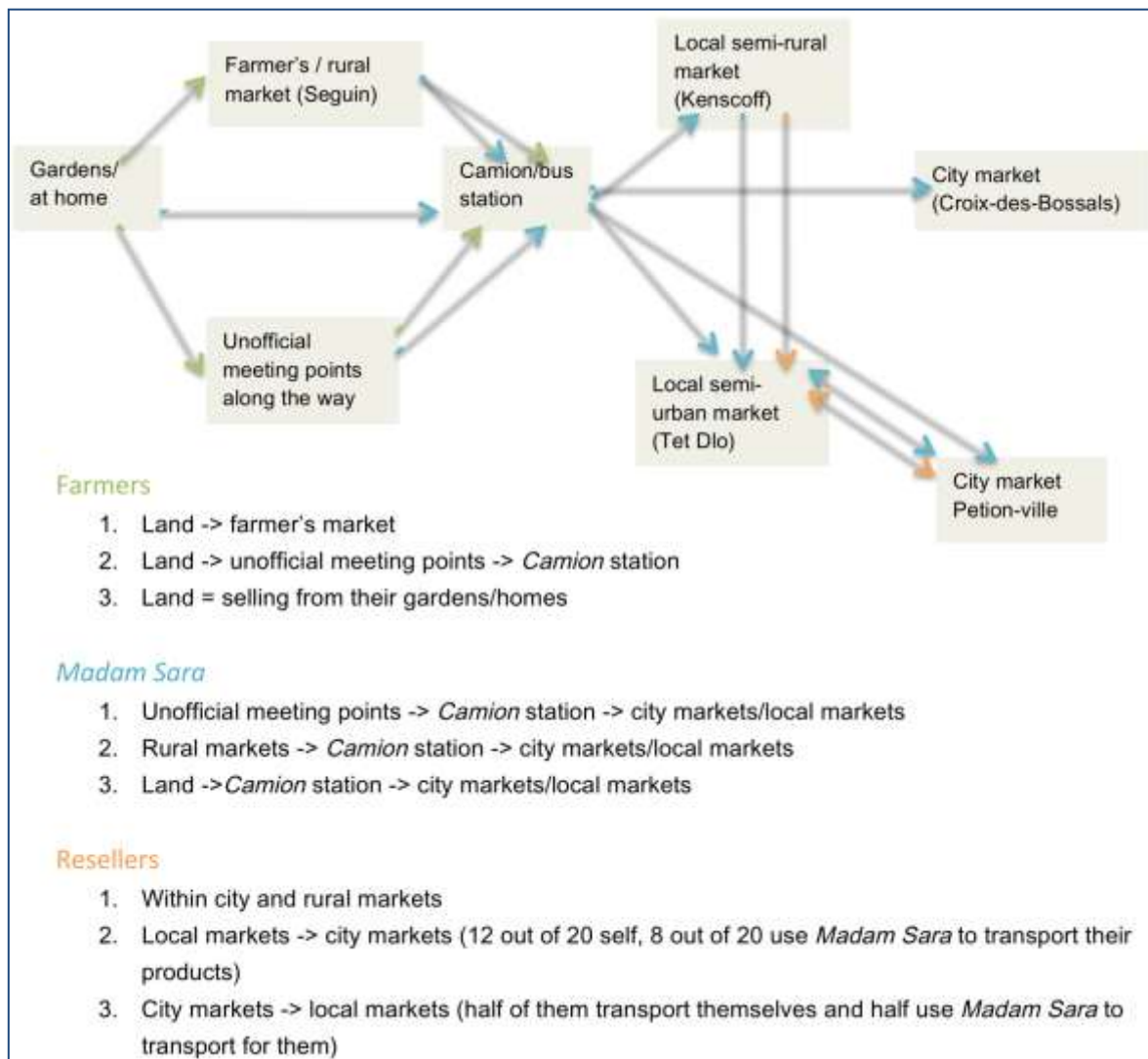
Annexe 1 : Identifier circuits approvisionnement d'une commune : Type de cartes à produire



Marché de rue à Pétion-Ville¹⁸⁸

¹⁸⁸ Jeanine Liataud Millet, « Les marchés de rue à Pétion-Ville : mauvaise gestion ou incivisme ? » *Haiti Perspectives*, vol.5 #3 (Automne 2016): 32-39. 35.

Schéma du circuit de commercialisation des produits agricoles de Seguin à Port-au-Prince



Stam, 2012¹⁸⁹

¹⁸⁹ Talitha Stam. From Gardens to Markets : A Madam Sara Perspective. (La Haye: Cordaid, 2012), 24.

Annexe 2 : Exemples d'intervention dans les marchés post-COVID-19



Marquage au sol et identification des marchandes au marché Cluny, Cap Haïtien



Marquage au sol et reconfiguration de marché à Kalaw, Myanmar¹⁹⁰.



¹⁹⁰ Nyen Nyein. « Myanmar Town Finds Way to Protect Market Vendors, Customers Amid COVID-19. The Irrawaddy. 28 avril 2020. <https://www.irrawaddy.com/specials/myanmar-covid-19/myanmar-town-finds-way-protect-market-vendors-customers-amid-covid-19.html>. Consulté le 8 mai 2020. Crédits photos Chan Myae Aung.

Le décret sur la pandémie : des bonnes intentions à un texte inapplicable

Par Bernard H. GOUSSE, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Quisqueya

Dans le souci de doter l'administration des outils légaux lui permettant de faire face à la pandémie qui s'étend dans le pays, le Gouvernement a édicté un décret daté du 20 mai 2020 et qui est paru au *Moniteur* du 21 mai 2020. Dès sa parution, ce décret a suscité de nombreuses réactions soulignant son inadéquation par rapport aux objectifs poursuivis, résultat d'un texte bâclé, rédigé sans concertation et, par maints aspects, inapplicable quand il n'est pas inconstitutionnel. À sa lecture, on peut dire à juste titre que l'enfer est pavé de bonnes intentions. En espérant que le Gouvernement revoie sa copie, nous résumons ici les principales critiques qu'appelle le décret établissant les normes en cas d'épidémie ou de pandémie.

Les anomalies du texte

La restriction des libertés publiques

On peut comprendre que des impératifs de sécurité ou de santé publique justifient une certaine limitation des libertés publiques (liberté de réunion pacifique, liberté de circulation) ; ce que fait d'ailleurs le décret. Mais cela n'est possible que dans le cas de l'état de siège, approuvé par l'Assemblée Nationale, avec l'obligation pour l'Exécutif d'identifier très précisément les libertés publiques qu'il entend restreindre (art. 98-3 de la Constitution). Sur ce point, malgré l'impossibilité pratique de la tenue d'une Assemblée Nationale, il aurait fallu que l'Exécutif justifie en quoi une situation d'épidémie est assimilable à un état de siège, et indique très précisément, en le justifiant, les libertés publiques dont l'exercice devrait être restreint. À cet égard, le respect des principes constitutionnels, du moins, dans leur esprit, a été mis de côté.

Le non-respect du principe de non-rétroactivité de la loi pénale

L'autre grave anomalie est que le décret déroge au principe constitutionnel de non-rétroactivité de la loi pénale, car son article 1^{er} prétend que les règles, donc les pénalités qui y sont assorties, devraient s'appliquer depuis la proclamation de l'état d'urgence sanitaire. Or, l'état d'urgence sanitaire a été décrété le 19 mars. Le décret est daté du 20 mai 2020. En dépit des dispositions de l'article 1^{er}, on ne pourra appliquer les sanctions qu'aux faits constatés après la publication du décret, c'est-à-dire, après le 21 mai 2020.

L'irréalisme de certaines dispositions

D'autres dispositions relèvent d'une précipitation dans la rédaction. Quand l'article 6 interdit les rassemblements de plus de cinq personnes dans les milieux clos ou ouverts, sans préciser s'il s'agit de lieux privés ou ouverts au public, il interdit ridiculement les repas familiaux quotidiens, rassemblant une famille de quatre enfants avec leurs parents.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

On peut aussi penser à l'interdiction qui est faite au policier de s'approcher de moins d'un mètre d'une personne pour en contrôler l'identité. Visualisons un policier et une personne se communiquant les documents à bout de bras pour respecter la distance requise. Mais, si le besoin se fait sentir d'appréhender la personne, car elle se regimbe au contrôle, ou se révèle être une personne recherchée, quoi faire, tout en respectant la distance ? Plutôt que de mettre des menottes, il faudra que notre brave policier sache lancer le lasso ! Sinon, il sera puni.

L'inapplicabilité du texte

Le décret du 20 mai 2020 recèle un certain nombre d'imperfections qui le rendent en pratique inapplicable. Nous nous arrêtons aux plus flagrantes.

L'impossibilité de désigner le délinquant

Tout d'abord, plusieurs articles visent des « personnes atteintes de la pandémie/épidémie ». Ceci ne veut rien dire. L'épidémie est l'état de propagation rapide d'une maladie contagieuse au sein d'une population. Lorsque l'épidémie s'étend à tout un continent ou au monde entier on parle alors de pandémie. L'épidémie ni la pandémie ne sont des maladies. Je ne peux être malade d'épidémie. Je peux, en revanche, être atteint ou frappé par une maladie qui se propage dans le cadre d'une épidémie ou d'une pandémie. Donc, si on s'en tient au strict sens des mots, et comme nous nous trouvons en matière pénale, aucune des personnes visées dans le texte ne peut être punie, parce que personne n'est et ne sera jamais malade d'épidémie.

La difficulté de prouver la contravention

La question fondamentale pour la répression des contraventions prévues dans le décret réside dans leur preuve, ce qui risque de rendre en pratique ineffectifs la grande majorité des articles. La contravention sera constatée le plus souvent par un agent de la PNH. Arrivés devant le tribunal, le rapport ou le procès-verbal du policier, ni même son témoignage, ne pourront servir de preuves irréfutables contre le prévenu. Celui-ci pourra nier, et ce sera alors la parole ou l'écrit du policier contre celle du prévenu. Si aucun témoin ne vient corroborer les dires de l'une ou l'autre partie, la preuve de la contravention ne sera pas apportée et le prévenu devra être relaxé.

Ceci résulte du fait, que l'agent de police, quel que soit son grade, sauf en de rares cas, n'a pas la qualité d'officier de police judiciaire assermenté. Ses constatations n'ont donc pas de caractère authentique et peuvent être facilement écartées par une simple dénégation du prévenu. Si d'autres moyens (témoignages, preuves électroniques) ne viennent pas appuyer ses dires, elles ne valent rien et ne suffiront pas à emporter la conviction du tribunal.

Donc, en pratique, les seules contraventions qui pourront être punies seront celles constatées par un officier de police judiciaire assermenté, habilité par la loi, et dont les constatations sont crues jusqu'à inscription de faux. Or, il sera difficile de mettre un juge de paix à tous les coins de rue, ou un membre du parquet dans chaque minibus. Le seul moyen étant d'accorder à des policiers spécialement formés une habilitation d'officier de police judiciaire.

L'impossibilité de juger la contravention

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

La rédaction même de l'article 6 interdit au Gouvernement de faire respecter le décret du 20 mai 2020 car il va à l'encontre du fonctionnement des tribunaux. Pour que le tribunal de simple police soit compétemment réuni, il faut au minimum trois personnes : le juge, le greffier, l'huissier audiencier. Ajoutons le prévenu accompagné de son avocat et nous bouclons le chiffre fatidique de cinq. Que le policier ayant verbalisé, ou un représentant du ministère public se présente, et tout le tribunal mérite d'être arrêté sur le champ !

L'ignorance par le droit pénal de la transmission volontaire d'un virus

L'article 18 du décret institue une amende et renvoie au code pénal pour la répression de la transmission volontaire du virus à autrui.

La question de la transmission volontaire d'un virus à une autre personne s'est posée lors de l'apparition du virus du SIDA il y a une quarantaine d'années et de la transmission volontaire du virus par des individus qui se savaient atteints. Les pénalistes ont un temps été tentés par la qualification d'empoisonnement pour l'abandonner ensuite, car il faut prouver non seulement l'intention de communiquer la maladie, mais l'intention de donner la mort (voir l'article 246 du code pénal), ce qui n'est pas évident.

L'autre moyen d'appréhender la question est de l'envisager sous l'angle des blessures volontaires, délit prévu et puni par les articles 254 et suivants du code pénal. Les blessures volontaires supposent une atteinte à l'intégrité physique de la victime de manière violente. La nécessité de la violence parmi les éléments constitutifs risque de rendre difficilement applicable la qualification de coups et blessures volontaires. C'est pour cela que beaucoup de pays créent l'infraction spéciale de communication volontaire de maladie infectieuse, ou de mise en danger volontaire de la vie ou de la santé d'autrui.

Donc en l'état actuel du droit chez nous, et par application du principe qu'il n'y a point de délit sans loi, en dehors de l'amende de vingt-cinq mille gourdes prévue à l'article 18 du décret, il est impossible de punir pénalement la transmission volontaire d'un virus à autrui. Mais la victime de la transmission peut poursuivre sur le plan civil, sur la base de l'article 1168 du code civil, la réparation et l'indemnisation des dommages qu'elle aura subis.

Ceci étant dit, encore faudra-t-il prouver de manière indubitable que la personne poursuivie est l'unique transmetteur du virus, alors que nous vivons dans un contexte où nous risquons de côtoyer dans une journée donnée des dizaines de porteurs ayant délibérément refusé de prendre les mesures de protection vis-à-vis de leur prochain.

La prévision de comportements interdits non punissables

Un principe fondamental du droit pénal est qu'une personne ne peut être punie que si une loi antérieure à la commission de l'infraction avait défini le comportement comme délictueux et y avait attaché une sanction. Ces deux éléments (définition et répression de l'infraction) sont indissociables. Il s'agit d'une garantie de la liberté individuelle, nécessaire au bon fonctionnement de l'État de droit, afin de ne point laisser à l'administration, ni même au juge, la

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

latitude de définir à leur guise une sanction au gré de leur humeur, ou de l'antipathie ou à l'inverse de la sympathie que leur inspire l'accusé.

De ce fait, les articles 12 et 17 (obligation de se mettre en quarantaine, interdiction de déplacement d'une personne atteinte), étant dépourvus de sanctions, souffrent d'une infirmité congénitale qui ne permet à aucune autorité d'en punir la violation. En revanche, la violation de l'article 20 peut être punie sur la base du délit de port d'armes illégal prévu par la législation sur les armes à feu.

De tout ce qui précède, quoiqu'animé de bonnes intentions, le décret du 20 mai 2020 sur la pandémie ne peut recevoir application et se retrouve mort-né.

Notice biographique

Bernard H. Gousse est docteur en droit et avocat de profession, est également Professeur de droit et Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques à l'Université Quisqueya. Il enseigne principalement le droit des contrats et de la responsabilité civile ainsi que le droit international privé. Impliqué dans la modernisation du droit haïtien, il a œuvré en tant que Ministre de la Justice pour l'élimination des discriminations contre les femmes dans le droit pénal et initié les travaux qui ont débouché sur les textes régissant le pouvoir judiciaire. Intéressé au développement de l'arbitrage, il est le rédacteur des statuts et règlements d'arbitrage de la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage. Il figure également au nombre des arbitres du Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements de Washington. Il a travaillé à l'adoption d'une législation admettant les documents électroniques dans les rapports privés et dans l'administration publique et milite pour une complète réforme de la législation applicable aux affaires. À ce titre, il a coordonné la Commission pour la Réforme du Droit des Affaires dont les travaux commencent à être traduits en textes légaux.

bgousse@yahoo.com

Haïti dans les ordres mondiaux (1500-Covid-19) : De la tragédie de la diplomatie à la diplomatie de la tragédie

Par Rose Nesmy Saint-Louis

« Personne ne traverse la même rivière deux fois parce que ce n'est ni la même rivière ni la même personne. »
Héraclite d'Éphèse, 500 av. J.-C.

Le sujet « Haïti dans l'ordre mondial et la pandémie de coronavirus » revient souvent dans les conversations à la maison, à la radio, à l'université, dans la classe politique, sur internet et dans les rues. Nous en profitons pour regarder le parcours du pays dans l'évolution des grandes affaires du monde et les enseignements qui en découlent.

Le monde change. Haïti change avec le monde. Le monde changera, sans ou avec Haïti. Il n'y a qu'une alternative: Haïti réussira dans le monde ou périra dans le monde. Nombreux sont ceux qui doivent se poser la question : sans une réelle signifiante géopolitique, avec une économie de 8,7 milliards de dollars américains et une pauvreté abjecte dans une économie mondiale de 86 trilliards, qu'est-ce que le pays a à voir avec l'ordre du monde ? La réponse : tous les pays sont perméables aux impacts politiques, économiques et culturels de l'ordre mondial. Le nôtre se doit d'être intéressé par le monde. Et il est impossible de comprendre Haïti dans l'ordre mondial sans regarder le pays à travers l'évolution politico-économique du monde.

Le problème de la nation haïtienne avec ce monde toujours en mutation est et a toujours été de répondre à cette double question: voulons-nous **subir** aveuglément chaque ajustement structurel du monde, appelé « ordre mondial », ou **choisir** de bien positionner Haïti dans l'ordre mondial ? Avant d'arriver à l'ordre mondial en pleine pandémie, pour mieux appréhender le choix ou le non-choix des dirigeants haïtiens, nous analyserons succinctement leurs comportements et la situation du pays dans quatre ordres mondiaux :

- L'ordre du monde colonial, esclavagiste et raciste (1500 - 1869)
- L'ordre mondial de l'Entre-deux-Guerres mondiales (1919 - 1939)
- L'ordre du monde bipolaire (1947 - 1991)
- L'ordre capitaliste et ultralibéral du monde multipolaire, avec une seule puissance mondiale (1991 - Covid-19)

Notre démarche est, d'une part, chronologique, parce que les ordres mondiaux se succèdent au travers des bouleversements idéologiques et politiques et des mutations économiques et, d'autre part, logique parce qu'il y a un mode de raisonnement mondial ou, pour reprendre le terme du philosophe Thomas Samuel Kuhn, un « paradigme », derrière chaque ordre mondial. Nous délimiterons donc notre analyse dans le temps selon notre propre ordre chronologique.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Puis, viendra une question conclusive : Comment Haïti peut-elle se positionner pour réussir dans l'ordre mondial d'après-Covid-19 ?

L'ordre du monde colonial, esclavagiste et raciste (1500 - 1869)

Lorsqu'on parle d'ordre mondial, on a toujours tendance à se limiter à l'introduction conventionnelle du terme dans la vision et l'expression du monde de la paix du Président américain Woodrow Wilson, principal architecte de l'organisation du monde politique de la « League of Nations » (LN), Société des Nations (SDN), dont Haïti était membre, la première institution intergouvernementale mondiale. Ainsi, on oublie l'essentiel, la genèse de tous les ordres mondiaux : l'ordre du monde colonial, esclavagiste et raciste.

S'il faut croire les écrits nuancés sur la date d'arrivée du premier groupe d'esclaves noirs dans l'île Bohio, baptisée du nom d'Hispaniola par Christophe Colomb, l'année 1498 marquerait l'ouverture de l'esclavage des Noirs à Hispaniola. Ces esclaves, importés d'Espagne, seraient les bras les plus forts dans les mines d'or. D'autres historiens de l'époque fixeraient la date autour du début des années 1500, avec le débarquement du gouverneur Nicolas de Ovando dans l'île en 1502. Mais il y a un consensus : le génocide des premiers habitants de Bohio par les Espagnols ouvrit la voie à la traite négrière.

Le spécialiste français de l'histoire de l'esclavage, l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, vient avec des chiffres¹⁹¹: 11 millions de Noirs de la traite occidentale, embarqués de l'Afrique vers l'Amérique et les Antilles, 17 millions de Noirs de la traite orientale, traînés de l'Afrique vers le Moyen-Orient, et 14 millions de Noirs de la traite interafricaine (selon l'historien américain Patrick Manning).¹⁹² En vérité, si la structure et l'organisation de la traite des Noirs ne constituent pas un ordre mondial, il n'y a jamais eu d'ordre mondial dans l'histoire politique et économique de l'humanité. Nous parlons de la force de travail mondiale, du commerce mondial, de la commercialisation mondiale des esclaves noirs, de l'ordre économique-commercial d'un monde et du commerce triangulaire sur lesquels reposaient l'économie et la géopolitique du monde pendant quatre siècles. Disons-le haut et fort sur le toit du monde : tous les ordres mondiaux dont on parle aujourd'hui sont sortis des entrailles de l'ordre du monde colonial, esclavagiste et raciste !

Les soixante articles du Code Noir, rédigés en 1685, constituent le document juridico-réglementaire le plus inhumain et le plus cruel de l'histoire de l'humanité. Il définit les esclaves comme propriétés, « meubles » transmissibles et négociables. Il servait de cadre légal au fonctionnement du monde esclavagiste et raciste. Le Code Noir a été ajouté au Code Civil de Napoléon et repris dans le « Black Code » de la Louisiane. Saint-Domingue fut, comme on le dit dans tous les livres sur l'histoire du système esclavagiste, la colonie française la plus prospère.

Nous ne comptons pas nous attarder sur le « Concordat de 1860 entre Haïti et le Saint-Siège », essentiellement un saupoudrage diplomatique en dehors de la diplomatie économique et commerciale indispensable au progrès économique du pays, dans le cadre de la stratégie ou de

¹⁹¹ Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traités négrières – Essai d'histoire globale*, Gallimard, Paris, 2004.

¹⁹² L'Express, *Quelques vérités gênantes sur la traite des Noirs*, Propos recueillis par Bernard Poulet, Paris, 1^{er} juillet 2005.

la campagne de mondialisation « spirituelle » du Vatican. Ce fameux Concordat mérite un traitement particulier dépassant le cadre de notre analyse.

L'esclavage, le principal moteur de cet ordre mondial — économiquement, politiquement et moralement insoutenable et non-renouvelable face au développement scientifique, technologique et humain — n'apportait aucune réponse aux questions concernant le désir de liberté en l'homme, l'aspiration naturelle de l'homme à la justice et au bonheur, la force de la vérité historique, l'avenir de l'humanité dans toute son étendue. Les esclaves de Saint-Domingue ont répondu à la question en 1804, en faisant éclater la vérité et jaillir la lumière dans l'Amérique esclavagiste. Il s'agissait du coup d'accélérateur le plus décisif à l'histoire de la liberté et des révolutions : la Révolution haïtienne.

- **Économie et politique du monde colonial, esclavagiste et raciste** : L'économie était essentiellement agricole ; les grands royaumes chrétiens de l'Europe dominaient le monde, au nom de Dieu, au nom de la création des richesses. « [...] les mémoires qui nous ont été envoyés par nos officiers de nos îles de l'Amérique, par lesquels ayant été informés du besoin qu'ils ont de notre autorité et de notre justice pour y maintenir la discipline de l'église catholique, apostolique et romaine, pour y régler ce qui concerne l'état et la qualité des esclaves dans nos îles [...], » explique le préambule du Code Noir.¹⁹³

- **Situation d'Haïti** : Grâce au leadership et à l'amour de la liberté de Jean-Jacques Dessalines, Saint-Domingue est devenu Haïti, l'étonnement et le détonement du monde esclavagiste : un pays fondé par des anciens esclaves. C'est la plus extraordinaire révolution de l'histoire de l'humanité, plus symbolique que la révolte de Spartacus, plus universelle que la Révolution américaine, plus glorieuse que la Révolution française, plus ambitieuse que la Révolution soviétique. En réponse, l'ordre du monde colonial, esclavagiste et raciste a mis Haïti sur le banc mondial des accusés pour avoir osé défier l'injustice. Le procès a été bref. Le verdict, trop lourd à supporter : Haïti boycottée et isolée diplomatiquement et économiquement, avec une « dette de la liberté » envers la France équivalant aujourd'hui à 21 milliards de dollars américains, au vu et au su du monde entier. **Haïti faisait son entrée sur la scène internationale dans la tragédie de la diplomatie.**

- **Leçon à retenir** : Bien que le coût politique, économique, social et mental ait été très lourd à payer par la nation haïtienne, les révolutionnaires du monde entier continuent de saluer les héros haïtiens pour avoir bravé les empires esclavagistes de l'Europe pendant la période la plus raciste de l'histoire des relations internationales. **Aujourd'hui, en dépit de la brutalité du monde, la diplomatie haïtienne n'est plus dans l'ordre du monde colonial, esclavagiste et raciste. Les relations internationales et la nation haïtienne ont changé. Dans un monde économiquement accessible, écologiquement coopératif, humainement solidaire et technologiquement connecté, Haïti, avec la volonté, une lecture et une vision claires d'elle-même et du monde, devrait être capable de repenser, de redéfinir et de recalibrer sa diplomatie, et d'oser à nouveau sous le regard du monde.**

¹⁹³ Royaume de France, *Code Noir, ou Recueil d'Édits, Déclarations et Arrêts Concernant Les Esclaves Nègres de l'Amérique*, Signé: Louis le quatorzième, Par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, Versailles, au mois de mars 1685.

L'ordre mondial de l'Entre-deux-Guerres (1919 - 1939)

L'ordre mondial de l'Entre-deux-Guerres est une période de deux décennies de brouilles diplomatiques entre les empires français, anglais, allemand, autrichien, ottoman et les deux empires émergents russe (communiste) et américain (capitaliste). Ces mésententes constituent le grand choc mondial entre le capitalisme, le communisme, le colonialisme, le nationalisme, le fascisme, le nazisme, le totalitarisme et le racisme, la grande préparation pour l'inévitable : la Seconde Guerre mondiale, plus sale, plus sanglante et plus meurtrière que la première. L'Europe occidentale, avec ses empires, est alors la grande usine du monde.

La Grande Dépression (de 1929 au début de la Seconde Guerre Mondiale), déclenchée par le Krach Market de 1929 aux États-Unis, vient ajouter au profond déchirement idéologique du monde. C'est la plus grave crise économique du XX^e siècle. Rien ne va plus: Joseph Staline intensifie ses purges ou « purification » idéologique de la révolution soviétique ; Adolf Hitler veut se venger de l'humiliation du Traité de Versailles signé en 1919 par son pays vaincu à l'issue de la Première Guerre Mondiale, il veut reconquérir les anciens territoires allemands et élargir la zone d'influence de l'Allemagne ; la France vient de clore « les années folles » pour entrer dans le marasme économique tout en essayant de se prémunir contre les ambitions hitlériennes ; le Royaume Uni, incapable de freiner Hitler et le communisme, reste indécis ; l'empire ottoman périclité. À cause de la domination de l'ordre mondial par ces empires, la Seconde Guerre Mondiale est imminente.

- **Économie et politique du monde :** C'est le vrai démarrage de l'économie industrielle moderne (avec le début de l'ère pétrolière) ; c'est l'arrivée de l'automobile et de l'industrie aéronautique moderne. Les États-Unis transforment leur économie fondée principalement sur l'agriculture en industrie génératrice de richesses ; l'agriculture passe de 18 % à 12 % du PIB en huit ans ; l'économie industrielle apporte une croissance de 42 % pour la seule décennie des années 1920¹⁹⁴ aux Américains ; le pays émerge comme une puissance mondiale. Sur le plan politique, l'ordre du monde interétatique des relations internationales — dans le triple schéma universaliste, internationaliste et régionaliste — se met en place.

- **La situation d'Haïti dans l'ordre mondial de l'Entre-deux-Guerres :** Haïti vient de sortir de la double influence de la France et de l'Allemagne toujours dominée par l'idéologie bismarckienne. L'aigle américain déploie ses ailes sur le pays. L'occupation américaine (1915 – 1934) prend littéralement la direction de la diplomatie haïtienne. Le Président américain Woodrow Wilson se réjouit de la présence des Marines en Haïti. L'occupation américaine, raciste, humiliante et brutale, est, pour reprendre l'expression de l'historien Roger Gaillard¹⁹⁵, la « vassalisation » diplomatique, institutionnelle et économique du pays. Elle laissera ses traces dans l'administration et les institutions haïtiennes. C'est le début de la dépendance, cent-onze ans après l'indépendance. **Haïti fait son entrée dans l'ère de la diplomatie de la tragédie.**

- **Leçon à retenir :** La diplomatie haïtienne n'existait pratiquement pas dans l'ordre mondial de

¹⁹⁴ The Balance, Kimberly Amadeo, *1920s Economy : What Made the Twenties Roar*, 13 avril 2020.

¹⁹⁵ Roger Gaillard, *L'Etat vassal* (Tome III de la série « La République exterminatrice »), Le Natal, Port-au-Prince, Haïti, 1988.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

l'Entre-deux-Guerres. Sous le régime d'occupation, les dirigeants-collaborateurs se comportaient comme des esclaves aveugles de l'occupant. On garde à l'esprit la fameuse déclaration de l'amiral américain William Banks Caperton après l'occupation américaine, émotionnelle ou pas: « Les paysans sont les seules personnes honorables et respectables en Haïti ». *Aucune nation ne peut bien naviguer dans l'ordre mondial sans s'être dotée d'un leadership éclairé, d'une vision nationale, d'objectifs de progrès et d'un plan pour ses propres affaires nationales et internationales.*

L'ordre du monde bipolaire (1947-1991)

Les mouvements en faveur de l'indépendance gagnent du terrain en Afrique après la Seconde Guerre Mondiale. Lénine y voit un boulevard révolutionnaire. Le maître de la révolution soviétique veut un ordre mondial socialiste établi par l'exportation de la révolution. Voyant dans le fascisme la fin de l'ordre mondial capitaliste, Lénine déclare carrément que « le fascisme est le capitalisme en décomposition ». Le révolutionnaire n'est pas satisfait du Traité de Versailles et de la SDN. Ce n'est pas tout à fait l'ordre du monde qu'il souhaite. Il faudra attendre jusqu'en 1945, après la Seconde Guerre Mondiale, pour assister à la mort de la SDN, vingt-cinq années après les funérailles de Lénine. La SDN est remplacée par l'Organisation des Nations Unies (ONU), toujours wilsonienne. Deux années plus tard, la doctrine antisoviétique d'Harry S. Truman (un autre président américain), présentée lors d'un discours au Congrès des États-Unis le 12 mars 1947, ouvre la période de la Guerre froide entre l'empire soviétique et l'empire américain. La Guerre froide connaîtra une période de détente entre 1962 et 1979. Truman, se jurant de freiner l'expansion géopolitique de l'URSS et la propagation du communisme dans le monde, apporte son soutien aux anticommunistes de la planète et jette les fondations de l'OTAN, sur les bases d'un ordre mondial bipolaire.

C'est la grande vague d'institutionnalisation de l'ordre mondial, sous l'influence directe des États-Unis, avec la création de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique, AIEA (agence de sécurité atomique du monde), de la Banque Mondiale (pour le développement économique du monde), du Fonds Monétaire international, FMI (la police financière du monde), de la Food and Agriculture Organization, FAO/Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (pour la sécurité alimentaire de la planète), de l'Organisation Mondiale de la Santé, OMS (pour le relèvement du niveau de santé de la population du monde), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, UNESCO/United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (pour le développement de l'Éducation, des Sciences et des échanges culturels entre les nations), etc. ; sans oublier la prolifération des organisations non gouvernementales (ONG) privées et semi-privées. Haïti sera pris en charge par toutes ces organisations, hormis l'AIEA. **La diplomatie de la tragédie haïtienne entre dans l'ère de la dépendance absolue.**

• **Économie et politique dans le monde bipolaire** : ce monde est pratiquement divisé en deux grands blocs idéologiques et deux systèmes de production mutuellement exclusifs, le capitalisme et le socialisme/communisme. C'est la course aux armements, la Guerre froide, l'accélération de l'internationalisation du capital (après le déclin et la chute de l'empire soviétique), le développement d'autres pôles de développement économique, et la reconfiguration de la carte politique du monde, avec Washington comme centre de gravité politico-économique.

• **La situation d'Haïti dans l'ordre mondial bipolaire** : du point de vue de la gouvernance, les dirigeants haïtiens se montrent incapables de synthétiser les idéologies rivales pour le développement du pays. La fausse lutte idéologique fait rage dans le pays. Dans le milieu intellectuel, le faux torchon brûle entre les capitalistes libéraux et capitalistes humains, entre les démocrates et les socio-démocrates, entre la droite et l'extrême droite, entre le centre-droite et le centre-gauche, entre les marxistes et les marxistes-léninistes, entre les trotskistes et les maoïstes, entre ces derniers et les castristes. Du point de vue de la *realpolitik*, aucun choix politique pour la stabilité et le progrès du pays n'est fait. Du point de vue social, aucun effort sérieux n'est déployé pour un consensus et l'intégration des masses populaires pourtant majoritaires, indispensables à la stabilité et au progrès. Du point de vue économique, aucune politique de croissance n'est conçue et mise en œuvre et aucune diplomatie économique n'est mise en place pour mettre à profit l'internationalisation accélérée du capital, de la libre circulation de l'argent et des investissements à travers le monde. Alors que nombre de pays exploitent ces opportunités, les dirigeants haïtiens ne font aucun choix économique. Si les délocalisations permettent aux NPI (Taiwan, Corée du Sud, Malaisie, Singapour), à la Chine et à d'autres pays de démarrer, Haïti ne fait de ces opportunités économiques qu'un petit camp de concentration appelé « Park industriel », sans aucun plan de développement économique-industriel.

• **Leçon à retenir** : le choix de ne pas choisir une diplomatie et une politique de développement économique est le pire des choix. *Aucune nation ne peut bien naviguer dans l'ordre mondial sans être dotée d'un leadership éclairé, d'une vision nationale, d'objectifs de progrès et d'un plan pour ses propres affaires nationales et internationales.*

L'ordre capitaliste et ultralibéral du monde multipolaire, avec une seule puissance mondiale (1991 - Covid-19)

Le Président américain Ronald Reagan arrive au pouvoir en 1981. Il jure de vaincre l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (l'URSS) avec la course aux armements et la force économique de son pays. Il lance le *Star Wars Program*, Programme de la Guerre des étoiles, pour encourager l'URSS dans une course aux armements économiquement intenable. Un succès pour lui. Après avoir attendu soixante-quatorze (74) ans durant pour assister à l'effondrement de l'URSS et à la naissance d'un ordre mondial manipulé par une seule puissance mondiale, l'empire américain prend le leadership du monde. Mais un ordre mondial multipolaire apparaît.

Le philosophe allemand Georg Wilhelm Friedrich Hegel nous vient à l'esprit. Il définit l'histoire de l'humanité comme une marche vers la liberté, d'une époque à l'autre, jusqu'à la fin de la longue conquête, la fin de l'histoire. Sa lecture est reprise dans la dialectique matérialiste de Karl Marx. Hegel est aussi, il faut le dire, l'auteur de la fameuse citation : « Nous apprenons de l'histoire que nous n'apprenons pas de l'histoire ».

Dans cette optique, on ne parle pas de l'ordre capitaliste et ultralibéral du monde (1991 - 2020) sans prêter attention à la mauvaise interprétation du chercheur Francis Fukuyama de la lecture de l'histoire par Hegel. On se souvient de l'entrée fulgurante du politologue et économiste américain sur la scène intellectuelle du monde. Au lendemain de l'enterrement de l'empire soviétique et de la fin de la guerre froide, il lance son livre : « *The End of History and the Last*

Man », « La Fin de l'histoire et le dernier homme »¹⁹⁶. Le titre du livre ne prête pas à confusion : puisque l'histoire de l'humanité est une longue conquête de l'homme vers la liberté et l'homme le principal acteur de l'histoire, Fukuyama annonce la fin de l'histoire et l'émergence du dernier homme avec le déclin de l'URSS. Pour lui, c'est la victoire finale du libéralisme, donc la fin de la conquête. Les répercussions économiques de l'effondrement de l'empire soviétique sont immenses et profondes : accélération de la mondialisation économique et de la délocalisation des entreprises, renforcement des blocs économique-commerciaux, internationalisation accélérée du capital, normalisation des « miracles économiques » en Asie, l'émergence de la Chine de Deng Xiaoping avec le « communisme de marché », etc. Le triomphe du capitalisme libéral est planétaire. C'est l'euphorie démocratique du monde.

• **Économie et politique du monde capitaliste et ultralibéral :** (1) Face à la montée du nationalisme et du terrorisme, Fukuyama rectifie, disant (traduction) « le désir de reconnaissance identitaire des groupes est une véritable menace au libéralisme »/« The desire of identity groups for recognition is a key threat to liberalism » ;¹⁹⁷ (2) la poursuite de la lutte identitaire entre les nations et les groupes ethniques dérange le projet mondialiste du capitalisme ; (3) Avec la « dictature parfaite » (« The Perfect Dictatorship »),¹⁹⁸ pour reprendre la lecture de Stein Ringen du capitalisme d'État ou du « communisme de marché », la Chine devient la grande usine du monde capitaliste, ultralibéral et multipolaire ; (4) la conscience écologique de l'humanité, à cause du réchauffement climatique, s'approfondit ; (5) les innovations technologiques et scientifiques améliorent les industries, les forces de frappe et les stratégies militaires ; (6) les Technologies de l'Information et de la Communication, TIC (l'internet, les réseaux sociaux, les technologies financières ou Fintechs, l'e-commerce, l'e-éducation, l'e-médecine, etc.) pénètrent profondément tous les domaines de la vie dans le monde ; (7) l'arrivée de la crypto-monnaie remet en question l'utilisation des monnaies souverainement nationales ou régionales du 20^e siècle; (8) l'économie des données et des technologies de l'information et de la communication surpasse l'économie pétrolière ; (9) le vieux rêve du « village planétaire » devient une réalité vécue par tous les habitants de la planète, dans une absence inouïe de leadership mondial ; (10) les innovations technologiques accélèrent vertigineusement la circulation des idées (véridiques et mensongères), du savoir, des marchandises, des marchands et de l'argent ; (11) l'interdépendance et la responsabilité écologiques et sanitaires des nations reviennent dans les grands débats politico-diplomatiques avec le Covid-19.

• **Situation d'Haïti dans l'ordre mondial capitaliste et ultralibéral :** Haïti, comme beaucoup d'autres pays, accueillent l'ordre mondial du capitalisme ultralibéral dans la même euphorie démocratique et la même ouverture économique sur le monde. Mais les dirigeants haïtiens oublient l'essentiel : le patriotisme économique et la volonté de réussir. Plutôt que d'apprendre à lire et profiter des mutations politiques, économiques et technologiques du monde, ils se perdent dans la corruption. Haïti continue de s'enfoncer dans la tragédie de la diplomatie, avec sa corbeille et son bâton de pèlerin, se promenant à travers le monde pour la collecte d'aumônes. Ces dons, dans le cadre de coopérations bilatérales et multilatérales, déjà inadéquats pour le

¹⁹⁶ Francis Fukuyama, *The End of History and the Last Man*, Free Press, New York, 1992.

¹⁹⁷ The New Yorker, *Francis Fukuyama Postpones the End of History*, Louis Menand, 27 août 2018, New York.

¹⁹⁸ Stein Ringen, *The Perfect Dictatorship: China in the 21st Century*, Hong Kong University Press, 2016, Hong Kong.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

démarrage économique du pays, sont détournés par les corrompus. Les deux plus graves scandales de corruption de l'histoire du pays viennent du fonds de reconstruction d'Haïti, après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, pillé par la communauté internationale, et du fonds PetroCaribe, détourné par les dirigeants haïtiens : environ 10 milliards de dollars, plus que le PIB du pays. Un crime économique contre l'humanité ! Un économicide.

Leçon à retenir : La démocratie ne se déclare pas. Elle se développe à travers les institutions et le temps. Le libéralisme économique est un jeu aussi attrayant que brutal, très risqué pour tous les joueurs et très gratifiants pour les gagnants. L'économie ne se développe pas toute seule, aveuglément, dans le libéralisme débridé, avec la seule main du dieu-marché, sans l'assistance et l'éclairage de l'État. *Aucune nation ne peut bien naviguer dans l'ordre mondial sans être dotée d'un leadership éclairé, d'une vision nationale, d'objectifs de progrès et d'un plan pour ses propres affaires nationales et internationales.*

Après ce coup d'œil panoramique sur le parcours tumultueux de la diplomatie de la tragédie, regardons maintenant le monde au temps de la pandémie de coronavirus.

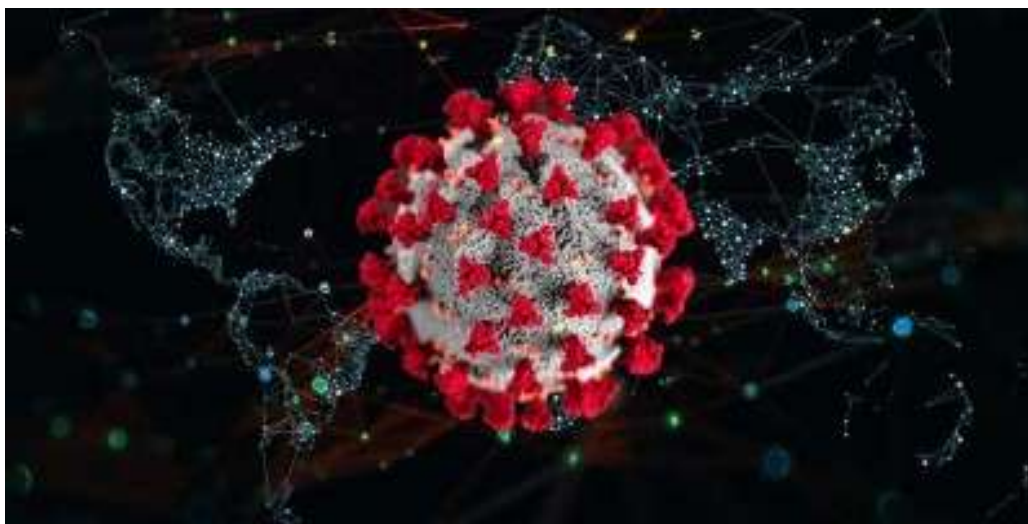


Photo : Global Cycling Network (GCN)

Définition du coronavirus

Il y a un consensus entre les grands centres de recherche épidémiologique du monde sur la définition du virus : « C'est un virus à ARN (Acide ribonucléique, indispensable au codage/décodage et à la régulation et l'expression des gènes), en forme de couronne.

Cette famille de virus cause des rhumes bénins. Cependant, certains d'entre eux peuvent provoquer de graves problèmes respiratoires : le virus du SRAS (Syndrome Respiratoire Aigu et Sévère), identifié en 2003, le MERS-CoV (Middle-East Respiratory Syndrome ou Syndrome respiratoire du Moyen-Orient) qui existe au Moyen-Orient depuis 2012, et le Covid-19, apparu en décembre 2019, à l'origine de la pandémie conduisant au confinement de milliards de personnes et à l'une des plus graves crises de l'économie mondiale. »¹⁹⁹

¹⁹⁹ Cette définition de « Coronavirus » est formulée à partir des publications de différents centres de recherche en épidémiologie à travers le monde notamment Johns Hopkins Division of Infectious Diseases

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Au milieu du mois de mars 2020, la planète est frappée par la pandémie de Covid-19. La bombe virale avait éclaté à Wuhan, capitale de la province Hubei au centre de la Chine. En moins de trois mois, le virus s'est propagé à travers le monde. Le Covid-19, une invisibilité à l'œil nu de 80 milliardièmes de mètre de diamètre, défie l'ordre mondial. Au moment où nous écrivons, le monde compte 7,9 millions d'infectés comptabilisés et 431 621 morts du virus.

Les stocks de respiratoires et de divers autres produits sanitaires ne sont pas au rendez-vous. Les États-Unis, la France, l'Italie, le Royaume Uni, ... se trouvent en pleine pénurie de masques hygiéniques et médicaux, de gants latex jetables et de gels hydro-alcooliques. Le personnel soignant des hôpitaux s'avèrent insuffisant face aux millions de patients dans le désespoir respiratoire aigu. Les malades testés, non testés, asymptomatiques et les non-malades infectés se multiplient. Les gouvernements passent à la distanciation sociale et au confinement. Plus de la moitié de la population mondiale se trouve dans cette situation.

Le Covid-19 pérégrine à travers le monde. Ses impacts sanitaires, politiques, économiques, sociologiques et psychologiques sur le monde et l'ordre mondial sont dévoilés chaque jour : « Every day, we face new challenges related to Covid-19 ; ASA wants to help sociologists navigate those challenges/Chaque jour, nous faisons face aux nouveaux défis liés au Covid-19 ; ASA veut aider les sociologues à s'orienter à travers ces défis, » déplore l'American Sociological Association.²⁰⁰ American Psychological Association déclare : « Covid-19 can cause anxiety, panic attacks, depression, suicide and post-traumatic stress disorder/le Covid-19 peut causer l'anxiété, des crises de panique, la dépression, le suicide et des troubles dus au stress post-traumatique»²⁰¹. Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU s'exprime en ces termes : « Le Covid-19 est plus qu'une crise sanitaire ; elle est une crise humaine, économique et sociale. »²⁰²

En conséquence, pour que la diplomatie haïtienne puisse bien s'orienter dans le monde post-Covid-19, elle doit comprendre ce qui se passe chez les grandes puissances et saisir les moyens réels de leur puissance (cf. tableau 1).

L'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) révisé à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie mondiale, de 2,9 % à 2,4 % et du commerce mondial de 1,4 % à 0,9 %. L'UNCTAD prévoit une baisse de 40 % du flux des investissements à travers le monde en 2020-2021.²⁰³ Le World Economic Forum parle d'une dégringolade de 80 % du tourisme international. La World Tourism Organisation des Nations Unies (UNWTO) déplore une perte d'environ 120 millions d'emplois dans le secteur touristique. Marc Lipsitch, épidémiologiste de maladies infectieuses de la T.H. Chan School of Public Health de Harvard, ne

(aux États-Unis), Helmholtz Center for Infection Research (en Allemagne), Institut Pasteur (en France) et Centers for Disease Control, CDC (aux États-Unis).

²⁰⁰ American Sociological Association, *COVID-19 Resources for Sociologists*, asanet.org, 11 mai 2020, États-Unis

²⁰¹ American Psychological Association, *Psychological impact of COVID-19*, apa.org, 16 avril 2020, États-Unis.

²⁰² United Nations, Department of Economic and Social Affairs, *The Social Impact of COVID-19*, 6 avril 2020, États-Unis.

²⁰³ UNCTAD, *Investment Policy Monitor*, Issue 23, Avril 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

mâche pas ces mots, parlant du Covid-19 (traduction) :²⁰⁴ « [...] il s'agira de le gérer pendant des mois et des années. Ce n'est pas une question de plateaux, ni de courbes descendantes, comme prétendent certaines personnes, » déclare-t-il, contrairement à l'opinion publique.

Le Covid-19 bouleverse l'économie de l'Union Européenne (UE) de fond en comble. L'Union se prépare pour la pire récession depuis 1929. Sa production chutera de 7,7 % et son chômage frôlera la barre des 10 %. La Banque Centrale Européenne (BCE) établit un mégafonds : 750 milliards d'euros pour l'allègement des dettes publiques dans l'Union ; 120 milliards d'euros comme assouplissement quantitatif ou « quantitative easing » (politique monétaire non orthodoxe pour le rachat des titres de dettes du secteur financier) ; et une autre somme de 20 milliards d'euros pour le rachat des dettes d'autres entreprises.²⁰⁵ L'Allemagne met en place un plan de support économique (à financer par un emprunt sur les marchés financiers) s'élevant à 822 milliards d'euros. Ce fonds allemand sera disponible aux entreprises de l'Union.

Aux États-Unis, l'épicentre de la pandémie (avec 2,2 millions d'infectés comptabilisés et 117 502 morts), le président Donald Trump continue de lancer des propos infâmes, injustes, belliqueux, inhumains, misogynes, xénophobes et racistes tous azimuts : aux Noirs, aux Juifs, aux Arabes, aux Iraniens, aux Hispaniques, aux Mexicains, aux Haïtiens, aux handicapés, aux femmes, aux pays africains, à la Chine, à l'Union Européenne (un bloc 18,8 trilliards \$ d'échanges commerciaux), à la NAFTA (24,8 trilliards \$), à l'ASEAN (2,9 trilliards \$), du Mercosur (2,1 trilliards \$). Trump a une très complexe crise socio-économique sur les bras : 40 millions d'enregistrements au chômage, un taux de chômage de 14,7% ou de 22,8 % (selon une estimation plus large du gouvernement incluant les travailleurs involontairement à mi-temps), une baisse de consommation prévue à hauteur de 30 %, une perte de 20,5 millions d'emplois, etc. JP Morgan anticipe une contraction économique de 40 % dans le pays pour le deuxième trimestre de l'année 2020.

La morosité économique est ambiante aux États-Unis. Les 2 trilliards de dollars (plus que l'économie de la Russie) destinés au renforcement de la demande et aux dépenses de consommation, sont déclarés inadéquats par Paul Krugman, lauréat du Prix Nobel en sciences économiques. Le « *Paycheck Protection Program (PPP)* », d'un fonds de 669 milliards de dollars, en soutien aux petites entreprises et pour la sauvegarde des emplois, ne sont pas arrivés aux destinataires ciblés, à cause de la mauvaise planification du gouvernement.

Rongée par le racisme systémique, par les disparités socio-économiques et la mauvaise gouvernance du régime trumpiste, fasciste et isolationniste, la plus grande puissance économique du monde — en pleine crise sanitaire, politique, sociale, économique et morale — est enfoncée dans une crise de leadership sans précédent, avec un président décrié dans son pays et à travers le monde.

Remarque: Donald Trump, criant sans cesse *Make America great again !* (Rendre l'Amérique à nouveau puissante !), occulte la catastrophe de son pays qui a toujours été un cauchemar pour la majorité de la population des minorités, particulièrement les Noirs, les Hispaniques et les

²⁰⁴ The New York Times, *This Is the Future of the Pandemic*, Siobhan Roberts, 8 mai 2020.

²⁰⁵ European Central Bank, *10 Things the EU is doing to fight Covid-10*, 3 juin 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Amérindiens. Les porte-drapeaux du Rêve américain, « *The American Dream* », se réveillent dans un empire dépourvu de toute autorité morale sur un ordre mondial en ébullition. Le pays, gorgé de ressources naturelles, humaines, financières et technologiques, est menacé par le même matérialisme et la même force brute qui l'avaient propulsé à la direction militaro-économique de l'ordre mondial. La projection vers l'extérieur de la puissance américaine est trahie par son impuissance interne. Le gendarme économique de l'ordre mondial se heurte à son propre fantôme, son propre mensonge.

La Chine, deuxième économie mondiale, sous la direction du Président Xi Jinping, n'ose pas faire de projection économique. Il avait promis le *Zhōngguó Mèng* (Le Rêve chinois), la version chinoise du *American Dream*, à son peuple au 18^e Congrès National du Parti Communiste Chinois (CNPCC)/*National Congress of the Communist Party of China (NCCPC)* en 2012 alors qu'il était Secrétaire Général du Parti Communiste Chinois (PCC). L'objectif de croissance est fixé à 5,6 % pour l'année 2020 et pour le 100^e anniversaire du PCC en 2021. Xi Jinping attend cette croissance pour la célébration de la *Xiaokang société* ou la société de bien-être modéré tendant vers le bien-être complet fondé sur une triple philosophie sociale: le communisme + le marché + le confucianisme.

Mais le Covid-19 renverse tout en Chine. Il décélère la croissance, remet en question le mode de gestion socio-politique du PCC, met le pays sur la défensive face au monde entier, et réduit la demande mondiale dont dépend son objectif de croissance. La *China Enterprise Confederation (CEC)* affiche, pour le mois de mars, une baisse de revenu de 95 % des 299 grands fabricants du pays. La consommation est touchée de plein fouet. Déjà plus économes que les Américains, environ 50 % des Chinois diminuent leurs dépenses. Des entreprises ferment leurs portes, 460 000 pour le premier trimestre de l'année, parmi lesquelles 12 000 entreprises commerciales. Les dirigeants déclarent un taux de "chômage record" peu fiable de 6,2 %. Les exportations de la Chine vers les États-Unis et l'Europe chutent respectivement de 27 % et de 29,9 % de janvier à février.²⁰⁶ La dette des entreprises chinoises représente, selon *Nikkei Asian Review*, 248 % du PIB du pays.

La carte d'indentification et de classification des citoyens, le *Hukou*, identifiant les Chinois comme ruraux ou urbains, entrave la libre circulation des citoyens et menace l'idéal de la Chine moderne et la nouvelle appétence au bien-être de la nation. La marge de manœuvre financière, économique et politique du gouvernement est réduite.²⁰⁷

Remarque : Les dirigeants du PCC, les nouveaux riches assoiffés de liberté et les 500 millions de Chinois (une fois et demie la population des États-Unis) vivant avec cinq dollars américains par jour, interrogent précautionneusement le système et l'ordre mondial au temps du Covid-19. Ils savent que leur pays a profité de cet ordre mondial pour se hisser, d'un état désespérant au niveau socio-économique au début des années 1980, à la hauteur de deuxième puissance économique du monde. En dépit de ses défis socio-politiques à relever, la Chine - aussi

²⁰⁶ World Economic Forum, *Lessons from China: This is how COVID-19 could affect globalization*, 22 mai 2020.

²⁰⁷ *Nikkei Asian Review*, *China's debt mountain scales new heights on trade war stimulus*, Issaku Harada, 19 juin 2019.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

ambitieuse, orgueilleuse et fière que les États-Unis au moment de la germination de « L'American Destiny » - étend sa puissance économique-diplomatique sur le monde et principalement sur le continent africain.

Par-dessus tout, l'Amérique étoilée, très fragilisée et vulnérable dans l'ordre du monde multipolaire, sans leadership et sérieusement talonnée par la Chine, est loin de s'éteindre. Le tableau suivant dresse la liste des plus grandes puissances économiques, militaires, diplomatiques intellectuelles, culturelles du monde.

TABLEAU 1 : LES PUISSANCES DU MONDE ET LEURS POUVOIRS RÉELS			
LES QUATRE POIDS LOURDS ÉCONOMIQUES			
PAYS	PARTAGE DES RICHESSES DU MONDE	QUALITÉ DE VIE (sur 80 pays)	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) - \$ Trilliard)
États-Unis	29,4 %	14 ^{ème}	Nominal : 21,44 PPP : 21,44
Chine	17,7 %	65 ^{ème}	Nominal : 14,14 PPP : 27,31
Japon	6,9%	16 ^{ème}	Nominal : 5,15 PPP : 5,75
Allemagne	4,1%	9 ^{ème}	Nominal : 3,86 PPP : 4,44
LES QUATRE POIDS LOURDS POLITIQUES			
PAYS	NOMBRE DE MISSIONS DIPLOMATIQUES (les quatre plus grands)	PLUS ATTRACTIFS (au niveau des investissements étrangers : 10 premiers)	INFLUENCE POLITIQUE (dans le monde : classement)
Chine	276	7 ^{ème}	États-Unis : 1 ^{er}
États-Unis	273	1 ^{er}	Chine : 2 ^{ème}
France	258	5 ^{ème}	Royaume-Uni : 3 ^{ème}
Japon	243	6 ^{ème}	Russie : 4 ^{ème}
LES QUATRE PREMIERS POIDS LOURDS MILITAIRES			
PAYS	INDEX MILITAIRE	BASES MILITAIRES (dans le monde)	QUALITÉ DE VIE (sur 80 pays)
États-Unis	0,0615	800 (dans plus de 70 pays)	14 ^{ème}
Russie	0,0639	21	67 ^{ème}
Chine	0,0673	5	65 ^{ème}
Inde	0,1065	4 (1 base + 3 stations de radars)	58 ^{ème}

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

LE MONDE UNIVERSITAIRE, DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE			
LES VINGT(20) PLUS PRESTIGIEUSES UNIVERSITÉS	LES PLUS GRANDS DÉTENTEURS DE PRIX NOBEL	INFLUENCE CULTURELLE (exportation de produits culturels et de produits découlés du patrimoine naturel)	PRODUCTION CULTURELLE (exportation de livres d'auteurs nationaux : classement)
PAYS	PAYS	PAYS	PAYS
États-Unis : 13	États-Unis : 383	États-Unis : 1 ^{er}	États-Unis : 1 ^{er}
Royaume-Uni : 4	Royaume-Uni : 132	Royaume Uni : 2 ^{eme}	Royaume Uni : 2 ^{eme}
Suisse : 2	Allemagne : 108	Chine : 3 ^{eme}	Canada : 3 ^{eme}
Suède : 1	France : 68	France : 4 ^{eme}	France : 4 ^{eme}
Remarque: <ul style="list-style-type: none"> - Tableau réalisé par l'auteur, à partir de sources diverses. - Sources : UNESCO, The Globalization of Cultural Trade (2004 - 2013), Paris, 2014., The Lowy Institute (for diplomatic missions), GeoWorld Magazine, KEARNEY 2019 DFI Confidence, Atlas Sociologique Mondial, World Bank. 			

Sur le plan militaire, s'agissant de dépenses brutes, les États-Unis, avec un budget de 721,5 milliards de dollars (3,4% du PIB) est la première puissance, suivie par la Chine, le troisième poids lourd militaire, avec un budget de 178,2 milliards de dollars (1,9 % du PIB). La Russie, la deuxième puissance de feu, traîne une dépense militaire de 65 milliards de dollars (3,9 % du son PIB). Si l'on considère sa faiblesse économique, la Russie est un cas très particulier. Contrairement aux États-Unis et à la Chine, elle n'est pas à la hauteur de ses ambitions mondiales.

L'économie russe, déjà très faiblement diversifiée et dépendant plus que jamais de la rente pétrolière, est frappée par le Covid-19 et la difficile fixation du prix du pétrole. L'embargo américain ne permet pas au Président Vladimir Putin de trouver les technologies et les capitaux indispensables au développement et à l'exploitation de ses réserves allant vers l'épuisement programmé en 2044. La Russie, avec un PIB inférieur à celui de l'Italie (\$1,6 contre \$2,1), est une puissance militaire obèse, dépourvue des moyens qu'exigent ses ambitions diplomatiques, culturelles et économiques dans le monde. Les revenus pétroliers représentent 52 % de son budget. Selon Bloomberg, le gouvernement russe prévoit une contraction économique de 5 % à 10 %, à cause principalement du Covid-19. Le pays est pris en sandwich entre sa puissance réelle (interne et externe) et le "superpouvoir" politique de Putin. Tel est le paradoxe entre le pouvoir et la puissance expliqué par Raymond Aron dans son ouvrage monumental « Paix et guerre entre les nations ».²⁰⁸

En effet, la pandémie change le paysage économique et géopolitique du monde. Les quatre plus grands blocs commerciaux — La NAFTA, l'EU, l'ASEAN et le Mercosur, totalisant 48,65 trilliards

²⁰⁸ Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, « Peace and War » en anglais, Routledge (p.57), London et New York, 2007. L'original a été publié en 1966.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

de dollars d'échanges commerciaux (59 % de l'économie mondiale) — sont infectés par le Covid-19. Ils reconfigurent leurs schémas économique-commerciaux du monde et réorganisent leurs productions. Chacun des pays membres révisé sa politique et sa diplomatie économiques. Quant au bloc déclaré Brésil-Russie-Inde-Chine (BRIC), il demeure politiquement et économiquement flou et incohérent. Le Covid-19 brise les frontières entre la santé publique à l'intérieur des territoires nationaux et la santé mondiale, laquelle est désormais au cœur des questions géopolitiques de sécurité.

• **Économie et politique du monde en pleine pandémie :** L'économie mondiale, en pleine mutation, cherche à se réorienter. Le patriotisme économique a le vent en poupe. Les pays de l'OCDE envisagent un coup d'arrêt à la sous-traitance mondiale. Ils fourbissent leurs armes commerciales pour de nouvelles guerres tarifaires. Ils jurent de ne plus signer des accords de partenariat pour le transfert de savoirs technologico-scientifiques avec la Chine en échange de contrats juteux. Le premier ministre australien Scott Morrison envisage des mesures de rétorsion contre les investisseurs chinois. La France déclare la fin nominale du franc des anciennes colonies françaises d'Afrique, le FCA ; les conservateurs de l'Afrique subsaharienne s'en réjouissent ; et les souverainistes monétaires refusent toute renaissance du FCA sous un autre nom. La droite et la gauche du monde dénoncent la délocalisation des entreprises et la mondialisation économique. La contraction de l'économie mondiale est inéluctable. Les écologistes, profitant du faible niveau de pollution du monde confiné, demandent des comptes aux partisans de la croissance polluante. L'idée du travail à distance et de la robotisation se renforce dans l'organisation du travail. Leurs budgets seront repensés, redéfinis et réalloués, au gré du vent des relations internationales. Les pays en développement paieront les pots cassés. L'argent du monde consacré à l'Aide Publique au Développement (APD) sera plus stratégiquement géré. Les institutions économique-financières internationales seront plus parcimonieuses vis-à-vis des pays en développement. La concurrence économique sera plus rude. Le jeu de la diplomatie économique et commerciale sera impitoyable.

Le monde politique est en colère. Les syndicats haussent le ton dans l'Union Européenne. Ils demandent un meilleur traitement pour les travailleurs les plus exposés au virus. L'Asie s'inquiète de la résurgence de la pandémie. La Chine, afin de protéger son économie, prend des mesures attentatoires au droit et à la liberté dans sa gestion de la pandémie. Le peuple chinois dénonce la mauvaise gestion du Parti Communiste Chinois (PCC) du début de la pandémie. Les dirigeants du monde reprochent à la Chine d'avoir attendu trop longtemps avant d'annoncer l'éclosion de la pandémie. La plaie du racisme américain pue sous le nez du monde entier ; le meurtre du Noir Georges Floyd vient d'enlever le pansement ; la nation multiraciale des États-Unis se soulève en pleine pandémie contre l'injustice et le racisme systémique, demandant le démantèlement politico-économique du système raciste. Des manifestations antiracistes sont organisées à travers le monde, en solidarité avec les révoltés sociaux des États-Unis. En France, Jean-Luc Mélenchon de la France Insoumise (LFI), s'envole dans les sondages avec 65 % d'opinions favorables chez les ouvriers et 51 % auprès des jeunes. L'Amérique Latine, sur le point de devenir le plus grand cimetière de victimes du Covid-19, est face à son peuple furieux contre les disparités socio-économiques. Le peuple russe ridiculise le retard et l'insuffisance du fonds de stimulation économique de Putin et l'opacité de sa gestion de la crise sanitaire. Des forces politiques se mobilisent et s'organisent dans le monde contre les gouvernements impuissants face au Covid-19.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

• **Situation d'Haïti** : Le Gouvernement haïtien, face à l'inefficacité de l'appareil administratif et au délabrement des infrastructures de santé, fait du simulacre. Les masses laissées-pour-compte sont incapables de mesurer l'ampleur et la dangerosité de la pandémie. Les médias sont dépassés par la circulation de « fake news » et des théories du complot. La « Commission multisectorielle de gestion du Covid-19 », créée par le Président Jovenel Moïse, dépend essentiellement de l'assistance des organisations internationales et des pays-amis d'Haïti. L'État haïtien, plongé jusqu'au cou dans la culture de la dépendance et de la charité, est mis à nu par la pandémie et vilipendé par la population. Cloués sur place, impuissants, incapables et désavoués, les dirigeants racontent des balivernes à la nation. La diplomatie haïtienne est en confinement. Le tableau 2 illustre la situation sanitaire du pays.

L'économie agonisante est dos au mur, incapable de répondre aux besoins des entreprises et de la population dans la mêlée de la pandémie. Cela s'explique ainsi : (1) le délabrement de l'appareil de production transformerait toute augmentation significative de la masse monétaire en promotion de l'économie de l'importation, car l'économie haïtienne a le comportement d'un riche et petit pays pétrolier qui importe tout ; (2) la corruption, la sur-dollarisation de l'économie et l'évaporation de la confiance de la bourgeoisie marchande et de la bourgeoisie d'État dans la monnaie nationale (la gourde) constituerait une entrave à toute augmentation significative des dépenses publiques, lesquelles conduiraient à la conversion massive de la gourde pour les importations et la fuite des capitaux vers les banques étrangères ; (3) le gouvernement est financièrement incapable d'aller, de manière significative, au secours des 78 % de pauvres de la population ; (4) la crise de confiance entre l'État, le secteur des affaires et le peuple minerait toute base de coopération public-privé pour un plan de sauvetage dédié aux entreprises privées. L'économie a besoin d'un régime politique capable de la redresser et de l'accompagner sur la longue route de la croissance forte et soutenue. Sans un tel régime, toutes les mesures prises par le Gouvernement et la communauté internationale conduiront toujours à la palliation de la pauvreté, au misérabilisme habituel. L'économie est piégé par le politique en Haïti.

Tableau 2 :		
Situation sanitaire de base d'Haïti et de la République Dominicaine		
Indicateurs	Haïti	Rép. Dominicaine
Revenu par habitant	\$868	\$8050
Classement du développement humain*	168	89
Mortalité infantile par 1000 enfants/avant 1an	59	27,7
Malnutrition (% de la population)	49,3	9,5
Non accès à l'eau potable (% de la population)	70	25
Nombre de médecins (par 1000 habitants)**	0,23	1,56
Nombre de lits d'hôpital (par 1000 habitants)	0,7	1,6
Sources : Index Mundi, UNICEF, World Food Program USA, UNDP, FAO.		
* Sur 180 pays. ** L'Organisation Mondiale de la Santé recommande 3 (trois) médecins par 1000 habitants.		

Leçon à retenir : La catastrophe mondiale touche la conscience mondiale. L'interdépendance des pays au niveau sanitaire n'est plus un prêche dans le désert. La pandémie de coronavirus accélère la transition de l'ordre sanitaire mondial vers une gestion plus coopérative des affaires sanitaires du monde. Cependant, le système de santé d'un pays demeure une affaire nationale qui, avant tout, ne peut être bien gérée que par les dirigeants d'une nation. Les organisations internationales et les « pays-amis » ne peuvent que nous apporter de l'assistance dans notre gestion de notre affaire nationale. Il n'y a jamais eu d'ordre mondial favorable à tous les pays du monde. L'humanité n'est pas encore à ce niveau de développement humain. *Aucune nation ne peut bien naviguer dans l'ordre mondial sans être dotée d'un leadership éclairé, d'une vision nationale, d'objectifs de progrès et d'un plan pour ses propres affaires nationales et internationales.*

Comment Haïti peut-elle se positionner pour réussir dans l'ordre du monde d'après-Covid ?

Trois faits : (1) Haïti est entrée dans le monde avec une diplomatie antiesclavagiste, universaliste, humaniste, interventionniste et exportatrice de la révolution haïtienne en Amérique Latine, un projet très ambitieux ; il s'agissait de l'intervention humanitaire avant la lettre ; (2) toutes les grandes crises diplomatiques que les gouvernements haïtiens ont eu à gérer, après la courte période de gloire historique, sont humiliantes, de la crise de la dette de l'indépendance, en passant par l'Affaire du capitaine Batsch, l'Affaire Lüders, le génocide de Rafael Leonidas Trujillo, l'épidémie de choléra importée par les casques bleus népalais sous le commandement de l'ONU, jusqu'à la persécution permanente perpétrée contre les ressortissants haïtiens en République Dominicaine et dans d'autres îles de la Caraïbe ; et (3) cette tradition d'échec a créé la culture diplomatique de la mendicité.

Toutefois, il faut accepter qu'il est difficile de traiter avec les pays et de maîtriser les règles du jeu des intérêts nationaux : le tissage des relations bilatérales, l'exploitation des relations multilatérales et bilatérales, l'espionnage politico-économique, la diplomatie informelle, (*backchannel diplomacy*), la conquête des marchés, le ficelage des coopérations, le transfert de savoirs technologiques et scientifiques, les échanges culturels, l'intégration intelligente du monde, etc. Cette difficulté s'explique par trois réalités : (1) les fondamentaux académiques des relations internationales sont très importants ; (2) les dessous de la galerie diplomatique sont aussi importants que les fondamentaux académiques ; (3) les fondamentaux académiques des relations internationales + les dessous de la diplomatie générale + la diplomatie économique de terrain = diplomatie utile et productive. La diplomatie haïtienne néglige la première réalité et ignore les deux autres.

Aujourd'hui, il est plus facile pour un pays d'être solidaire avec le monde dans son intérêt national qu'il ne l'était aux 19^e et 20^e siècles. Haïti a de gros problèmes politiques, économiques et culturels (la mondialisation est aussi culturelle) à résoudre. Les vingt-cinq (25) ambassades et les cinquante-trois (53) consulats représentant Haïti dans le monde devraient être en mesure de s'investir dans la rentabilisation des investissements diplomatiques de l'État haïtien (voir le tableau suivant).

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Tableau 3	
POUR LA RENTABILISATION DE L'INVESTISSEMENT DES MISSIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES D'HAÏTI	
MISSIONS	MESURES
POLITIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Définir la vision, la mission, les objectifs et la stratégie politiques de la diplomatie haïtienne dans le cadre de la stabilité politique du pays. - Réduire et rationaliser le personnel pléthorique de la diplomatie haïtienne. - Mettre, rationnellement, les meilleures ressources humaines disponibles de la Diaspora haïtienne au service de la diplomatie. - Déployer la diplomatie en fonction de sa vision, de sa mission, de ses objectifs et de sa stratégie politiques. - Évaluer régulièrement la productivité et la production du personnel diplomatique.
ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Redéfinir le cadre général et la stratégie de coopération économique à la lumière d'un plan de redressement économique pratique, pragmatique et ambitieux. - Mettre la croissance et le développement économiques au cœur de la diplomatie. - Mettre un terme à la diplomatie de la mendicité. - Établir des champs de travail, des quotas et des « benchmarks » de production pour la promotion et la réalisation : (i) de l'investissement étranger dans le pays, (ii) du transfert de technologie et de savoirs technologiques et scientifiques dans le pays, (iii) de l'accompagnement du secteur des affaires du pays dans sa conquête de marchés extérieurs et de partenaires économiques.
CULTURELLE	<ul style="list-style-type: none"> - Pour ce qui est de la culture, définir une vision, une mission, des objectifs et une stratégie pour les ambassades et consulats haïtiens. - Développer l'économie de la culture dans la culture diplomatique du Ministère des Affaires Étrangères et des « Cultes* ». - Mettre la promotion, la production et l'exportation culturelles au cœur de la vision, de la mission, des objectifs et de la stratégie de la diplomatie. - Établir et développer nos relations et échanges culturels avec le monde en fonction de nos identités culturelles et de notre besoin d'apprendre des autres cultures.
<p>Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tableau est conçu pour un régime politique patriotique, compétent et soucieux de la modernisation, de la productivité, de la production et du prestige de la politique étrangère du pays. - Le tableau ne met en relief que quelques points importants pour une politique étrangère moderne et utile au développement du pays. <p>* Le mot « culte » est mis entre les guillemets dans « Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes » à cause de la non-pertinence de la religion dans notre conception de la mission et de la vision d'un « Ministère des Affaires Étrangères » moderne dans un État constitutionnellement laïque.</p>	

Le monde change, sans ou avec Haïti. Une mutation politique, économique et technologique est en cours. Le Covid-19 l'accompagne. La pandémie accélère la transition vers un autre système de gestion de la santé mondiale. Pour que le pays trouve une place digne et confortable dans ce monde changeant, les dirigeants doivent s'atteler résolument à la double crise conjoncturelle et structurelle de la diplomatie haïtienne.

La crise est conjoncturelle parce qu'elle contient, entre autres, ces problèmes à résoudre urgemment : (1) la faiblesse administrative du système sanitaire, (2) le délabrement des

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

infrastructures sanitaires, (3) l'insuffisance du personnel sanitaire, (4) le déni du droit de l'Haïtien à la santé, (5) le rejet de l'hygiène publique par l'État, (6) le quasi oubli de la santé dans les débats politiques et le budget de la République, (7) la dépendance absolue du pays par rapport à l'OMS en matière de politique et d'action sanitaires sur le plan national. Le Covid-19 et l'ordre mondial ne sont pas à l'origine de ces sept carcans du système sanitaire d'Haïti. Ce n'est pas un nouvel ordre mondial qui lavera nos linges sales politiques, sociaux et économiques.

La crise est structurelle parce que les dirigeants haïtiens, à cause des séquelles de la colonisation et de l'esclavage, ont carrément choisi le rejet de la négritude comme diplomatie pour le pays au 19^e siècle. En rejetant la négritude, les diplomates haïtiens de l'époque, en pleine crise existentielle, se rejetaient eux-mêmes. Ils rejetaient leur propre humanité. Tel est le péché originel de la diplomatie haïtienne, le péché du complexe d'infériorité raciale, de l'autoflagellation psychologique et de l'inacceptation de soi et de son pays. Telle est aussi l'essence même de la tragédie de la diplomatie du 19^e siècle et de toute la première moitié du 20^e siècle. Cette diplomatie est restée dans cette crise existentielle pendant plus de 150 années. Elle n'a pu avoir aucune mission utile au progrès politique, économique, social et culturel du pays. Elle a été à l'image de ses diplomates.

La diplomatie haïtienne d'aujourd'hui, sous-capable et inutile, puise ses origines dans les aberrations du 19^e siècle. Il faut la repenser et mettre à plat sa cartographie pour une évaluation, une réorganisation et une réallocation des ressources diplomatiques du pays à travers le monde, selon la vision, la mission, les objectifs et la stratégie d'une nouvelle diplomatie au service du progrès et de la croissance forte et soutenue de l'économie, avec et pour tous les Haïtiens. Haïti doit et peut choisir de ne plus subir le monde, de s'y créer une place digne. La diplomatie haïtienne doit et peut réapprendre à marcher la tête haute, la tête altière, et à regarder le monde dans les yeux. Il y a toujours une opportunité intrinsèque à toute crise. La COVID-19 en est une. *Aucune nation ne peut bien naviguer dans l'ordre mondial sans être dotée d'un leadership éclairé, d'une vision nationale, d'objectifs de progrès et d'un plan pour ses propres affaires nationales et internationales.*

Notice biographique

Rose Nesmy Saint-Louis est économiste, écrivain, essayiste et consultant international, auteur de « Le Vertige haïtien », ancien économiste au U.S. Bureau of Labor Statistics (BLS), ancien chercheur au Southern Center for International Studies (SCIS), ancien consultant à Petrofina (une compagnie pétrolière multinationale).

Exclusivelyrose1@yahoo.com

L'effondrement des âmes

Par Emmelie PROPHÈTE, Écrivaine, Journaliste

Nous avons besoin de gravité. Et, de silence. Pour interpréter, comprendre, si c'est possible, comment ont émergé et se sont essaimés ces jeunes personnes dans certains quartiers populaires, purs avatars de John Dellinger, de Jesse James et de certains autres personnages qui ont marqué l'histoire du banditisme mondial.

Nous sommes sûrs d'assister à la naissance d'une mythologie, d'une littérature criminelle, en entendant leurs pseudonymes : 5 secondes, lanmò san jou, etc. On sent la provocation, la précarité, la résignation, le parti pris de se mettre en danger, la certitude de ces hommes et femmes que leur vie sera courte. Et naît, malgré soi, une émotion confuse, le sentiment tragique d'un raté, d'une non maîtrise de son temps et des enjeux de l'époque.

Il nous arrive de rire. Rire plus désespéré qu'amusé, quand on les voit ou les entend, convaincus, prêts à en découdre avec le monde entier, insolents de jeunesse et de force mentale, totalement amoraux, développant une rhétorique victimaire capable de faire trembler l'État. De fait, ils font trembler l'État. Les voisins et concitoyens. Ils occupent les esprits, décident des bons et des mauvais jours de toute la troisième circonscription de Port-au-Prince et leurs actions ont des incidences sur la vie de milliers de gens habitant les départements du Sud-Est, du Sud, des Nippes, de la Grand-Anse. Ils sont armés, et il se raconte que des puissants, des immoraux, contrebandiers, bandits en cols blancs, leur fourniraient les armes. Si on pouvait le prouver, cela ferait du bien au présent et au futur, mais ce qui reste vrai, c'est que les cibles, c'est chacun de nous.

Ce n'est pas se faire du cinéma que d'imaginer qu'un jour ordinaire de sa vie de port-au-princien, au cours de laquelle, pour la plus banale des raisons, on se retrouvera pris entre les feux de la colère de deux chefs de gangs. C'est arrivé à beaucoup d'infortunés. Les médias, les particuliers passeront plus de temps à essayer de comprendre les raisons de la confrontation et certains déploreront notre manque de discernement de nous être retrouvés dans cette zone-là, alors que c'est du domaine public, qu'il ne faut pas y aller.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Il faut être grave. Mesurer la chute. Elle est longue, interminable, vertigineuse. La gravité nous permettra de poser la problématique, d'en cerner les douleurs, de dégager les minces espoirs qui subsistent dans le vaste effondrement des âmes.

Le développement des centres urbains et périurbains a fabriqué des enfants tragiques. De sublimes canailles. Même notre vocabulaire de la violence n'était pas prêt à leur donner vie et sens, voire comprendre pourquoi c'est arrivé là et si vite. Il est à redouter, avec la détérioration de l'économie, le chômage encore plus massif que va occasionner le Covid-19, que plus de précaires, de jeunes en colère, se manifesteront.

Nous avons besoin de gravité pour comprendre que les villages qui ceignent le bas de la ville, le bas de Delmas et beaucoup d'autres quartiers, sont aujourd'hui des baromètres fiables de l'état de la nation, ils dessinent le spectre de ce qui nous attend dans les prochaines années si nous ne trouvons pas, ne serait-ce qu'un palliatif à cette gangrène, car ces messieurs et dames posent, à eux seuls, l'ensemble des problèmes qui rongent notre société.

Reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteure (25 mai 2020)

ANNEXES

1.- L'épidémie du Covid-19 : appel à contributions de l'Université Quisqueya

Introduction

La pandémie actuelle est une épreuve sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Elle met en déroute les économies et les systèmes de santé les plus sophistiqués du monde occidental. Ce qui s'annonce pour Haïti a de quoi nous alerter et nous invite à une mobilisation générale pour y faire face collectivement de manière ordonnée, responsable et solidaire.

En octobre 1918, Haïti a été frappée par l'épidémie de grippe espagnole²⁰⁹. Plus récemment, le choléra a occasionné plus de 10 000 décès. À la lumière de ce qui s'est passé récemment en Chine et dans d'autres pays, nous avons beaucoup à apprendre des grandes épidémies qui ont bouleversé le monde ou qui sévissent aujourd'hui. Nous sommes interpellés par les mêmes familles de questions qui ont marqué ces expériences : déni des autorités, insouciance de la population, rejet des malades, stigmatisation, etc.

Aujourd'hui, la pandémie à laquelle Haïti est confrontée survient dans une société déjà profondément meurtrie et vulnérable, fragilisée par des catastrophes de grande ampleur, notamment au cours de la dernière décennie : plusieurs ouragans et cyclones²¹⁰, le tremblement de terre du 12 janvier 2010²¹¹, l'épidémie de choléra, les maladies virales Zika et VIH. C'est peu dire que la population a fait preuve d'une grande résilience.

Le facteur aggravant est la conception prédatrice du pouvoir. La situation dont nous héritons aujourd'hui est le résultat d'une gouvernance défailante et coupable. Le pays est en proie à une crise permanente multidimensionnelle : politique, sociale, économique, alimentaire, environnementale, éducationnelle, morale. Aujourd'hui, à cette liste s'ajoute la catastrophe sanitaire. Or, Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère nord, l'un des plus inégalitaires et classé parmi les plus corrompus dans le monde. Avant même que la présence du coronavirus en Haïti²¹² ne soit constatée officiellement, le pays était confronté à un triple problème :

- L'impossible transposition des mesures radicales prises à grande échelle dans les pays développés, pour de multiples raisons ;
- L'extrême faiblesse de l'Etat, l'absence de vision claire et efficace des acteurs étatiques, une économie en chute libre et le délabrement du système de santé ;
- La corruption, la violence et le mensonge au cœur du système de la gouvernance institutionnelle.

Dans ces conditions : comment y voir clair ? Comment établir la vérité ? Comment anticiper ? Comment protéger la population ? Comment éviter une hécatombe humaine ?

²⁰⁹ Rappelons que la grippe espagnole a fait dans le monde entre 60 et 100 millions de morts.

²¹⁰ Tomas en 2010, Isaac et Sandy en 2012, Matthew en 2016, Irma en 2017.

²¹¹ En date du [9 février 2010](#), Marie-Laurence Jocelyn Lassègue, Ministre des Communications, a confirmé un bilan de plus 280 000 morts, 300 000 blessés et 1,3 million de sans-abris.

²¹² Les deux premiers cas de contamination en Haïti ont été confirmés le 19 mars 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Dans ces circonstances difficiles, quelles peuvent être notre philosophie et notre ligne de conduite ? Comment imaginer une approche haïtienne face au défi du coronavirus ?

Notre pari sur le devenir humain est qu'il existe une inépuisable et irréversible créativité de l'humanité, que celle-ci ne dispose pas de modèles qui seraient tout faits, entre lesquels on pourrait choisir selon les temps et les lieux. Au cours de son pèlerinage terrestre, l'humanité est constamment appelée à changer de cap, à corriger sa route, à inventer son itinéraire en fonction des obstacles rencontrés – souvent créés par elle-même. Quelles voies pour Haïti ?

« Il nous faut trouver des réponses adaptées à la réalité du pays et à ses propres ressources. Nous devons faire preuve de créativité, d'inventivité et de solidarité pour faire face à ce qui nous attend (...). On doit prendre le temps d'analyser froidement l'évolution de la situation selon les caractéristiques du pays et prendre les meilleures décisions possibles.²¹³ »

Les décisions des pouvoirs publics

- L'arrêté présidentiel du 19 mars 2020 décrétant l'état d'urgence sanitaire pour une période d'un mois comporte six points²¹⁴ qui nécessitent un examen attentif concernant leur pertinence et un suivi rigoureux de la mise en œuvre des mesures annoncées, à la lumière des expériences et des connaissances disponibles à ce jour.
- Conférence de presse du Premier Ministre du 20 mars rendant publiques un ensemble de dispositions ;
- Constitution le 28 mars d'une cellule scientifique de gestion de la crise du coronavirus composée de 14 membres ;
- Annonce le 28 mars d'une commande de matériel médical à la Chine pour 18 millions de dollars américains ;
- Le 30 mars, le Premier Ministre autorise l'ouverture d'usines fabriquant des équipements médicaux, comme des masques jetables. Annonce le même jour d'une mesure qui rendrait le port du masque obligatoire.
- Le 30 mars, le Président annonce la distribution de rations alimentaires sèches et d'argent cash à 1,5 million de familles parmi les plus vulnérables du pays.
- Le 31 mars, le Gouvernement annonce de nouvelles dispositions, comme le port obligatoire du « cache-nez » (commande de 10 millions de masques auprès d'usines locales) et l'aspersion de toutes les communes avec l'aide des 300 officiers sanitaires formés par le MSPP, accompagnés de soldats des Forces Armées d'Haïti.

Ces mesures posent beaucoup de questions. Quelle est la part des effets d'annonce ?

Quel est le rôle de la cellule scientifique par rapport au pouvoir ? (Différence entre l'expertise scientifique et la décision politique. Approche multidisciplinaire).

²¹³ Dr Jean-Hugues Henrys, épidémiologiste, Président de l'Association Médicale Haïtienne, Professeur à l'Université Quisqueya, Directeur de l'Equipe de recherche sur les maladies infectieuses, parasitaires et tropicales de l'UniQ.

²¹⁴ Fermeture des écoles, des universités, des industries et des parcs industriels – Couvre-feu de 20 heures à 5 heures du matin – Interdiction de toute réunion et rassemblement de plus de 10 personnes – Distanciation sociale (1, 50 m) – Fermeture des ports et aéroports sauf pour les marchandises – Renforcement des contrôles et sanctions contre le marché noir des médicaments et des produits d'hygiène.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Quelle transparence concernant l'utilisation des fonds mis à disposition de la lutte contre le coronavirus ? La nécessaire reddition de comptes.

Que propose l'Université Quisqueya ?

L'imminence d'une contagion à grande échelle, la situation sanitaire catastrophique du pays (un indicateur parmi d'autres : « 124 lits de soins intensifs pour plus de 10 millions d'habitants en Haïti »²¹⁵, in : *Le Nouvelliste* 19/03/2020), les problèmes graves de financement et de ressources humaines sont des sujets, entre autres, qui suscitent beaucoup d'inquiétude, pour ne pas dire d'angoisse. En même temps, on constate que beaucoup de citoyens dans des zones défavorisées ou à l'écart des centres urbains, vivent dans l'ignorance du danger ou le sous-estiment gravement.

Sur le plan de l'action

Sans attendre, l'Université Quisqueya, à travers le Rectorat et la Direction des Affaires Étudiantes, a entrepris plusieurs actions sur le terrain en mutualisant les savoir-faire de ses différentes entités, notamment ceux du LAQUE (Laboratoire de la Qualité de l'Eau et de l'Environnement), de la FSSA (Faculté des Sciences de la Santé), et du projet TNC (Trase yon nouvo chimen pou Ayiti).

- Ces actions consistent, entre autres, à créer et à diffuser des messages de sensibilisation et de prévention sous formes écrites, audio et vidéo. Plusieurs de ces messages sont déjà en circulation dans la population notamment à travers les réseaux sociaux.

- Une journée d'information et de sensibilisation avait été prévue à l'intention du personnel et des étudiants pour le vendredi 20 mars et devait être suivie le 24 d'une journée de réflexion réunissant des experts et plusieurs acteurs impliqués dans la lutte contre le Covid-19. Malheureusement, ces initiatives n'ont pas pu se réaliser en raison de la fermeture des écoles et universités décidée par le gouvernement dans la soirée du 19 mars 2020. Mais l'action de l'UniQ se poursuit.

- Des postes de lavage de mains et de nouveaux conduits d'alimentation en eau ont été installés sur le campus au profit des étudiants, du personnel et des visiteurs.

- L'UniQ attachée à sa mission de service à la communauté a étendu l'installation de ces dispositifs au quartier de Turgeau en s'appuyant sur des associations locales, dont l'AJCT (Association des Jeunes Cadres de Turgeau) qui, en plus du matériel, ont aussi reçu des récipients de solution chlorée pré-dosée et une formation sur l'usage efficace des dispositifs.

- À la demande du Recteur, M. Jacky Lumarque, l'UniQ a amplifié et élargi les actions de service à la communauté non seulement dans le voisinage, mais aussi à d'autres quartiers populaires de la zone métropolitaine, tels que La Saline et Carrefour-Feuille. À cet effet, une nouvelle commande

²¹⁵ Selon l'IHSI : Haïti compte 12 238 540 habitants en 2020 (dont 293 030 enfants de - 1 an et 1 335 506 enfants de 1 à 4 ans).

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

de postes de lavage de mains a été placée et livrée et il a été fait appel au savoir-faire des artisans dans les quartiers, pour favoriser ainsi la création de richesse et d'emplois.

- Suite à plusieurs sollicitations, l'UniQ étudie actuellement, la possibilité d'apporter son soutien à la zone frontalière qui, du fait des flux migratoires avec la République Dominicaine, constitue une porte d'entrée pour le virus.

- L'UniQ à travers un partenariat avec les Scouts d'Haïti et un consortium d'entreprises dans le domaine de l'assainissement et de l'aspersion prévoit une opération de désinfection dans la zone de Turgeau aussi bien dans les espaces publics que dans les habitations, la désinfection des espaces étant reconnue comme l'une des stratégies payantes dans la lutte contre le Covid-19.

- Toujours en partenariat avec les Scouts d'Haïti, très dynamiques depuis le début sur le terrain, l'UniQ est impliquée dans la démarche qui vise à doter le pays de masques pouvant répondre aux besoins de la population. Cette implication touche notamment la vérification de la validité des masques, la mise en place d'un réseau d'artisans en vue de leur fabrication et la promotion du port du masque au sein de la population.

Par anticipation et dans la continuité de ce partenariat avec les Scouts d'Haïti, l'UniQ est en train d'établir une collaboration avec l'Université Vanderbilt qui travaille sur un prototype de respirateur adapté au marché haïtien pour palier à la pénurie sévère et lourde de conséquences dans laquelle nous risquons de nous retrouver dans les jours à venir.

À noter qu'une cellule scientifique multidisciplinaire a été mise en place à l'Université pour éclairer, valider et modéliser nos interventions sur le terrain dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Sur le plan scientifique

L'Université Quisqueya a fait appel à plusieurs spécialistes haïtiens de renom pour rassembler des éléments d'analyse et des préconisations susceptibles d'éclairer les choix de politique publique. Elle estime en effet qu'il est de son devoir de combattre l'ignorance, de vulgariser les connaissances scientifiques disponibles, de diffuser au sein du corps social des informations fiables, de susciter un dialogue sur les sujets controversés, d'anticiper au-delà de l'instant présent l'évolution probable de la situation, en faisant valoir principalement les questions et les points de vue de la société civile.

Les propositions qui suivent ont pour finalité de tracer le cadre de ce dialogue national nécessaire incluant tous les partenaires publics et privés, comme les hôpitaux, les ONGs, le secteur privé des affaires, les universités, les collectivités, les médias, les syndicats, etc. Elle estime nécessaire de contribuer aussi à la production de connaissances nouvelles. Ne pas céder à la peur, aller à contre-courant des inerties, analyser objectivement la situation, tracer des perspectives d'action possible, c'est contribuer à l'éveil d'une conscience citoyenne individuelle et collective, c'est renforcer la résilience du peuple haïtien.

Pour reprendre les termes de notre devise nationale, notre liberté, c'est le choix résolu de l'égalité et de la fraternité.

Pour structurer les présentations, quatre thématiques sont proposées

1. *Les questions de santé publique* : la maladie, ses caractéristiques, son mode de transmission, son impact sur la population, les exemples de mesures efficaces pour prévenir le coronavirus, les gestes barrière simples, le dépistage, les tests systématiques, confinement/immunité collective ?, la distanciation physique (et non « sociale »), la mise en quarantaine, le rôle des hôpitaux privés, les médicaments, etc. ;

2. *La gouvernance institutionnelle* : la réponse des pouvoirs publics, le mimétisme de l'Etat qui répète ce que d'autres pays font sans prendre en compte les spécificités haïtiennes (notamment fermeture des frontières, des aéroports, limitation des déplacements, confinement, mesures de distanciation, etc.) ; La transparence dans l'utilisation des fonds publics. Que peut-on et que faut-il attendre de la coopération internationale et surtout comment éviter les erreurs des catastrophes antérieures ? L'information, la propagande et le mensonge ; comment réagit la population face à toutes ces mesures ? Le rôle des femmes ? Les catégories vulnérables : les enfants, les vieillards, les personnes démunies, etc. ;

3. *Les conséquences économiques* : le risque de casser l'outil de production du pays, l'impact de ces mesures sur l'emploi, l'organisation du travail (mise au chômage des salariés, pertes de revenus), les répercussions dans le secteur informel, comment amortir le choc ? Le rôle de l'agriculture et de l'élevage dans la phase actuelle. Comment éviter la pénurie des produits de première nécessité ? Que faire pour conserver la chaîne d'approvisionnement des marchés ? Veiller à ce que la nourriture soit disponible là où l'on en a besoin. Sécuriser les routes et les transports. La contribution des entreprises haïtiennes à la lutte contre le coronavirus.

5. *Les conséquences dans les domaines de la vie quotidienne, le monde du travail, la culture, l'éducation* : Quels protocoles prévoir pour l'utilisation des espaces urbains et des transports publics ? La situation dans le domaine de l'éducation : peut-on valider l'année scolaire et quoi faire pour encourager la progression scolaire comme le font d'autres pays par l'administration de cours en ligne ? Les résistances aux mesures préconisées ou imposées, la maladie vécue comme malédiction, le retour du fait religieux, le discours des sectes, la stigmatisation, la recherche du bouc émissaire, la violence dirigée contre les personnes contaminées, les mesures à prendre pour éviter les dérives criminelles, la solidarité, le soutien aux personnels soignants. Comment disposer des cadavres et permettre aux familles de respecter les traditions d'hommage aux morts ? La solitude. Le risque d'atomisation complète du corps social, de la néantisation de toutes les valeurs. Dans quel état sera la société haïtienne après le coronavirus ?

Diffusion des résultats de ce travail

Les contributions attendues sur l'une des quatre thématiques indiquées ne devraient pas dépasser 7 à 8 pages, elles comprendront deux volets : diagnostic/état des lieux, et un second : conseils, préconisations, réponses opérationnelles.

Elles seront rassemblées et proposées au public sous forme d'un ouvrage collectif édité par Les Presses universitaires de l'UniQ et posté sur le site internet de l'Université.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Elles donneront lieu à des activités de médiatisation (vidéos avec les auteurs et les différents acteurs, diffusion dans les réseaux sociaux et à l'extérieur de la capitale).

Cette initiative relève de la responsabilité sociale de l'Université qui part du principe que la pandémie constitue pour Haïti une question existentielle, de vie et de mort, un moment crucial de mobilisation collective, mais aussi l'occasion, selon l'expression du Recteur Jacky Lumarque, de « *faire éclore de nouvelles connaissances sur nous-mêmes et nos façons de faire* ».

31 mars 2020 (Rédacteur : Alain SAUVAL)

2.- Retour dans le passé

« La peur en Occident »

« Pour comprendre la psychologie d'une population confrontée à une épidémie... »

Le grand historien français des religions, Jean Delumeau, nous a quittés au début de l'année 2020. Il aurait certainement été fasciné par la pandémie de coronavirus, tant celle-ci fait écho à ses travaux sur les épisodes de peste ou de choléra en Europe du 14^e au 17^e siècle. Dans son livre²¹⁶ « La Peur en Occident », publié en 1978, il s'attardait longuement sur les conséquences sociales des épidémies : rumeurs, déni, recherche de fautifs, etc. Bien sûr, il faut se garder des parallèles historiques douteux, mais nous estimons que cet extrait est utile à connaître, et peut être une incitation à anticiper les conséquences sociales du coronavirus, y compris en Haïti, même si nos réalités sont différentes. Nous publions ici un (petit) extrait de ce livre fascinant avec l'aimable autorisation des Éditions Fayard. Les intertitres sont de l'éditeur PressUniQ.²¹⁷

1. Le déni des autorités

« Quand apparaît le danger de la contagion, on essaie d'abord de ne pas le voir. Les chroniques relatives aux pestes font ressortir la fréquente négligence des autorités à prendre les mesures qu'imposait l'imminence du péril [...].

Certes, on trouve à une telle attitude des justifications raisonnables : on voulait ne pas affoler la population [...] et surtout ne pas interrompre les relations économiques avec l'extérieur. Car la quarantaine pour une ville signifiait difficultés de ravitaillement, effondrement des affaires, chômage, désordres probables dans la rue, etc. Tant que l'épidémie ne causait encore qu'un nombre limité de décès on pouvait encore espérer qu'elle régresserait d'elle-même avant d'avoir ravagé toute la cité.

Mais, plus profondes que ces raisons avouées ou avouables, existaient certainement des motivations moins conscientes : la peur légitime de la peste conduisait à retarder le plus longtemps possible le moment où on la regarderait en face. Médecins et autorités cherchaient donc à se tromper eux-mêmes. Rassurant les populations, ils se rassuraient à leur tour.

En mai et juin 1599, alors que la peste sévit un peu partout dans le nord de l'Espagne – et quand il s'agit des autres on ne craint pas d'employer le terme exact –, les médecins de Burgos et de Valladolid posent des diagnostics lénifiants sur les cas observés dans leur ville : *“Ce n'est pas la peste à proprement parler” ; “c'est un mal commun” ; il s'agit de “fièvres tierces et doubles, diphtérie, fièvres persistantes, points de côté, catarrhes, goutte et autres semblables... Quelques-uns ont eu des bubons, mais... [qui] guérissent facilement”*. [...]

Échevins et tribunaux de santé cherchaient donc à s'aveugler eux-mêmes pour ne pas apercevoir la vague montante du péril, et la masse des gens se comportait comme eux. »

2. La légèreté de la population

²¹⁶ « *La Peur en Occident : Une cité assiégée (XIV^e-XVII^e siècle)* », par Jean Delumeau, Fayard, 1978 (réédité en 2003, en format poche).

²¹⁷ Rédaction : Rémi Noyon. Publié le 27 mars 2020 à 16h40. Mis à jour le 29 mars 2020 à 17h48. Transmis par le Prof. Claude Moïse à Montréal et adapté par Alain Sauval à Port-au-Prince, le 31 mars 2020.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

« [Lors du choléra de 1832, à Paris], le jour de la mi-carême, “Le Moniteur” annonça la triste nouvelle de l’épidémie qui commençait. Mais on se refusa d’abord à croire ce journal trop officiel. H. Heine (écrivain allemand qui séjournait à Paris) raconte :

“Comme c’était le jour de la mi-carême, qu’il faisait beau soleil et un temps charmant, les Parisiens se trémoussaient avec d’autant plus de jovialité sur les boulevards où l’on aperçut même des masques qui, parodiant la couleur maladive et la figure défaite, raillaient la crainte du choléra et la maladie elle-même. Le soir du même jour, les bals publics furent plus fréquentés que jamais. [...]”.

A Lille, la même année, la population lilloise refusa de croire à l’approche du choléra. Elle la considéra dans un premier temps comme une invention de la police. »

3. La panique et l’exode

« Arrivait toutefois un moment où on ne pouvait plus éviter d’appeler la contagion par son horrible nom. Alors la panique déferlait sur la ville. La solution raisonnable était de fuir. On savait la médecine impuissante et qu’“une paire de bottes” constituait le plus sûr des remèdes. [...]

Les riches, bien sûr, étaient les premiers à prendre le large, créant ainsi l’affolement collectif. C’était alors le spectacle des queues auprès des bureaux qui délivraient les laissez-passer et les certificats de santé, et aussi l’engorgement des rues remplies de cochés et de charrettes. [...] L’exemple donné par les riches était immédiatement suivi par toute une partie de la population. [...]

Un médecin de Malaga écrivait lors de la peste de 1650 : *“La contagion devint si furieuse que... les hommes se mirent à fuir comme des bêtes fauves dans les campagnes ; mais, dans les villages, on recevait les fuyards à coups de fusils”*. Des estampes anglaises de l’époque représentent des *“multitudes fuyant Londres”* par eau et par terre. D. Defoe assure qu’en 1665, 200 000 personnes (sur moins de 500 000) quittèrent la capitale [...]. »

4. Les débuts du confinement

« Voici maintenant la cité assiégée par la maladie, mise en quarantaine, au besoin ceinturée par la troupe, confrontée à l’angoisse quotidienne et contrainte à un style d’existence en rupture avec celui auquel elle était habituée. Les cadres familiers sont abolis. L’insécurité ne naît pas seulement de la présence de la maladie, mais aussi d’une déstructuration des éléments qui construisaient l’environnement quotidien.

Tout est autre. Et d’abord la ville est anormalement déserte et silencieuse. Beaucoup de maisons sont désormais inhabitées. Mais, en outre, on s’est hâté de chasser les mendiants : asociaux inquiétants, ne sont-ils pas des semeurs de peste ? Et puis, ils sont sales et répandent des odeurs polluantes. Enfin, ils sont des bouches de trop à nourrir. [...] Toutes les chroniques de la peste insistent aussi sur l’arrêt du commerce et de l’artisanat, la fermeture des magasins, voire des églises, l’arrêt de tout divertissement, le vide des rues et des places, le silence des clochers. »

5. La « distanciation sociale »

« Coupés du reste du monde, les habitants s'écartent les uns des autres à l'intérieur même de la ville maudite, craignant de se contaminer mutuellement. On évite d'ouvrir les fenêtres de sa maison et de descendre dans la rue. On s'efforce de tenir, enfermé chez soi, avec les réserves qu'on a pu accumuler. S'il faut tout de même sortir acheter l'indispensable, des précautions s'imposent. Clients et vendeurs d'articles de première nécessité ne se saluent qu'à distance et placent entre eux l'espace d'un large comptoir.

[...] Les séquestrations forcées s'ajoutent à l'enfermement volontaire pour renforcer le vide et le silence de la ville. Car beaucoup sont bloqués dans leur maison déclarée suspecte et désormais surveillée par un gardien, voire enclouée ou cadénassée. Ainsi, dans la cité assiégée par la peste, la présence des autres n'est plus un réconfort. L'agitation familière de la rue, les bruits quotidiens qui rythmaient les travaux et les jours, la rencontre du voisin sur le pas de la porte : tout cela a disparu. [...] A Marseille, en 1720, un contemporain évoque ainsi sa ville morte : "*... Silence général des cloches..., calme lugubre..., au lieu qu'autrefois on entendait de fort loin un certain murmure ou un bruit confus qui frappait agréablement les sens et qui réjouissait..., il ne s'élève plus de fumée des cheminées sur les toits des maisons [...]*" »

6. Le rejet des malades

« Quelle différence avec le traitement réservé en temps ordinaire aux malades que parents, médecins et prêtres entourent de leurs soins diligents ! En période d'épidémie au contraire, les proches s'écartent, les médecins ne touchent pas les contagieux, ou le moins possible ou avec une baguette ; les chirurgiens n'opèrent qu'avec des gants ; les infirmiers déposent à longueur de bras auprès du malade nourriture, médicaments et pansements. Tous ceux qui approchent les pestiférés s'aspergent de vinaigre, parfument leurs vêtements, au besoin portent des masques ; près d'eux ils évitent d'avaler leur salive ou de respirer par la bouche. [...]

Ainsi les rapports humains sont totalement bouleversés : c'est au moment où le besoin des autres se fait le plus impérieux — et où, d'habitude, ils vous prenaient en charge — que maintenant ils vous abandonnent. **Le temps de peste est celui de la solitude forcée.** »

7. L'abandon des rites funéraires

« D'ordinaire, la maladie a ses rites qui unissent le patient à son entourage ; et la mort, plus encore, obéit à une liturgie où se succèdent toilette funèbre, veillée autour du défunt, mise en bière

et enterrement. Les larmes, les paroles à voix basse, le rappel des souvenirs, la mise en état de la chambre mortuaire, les prières, le cortège final, la présence des parents et des amis : autant d'éléments constitutifs d'un rite de passage qui doit se dérouler dans l'ordre et la décence.

En période de peste, comme à la guerre, la fin des hommes se déroulait dans des conditions insoutenables d'horreur, d'anarchie et d'abandon des coutumes les plus profondément enracinées dans l'inconscient collectif. C'était d'abord l'abolition de la mort personnalisée. Au plus fort des épidémies, c'est par centaines, voire par milliers que les pestiférés succombaient

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

chaque jour à Naples, à Londres ou à Marseille. Les hôpitaux et les baraquements de fortune aménagés en hâte étaient remplis d'agonisants. Comment s'occuper de chacun d'eux ? [...]

Arrêt des activités familiales, silence de la ville, solitude dans la maladie, anonymat dans la mort, abolition des rites collectifs de joie et de tristesse : toutes ces ruptures brutales avec les usages quotidiens s'accompagnaient d'une impossibilité radicale à concevoir des projets d'avenir, l'initiative" appartenant désormais entièrement à la peste. »

8. Les héros et les autres

« Pour comprendre la psychologie d'une population travaillée par une épidémie, il faut encore mettre en relief un élément essentiel : au cours d'une telle épreuve se produisait forcément une **"dissolution de l'homme moyen"**. On ne pouvait qu'être lâche ou héroïque, sans possibilité de se cantonner dans l'entre-deux. L'univers du juste milieu et des demi-teintes qui est le nôtre d'ordinaire [...] se trouvait brusquement aboli. Un projecteur à haute puissance était tout d'un coup braqué sur les hommes ; qui les démasquait sans pitié [...].

En face des pilleurs de morts ou de maisons abandonnées et de ceux – beaucoup plus nombreux – qui cèdent simplement à la panique, voici les héros qui dominent leur peur et ceux que leur mode de vie (notamment dans des communautés religieuses), leur profession ou leurs responsabilités exposent à la contagion et qui ne s'y dérobent pas.[...] Jean de Venette fait l'éloge de religieuses parisiennes en 1348 : *"Et les saintes sœurs de l'Hôtel-Dieu, ne craignant pas la mort, s'acquittaient jusqu'au bout de leur tâche avec la plus grande douceur et humilité"* [...]

9. La recherche de coupables

« Si choquée fût-elle, une population frappée par la peste cherchait à s'expliquer l'attaque dont elle était victime. Trouver les causes d'un mal, c'est recréer un cadre sécurisant, reconstituer une cohérence de laquelle sortira logiquement l'indication des remèdes. Or, trois explications étaient formulées autrefois pour rendre compte des pestes : l'une par les savants, l'autre par la foule anonyme, la troisième à la fois par la foule et par l'Eglise, ou les sectes.

La première attribuait l'épidémie à une corruption de l'air [...]. La seconde était une accusation : des semeurs de contagion répandaient volontairement la maladie ; il fallait les rechercher et les punir. La troisième assurait que Dieu, irrité par les péchés d'une population tout entière avait décidé de se venger. »

La grippe espagnole en Haïti

Dans le passé, Haïti n'a pas été épargnée par des maux semblables. En octobre 1918, le pays a subi la grande vague de grippe espagnole qui provoqua la fermeture des écoles à Port-au-Prince et fit de nombreuses victimes dans les départements du Nord et du Sud, notamment dans la zone comprise entre Aquin, Tiburon, Corail et l'Anse à Veau. Dans la seule ville des Cayes, il y aurait eu plus de 3000 décès.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

« Les enterrements se faisaient sans sonner le glas », tant il y avait de morts. « Pour soulager les malades, on leur posait des sangsues derrière les oreilles en cas de céphalées tenaces. La classe indigente et les paysans furent les plus malmenés ». L'épidémie atteignit son pic à Port-au-Prince début octobre et au Cap-Haïtien fin novembre, pour décroître ensuite et disparaître du pays²¹⁸.

Mentionnons aussi plus récemment, l'épidémie de choléra !

3.- Témoignage

« Apprenons à honorer la Terre et à célébrer sa beauté partout où elle se trouve. »

Par Amina CHENIK²¹⁹

"Les fleurs, les arbres, tout poussait avec force, tout verdissait avec vigueur. Il semblait que tout avait reçu une âme. Tout parlait, tout chantait." Novalis

*"L'infini n'est autre
Que le va-et-vient
Entre ce qui s'offre*

²¹⁸ Source : Dr Ary Bordes, « Haïti. Médecine et santé publique ». Tome 2, p. 124. Deschamps 1992.

²¹⁹ De nationalité tunisienne, Amina Chenik est Maître de conférences à l'Institut Supérieur des langues de Tunis (Université de Carthage). Passionnée d'écologie, ornithologue, plongeuse, membre fondateur du Groupe d'Études et d'Explorations Subaquatiques, elle vient de réaliser avec Patrick Leboulanger, Père Blanc, le recensement de la flore sauvage de son pays (publication en cours). Ce texte a été choisi par l'éditeur pour ses qualités intrinsèques. Hymne à la vie, à la nature, à la terre, il illustre aussi idéalement une option de philosophie de la vie post-Covid-19, telle qu'elle est esquissée dans la conclusion du texte de James Boyard.

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

*Et ce qui se cherche
Va-et-vient sans fin
Entre arbre et oiseau,
Entre source et nuage."*
À l'orient de tout - **François Cheng**

Se laisser surprendre par la beauté des arbres dans la lumière limpide d'un matin de mai.

Dans le silence de midi, contempler cette explosion de vie autour de soi. Merveilleuse sensation de liberté d'être pleinement dans le pur instant présent! Après la symphonie en couleurs des fleurs sauvages, il y a trois semaines, avec les dominantes jaunes vif des pissenlits, des marguerites et celles plus pâles de l'oseille du cap, des verts tendres délicats des avoines folles dansant sous le vent, des teintes pâles des silènes et des mauves, des bleus foncés des bourraches, et celui du mouron des oiseaux, des blancs lobulaires maritimes et les pastels des frêles crucifères, mêlés au mélilot et aux beaux coquelicots rouge sang, si fragiles et éphémères dans leur robe de satin froissé...

Les fleurs se sont mues en teintes d'or des herbes sèches. Le printemps est si bref...Mais place maintenant à la floraison époustouflante des arbres, allégra ma non troppo, deuxième temps de la saison. S'asseoir à même la terre, s'innover de toute cette sève montante du printemps, s'immerger au cœur même du mystère vivant, ô pures sensations... Miracle de la vie naturelle si diverse tout autour de soi...

Immobile comme l'araignée au centre de sa toile, dans le silence des hommes, j'ai soudain senti le goût du bonheur parfait. La nature est là, partout, bienveillante ; chaleur des bras, dans les arbres purifiant l'air qu'on respire, dans leur ombre bienfaisante et la circulation des sèves sous l'écorce. Et toutes ces senteurs que la brise apporte : odeur de terre humide et d'herbe tendre, mêlées à celle iodée de la mer ; l'air si pur depuis qu'il n'y a plus de voitures ! Fragrances subtiles des lilas du japon, qui flottent suaves dans la chaleur de midi. Tant de beautés à nous offertes, tant de bonheur qu'on en a l'âme chavirée de gratitude, et le cœur amoureux !

Merci à Jalel Abdelkéfi, urbaniste et paysagiste, d'avoir conçu pour nous ce parc paysager de Sidi bou Said, avec tous ces arbres rares dans une composition sublime, qui sont d'un tel ravissement pour l'âme ! Merci pour ce magnifique arrangement coloré. Toutes les photos prises proviennent du parc ce matin. Entre ces vues et celles des cafés tentaculaires qui, jour après jour, gagnent toujours un peu plus sur le parc, piétinant les parterres colorés, et ajoutant du béton dès que c'est possible, y a pas photo !

Merci à ceux qui peuvent identifier le nom de cet arbre à fleurs jaunes et celui de l'arbre à fleurs blanches. Pour les tons roses, vous aurez reconnu les lauriers roses, le bougainvillier (du nom de Bougainville qui la rapporta de Tahiti au XVIIIe siècle).

Il me plaît à penser que notre planète vivante, la seule que l'on connaisse encore porteuse d'une vie incroyable, lentement diversifiée durant des milliards d'années, nous remet d'un coup à notre juste place : en confinement dans nos maisons, pour n'avoir pas respecté ce miracle de la vie, prédateurs inconscients et sanguinaires que nous sommes devenus, assoiffés de profit immédiat et de pseudo

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

bonheur à trois sous vendu par des publicitaires sans scrupules, nous qui, en cinquante ans, avons détruit une biodiversité millénaire, au nom de l'implacable logique du profit.

Notre terre vit mieux sans nous, et nous ne sommes rien sans elle.

Rappelons-nous les mots si justes de Pierre Rabhi : « Pour que les arbres et les plantes s'épanouissent, pour que les animaux qui s'en nourrissent prospèrent, pour que les hommes vivent, il faut que la terre soit honorée. » (Manifeste pour la terre et l'humanisme : pour une insurrection des consciences)

Autrefois, chez nous, les paysans avaient des égards pour les arbres. Ils les honoraient comme la divinité tutélaire du lieu, les parant d'étoffe rouge et verte, en signe de sanctification. Ils venaient en secret allumer une bougie près du tronc, brûler de l'encens dans des cassolettes en terre cuite, implorant sa bénédiction, puis après une courte prière, repartaient vivifiés et apaisés à leurs travaux des champs. L'arbre par sa présence vivante, leur transmettait l'énergie vitale, et ils savaient lui rendre grâce, pour l'air qu'ils respiraient, pour la fraîcheur de son ombre dans la canicule de l'été, pour ses bienfaits qu'ils savaient reconnaître. L'arbre était symbole de la baraka. Et dans cette accointance avec l'arbre, les hommes d'autrefois étaient reliés à la terre et au ciel.

Puissions-nous retrouver cet émerveillement devant la beauté d'un arbre.

Écoutons le philosophe Michel Onfray : « Nous avons perdu l'émerveillement. De Virgile jusqu'à la naissance du moteur, il nous habitait.

Mais depuis, nous avons changé de civilisation : de leur naissance à leur mort, certains individus n'auront vécu que dans le béton, le bitume, le gaz carbonique. Des saisons, ils ne connaîtront que les feuilles qui tombent de quelques arbres qui restent dans la rue. Il s'agit d'une véritable rupture anthropologique et ontologique : la fin des campagnes, la mort de la province et de la paysannerie au profit d'une hyper cérébralisation. Le vrai problème n'est pas l'oubli de l'être, comme disait Heidegger, mais l'oubli des étants qui constituent le Cosmos. » Conversations françaises, 2016.

Je pense que rien n'est jamais perdu, nous devons juste apprendre à nos enfants à respecter les arbres. Car la vision d'un arbre touche l'âme. Et comme dit le proverbe:

"Lorsque l'homme aura coupé le dernier arbre, pollué la dernière goutte d'eau, tué le dernier animal et pêché le dernier poisson, alors il se rendra compte que l'argent n'est pas comestible."

Puissent ces moments de l'unique confinement planétaire de l'Histoire, nous amener à prendre conscience de cette leçon et nous ramener à un sentiment d'humilité et de respect pour cette planète qui prend soin de nous. Puissions-nous repenser nos modèles de développement pour y intégrer cette nécessité de l'harmonie naturelle et ces valeurs essentielles que sont le respect de la vie et la recherche d'un bonheur simple fondé sur l'amour du prochain. Pour la première fois de sa longue Histoire, toute la Terre est confrontée aux mêmes questions vitales. Cette expérience partagée nous fera-t-elle prendre conscience de notre fraternité et mettra-t-elle enfin au centre ce qui unit tous les humains, dans ce qu'ils ont de plus vital ?

Quoi qu'il en soit, apprenons à honorer la Terre et à célébrer sa beauté partout où elle se trouve.

7 mai 2020

amina.c@gnet.tn

RECHERCHE PHOTO RESEARCHERS / NIAID-RM / (C) PRE/ NIAID-

4.- Recherche

Coronavirus : au cœur de la bataille immunitaire contre le virus

Par **Gary Dagorn** et **Agathe Dahyot**

Le journal « Le Monde » a reconstitué la façon dont ce virus, le SARS-CoV-2, prend principalement place dans l'organisme, et pourquoi il est redoutable chez certains patients.

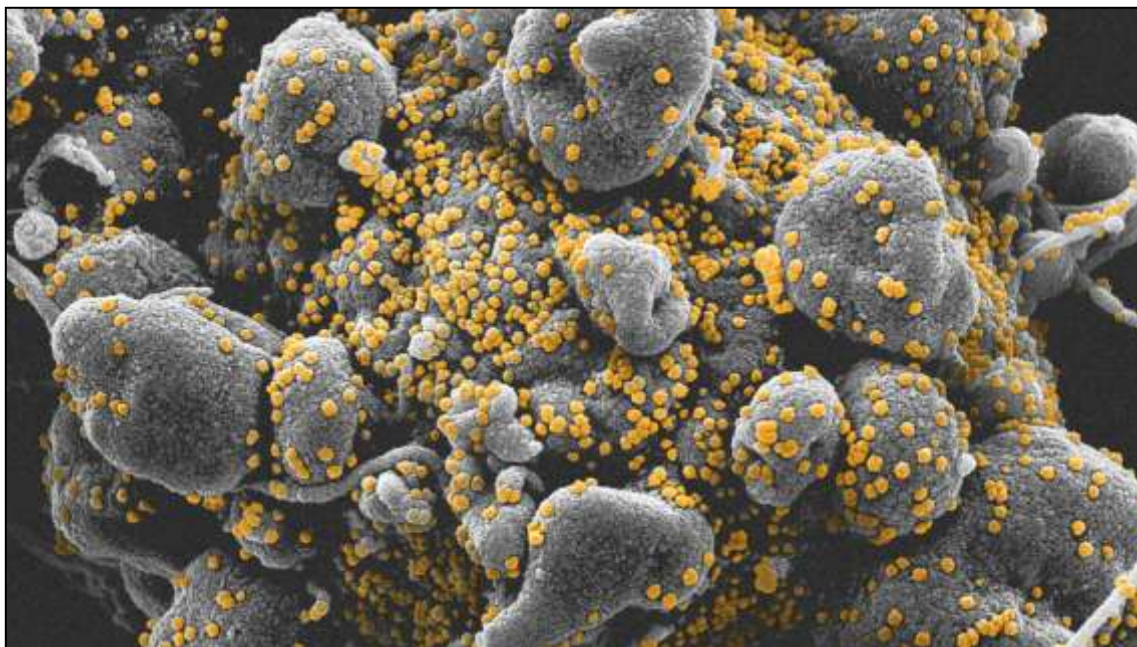


Image colorisée d'une cellule en train de mourir (gris) car lourdement infectée par de nombreuses particules virales de Sars-CoV-2 (jaune). NIAID

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Totalement inconnu il y a six mois, le virus SARS-CoV-2 s'est répandu sur cinq continents et dans quasiment tous les pays du monde, provoquant une pandémie d'autant plus difficile à contrôler que les scientifiques ne savaient quasiment rien de ce nouveau virus d'origine animale.

Septième coronavirus connu à pouvoir infecter les humains, le SARS-CoV-2 est le virus responsable du Covid-19, une maladie respiratoire bénigne dans au moins 80 % des cas, mais hautement symptomatique chez 15 % des patients et très grave chez 5 % des sujets.

Six mois après son émergence, le Covid-19 est désormais relativement bien décrit par de nombreux travaux scientifiques, mais n'a eu de cesse de surprendre les chercheurs par la variété des symptômes et des troubles engendrés dans le corps humain.

Voici comment l'infection prend principalement place dans l'organisme, et pourquoi ce virus, le SARS-CoV-2, est redoutable chez certains patients.

ÉTAPE 1

Une gouttelette expulsée par une personne infectée et contenant des milliers de virions de SARS-CoV-2 entre par la bouche, le nez ou les yeux, les trois portes d'entrées de l'organisme.

ÉTAPE 2

Le virus se rend rapidement au contact des muqueuses, notamment celles des fosses nasales où il s'y répliquera le mieux. Lors du contact, la protéine S (spicule) du virus réagit avec l'enzyme ACE 2, un récepteur présent à la surface de certaines cellules humaines qui permet au virus de s'y fixer solidement et de pénétrer la cellule en moins de quinze minutes. Sa membrane va alors fusionner avec la membrane de la cellule, libérant dans celle-ci le contenu du virus : quelques protéines mais surtout son génome, présent sous la forme d'ARN.

ÉTAPE 3

Le virus, incapable de se reproduire seul, va pour cela détourner la machinerie chimique de la cellule. Son génome, un brin d'ARN, est répliqué dans la cellule puis est transporté dans les ribosomes, les usines à protéine de la cellule. Ces ribosomes « lisent » l'ARN viral (comme une notice de montage) puis fabriquent les protéines du virus qui y sont encodées. Celles-ci serviront principalement à fabriquer le « bouclier » de l'ARN (les capsides) puis à former la membrane du virus. Tous ces composants s'assemblent alors pour former de nouveaux virions, qui sont ensuite expulsés de la cellule hôte : le virus s'est répliqué. Le nombre de virions qu'une seule cellule infectée peut fabriquer et libérer diffère selon les virus (de quelques dizaines à plusieurs dizaines de milliers). Ce chiffre est en moyenne de 6 000 pour le virus de la grippe A, mais demeure encore inconnu pour le SARS-CoV-2.

ÉTAPE 4

Le système immunitaire, qui a détecté la présence du microbe, réagit à l'infection avec son arme antivirale principale : les interférons de type I, des messagers chimiques qui permettent aux cellules qui les reçoivent d'activer leurs défenses afin qu'elles acquièrent une résistance au virus pour en bloquer la réplication.

ÉTAPE 5

En complément, le système immunitaire dépêche « sur place » les premières défenses de l'organisme : les macrophages, les cellules tueuses naturelles (NK), les neutrophiles et les cellules dendritiques.

ÉTAPE 6

Les cellules dendritiques sont les premières à réagir et jouent un rôle central : elles digèrent les virions et migrent dans les ganglions lymphatiques où elles présentent la « carte d'identité » de l'agresseur au système immunitaire pour mieux le cibler par la suite. Pendant ce temps, les macrophages, cellules NK et neutrophiles combattent l'infection en ingérant à la fois les virus et les cellules infectées.

ÉTAPE 7

Chez la plupart des sujets infectés, la réaction immunitaire dite « adaptative » de l'organisme va se manifester rapidement (entre cinq et sept jours). Informés dans les premières heures par les cellules dendritiques de l'identité du virus, les lymphocytes B vont fabriquer et libérer de nouvelles défenses plus performantes : les anticorps.

ÉTAPE 8

Ces anticorps sont conçus pour se fixer spécifiquement et uniquement à des parties précises du virus afin de l'entourer et de le neutraliser. Immobilisé, le virus ne peut plus pénétrer dans les cellules, et va se faire digérer par les macrophages. Les cellules infectées sont, quant à elles, les cibles des lymphocytes T8 cytotoxiques. Ces lymphocytes « tueurs » vont libérer des protéines pour « perforer » la cellule et la détruire. Les virions contenus dans la cellule sont libérés puis « mangés » par les macrophages, qui les attendaient au tournant.

ÉTAPE 9

A ce stade, la réaction du système immunitaire adaptatif fait reculer l'infection chez environ 85 % des personnes infectées, qui resteront peu ou pas du tout symptomatiques. Mais l'infection va s'aggraver chez près de 15 % des patients : l'incapacité de leur système immunitaire à contrôler l'infection va conduire à une inflammation violente, qui se retourne contre l'organisme.

ÉTAPE 10

Dans ces cas graves, l'infection au SARS-CoV-2 est parfois associée à l'inhibition des interférons de type I. Le virus leurre le système immunitaire et réduit ou bloque la production de ces protéines cruciales. Privé de son arme antivirale numéro un, l'organisme ne peut empêcher l'invasion incontrôlée du virus.

ÉTAPE 11

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Au bout de sept à dix jours, l'organisme commence à produire les tout premiers anticorps et lymphocytes « tueurs ». Mais le virus s'est répliqué si massivement dans les poumons et les vaisseaux sanguins que l'arrivée de ces défenses va faire l'effet d'une étincelle sur un baril de poudre. Car les lymphocytes et anticorps vont émettre des cytokines pour solliciter le renfort des macrophages, qui vont eux-mêmes produire massivement de nouvelles cytokines. La réaction s'emballer alors complètement dans les cellules pulmonaires infectées par le virus (les pneumocytes), ce qui va noyer les alvéoles pulmonaires. C'est le fameux « orage cytokinique ».

ÉTAPE 12

Ces alvéoles sont les « sacs » jusqu'où l'air que l'on respire est transporté pour être transmis dans le sang et transporté dans tous nos tissus. Attaquées par le virus et les cytokines, ces alvéoles sont noyées, bloquant les échanges gazeux avec le sang. Leur paroi s'épaissit sous l'effet de l'inflammation. Les difficultés respiratoires deviennent alors critiques.

ÉTAPE 13

A ce stade critique, les patients sont généralement déjà admis en réanimation, mis sous oxygénothérapie (une intubation invasive ou une ventilation plus légère, selon leur état).

Ils sont placés sur le ventre pour faciliter la respiration et parfois mis dans un coma artificiel.

ÉTAPE 14

Pendant ce temps, le virus a utilisé son autre arme, celle qui le rend redoutable : sa capacité à infecter les vaisseaux sanguins, notamment leur paroi (dont les cellules sont dotées du récepteur ACE 2). En les attaquant et en les détruisant, le virus va favoriser la coagulation du sang. Cercle vicieux : le phénomène est renforcé par le fait que le virus fait disparaître le récepteur ACE 2 de la surface des cellules infectées, une enzyme qui, justement... participe au contrôle de la coagulation.

ÉTAPE 15

Ainsi, même avec une ventilation mécanique, l'oxygène atteint de moins en moins le sang. Ce qui accélère encore la coagulation de celui-ci, et la formation de caillots sanguins très dangereux, spécialement dans les poumons (mais aussi dans d'autres organes, comme le cœur, les intestins ou le cerveau). Les vaisseaux pulmonaires se bouchent les uns après les autres, le sang s'épaissit, il circule de moins en moins.

ÉTAPE 16

Les chances de guérison reposent désormais essentiellement sur la capacité des réanimateurs à contrôler à la fois la réaction immunitaire afin de diminuer les difficultés respiratoires et la coagulation du sang pour éviter les caillots. Des médicaments immunorégulateurs, comme le tocilizumab, sont par exemple utilisés afin de bloquer l'expression des cytokines les plus invasives (dont l'interleukine 6, ou IL-6), et ainsi d'accroître les chances de survie.

ÉTAPE 17

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

C'est seulement dans cette seconde phase de la maladie chez les cas sévères qu'apparaissent massivement les anticorps neutralisants que l'organisme a spécialement fabriqués contre le SARS-CoV-2. Ceux-ci permettent souvent de l'éliminer en grande partie de l'organisme. Mais le mal est fait, et à ce stade, les dégâts provoqués par la réaction inflammatoire du système immunitaire menacent plus le malade que le virus.

ÉTAPE 18

Ainsi, même quand le système immunitaire parvient à réduire la charge virale dans l'organisme, à ce stade, la réaction inflammatoire incontrôlée du corps est si violente qu'elle est responsable de la majorité des lésions observées et peut provoquer la mort des sujets.

ÉTAPE 19

En modérant fortement la réaction inflammatoire tout en maintenant la ventilation mécanique, les médecins réanimateurs parviennent ainsi à sauver six à sept patients sur dix.

ÉTAPE 20

Malheureusement, le décès survient ainsi environ trois à quatre fois sur dix en réanimation.

Le décès interient en raison d'une insuffisance respiratoire. (Selon une estimation de fin avril). Les troubles de la coagulation sont une autre cause majeure de décès. La plupart des patients qui en sont atteints meurent de coagulopathie disséminée (de nombreux vaisseaux se bouchent), mais aussi d'embolie pulmonaire : un caillot se forme dans l'artère pulmonaire, reliant le cœur aux poumons, et provoque un arrêt cardio-respiratoire (ACR). Enfin, la coagulation du sang peut entraîner un manque d'oxygénation des organes, et provoquer des accidents vasculaires cérébraux mortels.

ÉTAPE 21

Pour ceux qui sortent de réanimation, la convalescence peut être longue et l'affaiblissement de certaines fonctions est parfois durable. Les complications locomotrices ou neurologiques sont très fréquentes. Le système cardiovasculaire et les poumons sont si atteints après le choc inflammatoire que le risque de développer des pathologies liées, comme la fibrose pulmonaire ou l'atteinte cardiaque, est nettement plus important. Une partie des patients sortis de réanimation peuvent mourir de ces complications pendant leur convalescence, même plusieurs mois après leur infection.

ÉTAPE 22

Bien qu'elle se soit nettement améliorée au fur et à mesure de l'épidémie, notamment dans les services de réanimation où les médecins ont appris à mieux gérer la phase hyperinflammatoire, la prise en charge des patients atteints de Covid-19 est toujours compliquée, faute de traitements antiviraux efficaces. Car si les progrès sur la production d'un vaccin sont encourageants et fondent l'espoir de se prémunir contre cette maladie d'ici douze à dix-huit mois, la recherche de médicaments antiviraux efficaces n'a pas encore abouti à des pistes satisfaisantes. Ce qui ne surprend pas les scientifiques, qui rappellent qu'il existe de nombreux

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

virus pour lesquels il n'existe pas de traitement médicamenteux efficace, même pour des virus aussi communs que la grippe ou la rougeole.

Design : Agathe Dahyot. Crédit photos : NIAID

Remerciements : Jean Sibia, Doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, Sophie Trouillet-Assant et Alexandre Belot, chercheurs au Centre international de recherche en infectiologie (Hospices civils de Lyon) et Frédéric Altare, chercheur au Centre de recherche en cancérologie et immunologie (Nantes-Angers).

Pour consulter les graphiques cliquer sur :

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/06/12/covid-19-au-c-ur-de-la-bataille-immunitaire-contre-le-virus_6042632_4355770.html

5. Texte de Georges A. Fauriol [sail2749@gmail.com]

Senior Associate, Center for Strategic & International Studies

COVID-19 and the US-Haiti Relationship: coming to grips with reality

The Reality

Haiti confirmed its initial coronavirus cases (2) by March 19, President Jovenel Moïse declared a countrywide state of emergency the same day, Port-au-Prince and Cap-Haïtien airports were closed to all commercial flights, and the land border with the Dominican Republic was also shut off. This quick response was laudable. But it also strangled further a Haitian economy reeling from months of political turmoil and declining productivity – let alone dysfunctional national political leadership. A bit dramatic but what does this all mean for the US-Haiti relationship? The reality for the foreseeable future – let's say, at least six months – is that Haiti should not readily assume that the United States will be as responsive in this time of need as the record of US-Haitian relations over the past two decades interaction would suggest.

Decisions taken in Haiti are part of a global network of responses to COVID-19. The human toll of the pandemic in the United States is dramatic -- and has also idled large segments of the US workforce since late March. These developments alone have an impact on the US-Haiti relationship by generating a predictable decrease in remittances from the US-based Haitian diaspora (by some estimates totaling 30% of Haiti's GDP). There are also other factors at play. For example, since commercial flights have been curtailed, much of the back-and-forth between Haiti and counterpart communities in the United States (and the rest of the world) have more or less evaporated.

Make no mistake, US Federal authorities are distracted and the same can be said of Haiti-relevant US state-level governments such as New York, New Jersey, and Florida. Residual concern for Haiti remains active in the US Congress – in the span of three months (December 2019 and March 2020) two hearings specifically addressed Haiti's needs. But this now has to compete with other appeals of support from not only the Caribbean/Latin American region but the rest of the Global South. As a practical matter, Haiti does not have a reliable friend in the

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

White House, while the outlines of a formal US-Caribbean policy are sketchy and anchored primarily to Venezuela – the consequences of which the current Haitian government knows well -- and to a more limited degree, Cuba. Superimposed on the COVID-19 crisis is this year's US electoral calendar, providing multiple and indeterminate futures that should at least make Haitian leadership pause.

This does not imply disinterest among the wide spectrum of Haiti's traditional international support group. This includes the EU and several of its members states, Canada, let alone US government agencies most engaged in Haiti, as well as IFIs (the Inter-American Development Bank particularly, and the World Bank). At the head of this list are the various relevant components of the US Department of State and the US Agency for International Development – although in the short run the recent departure of the latter's Administrator (Mark Green) could be counted as a loss for Haiti; nonetheless, the Agency has senior level managers with solid regional or Haiti-specific experience -- Acting Administrator, (John Barsa), as well as the Agency's Counselor, national security advisor, and others in the bureau for Latin Am. and the Caribbean. Even though by late April Haiti's donor group was already addressing COVID-19 emergencies, there are several Haiti policy impediments that need attention – let alone the fact that donors will have their hands full responding to needs globally.

An Agenda for Action

1) Policy Impediments:

- Deportees -- The disquieting indifference of US Federal authorities to a process of deportations back to Haiti in the middle of the COVID-19 crisis. In effect, the US is exporting the coronavirus to Haiti, a nation whose public health capacity is very thin – for example, 129 Haitians deportees arrived on April 23 while three deportees from the previous flight tested positive for the virus. The contagion is guaranteed to spread since the US government is at this point only testing deportees with symptoms – leaving open a potentially fatal gap of asymptomatic carriers. With a national standard of poor sanitation and often crowded living conditions, the burden on Haiti is likely to deepen greatly when compounded with the large (thousands) outflow of Haitian workers from the Dominican Republic over the past month. This is cause for alarm not only in Haiti but regionally as the DR has been one of the worst affected countries in the Caribbean. Haitian government controls at the border is no match for the historically porous character of that environment.

- PPEs/Medical Supplies/Infrastructure -- A second pressure point relates to capacity for Haiti to obtain and stock personal protective equipment (PPEs), not so much for distribution to the wider population, but for medical personnel, patients, essential workers responding to communities of COVID-19 infections. Part of the issue here is that the US has restricted the export of medical supplies, compounded by the fact that Haiti is in no position to play in the global bidding war for scarce supplies. More broadly lay the deep deficits in the country's medical infrastructure.

To the degree that there is any access to healthcare, it is through local, small, informal, mostly rural facilities with elementary capabilities. The overwhelming majority of Haitians do not have

Haiti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

access to the country's few well-endowed hospital (such as the modern facility in Mirebalais run by Partners in Health). Worse, three modern facilities built in the aftermath of the 2010 earthquake lay unopened as a testament to the government's dysfunction. The general hospital in Port-au-Prince (primarily funded with US and French government funding), a regional hospital in Gonaïves (with Canadian support), and a smaller one in Jacmel (with support from Japan) remain unusable because the government has yet to appropriate the budget to staff these facilities. President Moïse and his team could significantly increase Haiti's international credibility (let alone among Haitians!) if it made this a COVID-19-related priority.

In the short run, a partial reopening of Haiti's garment/textile sector has provided some relief with the production of PPEs redirected from the export market and the repurposing of available raw materials and production lines. But this has its limit, and in some cases, such as masks, in the short run Haiti cannot produce medical-grade versions. These and other limitations can be overcome but require support from Haiti's traditional international community support. This mix of donors is acutely aware of the country's needs and had begun responding with initial COVID-19 related flows. By late April the US had already committed a \$90 million package combining general support for the economy with COVID-19-specific funding (\$16.1). A EU package of redirected and some new resources (potentially in the €165 million range) to support the health ministry as well as broader humanitarian needs is also in the works. Parallel funding from Canada (including for women's COVID-19-related needs) and other donors is also in train (the IDB dedicated \$50 million for Haiti early on, with more likely). However, all of this also desperately needs decisive and credible Haitian political leadership to make things happen on the ground.

- Leadership and Governance/"Build a Better Haiti" Pledge -- Shaped by Haiti's 18+-months long national governance crisis, this uncertainty will hamper emergency funding flows and feed a widening humanitarian crisis. Since January, the Moïse presidency has been governing by decree, alongside an unelected parliament, and within several months, unelected mayors and other local officials as well. The need for a political resolution is obvious and arguably there is residual goodwill among political and economic actors able to make a difference. All of this centers on the selection of a *truly* consensus prime minister. A 5th choice was announced in March but lacks, in the view of many, that consensus prerequisite. In a form of constitutional dead-end, his tenure remains in limbo in part because there is no parliament to ratify the choice. One critical consequence is that normal credit flows from the IMF and other international institutions, as well as needed Haitian government reforms, have lacked timeliness.

The COVID-19 crisis requires a political breakthrough among Haiti's key actors in order to unlock necessary financial flows, and most importantly secure international confidence in Haiti's governance in this time of crisis. This may be the time to learn a painful lesson from the reconstruction efforts in the wake of the 2010 earthquake. What followed was an international pledge to rebuild a better Haiti ("build back better") able to resist future tremors and frequent hurricanes that are part of the country's natural environment. A decade later the reality on the ground bears limited resemblance to those pledges and hopes.

The COVID-19 crisis offers a platform to reignite the pledge to build a better Haiti, focused on public health care and education – arguably foundational elements for such a vision. A nucleus of

Haiti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

a coalition of international and Haitian philanthropies active after the earthquake have remained engaged and have now doubled-down on the pandemic. Some of this is anchored by the Haiti Action Network (HAN) and others. This includes a wide range of players, from corporate philanthropy (Digicel Group), to others with a deep record in Haiti (Partners in Health and local partner Zamni Lasante, the Smallholder Farmers Alliance), several heavyweights (Kellogg Foundation, Clinton Foundation), and specialized grassroots groups (LIDÈ Foundation, Thread and Work, and others). And as noted elsewhere in this analysis, despite their frustrations, government donors and the IFIs likewise stand ready to support. But another lesson learned from post-2010 reconstruction efforts has to be that international commitments are not enough; it's only the beginning. Moving forward efforts need to be prioritized and shaped preferably by Haitians, and ultimately engage and be led by Haitian institutions.

- CBPTA renewal and TPS deferment – Finally, while the COVID-19 crisis rightfully consumes everyone's attention, two policy landmines in US-Haitian relations are on the near-horizon: the need to renew the Caribbean Basin Trade Partnership Act (CBTPA), expiring September 30, 2020, and the need to once-again revisit (by January 2021) extension of the TPS (Temporary Protected Status) status of some 40,000+ Haitians residing in the US. These are high-profile issues on the policy radars of both countries; there is no excuse not to come to an early resolution.

Since the mid-1980s with the Caribbean Basin Initiative (CBI), the US has included tariff and trade benefits to the region framed by broad strategic goals. These have gone through several iterations since then, notably the Caribbean Basin Economic Recovery Act (CBERA) and its related legislation, CBTPA. Haiti has benefited from these arrangements, and while over time Asian markets have siphoned off a considerable amount of the Caribbean Basin capacity in the textile/apparel sector, Haiti retains a competitive platform. Whether part of a U.S. strategic redesign regarding the Caribbean Basin or as a byproduct of a directed shift by Washington away from the China market, renewal of the CBTPA is in the US national interest. One short-to mid-term benefit would be to encourage high-volume production in Haiti of needed PPEs/Medical Supplies for the US market.

The backdrop to the TPS issue should make US policymakers pause: refugee flows are an underlying baseline of any Haitian crisis, and COVID-19 in both Haiti and the Dominican Republic only adds a new variant. Combined with Haiti's unresolved political crisis and deteriorating economic outlook, let alone the annual hurricane season starting in June (predicted to be "above average" this year), Haiti could face the proverbial "perfect storm" scenario for the remainder of 2020. The administration's hard line immigration policy is an important part of this mix and the White House has been eager to terminate TPS for Haiti and several Central American countries. TPS has been extended to January 2021; the administration can therefore delay action well into the late fall. But there still will be a need to face the reality of a Haiti in crisis – the forced repatriation of thousands of Haitian would be suicidal.

2) Energizing "COVID-19 Challengers":

A silver-lining of 30+ years of international assistance of all kind (public and private) is that it has built up a multi-layered donor community, often with unwavering optimism despite many

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

disappointments. Despite the critique that some of this mosaic of international support has created a “Republic of NGOs” disconnected from Haiti’s real needs and undermining public sector capacity, international engagement has over time benefited an increasingly vibrant Haitian civil society, emerging as a distinct, if fragile voice, and energizing social media savvy youthful and street-level engagement. This grassroots attention to public governance can become the backbone of a civil society response to COVID-19 – and connects to the extensive network of private groups highlighted earlier in the context of a “*Build a Better Haiti*” pledge. But neither international volunteers nor Haiti’s overburdened medical staff will be able to bear the load implied by the pandemic, particularly since the response has to extend beyond urban areas. Inspired by the “Petro Challengers,” a form of “*COVID-19 Challengers*” can act as a relay with Haiti’s few hospital facilities, able to identify and trace communities of infection, apply best practices and repeat messaging in a localized manner, provide palliative care, and at some point address the need for testing. This requires effective coordination, preferably from a private Haitian institution with credibility, a capacity to “think big” and established networking into the medical and educational fields in Haiti and internationally -- as well as a track-record with private philanthropy and specialized agencies such as the Inter-American Foundation and the Pan-American Development Foundation.

3) Engaging Haiti’s extensive diaspora:

While several special flights have been able to repatriate US and other foreign nationals from Haiti over the past 30 days, the reverse has not taken place – Haitians overseas after March 19 have not had such options. That connective breakdown affects the extensive Haitian Diaspora in North America. If the premise is that Haiti is at grave danger from pandemic, it invites an appeal from all of those who can help. This includes Haiti’s growing US-based diaspora, elements of which are increasingly engaged in health services and are on the front lines of fighting COVID-19. This diaspora also brings valuable skills in local public governance, business, and education. There is an additional reason for their engagement – they speak directly to the US Congress.

A consortium of diaspora talent, notably in US universities and colleges (including medical schools), can be teamed up with a counterpart mechanism in Haiti to work on a COVID-19 action plan, as well as provide expertise in a wider circle of priority issues. With extreme pressures on US medical facilities, in the short run it may be challenging to divert human resources to Haiti’s needs, but no time should be wasted to set up a responsive structure. A structured engagement from Haiti’s civil society sector, enhanced with capabilities from Haiti’s diverse diaspora, has the virtue of centering efforts and ensuing accountability within Haiti. The broad outlines of such an effort is being explored by the Inter-American Dialogue in Washington with partners in Haiti, and in the short run could be focused on COVID-19 priorities.

4) Regional Response/Caribbean community role:

Haiti’s COVID-19 crisis does not operate in a vacuum – the entire Caribbean faces the pandemic. As of late April, cases in the English-speaking Caribbean countries hover below 400 *each* (Jamaica is the highest), Cuba and Puerto Rico over 1,300 reported cases each, but most troubling of all for Haiti, the Dominican Republic is over the 6,000 mark and growing. This explains the decision to close the border last month. But this should leave no illusion that with a

historically porous border, there likely is a wide spectrum of the population on both sides of the border that are either asymptomatic carriers or simply not on the radar of medical authorities. That's where efforts such as the *COVID-19 Challengers* could be helpful. But this is a big problem also requiring some form multilateral/regional approach – quickly. An emerging Haiti-Dominican Republic COVID-19 pandemic scenario requires a strong supporting role from international actors, the US and the EU notably.

At the same time, while Haiti has had a checkered interacting with CARICOM – despite being a member. The regional group's Caribbean Disaster Emergency Management Agency (CDEMA), providing disaster management, is already engaged on the COVID-19 front. The same is true of CARICOM's public health arm, the Caribbean Health Agency (CARPHA), which partners with international and government health authorities (including the US) and a range of donors (including the Gates Foundation). Haiti should take more energetic advantage of it, as this involves timely coordinating donor meetings, group interaction with the UN, World Bank, and other key actors, and is a helpful adjunct to responses from the United States.

As others have noted, international solidarity (with Haiti) in the context of the COVID-19 pandemic should not be viewed as charity – it is in the self-interest of every nation to do so.

6. “Haiti and COVID-19: Beyond the Crisis”

by

Daniel P. Erikson

Managing Director, Blue Star Strategies

Senior Fellow, Penn Biden Center for Diplomacy and Global Engagement

June 15, 2020

Haiti today is at a tipping point regarding the coronavirus pandemic. The decisions made over the next few weeks and months – by the Haitian government, by individual Haitians, by the United States and the broader international community, and by friends of Haiti including the Haitian Diaspora – will play a significant role in shaping the trajectory of Haiti's public health crisis. The full scope of this pandemic and its potential impacts on Haiti's public health and economy will only be known with time – but given the trajectory of the disease in other nations and the institutional fragility that currently exists in Haiti, the COVID-19 pandemic is likely to leave a lasting imprint on Haitian politics, economy, and society. The solutions, therefore, must be equally durable and position Haiti to emerge from the crisis with greater economic and social resilience that is based both on sound domestic policies and stronger ties with the United States and other international partners.

Haiti's Precarious Starting Point

Haiti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

Even before the coronavirus pandemic emerged as a new threat, Haiti entered 2020 in a very precarious position. In 2018 and 2019, Haiti experienced nearly eighteen months of convulsive protests and national strikes that devastated the country's already threadbare economy. "Peyi Lòk" it is called in Creole, which translates to "country lockdown." Schools, courts, business, public services, and economic activity largely shut down due to the civil unrest, which dealt a severe blow to the country's political and economic system. Parliamentary elections scheduled for the fall of 2019 have been indefinitely delayed, leaving Haiti without a fully functioning constitutional government. Meanwhile, growing insecurity and a weakened social safety net left Haiti unprepared to face the coronavirus.

Haiti's troubled trajectory continued during the first three months of 2020 with deteriorating indices across the three vectors of governance, economy, and security, against a backdrop of international apathy and indifference. Haiti's parliament expired in January, leaving President Jovenel Moïse to rule by decree. On March 2, Haitian President Jovenel Moïse named Joseph Joute as his new Prime Minister—his fifth since taking office in February 2017 – but absent either a political accord or a parliament in place to provide approval. Long-needed constitutional reform efforts stalled.

On the economic front, the International Monetary Fund projected negative four percent (-4%) growth in 2020, a devastating economic setback for a country of nearly 11 million, where 6 million live below the poverty line, including 2.5 million that live below the extreme poverty line of \$1.23 per day. Even before coronavirus, the World Food Programme forecast that one in three Haitians, or 3.7 million people, needed urgent food assistance, including 1 million suffering severe hunger.

In early 2020, Haiti's security situation also showed signs of dramatic worsening that were only partially allayed by the shutdown mandated by coronavirus. In February, the Haitian government cancelled the annual Carnival following deadly police protests. On March 5, the U.S. State Department issued a Level 4 Travel Warning for Haiti, citing rising violent crime and kidnapping – three weeks before the global Level 4 Travel Warning went into effect for COVID-19.

Haiti and Coronavirus Response

Haiti's partial isolation from the global travel industry and its absence of a developed tourist market were likely key factors in delaying the spread of COVID-19, unlike neighboring countries such as Cuba, the Dominican Republic and Jamaica with much higher rates of foreign arrivals, especially from countries like Spain and Italy that were early European hot spots. Credit must also be given to the decisive early actions taken by the Haitian government to contain the spread of COVID-19. On March 19, President Moïse announced two confirmed cases of COVID-19 in Haiti. By midnight on March 20, all ports, airports, and borders would be closed with the exception of transportation of merchandise, and the captains and the pilots of cargo vessels and planes. Schools, universities, vocational centers, and factories were also closed, and gatherings larger than 10 people banned – although social distancing was unevenly followed and seldom enforced outside certain districts of Port-au-Prince. On April 5, Haiti reported its first death from coronavirus and a total of 21 cases. As of May 28, according to Johns Hopkins University's

Haiti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

coronavirus research center, Haiti had 35 deaths and 1443 total cases – although by June 15 those figures had more than doubled to 73 deaths and 4309 total cases.

Clearly, all aspects of Haiti's underlying crisis – with political, economic, and security dimensions–faced a public health challenge that exacerbated current weaknesses. In the 2019 Global Health Security index, Haiti ranked 138th out of 195 countries in terms of its capacity to safeguard public health and was ranked among the “least prepared” nations. In addition, Haiti was in the bottom 10% of countries in categories such as socio-economic resilience, infrastructure adequacy, environmental risks, and health capacity in clinics, hospitals, and community care centers.

To assist Haiti in the coming period, the U.S. and the broader international community should work with Haitian partners to achieve the following goals:

1.-Scale up Haiti's capacity to manage the likely surge in coronavirus cases. As of May 15, Haiti had only four medical centers with a total of 200 beds treating COVID-19 patients, while some estimates suggest that the country will likely need up to 9,000 beds for COVID-19 patients and cases are expected to reach 313,000.

2.-Address the looming threat of food insecurity. In its update on Haiti, the World Food Programme said on April 24 that close to four million Haitians need urgent food assistance, and that at least 1 million of those are suffering from severe hunger. The World Bank donated \$9.5 million to support Haiti's food crisis during COVID-19.

3.-The extension of Temporary Protected Status (TPS) for Haitians in the United States. These measures will need to extend past the current 2021 expiration date and include examination of possibilities for humanitarian parole for needy Haitians or those whose lives are at serious risk.

4.-Identify Job Creation Opportunities. The surge in global demand for Personal Protective Equipment (PPE) and the renewed awareness of the benefits of “near-shoring” these products rather than depending on over-taxed global supply chains provide a potential opportunity for Haiti's manufacturing sector, especially with respect to the under-utilized Caracol Industrial Park in Northeast Haiti.

5.-Resolve the Political Impasse. The urgent crisis of COVID-19 should not obscure the underlying political crisis that has consumed Haiti for much of the past two years. A first step would be for the United States to reinvigorate and re-energize the Haiti Core Group – which consists of counterparts from Brazil, Canada, France, Germany, Spain, the European Union, the United Nations, and the Organization of American States – with the objective of formulating a comprehensive strategy towards Haiti to meet humanitarian needs and lay the framework for a successful congressional and presidential elections in the 2020 – 2022 timeframe.

Haiti does not face an easy path ahead, but there are still opportunities to manage the impact of the COVID-19 pandemic in ways that avoid the worst outcomes for Haiti and lay the foundation for a more stable, prosperous, and healthy future. However, achieving that objective will require

Haïti et le Covid -19. Des outils pour comprendre et agir

a level of partnership between leaders in Haiti, the United States, and the broader international community that is equal to the challenge at hand.

Remerciements des Presses universitaires de l'Université Quisqueya :

- Aux auteur-e-s pour leur disponibilité et leur patience dans la mise au point définitive des textes;
- À Madame Chantal Jadotte de Technilangues pour ses deux traductions de l'anglais vers le français;
- Enfin, au Recteur Jacky Lumarque pour sa confiance.

Alain Sauval